

MESSAGER

DES SCIENCES ET DES ARTS,

RECUEIL

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ROYALE DES BEAUX-ARTS ET DES
LETTRES, ET PAR CELLE D'AGRICULTURE ET DE
BOTANIQUE DE GAND.

ANNÉE 1823.



A GAND,

Chez P. F. DE GOESIN-VERHAEGHE, Imprimeur de l'Université
et des deux Sociétés, rue Hautport N° 57.

ORDRE DES PLANCHES CONTENUES DANS CE VOLUME.

<i>Pl.</i>	<i>Pag.</i>
1 Grand bas-relief antique du Musée de Leyde.	1
2 Autre bas-relief antique du Musée de Leyde.	49
3 Portrait d'après Jean Van Eyck.	89
4 <i>Gastonia palmata</i> .	157
5 Ancien tableau peint par Jean Van Eyck.	155
6 Portrait de S. A. R. la Princesse d'Orange d'après Fr. Kinson.	225
7 Portrait de Jean Second.	268
8 Chèvre, chevreau, bouc du Thibet, et bélier de la Circassie.	281
9 Couronne de molaire et dents d'éléphant.	356
10 Anciens morceaux de sculpture récemment importés de la Grèce en Belgique.	377
11 Momie d'Égypte.	412
12 Susanne au bain, surprise par les vieillards.	421
15 Guillaume 1 ^{er} d'après M. le chevalier Odevaere.	459

ERRATA.

Pag. 80, lig. 10 : à *l'histoire naturelle* ; lisez *aux sciences physiques*.

Pag. 289, lig. 15 : sont *tenuës* sur un pivot ; lisez sont *tournées* sur un pivot.

Pag. 462 lig. 27 : M. Van Wyn *architecte* du Royaume ; lisez *archiviste* du Royaume.

Pag. 307, lig. 52 : le *chryophore* de *Wollaston* ; lisez *la lampe sans flamme* de *Davy*.

TABLE DES MATIÈRES

DU MESSAGER DES SCIENCES ET DES ARTS.

Année 1823.

	<i>Page</i>
Notice sur deux monumens grecs du Musée de Leyde.	1 et 49
—— sur la cathédrale de Liège.	4
Botanique : introduction de la culture en pleine terre des plantes et arbres exotiques; <i>l'Hortensia flore cœruleo</i> .	7
Vanilla aromatica : <i>Epidendrum vanilla</i> . (Lin.)	12
Economie rurale : prix décernés par la société royale d'agriculture et de botanique à Gand.	14
Prix proposé pour encourager la culture des Larix.	15
Réflexions sur l'état des beaux-arts dans les Pays-Bas.	16
Histoire de la Belgique, par J. J. de Smet.	19
Fables de M. Stassart, 5 ^{me} édition.	27
Antiquités romaines trouvées à Crupet, province de Namur.	55
Agriculture. Abeilles.	58
Catalogue descriptif et abrégé d'une partie des arbres fruitiers de la collection de M. Van Mons.	68
Portrait peint par Jean van Eyck, conservé à la galerie impériale du Belvédère, à Vienne.	89
Vita Danielis Wytttenbachii.	92
Discours du Président de la société royale d'agriculture et de botanique de Gand, à la distribution des prix, le 29 Juin 1823.	100
Rapport fait, à la même séance publique par le Secrétaire.	109
<i>Gastonia palmata</i> , de la collection de M. Caters-De Wolf, à Berchem près d'Anvers.	157
Description du Sounguum dans la partie occidentale du Tibet.	138
Chimie : beurre d'antimoine obtenu sans le secours du feu.	143
Géographie historique, physique et statistique du royaume des Pays-Bas, par de Cloet.	146
Type de la pomme de terre.	148
Histoire des troubles des Pays-Bas, sous Philippe II, par Van der Vynckt.	152

	Page
Tableau de Jean van Eyck, cité par Van Mander.	155
Lettre de M. van Lemep, sur les antiquités romaines découvertes à Crupet, province de Namur. (voyez page. 55.)	177
Observations sur un essai de carte géologique de la France, et des Pays-Bas, par M. d'Omalius D'Halloy.	180
Notice sur J. H. van Swinden.	185
Liste de ses ouvrages non mentionnés dans la notice.	200
<i>Commentationes Botanicae</i> , par B. C. Dumortier.	209
République des champs élysées ou monde ancien, par M. de Grave: <i>Notes inédites.</i>	211, 270, 364 et 442
Conversion des matières charbonneuses en diamant.	219
Analyse raisonnée de l'histoire de l'origine des droits civils, politiques et religieux de la Belgique, par J. J. Raepsaet.	220
Annales du salon de Gand et de l'école moderne des Pays-Bas, par L. de Bast.	224
Portrait de S. A. R. et I. la princesse d'Orange.	225
Sur les tableaux des frères Van Eyck, placés dans l'église de S. Bavon, à Gaud; et sur le mérite de Hubert van Eyck, comme peintre.	257
Œuvres complètes de Jean Second, ornées de son portrait.	268
Agriculture. <i>Werkdadige landbouw-konst der Vlamingen</i> , (agriculture pratique des Flamands), par J. L. van Aelbroek.	276
Chèvres, chevreau, bouc du Thibet, et bélier de la Circassie.	281
Invention d'un mécanisme pour accorder les timbales.	289
Hygiène militaire à l'usage des armées de terre, par le chevalier de Kirckhoff.	290
Recherches historiques sur l'origine de notre ancien droit coutumier.	293
<i>Handleiding by het onderrigt in de toon en zangkunst op de scholen van het lagere onderwys.</i> (Traité élémentaire de musique à l'usage des écoles), publié par la société d'utilité publique.	303
Découverte dynamico-chimique. Combustion, par le contact de l'air, du sous-oxide et de l'hydrosulphure de platine; ou briquet de platine.	305
Dissertation physico-mathématique sur la machine à vapeur, par M. Egide de Wit.	308
Sur les égagropiles que l'on rencontre dans les animaux.	337
Sculpture remarquable du XVI ^{me} siècle.	344
Sur l'ancien mounayage dans les Pays-Bas.	348
Extrait d'une notice sur les ossemens fossiles, trouvés en	

	Page
1823, en creusant le canal entre Maastricht et Hoelt.	354
Sur une inscription placée à Cologne, devant la maison où l'on prétend que Rubens est né.	371
Anciens morceaux de sculpture, récemment importés de la Grèce en Belgique; dissertation de M. Léop. van Alstein.	377
Extrait du rapport annuel de S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique, aux Etats-généraux.	390
Sur M. van Hanselaere, peintre, de Gand.	417
Sur plusieurs médailles romaines découvertes aux environs d'Andenaerde.	422
Double en cuivre des vaisseaux de mer, préservée de la rouille.	429
Description des plantes, arbres et arbustes introduits en Belgique depuis 1800.	431
Extrait d'une notice lue à la société royale d'agriculture et de botanique de Gand; <i>Primula sinensis</i> .	437
<i>Guillaume I.</i> Tableau de M. Odevaere.	439
Extrait d'une lettre de Rome sur les honneurs rendus à la mémoire de Canova.	449
Morceau de bronze antique incrusté de lettres d'argent.	454

Bulletin des Académies et Sociétés savantes.

Jugement des mémoires sur Lamoral, comte d'Egmont, et prix décerné par la société royale des beaux-arts à Gand.	28
Institut des Pays-Bas: mémoires couronnés et prix décernés par la deuxième classe.	50
Exposition des objets d'art à Douai.	53
Société d'agriculture et de botanique à Gand: programme.	54
Sixième exposition de plantes à Harlem: programme.	56
<i>Koninglyk genootschap Concordia, te Brussel</i> : programme.	57
Société des sciences et des arts d'Utrecht: programme.	59 et 80
Académie royale d'Amsterdam: concours pour le grand prix.	45
Quæstiones in academia Rheuo-Trajectina propositæ.	45 et 165
Société économique d'Harlem; programmes.	46
Société d'émulation de Liège: rapport, éloge de Grétry.	70
Programme des prix proposés par la même société.	75
Société royale des beaux-arts à Bruxelles, concours et salon de 1824.	76

	<i>Page</i>
Société d'agriculture et de botanique de Gand; prix décernés à la foire aux chevaux du 9 Mai 1823.	83
Fête séculaire pour l'invention de l'imprimerie à Harlem.	84
Salon d'exposition de l'académie du dessin à La Haye.	85
Institut royal des Pays-Bas : jugement du concours pour la gravure.	126
Société d'agriculture et de botanique de Gand : exposition des plantes, salon d'été; prix pour la culture du Mélèze.	129
Nouveaux mémoires de l'Académie royale de Bruxelles : deuxième et troisième volumes.	157 et 256
Questions proposées par la dite académie pour 1824.	159 et 238
Société <i>Felix Meritis</i> , à Amsterdam : jugement du concours de peinture; programme des prix pour 1823 et 1824.	164
Académie royale de Gand : salon d'exposition.	169
Jugement du concours du dit salon.	175
Description et envoi par M. Lejeune, de Verviers, d'un échantillon de la <i>Calotheca bromoidea</i> , nouvelle espèce.	205
Société hollandaise des sciences à Harlem : rapport et jugement sur les mémoires reçus et programmes.	204, 227 et 315
Société royale des beaux-arts de Gand : séance et banquet.	243
Société Teylérienne à Harlem : programmes.	311
Société hollandaise des sciences et des beaux-arts : distribution de médailles adjugées au concours, et programmes.	312
Société de la langue et de la littérature nationale, à Gand : compte sommaire de ses travaux et programme.	324 et 459
Société d'agriculture et de botanique de Gaud : exposition d'hiver; jugement, banquet, etc.	396
Semences d'arbres de l'Amérique méridionale, distribuées par M. le Président de cette Société.	401
Académie de Gand : concours et exposition de 1826.	404
Société pour l'encouragement de l'architecture à Amsterdam : programme des prix proposés pour 1824.	409
Momie d'Égypte, exposée au salon de la société royale des beaux-arts à Gand.	412
Exposition de tableaux, etc. au salon de la dite société	414
Ouverture du Salon d'exposition de Bruxelles remise au 15 octobre 1824.	416
Société de Malines : exposition d'objets d'art pour 1825.	463
Exposition de plantes à Harlem.	463
Exposition de fleurs à Tournay, Louvain et Bruxelles.	464

Table.

v

	Page
Exposition de peintures, etc. à Amsterdam.	467
Envoi de plantes et arbres au jardin de botanique de Gand.	468

Variétés.

Nécrologie. Mondez.	47
Etat du thermomètre de Fahrenheit à Batavia, en Sept. 1822.	48
Semences recueillies sur l'Himalaya, dans les Indes, et envoyées à la société de botanique à Gand.	85
<i>Dianthus cæsius</i> , recueilli par M. de Cloet.	86
Installation de M. Reinwardt, comme professeur à l'Université de Leyde.	86
Société de littérature hébraïque à Amsterdam; anniversaire de son institution.	87
Plâtre moulé sur la Vénus de Milo, exposé à l'académie royale de Gand.	87
Visite des travaux du Palais de l'Université de Gand, par S. M. le Roi.	87
<i>Bryologia Germanica</i> , par M. Von Nees von Esenbeck.	88
Nécrologie: Lambrechtsen.	88
Salon d'exposition des objets d'art à Gand.	133
Lithographie: productions des établissemens de Bruxelles et de Tournai.	133
Vase antique, découvert à Merendré.	135
Restaurat. de la maison du peintre Wouwermans, à Harlem.	135
Vingt-septième anniversaire de l'introduction de la vaccine, célébrée à Amsterdam par la société <i>Artis salutaris</i> .	135
Nécrologie: Jean Oortman, graveur en bois.	135
Commission créée par la société royale des beaux-arts à Gand, pour acquérir des objets d'art.	136
Gretry: ordre de la cour royale de Paris d'extraire son cœur de l'ermitage de Montmorency.	136
Restauration d'un tableau de Gerard van der Meire, élève de Hubert van Eyck.	259
Solution des discussions, entre les villes d'Harlem et de Mayence, sur la priorité d'invention de l'imprimerie.	283
Collection de gravures au trait, des principaux monumens d'architecture, etc. de Bruges, par M. Rudd.	286
Nécrologie: le docteur de Volder.	287
Quatrième anniversaire de la société pour la langue et la	

	<i>Page</i>
littérature nationale, à Bruges.	288
Réglement des commissions pour la conservation des monumens historiques et objets d'art, dans la Flandre orientale.	328
Publication d'un poëme latin de M. le chev. Camberlyn.	331
Portrait de la duchesse d'Angoulême, par M. Kinson.	331
Société des sciences et d'agriculture de Munich.	352
Manuel de l'administrateur, du manufacturier et du négociant, ou, tableau du royaume des Pays-Bas, par De Cloet.	352
Epître en vers, intitulée : <i>L'âme et le corps</i> , par M. le Baron De Reiffenberg.	355
<i>Les symposiaques</i> , ou propos de table, par Mad. Wyttenbach.	355
Nouvelle collection des vues les plus remarquables du Royaume des Pays-Bas, par M. Van den Burggraaff.	354
Lithographie, du <i>chapeau de paille</i> , d'après Rubens et de <i>Galathée et Pygmalion</i> , de M. le chevalier Odevaere.	355
Projet de lithographier les portraits des hommes qui se distinguent dans les sciences et les arts, etc. par M. Daiwaille.	355
M. Van Brée nommé membre de la société de Toulon.	355
Nécrologie : Jacques de l'Épée.	355
Visite du prince-royal de Bavière à l'atelier du peintre Maes.	336
Descente de croix, tableau de M. Moritz.	336
Nomination de membres de l'Institut royal.	336
Fastes Belges. Leçons élémentaires de géographie, par M. Ch. le Cocq.	469
Rétablissement du collège Lambert à Rome.	470
Extrait d'une notice sur François van der Burch, par M. Duthillœul.	475
Voyage pittoresque dans le royaume des Pays-Bas, par M. de Cloet.	476
Vers de M. le chev. Camberlyn sur l'invention de la vaccine.	476
Installation de la commission pour la conservation d'objets d'art à Gand.	477
Médaille : <i>Aux mânes des gardes Suisses</i> .	478
Annales de la société Linnéenne de Paris.	479
Monumens élevés à Heudrik Wester et à Nieuwold.	480
Acquisition du tableau de M. Pieneman : <i>La bataille de Waterloo</i> .	480

MESSAGER

DES SCIENCES ET DES ARTS.

I^{re}. LIVRAISON — MAI 1825.

NOTICE SUR DEUX MONUMENS GRECS DU MUSÉUM
DE LEYDE.

Figure Première.

CE grand morceau antique est de la plus belle conservation; nous en puiserons la description dans une notice historique envoyée à la société royale des beaux-arts de Gand, par M. le colonel *Rottiers*, qui l'a apporté de la Grèce; nous l'accompagnerons de quelques remarques qui naîtront de cette notice même et du sujet.

Ce bas-relief de cinq pieds cinq pouces de haut, en marbre pentélique, fut découvert en 1819, dans une fouille près de l'endroit où était anciennement le bourg d'Exonès, peu distant d'un autre qui était célèbre dans l'antiquité par le nombre de statues qui s'y étaient fixés; il fut trouvé, renversé avec le fronton, à neuf pieds sous terre, et au milieu d'une grande masse de débris de marbres, ce qui peut faire supposer qu'il avait été érigé en forme d'autel.

I^{re}. livraison.

Sur le fronton on lit l'inscription grecque :

ΑΡΧΕΣΤΡΑΤΗ : ΑΛΕΞΟΥ : ΣΟΥΝΙΕΩΣ. (1)

L'ancienne route d'Athènes à Sunium passait à côté de l'endroit où le bas-relief fut déterré; le promontoire de Sunium même est célèbre par les leçons

(1) Archistrate (*femme*) d'Alexis de Sunium; peut-être cependant au lieu de *femme*, pourrait-on sous-entendre *filles ou veuve de*; cet idiotisme est propre aux Grecs, et a passé quelquefois dans la langue latine. J'ai toujours pensé que le *Hectoris Andromache*, du III^e livre de l'Énéide, était un hellénisme de cette espèce; en général les éditions que j'ai consultées, ponctuent,

Hectoris, Andromache, Pyrrhin' connubia servas?

et traduisent à peu près, *est-ce à Hector ou à Pyrrhus que vous êtes restée fidèle, ô Andromaque*, ou comme traduit trivialement et même un peu burlesquement l'abbé De Lille :

Est-ce Hector ou Pyrrhus qui dispose de vous?

Enée qui savait très-bien comment avait fini Hector, pouvait-il faire une demande aussi impertinente à sa veuve? mais à son arrivée dans l'Épire, une *incroyable nouvelle* l'a frappé; la troyenne Andromaque est échue à Pyrrhus; Pyrrhus a été tué; Andromaque s'est remariée avec le troyen Helenus, son parent; mais ce n'est pas ce second hymen qui doit faire rougir la veuve; c'est l'ignominie de la première union, c'est celle du *servitio enixæ*; je ponctue donc :

Hectoris Andromache, Pyrrhin' connubia servas?

j'adopte comme naturelle et juste, la traduction que propose M. le professeur Raoul :

Quoi! la veuve d'Hector dans les bras de Pyrrhus!

Je serais fâché d'être seul de mon opinion contre toutes les éditions françaises de Virgile, mais, si ma mémoire m'est fidèle, le traducteur italien a dit :

Andromache d'Ettore, a Pirro, a Pirro

Fosti congiunta! . . .

et, dès lors, le vers dans l'édition originale, dont il s'est servi, aura été ponctué comme il m'a paru qu'il devait l'être.

(Quoique cette note contienne une observation qui est étrangère au sujet, elle en découle assez naturellement, et nous nous sommes empressés de l'accueillir.)



de Platon; et Barthélémy, dans son *Anacharsis*, en a fait graver la vue; ce grand écrivain fait figurer dans son ouvrage un Alexis de Sunium, et M. Rottiers se demande si cette Archistrate, si noble et si belle, et morte à la fleur de son âge, ne serait pas la femme de cet Alexis (1).

La principale figure est assise, écartant d'une main son voile et paraissant prêter l'oreille aux consolations que, selon M. Rottiers, une autre jeune femme, une esclave peut-être, semble lui adresser, tandis que derrière la maîtresse, une troisième figure ne paraît être placée là que pour la soutenir (2).

M. Rottiers fait observer que l'oreille d'Archistrate est percée, nouvel indice que souvent les figures antiques avaient des boucles d'oreille, lorsqu'elles étaient en place.

Le Gouvernement, sur la proposition de M. le Ministre de l'Instruction publique, s'est empressé de faire l'acquisition de plusieurs morceaux rapportés de la Grèce par M. Rottiers, et qui font le plus bel ornement du Muséum de Leyde, dont la direction est

(1) Cela pourrait être; mais quand on parviendrait à s'en assurer, la découverte serait peu importante.

(2) La partie inférieure du dessin paraîtrait indiquer un jeune homme; on croit même appercevoir une couronne de feuilles sur sa tête; la composition en général semble rappeler celle du groupe, improprement nommé *Papirius et sa mère*. Il est possible au reste que la faute en soit à quelqu'inattention du dessinateur (M. Van Brée, d'Anvers, qui cependant sait parfaitement voir et juger); mais si c'était en effet la figure d'un jeune homme et non celle d'une esclave, ne représenterait-elle pas quelque jeune athlète couronné dans les jeux publics et racontant à sa mère les détails de son triomphe; rien n'a dû empêcher qu'une circonstance de cette nature ne fût exprimée sur le tombeau d'une mère.

confiée à M. le professeur Reuvsens qui, quoique bien jeune encore, est un des hommes du Royaume les plus instruits dans l'archéologie (1).

La suite au N^o prochain.

NOTICE SUR LA CATHÉDRALE DE LIEGE,

Envoyée à la Société royale des Beaux-Arts de Gand, par un de ses Membres correspondans.

L'ANCIENNE église cathédrale de S. Lambert, démolie en 1794, et dont il ne reste plus aucun vestige, avait été bâtie dans le XI^{me} siècle : ce grand et bel édifice, d'architecture gothique, renfermait plusieurs monumens précieux pour l'histoire et pour les arts, qui ont disparu presque tous avec lui.

Ses principaux tableaux, ses bronzes dorés et ses belles colonnes de marbre blanc, ont été transportés en France.

Les mausolées, érigés dans cette église à la mémoire des Princes-Évêques, furent vendus sans exception dès que la démolition de ce temple eut été décrétée : quelques-uns de ces monumens furent achetés par les familles des Princes, dans l'intention de ne pas les abandonner à la destruction ; d'autres furent morcelés et mutilés : celui de Velbruck a été conservé, et les parties qui le composaient sont dans un dépôt en at-

(1) J'ai vu ce bas-relief dans le Muséum ; il est d'un très-beau style, d'une conservation rare, et appartient incontestablement à un siècle où l'art du statuaire avait atteint un haut degré de mérite.

tendant que l'on trouve un emplacement convenable à lui donner.

On voyait au milieu du chœur de la cathédrale, le superbe monument que le cardinal Erard de la Marck, Prince-Évêque de Liège, y avait fait élever de son vivant : ce monument, tout de bronze doré, était d'une grande richesse de composition, mais d'une ordonnance assez bizarre : son piedestal ou plutôt son soubassement de forme quadrilatère, était orné dans tout son pourtour d'une espèce de colonnade ou galerie, dans laquelle étaient rangées une trentaine de figures allégoriques : la frise de l'entablement était décorée de bas-reliefs et enrichie de nombreux ornemens. Ce soubassement, surmonté d'un grand sarcophage de très-belle forme, qui était orné d'arabesques et porté sur des griffes de lion, terminait la masse principale du mausolée.

Le Prince-Évêque, de grandeur colossale, placé à genoux sur un stylobate isolé et élevé en avant du sarcophage, était représenté les mains jointes, revêtu de ses habits de chœur, et fixant des yeux, la mort figurée par un squelette ailé, armé d'une faux et tenant à la main un clepsydre dans l'action d'appeler le Prince, en lui montrant sa dernière heure.

Le stylobate était décoré de bas-reliefs et des armoiries du Prince-Évêque.

On évaluait à plus d'un million, la dépense de ce monument.

Liège regrettera toujours cette église, superbe monument, impérissable par sa nature, mais que la cupidité et la hache révolutionnaire ont détruit impitoyablement avec tant d'autres objets d'art qui auraient dû passer à la postérité. C'est le Prince Erard de la Marck qui a fait construire le palais épiscopal qui existe encore et

qui est occupé maintenant par la cour supérieure de justice et les tribunaux.

Parmi les ouvrages en marbre qui existaient à l'ancienne cathédrale, on distinguait les tombeaux des Princes Georges-Louis de Bergues et de Charles-Alexandre D'Oultremont, exécutés par Guillaume Evrard, excellent statuaire, décédé à la fin du XVII^{me} siècle, ainsi que plusieurs bas-reliefs, et notamment une belle statue de la Vierge, de Robert Henrard, nommé *le Frère Chartreux*.

Dans le nombre des tableaux qui décoraient le maître-autel et les autels des chapelles, on remarquait une Assomption, de Gérard Lairesse; le Christ au sépulcre et la résurrection, de Bertholot-Flemalle; l'élévation de la croix au Calvaire et la résurrection du Lazarre, par Douffet. Il y avait aussi plusieurs autres tableaux de Fisen et de Plumier, tous artistes Liégeois, pour la plupart d'un grand mérite.

La trésorerie de la cathédrale possédait une argenterie d'une grande valeur; on y voyait de fort belles statues, grandes comme nature, exécutées en argent, d'après les modèles du célèbre Delcour; les pedestaux de ces statues étaient décorés de bas-reliefs, faits sur les dessins du même maître. Parmi les autres objets d'art, on distinguait sur-tout le buste de S. Lambert, plus grand que nature, élevé et posé sur un socle, enrichi d'une galerie d'architecture gothique, dans laquelle les principaux faits de la vie et du martyre du S. Évêque sont représentés par plusieurs centaines de figures en relief, placées dans différens compartimens de cette galerie, disposés en petites chapelles: ce buste, avec ses accessoires, est d'un travail considérable et d'une richesse extraordinaire; tout y est fait en argent doré et en or pur.

Différens autres objets d'art fixaient l'attention des curieux; c'étaient de superbes sarcophages d'argent, enrichis de pierreries et d'ornemens dorés, et une belle statue de S. Georges, en or, revêtu d'une armure à l'antique.

L'ancien chapitre cathédral, composé de soixante chanoines qui avaient le titre de tréfonciers, était au rang des plus illustres de l'Europe, par rapport au grand nombre de ses membres, issus de Princes Souverains.

On comptait parmi eux des Archiducs d'Autriche, des Ducs, des Princes électeurs et quantité de personnages illustres, descendant des premières maisons souveraines.

Le Prince-Évêque avait rang entre les Princes de l'empire Germanique. Les tréfonciers étaient tous décorés d'une croix. Il fallait être membre du chapitre pour parvenir à la principauté qui était élective à la majorité des suffrages. La fabrique de la cathédrale était très-richement dotée; le Prince-Évêque tenait une cour très-brillante et jouissait d'un revenu considérable.

BOTANIQUE.

FEU M. Hopsomere fut l'un des premiers qui forma en plein champ des plantations d'arbres et d'arbrisseaux étrangers à notre sol et à notre climat. Cet amateur distingué fit de sa belle habitation, située dans la commune de Wetteren, à deux lieues de Gand, près de l'Escaut, un lieu si enchanteur par le bon goût et le choix de végétaux propres à s'acclimater dans les

terres environnantes de sa campagne, que ce ne fut qu'avec enthousiasme que l'on en parla chez l'étranger.

M. le baron Du Mont de Courset, savant aussi infatigable dans ses recherches sur la culture des plantes indigènes que dans ses expériences pour parvenir à la naturalisation des plantes étrangères, étonné d'entendre parler toujours avec tant d'éloges des plantations de Wetteren, se procura l'occasion d'obtenir de M. Van Cassel, de Gand, cultivateur botaniste, une liste des arbres les plus remarquables de M. Hopsomere, avec leur hauteur, leur circonférence et l'époque de leur plantation; elle lui servit à faire une comparaison exacte entre les mêmes individus qu'il cultivait à Courset; il convint que tout ce que l'on avait dit, n'avait rien d'exagéré et que la plantation de M. Hopsomere était vraiment étonnante.

M. Du Mont de Courset, moins infirme, serait venu lui-même visiter cette belle plantation: privé de ce plaisir, il fut forcé pour juger du sol, de former des conjectures sur trois échantillons de la terre dans laquelle ces arbres sont plantés. En 1813, l'exposition d'été des fleurs, mit M. Du Mont de Courset en correspondance avec la société, à laquelle, comme membre, il avait tout droit de demander si l'Hortense à fleur bleue céleste, exposée parmi les richesses du salon d'été, n'était pas l'effet de quelque aimable supercherie pour attirer l'attention des curieux et des amateurs. Quelle ne dut pas être sa surprise d'apprendre que la terre de Wetteren avait opéré ce prodige, en ajoutant une beauté de plus à une plante que l'on se disputait dans le commerce et qui déjà, sous sa couleur naturelle, méritait l'hommage des amis de flore!

Le hasard a maintefois contribué à des découvertes

faites dans les arts et les sciences : il n'est pas jusques à l'Hortense qui n'en puisse fournir la preuve.

En 1801, M. Hopsomere se proposa de cultiver ces plantes bulbeuses qui, par tout ailleurs que dans les environs de Harlem, sont loin d'offrir un ensemble aussi riche en belle culture et en variétés; à cet effet, une planche de terre vierge fut destinée à faire des essais, lesquels, par le concours des circonstances, ne purent avoir lieu. Cette terre vierge et meuble, creusée d'un an, reçut une toute autre destination : les boutures de l'Hortense remplaçant les oignons de Harlem, y produisirent pour la première fois ces corymbes terminaux azurés, objet d'étonnement pour M. Hopsomere et de spéculation pour son chef jardinier.

La cause de ce changement de couleur, fut pendant quelque tems un secret, que tout autre eût voulu tenir dans l'intérêt du commerce : mais, ce n'en fut plus un, lorsque de la bouche même de M. Hopsomere on apprit l'historique de l'*Hortensia flore cæruleo*.

On sut donc que l'Hydrangea ou l'Hortense devait sa couleur azurée à la terre dans laquelle le hasard seul l'avait fait planter ; mais il se passa encore quelque tems avant que les cultivateurs les plus ingénieux de Gand et de ses environs, parvinssent à rencontrer l'espèce de terre qui convenait à l'Hortense, pour lui faire subir ce changement.

Les essais des cultivateurs de Wondelghem, à une lieue de Gand, eurent le succès le plus complet ; l'Hortense à fleur azurée, fut cultivée à son tour en ce village qui, pour la culture des plantes étrangères, ne le cédera pas au beau terroir de Wetteren.

M. Du Mont de Courset voulut aussi savoir si cette couleur était accidentelle ? et si, les pieds d'Hortenses conser-

vaient toujours la couleur bleue? L'intérêt qu'il mit à une découverte qui l'avait tant frappé, fut cause que la Société songea à faire l'analyse de cette terre dans l'intérêt d'une culture qui pouvait assurer des succès et procurer de nouveaux essais aux cultivateurs.

Il fallut nécessairement prendre un point de comparaison dans une terre des environs de Gand, où l'Hor-tense ne subit aucune altération dans les nuances de sa couleur, pour en établir la différence avec celle qui donne la fleur bleue: feu M. Ch. Van Hoorebeke vou-lut bien se charger d'en faire l'analyse. Je le laisse par-ler: » Dans la vue seulement de m'assurer des parties principales que contiennent comparativement les terres que je pris de préférence moi-même, à Gand et à Wondelghem, j'ai obtenu, dit-il, par l'analyse de la terre prise à Gand :

6 - 0	Humidité.
60 - 5	Silice ou sable.
14 - 5	Carbonate de chaux.
6 - 2	Alumine.
3 - 8	Oxide de fer.
7 - 0	Matière charbonneuse ou débris de végétaux.
et 2 - 0	Perte sur l'opération.
<hr/>	
100 - 0	

et par l'analyse de la terre prise à Wondelghem :

10 - 0	Humidité.
51 - 6	Silice ou sable.
3 - 5	Carbonate de chaux.
6 - 5	Alumine.
16 - 4	Matières charbonneuses ou débris de végétaux.
10 - 0	Oxide de fer.
2 - 0	Perte sur l'opération.
<hr/>	
100 - 0	

» J'aurais poussé les expériences plus loin et entrepris d'analyser d'autres terres des environs de Gand, si le sol n'en avait offert une trop grande variété. Les

analyses des deux terres ci-dessus, ont seules fixé mon attention, et il m'a paru que les matières charbonneuses ou débris de végétaux joints à l'humidité que contenaient 100 parties de terre de Wondelghem, ne devaient pas contribuer pour peu à donner la couleur bleue aux Hortenses.

» Peut-être cette surabondance de corps forme-t-elle la partie constituante qui colore cette fleur; peut-être la grande partie de gaz azote jointe au carbone de fer qu'offre la tourbière de Wondelghem, est-elle la cause unique de la transformation de la couleur de l'Hortense. Cette transformation cesse d'être un problème à résoudre: les qualités colorantes des terres tourbières connues ou des terres préparées convenablement pour les remplacer, procureront aux cultivateurs ces fleurs qui naguères n'étaient connues qu'à Wetteren."

D'après le rapport de M. Charles van Hoorebeke, on a pu établir que c'est le sol de Wetteren qui a contribué à la dégénération de l'Hortense à fleur rouge par le principe alimentaire qu'il lui fournit, et l'analyse chimique permet de croire que c'est à la fixation d'une grande partie de gaz acide carbonique, ou à la présence d'un hydro-sulphure de fer, qu'est dû ce changement de couleur, qui cesse, dès que l'Hortense est cultivée dans une terre de toute autre nature. Ce qui milite en faveur de notre opinion, c'est qu'en arrosant d'une eau ferrugineuse une Hortense à fleurs rouges, plantée dans une terre ordinaire, on obtient artificiellement ce changement.

Cette découverte paraîtra peu importante à quelques personnes; mais ne pourrait-elle point un jour nous procurer dans nos parterres des Pélargoniums ou autres plantes à fleurs bleues?

L'Hortensia (1) paraît sous tous les rapports se plaire à Gand et dans ses environs. Cultivée en pleine terre sans préservatif quelconque, elle a bravé le rude hiver de 1822 à 1825, et moins rebelle en Flandre qu'à Paris, d'après ce qu'on en dit dans le *Bon Jardinier de 1825*, elle sera assez complaisante pour s'accommoder aussi à nos gelées de printemps. La Société royale d'Agriculture et de Botanique communiquera aux amateurs la nomenclature des plantes que l'expérience a prouvé pouvoir quitter les serres chaudes et les orangeries.

VANILLA AROMATICA.

EPIDENDRUM VANILLA. (LIN.)

ON sait que cette plante sarmenteuse se cultive à St. Domingue : que dans nos climats elle demande la serre chaude et veut beaucoup de chaleur ; mais, on ignore jusqu'à ce jour, si cette plante, encore très-rare en France et cultivée à *la Malmaison*, y a déjà fleuri.

(1) L'Hortense, *Hydrangea Hortensis*, originaire de la Chine, introduite en Europe en 1788, fut dédié par *Commerson*, à *Hortense Lepaute*, épouse du célèbre horloger. Déjà depuis 1756 on tenait de la Virginie l'*Hydrangea arborescens* ; en 1789 et en 1806, la Caroline nous procura l'*Hydrangea radiata* et l'*Hydrangea glauca* ; la Floride l'*Hydrangea quercifolia* ; et l'Amérique du nord l'*Hydrangea lævigata*.

Ces plantes sousligneuses ou arbrisseaux de la famille des saxifragées de M. De Jussieu, se multiplient de marcottes et de boutures.

M. le comte H. Vilain XIII, membre de la Société royale d'Agriculture et de Botanique à Gand, vient d'adresser à la Société une notice exacte sur l'*Epidendrum Vanilla*, cultivé dans ses serres à Wetteren; il a eu l'extrême obligeance d'y ajouter quelques détails sur le CYCAS REVOLUTA, plante d'une floraison non moins rare, à laquelle en 1820 fut adjugée la grande médaille du concours d'été.

L'*Epidendrum Vanilla*, nous écrit-on, était depuis plusieurs années cultivé dans nos serres, toujours entretenu dans la plus grande chaleur, enfermé dans un petit pot, mais pouvant par ses racines s'étendre dans la tannée; il avait déjà acquis une croissance remarquable, lorsqu'une grappe de boutons s'est montrée vers le 1^r Janvier 1823; nous attribuons sur-tout cette apparition à la prévoyance qu'avait eue le jardinier, d'ébrancher fréquemment les tiges sarmenteuses de l'individu: aux premiers jours de Mars, les fleurs se sont épanouies, d'une blancheur verdâtre, se succédant en grappe et diminuant de grosseur vers le bout; elles n'ont pas été de longue durée; la rigueur de la saison a contrarié leur développement et même les dernières venues se sont détachées de la tige sans s'ouvrir.

Buchoz a figuré cette plante dans ses dons merveilleux de la nature, sous le nom d'*Epidendrum Vanilla*, tome premier, planche 65; mais soit l'inexactitude habituelle de cet auteur, soit la faiblesse de l'individu, notre plante est loin d'offrir un aussi grand luxe de fleurs et de boutons.

Le *Cycas Revoluta* (1), a trompé heureusement

(1) Le *Cycas Revoluta*, originaire du Japon, fut envoyé par Rumphius à Amsterdam en 1704; il ne fut introduit en Au-

toutes les conjectures des naturalistes ; il a échappé à la mort que lui prédisaient ces Messieurs depuis 1820 , époque de sa floraison ; il vient même de pousser une couronne majestueuse de palmes , et par la fraîcheur de sa croissance , ce palmier promet de donner bientôt aux botanistes une fleur aussi nouvelle et aussi extraordinaire que la première.

ÉCONOMIE RURALE.

LA Société royale d'Agriculture et de Botanique à Gand , dans l'intention de concourir à l'amélioration des races de bestiaux , dans la Flandre orientale , avait annoncé , en 1822 , qu'elle accorderait : 1° une montre d'or au cultivateur-propriétaire de la plus belle génisse ou du plus beau bœuf couronné au concours des boucheries de Gand , dans la huitaine avant Pâques ; 2° une tabatière d'argent doré , au cultivateur-propriétaire du veau qui aurait été jugé digne de la même distinction ; 3° une houlette d'argent au berger dont l'agneau aurait obtenu les honneurs de l'exposition.

gleterre qu'en 1757. Selon quelques amateurs , le *Cycas Revoluta* aurait fleuri en Angleterre en 1780 — 1790.

Rumphius , Thunberg , Wildenow et plusieurs autres botanistes , ont décrit cette plante sous des noms différens ; les opinions ont toujours été divisées sur le dépérissement de cette espèce de palmier lors de sa floraison : l'individu , dont parle M. H. Vilain XIII , paraît permettre de douter qu'en effet le *Cycas Revoluta* ait jamais fleuri en Angleterre , si toute fois , c'est de ce Royaume que l'on tient que le *Cycas Revoluta* périt , après sa floraison.

Ces trois prix d'encouragement ont été adjugés, l'avant-veille de Pâques, par le jury, en présence des commissaires de la société, et la remise en sera faite aux vainqueurs, dans la séance publique du 29 Juin 1825.

Il a été bien agréable pour la Société d'apprendre, des membres du jury, que ses efforts pour l'amélioration des races de bestiaux, n'avaient pas été infructueux; que, depuis trois ans, les cultivateurs de la Flandre orientale, avaient redoublé de zèle à cet égard, et qu'on ne se rappelait aucune époque où un aussi grand nombre d'animaux abattus se fût disputé les divers prix proposés au concours.

Constantin Hoste, à Gendbrugge, lez-Gand, a mérité la montre d'or.

Pierre Céli, à Oostakker, la tabatière d'argent doré.

Pierre Heye, à Exaerde, la houlette d'argent.

La Société, accordera deux montres d'or, l'une au cultivateur-propriétaire du meilleur cheval de trait ou de labour, de trois à six ans; l'autre au cultivateur-propriétaire de la plus belle vache à vèler, de trois à cinq ans, qui se seront fait distinguer à la foire de Gand du 9 Mai 1825.



La Société, dans sa prochaine séance d'été, saisira l'occasion de proposer divers prix pour l'encouragement des plantations de *Larix* et de *Melèzes*, dans les Provinces méridionales du Royaume.

On sait que l'écorce des jeunes *Melèzes* ou *Larix* est astringente, et s'emploie beaucoup en Allemagne dans les tanneries; elle pourrait en conséquence être employée utilement en ce pays, pour y remplacer l'écorce du chêne.

Extrait du Discours prononcé par le Président de la quatrième classe de l'Institut royal des Pays-Bas, à la séance publique du 2⁴ Novembre 1822.

Ce discours, écrit en hollandais, présente quelques réflexions sur l'état des Beaux-Arts dans le Royaume.

IL a été bien satisfaisant pour nous, dit l'orateur, de reconnaître à la dernière exposition publique qui eut lieu à Amsterdam, combien nous avons fait de progrès dans un art qui naguères illustrait notre patrie. Il semblait, à l'aspect de cette foule de tableaux qui ornaient le salon, qu'on sentît renaître l'espoir de voir bientôt l'École Belgique reproduire ses Van Dyk, ses Van der Helst, ses Bakhuizen, ses Van de Velde. L'observateur, ami et juge de l'art, a pu se convaincre des avantages réciproques de la fusion de nos écoles; une belle simplicité, une imitation parfaite de la nature, basées sur le vrai et sur le vrai seul, y signalaient les productions des premiers maîtres. L'œil n'y était pas fatigué de la répétition de ces sujets toujours les mêmes, où les divinités mythologiques, éternellement représentées sous le même costume, ne font, ne disent que ce qu'elles ont toujours fait et toujours dit; de ces sujets où, sans une connaissance parfaite de la fable il aurait été impossible de comprendre l'intention de l'artiste et de saisir ce qu'il pouvait y avoir de défectueux dans

sa manière d'exprimer le caractéristique, le pathétique ou le grandiose.

C'est en unissant la simplicité, qui distingue l'école hollandaise, au sublime dont elle est susceptible, que les artistes ont traité des sujets dans lesquels les passions, les douces passions de la mélancolie et de la douleur excitent la compassion des spectateurs même les moins exercés. Quelques-uns des événemens les plus mémorables de notre histoire et de celle d'autres peuples y sont représentés de la manière la plus satisfaisante et présentent un caractère plus grand que la plupart des précédentes productions des peintres d'histoire de l'école hollandaise; l'architecture, les costumes, les usages y sont le plus généralement rendus avec exactitude; l'expression des sentimens y est telle que peu de mots suffisent aux moins instruits pour se mettre au fait de l'événement; les sujets, intéressans pour l'histoire en général, et en particulier pour la nôtre, en sont instructifs et propres à recueillir, à stimuler l'esprit national. La vérité et la simplicité, particulières à nos artistes, se reconnaissent même dans quelques tableaux peints en Italie par un maître de l'école Belgique, (1) et qui nous reproduisent si agréablement le costume des divers habitans de cette contrée pittoresque.

Parmi les tableaux de mérite, destinés à retracer les scènes de la vie domestique, plusieurs ont de la jovialité, mais aucun n'offre rien de ce trivial, de cette immoralité, auxquels on s'est si souvent abandonné dans les productions de ce genre.

Le paysage, cette étude chérie de l'école Hollandaise, s'y distingue au premier rang; les artistes, dans

(1) M. Navez, de Bruxelles.

le choix des sujets, ont évité le trivial, l'ignoble, le bizarre, confondus autrefois avec le pittoresque ; on trouve dans les principaux morceaux une forte et véritable expression poétique ; des ruines ombragées d'arbres, au travers desquelles se joue agréablement la lumière du soleil ; des scènes intéressantes de la vie rustique, représentées de main de maître ; des accidens de lumière et d'ombre produits par le mouvement des nuages, ou par la nature dans son costume d'hiver, y indiquent le véritable sentiment de la peinture et démontrent que l'école Hollandaise a repris son caractère. Quelques marines rappellent le faire de *Willem van de Velde* et de *Bakhuizen* ; et quoique peintes d'une manière originale, elles n'auraient pas déshonoré le pinceau de ces grands maîtres.

L'art du statuaire, dont le goût semblait depuis quelques années avoir disparu parmi nous, a aussi fourni la preuve qu'il n'était pas demeuré stationnaire ; au nombre des pièces, d'un mérite très-réel, qu'il a produites, on doit distinguer le buste de la première actrice des Pays-Bas ; une imitation fidèle de la nature jointe à un goût pur et à un style élevé, caractérisent le talent de l'auteur (1).

L'art numismatique se relève aussi dans le Royaume ; nous avons à regretter qu'une médaille, achevée depuis l'exposition, n'ait pu en convaincre le public ; le talent et le goût avec lesquels cette médaille est exécutée, font honneur à l'artiste et lui auraient assuré l'approbation de tous les connaisseurs (2).

(1) M. Gabriel, d'Amsterdam, membre de l'Institut royal.

(2) Cette médaille a été gravée pour l'Institut, par M. Braemt, de Gand ; elle est supérieure en mérite à celle du même artiste, qui fut décernée aux fabricans, lors de l'exposition des produits de

Ainsi, bien que, dans une institution de cette nature, il y ait nécessité d'admettre des productions d'un mérite inférieur, l'ensemble n'en a pas moins montré que chaque année ajoute dans ce Royaume au perfectionnement des beaux-arts.

HISTOIRE DE LA BELGIQUE,

Par J. J. DE SMET, *Professeur de Rhétorique au Collège d'Alost.*

M. J. J. de Smet, professeur de rhétorique au collège d'Alost, a aussi voulu brûler un grain d'encens sur l'autel de la patrie, ce sont ses expressions, et il nous a donné un nouvel abrégé de l'histoire de la Belgique. La patrie accueillera avec reconnaissance le grain d'encens de M. De Smet. Son abrégé remplit le but qu'il s'est proposé, et ceux qui en prendront lecture, reconnaîtront qu'il a eu raison de choisir pour devise: *Craignez Dieu, Respectez le Roi, Aimez vos Frères.* C'est la devise des bons citoyens, elle lui appartenait.

M. De Smet a mis de l'ensemble dans sa narration,

l'industrie nationale. M. Braemt vient d'être nommé graveur de la Société générale pour l'encouragement de l'industrie et du commerce, établie à Bruxelles; l'activité de cet artiste lui permettra sans doute encore, tout en satisfaisant à ses engagements envers cette Société, d'étudier et d'approfondir le secret de son art et d'exécuter les travaux numismatiques dont on pourrait le charger.

Note du Traducteur.

et ce n'était pas le moins difficile; il n'a pris que les faits importans, les a resserrés le plus qu'il lui a été possible, et ses époques, toutes bien déterminées, sont suivies chacune d'un aperçu général sur les mœurs de nos ancêtres, sur leurs progrès dans les sciences et dans les arts; il en résulte, comme il le fait très-bien observer lui-même, une diversion agréable au récit trop uniforme des sièges et des batailles dont se composent presque uniquement les annales des peuples.

Son introduction, où il traite de l'état de l'ancienne Belgique, est un excellent résumé de tout ce qui a été écrit de mieux sur cette matière par les historiens nationaux et étrangers. Son style est celui de l'histoire, ses réflexions celles d'un philosophe chrétien, et il est peu d'abrégés dont la lecture soit plus instructive et plus intéressante.

Ces éloges pourraient sembler exagérés; mais, pour que le lecteur puisse en juger par lui-même, nous transcrivons ici un extrait de l'ouvrage de M. De Smet, dans la partie où il jette un coup-d'œil rapide sur l'état de lettres et des arts, pendant la quatrième époque.

» La cour du bon duc Philippe, qui se tenait le plus souvent à Bruges, surpassait en magnificence toutes les cours de l'Europe. Ce prince était craint et respecté comme un des plus grands souverains de la chrétienté, les Turcs même le redoutaient et lui donnaient le titre de *Grand Duc des pays occidentaux*.

» C'était particulièrement dans la parure que les hommes et les femmes étalaient à l'envi tout leur faste: à la guerre même on affectait de revêtir les plus riches armures. Quand le duc partit pour la conquête du Luxembourg, il menait à sa suite dix-huit superbes chevaux de main, couverts de velours noir aux armes de Bourgogne, et

orné de clous d'or. Les pages brillaient d'or et de perles; une seule *salade* (espèce de casque) était de la valeur de cent mille écus d'or. Le duc sur-tout était richement armé, et le harnois de son cheval étincelait de pierreries. Quoique toujours en guerre, Charles le Téméraire n'avait pas moins de goût que Philippe pour cette magnificence, et la cour impériale fut saisie d'étonnement, quand elle vit toute la splendeur de la maison de Bourgogne, dans la conférence que Charles eut à Trèves avec l'empereur Frédéric III. Les particuliers imitaient leurs princes, les domestiques même rivalisaient de luxe avec leurs maîtres, et la dernière classe du peuple s'habillait de soie et de velours.

» La chevalerie brillait encore de tout son éclat sous Philippe-le-Bon, et c'est de son tems que le chevalier Jacques de Lalaing alla chercher des aventures et montrer sa bravoure par toute l'Europe; mais le duc porta un grand coup à la chevalerie en instituant l'Ordre de la Toison d'Or, un des plus anciens et des plus illustres de l'Europe. Il l'institua à Bruges (1450) pendant les fêtes qui suivirent son mariage avec Isabelle de Portugal, et la grande-maîtrise en demeura aux ducs de Bourgogne. Au collier qui était d'or, pendait une toison semblable à celle que Jason conquit dans la Colchide, sans doute pour montrer que l'éducation des moutons et les manufactures de laine étaient les sources principales de l'opulence de la Belgique.

» Les faveurs dont Philippe-le-Bon, Charles le Téméraire et Marguerite d'Autriche comblèrent les artistes, firent faire à la musique des progrès remarquables. Les Belges, nés avec un génie heureux pour cet art, s'y appliquèrent avec zèle et en furent les restaurateurs. La plupart des premiers musiciens que la France ait

eus, étaient Flamands. En Italie, ils acquirent une si grande autorité en perfectionnant le contrepoint, qu'ils firent passer leur goût national dans la musique italienne. En France, Josquin Des Prez, doyen du chapitre de Condé, fut un des premiers réformateurs de la musique; Aubert Ockergan, né en Hainaut, passait pour le plus célèbre musicien sous Louis XII; en Italie, Jean le Teinturier, chanoine de Nivelles sa patrie, fonda à Naples une école de musique qui devint célèbre; Simon van der Eycken de Bruxelles, s'acquit une telle réputation qu'il fut nommé maître de musique de la métropole de Milan; Cyprien Rorus de Malines, le fut à Venise; Orland de Lattre, né à Mons, nommé en Italie Orlando di Lasso, fut appelé le prince des musiciens de son tems.

» La peinture, qui n'avait fait que languir jusqu'au quinzième siècle, acquit pour ainsi dire une existence nouvelle, par la découverte de Jean Van Eyck. Ce peintre, né à Maeseyck, mais connu sous le nom de Jean de Bruges, était employé à la cour du bon Duc; cherchant un jour un vernis pour donner du brillant à ses tableaux, il s'aperçut que l'huile de noix ou de lin, mêlée aux couleurs, faisait un corps solide et éclatant qui pouvait se passer de vernis. Sa découverte passa bientôt en Italie et dans le reste de l'Europe.

» Ces tems furent féconds en découvertes, sur-tout dans la Belgique. A l'invention de la peinture à l'huile, Jean de Bruges ajouta plusieurs procédés pour colorer le verre dans la pâte. Louis Berken, de Bruges, trouva le moyen de tailler et de polir le diamant (1476): les Anversois ont perfectionné le secret de Berken au point que, presque jusqu'à nos jours, des souverains étrangers leur confièrent les diamans de leur couronne. On

ne peut démontrer que les Belges aient inventé le carillon; mais aucun pays n'y a des prétentions mieux fondées, et n'offre des carillons aussi anciens, aussi nombreux et aussi parfaits que ceux de la Belgique. Philippe-le-Bon fit transporter à Dijon la belle horloge à carillon de Courtrai; celle d'Alost fut achevée en 1487. Les dentelles, qui formaient naguères une branche si considérable de commerce, sont dues aussi à la Belgique, et nulle part elles n'ont été portées à une si haute perfection qu'à Malines, Bruxelles et Valenciennes.

» A leur retour des croisades, les Belges charmés des tapisseries de haute-lice qu'ils avaient vues dans le Levant, songèrent à en travailler eux-mêmes et parvinrent bientôt à surpasser leurs maîtres. Les pontifes et les rois recherchèrent les tapis de la Belgique. Le duc de Mantoue fit venir en Italie deux ouvriers Flamands pour exécuter, sur les dessins de Jules Romain, une superbe tenture, représentant des sujets de l'histoire sainte. Ce fut le fameux Jans, de Bruges, qui établit depuis en France la manufacture devenue si célèbre sous le nom de *manufacture des Gobelins*.

» Un nouveau monde, que Colomb avait ouvert aux Européens, augmenta la richesse d'Anvers, qui fournissait les principaux objets du commerce aux pays récemment découverts. Ces quais et ces canaux si commodes pour le trafic, cette bourse, modèle de celles de Londres et d'Amsterdam, et ce magnifique bâtiment construit pour les négocians de la Baltique, sont encore aujourd'hui des monumens de l'ancienne grandeur de cette ville commerçante.

» Le règne de Charles-Quint fut l'époque de la plus grande prospérité d'Anvers. Un seul négociant, nommé Jean Daens, prêta à l'Empereur 2,000,000 de florins; aussi

généreux que riche il invita le prince à dîner, et jeta au feu à la fin du repas le billet d'obligation : » sire, » dit-il, je suis trop bien payé par l'honneur que me » fait votre majesté.”

» Philippe-le-Bon, à qui aucune sorte de gloire n'était étrangère, se déclara aussi le protecteur des savans. Il augmenta considérablement la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles. Son successeur également ami des lettres, même au milieu du bruit des armes, portait toujours sur lui la Cyropédie traduite en français, et elle fut trouvée parmi ses bagages après la bataille de Nancy. Les troubles continuels qui agitèrent la Belgique sous Marie et Philippe-le-Beî, ne leur permirent pas de suivre en cela l'exemple de leurs prédécesseurs. Mais sous le règne de Charles-Quint, et sous la régence de Marguerite sa tante et de Marie sa sœur, les lettres furent protégées hautement. Marguerite, si célèbre par son esprit, sa gaîté et ses malheurs, accueillit les gens de lettres et fit plus par son zèle et son amour pour le progrès des arts que les souverains les plus puissans. Elle écrivait très-bien en prose et en vers.

» Parmi les savans qui furent attachés à cette Princesse, on distingue Corneille Agrippa, Ramacle de Florennes, poète latin, et sur-tout Erasme. Ami d'Erasme, Clénard de Diest donna une grammaire grecque encore estimée des savans. La grammaire latine de Despautère de Ninove fut long-tems en vogue dans la France et dans les Pays-Bas.

» La science aussi utile qu'agréable de la botanique, comptait déjà parmi les Belges des favoris distingués, dont les écrits sont dignes d'être consultés même aujourd'hui. Charles de l'Ecluse d'Arras a mis dans ses

ouvrages de botanique l'exactitude la plus scrupuleuse ; il devint le directeur du jardin des plantes des empereurs Maximilien II et Rodolphe II ; Robert Dodoëns ou Dodonée, né à Malines et médecin des mêmes empereurs, est connu par son herbier ; Mathias de Lobel, né à Lille, a donné plusieurs ouvrages estimés. Auger de Busbec de Comines, célèbre diplomate, fit présent à l'Europe du lilas qu'il apporta de Constantinople.

» L'érection de l'université de Louvain avait beaucoup contribué à répandre parmi les Belges le goût des sciences. Cette école, justement célèbre dans toute la chrétienté, fondée en 1425 par le pape Martin V, reçut depuis plusieurs beaux privilèges des pontifes et des souverains ; le nombre des professeurs fut porté à cinquante-huit, et plusieurs riches fondations furent établies par des particuliers pour l'entretien des élèves.

» Au quinzième siècle la découverte de l'imprimerie vint reculer les bornes des connaissances humaines. Cet art aussi dangereux qu'utile, fit tomber celui de la calligraphie, et en multipliant les livres rétrécit peut-être l'esprit humain. Les auteurs négligeant le grand livre de la nature, ne pensèrent et n'écrivirent plus que d'après les autres. Harlem et Mayence se disputent cette découverte ; mais il est sûr que Thierrî Martens ou Mertens d'Alost, est le premier qui l'ait apportée dans nos Provinces méridionales ; il imprima dans sa ville natale en 1473. Il avait des liaisons intimes avec les écrivains les plus illustres de son tems ; ses éditions et particulièrement celles de quelques auteurs Grecs, sont si belles et si exactes, qu'on peut, sans exagération, le nommer l'*Alde* des Pays-Bas.

» Les édits des souverains et les coutumes municipales, que Charles-Quint fit recueillir, constituaient le droit

Belgique. En général, chaque bourgade et chaque ville des Pays-Bas avait un corps de magistrature, et un officier qui veillait au maintien de l'ordre, sous le titre d'amman, de bailli, d'écoute, etc. Charles le Téméraire institua en 1473 un parlement, à Malines, pour l'administration de la justice. Ce grand conseil était le premier tribunal des Pays-Bas; il jugeait par arrêt, et il n'y avait d'autre recours contre ses jugemens, que les grandes revisions; il s'acquit une telle réputation de justice, que l'on vit plus tard des puissances étrangères le prendre pour arbitre dans leurs différends.

»Jusqu'au quinzième siècle, les princes n'entretenaient point de troupes réglées; ce fut Philippe-le-Bon qui, dans la longue guerre qu'il fit à la France, commença à tenir sur pied quelques troupes soudoyées, qu'il congédia à la paix d'Arras. L'exemple de Charles VII et de Louis XI, obligea nos souverains à changer de plan. Charles le Téméraire obtint des états un subside de 140,000 florins par an, porté ensuite à un million, et le duc fut à même d'entretenir un corps de 18,000 combattans. C'était la plus belle milice de l'Europe et la mieux tenue; elle s'acquit sous Philippe-le-Bel et Charles-Quint, autant de célébrité par sa bravoure que par sa discipline. La cavalerie, connue sous le nom de *bandes d'ordonnance*, contribua beaucoup aux victoires de l'Empereur; elle était unique dans toute l'Europe, et devint l'école militaire de la noblesse.»

Cet extrait, qu'il nous a fallu abrégé, justifiera suffisamment ce que nous avons dit du style et de l'esprit philosophique de l'auteur; les dernières lignes de son ouvrage acheveront d'en donner une idée. Enfin, dit-il, » La victoire de Waterloo consolida l'existence du nouveau royaume des Pays-Bas et assura les institu-

tions qu'on allait lui donner. Puisse la sollicitude d'un souverain, ami de son peuple, et la sagesse des deux chambres, parvenir à faire régner entre les Belges et les Bataves, cette union et cette concorde qui sont le gage assuré de la prospérité des empires! ”

FABLES DE M. DE STASSART,

5^{me} Édition.

LE nombre des éditions de ce recueil en fait assez l'éloge; peu de livres ont joui du même honneur. Au reste, nous ne pourrions, en le louant, que répéter ce qu'on a dit, puisqu'à deux fables près, cette édition ne diffère en rien de la quatrième. Les deux pièces ajoutées sont, *Le crapaud* et *Le cheval et l'âne*. La première est plutôt une moralité, un trait de satire, qu'une fable; la seconde développe parfaitement l'idée que, si nous sommes portés à oublier promptement les arrêts de la critique, nous le sommes encore plus à nous ressouvenir de ses éloges. L'une et l'autre est fort bien écrite, et ne dépare point le recueil. L'auteur les avait adressées avant l'impression à la Société royale des Beaux-Arts, à Gand, pour se conformer au règlement de cette société qui invite tous ses membres à lui envoyer par an chacun deux pièces de leur composition.

BULLETIN DES ARTS ET DES SCIENCES.

SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS A GAND. — EGMONT.

LA Société royale des Beaux-Arts et de Littérature à Gand avait proposé pour le concours de 1820, un mémoire à écrire sur » Lamoral, comte d'Egmont, considéré comme citoyen, sujet du Roi, général, homme d'état, homme privé.»

Une seule réponse envoyée à la Société, fut jugée trop défectueuse pour obtenir le prix et le sujet fut remis au concours; cependant pour encourager le concurrent, on crut devoir lui accorder une mention honorable, et l'ouverture du billet fit connaître que *M. P. J. Brunelle*, de Bruxelles, en était l'auteur.

Cette année quatre mémoires sont parvenus sur la même question; trois seulement ont pu concourir. La commission (1) nommée pour en faire l'examen, en a

(1) Cette commission était composée de MM. le chevalier Camberlyn, l'un des directeurs de la classe de littérature; Raoul, professeur à l'université; Van Bommel et Lebrocqny, professeurs au collège royal; Cornelissen, secrétaire-inspecteur de l'université; et L. De Bast, secrétaire de la société. M. le professeur Van Bommel n'a pu assister à toutes les réunions de la commission, ayant eu le malheur de se casser la jambe le 5 Janvier 1823; mais comme il avait déjà vu les pièces, il n'a pas manqué d'envoyer son vote à la commission. Depuis quelques jours il a repris la direction de sa classe à la grande satisfaction de ses nombreux amis et des élèves dont il se fait respecter et chérir.

distingué deux, l'un portant pour épigraphe : *Dulce et decorum est pro patria mori.* (Horat.), et commençant par ces mots : *Athènes voulut que dans le tableau*, etc. L'autre : *Una mihi belgæ Belgarum gloria curæ.* L'un et l'autre contient un exposé rapide des principaux faits et gestes de Lamoral, comte d'Egmont, avec des détails authentiques sur le fatal moment de sa mort. Il est vrai que, s'ils présentent tous deux une esquisse historique, pleine d'intérêt, et généralement puisée à de bonnes sources, on regrette de n'y pas trouver quelques unes de ces considérations politiques et morales qui devaient naître du sujet; ces deux mémoires rentrent, par leur texte et par la méthode qui en a dirigé la rédaction, dans ce qu'on appelle en Hollande et en France, des *éloges historiques*; mais la société royale n'avait pas demandé un éloge proprement dit. Il s'agissait de montrer : » *Lamoral, comte d'Egmont, citoyen, sujet du Roi, général, homme d'état, homme privé.* » Manière de poser la question, d'où il pouvait résulter que quelqu'un des concurrents censurât telle ou telle circonstance de la vie du comte d'Egmont.

L'examen des mémoires a eu pour résultat que l'un et l'autre ont paru mériter des distinctions; mais l'un des deux ayant été jugé supérieur à l'autre, le médaillon d'or a été décerné à celui qui porte pour épigraphe : *Dulce et decorum est pro patria mori*, (Horat.) et quoiqu'il n'y eût pas de second prix, la société a voulu témoigner sa satisfaction au deuxième, en lui présentant un médaillon d'honneur.

L'auteur du premier mémoire a été reconnu être M. *Laitat*, à La Haye; l'auteur du deuxième, M. *Pierre-Joseph Mangez*, avocat à Bruxelles.

Sur les deux médaillons sont désignées allégoriquement les attributions des six classes de la Société des Beaux-Arts ; la légende indique le nom de l'auteur ; l'exergue, le titre de la société et le millésime ; sur le revers, pour le vainqueur, on lit :

QUOD
ELOGIO
LAMORALLI EGMONDANI
SOLUTA ORATIONE
CONSCRIBENDO
PRAE CETERIS
EXCELLUISSE
JUDICATUS FUIT
NUMISMA AUR

DD.

le revers, pour l'accessit, est le même, à l'exception des derniers mots

VICTORI PROXIMUS
ADCESSISSE
JUDICATUS FUIT
NUMISMA ARG.
DD.

INSTITUT DES PAYS-BAS.

LA deuxième classe de l'Institut royal des Pays-Bas porte à la connaissance du public, que sur la question d'histoire proposée au concours de 1820, en ces termes :

» *Un mémoire sur la confédération des Provinces des*
» *Pays-Bas dans l'année 1576, connue sous le nom de*
» *Pacification de Gand, dans lequel on développe his-*
» *toriquement et sous un point de vue philosophique,*
» *les causes qui ont amené ce traité, et qui l'ont dis-*
» *sout en si peu de tems, ainsi que ses conséquences*
» *favorables et nuisibles.*»

Deux mémoires lui ayant été envoyés, le premier en hollandais et le second en français, tous les deux ont été reconnus défectueux sous plusieurs rapports, et qu'en conséquence la classe les a jugés indignes du prix offert, et a retiré la question.

Qu'un seul mémoire est parvenu à la classe sur la question suivante :

» *Qu'elle a été l'influence de la littérature étrangère, notamment celle de l'Italie, de l'Espagne, de la France et de l'Allemagne sur la langue et la littérature hollandaise, depuis le commencement du quinzième siècle jusqu'à nos jours ?* »

Qu'en général l'auteur s'est trop étendu sur l'histoire de la littérature, et qu'il a quelquefois perdu de vue le véritable objet de la question ;

Qu'il s'est aussi trop exclusivement occupé de la poésie et qu'il a négligé la prose et les moyens par lesquels elle s'est formée ; que par une suite nécessaire le mémoire ne dit rien ou ne parle qu'incomplètement de l'influence que la langue française, sur-tout depuis la révocation de l'Édit de *Nantes*, et la langue allemande dans les derniers tems, ont exercée sur le hollandais ; considération d'autant plus importante, qu'il est facile d'observer dans les ouvrages qui paraissent journellement, sans exception même de ceux qui s'occupent de la langue, combien l'allemand dénature la pureté et l'originalité du hollandais ;

Que d'ailleurs l'auteur a passé sous silence l'influence de la littérature espagnole, très-remarquable sur-tout à l'égard de la poésie et du théâtre, ainsi que tous les ouvrages du sixième siècle, quoique cette littérature fût nommément comprise dans la question ;

Que malgré tous ces défauts, la classe a cru devoir reconnaître :

1° Le grand mérite du mémoire, dans lequel l'auteur a prouvé par des argumens irrécusables que les Pays-Bas ont maintenu leur indépendance littéraire contre toute influence étrangère, en dépit même de l'oppression et de la conquête;

2° L'étendue et la difficulté d'une question, dont la solution présuppose un auteur également versé dans la littérature du pays, et dans celle des principaux peuples de l'Europe;

3° La connaissance de l'histoire, de l'état de chaque pays et des circonstances étroitement liées à la littérature et à l'histoire littéraire de chaque nation;

4° L'usage des langues étrangères, la liberté de conception, la justesse de goût, nécessaires pour résoudre la question proposée;

5° La nouvelle route que s'est frayée l'auteur, en parcourant, dans la direction indiquée, le terrain de l'histoire littéraire générale de l'Europe, qui n'avait point encore été considérée sous ce point de vue par ses devanciers.

La classe en comparant ce qu'il y a de vraiment méritant dans le mémoire, ainsi que les difficultés surmontées avec les défauts encore existans, s'est vue disposée à l'accueillir favorablement. Dans l'attente que l'auteur voudra bien tirer parti des observations précitées et de celles qui pourront lui être communiquées, pour compléter et perfectionner son travail, et d'après l'art. 53 de son règlement, portant que l'approbation donnée au tout, ne s'étend pas aux opinions énoncées par l'auteur, particulièrement sur le mérite de quelques auteurs célèbres, la classe a décerné la médaille à l'auteur de ce mémoire, lequel, à l'ouverture du billet cacheté, a été reconnu appartenir à *M. Guillaume de Clercq*, à Amsterdam.

La classe, d'après l'autorisation accordée par Sa Majesté, propose une médaille d'or de la valeur de 500 fl. ou cette somme en argent, pour la solution de la question suivante :

» *Quelles sont, sur-tout d'après les monumens his-*
 » *toriques, les révolutions qu'a subies le sol du Royaume*
 » *actuel des Pays-Bas, relativement aux bois, tour-*
 » *bières, dunes, rivières, lacs et en général à toute sa*
 » *superficie?*»

Les mémoires envoyés au concours devront être écrits en hollandais, en latin, en français, en anglais ou en allemand (en caractères italiques) et adressés, franc de port, au Secrétaire-perpétuel de la classe, à l'hôtel de l'Institut royal à Amsterdam, avant le 31 Décembre 1825.

Tous les savans régnicoles et étrangers sont également admis au concours, même les associés et correspondans de l'Institut et les membres des autres classes; les seuls membres effectifs de la deuxième classe en sont exclus.

EXPOSITION DE DOUAI.

LA ville de Douai fait un appel aux artistes du Royaume des Pays-Bas, en les invitant à concourir à l'embellissement de l'exposition d'objets d'art qui aura lieu dans cette ville, pendant le courant de Juillet prochain.

Les amis des arts, comptant sur la protection des autorités, formeront comme en 1821, une société qui aura pour but d'acheter les ouvrages les plus marquans du salon; faciliter ainsi aux artistes le placement des produits de leur genie et de leurs travaux, c'est, comme l'expérience l'enseigne, le moyen le plus propre

d'encourager les beaux-arts; c'est le moyen d'ajouter à l'éclat des expositions, d'agrandir leur influence sur les progrès de l'art et de multiplier le nombre de ses protecteurs.

La ville de Douai, qui donna le jour à plusieurs artistes distingués de l'école flamande, quoique séparée aujourd'hui de la *mère école*, se glorifie de partager l'honneur de son ancienne renommée et se plaît encore à s'entourer des ouvrages et à encourager le talent de nos artistes. A la dernière exposition, plusieurs de nos peintres y ont reçu des distinctions flatteuses; nous espérons que l'appel de 1825 ne leur sera pas moins avantageux et aura les mêmes résultats.

Le salon sera ouvert au public du 6 au 31 Juillet; les artistes de la Belgique sont invités à diriger leurs envois par Lille, bureau indiqué par M. le Directeur-général des Douanes, de manière que leurs productions puissent arriver à Douai avant le 25 Juin.

Les artistes sont invités à joindre aux ouvrages qu'ils désireraient vendre, la note du prix qu'ils voudraient en obtenir.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE GAND.

LA Société décernera tous les ans une médaille d'honneur au propriétaire-cultivateur de douze sortes de *poires* et de six sortes de *pommes*, dites de *dessert*, qui seront reconnues pour être les mieux cultivées et appartenir aux meilleures espèces.

Il est établi comme condition de rigueur, 1^o que les concurrens feront leur déclaration au Secrétaire de la Société, avant la fin de Septembre de chaque année;

2° qu'aux envois des fruits seront ajoutés les noms de chaque espèce avec un billet cacheté, indiquant le nom et la demeure du concurrent ; 3° que les propriétaires des fruits couronnés seront tenus de donner sur leur méthode de culture, tous les renseignemens qui leur seront demandés ; 4° que les envois se feront, franc de port, au Secrétaire de la Société, avant le 28 Janvier.

Il sera également accordé, en 1823, une médaille d'honneur : 1° à celui qui parviendra à cultiver avec succès dans ce pays, une plante légumineuse non encore acclimatée, dont l'espèce sera jugée digne d'être propagée dans le Royaume.

2° A celui qui le premier aura fait mûrir dans nos Provinces méridionales une quantité suffisante de fruits originaires d'un pays plus chaud, et sera parvenu à en assurer la maturation annuelle (1).

Les concurrens pour la première de ces deux médailles, devront faire leur déclaration quinze jours avant l'époque où la plante légumineuse sera parvenue au point de servir à la nourriture de l'homme ; ils devront en outre indiquer l'époque de la plantation ou du semis, la méthode de culture propre à ce végétal, et le pays dont il est originaire.

Les concurrens pour la seconde médaille, devront se faire connaître au Secrétaire de la Société, au moins six semaines avant la maturité des fruits.

Tous les amateurs et cultivateurs des Provinces méridionales du Royaume, sont admis au concours.

(1) M. J. H. Mussche, a offert le premier à la Société en 1819, une quantité suffisante de Fruits du Grenadier, (*Punica Granatum*.) La médaille d'honneur lui a été décernée. M. Dekin, directeur du jardin de Bruxelles, a également obtenu la médaille pour le Neller (*Mespilus Japonica* Willd.) en 1820.

EXPOSITION DES PLANTES A HARLEM.

LA 6^{me} exposition annuelle des plantes à Harlem, aura lieu les 11, 12, 13, 14 et 15 Juin 1823.

La Société invite tous les amateurs, cultivateurs de plantes, fleuristes, etc. du Royaume, à y faire des envois; ils devront, avant le 1^r Juin, en prévenir par écrit M. M. N. Berte, directeur de la société, à Harlem. La nomenclature des plantes devra aussi être envoyée avant le 9 Juin, pour qu'elles soient portées dans le catalogue.

Les plantes adressées, franc de port, au local du salon, rue dite Zylstraat, sect. 5, n^o 239, y seront reçues depuis le samedi 7 jusqu'au mardi 10 à midi; aucun prétexte ne pourra en faire admettre après cette heure.

Le jeudi 12 Juin, une commission fera le choix des deux plantes *les plus rares* et des deux *les mieux cultivées*, auxquelles les quatre médailles seront adjugées.

Ceux qui voudront concourir pour ces prix, sont rigoureusement tenus d'attacher aux plantes qu'ils destinent au concours, une devise ou une marque et d'y joindre un billet cacheté, répétant sur l'adresse la même devise ou marque et contenant le nom et la demeure du concurrent.

Pour faciliter le jugement de la commission, on prie les concurrens de déclarer, » si les plantes sont importées » de l'étranger et depuis quel tems; ou bien si elles » sont élevées dans le Royaume, et quelles ont été » la méthode et la durée de leur culture."

Sont exclues du concours les plantes couronnées aux cinq précédentes expositions.

KONINLIJKE GENOOTSCHAP CONCORDIA, TE BRUSSEL.

HET Koninklijke Genootschap *Concordia*, in deszelfs jaarlijksche algemeene vergadering van den 14 van Louwmaand dezès jaars 1823, heeft voorgesteld om, ter beantwoording tegen den eersten van Sprokkelmaand van den jare 1824, drie prijzen uit te loven op de navolgende vragen :

Vooreerst. Wat is het kenmerkende van het vlaamsch in onderscheiding van het hollandsch, ten aanzien van de spelling en van de hiermede verbonden uitspraak der woorden? Welke zijn de gronden, die, ter wederzijde, voor het hieromtrent bestaande verschil worden aangevoerd, en welke der beide stelsels van spelling en uitspraak, eindelijk, (het vlaamsch of het hollandsch,) zoude men, om daarbij op te geven redenen, vermeen en de voorkeur te verdienen boven het ander?

Ten andere. Wat is het kenmerkende van het vlaamsch in onderscheiding van het hollandsch, met betrekking tot het gebruik van naamwoorden en werkwoorden; zoo wel van die, welke in het hollandsch buiten gebruik zijn, als van de zoodanigen, welke in het vlaamsch gebezigd worden in eene beteekenis, verschillende van die, welke in het hollandsch plaats vindt? — Omtrent het eerste punt, te onderzoeken, welk nut er voor de algemeene nederduitsche taal van het wederinvoeren der verouderde woorden zoude te trekken zijn. Omtrent het laatste punt, op te geven, welke

der verschillende beteekenissen men zoude meenen, als meer overeenkomstig met het oorspronkelijk taaleigen, of om andere, daarbij aantevoeren, redenen, de voorkeur te verdienen? En eindelijk :

Ten derde. Wat is het kenmerkende van het vlaamsch in onderscheiding van het hollandsch, ten aanzien van de verbuigingen der woorden, mitsgaders van de woordvoeging in het algemeen? Welke zijn de gronden, waarop het hieromtrent bestaande verschil berust, en hoedanig, eindelijk, zoude men, om daarbij op te geven redenen, achten dat aangaande dit verschil zoude moeten worden uitspraak gedaan?

De beantwoorders der voorschreven vragen zullen, ten aanzien der eerste en derde, in hunne verhandelingen zich hoofdzaklijk bepalen tot het bijbrengen der gronden of uitspraaken van verdienstelijke taalopbouwers, zonder zich breedvoerig in te laten met de ontwikkeling van hun *afzonderlijk gevoelen*, en, veel min nog, hier uit hunne beantwoordingen af te leiden.

Het Genootschap looft vijf en twintig gouden dukaten uit aan den schrijver van het, der bekrooning waardig en best gekeurde stuk op ieder der bovengemelde onderwerpen.

Alle stukken, als tot de nederduitsche taalkunde betrekkelijk, moeten in de nederduitsche taal (om het even of zulks in den vlaamschen of hollandschen tongval geschiede) opgesteld zijn, dan eene andere hand dan die der opstellers geschreven worden en vrachtvrij met eene zinspreuk en niet den naem der opstellers onderteekend, vóór, of uiterlijk op, den gemelden tijd ingezonden worden aan den Sekretaris van het Genootschap, P. G. van Ghert.

SOCIÉTÉ PROVINCIALE DES ARTS ET DES SCIENCES
A UTRECHT.

Questions proposées au concours, pour être répondues avant le
1 Octobre 1825.

Histoire Naturelle.

I. ON demande : une revue historique et un examen raisonné des améliorations qu'on a essayé de faire, depuis 40 ans, aux baromètres de mer ; sur-tout pour déterminer avec exactitude, l'élevation du liquide dans les tubes, et pour que cette élévation subisse les moindres variations possibles par le mouvement des navires.

II. Il est reconnu d'une part, que la chaleur annulle le magnétisme artificiel, tandis que de l'autre, il paraît constaté par les expériences de SCORESBY et de ERMAN (1), que non-seulement la chaleur augmente l'action du magnétisme naturel, mais qu'on peut même, au moyen de la chaleur, communiquer au fer une force magnétique permanente ; tandis encore que l'intensité du magnétisme de la terre augmente au contraire à mesure qu'on se rapproche des pôles.

On demande : comment on peut concilier ces contradictions apparentes ; et si les phénomènes galvanomagnétiques nouvellement observés peuvent répandre quelques lumières sur ce sujet ?

III. Quelle est l'origine des collines ou monticules de sable qui, à partir du *Gooiland*, s'étendent, en se dirigeant au sud-est, à travers la province d'*Ut-*

(1) Edimb. phil. journal, vol. 4., et Abhandlungen der königl. akademie der wissenschaften in Berlin, 1814. — 1815, pag. 154.

recht jusqu'au Rhin, et de là, reprenant une nouvelle direction vers le nord, traversent la Veluwe jusqu'aux bords de l'Yssel, et renferment une plaine traversée par un ruisseau nommé Luntersche Beek, et par l'Eems qui va ensuite se décharger dans la mer du Sud? — Quelle opinion doit-on se former de ces blocs de granit de volumes différens, qui semblent tombés en roulant de quelque élévation, et, en quelques endroits, forment des couches entières dans ces collines? A quoi fait-on servir les substances qu'elles renferment? sont-elles susceptibles d'être employées à d'autres usages?

IV. Quelles sont les races distinctes de moutons qu'on trouve dans les provinces septentrionales de notre Royaume? — En quoi différent-elles les unes des autres, particulièrement quant à la quantité et à la qualité de la laine? — Quelles sont celles de ces races qu'il conviendrait de conserver pures? — Quelles sont les races dont la laine pourrait être améliorée par des croisemens avec d'autres races; et, dans ce cas, de quelle manière faut-il traiter ces moutons et à quel régime de vie faut-il les soumettre? — Les tentatives pour améliorer nos laines indigènes par des croisemens avec les moutons espagnols ayant presque généralement mal réussi, sur-tout dans nos provinces septentrionales, le but de la dernière partie de la question tend principalement à obtenir une amélioration des races dont la laine est d'une faible valeur, par des croisemens avec d'autres races du pays; ce procédé a été essayé déjà, dans quelques provinces, avec des succès qui font désirer qu'on le répande davantage.

Les concurrens sont invités à faire connaître, autant que possible, par des dessins, les différences des races indigènes.

V. Quelle différence offrent nos sols argilleux dans leur essence et leur fertilité ; sur-tout ceux qui sont situés le long de nos grandes rivières , à proximité de la mer ou entre nos golfes ? D'où résulte leur moindre ou plus grande fertilité , et en quoi cette recherche pent-elle contribuer à nous faire connaître les moyens d'améliorer les moins fertiles de nos terrains argilleux ?

Médecine.

I. Selon les observations de quelques médecins habiles et dignes de foi , il a été reconnu que , dans quelques endroits de notre Royaume , l'emploi de l'*huile de foie (oleum jecoris aselli)* a été d'un effet plus efficace que tous les autres remèdes pour la guérison du *rachitis* , même dans des cas où le ramollissement des os des enfans avait déjà fait de notables progrès : en conséquence on demande :

1^o Une explication succincte et raisonnée des qualités sensibles (*qualitates sensibiles*) de l'huile de foie , telle qu'on l'obtient sans falsification , en y ajoutant l'analyse chimique de ses parties constituantes ;

2^o Une dissertation thérapeutique , sur le degré et le mode d'action qu'exerce , le plus probablement , cette substance , pour fertiliser l'ensemble de la constitution des enfans , et sur-tout pour opérer , avec tant de promptitude , l'amélioration du système osseux ;

3^o Un exposé exact d'observations et d'expériences faites par l'auteur , et , s'il était possible , de semblables observations et expériences à lui communiquées par d'autres praticiens , d'après lesquelles la vertu et l'efficacité de ce remède , se trouveraient démontrées ;

4^o S'il s'est présenté des circonstances où s'il a

été fait des observations d'où il résulte que l'huile de foie a été nuisible à l'économie animale, particulièrement en ce qui regarde l'embarras ou le ralentissement dans l'action des premiers organes digestifs ;

5° De quelle manière et en quelle quantité ce remède doit-il être administré ?

II. Quelles mesures a-t-on mises en usage dans les diverses contrées de l'Europe pour surmonter la résistance que les hommes ont opposée à l'inoculation de la vaccine ? Quels résultats ont produits ces mesures, et quelles sont dans ce nombre celles qu'on pourrait adapter à notre patrie ?

Histoire.

I. Depuis cinquante ans, on a introduit, dans la plupart des pays de l'Europe et nommément en France et dans notre patrie, de nouveaux systèmes d'administration publique et locale qui semblent avoir eu principalement pour but l'uniformité et ce qu'on a nommé la centralisation. La Société demande : une revue de ces nouveaux systèmes d'administration, l'exposition des principes qui leur ont servi de base et de motifs, l'historique des principales modifications que ces systèmes ont subies ; et enfin, une réponse à la question suivante : Quels avantages ou désavantages sont résultés de l'adoption des nouveaux systèmes d'administration, et jusqu'à quel point peut-on estimer que la science administrative ait fait des progrès depuis un demi-siècle ?

II. Une revue générale des institutions judiciaires des contrées septentrionales du Royaume au tems de la République ; leur appréciation sous le rapport de la jurisprudence et de la politique.

III. Un rapport sur l'état des écoles à Utrecht aux

X^{me} et XI^{me} siècles; sur leur érection, les matières qui y étaient enseignées, les professeurs qui s'y sont distingués, le bien que ces écoles ont produit, le tems de leur durée et l'époque de leur anéantissement?

La vie de BRUNO, décrite par *Ruetgerus* ou *Rotgerus*, et mentionnée par *Leibnitz*, *scriptorum rerum Brunsvicensium*, tom. 1. pag. 275, parle d'une école à Utrecht sous l'évêque Balderic; *Heda* en fait aussi mention, *historia episc. Ultraj.*, pag. 75. *Saunoi*, de *scholis celebrioribus à Carolo Magno et post eum per occidentem instauratis*, tom. 4. pars 1. cap. 50. pag. 59, parle également d'une école à Utrecht, érigée par l'évêque *Adelbold*, ou même avant lui par ses prédécesseurs suivant *Ausfridus* ou autres; et *Meiners*, dans sa comparaison historique des mœurs du moyen âge, 2^e vol. pag. 584, désigne l'école d'Utrecht comme la plus brillante du tems de l'empereur Henry I.

IV. Une revue historique des colonies Romaines. — Quelle influence ont-elles exercée sur l'agriculture de l'Europe et sur la civilisation des peuples encore grossiers qui habitaient cette partie du monde?

La suite au N^o prochain.

ACADÉMIE ROYALE D'AMSTERDAM.

LE conseil d'administration de l'académie royale des beaux-arts à Amsterdam, ouvrira le concours pour le grand prix bisannuel dans le local de la même académie, le 2 Juin prochain; il aura pour objet la sculpture. Ce prix, dû à la munificence royale, consistera dans la jouissance d'une pension de 1200 florins pendant quatre ans, à l'effet de faciliter au vainqueur le

moyen de continuer ses études en pays étranger et notamment pendant un terme de trois ans en Italie ou dans tout autre état qui sera trouvé plus propre à remplir ce but. L'on n'admettra au concours que des personnes nées dans les Pays-Bas ou de parens Belges, et qui auront fréquenté en dernier lieu, pendant une année, une des académies ou écoles du Royaume.

La sculpture est la partie des beaux-arts la moins encouragée ; nous devons savoir gré à MM. les Administrateurs de l'académie d'Amsterdam, d'avoir fourni aux jeunes sculpteurs l'occasion d'obtenir une palme qui leur donnera le moyen de se perfectionner dans un art dont les premières études offrent peu de ressources à l'élève ; c'est en accordant de pareils encouragemens, que l'on contribuera à former des sculpteurs dignes de marcher un jour sur la même ligne que nos peintres, et que leurs productions plus durables, parvenant à la postérité, attesteront la gloire de notre école régénérée.

Il serait à désirer, pour seconder le but que Sa Majesté s'est proposé en instituant nos différentes académies, que les régences des villes fissent un appel aux artistes pour les engager à se rendre au concours triennal d'Amsterdam et d'Anvers, en leur accordant un indemnité proportionnée à la distance du lieu et au séjour qu'ils seraient obligés de faire dans l'une ou l'autre de ces villes.

*Remise de l'ouverture du Salon d'Exposition d'Objets
d'Art à Gand.*

L'académie royale de Gand, sur la demande des artistes, vient de remettre l'ouverture du salon d'exposition au 4 Août prochain. Les pièces destinées aux différens concours, devront être rentrées avant le 20 Juillet, ainsi que celles qui seront envoyées pour l'exposition.

QUESTIONES IN ACADEMIA RHENO-TRAJECTINA
PROPOSITÆ.

Quæstio Mechanica.

EXPONATUR dilucide et accurate theoria compositionis virium in qualibet directione in spatio agentium, atque conditiones æquilibrii earum definiantur. Perspicuitatis ita habeatur ratio, ut, quæ in propinquo sint, non ex remotioribus fontibus hauriantur. Neque tamen a re alienum est, breviter indicare atque inter se comparare diversas methodos, quibus ad easdem regulas generales constituendas perveniri possit.

Quæstio Chemica.

Quæritur accurata analysis chemica aquarum pluviae, fontium et fluminum urbis Rheno-Trajectinae et agri suburbani: ut inde efficiatur, quales ad potum quotidianum sint saluberrimæ, quales in artibus quibusdam usurpari possint, quales evitandæ sint.

Quæstio Theologica.

Quibus argumentis usus est Tertullianus, maxime in *Apologetico*, pro commendanda ac defendenda religione christiana? Quantum singulis pretium est statuendum?

Quæstio Juridica.

Tradatur doctrina codicis civilis, quo utimur, de præsumtionibus, tum juris tantum, tum juris et de jure, quæ vulgo dicuntur: de his ita disseratur, ut primum communis harum præsumtionum natura investigetur, deinde utriusque speciei vis accurate exponatur, atque hæc omnia idoneis exemplis passim illustrentur.

Questio Medica.

Quandoquidem nostris temporibus hirudinum usus in medicina adeo invaluit, ut multi practici earum applicationem generali sanguinis detractioni præferre videantur; alii vero posterioris evacuationis honorem vindicare pergant: quæritur, quænam harum sententiarum maxime solidis innitatur fundamentis, imprimis, quibusnam in casibus generalis sanguinis evacuatio locali, aut localis generali, præferenda sit.

Questio Literaria.

Quam vim in vitam Romanorum domesticam habuere victoriæ de Tarentinis, tum etiam de Græciæ populis et de Macedonibus reportatæ?

SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE A HARLEM.

DANS ces dernières années, une maladie réputée contagieuse, a régné parmi les pores, nommément dans la Hollande septentrionale, et les opinions diffèrent beaucoup sur le caractère de cette maladie; la Société demande: quelle était la nature de la maladie? Quelles en étaient les causes les plus probables? Quels étaient les symptômes plus ou moins constans qui distinguaient cette maladie de celles qui affectent ordinairement ces animaux? Quels ont été les méthodes et les moyens qu'on a proposés et employés avec le plus de succès pour préserver de cette maladie et pour la guérir?

La Société promet la médaille d'argent et dix ducats à celui qui donnera sur ces questions des solutions pertinentes et concises, avant la fin de Septembre 1825; elle rappelle qu'elle ne demande pas une dissertation

théorique, mais une réponse fondée sur des expériences, et qui soit appuyée d'attestations suffisantes, surtout quant aux succès des moyens de guérison.

Le goût croissant pour la musique vocale fait sentir de plus en plus le manque de *notes mobiles*, tellement qu'il est impossible aux imprimeurs du royaume de s'y en procurer. La Société accordera la médaille d'argent et dix ducats à celui qui confectionnera des *notes mobiles de musique*, propres à l'impression des livres d'église et autres livres de chant, et qui fournira des épreuves aussi parfaites que celles des meilleures fabriques étrangères, telles que celles de Breitkopf et Hartel de Leipzig; le fabricant devra s'engager à en procurer la quantité d'assortimens que demanderont les imprimeurs du royaume. Les échantillons, documens et attestations devront être envoyés avant le 30 Septembre 1825.

NÉCROLOGIE.

La Société d'Agriculture et de Botanique de Gand vient de perdre un de ses membres régnicoles les plus distingués, M. J. B. Mondez propriétaire, à Frasnes, arrondissement de Charleroy. Cet habile agronome, le premier qui ait introduit la culture flamande dans ses terres, est auteur d'un mémoire sur les avantages de cette culture et sur l'abolition des Jachères, mémoire imprimé à Mons, en 1811, et qui lui a valu une médaille d'or, de la Société d'Agriculture de Paris. Une récompense si flatteuse ne laissa pas que de l'exposer à quelques diatribes imprimées; mais il y répondit, comme il convient à un homme instruit, par le silence, et continua à appuyer sa théorie sur la pratique.

La Société se propose, lors de l'exposition prochaine des Fleurs, d'exprimer publiquement ses regrets pour la perte de cet honorable collègue.

ÉTAT du thermomètre de *Fahrenheit*, à la jettée occidentale, autrefois le château d'eau, près de Batavia, pendant le mois de Septembre 1822.

DATE DU MOIS.	AVANT-MIDI.			APRÈS-MIDI.		
	7 heures.	9 heures.	11 heures.	2 heures.	4 heures.	6 heures.
1	82	90	97	96	91	82
2	80	84	94	94	93	84
3	79	86	98	96	94	78
4	87	98	92	90	89	82 ¹ / ₂
5	79	84	97	95	91	84
6	79	87	96	94	94	82
7	81	93	96	93	90	83
8	80	88	91	90	83	81
9	81	92	98	94	93	90
10	82	94	96	94	91	85
11	79	91	96	94	89	81
12	78	90	98	93	88	84
13	79	86	96	94	91	90
14	80	85	94	92	88	81
15	75	84	98	96	91	83
16	80	86	93	94	96	86
17	78	81	89	92	91	83
18	78	88	92	92	89	86
19	79	88	91	92	90	87
20	79	88	91	91	90	86
21	79	88	91	91	90	85
22	78	91	92	91	90	84
23	80	92	92	91	90	86
24	81	89	90	91	89	86
25	80	94	95	93	90	85
26	79	91	95	94	91	88
27	80	93	95	93	92	87
28	80	92	93	92	89	86
29	78	93	94	93	90	87
30	80	92	95	93	91	88
Etat moyen.	79 ¹ / ₂	89 ¹ / ₂	94 ¹ / ₆	93	90 ¹ / ₃	84 ² / ₃

Le thermomètre, attaché à un poteau de 6 pieds de hauteur, à l'abri des grands vents, a été observé à l'ombre par J. Metsers, employé du waterstaat à Molenvliet, à un quart de lieue de Batavia, 15 Octobre 1822.

MESSAGER

DES SCIENCES ET DES ARTS.

II^{me}. LIVRAISON — JUIN 1825.

NOTICE SUR DEUX MONUMENS GRECS DU MUSÉUM
DE LEYDE. (Suite.)

Figure deuxième (1).

CE bas-relief d'environ quatre pieds de haut, de marbre pentélique, semble, dans l'opinion de M. Rottiers, tenir beaucoup de l'école d'Égine; il fut trouvé, en 1818, dans la ligne des tombeaux, à deux cents pas environ hors de l'enceinte d'Athènes, sur l'ancienne route de Thèbes; l'adolescent qu'il représente, a quelque chose de la pose de la figure qu'on désigne, peut-être sans motif, sous le nom de l'*Antinoüs*, et plus

(1) Ces dessins sont tracés sur la pierre par M. *Eug. Verboeckhoven* et les impressions sont faites par M. *Kierdorff*, lithographe à Gand. Ces deux artistes ont porté ce genre de lithographie à un tel point de perfection, que l'on prendrait leurs ouvrages pour des gravures sur cuivre.

Dans le dessin du grand bas-relief, qui nous a été envoyé, nous avons cru appercevoir une couronne sur la tête d'une des figures; mais nous venons d'apprendre par M. Rottiers que ce sont les tresses de la chevelure qui sont arrangées, de manière à ce que, sur un simple trait, on les prendrait pour une couronne.

trivialement du *Lautin* ; de la main droite, il tient un oiseau qui semble au moment de s'échapper, emblème allégorique, peut-être, d'un décès prématuré.

Nous nous bornons à cette description analytique de ces deux figures, qui seront sans doute mieux expliquées dans la description détaillée et historique que les archéologues attendent du profond savoir et du zèle éclairé du jeune professeur que nous avons déjà nommé.

Il est plus que probable que les morceaux importés en Angleterre par lord Elgin, et dans la Belgique par M. Rottiers, seront les derniers d'une certaine dimension, qui pourront être enlevés à la Grèce ; en effet si, dans la lutte que les descendans des Hellènes soutiennent avec tant de valeur et de sacrifices contre leurs oppresseurs, les opprimés succombent, le fer et le feu détruiront le peu qui reste, et si — ce qui est un vœu, un désir ardent de toutes les âmes généreuses, — ils triomphent, loin de détruire ce qui reste de leurs autels, de leurs tombeaux et des images de leurs ancêtres, ils en regarderont la conservation comme une de leurs plus belles conquêtes, et la croix grecque (1) défendra ce qui aura été conservé des Propylées, comme la croix latine, sous Benoit XIV, a défendu le Colysée contre les démolitions et les spoliations qui se succédaient.

Plusieurs autres monumens rapportés de la Grèce par M. *Rottiers* (2), ont été acquis par le Gouvernement pour le Musée de Leyde, entr'autres :

(1) La croix grecque est figurée \oplus ; la croix latine, comme on sait, \dagger .

(2) M. le colonel *Rottiers* (*Bernard-Eugène-Antoine*) né le 15 Août 1772, eut toujours un goût décidé pour les arts ; tout jeune encore, il fréquenta l'académie de dessin dans sa ville natale. Elève en philosophie à Louvain en 1789, les troubles de la Belgique l'en-



Un beau fragment d'un bas-relief, trouvé dans le port Léon (Pirée) près d'Athènes ; ce morceau indique

trainèrent dans la carrière militaire. Il servit par suite LL. HH. PP. les Etats généraux de la Hollande, à l'amirauté d'Amsterdam, et il commandait à bord de Pescadre, une compagnie de mariniens, lorsque, à l'invasion des Français, en 1795, il fut fait prisonnier au Helder. Il passa alors au service de l'Angleterre, où il fut employé dans le corps du quartier-maitre général et il se trouva à l'expédition de la Nord-Hollande, en qualité d'adjudant du général Macdonald. De retour en Hollande après la paix d'Amiens, il fut arrêté par ordre du Gouvernement Français, à l'époque de l'arrestation du Duc d'Enghien, et conduit à Paris, où il subit une longue détention au Temple, et ne dut sa liberté qu'à la réclamation du Roi Louis, qui le plaça dans son état-major ; après quoi, l'amiral De Winter se l'adjoignit comme chef d'état-major dans son commandement-général en Nord-Hollande, pendant 1807 et 1808.

Assez heureux pour prévenir l'orage qui devait réunir la Hollande à la France, il passa au service de Russie, avec la permission du Roi, et fut reçu en qualité de major dans le corps des quartiers-maitres de la suite de S. M. l'Empereur ; l'Empereur après l'avoir envoyé en courrier pour rappeler le Prince Serge Dolgoroucki, son ambassadeur en Hollande, lors de la réunion, le nomma chef d'état-major de la 20^{me} division à l'armée de Géorgie ; il fit plusieurs campagnes contre les Persans et les Turcs, et en 1813, à la tête d'un corps séparé, conquit le beau district d'Oujarli dans la province persanne d'Aderbijaan, où il sut se maintenir jusqu'au traité de paix de Joulistan, qui conserva cette province à la Russie.

Il quitta Tiflis, capitale de la Géorgie, en 1819, dans l'intention de traverser l'Asie mineure, avec son épouse, ses trois fils et une fille cadette âgée de six ans, et de se rendre à Constantinople, où ils se reposèrent pendant six mois des fatigues et des dangers d'un voyage qu'aucune famille européenne n'avait encore entrepris.

De là, il se dirigea vers Athènes, et s'occupa pendant plusieurs mois à faire des fouilles dans les environs de cette ville. Ayant visité la Grèce, il partit de Patras pour les îles Ioniennes ; mais des vents contraires l'obligèrent de relâcher à Parga en Epire ;

encore parfaitement le grand style du beau siècle des arts et fait partie d'une procession qui orna le Pirée, dévasté depuis par Scylla.

Une espèce de vase sépulchral de marbre pentélique, trouvé en 1819, dans les environs du champ de bataille de Marathon. On voit sur le devant de ce vase, un soldat assis avec le bonnet phrygien en tête, se reposant sur son bouclier et faisant de la main droite le salut à un philosophe ou à un ami qui lui tend la main, comme pour prendre congé de lui. On ne saurait douter que ce morceau, précieux par son antiquité, n'ait été

après un séjour de quelques semaines à Corfou, il passa en Italie à bord d'une canonnière que le Gouvernement des Pays-Bas lui offrit ; Il débarqua à Bari ; delà il se rendit par Naples à Rome, où l'appellait une mission pour les Arméniens catholiques de l'Asie ; enfin, après avoir traversé le reste de l'Italie et la France, il est rentré au sein de sa patrie.

Pendant les années qu'il passa en Asie, il forma une collection des plus rares, consistant en plus de six cent pièces d'or, d'argent et de cuivre, des monnaies Parthes, Arsacides, Sassanides, Cufiques, Califes, Persannes et Géorgiennes dont le Duc de Blacas est maintenant possesseur. L'abbé Rainaud, digne élève de M. le baron Sylvestre de Sacy, et M. R., travaillent à l'illustration de cette belle collection, qui sera gravée et imprimée aux frais de Son Excellence.

Outre plusieurs opuscules militaires et mémoires publiés et inédits, nous avons vu paraître de lui, en 1820, une carte *du passage du Caucase*, avec des notes historiques. Elle jette des lumières géographiques sur cette partie du monde si peu connue, et il serait à désirer que les amis du Colonel pussent l'engager à publier une foule d'observations qu'il possède, particulièrement sur les pays entre les deux mers.

M. Rottiers grand croix de l'ordre du Christ, chevalier des ordres de St^e. Anne, St. Vladimir, etc. ; est membre de la société royale des beaux-arts et de celle d'agriculture et botanique de Gand, agrégé de l'académie d'Anvers et membre de plusieurs sociétés savantes.

érigé sur les lieux où l'on déposa les cendres d'un des braves qui tombèrent dans cette célèbre journée. Quoique la sculpture des figures soit bien antérieure au beau tems des arts en Grèce, on y remarque cependant déjà les grandes dispositions qui le firent éclore.

Une lampe de bronze, trouvée dans un ancien tombeau de marbre, à une lieue de Corinthe; M. Rottiers ne la croit pas très-ancienne, mais du bas-empire, sous Justinien, et cela d'après les arabesques en marbre observés, par lui, dans les murs de Trébizonde et de Sinope, où les Turcs sous Mahomet II., employèrent tous les fragmens antiques à réparer les fortifications de ces villes. Souvent dans le moyen âge on s'est servi d'anciens tombeaux pour y enterrer des particuliers.

M. R. vient encore de recevoir plusieurs antiques restées chez M. Dominique Origone, Consul des Pays-Bas à Athènes, et qui se trouvent actuellement aussi dans la collection de Leyde; elles ont été acquises par son fils aîné, Jean-Nép., pendant son dernier voyage en Grèce dans l'année 1821, à bord du brick *Le Triton*, de M. De Lécluse de Bruges; ce dernier envoi consiste dans un grand nombre de pièces, savoir :

Un buste de femme, en bronze, plus grand que nature, parfaitement conservé; c'est apparemment le portrait de la donatrice ou bienfaitrice du temple où ces bustes étaient déposés en son honneur, et dans les ruines duquel on l'a trouvé.

Un grand vase cinéraire, dit vulgairement étrusque. Quand il fut déterré près de Sunium, aujourd'hui Cap Colonne, on y trouva les cendres d'un enfant avec quelques ossemens qui indiquaient l'âge de l'individu. On voit d'un côté une fille de 10 à 12 ans, debout sur un degré devant Minos qui paraît la regarder avec intérêt; elle

est suivie par un musicien armé d'une double flûte, dont il tient l'une de la main gauche, tandis qu'il accorde l'autre de la droite; ensuite paraît son ange tutélaire qui porte un coffret renfermant ses vertus innocentes pour les faire valoir près du Dieu des enfers; de l'autre côté, on remarque sa mère, qui voulant suivre ce cortège funèbre, en est empêchée par une femme, pendant qu'une autre va la retenir par derrière. Ce vase, bien conservé et d'une belle forme, a vingt pouces de haut sur douze de diamètre.

Trois assiettes d'un pied de diamètre, *pièces uniques*. Sur la première on voit un combat de trois guerriers, dont un est déjà terrassé; on y remarque l'oiseau de mauvais augure se dirigeant vers le second, prêt à être percé d'une lance. La seconde représente six figures, dont une porte un faisan et une autre un lièvre; l'ensemble paraît avoir rapport aux fêtes saturnales. La troisième offre deux figures tenant chacune d'une main le lierre qu'on portait aux funérailles. L'une des deux tient de l'autre main un miroir et reçoit la coupe de la mort.

Ces trois morceaux, où tout est traité en silhouette, sont remarquables pour leur rareté; aucun cabinet n'en possède dans ce genre. Ils sont classés parmi les vases antiques qu'on a trouvés en Grèce et qu'on y nomme *Phéniciens*.

Cette collection contient en outre un grand nombre de lampes ornées de bas-reliefs. De petites figures en terre cuite, un bas-relief représentant un chariot de parade tiré par deux chevaux, sous la conduite d'un cocher; plusieurs déesses et entr'elles Lédas assise. Des vases lacrymatoires avec et sans figures. Des coupes de différentes formes, etc.

ANTIQUITÉS ROMAINES ,

*Trouvées dans la commune de Crupet, province de Namur, par
M. M. D. B . . . L., membre correspondant de la Société
des beaux-arts.*

DANS le courant d'Août 1811, le propriétaire de la ferme de Venates, à une demi-lieue environ de la Meuse, sur la rive droite, pour faire plus aisément passer la charrue dans une de ses terres, qui occupe la pente de la montagne, voulut aplanir un petit tertre vers le milieu de cette pente. Ses ouvriers, en creusant la terre, trouvèrent trois tombeaux; leur forme était celle d'un parallélogramme rectangle, long de six pieds environ, large de deux, et profond de deux et demi; ils étaient entourés d'une muraille. Les pierres vers l'intérieur, étaient taillées à la masse; le reste de l'épaisseur du mur était rempli avec du moëllon et lié avec un ciment ordinaire, composé de chaux et de sable; la maçonnerie était très-bien conservée. Rien n'indique que ces tombeaux s'élevaient autrefois au-dessus de la terre; il n'y a aucun doute qu'ils y ont été enfouis dès le commencement; la preuve en est, que l'intérieur du mur n'est composé que de moëllon; ils étaient couverts de grandes pierres plates.

On a trouvé dans l'un d'eux, les os de deux corps humains, assez bien conservés; ils étaient placés en sens inverse, c'est-à-dire que l'un avait les pieds près de la tête de l'autre. Sur la pierre plate qui les couvrait, était taillée une petite figure, peu digne de remarque.

Dans le tombeau opposé à celui-ci, se trouvaient les os d'un homme ; il avait à côté de lui, une lame de sabre, très-rouillée.

Le tombeau du milieu contenait aussi les os d'un homme ; il avait au cou un collier de graines d'émail, qui formaient autant de petites boules percées, ayant la grosseur du bout du petit doigt, de couleur jaune orange ; à côté était placé un petit vase ; c'était certainement un lacrymatoire, quoiqu'il ne ressemble pas à ceux que j'ai vus à Rome et à Naples, et qu'on avait tirés des ruines de Pompeia et d'Herculanum.

Ce tombeau était couvert d'une grande pierre plate, d'environ 8 pieds de long, sur 3 et demi de large, bien équarrie. Sur la partie vers l'intérieur du tombeau, se trouvait l'inscription grecque qui suit, écrite en lettres majuscules ; elles avaient environ un pouce de haut, je l'ai copiée très-exactement :

Γ. ΙΟΥ.
ΜΑΞΙΜΟΥ
ΚΑΙΣΑΡ.

Cette inscription est conforme à celle qui se trouve sur un médaillon de Maxime, cité par le P. Jobert, pour prouver qu'on donnait la couronne de laurier aux Césars aussi bien qu'aux Augustes, parce que dans ce médaillon, il est représenté avec la couronne de laurier et qu'il est appelé César dans l'inscription (1).

On sait que Maxime se fit proclamer César ou Empereur en Angleterre en 383, et que ce fut dans les Gaules, que les légions, mécontentes de Gratien, le reconnurent. Il établit ensuite le siège de son empire

(1) Science des médailles, II. instruc. t. II. p. 3. édit. de Paris, 1759.

à Trèves, où St. Martin vint le trouver. Théodose, quelques années après, défit l'armée de Maxime, et le poursuivit jusqu'à Aquilée. Alors ses propres soldats lui coupèrent la tête et la présentèrent à Théodose.

Je ne connais pas l'interprétation qu'on a donnée à l'inscription grecque qui se trouve sur les monnaies que Maxime a fait frapper. Voici celle que je crois pouvoir lui donner : Γέρων ιουλιος Μαξιμος Καισαρ. (1). Sur toutes les médailles ou pièces de monnaie de Maxime, qui ont été frappées à Trèves, on lit cette légende en latin : D. N. MAG. MAXIMUS. P. F. AVG., c'est-à-dire, *Dominus noster magnus Maximus pius felix augustus*. D'après cela, je pense que le Γ. est l'abrégé du mot Γέρων, qui signifie un sénateur, un homme respectable, ce qui répond assez aux mots *Dominus noster*, des légendes latines. On sait que beaucoup d'Empereurs et de Césars, proclamés tels par l'armée, comme Maxime, ont pris le prénom de *Julius*, voulant persuader qu'ils étaient de la famille de Jules, ce qui a existé jusqu'au règne de Théodose, et ce qu'aura fait Maxime.

Reste à savoir présentement, comment cette inscription s'est trouvée dans l'intérieur d'un tombeau? On peut supposer que la pierre faisait partie d'un monument plus ancien, et qu'ensuite on l'aura prise pour en couvrir ce tombeau.

(1) Le Γ. de l'inscription serait plutôt le monogramme de Γερμανικος. On sait en effet, et plusieurs médailles grecques et latines le prouvent, que Jules Maxime, avait, ainsi que Commode, reçu du sénat, le surnom de Germanicus.

AGRICULTURE. — ABEILLES.

Notice soumise à la Société royale d'Agriculture et de Botanique, par l'un de ses Membres.

VOUS avez désiré, MM., que je fisse quelques vérifications sur un fait annoncé par M. Decouëdic, cultivateur d'abeilles en France; c'est-à-dire sur une espèce de résurrection ou repeuplement spontané des ruches qui périssent de besoin pendant l'hiver ou le printemps.

Vous jugiez que ce fait, s'il se vérifiait, était intéressant sous le double rapport de l'histoire-naturelle et de l'éducation économique des abeilles.

Je viens vous rendre compte de quelques résultats assez remarquables que j'ai obtenus jusqu'ici, en cherchant à remplir vos intentions.

M. Decouëdic annonçait ce fait avec tant d'assurance et de détails, que, malgré la juste méfiance que nous avait inspirée l'ensemble de ses opinions et de ses systèmes, il nous était difficile de lui refuser toute croyance.

D'ailleurs, ce que nous connaissons jusqu'ici de l'histoire-naturelle des abeilles, tout en repoussant les explications données par M. Decouëdic, semblait nous fournir les bases d'une hypothèse, d'après laquelle la résurrection annoncée par ses écrits eût pu s'expliquer plausiblement.

En effet: que dans une ruche que le besoin a fait périr, il y ait, lors de la mort de la reine et des abeilles

ouvrières, 1^o des nymphes ou des vers adultes renfermés, à la manière ordinaire, dans les alvéoles où ils ont été élevés et n'ayant par conséquent plus besoin ni de nourriture ni de soins de la part des abeilles; et 2^o des œufs non encore éclos ou des vers assez jeunes pour pouvoir produire des reines;

Qu'il soit dans les règles d'après lesquelles la nature régit les abeilles que, dans ces occasions, aussitôt que la chaleur naturelle causée par la présence des abeilles à cessé d'exercer son influence sur les nymphes, les vers et les œufs, tout ce couvain cesse de croître et passe à l'état d'engourdissement que subissent beaucoup d'autres insectes;

Qu'au retour de l'été, les nymphes et les grands vers renfermés dans les alvéoles, soient les premiers à se ressentir des effets de la chaleur atmosphérique et des influences de la saison, et à parvenir ainsi naturellement à l'état d'insectes parfaits;

Qu'enfin il soit dans l'instinct de ces jeunes abeilles de soigner de suite le jeune couvain; c'est-à-dire, d'ajouter leur chaleur naturelle à celle de l'atmosphère pour faire éclore les œufs, de nourrir et de soigner les jeunes vers et de donner à un ou à plusieurs de ceux-ci les soins spéciaux qui en font provenir des reines;

Cette hypothèse étant en harmonie avec l'état actuel de la science, je crus devoir la choisir pour guide dans les vérifications que je me proposais d'entreprendre.

J'en eus bientôt l'occasion; en 1816, année mémorablement désastreuse pour la culture des abeilles, de 40 ruches, qu'après la floraison du sarrasin, je ramennai à mon rucher, à peine 2 ou 5 avaient un approvisionnement suffisant pour l'hiver; à force de soins et de dépenses, je réussis à en conserver une vingtaine;

quant aux autres, la douceur et l'humidité de l'hiver et la longue rigueur du printemps de 1817, rendirent mes efforts infructueux; il en périt successivement douze en Janvier et en Février; dans toutes, la moisissure avait envahi l'intérieur et couvrait même les rayons. Peu de jours après la mort des mouches tout y était corrompu et, quoiqu'il pût y avoir de vrai dans la résurrection annoncée par M. Decouëdic, aucune de ces ruches n'offrait la moindre chance d'y participer.

Je ne les jugeai pas non plus convenables aux vérifications que je voulais faire; mais plus tard je réfléchis que si, malgré l'état de corruption, j'y trouvais des alvéoles fermés contenant des nymphes ou des vers adultes, et que d'autres alvéoles renfermassent des restes reconnaissables d'œufs ou de jeunes vers, un grand pas était fait pour convertir en réalité l'hypothèse qui me guidait.

Résolu d'utiliser sous ce rapport, les ruches mortes que j'avais sous la main et les trouvant toutes dans le même état de corruption, j'en pris une au hasard dont j'ôtai les traverses avec les précautions convenables pour déranger ou rompre le moins possible les rayons, que j'enlevai avec non moins de soins.

J'examinai très-attentivement tous les alvéoles et n'y trouvai exactement aucune espèce de trace ou d'indice d'œufs ni de vers; mais dans l'endroit où j'avais le plus compté en trouver, c'est-à-dire, vers le milieu où les deux tiers de la hauteur des 4 à 5 rayons du milieu, endroit que nos cultivateurs d'abeilles appellent *le lit de la mère* (*het moerbedde*), les deux surfaces des deux rayons du milieu et l'une des surfaces de chacun des deux rayons qui les avoisinent à droite et à gauche, étaient encombrées d'abeilles mortes, sur une étendue

circulaire d'environ cinq pouces (ancienne mesure) de diamètre; j'en débarrassai une des surfaces dans l'intention d'examiner les alvéoles; mais j'y trouvai chaque alvéole, sans exception, occupé par une abeille qui s'y était enfoncée, la tête en avant, et de telle manière que l'extrémité de l'abdomen de chacune d'elles faisait saillie d'un peu moins d'une ligne à la surface du rayon. Cet amoncellement de mouches mortes, couvrant d'autres mouches implantées en quelque sorte dans les alvéoles, me parut digne d'attention et semblait décèler un des résultats de l'instinct des abeilles qu'on est toujours tenté de prendre pour le produit d'une prévoyante intelligence; mais quel mystère était caché ici? Allais-je trouver des œufs au fond des alvéoles ainsi abrités? et la nature avait-elle modifié l'instinct des abeilles de manière à leur faire prendre les précautions que je voyais pour la conservation de ces germes, seul reste de la famille éteinte, seul espoir de sa renaissance, de la conservation de l'espèce?

Rien de tout cela ne se vérifia; j'employai plus de deux heures à chercher au fond des alvéoles les œufs que les abeilles y recélaient peut-être; j'épuisai toutes les précautions pour m'assurer si le hasard ou l'instinct des abeilles ne me dérobaient pas l'objet de mes recherches; tout fut inutile; je ne trouvai absolument rien.

Cependant, la formation de ces masses d'abeilles, avait un but; en l'examinant sur la surface opposée à celle qui m'avait occupé si long-tems, la symétrie, la stricte régularité de l'ordre qu'avaient observé les abeilles en s'y rangeant, ne me laissaient plus la possibilité d'en douter; mais quel était ce but? eût-il fallu disséquer une à une toutes les mouches qui composaient le massif, et il n'y en avait pas moins de 2000, je m'y étais résigné,

munauté se dissout dans l'automne, lorsque la saison n'oppose encore aucun obstacle aux recherches qu'elles ont à faire; la femelle de l'espèce cultivée doit, au contraire, avoir nécessairement son abri dans son habitation même; elle n'en aura besoin que dans le cas et au moment où l'épuisement des provisions nécessitera la dissolution de la communauté; ce cas et ce moment sont incertains; ils peuvent survenir dans tout le cours de l'hiver et la femelle serait ainsi trop souvent exposée à une mort certaine, si elle était obligée de quitter son habitation pour chercher un abri.

Les femelles des autres espèces se placent seules dans les abris qu'elles choisissent, et ne trouveront, à leur réveil, aucune ouvrière pour les aider à remplir les devoirs que les lois de la nature leur imposeront; c'est que la nature leur a enseigné à construire seules une nouvelle habitation, à se nourrir et à nourrir leurs élèves jusqu'à ce que celles-ci puissent leur servir d'aides; tandis, au contraire, que les femelles des mouches à miel ne sont instruites à se procurer ni leur propre nourriture ni celle des vers qui naîtront des premiers œufs qu'elles auront à pondre après leur réveil; aussi la reine ou femelle que je venais de trouver, était-elle au milieu d'un groupe d'ouvrières, subissant probablement le même engourdissement qu'elle, lui formant actuellement de leurs corps l'abri qui devait la conserver, et destinées, si rien d'extraordinaire ne les eût fait périr, à remplir, à son réveil, leur portion de devoirs dans la régénération de la famille.

Tout concourait donc à me confirmer que j'étais désormais dans la bonne voie; le but auquel je visais était nettement tracé; il était atteint dès l'instant que, sous mes yeux, la reine et les abeilles d'un massif sembla-

ble à celui que je venais de voir, reviendraient à la vie. Aucune des ruches que j'avais sous la main ne pouvait me laisser cet espoir ; je n'en avais encore exploré qu'une, et les autres ne pouvaient me servir que pour vérifier si ce que j'avais vu était un fait général et toujours identique dans les mêmes circonstances.

En tenant ces ruches renversées et en plongeant la vue entre les rayons, quatre laissaient voir les bords des groupes ou massifs que je voulais y chercher ; je ne vis rien dans les autres et ce fut des premières que je résolus de m'occuper d'abord.

Déjà mieux instruit des soins qu'il y avait à prendre pour ne rien déranger en vidant les ruches, j'ajoutai aux précautions précédentes celle de placer des broches de bois entre les rayons ; ce qui me fit réussir à les extraire en conservant la position respective et les distances qui avaient existé dans chaque ruche.

Dans chacune des quatre, je commençai mon examen en laissant intactes les deux portions latérales des groupes, et, en écartant les deux rayons entre lesquels se trouvait la portion centrale, j'ouvris chaque massif par son milieu et en mis le centre à nu ; les quatre fois, en portant la vue sur ce centre, la reine fut le premier objet qui me frappa ; seulement il arriva qu'il me fallut porter le regard sur le 2^me rayon lorsque je ne la rencontrai pas sur l'autre.

Du reste toujours la même pose, toujours le même entourage et le même ordre régulier observé dans la formation des massifs.

Quatre des sept ruches entre les rayons desquelles je n'avais rien vu, étaient totalement abandonnées ; je n'y trouvai que quelques mouches mortes, accrochées çà et là aux bords et aux surfaces des rayons ou aux traverses ;

circonstance qui ne s'était pas rencontrée dans les ruches où il s'était trouvé des groupes; n'en faut-il pas conclure qu'avant de se grouper, les abeilles obéissent à une impulsion de leur instinct en recherchant et en expulsant les cadavres qui pouvaient infecter leur habitation.

Quoiqu'il en soit, je fus frappé de cette circonstance, en examinant la première des sept ruches, qui, prise au hasard, se trouvait dépourvue de groupe ou massif, et elle me fournit une indication; en retournant les six ruches qui me restaient, je vis des mouches mortes dans trois, mais pas une seule dans les trois autres, ce qui me fit juger que les premières étaient évacuées et qu'il y avait des groupes dans les trois dernières.

L'examen confirma ce jugement. Dans les trois au centre desquelles je trouvai des groupes et des reines, j'eus l'occasion d'admirer quelques traits de plus de cette étonnante ressource dont l'instinct des abeilles est pourvu: celle d'adapter à ce qu'elles ont à exécuter, des modifications souvent très-complicées, chaque fois que des accidens imprévus ou des irrégularités du local qu'elles occupent, offrent quelque utilité ou nécessité à le faire.

Dans les cinq premiers groupes, tout avait offert cette régularité uniforme qui caractérise le plus généralement les œuvres de l'industrie des abeilles, parce qu'à la place qu'ils occupaient, les rayons étaient régulièrement construits, dirigés et espacés. Chaque portion de groupe se composait: d'abord, des mouches enfoncées dans les alvéoles, comme je l'ai dit plus haut; en comblant ces alvéoles, elles applanissaient les surfaces des rayons et servaient de base au reste de la construction; ensuite, de trois ou de quatre cercles

ou enceintes concentriques de mouches, qui toutes avaient la tête tournée vers le centre et l'abdomen vers la circonférence; ces cercles étaient autant de cloisons qui, sur tout leur contour, fermaient hermétiquement, du moins, autant que la vue peut en faire juger, l'interstice entre deux rayons; ils se composaient de trois rangs de mouches; celles de l'un des rangs étaient couchées à plat ventre sur la surface de l'un des rayons; celles du deuxième, l'étaient de la même manière sur la surface du rayon opposé; et celles du troisième, étaient comme intercalées entre les premiers et en recouvrement de l'un et de l'autre; c'est-à-dire, que chaque mouche de ce rang intermédiaire y était posée de manière à combler exactement l'espace existant entre deux mouches du rang qu'elle touchait du dos, deux du rang qu'elle touchait du ventre et les deux qui étaient à chacun de ses côtés. Ce rapport, cette concordance entre la forme et la grosseur des mouches et l'espace qu'elles ont à combler dans une circonstance réglée par la nature, constitue ici un trait de plus de cette espèce d'automatisme auquel Buffon a voulu attribuer et borner toute l'industrie des abeilles; mais, ici comme dans une multitude d'autres circonstances, l'erreur qui accorderait à ces insectes une intelligence égale et quelquefois supérieure à la nôtre, serait beaucoup moins déraisonnable que celle du grand naturaliste.

En effet, il n'y avait plus rien de machinal dans l'organisation des trois derniers groupes que j'examinai; tout, au contraire, y paraissait calcul et combinaison; les emplacements qu'ils occupaient n'avaient rien de régulier dans leur forme ni dans leur étendue; c'étaient des espaces vuides formés accidentellement par des irrégularités plus ou moins compliquées dans la forme et la

direction des rayons ; et chacun des nombreux accidens de ces irrégularités avait, dans l'organisation des groupes, sa combinaison correspondante qui y remédiait plus parfaitement que toute autre qu'eût pu inventer le génie de l'homme ; j'ose presque ajouter que chacun de ces incidens offrait, dans son harmonie avec la régularité de l'ensemble, la solution la plus heureuse d'un problème particulier.

Quoique fort intéressans, les détails de ces combinaisons ne le sont peut-être pas assez pour justifier les longueurs d'une description aussi difficile à faire qu'elle serait fatigante à lire. (*La suite au prochain N^o.*)

CATALOGUE DESCRIPTIF ABRÉGÉ,

Contenant une partie des Arbres Fruitiers, qui, depuis 1798 jusqu'en 1823, ont formé la collection de J. B. van Mons.

M. Van Mons a rédigé ce catalogue, pour ne pas exposer ses correspondans à se tromper sur la nature des fruits qu'il leur avait envoyés, sous des numéros distincts.

Dans un établissement qui ne comprenait pas moins de 80 mille pieds d'arbres, il était difficile de satisfaire à toutes les demandes de greffes, en inscrivant au long le nom des fruits sur des étiquettes, et il paraissait plus simple de marquer sur une bandelette de papier les numéros attachés à l'arbre, sauf à indiquer ensuite les sortes auxquelles les numéros appartenaient. M. V. M... dans l'impossibilité de donner individuellement tous les renseignemens qu'on aurait pu lui demander, a jugé con-

venable de rendre son catalogue public par la voie de l'impression.

L'auteur ne rapporte dans ce catalogue que les espèces qu'il a pu expédier, sous la forme de greffes, telles que le poirrier, le pommier, le prunier et le cérisier. Il a cependant trouvé une méthode pour faire voyager sous la même forme, le pêcher et l'abricotier; elle consiste à écussonner ces espèces sur les sommets ou sur les bourgeons latéraux des pruniers, et à expédier la branche *porte-écusson* avant ou après le développement de l'œil, pour être greffée en fente sur un autre prunier.

Si on demande à M. Van Mons, par quel procédé il est parvenu à obtenir de ses semis, un aussi grand nombre de fruits extraordinaires, en tout genre, et de qualités si exquisés, il répond que sa méthode a consisté à *renouveler* sans cesse les anciennes variétés reconnues pour les meilleures, c'est-à-dire, à ne semer jamais que les pepins et les noyaux des derniers fruits récoltés. Il entre à ce sujet dans beaucoup d'autres détails pour lesquels nous renvoyons à son catalogue.

La greffe sur pieds levés de terre, et par copulation, lui paraît préférable à toute autre, pour le poirier et le pommier. La souffrance commune, dans ce cas, au pied et à la greffe, assure la reprise et détermine une force égale de développement. Cette greffe, ajoute-t-il, pourrait s'appeler *greffe sur genou*, ou *greffe au coin du feu*; c'est la seule que l'on doive pratiquer, mais en fente, pour le paradis et le cognassier.

Une remarque, qui ne doit pas être passée sous silence, c'est que, plus les fruits sont *renouvelés*, moins les variétés qu'on obtient sont précoces.

M. Van Mons a principalement fait porter ses recherches sur le perfectionnement des poiriers. Jusqu'ici cette

espèce ne s'est pas encore reproduite à ses yeux sous une forme identique. Après des milliers d'essais, il a bien trouvé quelques fruits qui se rapprochaient pour la forme; mais alors le port, le bois, le feuillage différaient entièrement, ou bien, s'ils avaient quelque ressemblance, les fruits étaient distincts du tout au tout.

Ces faits, que nous puissions dans l'avis que l'auteur a mis en tête de son catalogue, donneront une idée de ses travaux pomologiques. Ceux qui recourront à l'ouvrage, y verront qu'il serait difficile de trouver, en ce genre, un établissement comparable au sien; que peu d'agronomes ont obtenu des résultats aussi satisfaisans, et que, par les envois multipliés qu'il s'est plu à faire à différentes sociétés d'agriculture et de pomologie, ainsi qu'à une foule de particuliers, le savant professeur a montré qu'il ne travaillait pas moins pour l'intérêt de la science que pour celui de sa gloire.

Nous avons dans nos archives un petit traité du même auteur sur les fruits à pépin. S'il nous autorisait à le publier, nous nous empresserions d'en faire jouir nos lecteurs.

BULLETIN DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

~~~~~  
SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE LIÈGE.  
—————

**L**E secrétaire-général, M. De Gerlache, dans la séance du 25 Décembre dernier, a tracé en peu de mots l'historique de la société, en remontant jusqu'au règne de

Velbruck; il a analysé les rapports des différentes commissions sur les pièces envoyées au concours; il a communiqué des notices intéressantes sur la vie et les travaux des membres ordinaires et correspondans; il a fait mention de l'envoi fait à la société de plusieurs ouvrages, parmi lesquels il a distingué *les Annales du Salon de Gand*, destinées à reproduire par la gravure les tableaux les plus remarquables de notre école moderne; et il a terminé son rapport par l'annonce des questions et des prix, mis au concours pour 1823 et 1824.

L'examen de la pièce envoyée au concours pour *l'éloge de Grétry*, a naturellement amené le rapporteur à parler du procès de la ville de Liège, contre le sieur Flamand-Grétry, et il a réfuté les calomnies de ce dernier contre les Magistrats de la ville. Nous citerons quelques traits de sa réfutation.

» Vous savez, MM., que Grétry, qui aimait sa ville natale autant qu'il l'honorait, avait toujours témoigné le désir que son cœur lui fût renvoyé, et qu'il pria ses héritiers d'accomplir son dernier vœu. Mais l'un d'eux, celui-là même qui avait le plus ouvertement reconnu et le plus formellement exécuté l'ordre de son bienfaiteur, de celui qu'il appelle son oncle, prétend aujourd'hui retenir, sous d'indignes prétextes, un objet sur lequel il n'a nul droit: vous l'avez poursuivi devant les tribunaux pour obtenir justice de ce manque de foi envers Grétry et envers vous.

» Nous venons de lire dans une *Biographie nouvelle*, à l'article *Grétry*, » que ce dernier *avait légué son cœur* à la ville de Liège; mais que notre bourgeois » ayant invité les exécuteurs testamentaires à » l'envoyer *port-franc, par le coche*, la ville en avait » été privée par l'économie de son magistrat! ....» Cette

calomnie est de M. Flamand : permettez-moi, MM., d'entrer seulement dans quelques détails de fait.

» Notre célèbre compatriote mourut le 24 Septembre 1815. M. Flamand, *tant en son nom, qu'au nom de ses co-héritiers*, adressa une requête à M. le conseiller-d'état, préfet de police du département de la Seine, *pour être autorisé à faire extraire le cœur de Grétry, dont il désirait faire hommage à la ville de Liège, sa patrie.* L'autorisation fut accordée ; il fut procédé à ladite opération le 23 Novembre 1815. Le procès-verbal d'extraction porte, que *le cœur a été laissé en la possession d'un Sr. Souberbielle, chirurgien, chargé de l'ambaumer, pour être remis au Sr. Flamand, à l'effet d'en effectuer l'envoi à la ville de Liège.* C'est M. Flamand qui nous fournit ces renseignements dans les notes de son poème, intitulé : *l'Ermitage de J. J. Rousseau et de Grétry*, pag. 268 et 269.

» Le 28 Novembre, M. Flamand écrivit la lettre suivante à M. le maire de Liège.

» Monsieur : je viens de faire faire avec toute la dé-  
 » cence et toutes les formalités d'usage, l'extraction du  
 » cœur de feu notre oncle, du célèbre Grétry, *qui aima*  
 » *toujours si ardemment ses chers compatriotes, ses amis*  
 » *et sa famille, pour en faire hommage à la ville de*  
 » *Liège, sa patrie.....*

» J'ai profité du moment où nous faisons ériger un  
 » monument à sa mémoire pour le faire exhumer, *et*  
 » *pour accomplir le vœu qu'il avait manifesté de son*  
 » *vivant* (relativement à son cœur) : j'ai été assez heureux  
 » pour réussir : *nous en faisons hommage à votre ville.*

» J'ai eu l'honneur d'en instruire M. le préfet de votre  
 » département ; je l'ai prié de me faire savoir *comment*  
 » *la ville prendra possession de ce précieux dépôt!''*

M. le maire de Liège fit à M. Flamand une réponse, en date du 5 Janvier 1814, dont voici quelques passages :

» Monsieur : j'ai sous les yeux la lettre que vous avez  
 » écrite à M. Bailly, mon prédécesseur, le 28 Novem-  
 » bre dernier, et qui lui annonce que les volontés de  
 » M. Grétry ont été de faire hommage de son cœur à  
 » la ville de Liège, sa patrie. *L'honorable dépôt que*  
 » *vous annoncez être à ma disposition*, appartenant  
 » aux concitoyens de cet homme illustre, sera placé  
 » sous les yeux de tous, à l'hôtel-de-ville, dans le  
 » piédestal de son buste en marbre, dont M. Ruxthiel  
 » a fait hommage à la ville, chef-lieu du département,  
 » qui l'a également vu naître. Il y sera incrusté dans  
 » une urne funéraire, et nous lui appliquerons l'in-  
 » scription faite pour un autre grand homme qui reçut,  
 » à Ferney, Grétry, à son retour de l'Italie, et en  
 » homme de génie, sut deviner celui que le jeune voya-  
 » geur développerait un jour :

» Son génie est partout, mais son cœur n'est qu'ici. . . »

» C'est cette réponse que M. Flamand a qualifiée *d'in-*  
*convenante* dans tous les journaux de la France et de la  
 Belgique, et qui ne lui a point paru assez *solemnelle*  
 apparemment, parce qu'on y parle trop peu de lui. Mais  
 on ne connaissait pas alors M. Flamand ! mais on sup-  
 posait, d'après ses propres paroles, qu'il ne faisait  
 qu'exécuter le mandat de ses frères et sœurs et les  
 ordres de l'autorité ! mais il était plus naturel de son-  
 ger alors à l'illustre défunt qu'à M. Flamand ! Il nous  
 semble d'ailleurs, que si la ville de Liège avait réelle-  
 ment des droits sur le cœur de Grétry, elle n'a point  
 dû les perdre, parce que l'auteur, ou l'écrivain de  
 ladite lettre, aurait manqué aux *convenances* envers  
 M. Flamand.

» *Sans moi*, dit M. Flamand, *le cœur de Grétry n'existerait plus!* Sans nous, MM., il ne l'aurait jamais eu seulement en sa possession! ses co-héritiers n'y auraient jamais consenti; et M. le préfet de police ne l'aurait point permis. C'est à vous et à votre nom qu'il le doit! M. Flamand, qui croit apparemment n'avoir plus rien à craindre ni à espérer de nous, veut se prévaloir *de ce que nous ne sommes plus Français*, pour s'approprier le cœur de Grétry! Mais il fait injure aux magistrats de son pays (1), en supposant qu'ils puissent cesser d'être justes envers des étrangers, au point de les priver de ce qui leur appartient. Nous ne sommes pas sans doute hors du droit des gens! Et M. Flamand, qui fait des poèmes, est-il tellement étranger lui-même à la république des lettres, qu'il ignore, qu'elle ne reconnaît pas ces barrières que la politique et l'intérêt élèvent parmi les hommes, et que c'est un de ses plus beaux privilèges? M. Flamand, l'héritier de Grétry, n'était-il pas du moins obligé de lire avec quelque attention les *Mémoires* de ce grand homme, dont une grande partie est consacrée aux souvenirs de son pays? Il y aurait appris que Grétry ne l'avait point quitté, *dès l'enfance*, mais à l'âge de 19 ans, lorsqu'il était déjà bon musicien, *pour aller se perfectionner à Rome, dans un établissement liégeois, où il passa cinq années, aux dépens de la ville!* Il y aurait appris que sans le patriotisme des Liégeois, Grétry n'eût jamais existé comme artiste. Voilà ce qu'ont fait pour Grétry, et pour M. Flamand lui-même, qui jouit aujourd'hui d'une partie de sa fortune, ces Liégeois, qu'il représente *comme si peu capables d'apprécier un grand artiste*, et

---

(1) En effet, nous apprenons que la ville de Liège vient de gagner son procès contre le Sr. Flamand.

auxquels Grétry n'appartient, dit-il, que par le hasard de la naissance !”

Le discours de M. le comte de Mercy-d'Argenteau, président de la société, n'a pas le moins contribué à la solennité de la séance. Il est difficile de dire autant de bonnes choses en aussi peu de mots et dans un style aussi mesuré. Nous en conseillons la lecture à tous les présidens de sociétés littéraires.

---

*Programme des questions et des prix mis au concours par la Société d'Émulation de Liège, pour 1823 et 1824.*

La comité de littérature propose :

1°. Une branche de laurier en argent de la valeur de 100 francs, pour une pièce de poésie de 100 à 150 vers français, dont le sujet est laissé au choix des concurrens.

2°. Une médaille en or de la valeur de 800 francs, pour l'Éloge académique de Grétry.

3°. Une médaille en or de 100 francs sur cette question : *Quelles sont les variations qu'ont éprouvées le commerce et l'industrie dans la province de Liège, depuis Velbruck ?*

La société désire que la réponse à cette question soit précédée d'un coup-d'œil général sur l'état du commerce et de l'industrie avant Velbruck.

4°. Une médaille en or de 200 francs, pour un Discours sur la vie et les ouvrages des écrivains Liégeois.

5°. Une branche de laurier en argent de la valeur de 200 francs, pour un Discours sur la vie et les ouvrages des Liégeois qui se sont distingués dans les arts du dessin.

Les réponses aux trois premières questions devront être remises au Secrétariat de la Société, place de l'Université, à Liège, avant le 1<sup>er</sup> Octobre 1825; et les réponses aux deux dernières, avant le 1<sup>er</sup> Octobre 1824.

Le comité des sciences physiques et mathématiques a mis au concours la question suivante: *Parmi les Phlegmasies locales ou générales des tissus, en existe-t-il qui exigent un traitement autre que celui des antiphlogistiques?*

Le prix sera une médaille en or de la valeur de 100 fr.

Le comité des arts et manufactures propose un prix de 100 francs, *pour un chapeau de paille indigène le plus approchant possible des chapeaux de paille d'Italie.* Le chapeau doit être accompagné de certificats de l'autorité locale, qui constatent qu'il a été fabriqué en Belgique, avec de la paille indigène.

Le comité d'agriculture et d'économie rurale maintient au concours la question qu'il avait proposée l'année précédente, *sur le mode d'assolement le plus favorable dans la culture d'une ferme, 1° en Hesbaye; 2° en Condroz; et sur la meilleure proportion des prairies artificielles et naturelles avec les champs ensemencés en céréales, tant sous le rapport du profit immédiat, que sous le rapport de l'amélioration du terrain.*

Le prix sera une médaille en or de la valeur de 100 fr.

Les réponses à ces trois dernières questions, écrites en français, devront être adressées au Secrétariat de la Société, avant le 1<sup>er</sup> Octobre 1823.

SOCIÉTÉ ROYALE DES BEAUX-ARTS DE BRUXELLES.

*Concours et Salon de 1824.*

LA Commission administrative de la Société a résolu, dans sa séance du 18 Février dernier, de faire un nouvel essai pour le concours des tableaux d'Histoire et de sui-

vre, tant pour ce genre que pour la Conversation, le Paysage, la Sculpture et le Dessin, le système déjà offert par le programme de 1821, en laissant aux artistes disposés à concourir, la liberté de choisir dans chacune de ces classes le sujet qui leur paraîtra le plus convenable, sous les conditions suivantes :

#### PEINTURE.

I. *Histoire.* — *A.* Le tableau devra comprendre au moins trois figures, de grandeur naturelle et à mi-corps. Ses dimensions ne pourront dépasser une aune 45 pouces des Pays-Bas, sur une aune 15 pouces. Il est libre au concurrent de prendre la plus grande de ces dimensions, soit dans la hauteur, soit dans la largeur du tableau, sans le cadre.

Le prix sera une médaille et 800 florins.

*B.* Un autre prix de 800 florins sera décerné avec une médaille à l'auteur du meilleur tableau de concours pour l'Histoire, dont les figures, au nombre de trois au moins, seront en pied, demi-nature ou même moins, mais pas en-dessous de 65 pouces.

Les dimensions du tableau comme à l'article précédent.

II. *Conversation.* — Les figures auront au moins 25 pouces de hauteur : la grandeur du tableau est fixée à 48 pouces sur 65. Le prix est une médaille et 500 florins.

III. *Paysage.* — Les dimensions du tableau sont fixées à 65 pouces sur 81. Il est de rigueur que la composition soit ornée de figures et d'animaux. Le prix est une médaille et 500 florins.

#### SCULPTURE.

Les artistes pourront présenter au concours, soit un groupe, soit une statue : l'exécution doit en être faite en pierre, en plâtre ou en terre cuite. La proportion en est déterminée à 81 pouces ou plus. Le prix est une médaille et 400 florins.

## ARCHITECTURE.

*Un hospice pour les insensés.* Cet édifice, destiné à contenir 1000 malades, doit réunir dans sa construction tout ce qui peut favoriser le service sanitaire dans le meilleur système connu. Il comprendra infirmerie, pharmacie, bains, buanderie, cuisines, logemens pour le directeur, le contrôleur, les médecins, chirurgiens, ainsi que pour les garde-malades et autres domestiques de l'établissement, loges pour les furieux, salles particulières pour les convalescens; en un mot tout ce qui doit se rattacher à une maison de ce genre.

Il sera présenté sur un terrain isolé, de manière à pouvoir y annexer de vastes jardins qui ne feront cependant pas partie du plan.

Ce bâtiment, supposé à portée d'une grande ville, doit joindre à la commodité de sa distribution, une façade principale d'un style élégant et pur.

La surface du terrain est laissée au choix de l'artiste.

Le plan général sera établi sur une échelle telle que le dessin avec son châssis ne puisse dépasser en superficie une aune carrée. L'élévation principale, la coupe et les autres détails seront rapportés sur une échelle d'un pour cent au moins.

On rejettera toute copie ainsi que tout ce qui pour les parties essentielles aurait été puisé dans les bâtimens du même genre ou dans les ouvrages connus. Les juges seront invités à y apporter une attention particulière.

Le prix est une médaille et une gratification de 200 flor.

## DESSIN.

Une composition, soit au crayon noir, soit en crayon de deux couleurs, dont les dimensions seront les mêmes qu'au tableau de conversation.

Le prix est une médaille et une gratification de 200 flor.

## GRAVURE.

Il sera accordé une médaille pour le meilleur ouvrage présenté au concours dans les quatre genres suivans, savoir : gravure au burin, à l'eau-forte, en pierre fine et en médaille.

*Conditions du Concours.*

1. Les tableaux, statues, plans, dessins et gravures destinés pour le concours et l'exposition, devront être adressés francs de port, *au Musée de Bruxelles*, le 50 Septembre 1824, au plus tard.

2. Les ouvrages qui auraient déjà paru dans d'autres expositions publiques, ne seront pas admis à concourir.

Un billet constatant le nom du concurrent, renfermera également une attestation de quatre témoins connus qui certifieront que les tableaux, sculptures, dessins dont le sujet est laissé au choix de l'artiste, sont sortis de ses mains et ont été exécutés pendant l'intervalle qui s'est écoulé entre la publication du programme et l'époque du concours.

Pour les quatre objets de gravure, il suffira d'une attestation semblable qui prouve que l'ouvrage présenté a été terminé pendant l'époque qui vient d'être indiquée, et non encore livré au commerce.

3. Les artistes nés ou naturalisés dans le Royaume sont seuls admis au concours : ceux de ces artistes qui continuent leurs études en France ou en Italie, sont compris dans cette admission.

4. On recevra à l'exposition tout objet de peinture, sculpture, architecture, dessin et gravure, exécuté par des artistes vivans, quelles que soient leur patrie et leur résidence ; il n'y aura d'exception que pour les ouvrages qui pêcheraient contre l'ordre public.

5. Le salon sera ouvert dans la première quinzaine d'Octobre 1824 ; sa clôture définitive un mois après.

---

SOCIÉTÉ PROVINCIALE DES ARTS ET DES SCIENCES  
A UTRECHT.

---

*Questions proposés au concours, pour être répondues  
avant le 1 Octobre 1825. (Suite.)*

PHILOSOPHIE ET MORALE.

I. *Par quels rapports se lient entr'elles la philosophie spéculative et les mathématiques? Quel secours mutuel se prêtent ces deux sciences? Pourquoi l'étude des mathématiques, même en faisant abstraction de son application à l'histoire naturelle, est-elle nécessaire au philosophe; et par quels moyens la philosophie spéculative peut-elle seconder les progrès et le perfectionnement des mathématiques?*

II. *La vie publique et sociale ou civile telle qu'il paraît qu'on la menait chez les peuples de l'antiquité et particulièrement dans les républiques libres, est-elle moins avantageuse pour les mœurs et le bonheur des hommes que cette vie privée et domestique adoptée par des peuples modernes et qui s'y introduit de plus en plus? Dans quelle mesure conviendrait-il de favoriser l'une aux dépens de l'autre? Quels sont les moyens d'empêcher qu'on ne s'écarte en ce point d'un juste milieu et de faire prévaloir ce qu'il y a dans les relations publiques de la vie sociale et civile, de préférable à celles de la vie privée et domestique?*

III. *Quelle est la juste distinction entre l'esprit et la raison? (1) On désire que la réponse, faite avec préci-*

---

(1) Le mot *verstand*, employé dans le texte, se traduit rigoureusement par *intelligence*; nous le traduisons ici par le mot esprit qui nous semble indiqué par la nature et le sens de la question.

sion, soit déduite d'observations sur la nature de l'homme et particulièrement sur ses facultés morales; et qu'il soit porté un jugement raisonné sur les différentes limites que les philosophes anciens et modernes, sur-tout les derniers, ont assignées à chacune de ces deux facultés.

IV. *Qu'est ce que la vérité et quel en est le signe distinctif* (le criterium)? On désire qu'une dissertation historique et un jugement raisonné sur les efforts que les philosophes anciens et modernes ont faits pour résoudre cette question, démontrent si la *philosophie critique* et les *diverses écoles de philosophie* qui lui ont succédé jusqu'à nos jours, ont plus ou moins éclairé et précisé cette matière. On désire particulièrement que la conclusion soit une appréciation du degré de valeur qu'ont ou peuvent avoir les connaissances humaines relatives à *la vérité*.

#### LITTÉRATURE ET AUTRES SUJETS.

I. *Quel usage, adapté à nos mœurs, les poètes modernes pourraient-ils faire de la constitution et de l'esprit de la tragédie grecque pour enrichir notre scène nationale?*

II. Depuis long-tems le latin a cessé d'être la langue exclusive des savans, ce que les uns approuvent aussi hautement que les autres le désapprouvent; on demande: 1<sup>o</sup> *Quel avantage ou désavantage a produit l'emploi des langues modernes dans l'enseignement et la culture des lettres et des sciences;* 2<sup>o</sup> *y a-t-il, dans les lettres et les sciences, des branches ou parties dans lesquelles l'emploi des langues vulgaires convient d'avantage, et d'autres où il est préférable de conserver la langue latine; s'il en était ainsi, on particularisera ces branches, et on indiquera les raisons des différences proposées.*

## ACTA LITERARIA.

I. *Veteris Thessaliæ quæ fuit conditio cum physica tum civilis? Quæ fuit inprimis tyrannorum Thessalorum et ratio inter se et cum exteris necessitudo, quamque in universæ Græciæ historiam vim habuerunt?*

II. *Quamnam vim Epicuri philosophia habuit in mores et ipsam adeo Rempublicam Romanorum?*

III. *Critica instituaturs disquisitio de fide cum Polybii tum Livii in gravioribus bellorum Punicorum rebus enarrandis.*

IV. *Memoria Ludovici Gaspari Valkenaerii.*

Questions à répondre avant le 1 Octobre 1824.

## PHYSIQUE.

I. *Quelle influence ont ou peuvent avoir les canons de fer et le fer employé dans la construction d'un bâtiment de mer, sur le cours du bâtiment, sur les erreurs d'indication et les soudages, observés et déterminés à bord au moyen du compas? Comment cette influence peut-elle être annullée ou tellement précisée qu'on puisse en dégager les observations ou vérifications avec une exactitude satisfaisante.*

On désire qu'on donne un jugement raisonné sur les instructions et les règles que Flinders, (appendix n° 11 à son voyage en Australie) Sabine, (transactions philosophiques, partie 1<sup>re</sup>. 1819) Barlow, (an essay on magnetic attractions, by Peter Barlow 1820) et Lecount, (a description of the changeable magnetic properties possessed by all iron bodies, by D. Lecount, 1820) ont proposées à cet effet, ou déduites de leurs observations.

II. *Quelle influence ont ou peuvent avoir les canons de fer et le fer employés dans la construction d'un bâtiment de mer sur la marche (les mouvemens ou oscil-*

lations) d'une pendule de mer placée à bord du bâtiment ? Quels sont les meilleurs moyens pour annuler cette influence ou pour la préciser de telle manière que, dans le calcul du mouvement de la pendule, on puisse la déterminer comme quantité connue.

L'auteur de la réponse à cette question ajoutera un grand mérite à son travail s'il peut l'appuyer d'expériences et d'observations satisfaisantes et bien appropriées au sujet, faites par lui-même.

ACTA LITERARIA.

I. *Critica disquisitio de Theramene, Agnonis filio; quæ diversæ veterum de ejus moribus rebusque in republica gestis sententiæ tradantur, explicentur, dijudicentur.*

II. *Collectis diligenter, quæ veterum pythagoreorum nomine feruntur, scriptis, fragmentisque, critica instituat de eorum auctoritate disquisitio.*

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE GAND.

DANS la matinée du 12 Mai dernier, des commissions de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, se sont rendues dans l'enceinte de la foire, tenue près de Gand au faubourg d'Anvers, et ont décerné les deux prix que la société y fait distribuer annuellement pour récompenser et encourager, dans la Province, l'amélioration de la race des chevaux et de celle des bêtes à cornes.

La montre d'or, prix du concours pour le meilleur cheval de labour et de trait, a été obtenue par *Jacques Leenesone*, cultivateur à Wondelghem près de Gand; il avait déjà mérité la même distinction à la foire de l'année dernière.

*Lieven Moens*, de la même commune, a reçu l'autre montre d'or; ce cultivateur, déjà mentionné honorablement au dernier concours, avait encore amené à la foire plusieurs vaches d'une belle perfection; l'une de celles qu'il présenta cette fois, réunit la presque unanimité des suffrages.

La Société a fait cette année l'essai d'une innovation; elle a laissé aux deux commissions la faculté de s'adjoindre trois membres sur les lieux, et choisis parmi les spectateurs; par là, le public s'est trouvé, en quelque sorte, admis à prendre part aux jugemens; les commissions ont vu dans l'assentiment des nombreux amateurs et curieux qui les entouraient, de grands motifs pour recommander la continuation de cette mesure.

Du reste, elles certifient dans leur procès-verbal que les deux concours, et la foire en général, ont fourni des preuves remarquables des progrès de l'émulation que la Société a en vue d'exciter et de propager.

#### VARIÉTÉS

LA régence de la ville de Harlem vient d'arrêter que la quatrième fête séculaire pour l'invention de l'imprimerie, serait célébrée dans cette ville, le 10 Juillet prochain; à l'occasion de cette fête, on fera l'inauguration solennelle du monument élevé au bois de Harlem, en l'honneur de Laurent Koster, qui le premier imprima avec des lettres mobiles. Ce fait est contesté par plusieurs écrivains; mais la plupart ont traité ce sujet avec beaucoup trop de légèreté. M. De Koning, dans une dissertation très-judicieuse, a approfondi la matière non-seule-

ment en typographe mais en praticien, en ouvrier même, si l'on peut s'exprimer ainsi; car il faut être en quelque sorte du métier ou connaître parfaitement la partie mécanique de cet art pour décider sur les différens points en contestation. Nous nous proposons de donner dans un des prochains cahiers, l'analyse de cette intéressante dissertation.

Des députations de toutes les académies et sociétés du royaume se rendront à cette fête. Les imprimeurs et libraires de Philadelphie se sont réunis dernièrement à l'effet de nommer quelques députés, chargés d'y assister et de porter un tribut d'hommage, de la part des Américains, au pied du monument qui doit éterniser la mémoire d'un homme à qui les sciences et les lettres doivent en partie leurs progrès et leur perfection.

Le discours d'usage sera fait par le célèbre professeur Van der Palm.

— L'académie de dessin à La Haye a résolu d'ouvrir un salon d'exposition le 15 Septembre prochain; la clôture s'en fera le 15 Octobre suivant.

Tous les objets d'art devront être adressés, *franc de port*, avant le 1<sup>er</sup> Septembre, à la direction générale de l'académie, pour être remis chez M. Hendriks (*in den nieuwen doelen*) à La Haye.

Huit jours après la clôture du salon on renverra toutes les pièces, *franc de port*, aux propriétaires respectifs; en conséquence tous les artistes et amateurs demeurant hors des provinces sud et nord Hollande, sont invités à faire connaître de quelle manière ils désirent que leurs envois leur soient retournés.

— Il est arrivé à la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, par la voie de la Rochelle, une boîte de semences recueillies sur l'Himâlaya, dans les possessions Britanniques, aux Indes.

Cet envoi de semences n'est qu'une continuation de ceux dont nous sommes déjà redevables à M. Broeager, membre correspondant de la société, à Hoogly, au Bengale. Nous avons encore reçu de ce cultivateur des notions précieuses sur les précautions à prendre pour la conservation des semences et végétaux envoyés à de longues distances.

— M. De Cloet, de Bruxelles, nous a fait remettre pour l'herbier de la société, un échantillon du *Dianthus Cæsius*, découvert par lui, en 1821, sur les rochers incultes de la commune de Waulsort, arrondissement de Dinant. Ce *Dianthus*, qui est celui du Dauphiné, paraît s'être dérobé jusqu'ici aux recherches des botanographes de ce Royaume.

— L'installation de M<sup>r</sup>. C. G. C. Reinwardt, comme professeur des sciences physiques et mathématiques à l'université de Leyde, a eu lieu le 3 Mai dernier. Le discours qu'il a prononcé dans cette solennité : *sur les progrès dont l'histoire-naturelle est redevable aux recherches faites dans l'Inde*, n'honore pas moins son talent que l'hommage rendu à Brugmans, auquel il succède, ne fait l'éloge de son cœur. Quelques vers latins, analogues à la circonstance, ont été lus par M. le professeur Siegenbeck, recteur académique.

M. Reinwardt vient d'arriver, très-récemment, de Java, où il a recueilli des objets d'histoire-naturelle et de botanique du plus grand intérêt. Pendant son séjour aux Indes, il a envoyé à la société de botanique de Gand, dont il est membre, plusieurs espèces de semences qui ont déjà donné quelques plantes au jardin de l'université de cette ville.

La société reconnaissante des précieux envois de ce savant naturaliste, en a consacré le souvenir, en lui

offrant une médaille d'honneur, dans sa séance du 6 Février dernier.

— La société de littérature hébraïque à Amsterdam, a célébré, en Avril dernier, le huitième anniversaire de son institution. M<sup>r</sup>. S. J. Muller, président, fondateur de la société, a prononcé un discours en hébreu, dans lequel il a retracé le *mérite particulier* de l'immortelle Anne-Marie Schuurmans, et sa profonde connaissance de la langue sacrée. M. le secrétaire a lu ensuite le rapport des travaux pendant les deux années précédentes, et s'est étendu sur les progrès et l'accroissement de la société.

— On vient d'exposer à la galerie des antiques de l'académie de Gand, un plâtre moulé sur la belle Vénus de Milo, du musée de Paris. Cette statue est regardée comme supérieure à la Vénus de Médicis. Elle réunit, dit M. *De Clarac*, toutes les beautés célestes de l'âme à toutes les perfections du corps : une douce fierté anime ses traits divins, et l'on reconnaît la fille de Jupiter : aucune création de la sculpture n'a plus de vie, et n'offre avec autant de vérité une imitation plus parfaite de la nature féminine, la plus élevée dans toute la beauté et la pureté de ses formes. C'est à la libéralité de S. E. le Ministre de l'Instruction publique, que nous devons cette acquisition.

— S. M. le Roi, en visitant la ville de Gand, a été extrêmement satisfaite des travaux du Palais de l'Université, et en a témoigné sa satisfaction à M. l'architecte Roelandt ; la grande salle circulaire de 100 pieds de diamètre, était déblayée de manière à ce que S. M. pût voir sans obstacle, la belle coupole dont les caissons, ornés de rosaces, ainsi que l'entablement de la galerie, avec ses ornemens, sont déjà achevés. Cette salle ne le cédera ni en grandeur, ni en beauté à aucune des

salles exécutées dans ce genre. Le Roi a également paru satisfait de l'esquisse du bas-relief, composée par M. Calloigne, sculpteur à Bruges, pour le fronton de la colonnade extérieure. Ce grand morceau de sculpture, représente le génie du Royaume des Pays-bas, sous les traits de Minerve, remettant à la ville les faisceaux académiques. Les figures allégoriques des différentes facultés y sont représentées avec leurs attributs. L'Escut et la Lys terminent les angles.

— M. Von Nees von Esenbeck, membre correspondant de la société d'agriculture et de botanique de Gand, publie en ce moment un ouvrage intitulé : *Bryologia Germanica*, ou, description des mousses qui croissent en Allemagne et en Suisse.

L'ouvrage paraîtra en 4 livraisons; les mousses décrites seront figurées au naturel et coloriées; il y aura des exemplaires avec les figures en noir.

La première livraison de 22 feuilles et demie de texte, grand in-8°, avec 12 planches, a paru en Février dernier, et sera bientôt suivie de la seconde.

L'ouvrage se trouve chez M. Von Nees von Esenbeck, professeur de botanique à Bonn; ou chez Weber, libraire, dans la même ville.

— La société royale d'agriculture et de botanique et celle des beaux-arts de Gand, viennent de perdre un de leurs membres les plus respectables, dans la personne de M. Lambrechtsen, chevalier du lion Belgique et président de l'académie des sciences de la Zélande, décédé dernièrement à Middelbourg, à l'âge de 71 ans; administrateur habile et savant distingué, M. Lambrechtsen, dans le cours d'une longue carrière, a toujours su se concilier l'attachement de ses administrés et l'estime de ses collègues.

# MESSAGER

## DES SCIENCES ET DES ARTS.

---

III<sup>me</sup>. LIVRAISON — JUILLET 1825.

---

---

PORTRAIT PEINT PAR JEAN VAN EYCK,  
Conservé à la galerie impériale du Belvédère à Vienne.

---

### *Figure Troisième.*

LES tableaux de Van Eyck sont si rares, sur-tout ceux dont l'originalité est prouvée par les inscriptions que ce peintre avait l'usage de mettre sur les bordures dans lesquelles il enchâssait ses panneaux, qu'il est du plus grand intérêt pour l'histoire de l'art, de faire connaître ses différentes productions et les inscriptions qui les accompagnent. Jusqu'ici il n'est parvenu à notre connaissance que six tableaux qui portent cette marque évidente qu'ils sont sortis du pinceau de ce célèbre peintre.

Le plus important est la grande composition placée dans l'église de S. Bavon à Gand, dont l'inscription, détruite par les iconoclastes dans la soirée du 21 Août 1566, nous a été conservée dans un manuscrit de ce tems; elle est encore inédite et nous la ferons connaître dans un des prochains numéros du *Messenger*, en y joignant la gravure de cette vaste composition.

L'académie de Bruges en possède trois : une tête de  
III<sup>me</sup>. livraison.

Christ, une tête de femme et un grand tableau représentant la Vierge avec l'enfant Jésus, accompagnée de trois figures; le cinquième est cité dans la dernière édition de Van Mander; nous donnerons aussi successivement les traits de ces tableaux.

Le sixième fait partie de la galerie du Belvédère à Vienne; M. Perger, artiste distingué, habitant la capitale de l'Autriche, a eu la complaisance d'en faire le dessin, d'après le tableau même, pour la Société royale des Beaux-Arts. Il représente le portrait de Jean de *Leeuw* (Lion) né le jour de S<sup>te</sup> Ursule l'année 1401, et peint par Jean van Eyck en 1436, ce que nous apprend l'inscription suivante, placée sur le cadre du tableau :

JAN DE (1) OP SANT ORSELEN DACH.

DAT CLAR EERST MET OGHEN SACH. (1401)

GHECONTERFEIT NU HEEFT MI JAN.

VAN EYCK WEL BLYCT WANNEER BEGAN. (1436.)

M. Perger a copié ce tableau très-exactement; l'inscription flamande est peinte en jaune relevée d'une ombre noire sur un fond anciennement vert clair; les moulures du cadre sont noires ainsi que le fond du tableau; le portrait est bien conservé; la carnation n'est pas aussi jaune que celle qu'on remarque dans les anciens portraits; l'exécution est faite avec un soin extrême; les poils de la barbe sur-tout sont peints d'une manière très-délicate. Le bonnet se distingue à peine du fond; l'œil le plus exercé ne l'aperçoit que difficilement.

Nous nous proposons de donner de tems en tems des notices sur plusieurs peintres du XV<sup>me</sup> siècle, dont

---

(1) Ici se trouve figuré un *Lion*, en flamand *Leeuw*, pour indiquer le nom de la personne représentée dans le tableau.

quelques-uns ont été formés à l'école d'Hubert van Eyck pendant le séjour qu'il fit à Gand, où il est mort en 1426. Malheureusement, les productions de la plupart de ces peintres ont été détruites pendant les troubles du XVI<sup>me</sup> siècle, époque où les églises de Gand ont horriblement souffert; les mémoires du tems nous rapportent, avec le plus grand détail, que dès le 19 Août 1566, les autels furent brisés par les iconoclastes dans l'église des Augustins; que trois jours après ils se réunirent en comité pour préparer une dévastation générale de tout ce qui représentait des sujets religieux vénérés par les catholiques; ils se réunirent en assemblée dans l'église des Templiers, après avoir lacéré, brûlé et brisé les tableaux, statues et vitraux peints qui ornaient ce temple; se divisèrent ensuite par bande, parcoururent la ville, saccagèrent les églises, de manière à ne nous laisser qu'un triste souvenir des anciennes peintures et sculptures de notre école du XV<sup>me</sup> siècle et des nombreux monumens d'une époque encore antérieure dont elles étaient ornées. Dans ces tems orageux, on tâcha avant tout de mettre en sûreté les châsses et les reliquaires, montés en or, en argent ou garnis de pierres précieuses; mais si les chefs-d'œuvre des frères Van Eyck, de Frans Floris et de plusieurs autres maîtres échappèrent à ces ravages, nous en sommes redevables au zèle et à l'amour des arts d'un peintre recommandable, Lucas de Heere, Gantois, qui contribua beaucoup à la conservation de ces tableaux, en les mettant en sûreté et à l'abri du Vandalisme; quelques-uns trouvèrent asile dans sa propre maison, que par ses talens et sa conduite modérée il sut faire respecter par la faction turbulente qui s'était emparée du pouvoir de la ville.

## VITA DANIELIS WYTTENBACHII.

LA vie de Wytttenbach, par M. Mahne, est un monument honorable, élevé par une main habile à la gloire de la littérature ancienne, et les détails précieux d'une biographie si complète consoleront facilement l'ombre du célèbre professeur, de l'injurieux oubli des rédacteurs de la biographie universelle des contemporains, imprimée à Bruxelles. L'ouvrage que nous annonçons, ne sera pas seulement utile aux élèves qu'elle dirigera dans le choix et le plan de leurs études, elle le sera encore aux maîtres à qui elle offrira de bonnes méthodes à suivre et d'excellents modèles à imiter : elle le sera à toutes les classes de lecteurs qu'elle enflammera de l'amour de la philosophie et des lettres, et qu'elle convaincra de cette importante vérité, qu'il n'y a que le travail et la constance qui, dans une carrière quelconque, puissent faire sortir un homme de la classe ordinaire. On y apprendra encore comment un bon professeur s'empare du cœur de ses élèves, et comment à son tour un bon élève sait rendre hommage à ses maîtres.

Il serait trop long de donner ici l'analyse d'un livre de 250 pages environ; nous n'en citerons que les traits les plus saillans, et sans nous arrêter à la généalogie de Wytttenbach, à ses études premières, ni même au tems qu'il passa successivement dans les universités de Marbourg, de Goettingue et de Leyde, nous le prendrons à l'instant où, après avoir profité des leçons de Heyne, de Ruhnkenius et de Valckenaer, il se vit, sur la recommandation de ces deux derniers, nommé par la

société des *Rémonstrans*, professeur de philosophie et de littérature à Amsterdam. On cite comme un modèle le discours inaugural qu'il prononça à cette occasion : *De conjunctione philosophiæ cum elegantioribus literis.*

Pénétré de la lecture de tous les auteurs grecs et latins, tant poètes que prosateurs, Wyttenbach méditait un ouvrage qui devait faire l'occupation d'une grande partie de sa vie, c'était une nouvelle édition des œuvres de Plutarque; après quatre ans d'un travail consacré sans interruption à cette importante entreprise, il résolut d'aller consulter les principales bibliothèques de l'Europe et se rendit d'abord à Paris où, en six mois, il eut le tems de lire et de confronter douze manuscrits différens de son auteur. Une application si soutenue déranger sa santé et il ne dut sa guérison qu'aux soins attentifs d'un habile médecin, M. Lorry, pour qui il conserva depuis la plus tendre amitié, ainsi que pour un grand nombre de savans français dont, en plusieurs endroits de ses ouvrages, il se plaît à reconnaître l'urbanité et parmi lesquels il cite particulièrement *Larcher*, *Sainte Croix* et *Villoison*.

De retour à Amsterdam, il reprit les fonctions de sa chaire, mit en ordre les matériaux qu'il avait rassemblés, retoucha ce qu'il avait déjà écrit, et, quelque tems après, pour faire diversion à un travail trop continu, il entreprit sa *Bibliothèque critique*, dont il publia les deux premières parties en 1777.

Cette même année, porté sur une liste de candidats pour la chaire de *philosophie et de littérature* à l'Athénée d'Amsterdam, il eut le déplaisir de se voir préférer Tollius. Les savans hollandais en murmurèrent et une lettre de Heyne exprime, à cet égard, les mêmes sentimens. Van den Bosch, Temminck, Cras et ses autres

amis, craignant que cette espèce de passe-droit ne le portât à accepter les avantages qu'on lui offrait en Allemagne et dans la Suisse sa patrie, se réunirent pour engager les curateurs de l'Athénée à le retenir en Hollande, en le nommant professeur de philosophie; ils obtinrent ce qu'ils demandaient, et le 25 Octobre 1779, Wyttenbach prononça en cette qualité son discours d'inauguration où il traita: *De philosophiâ, autore Cicerone, laudatarum artium omnium procreatrice et quasi parente.*

On connaît de lui un traité de logique et de métaphysique, qu'il prenait chaque année pour texte de ses leçons, et une histoire manuscrite de la philosophie, depuis l'origine de cette science, jusqu'à la mort de Wolf, vers le milieu du XVIII<sup>me</sup> siècle. M. Malme, si la veuve de l'auteur y consent, nous laisse espérer qu'il pourra un jour publier ce manuscrit dont il fait un grand éloge.

La philosophie n'absorbait point tellement le tems de Wyttenbach qu'il ne lui restât encore quelques loisirs qu'il partageait entre son *Plutarque* et sa *Bibliothèque critique*. La troisième partie de ce dernier ouvrage avait déjà paru, et en ce moment il publiait la quatrième. Peu de tems après, une société hollandaise ayant mis au concours la question suivante: *Num sola rationis vi, et quibus argumentis, demonstrari potest, non esse plures uno Deos? Et fueruntne unquam populi aut philosophi, qui hujus veritatis cognitionem sine revelationis divinæ, ad ipsos propagatæ, auxilio habuerunt?* Il la trouva assez importante pour croire qu'il pouvait concourir, et c'est à sa dissertation que le prix fut adjugé.

En 1781, il donna la 5<sup>me</sup> et la 6<sup>me</sup> partie de sa *Bibliothèque critique*.

L'année suivante, un prix ayant été proposé par la société Teylerienne, pour l'auteur de la meilleure réponse à la question : *Quæ fuit veterum philosophorum, inde a Thalete et Pythagora, usque ad Senecam, sententia de vitâ et statu animorum post mortem corporis?* C'est encore sa réponse qui fut jugée la meilleure. A cette occasion, il rédigea pour ses élèves, sur l'origine et les progrès du dogme de l'immortalité de l'âme, un certain nombre de leçons que M. Mahne a retrouvées dans ses papiers, et qu'il est, dit-il, dans l'intention de mettre au jour. Cependant, l'infatigable professeur n'avait pas interrompu ses recherches sur Plutarque, et dans l'intervalle, il avait donné la 7<sup>me</sup> et la 8<sup>me</sup> partie de sa *Bibliothèque critique*.

Tollius avait renoncé à sa chaire, pour se charger de l'éducation des fils de Guillaume V, Prince d'Orange, dont l'un est aujourd'hui notre auguste Monarque, et l'autre est mort en Italie. Wytttenbach, choisi pour le remplacer, n'avait pas encore prononcé son discours inaugural, quand Valckenaer étant venu à mourir, Ruhnkenius fit tous ses efforts pour l'attirer à Leyde, où on lui proposait 3000 florins de traitement. Ces offres avantageuses ne purent le déterminer à quitter Amsterdam, et il entra le 18 Avril dans l'exercice de ses nouvelles fonctions qui consistaient à enseigner les lettres grecques et latines, l'histoire universelle, celle de la patrie, l'éloquence, la poésie et les antiquités. Le discours d'usage qu'il prononça dans cette circonstance, avait pour titre : *De vi et efficaciâ historiæ ad virtutis studium*. On lira avec intérêt et non sans utilité les détails dans lesquels M. Mahne entre ici sur les principes et la méthode suivis par Wytttenbach dans l'enseignement de ces différentes branches.

Les troubles de 1787, qui interrompirent quelque tems le cours ordinaire des études en Hollande, ne détournèrent pas Wytttenbach de ses occupations domestiques, et la 9<sup>me</sup> partie de sa *Bibliothèque critique* parut vers la fin de cette année. Ce n'est qu'alors qu'il se déclara publiquement l'auteur de cet ouvrage, auquel jusqu'ici il avait avec raison jugé à propos de ne point attacher son nom.

Le traité de Plutarque: *De serâ numiris vindictâ*, était parvenu en Angleterre avec le commentaire de Wytttenbach, et y avait fait une si grande sensation, que M. *Burgess*, chapelain de l'évêque de Salisbury, se trouvant en Hollande, dans une visite à M. Wytttenbach, l'assura que, si le Plutarque s'imprimait en Angleterre, toutes les bibliothèques y seraient ouvertes pour lui, comme M. *Salgas* l'avait déjà promis par écrit à Ruhnkenius. Dans le même moment, des propositions semblables lui étaient faites par les libraires de Deux-Ponts, et après avoir flotté quelque tems dans l'incertitude entre des conditions également honorables, il se décida pour les éditeurs anglais. Ce fut une heureuse inspiration; car on sait ce que seraient devenus ses manuscrits à Deux-Ponts, lors de l'occupation de cette ville par les Français.

Son grand ouvrage, quelque tems qu'il y consacra, lui laissait encore des intervalles de liberté, pendant lesquels, après avoir achevé ses remarques *In Juliani orationem primam*, il donna la 10<sup>me</sup> partie de sa *Bibliothèque critique*.

En 1795, il fit paraître un choix de morceaux des principaux historiens: *Selecta principum historicorum*, ouvrage, comme il le dit lui-même, destiné aux jeunes gens plus qu'aux hommes instruits, et qui cependant

fut tellement goûté en Hollande, qu'on en fit jusqu'à trois éditions.

Nous voici parvenus à la catastrophe de l'invasion des Français. Wyttenbach craignant pour ses manuscrits les troubles d'une si grande commotion politique, se hâta d'envoyer à Oxford, *les œuvres morales de Plutarque*, avec la préface qu'il y avait jointe, et le tout y arriva heureusement vers la fin de 1794. Dans ces circonstances difficiles, appelé à Leyde et à Berne, ni les sollicitations de Ruhnkenius, ni les prières de sa famille ne purent l'enlever à sa patrie adoptive. Il y avait jetté des racines trop profondes pour qu'aucune considération pût l'en arracher. Ruhnkenius même en éprouva, à son égard, une espèce de refroidissement, dont toutefois il revint à la première explication; ce ne fut qu'à la mort de cet illustre professeur, que par un motif de délicatesse, celui de secourir la famille de son ami, il se décida enfin à accepter la chaire de Leyde, avec des appointemens fixes de cinq mille florins, et l'exemption de toutes les charges académiques. Ruhnkenius avait été son prédécesseur, son maître, son ami; c'était un beau texte pour un discours inaugural; il n'eut garde d'en choisir un autre, et le 4 Mai 1799, il le traita sous le titre : *De adolescentiâ Davidis Ruhnkenii in exemplum propositâ adolescentibus Batavis bonarum artium studiosis*. Ce discours fut le germe d'un ouvrage plus important qu'il ne tarda pas à publier, je veux parler de la vie de Ruhnkenius, dont les journaux du tems rendirent un compte honorable, et que M. Mahne paraît s'être proposée pour modèle, en écrivant celle dont nous rendons compte.

Deux ans s'étaient écoulés depuis l'envoi des premières feuilles du Plutarque à Oxford, et les communications

interrompus, à cause de la guerre, mettaient l'auteur dans l'embarras de savoir comment il y ferait passer les autres parties de son ouvrage, qui se trouvaient prêtes, savoir : *Fragmenta Plutarchi*, les livres *de fluminibus*, *nobilitate*, *Homero*, *proverbiis*, *metris*, et enfin, *præfatio ad animadversiones et disputatio de spuria autoritate libri Περὶ τῶν παιδῶν ἀγωγῆς*. On lui indiqua la voie de Hambourg, comme la plus sûre; mais ce ne fut que long-tems ensuite, et après de vives inquiétudes qui faillirent le dégoûter de son entreprise, qu'il fut informé par Randolph, évêque d'Oxford, son correspondant, qu'enfin son manuscrit était parvenu à sa destination.

Une lettre à un de ses élèves les plus distingués, *Van Heusde*, une édition nouvelle du *Phaedon*, la onzième partie de sa *Bibliothèque critique*, parurent successivement à cette époque, et tout en le délassant de ses occupations plus sérieuses, ajoutèrent à sa réputation.

La catastrophe arrivée à Leyde le 12 Janvier 1807, par l'explosion d'un vaisseau rempli de poudre, faillit être funeste à Wyttenbach, comme elle le fut à un grand nombre de citoyens et à plusieurs de ses amis; sa maison en fut ébranlée, sa bibliothèque endommagée, une partie de son mobilier détruite; mais heureusement le Plutarque en sortit sain et sauf. Pressé par les instances de Randolph, évêque d'Oxford, il aurait voulu y mettre la dernière main; mais on conçoit qu'un pareil événement dut lui causer quelque trouble et qu'il s'en suivit nécessairement une nouvelle interruption. Il ne resta cependant pas oisif. Une seconde édition *Selectorum principum historicorum*, avec un supplément de notes, et le dernier volume de sa *Bibliothèque critique*, remplirent cet intervalle. Une lettre au baron Van

Lynden sur la philosophie de Kant, insérée au commencement de ce dernier volume, amena une série de discussions désagréables pour l'auteur, et dans lesquelles M. Mahne, défenseur naturel de son maître, ne crut pas devoir rester neutre; nous imiterons la discrétion du biographe en évitant de réveiller cette querelle littéraire, heureusement assoupie.

Dans le bouleversement général qui suivit l'érection du nouveau royaume de Hollande, et ensuite son incorporation à la France, quelque dommage qu'il en résultât pour Wytttenbach, son mérite ne resta point sans récompense; il se vit tour à tour nommé membre de l'institut de Hollande, chevalier de l'ordre de la réunion, et, après la chute de Napoléon, membre correspondant de l'institut de France, et chevalier de de l'ordre du lion Belgique.

Wytttenbach ne s'était point marié. Une nièce élevée dans ses principes, et qui partageait son goût pour l'étude, avait pris soin de ses intérêts domestiques, et par le charme de sa conversation, par la tendresse de ses sentimens avait contribué à lui rendre l'existence agréable; il voulut reconnaître ses soins, et l'épousa le 17 Février 1817. Par là, il lui procura un état honorable, et transmit son nom à une femme digne de le porter et qui le justifie tous les jours par des ouvrages que son mari lui-même ne démentirait pas. On annonce aujourd'hui un nouvel opuscule de cette dame, intitulé: *Les symposiaques*: c'est un dialogue dans lequel, sous des noms de convention, elle introduit ses amis et ceux de Wytttenbach, discourant, selon la méthode de Socrate, sur le dogme de l'immortalité de l'âme. Nous en rendrons compte aussitôt qu'il nous sera parvenu.

Cependant le respectable vieillard approchait du

terme de sa carrière. Ses forces diminuaient de jour en jour, sa vue s'affaiblissait, ses mains tremblaient, il ne pouvait presque plus lire, il n'écrivait qu'avec peine, et ni les voyages, ni les eaux, ni les médecins ne pouvaient apporter de remède à ses infirmités ; dans cet état il lisait, il écrivait encore, achevait le 3<sup>me</sup> livre de sa *Philomathie* qu'il avait commencée depuis sept ans, continuait ses remarques sur *Eunape*, et quoique professeur émérite, s'annonçait encore dans le *Series lectionum*, comme devant continuer ses cours. Une page, la dernière sans doute qui soit sortie de sa main, et que M. Mahne a fait lithographier, termine sa biographie ; on y reconnaît au tremblement successif et toujours croissant de la plume, comme les derniers efforts d'une ardeur qui tombe et qui s'éteint. Il mourut d'apoplexie le 17 Janvier 1820, et fut, d'après sa volonté, enterré dans son jardin, où son épouse se propose de lui élever un modeste monument.

## DISCOURS

*Prononcé à la distribution solennelle des prix de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, le 29 Juin 1825, par M. Van Hulthem, Président de la Société et Membre des Etats-généraux.*

TRÈS CHERS ET HONORABLES CONFRÈRES,

NOTRE Société obtient chaque année de nouveaux succès, et il est impossible d'en méconnaître l'utile influence ; de nouvelles plantes sont continuellement acquises par ses Membres et cultivées avec un zèle peu commun ; nos habiles Jardiniers les multiplient à l'infini



IAN DE KOP. SINT ONS TRAS 277

1812 WEL. ELIJT. WINNERT. DE. 1836



WEL. ELIJT. WINNERT. DE. 1836

GHONTER. DE. 1836

et les communiquent à toutes les villes des Pays-Bas ; par leur soin les plantes les plus rares deviennent la propriété de tous les Amateurs, et nos jardins, grâce à leur industrie, brillent des plus beaux arbustes et des fleurs les plus éclatantes de l'Amérique, des Indes, de la Chine et du Japon. Dans nos Expositions d'été et d'hiver, le public apprend à connaître les plantes les plus rares et les Fleurs les plus belles de la terre. Le goût pour les belles productions de la nature s'accroît chaque jour, et l'empire de Flore étend de toutes parts ses limites.

Cette institution des Expositions publiques de Plantes et de Fleurs a été imitée par les villes de Harlem, de Tournai, de Louvain et de Courtrai, et la ville de Bruxelles a suivi l'exemple de celle de Gand, en ouvrant l'année passée, pour la première fois, son salon aux productions de Flore.

Nous ne pouvons que nous réjouir du bon accueil que notre institution a reçu par tout ; on ne peut se dissimuler qu'elle n'ait contribué puissamment à augmenter dans notre Royaume, le goût de la culture des plantes utiles et agréables. La Société a encore voulu étendre ses soins sur des objets d'une plus grande importance ; ainsi elle encourage la culture des abeilles, elle distribue des prix pour le perfectionnement de la culture des fruits et l'amélioration des races de chevaux, de vaches et de moutons, elle récompense le modeste jardinier qui cultive avec le plus de soin le jardin de son maître, et le cultivateur industriel qui, dans un terrain peu favorable et inculte, est parvenu à cultiver les meilleurs légumes et les plus beaux fruits ; elle accorde des médailles au possesseur de la collection la plus riche en plantes nouvellement introduites, au propriétaire de la pépi-

nière la mieux soignée et la plus riche en arbres fruitiers de bonne qualité, et à ceux qui par des méthodes particulières parviennent à faire mûrir des fruits étrangers qu'il serait agréable d'obtenir dans nos jardins, comme déjà nous possédons la culture de l'Ananas, des Melons, des Figues et des Grenades.

Le jardin de Gand conserve toujours sa prééminence parmi les plus beaux jardins des Pays-Bas. Tous les amateurs s'empressent chaque année à y présenter leur offrande. Parmi les bienfaiteurs de notre Société, nous devons mettre en première ligne, S. E. M. le baron Vande Capellen, Gouverneur-général des possessions Belges aux Indes orientales et M. le professeur Reinwardt qui, après un séjour de six ans dans l'île de Java et les Moluques, aujourd'hui de retour dans la patrie, a apporté une riche collection d'objets d'histoire naturelle et une grande variété de graines de toutes espèces de plantes de ces heureux climats, dont il a bien voulu donner une partie au jardin.

Les plantes envoyées au jardin par lord Moira, marquis d'Hastings, Gouverneur-général des possessions Britanniques aux Indes orientales, et celles qui proviennent des graines recueillies au Brésil par le prince de Neuwied et par les soins du P. Leandro do Sacramento, directeur du jardin royal de Rio Janeiro, communiquées par M. le baron Keverberg de Kessel et par M. le chevalier de Britto, sont en pleine croissance, et répandent dans nos serres chaudes une agréable variété parmi un grand nombre de plantes des zones torrides, qui s'y trouvent.

M. André Thouin, ce constant bienfaiteur du jardin, n'a pas manqué de lui faire parvenir son offrande annuelle.

Notre collègue Broeager, cultivateur-botaniste à

Hoogly au Bengale, nous a fait parvenir une belle collection de graines recueillies sur les montagnes septentrionales des Indes orientales.

M. Michaux m'a envoyé pour le jardin quelques graines d'arbres rares de l'Amérique septentrionale.

M. De Beeldsnyder a également fait parvenir au jardin plusieurs plantes précieuses qui manquaient à notre collection.

Si le jardin de l'Université s'enrichit chaque jour de plantes qui lui sont données, le jardinier en chef, notre confrère Mussche, s'est toujours fait un plaisir de communiquer aux autres jardins publics et à des amateurs distingués, des plantes que jusqu'à présent ils n'avaient pu acquérir. Cet échange mutuel tourne au profit de la science, et enrichit nos jardins Belges d'un grand nombre de plantes rares et curieuses.

Parmi les plantes remarquables qui embellissent le jardin de Gand, la nombreuse famille des Palmiers et les arbres et arbustes de la Nouvelle-Hollande, se distinguent d'une manière toute particulière.

A l'exemple du jardin de l'Université de Gand, tous les jardins des autres Universités du Royaume s'enrichissent chaque jour de nouvelles plantes. Les professeurs de Leyde, de Groningue et d'Amsterdam ont récemment publié les catalogues des plantes qui se trouvent aux jardins confiés à leurs soins.

Le nouveau jardin de l'Université de Louvain, quoiqu'il ne soit cultivé que depuis quatre ans, contient déjà une riche collection de plantes, parmi lesquelles il s'en trouve de très rares. On vient d'y construire de superbes serres et une très belle orangerie; confié aux soins du jardinier en chef, notre honorable confrère, Van Donkelaar, ce jardin deviendra en peu de temps un des plus beaux du Royaume.

Si l'état florissant de notre agriculture a fréquemment engagé des étrangers à venir étudier dans notre pays ce premier des arts, la culture des légumes, des arbres fruitiers et celle des arbres et arbustes exotiques ont aussi plusieurs fois attiré dans nos contrées des amis de l'horticulture et de la botanique. C'est ainsi que dans ces dernières années, la Société Calédonienne d'Horticulture d'Edimbourg, a envoyé une députation solennelle, composée de trois de ses membres, MM. Pat. Neill, John Hay et James Macdonald, dans les Provinces des deux Flandres, du Brabant, et dans celles de la Hollande, d'Utrecht et du Hainaut. Le but de leur voyage était de prendre une notice des variétés rares ou nouvelles de légumes et de fruits, dont l'acquisition serait utile à l'Ecosse, et d'établir une correspondance avec quelques-uns des principaux amateurs ou pépiniéristes de profession, par les bons offices desquels, ils pourraient dans la suite obtenir ces végétaux culinaires et arbres fruitiers par le moyen des graines et des greffes. Les trois députés parcoururent successivement les villes d'Ostende, de Bruges, de Gand, d'Anvers, de Rotterdam, de la Haye, de Leyde, de Harlem, d'Amsterdam, d'Utrecht, de Breda, de Bruxelles, d'Enghien et de Tournay, ils visitèrent dans toutes les villes les marchés aux herbes, les jardins publics et particuliers, et firent des excursions dans les campagnes pour examiner les établissemens des amateurs qui y ont leur résidence. Au commencement de cette année, ils ont publié dans un assez gros volume(\*)

---

(\*) *Journal of a horticultural tour through some parts of Flandres, Holland, and the north of France, in the autumn of 1817, by a deputation of the Caledonian Horticultural Society. Edinburgh and London, Longman, 1823. Grand in-8. de 574 pages avec figures.*

le résultat de leurs recherches et de leurs observations. Le but de cette mission scientifique est louable, et le Rapport de leur voyage est instructif. Ils ont sûrement vu les principaux établissemens d'horticulture de nos Provinces; si quelques jardins remarquables ont échappé à leur exploration, si partout ils n'ont pas observé tout ce qui méritait leur attention, si dans leur Rapport, ils ont consigné quelques légères erreurs, c'est probablement que la brièveté du temps ne leur a pas permis de tout voir, et que dans plusieurs endroits, ils ne se sont pas adressés aux personnes qui fussent le plus en état de leur faire observer les objets les plus remarquables. Quoiqu'il en soit, leur travail est utile et sera lu avec plaisir par tous ceux qui s'occupent de ces sortes de matières. Les députés se sont plûs au reste à rendre un témoignage honorable de l'accueil amical et cordial, avec lequel ils ont été reçus de toutes les personnes qu'ils ont visitées, et ils ont saisi cette occasion pour leur en témoigner publiquement leur reconnaissance.

Notre confrère Audoor qui, après un long intervalle, a rétabli le premier en grand la culture de la vigne dans les environs de Louvain, vient d'agrandir lui-même ses vignobles de Wezemaal, et a trouvé des imitateurs dans d'autres provinces, qui, dans des situations également heureuses, ont l'espoir de faire dans quelques années des récoltes abondantes de vin.

Si, à la séance publique du mois de Juin de l'année passée, j'ai fait connaître, combien il serait à désirer de faire l'acquisition de quelques beaux arbres et arbustes du Japon, j'ai aujourd'hui la satisfaction d'annoncer à la Société que ce désir a reçu un commencement d'exécution. Il a suffi d'en faire apercevoir l'utilité à notre digne confrère M. Falck, ministre de l'instruction pu-

blique, de l'industrie nationale et des colonies, pour engager Son Excellence à prendre les moyens les plus sûrs et les plus prompts pour nous faire obtenir cette utile acquisition. Nous avons donc l'espoir de voir un jour ces superbes Erables du Japon, auxquels le célèbre Thunberg ne craint point de décerner le premier rang parmi les plus beaux arbres de la terre, l'incomparable *Thuia dolabrata*, le plus admirable de tous les arbres verts, le *Cupressus Japonica*, le plus haut et le plus droit des espèces de Cyprès, dont le bois presque incorruptible est employé à la construction des vaisseaux, des ponts et de tous les ouvrages hydrauliques, le Lierre du Japon, dont la magnifique verdure charme tous les yeux, l'arbre au vernis, le *Rhus Vernix* du Japon, qui donne la meilleure résine et la plus propre à vernir, et plusieurs autres plantes utiles et agréables, dont le tems ne me permet point de faire ici l'énumération.

Notre confrère M. Thunberg, professeur de botanique à Upzal, qui a fait le voyage aux Indes et au Japon aux frais de la compagnie asiatique de Hollande, a résidé pendant seize mois au Japon, dans les années 1775 et 1776; il envoya en Europe par la voie de Batavia un grand nombre de végétaux, dont la plupart périrent dans le trajet, et en revenant lui-même du Cap de Bonne-Espérance, il essuya le 28 septembre 1778 dans la Manche une horrible tempête qui fit perdre, culbuta et détruisit presque toutes les plantes qu'il avait avec lui.

Notre nation est seule admise et établie au Japon; seule de toutes les nations, elle fait le commerce avec les habitans de ce pays. Vous penserez probablement avec moi qu'il serait avantageux de faire une nouvelle tentative pour acquérir ces arbres utiles et précieux; mais si cette acquisition est avantageuse, on ne peut se

dissimuler qu'elle n'exige beaucoup de peines et de soins, et que son succès n'est pas sans de grandes difficultés : en effet, la recherche des graines et le transport des plantes de l'intérieur du Japon jusqu'au port de Nagasaki, leur entretien, l'arrosement, et le transport bien plus long jusque dans nos ports, ne sont pas aussi faciles qu'au premier abord on pourrait se le persuader. Les tempêtes, le roulis du vaisseau, la grande chaleur au double passage de la ligne, la quantité d'eau, nécessaire à arroser les plantes dans un si long trajet, font souvent avorter ces sortes d'expéditions. Aussi si le ministre parvient à y réussir, il méritera la reconnaissance de l'Europe, et son nom sera inscrit dans les fastes de la botanique et de l'agriculture, à côté de ceux de *Clusius*, du père d'*Incarville*, de *Banks* et des deux *Michaux*, qui ont communiqué à l'Europe un grand nombre de beaux arbres et de plantes distinguées.

Quoique la latitude du Japon soit beaucoup plus méridionale que celle de notre pays, cependant, comme la partie située vers le nord, est montagneuse et froide, les arbres qui y croissent ont l'avantage de ne pas craindre nos gelées même les plus fortes, et de résister aux rigueurs de nos climats. Ces arbres une fois transportés dans nos jardins, leur multiplication s'en fera avec la plus grande facilité, et leur existence sera à jamais assurée en Europe.

Parmi les arbres étrangers que l'on a commencé à cultiver dans notre pays, il y a environ soixante ans, le Mélése ou *Larix* d'Europe, se distingue par la promptitude de sa croissance et l'utilité de son bois. Feu M. Van Severen, abbé des Dunes, et M. Van den Bogaerde ont fait de nombreuses plantations de cet arbre dans les environs de Bruges, dans des terres sablonneuses.

ses et presque stériles. M. De Schietere de Capreyck, de Bruges, qui depuis quelques années est venu habiter la ville de Gand, a fait placer devant sa maison au mois de Mai dernier, un bel arbre de cette espèce, qu'il a semé lui-même en 1768, arbre qui a 95 pieds d'élévation et 7 pieds et demi d'épaisseur. M. De Capreyck a donné par là un exemple utile qui, à ce que nous espérons, aura de nombreux imitateurs. Nous nous faisons un plaisir de lui en adresser nos complimens et de lui en témoigner notre reconnaissance.

La Société convaincue de l'utilité de cet arbre, se propose de donner des encouragemens et des récompenses à ceux qui dans nos Provinces, auront planté dans de terres légères et sablonneuses, le plus grand nombre de Mélèses, et qui les entretiendront avec le plus de soin.

S. A. R. le Prince Frédéric continue à étendre ses soins sur les deux établissemens agricoles qu'il s'est plu à former. La colonie de Frédéric's-oord est en pleine activité, celle de Woltel commence et donne des espérances. Notre illustre confrère en recevant la médaille d'or que vous lui avez décernée à la séance publique de l'année dernière, et que j'ai eu l'honneur de lui remettre de votre part, m'a témoigné combien il était sensible à votre attention, et m'a chargé de vous en témoigner sa reconnaissance.

Tels sont, chers et honorables Confrères, les résultats des travaux de la Société et de l'utile influence qu'elle exerce sur toutes les branches de l'économie agricole. Nous ne pouvons qu'applaudir au zèle, aux soins et aux efforts assidus de nos associés, et nous saisissons cette occasion pour leur en offrir l'expression de notre reconnaissance.

M. le Secrétaire va vous donner lecture de son Rapport en vous faisant connaître les noms de ceux qui auront mérité les prix.

### RAPPORT

*Fait à la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, dans sa séance solennelle et publique du 29 Juin 1825, par J. B. Delbecq, Secrétaire de la Société.*

Veneficia mea, Quirites, hæc sunt.

PLIN.

C'EST devant une réunion de personnes qui aiment l'Agriculture et la Botanique que je viens présenter l'histoire des essais et des travaux de la Société : je sais que je ne puis mériter son attention qu'en lui offrant des idées justes et des observations utiles ; ambitieux seulement de vous donner une preuve de mes efforts et de mon zèle, je tâcherai, Messieurs, de justifier la confiance dont vous m'avez honoré.

Dans le Rapport que j'ai eu l'honneur de vous mettre sous les yeux, lors de la dernière séance, j'ai manifesté le vœu que le Gouvernement s'occupât un jour de l'établissement d'une pépinière-nationale d'arbres forestiers et fruitiers. Je vous ai entretenu des moyens d'encouragement à employer pour perfectionner la race des chevaux de trait et de labour de la Province, j'ai essayé de fixer votre attention sur les bêtes-à-cornes, j'ai indiqué des espèces d'arbres appartenant au sol des Etats-Unis d'Amérique, qui pourraient croître dans les terres les plus incultes et augmenter

le nombre de nos arbres forestiers. J'aurai à vous entretenir encore de ces mêmes objets, puisque le Gouvernement daigne encourager nos travaux et semble s'y associer en procurant à la Société des moyens d'encouragement dans l'intérêt de l'Agriculture, de la Botanique et de l'Economie rurale.

L'année qui vient de s'écouler, fera époque dans l'histoire de la culture des arbres et des plantes de pleine terre : elle a été remarquable par les succès qu'ont obtenus collectivement les travaux de la Société. L'année dernière, la chaleur et la sécheresse ont été extrêmes pendant les mois du printemps et de l'été : cette température, qui paraît avoir dominé en notre Province, y a contrarié le progrès de la végétation, et non seulement elle a beaucoup nui à la récolte des bonnes graines de fleurs et de plantes potagères, mais encore à la récolte des fruits à pepins qui n'ont pas été de garde. A la température chaude et sèche de l'été, s'est jointe une extrême pénurie d'eau : les sources tarissaient ; l'agriculteur et le jardinier étaient forcés d'aller chercher l'eau à des distances souvent considérables ; des légions de mouches et d'insectes pleuvaient du ciel, des maladies putrides et malignes se promenaient dans l'atmosphère et une épizootie menaçait à la fois les bêtes-à-cornes et les cochons.

Un hiver rude a terminé les saisons de cette année : la végétation souffrante par l'excès de chaleur et de sécheresse, n'a point permis à un grand nombre d'arbres, d'arbustes et de plantes de pleine terre de se rétablir assez pour résister à cette saison rigoureuse : les plantes, arbustes, et arbres fruitiers en ont également souffert, et nous en remarquons encore les funestes suites dans nos jardins.

L'exposition des plantes et le nombre de celles qui se sont offertes pour obtenir le prix de la belle culture, au concours d'hiver, ont fixé l'attention des curieux.

Le prix du concours pour le *Lilium tigrinum* qui devait être épanoui au 6 Février, n'a pas été adjugé. Le beau pied du *Pœonia papaveracea*, cultivé par M. Josse Verleeuwen, jardinier-fleuriste à Gand, a mérité la médaille pour le prix de *Belle Culture*.

Le premier accessit a été donné au *Kamellia sasanqua*, var. *fl. rub. pl.*, cultivé dans la collection de M. De Caters-De Wolf, à Berchem près d'Anvers; le deuxième au *Citrus aurantium*, cultivé dans la collection de M. Burggrave, à Gendbrugge. Parmi le grand nombre de plantes et arbustes qui ont embelli le salon d'hiver, plusieurs ont mérité les honneurs de la mention honorable, plusieurs sont venus pour la première fois embellir l'exposition, dont des amateurs étrangers et le public se plurent à admirer le magnifique ensemble.

A des travaux agréables auxquels la Société met quelque importance, il en a succédé d'autres plus intéressans pour l'horticulture, la botanique, l'agriculture et l'économie rurale.

M. le vicomte Vilain XIII, Membre de la Société, nous a envoyé une notice exacte sur l'*Epilendrum vanilla*, cultivé dans ses serres à Wetteren; il a eu l'extrême obligeance d'y ajouter quelques détails sur le *Cycas revoluta*, plante d'une floraison non moins rare, à laquelle en 1820 fut adjugée la grande médaille du concours d'été.

M. Van Cassel, cultivateur-botaniste, a donné à la Société l'énumération des plantes introduites et mises dans le commerce depuis son institution.

M. Mussche a lu des observations sur la température

de l'hiver et sur les végétaux qui en ont été le plus remarquablement maltraités.

M. le docteur Vander Woestyne a lu une notice sur les espèces des *Rhododendrum* et autres rosacées, qui ont le plus souffert par la rigueur de la saison : ses remarques sur les plantes bruyères déjà acclimatées par le sémis, sont d'un excellent observateur.

M. P. de Cock, cultivateur-grainier, a parcouru en détail les espèces d'arbres fruitiers les plus endommagées par l'inclémence de la saison ; il s'est attaché sur-tout à des recherches pour savoir si les pêchers greffés sur sujets pêchers ou amandiers en ont indistinctement souffert.

M. Verschaffelt a présenté des réflexions sur la négligence que l'on met à enlever les engrais des rues de la ville et sur l'échenillage qui ne se fait plus comme autrefois. Les réflexions de ce cultivateur attestent ses connaissances en économie rurale.

Il a été fait lecture de différentes notices qui ont ajouté à l'intérêt des séances de la Société.

Un de nos Confrères entr'autres, a communiqué des dispositions prises sur l'échenillage dès l'an 1704 jusqu'à ce jour, dans la Province de la Flandre-orientale, et qui subsistent encore.

M. l'avocat D'Hoop, à l'occasion d'un envoi de semences des monts Himâlaya, nous a remis de la part de M. Léopold Van Alstein de cette ville, la description exacte faite par MM. les commissaires du Gouvernement Britannique, de cette chaîne de montagnes dans les Indes.

M. P. Milliau, notre confrère, artiste vétérinaire de première classe, a rendu compte de la guérison faite par lui de différentes maladies qui paraissaient incurables : élève d'Altorf, il honore cette école par ses

connaissances en pathologie et en thérapeutique vétérinaire, et dans l'exercice de son art il continue de justifier la considération que lui ont accordée les amis de l'agriculture.

Une espèce de résurrection ou repeuplement spontané des ruches qui périssent de besoin pendant l'hiver ou le printemps, a été observée par un autre de nos Confrères: l'histoire naturelle des abeilles, déjà si féconde en faits intéressans, paraît s'enrichir encore sous ses yeux, d'une série de faits nouveaux.

M. le comte Joseph de Lichtervelde a lu une notice détaillée sur les mesures qu'il serait le plus facile et le plus important de provoquer pour l'amélioration des races de nos animaux domestiques par divers encouragemens. L'expérience de tous les tems, l'exemple des nations étrangères, le nôtre même doivent nous convaincre que, pour le perfectionnement des races de bestiaux et pour favoriser leur consommation et leur exportation, il faut que la main du Gouvernement se montre: tous les efforts d'une nation commerçante et agricole sont portés vers la multiplication des bestiaux et leur amélioration.

Au reste, ces principes sont généralement adoptés; le Gouvernement ne doit et ne saurait pas tout faire; il donne partout l'impulsion et l'exemple, et comme une seconde providence, il met en jeu les causes secondes: déjà l'on aperçoit dans la Flandre orientale une éducation mieux soignée des bestiaux et une amélioration sensible dans quelques espèces. La Société se plaît à témoigner ici sa juste reconnaissance à M. Falck, Ministre de l'instruction publique, de l'industrie nationale et des colonies, qui ne s'est pas borné à de brillantes promesses pour la seconder dans ses travaux.

Les secours qui nous sont accordés dans l'intérêt de l'agriculture et de l'économie rurale, attestent les bienfaits du Gouvernement et la munificence du Souverain notre protecteur.

La Société a institué, en 1821, des prix annuels pour l'amélioration des races de bestiaux dans la Flandre orientale; elle annonça en 1822, qu'elle accorderait une montre d'or au cultivateur, propriétaire de la plus belle genisse ou du plus beau bœuf couronné au concours des boucheries de Gand dans la huitaine avant Pâques; une tabatière d'argent doré au cultivateur, propriétaire du veau qui aurait été jugé digne de la même distinction; et une houlette d'argent au berger dont l'agneau aurait obtenu les honneurs de l'exposition.

Dans la matinée du 12 Mai dernier, des commissions de la Société s'étant rendues dans l'enceinte de la foire, tenue près de Gand au faubourg d'Anvers, y ont décerné les deux prix que la Société fait distribuer annuellement pour récompenser et encourager, dans la Province, l'amélioration de la race des chevaux et celle des bêtes-à-cornes.

Il nous a été bien agréable d'apprendre des Membres du Jury des deux différens concours, que nos efforts pour l'amélioration des races de bestiaux n'avaient pas été infructueux, et que, depuis trois ans, les cultivateurs de la Flandre orientale avaient redoublé de zèle, de manière à attirer l'attention du Gouvernement sur les progrès de l'émulation que la Société a en vue d'exciter et de propager encore.

La remise de ces prix sera faite aux vainqueurs dans cette séance, conformément au programme: la montre d'or accordée au cultivateur-propriétaire de la plus belle genisse ou du plus beau bœuf, couronné l'avant-

veille de Pâques de 1825, dans l'une des boucheries de Gand, sera remise au cultivateur *Constantin Hoste*, de Gendbrugge lez-Gand.

La tabatière d'argent doré, à *Pierre Celi*, d'Oostacker, cultivateur, propriétaire du veau couronné; et la houlette d'argent, à *Pierre Heye*, d'Exaerde.

La montre d'or, prix du concours pour le meilleur cheval de labour et de trait, adjudgée à la foire du 12 Mai, sera remise à *Jacques Leenesone*, cultivateur à Wondelghem près de Gand, qui, à la foire de l'année dernière, a déjà mérité la même distinction.

Le cultivateur *Lièvin Moens*, de la même commune, déjà mentionné honorablement au dernier concours, recevra la montre d'or pour avoir amené à la susdite foire la plus belle vache, propre à propager la bonne race en cette Province.

La Société, en 1818, avait résolu de décerner tous les ans une médaille d'honneur au propriétaire, cultivateur de douze sortes de poires et de six sortes de pommes, dites de dessert, reconnues pour être le mieux cultivées et appartenir aux meilleures espèces.

Les envois de six sortes de pommes et de douze sortes de poires, dites de dessert, devaient se faire avant le 28 Janvier 1825. Tous les amateurs et cultivateurs de fruits à pépins dans le Province de la Flandre orientale étaient admis au concours; la Société regrette de ne pouvoir remettre ce prix d'encouragement en cette séance, et, en admettant que la conservation des fruits à pépins a été singulièrement contrariée par la saison, elle invite les amateurs de cette espèce de culture, à ne point se décourager pour l'année prochaine.

Les concours pour l'acclimatation des plantes potagères ou légumineuses, et celui pour les fruits origi-

naires d'un pays plus chaud dont on aurait constaté la maturation annuelle, sont continués. Les amateurs et cultivateurs des Provinces méridionales du Royaume, admis indistinctement à ce concours, n'en sont peut-être pas assez régulièrement instruits. Pour donner une plus grande publicité à leurs programmes et à leurs actes, les Sociétés royales d'Agriculture et des Beaux-Arts de Gand, ont trouvé bon qu'un recueil périodique, sous la dénomination de *Messenger*, portât à la connaissance du public les programmes et les travaux des deux institutions.

La Société avait proposé une médaille d'honneur et 60 florins des Pays-Bas, pour une description exacte des instrumens et outils aratoires et de jardinage, employés en cette Province, dans l'intention de les réunir dans une petite dimension; à fin de faciliter ce travail, elle n'avait demandé que la description exacte de ceux employés dans les districts de Gand et d'Oudenarde, en y joignant l'indication exacte des différences de chaque instrument dans les diverses parties de la Flandre orientale, et les motifs qui auraient porté les cultivateurs à leur donner la préférence. — L'étendue des districts de Gand et d'Oudenarde, les frais de déplacement pour prendre sur le lieu des indications précises, sont probablement la cause qu'il n'y a point eu de concurrens pour ce prix. La Société n'abandonne pas la question; elle tâchera d'engager les concurrens à y répondre sous des conditions plus favorables.

Une commission s'est rendue chez les cultivateurs-pépinieristes, Membres de la Société en cette ville; et dans des visites inattendues, a su apprécier le mérite de chacun d'eux. Elle a invité la Société à adjuger la médaille d'honneur pour la pépinière d'arbres à fruits, la plus riche en espèces et la mieux soignée, à notre

confrère M. *Jean van Geert*; à accorder des mentions honorables à MM. *Verschaffelt*, *Lanckman* et *François Spae*, et à donner à M. *F. van Damme*, des éloges pour la belle tenue de sa riche pépinière déjà précédemment couronnée et qui promet de devenir la plus riche de la Province.

Le prix d'encouragement accordé au jardinier qui soigne le mieux dans la Province, le potager, les arbres fruitiers, les arbres et plantes d'agrément de ses maîtres, nous a fait faire dans le district de St. Nicolas une tournée et des observations intéressantes. Cette partie de la Flandre orientale, mieux connue chez l'étranger sous le nom de pays de *Waes*, mérite à juste titre l'admiration que lui portent les nations agricoles étrangères.

La commission nommée à cet effet, rend au district de St. Nicolas la justice que lui méritent de belles collections de plantes d'agrément et potagères et des pépinières uniques peut-être en arbres à fruits, d'agrément et des forêts; chargée seulement d'adjuger la médaille d'encouragement au jardinier qui soignait le mieux les plantes potagères, les plantes d'agrément, les arbres fruitiers et autres végétaux de serre et d'orangerie de ses maîtres, elle regrette de n'avoir pu en offrir une à *François Niels*, jardinier de M. Lebegue à St. Nicolas, notre confrère, au nom duquel, la Société attache de si doux souvenirs. La belle et soigneuse tenue du jardin de plantes d'agrément de M. Alex. Janssen, fabricant à St. Nicolas, fait également honneur au zèle et à l'intelligence de ses jardiniers.

Propriétaire de vastes possessions récemment rendues à la culture à Exaerde, M. Vranken, de Lokeren, amateur distingué des beaux-arts, a montré en cultivant ses terres par lui-même et en soignant ses superbes planta-

tions, comment un père de famille travaille à la fois dans l'intérêt de ses enfans et pour le progrès de l'économie rurale.

La commission frappée du bel entretien des plantations de M. Vranken, à Exaerde, et satisfaite des soins que prend son jardinier *Jacques Janssens* de ses plantes et arbres d'agrément, demande que le nom de cet estimable jardinier soit porté sur le tableau de ceux de la Province, que la Société mentionne honorablement.

Le district de St. Nicolas offre partout des plantations nouvelles qui joignent l'utile à l'agréable : faire l'énumération des jardiniers qui se distinguent dans les diverses branches de la belle culture, ne rentre pas dans les attributions des commissaires ; ils ne peuvent cependant se dispenser de mentionner le jardinier *Benedict D'Hooge*, qui soigne si bien à Belcele, campagne de M. Vande Voorde, le jardin potager et les plantes d'agrément.

Basele et ses environs terminèrent la tournée si difficile de la commission. La belle campagne de M. le comte Vilain XIII, offrit enfin un ensemble complet de plantes potagères, d'arbres à fruits, de plantes et d'arbustes de pleine terre, d'orangerie, de couches, de serres tempérées et de serres chaudes, le tout conduit par le jardinier *Jean-Baptiste Fischer*; cette réunion des cultures différentes exigée par le programme, trouvée dans un état si parfait, mérite des éloges au jardinier et sur-tout à son maître.

Les frères *Carels*, jardiniers, cultivateurs de plantes potagères à Tamise, et les frères *Van Biesen*, à St. Nicolas, cultivateurs, propriétaires d'une pépinière qui offre en toutes espèces d'arbres une collection unique en cette Province, ne pouvant être mis sur le rang des jardiniers auxquels la Société se propose de remettre

des médailles d'honneur, apprendront sans doute avec plaisir que la Société a su apprécier leur mérite en accordant à leurs plantations les éloges dont elles sont dignes.

La Société, sur le rapport de la commission, voulant provoquer une utile émulation entre les jardiniers de la Province, et récompenser le soin et le dévouement que portent ces hommes estimables aux intérêts de leurs maîtres, adjuge la médaille d'encouragement à *J. B. Fischer*, jardinier de M. le comte Vilain XIII, à Basele; la mention honorable au jardinier de M. Vranken, à Exaerde, *Jacques Janssens*; et à celui de M. le greffier Lebegue, *François Niels*, à St. Nicolas. Elle arrête que les noms des jardiniers de M. Alexandre Janssen, à St. Nicolas, celui de *Benedict D'Hooge*, à Belcele, seront consignés parmi ceux des jardiniers les plus méritans de la Flandre.

Un autre prix annuel est accordé en cette séance, aux jardiniers des environs de Gand, qui sur une terre ingrate cultivent avec succès des plantes potagères ou légumes, et des arbres à fruits qui se font distinguer sur nos marchés. L'industrie, l'amour du travail sont des qualités si communes parmi les cultivateurs-jardiniers de Gand et de ses environs, que la commission, nommée pour adjuger la médaille d'encouragement, n'en ayant qu'un seul à désigner, a regretté de ne pouvoir faire tomber son choix que sur le jardinier-cultivateur *Pierre Bruyneel*, faubourg de Saint-Pierre.

De toutes les classes d'hommes qui se livrent à la culture de la terre, il n'en est aucune qui doive donner plus de preuves d'industrie, d'application au travail et montrer une plus infatigable activité que celle qui entreprend de féconder une terre inculte et revêche, par

l'exploitation de laquelle elle compte sur-tout trouver des moyens de subsistance.

Mais ce n'est point à des ouvriers, c'est à des propriétaires, à des personnes aisées qu'il appartiendrait de rendre à la culture les sables et terres incultes des environs de Gand.

La Société, en appelant l'attention des propriétaires sur la culture d'un sablon mouvant contigu à la chaussée de Gand à Termonde, saisit cette occasion de donner à son propriétaire M. l'architecte Van de Cappelle, notre confrère, une marque publique de l'estime qu'elle fait de son intelligente exploitation.

Au langage de satisfaction que doivent produire tant de travaux et de succès, il m'est pénible, Messieurs, de faire succéder les expressions de la douleur.

L'année, depuis le dernier Rapport de vos travaux, a été signalée par des pertes sensibles : la mort nous a enlevé le cultivateur Pierre de Reu, dont le nom se rattache à la belle culture que l'on se plaît à admirer dans les environs de Gand ; c'est son exemple qui déterminina ses voisins à adopter les bonnes méthodes agricoles. Arbitre de leurs différens et de leurs doutes, il fut toujours pour eux un père et un ami qu'ils regrettent encore ; les enfans de ce cultivateur en l'honneur duquel nous avons exposé un arbre funéraire, ont hérité de ses vertus ; et la Société conserve la bêche de cet homme estimable comme un pieux souvenir.

Vous avez encore perdu pendant le courant de l'année un des premiers directeurs du jardin des plantes de cette ville, M. le chev. Ch. Dierix, ancien conseiller pensionnaire de Gand, attaché des premiers à notre institution ; il a montré pendant toute sa vie, combien un esprit ardent et éclairé peut embrasser à la fois d'objets

différens : avide de toute espèce d'instruction , aucune ne lui était étrangère ; ses recherches sur l'état de la ville de Gand , dans un tems dont il ne nous reste aucun monument historique , nous avaient fait espérer des recherches du même genre sur la culture de différentes espèces d'arbres à fruits et sur notre ancienne agriculture ; la mort ne lui a point permis de tenir ses promesses.

Une perte non moins douloureuse que les précédentes , est celle du cultivateur M. J. B. Mondez , bourguemaître de la commune de Frasnès , arrondissement de Charleroy. Auteur d'un mémoire sur les avantages de la culture flamande et sur l'abolition des jachères , la Société centrale d'Agriculture de Paris , avait remis une médaille d'or à cet intelligent cultivateur qui joignit si bien l'exemple à la théorie en introduisant le premier la culture flamande dans ses terres et en y supprimant les jachères.

Vous avez fait récemment une quatrième perte dans la personne de M. Lambrechtsen de Rithem , membre de différentes institutions savantes , président de la société Zélandaise , à Middelbourg ; ses qualités éminentes étaient relevées par celle d'un cœur excellent : doué d'une vaste érudition , d'un jugement sain et d'une âme aimante et désintéressée , la Société qui a eu le bonheur de le compter au nombre de ses Membres , a voulu aussi payer à sa mémoire un juste tribut d'estime.

Vous avez , Messieurs , en cette séance , exprimé des sentimens de regret pour des Collègues qui ne sont plus ; vous exprimerez avec plus de satisfaction ceux de la reconnaissance envers nos bienfaiteurs.

Une réunion d'Amis de la Botanique , Membres de la  
III<sup>me</sup> livraison.

Société, a fait l'acquisition de la Flore de la Province et du bel Herbar de feu notre Collègue Ch. Van Hoorebeke; ils se présentent les premiers à nos souvenirs et à nos affections; et quant à la manière dont ce travail nous a été remis, nous devons aussi de la reconnaissance à M. J. van Hoorebeke, notre Collègue, frère du défunt.

Nous en devons encore à notre excellent Confrère M. Broeager qui, de Hoogly au Bengale, nous a fait remettre une riche collection de semences, récemment recueillies dans les Indes sur les monts Himâlaya.

Le jardin des plantes de Gand, attaché à l'Université, a reçu de la Société le gage de l'affection que nous porte cet ami de la Botanique, et notre digne Confrère M. Mussche, auquel M. le professeur Van Breda a confié ces semences, nous fait espérer une heureuse croissance de végétaux qui augmenteront, à ne pas en douter, les richesses d'un établissement qui conserve chez l'étranger et, à bien juste titre, la réputation de supériorité que les amis de la Botanique lui ont acquise.

Plusieurs ouvrages recommandables ont été envoyés à la Société. La bibliothèque doit à la munificence de S. E. le Ministre de l'instruction publique, la continuation de la *Flora Batava*, de M. J. Kops, notre Confrère.

Elle doit de la reconnaissance à l'Académie des sciences de Bruxelles, pour l'envoi de ses Mémoires, et à M. Lefebvre, éditeur du journal d'agriculture de la même ville, pour celui de son intéressant recueil.

M. le professeur Van Breda a bien voulu se charger de nous remettre au nom de M. le professeur Sandifort, le catalogue du jardin de Leyden, et M. l'avocat

D'Hoop, celui des plantes que M. Beeldsnyder cultive à sa campagne de Ruppelmonde, province de Hollande.

M. Le Jeune, médecin à Verviers, nous a adressé la thèse qu'il a défendue pour son doctorat à l'Université de Liège. M. Desmazieres, amateur-botaniste à Lille et M. Dumortier-Rutteau, secrétaire de la Société d'Horticulture à Tournay, leurs recherches botaniques.

La Société tient de M. Van Mons, professeur à l'Université de Louvain, notre savant Confrère, un catalogue descriptif abrégé, contenant une partie des arbres fruitiers qui, depuis 1798 jusqu'en 1825, ont formé sa superbe collection.

M. Piérard a fait passer à la Société son mémoire couronné par la Société royale et centrale d'Agriculture à Paris, sur la culture des arbres à cidre dans un pays où elle n'est pas encore connue.

Nous tenons de M. Thiebaut de Berneaud, Membre correspondant de la Société, la relation de la première fête champêtre célébrée par la Société Linnéenne de Paris.

M. Huzard nous a communiqué différens rapports faits à la Société royale et centrale d'Agriculture à Paris, sur le concours pour les mémoires et observations pratiques de médecine vétérinaire.

M. André Thouin, notre Confrère, nous a envoyé, comme un hommage d'attachement à la Société (ce sont les expressions de ce savant), ses mémoires sur différentes nouvelles sortes de greffes, une instruction sur la greffe du caffèyer, la description d'une nouvelle espèce de poirier, des notes sur la culture et les usages du chêne à glands doux (*quercus ballota*) et du pin Laricio de Corse (*pinus Laricio.*), etc.

Les relations de la Société avec celles qui se réunissent dans les mêmes vues sont établies ou continuées.

La Société royale et centrale d'Agriculture à Paris nous a envoyé par l'entremise de M. le Secrétaire-perpétuel Silvestre, notre Confrère, le Rapport de ses travaux et une notice biographique sur M. le marquis De Cubières; l'envoi fait de cette notice a justifié l'expression de notre douleur et l'hommage de nos regrets pour un savant modeste, à la mémoire duquel la Société royale de Paris a rendu les mêmes devoirs.

La Société Economique de Harlem, dirigée par des hommes dont nous apprécions le mérite, nous a fait remettre les aperçus de ses travaux, ses programmes et ses notices d'expositions de plantes. L'Académie d'Utrecht a l'extrême obligeance de nous continuer l'envoi des programmes qu'elle publie chaque année pour l'encouragement des arts et des sciences.

Les Sociétés d'Horticulture de Tournay, de Botanique de Louvain, de Flore de Bruxelles, nous ont fait passer le catalogue de leurs expositions de plantes; à cet égard, je ne puis me dispenser d'ajouter ici avec une espèce d'orgueil, que l'exemple donné par la Société de Gand, réagit trop puissamment sur tous les points du Royaume, pour ne pas croire à l'érection prochaine de nouvelles institutions en ce genre dans toutes nos Provinces.

Nos relations s'étendent partout: l'intérêt que nous portent la Société royale d'Agriculture et la Société Linnéenne de Paris, celle de New-Yorck, le Bureau d'Agriculture et la Société d'Horticulture de Londres, l'administration du bel établissement botanique de Calcuta et autres institutions botaniques étrangères, ne

se borne pas à des lettres souvent stériles, ce sont des envois précieux de graines, de semences d'arbustes et la communication d'ouvrages précieux sur l'agriculture, pour lesquels nous renouvelerons ici les expressions de notre reconnaissance. S'il fallait insérer indistinctement dans le cadre de votre Rapport, Messieurs, toutes les personnes qui ont bien mérité de la patrie, par les services qu'ils ont rendus à l'Agriculture, à l'Horticulture et à la Botanique, il n'est pas depuis le modeste échantillon du *Dianthus cæsius*, cueilli sur des rochers incultes dans l'arrondissement de Dinant, par M. De Cloet, de Bruxelles, jusqu'aux étonnantes plantations de nos colonies nouvelles, qui ne dussent y tenir leur place.

La Société regrette que les noms des personnes qui par l'introduction de nouvelles productions exotiques, céréales, arbres fruitiers, arbres et arbustes d'ornement, contribuent à embellir nos jardins et fournissent des substances utiles aux arts, lui soient pour la plupart inconnues; elle les désigne collectivement à la reconnaissance nationale, comme ayant bien mérité de l'Agriculture et de la Botanique.

Pour finir la tâche qui m'est imposée, Messieurs, il est de mon devoir de vous entretenir un instant sur le désir que vous avez exprimé que des plantations en pépinières d'arbres forestiers entr'autres fussent recommandées au Gouvernement; le dépérissement de nos forêts de chênes, le dépouillement de leurs écorces, l'abattis des chênes avant maturité, ont justifié vos craintes et vos vœux; ils ont porté le Ministère à encourager la culture d'autres arbres dissimés en ce Royaume, et dont le bois et l'écorce ne le cèdent en rien à ceux des chênes que nous cultivons. Les vues

bienfaisantes du Gouvernement se ne bornent pas à à encourager la culture du *Larix* dans les Provinces méridionales du Royaume ; elles sont générales pour l'amélioration de toutes les branches de l'Agriculture et de l'Economie Rurale.

La Société saisit cette occasion d'exprimer publiquement sa reconnaissance à S. E. M. Falck, pour l'honorable confiance qu'il a bien voulu témoigner à la Société en mettant, cette année, à sa disposition des fonds pour encourager les progrès de notre Agriculture.

Puisse Sa Majesté, protecteur de la Société d'Agriculture et de Botanique de Gand, apprendre de nos honorables Président et Vice-Président, que la Société, fidèle exécutrice des intentions bienveillantes du Roi, ose demander que son auguste protection lui soit continuée et qu'elle daigne apostiller notre supplique d'un *Je Maintiendrai*.

## BULLETIN

### DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.



INSTITUT ROYAL DES PAYS-BAS.

LA classe des beaux-arts avait proposé pour 1822 un prix de 300 florins à l'auteur de la gravure, jugée la meilleure, d'après l'ouvrage d'un artiste vivant.

Quatre pièces sont parvenues à la classe: 1° *un paysage*, d'après M. Hanssen; 2° *un idem*, d'après M.

Brondgeest ; 5<sup>o</sup> *Narcisse*, d'après M. Odevacre ; 4<sup>o</sup> *Phèdre dévoilant son crime à Thésée*, d'après le même.

La commission, chargée de l'examen des pièces, aurait vu avec plaisir que toutes ces gravures eussent assez de perfection pour se disputer la palme, ou qu'une d'elles fût assez parfaite pour déterminer la classe à décerner le prix.

La classe, d'après les conditions généreuses du programme, qui laissait le choix du sujet à l'artiste même, s'était attendue à ce qu'un graveur expérimenté se mît sur les rangs avec un ouvrage en quelque sorte parfait et qui déjà, destiné au public, n'aurait acquis que plus de valeur par la palme académique.

Deux pièces seulement ont fixé l'attention de la commission, *le paysage* d'après M. Brondgeest et *la Phèdre* d'après M. Odevacre. Elle a examiné d'abord s'il ne convenait pas d'avoir plus d'indulgence pour cette branche de l'art que pour toute autre, et si, dans le présent cas, quoique l'Institut ne puisse pas décerner des prix d'encouragement, il ne serait pas utile de faire une exception ; la commission a trouvé aussi de la difficulté à recommander particulièrement l'une ou l'autre des deux pièces. Elle remarquait dans le paysage une certaine originalité, qui faisait juger que l'artiste était capable d'exécuter des sujets d'une plus grande importance, qu'il avait en quelque sorte, saisi le ton et la couleur du maître, mais qu'en général il était monotone et sec et de trop peu d'importance pour être considéré comme objet d'art. Le sujet historique démontre certainement du talent et de la disposition naturelle dans l'exécution des physionomies et des draperies de Thésée et de Théràmène, mais on remarque dans d'autres parties, une certaine faiblesse, notamment dans les figures des

femmes, qui nuit à l'ensemble et décide une manière encore incertaine.

Une entreprise pareille mériterait sans doute un encouragement, mais la commission croit ne pouvoir engager la classe à décerner le prix, et soumet son avis au jugement éclairé des membres.

La classe reconnaît avoir trouvé des preuves d'un vrai mérite et de bonnes dispositions dans la gravure de la *Phèdre*; elle aurait volontiers décerné à cet ouvrage un prix d'encouragement si cette mesure eût été compatible avec les statuts de cette institution.

Après la lecture de ce rapport fait par M. Versteegh, la commission chargée de rendre compte du concours de peinture, dont le sujet était : *l'arrivée d'Hugues de Groot dans la maison de Daatselaar à Gorcum, après sa fuite du château de Loevestein*, a fait connaître par l'organe de M. Molkenboer le résultat suivant de ses délibérations : deux pièces ont été envoyées à la classe ; mais, tout en rendant hommage aux talens des concurrents, la commission est d'opinion qu'aucune des pièces n'est assez parfaite pour mériter le prix.

L'état florissant de la peinture et le grand nombre d'artistes qui s'y distinguent, tant dans les Provinces méridionales que septentrionales du Royaume, avait fait espérer qu'un plus grand nombre de peintres se seraient mis sur les rangs et auraient rendu ce concours en quelque sorte général pour les deux écoles actuellement réunies.

La Classe, après avoir pris en considération les rapports des commissions respectives, déclare que le prix de gravure et celui de peinture ne seront point décernés.

Ensuite le secrétaire fait lecture du programme, d'après lequel la classe des beaux-arts décernera une médaille

d'or de la valeur de trois cents florins à l'auteur du plan, jugé le meilleur, d'une salle de spectacle pour l'une des grandes villes du Royaume.

Les artistes, nés ou domiciliés dans le Royaume des Pays-Bas, sont invités à concourir pour ce prix.

Les pièces doivent être envoyées, franc de port, avant le 1<sup>r</sup> Mars 1824, au secrétaire de la classe, à Phôtel de l'Institut, à Amsterdam.

Les artistes qui désirent de plus amples renseignements, peuvent se procurer les programmes de ce prix à la société royale des beaux-arts à Gand.

#### SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE GAND.

##### *Salon d'été.*

L'EXPOSITION des Fleurs a eu lieu le 29 Juin dernier; elle s'est fait remarquer aussi bien par le grand nombre des plantes exposées que par la beauté des fleurs.

La médaille pour la plante qui par sa rareté mérite d'être distinguée, a été adjugée à la presque totalité des voix, au superbe *Gastonia palmata*, de la collection de M. Caters-De Wolf, à Berchem près d'Anvers.

M. Josse Verleeuwen, cultivateur, jardinier, fleuriste et pépiniériste à Gand, a reçu la médaille d'honneur pour la collection la plus riche en plantes nouvellement introduites, remarquables par leur rareté et par leur culture.

Le prix de *Belle Culture* a été adjugé au *Kalmia latifolia*, de la collection de M. J. Van Crombrugge, à Gand, membre des états-généraux.

Le *premier accessit* a été décerné, à la suite de trois scrutins, à l'*Eugenia jambos*, n<sup>o</sup> 605, de la collection de M. Van de Woestyne-Kerremans, à Wondelghem.

Le deuxième accessit, au *Cyrtanthus ventricosus*, n° 207, de la collection de M. J. de Meulemeester-Van Aken, à Maltebrugge.

Les autres Plantes et Arbustes qui ont été admis à l'honneur d'entrer en lice, emportent par cette seule distinction la *mention honorable*; désignés d'après le numéro d'ordre de la notice des Plantes exposées, MM. les Juges n'entendent pas y attacher la moindre idée de priorité ou d'infériorité.

- N° 95. *Erica ventricosa*, de M. Buyck-Vander Meersch.  
 243. *Elæocarpus cyaneus*, } de M. l'avocat F. D'Hoop,  
 244. *Polygala speciosa*, } collection de Heusden.  
 251. *Eriosthemum dentatum*, de M. le baron Du Bois-De Vroyelande, collection de Maria-Leérne.  
 306. *Ixora coccinea*, de M. P. Gotthardt, collection de Wetteren.  
 564. *Elichrysum proliferum*, } de M. Ch. Lefevre, à Gand.  
 567. *Nerium oleander*, }  
 546. *Elichrysum sesamoïdes*, de M. Van Berghen, collection de Maria-Leérne.  
 582. *Amaryllis vittata*, de M. Vanderlinden, à Gand.  
 587. *Erica ventricosa*, de M. Emm. Vander Meersch, à Gand.  
 604. *Ardisia solanacea*, de M. Vande Woestyne-Kerremans.  
 662. *Daïs cotinifolia*, de M. Van Tieghem-Vander Meersch, collection de Gendbrugge.  
 690. *Erica ventricosa*, de M. P. Verleeuwen, cultivateur-fleuriste, à Gand.  
 693. *Ardisia crenata*, de M. P. Verschaffelt, cultivateur-fleuriste, à Gand.  
 699. *Gardenia florida*, fl. pl., de M. le vicomte Vilain XIII, collection de Wetteren.

Au nombre des autres Plantes qui embellissent le Salon, MM. les Juges distinguent sur-tout la culture du *Pandanus humilis*, du *Sagus rumphii*, exposés pour S. M. le Roi; du *Crinum speciosum*, de M. N. de Cock; du *Cactus speciosus* et du *Gloxinia speciosa*, de M. le baron Baut-De Rasmon; de l'*Erythrina herbacea*, de M. le vicomte Vilain XIII.; des deux *Nerium splendens*, cultivés par M. Verschaffelt; du *Begonia guttata*, de M. Wiegiers, à Malines; du *Clethra arborea*, de M. J. van Geert; de l'*Elychrisum proliferum*, de M. Burggrave; du *Pelargonium davianum* et du *Plumbago capensis*, de M. L. Papelen; et du *Lasiopetalum purpureum*, de M. Josse Verleeuwen, père.

*Plantes envoyées au Concours pour la médaille d'honneur à décerner à la plante la plus rare, par M. CATERS-DE WOLF, de sa collection de Berchem, près d'Anvers.*

*Banksia marcescens. Transactions of the Linnaea Society of London.*

*Gastonia palmata. Commerson, Lamarck.*

*Dracæna terminalis. Lin. varietas.*

*Enkianthus quinqueflora. Loureiro, fl. Cochinchinensis.*

*Plante envoyée pour le même Concours, par M. JOSSE VERLEEUEWEN, cultivateur, fleuriste et pépiniériste à Gand.*

*Enkianthus quinqueflora. Loureiro fl. Cochinchinensis.*

*Plantes envoyées au Concours pour la collection la plus riche en plantes rares, par M. JOSSE VERLEEUEWEN, cultivateur, fleuriste et pépiniériste à Gand.*

*Kamellia sasanqua, var. rosea. Thunberg.*

—— *welbankii, hort. angl.*

—— *oleifera, hort. angl.*

*Strelitzia humilis, hort. angl.*

*Combretum purpureum, Vahl.*

*Eugenia Malacensis, Lin.*

*Laurus glauca, Thunberg.*

*Bonapartia juncea, Ruiz fl. Peruv.*

*Brachysema undulata, var. Brachysemæ latifol.*

*Magnolia macrophylla, Michaux.*

—— *Thompsonia, Botan. mag. N<sup>o</sup> 2164.*

*Rhododendrum arboreum, Smith.*

PRIX POUR LA CULTURE DU MÊLÈZE.

---

La culture du Mélèze, *Larix Europæa*, H. P.; *Pinus Larix*, Lïn., appartient au nord de l'Europe: elle se refuse complètement aux pays chauds, s'accoutume facilement aux tempérés et réussit même bien sous le climat de Paris.

La culture d'un arbre dont l'écorce s'emploie avec succès dans les tanneries et dont le bois ne le cède à aucun autre pour la charpente, la menuiserie, les conduits d'eau, etc. et qui parait réunir des qualités que n'ont pas les autres arbres de nos Provinces, a fixé l'attention de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand; en conséquence, elle a résolu de décerner annuellement, pendant neuf années consécutives, des médailles d'honneur aux cultivateurs-propriétaires des plus belles et des plus riches plantations faites en *Larix* ou Mélèze dans les Provinces méridionales du Royaume des Pays-Bas.

Les propriétaires-cultivateurs qui se proposent de concourir pour ce prix, seront tenus d'en donner avis, franc de port, au Secrétaire de la Société et de lui faire connaître quelle superficie métrique ils ont dessein d'ensemencer en *Larix*, en quelle province et en quelle commune du Royaume la plantation aura lieu, et l'époque précise de l'ensemencement.

En 1827, la Société décernera la grande médaille en or et vingt ducats à la plantation de *Larix*, la plus belle, la plus riche et la mieux tenue, ensemencée dans l'année 1824, et dont l'annonce aura été faite dès le premier semis. Cette même médaille sera continuée d'année en année à dater de 1827, pour les plantations faites depuis trois ans.

Les propriétaires des plantations de *Larix*, cultivés pour le concours, devront en faire l'annonce de nouveau, franc de port, au bout des trois années de culture, à M. J. B. *Delbecq*, Secrétaire de la Société, vers la fin du mois de Mars de chaque année.

En 1832, la Société proposera un concours général entre toutes les plantations de *Larix* semés et cultivés dans les Provinces méridionales du Royaume.

Les Commissions d'Agriculture des Provinces méridionales seront invitées à vouloir bien seconder la Société dans ses vues d'amélioration, en lui donnant les informations qu'elles jugeront utiles sur les nouvelles plantations de *Larix* qui se feraient dans leurs provinces respectives.

## VARIÉTÉS

PLUSIEURS objets d'arts sont déjà arrivés à Gand pour le salon d'exposition qui s'ouvrira le 4 Août prochain; au nombre des pièces arrivées on désigne une jolie Baigneuse, statue en marbre par M. Parmentier, de Feluy près de Nivelles. Cet artiste vient de s'établir dans sa patrie après avoir fait ses études à Paris chez les principaux sculpteurs, et en dernier lieu chez MM. Bosio et Bridan.

On attend tous les jours les portraits en pied de LL. AA. RR. et II. le Prince et la Princesse d'Orange, par M. Kinson. L'envoi de plusieurs tableaux est annoncé par les artistes des Provinces septentrionales et tout fait espérer que le salon de cette année sera brillant et nombreux.

— La lithographie se propage d'une manière frappante; chaque ville commence à avoir la sienne et toutes rivalisent de zèle pour parvenir à la perfection. M. Jobard, à Bruxelles, se distingue par la réimpression d'ouvrages qui, en nous affranchissant d'un tribut à l'étranger, deviendra insensiblement pour ce pays une nouvelle branche d'industrie; les productions nationales n'occupent pas moins ses presses. Son *Voyage pittoresque* est au 16<sup>me</sup> cahier; il contient des vues d'Anvers, de Gand, de Bruxelles, l'abbaye de Floreffe, le tombeau de l'amiral Van Wassenaar et le château de Bioul.

M. Jobard est aussi chargé des planches de l'intéressant ouvrage de M. le professeur Rheinwardt, sur la botanique et l'histoire naturelle de l'île de Java.

L'établissement lithographique de Tournay s'occupe d'une collection des principales vues du Royaume, dessinées avec une exacte vérité et d'une exécution facile et soignée. Cet ouvrage, quoique calqué sur le *Voyage pittoresque* de M. Jobard, ne lui causera et n'en éprouvera aucun dommage; les éditeurs évitent de donner les mêmes sites au moins sous un même aspect. Un pays aussi riche en monumens et en vues pittoresques, dont la plupart n'ont pas encore été gravés, fournira des sujets plus que suffisants pour ces deux entreprises, et l'amateur en souscrivant pour l'une et l'autre, ne fera qu'augmenter sa jouissance en multipliant les moyens de satisfaire sa curiosité. Deux cahiers de ce recueil ont déjà paru; ils contiennent en grande partie des vues de la Flandre, aussi intéressantes pour les monumens qu'elles représentent que pour les événemens remarquables qu'elles rappellent.

M. Van den Burggraaff à Bruxelles, publie les *Portraits des artistes modernes nés dans le royaume des Pays-Bas*. Ces portraits dessinés d'après nature, sont d'une grande ressemblance; le dernier cahier contient ceux de MM. Delvaux et Gelissen, de Bruxelles; Hendriks, d'Amsterdam; Versteeg, de Dordrecht; Berré, d'Auvers; et Verboeckhoven, de Gand.

L'album des artistes du Royaume, publié par le même lithographe, sera un ouvrage curieux; chaque artiste est invité à dessiner sur la pierre un sujet de sa composition. Déjà MM. Ommeganck, Verboeckhoven et plusieurs autres ont répondu à cet appel, et sous peu de jours nous verrons paraître le premier cahier qui sera exposé au salon de Gand.

— Dans le courant de Juin dernier un cultivateur, en déracinant un buisson dans la commune de Merendrée à 2 lieues de Gand, dans un endroit marécageux, à

environ 600 pas du canal de Bruges, déterra un vase antique bien conservé et d'une exécution très-délicate. La terre et la forme du vase ne laissent aucun doute sur son ancienneté, et tout fait croire qu'il date du séjour des Romains dans la Belgique.

— On a restauré dernièrement à Harlem la façade de la maison qu'habitait le célèbre peintre Wouwermans, et placé au-dessus de la porte d'entrée une pierre contenant son nom. C'est un hommage rendu à la mémoire de cet artiste par quelques amis des arts dans une cité qui s'honore de l'avoir vu naître.

— La société *Artis Salutiferae*, à Amsterdam, a célébré le 14 Mai dernier le vingt-septième anniversaire de l'introduction de la vaccine dans cette ville; M. le président, Fr. van der Breggen, a porté la parole et, en faisant l'éloge du célèbre médecin anglais, a comparé ce jour à une fête universelle pour l'humanité. Le buste de Jenner, placé dans la salle sous un voile, a été découvert par le Président au milieu de son discours, pour y poser la couronne civique. Sur le piédestal était placée l'inscription suivante :

J. JENNERO, INSITIONIS VARIOLARUM VACCINARUM PRINCIPI DE GENERE HUMANO OPTIME MERITO, DIES XIV MAII SEMPITERNUM SACRA.

— Jean Oortman, graveur en bois, vient de mourir à Amsterdam à l'âge de 70 ans; cet artiste qui s'est acquis une certaine réputation dans les Provinces septentrionales, entra dans la carrière des arts en travaillant pour les manufactures d'indiennes de Weesp; il revint à Amsterdam, lieu de sa naissance, en 1781, et y grava beaucoup pour les imprimeurs-libraires; son talent se reconnaît dans les jolies gravures qui ornent les ouvrages publiés par la société *tot nut van 't algemeen*;

en 1817, la société Economique de Harlem lui accorda une gratification pour la perfection où il avait porté cette branche de la gravure, dont la culture paraît négligée depuis nombre d'années.

— La Société royale des Beaux-Arts de Gand a formé une Commission chargée de recueillir par souscription des fonds pour être employés à l'acquisition des objets d'art, exposés au salon de cette ville, et qui, par un tirage au sort, seront repartis entre les souscripteurs. Cette mesure ajoutera beaucoup à la splendeur des expositions, engagera les artistes à les enrichir d'un plus grand nombre de productions et animera de plus en plus l'esprit public déjà si fortement prononcé à Gand en faveur des arts.

La première nomination de la Commission a été faite par la société; elle se compose de M. D'Hoop-Van Alstein, président; M. Jean D'Huyvetter, vice-président; commissaires: MM. J. Schamp; E. van Larebeke; Rooman-de Block; N. Cornelissen; F. van de Woestyne; Louis Rottier; Jadot; Van den Abeele; Goetghebuer, trésorier; De Bast, secrétaire. Les places vacantes seront remplies successivement par les plus forts souscripteurs.

— La cour royale de Paris vient d'ordonner que le cœur de Grétry sera retiré de l'Permitage de Montmorency pour être remis au Magistrat de la ville de Liège. Le monument destiné à renfermer cette dépouille d'un des plus illustres compositeurs Belges, sera élevé dans une des places publiques de la ville; à cet effet, la société d'émulation vient d'ouvrir une souscription.

Le monument de Grétry étant essentiellement national, les moindres souscriptions seront reçues avec reconnaissance; la liste pour recevoir les signatures, est déposée à la Société royale des Beaux-Arts.





GASTONIA PALMATA

# MESSAGER

## DES SCIENCES ET DES ARTS.

---

IV<sup>me</sup>. LIVRAISON — AOUT 1825.

---

GASTONIA PALMATA,

*De la collection de M. Caters-De Wolf, à Berchem, près d'Anvers.*

---

*Figure Quatrième.*

LE Gastonia, ainsi nommé par *Commerson*, plante nouvellement introduite en Europe, est un arbre que le dictionnaire d'histoire-naturelle rapporte à la famille des Aralies : le port de cette plante a en effet beaucoup de rapport avec cette famille, qui comprend trois genres semblables à la vue par leur port, mais qui cependant en sont bien éloignés d'après le système de Linnée, vu que le premier genre, le *Cussonia*, appartient à la pentandrie digynie, le second, l'*Aralie*, à la pentandrie pentagynie, et le troisième, le *Panax*, à la polygamie diœcie.

Le *Nomenclator Botanicus*, du docteur Ernest Sten-  
del, édition de Stuttgart 1821, en décrit deux espèces, sous les noms de *Gastonia cutispongia*, *Lamarck*; *Gastonia spongiosa*, *Persoon*; et *Gastonia Nalagu*, *Lamarck*.

Il est fait mention dans la dernière édition du Dictionnaire d'histoire-naturelle, imprimé à Paris en 1817, d'une troisième espèce de *Gastonia*, dont les feuilles

sont pinnées, et qui est décrite sous le nom de *Gastonia suberosa*; vu l'analogie des mots, on aime à croire que cette espèce est la même que celle du *Gastonia spongiosa*; jusques à ce jour on ne connaît pas de description de l'espèce *Palmata* qui, à l'exposition des plantes rares à Gand, a reçu les honneurs du salon.

Le *Gastonia suberosa* paraît originaire de l'Île de France: dans notre climat, il doit être cultivé en serre chaude.

M. De Caters-De Wolf, est vraisemblablement le premier qui ait introduit sur notre continent le *Gastonia palmata*, et peut-être il est le seul qui le possède.

DESCRIPTION DE SOUNGNUM DANS LA PARTIE  
OCCIDENTALE DU TIBET.

UN membre de la société d'agriculture et de botanique de Gand, à l'occasion de l'envoi fait par M. Broeager, de semences recueillies sur l'Himâlaya (1), a cru devoir communiquer à la société cet extrait du journal de Calcuta, dont l'insertion dans le *Messenger* sera sans doute agréable à nos lecteurs. Les relations de la société avec ce pays, ne peuvent que donner plus d'intérêt à une description écrite de la chaîne même de l'Himâlaya.

» Soungnum est dans la Parganna, district de Choï sur la rive droite du Setledj, et appartenait il y a neuf cents ans à un chef indépendant. Ce village comparati-

(1) L'Himâlaya est une chaîne de montagnes qui sépare les possessions Britanniques de l'empire du Tibet. Les pics les plus élevés du monde se trouvent dans l'Himâlaya; un de ces pics a 7821 mètres, tandis que le Mont Blanc n'en a que 4775 et le Chimborazo que 6530.

vement populeux et florissant, est la résidence de 70 familles, et renferme un couvent de 50 religieuses. Suivant un usage établi dans le Kounewar, les maisons des principaux habitans ont chacune un nom qui s'applique aussi au propriétaire, semblables aux Lairs écossais qui sont généralement connus sous le nom de leurs terres. Il y a dans ce village 16 maisons ainsi dénommées. Le village de Soungnum est situé à 9,550 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer, et près du fond d'une longue vallée qu'arrose un torrent considérable. Cette vallée offre dans une étendue de trois milles, l'aspect d'une culture continue; on y voit des forêts d'abricotiers, de pommiers, de noyers et des vignobles, dont le raisin rivalise de volume et de saveur avec les meilleurs crus du Kabsul; au nord et au sud-ouest, dans une direction transversale par rapport à la vallée, les montagnes s'élèvent jusqu'à la limite des neiges, et sont coupées vis-à-vis du village par des défilés de 15,000 pieds de hauteur; leurs bases s'étendent jusqu'à un demi-mille du fond de la vallée au nord-ouest, près du cours du *Darbourg* et la ligne de la vallée; les montagnes se joignent et forment une barrière imposante entre le pays de Soungnum et le Spiti de Ladak. En cet endroit, le *Darbourg* s'élève jusqu'à la région des neiges éternelles, et, grossi dans sa marche par le tribut glacial de plusieurs autres courants, devient bientôt un torrent considérable, qui, après avoir arrosé une immense étendue de terrain, se précipite dans le Setledj à cinq milles au-dessous du village.

C'est de ce côté que le *Kelou* commence à montrer ses tiges rabougries et clair-semées. Le climat du pays fournit deux récoltes; les principaux grains sont: l'orge, l'ogoul et le phapour. L'orge se sème en *bysakk* et se

recueille en *sawoun* (1); on prépare ensuite la terre à recevoir l'ogoul et le phapour, que l'on récolte en *kar-tik* (2). On ne cultive point ici le froment; mais dans des situations plus élevées, sur le flanc des montagnes, il y a un petit nombre de champs de froment qui fournissent d'abondantes moissons. Les pois, fèves, navets, y sont aussi très-communs. Le climat est très-agréable dans la saison où nous sommes; la douce chaleur du soleil entretient la vie et la verdure sur tous les points du sol dont la couleur est blanche.

Mais comment peut-on reconnaître que la hauteur du village, au-dessus du niveau de la mer, est de 9,350 pieds? Le thermomètre oscille, en plein air, entre 60° et 82° (limites extérieures) et dans l'intérieur des maisons entre 65 et 78. Pendant deux ou trois heures après le lever du soleil, des nuages planent à peu de hauteur autour des collines; ils se dispersent à mesure que le soleil s'élève, et ne forment plus vers le milieu du jour que de légers flocons; dans la soirée et durant la nuit, le ciel est pur partout ailleurs que dans le nord-ouest et l'ouest où de sombres nuages, qui recèlent la foudre, reposent sur les plus hautes montagnes. Un vent d'est s'élève vers une heure après-midi et augmente d'intensité jusqu'à cinq heures; sa vitesse qui est alors à son maximum, diminue graduellement, à partir de ce terme, et devient nulle à 9 heures du soir. La neige qui tombe ici pendant toute la durée du mois de novembre, forme sur la surface du sol une couche plus ou moins profonde qui subsiste jusqu'en mars, mais qui atteint rarement deux pieds d'épaisseur. Les

---

(1) Ce sont les noms des mois indiens qui répondent à peu près à nos mois d'octobre et de janvier.

(2) Le mois d'Avril.

bêtes de somme sont : les chevaux , ânes et mulets ; mais il n'y a que deux *yak* dans le village.

Il y a ici quelques Lamas et un *douпка* qui imprime des sentences avec des planches de bois. Les Lamas s'assemblent et chantent des hymnes.

Environ un demi-mille au nord-ouest de Soungnum s'élève un grand *lubrong*, lieu destiné à leur culte, et on voit au fond de la salle une image hideuse, appelée *dakpo*; une autre dans une salle à côté représente une figure gigantesque, appelée *chikatouba*, dont l'expression en revanche est douce et paisible; devant sont rangés plusieurs vases remplis de fruits.

Il y a un grand Lama, chef de tous les autres.

J'ai trouvé ici une grande quantité de *gram*, et j'ai fait des provisions pour quinze jours. Les denrées se pèsent au moyen d'un instrument appelé *pora*.

J'ai observé deux fois le passage au méridien et j'ai fait voir à beaucoup de gens des étoiles en plein jour.

La latitude de Soungnum est de  $51^{\circ} 45$  environ, et la longitude, déduite de l'immersion du premier satellite de Jupiter observée le 18, est de  $78^{\circ}, 27, 24$ , ce qui reporte ce lieu à un mille environ à l'est de la position qui lui est assignée sur la carte.

Il y a dans le voisinage de Soungnum une grande quantité d'excellentes pierres à chaux; je montrai aux habitans la manière de la cuire. Ils me firent prendre tous les jours du thé à la tartare; on le prépare dans une théière d'étain, semblable pour la forme à celles dont nous nous servons; on le remue avec un morceau de bois fendu tel que celui dont on fait usage dans l'Inde pour la préparation du *sprini beer*. Ce thé est bon; les habitans du pays en boivent toute la journée, au camp, en voyage etc.

Au commencement de septembre tous ceux qui peuvent se remuer, quittent leur village et montent les collines au son des tambours et trompettes, et passent le jour à danser, chanter, et à toutes sortes de divertissemens.

La route d'ici à Ladak par Schialkhur passe à travers plusieurs chaines élevées; cependant elle est très-fréquentée en tout tems, et les neiges ne la rendent jamais impraticable; les habitans se couvrent de redingotes de peaux de moutons et portent des gants d'une épaisse flanelle; et la mule porte sa charge de couvertures qui forment le lit pour coucher sur la neige.

Les habitans de Schönong vont faire le commerce à Ladak, Garon et Rondok; ils exportent les produits de la plaine, tels que sabres, sucre, tabac, draps, indiennes, indigo, cuivre, étain, papier, fer, grains, épices, etc. et prennent en retour du sel, de la laine, de la poudre d'or, le thé, le borax et la laine à schalls. Le sel et le borax se tirent des lacs qui sont nombreux dans la Tartarie Chinoise et dans le pays de Ladak. La laine nommée *beangi*, est longue et très-fine; on fait paître les moutons dans de hautes prairies situées près de Garon et à l'est de cet endroit; la laine à schall appelée *lena* est fournie par des chèvres du pays.

Garon ressemble à un camp couvert de tentes noires, et n'est habité que pendant huit mois de l'année; l'hiver, les Tartares se retirent à Tourhigang sur le bord de Pikhung. La plus grande quantité de sel se tire du voisinage de Kontho, ville populeuse sur la rive droite de l'Indus et contenant plus de 500 familles. Les principaux lacs salés sont Gok, Dungtcham, Zangtchaka, etc. Le borax se trouve aussi dans le lac Tchalletchaka près de Ronko ou Kontho.

Toutes les rivières sont riches en poudre d'or; on l'obtient en lavant le sable dans un courant d'eau et en l'agitant jusqu'à ce que les parties les plus légères s'élèvent et soient emportées. On fait sécher le résidu, et l'or, qui est quelque fois en grains assez fins pour que l'œil ne puisse le distinguer du sable, est séparé au moyen du mercure.

L'or se trouve aussi dans la terre à Dango Boukpa, à douze journées au sud-ouest de Mapang; on a découvert dernièrement une nouvelle mine qui le fournit en assez gros morceaux, entre le lac Goungcou et Mansourawar.

On apporte le thé d'un pays situé à une grande distance à l'est de Garou. Le soufre se trouve dans le Ladak, à Kolok, à Dimahog et à Neouma. Quelques-uns de ces noms se trouvent probablement sur la carte.

Le 14<sup>m</sup> volume des mémoires de l'académie asiatique de Calcuta a été publié dans l'Inde; il contient, entre autres, la notice des travaux astronomiques et trigonométriques, pour déterminer la hauteur et la position des principaux pics de l'Himâlaya, par le capitaine Hodgson et le lieutenant Herbert.

#### CHIMIE.

*Extrait d'une lettre de M. le professeur Van Mons, à la Société royale Botanique de Gand.*

**J**E crois n'avoir lu nulle part qu'on puisse bien faire le beurre d'antimoine sans le secours du feu, ou comme on dit, à froid. M. Hensmans, mon préparateur, le même qui a remporté cette année, le prix de l'Acadé-

mie des Sciences de Bruxelles, est parvenu à l'obtenir de cette manière : il le mélange du régule d'antimoine avec le sublimé corrosif, dans les proportions déterminées et étend le mélange sur une assiette de porcelaine pour le mettre par une grande surface en contact avec l'air. L'humidité de l'air que le beurre d'antimoine attire puissamment, détermine sa formation. L'effet est, en grande partie, produit au bout de quelques heures. Ce n'est proprement pas du beurre, mais de l'huile d'antimoine qu'on obtient. On retourne la matière pour en porter successivement toutes les parties en contact avec l'air. S'il règne un peu d'humidité, le produit est immédiatement assez liquide pour faire lâcher prise au mercure; mais lorsque le tems est sec, l'huile, un peu visqueuse, retient les globules de mercure en interposition; mais on n'a qu'à atténuer l'huile par un peu de chaleur pour déterminer la réunion du métal au fond du liquide. Le muriate ainsi obtenu n'est pas du chlorum, puisqu'il contient de l'eau : il peut emprunter beaucoup de ce liquide à un air humide sans en être précipité en poudre d'algaroth. Après qu'il s'est saturé d'eau dans un air très-humide, si l'air devient sec, il lui cède à son tour de son eau; ce qui a fait concevoir à M. Hensmans, l'idée d'en faire usage comme d'un hygromètre physique. Ce procédé précieux déjà pour se procurer aisément du muriate d'antimoine, que la décomposition du sulfure par l'acide muriatique ne fournit jamais exempt de soufre ou sans union avec du composé non précipitable de Thomson, l'est encore par la voie aisée qu'il indique pour se procurer du mercure sans amalgamation. Le beurre d'antimoine est actuellement très-employé pour le tartre émétique, qu'il fournit par son mélange avec double proportion de tartrate de

potasse, pour le nouveau kermès minéral ou hydrosulfure à oxide qu'on en précipite par l'hydrogène sulfuré ou par l'hydrosulfure d'ammoniaque simple; je dis simple, attendu qu'avec le surhydrosulfure la moitié de l'hydrogène sulfuré se gazifie parce qu'il ne peut exister de surhydrosulfure de métal qu'en conjonction avec un alcali. C'est ce surhydrosulfure qu'on décompose en le séparant de l'alcali dans la préparation du soufre doré d'antimoine. Enfin, il est beaucoup employé par lui-même en chirurgie.

Dans la confection du beurre d'antimoine, on obtient constamment une partie liquide à côté de la partie concrète: on doit maintenant savoir que cette partie provient de l'eau que le mélange absorbe pendant la trituration; mais comme l'huile d'antimoine est recueillie aussi bien en procédant avec du sulfure qu'avec du métal, M. Hensmans s'est mis en devoir d'examiner si sans feu ou avec peu de chaleur et par l'intermède de de l'air humide, la même décomposition ne pourrait pas être obtenue sur le sulfure, ce qui donnerait du cinabre précipité ou par la voie humide et qui n'aurait pas besoin d'être broyé.

Le même chimiste a obtenu l'acide oxalique artificiel par la réaction froide de l'acide nitrique concentré sur le sucre. Le procédé s'achève en 3 ou 4 heures: il en est de même avec la manne, la fécule de pomme de terre, le bois de réglisse, qui s'y dissolvent totalement, le jus de réglisse et autres corps. Les dernières substances veulent qu'on favorise l'action par un couple de charbons allumés.

---

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE, PHYSIQUE ET STATISTIQUE  
DU ROYAUME DES PAYS-BAS ET DE SES COLONIES,  
PAR J. J. DE CLOET.

---

DEPUIS que les Provinces Beligiques et Bataves, réunies sous un seul chef, forment un royaume distinct, un noble orgueil national, étouffé pendant trop longtemps, et que diverses dominations étrangères semblaient avoir presque éteint dans le cœur des habitans de ce beau pays, se montre journellement avec plus d'énergie. Le Belge veut avoir, comme les autres nations, une histoire, une langue, des loix qui lui soient particulières, comme il a eu de tout tems une école des beaux-arts à laquelle il a donné son nom.

Déjà des citoyens zélés se sont occupés d'écrire les fastes de leur patrie; déjà MM. Dewez, Stuart, Van der Palm, etc. ont saisi le burin de l'histoire et de l'éloquence; déjà d'autres citoyens, également recommandables, ont montré aux peuples voisins que la Belgique cultivait aussi avec succès les sciences et les lettres. Mais il nous manquait encore une géographie historique, physique et statistique du royaume des Pays-Bas; car l'ouvrage que M. Dewez avait publié sur cet objet, n'était qu'un léger aperçu auquel ses graves occupations ne lui avaient pas permis de mettre la dernière main: ouvrage qui, soit dit en passant, ne méritait point les critiques amères qu'on en a faites, et qui, malgré quelques défauts, n'en sert, et n'en servira pas moins de modèle à tous ceux qui s'occupent de cette matière.

M. De Cloet s'est donc chargé de remplir cette lacune, et l'a fait, nous osons le dire, avec un succès qui lui sera difficilement contesté.

Son livre est divisé en deux parties. La première comprend une histoire abrégée du royaume des Pays-Bas, et des détails généraux de statistique. Cette partie est traitée avec le plus grand soin, et ne laisse presque rien à désirer.

La seconde se compose de la statistique particulière des provinces et des colonies. M. De Cloet, craignant sans doute le reproche qu'on a fait à M. Dewez d'avoir omis quelques endroits remarquables de notre royaume, ou de n'en avoir point donné une description suffisante, est entré à cet égard dans quelques détails que, peut-être, il aurait pu négliger.

Mais, à propos d'exactitude, ne pourrait-on pas reprocher à M. De Cloet, d'avoir dit que *les droits des Belges à l'estime littéraire de l'Europe sont diminués*? Il me semble qu'un pays de si peu d'étendue, qui compte des poètes et des prosateurs d'un mérite distingué, et en beaucoup plus grand nombre qu'il n'en a jamais possédés, a droit de prétendre à quelque estime littéraire. MM. Dewez, Vander Palm, Stuart, Lesbroussart, Bilderdyk, Reiffenberg, Tollens, De Stassart, Helmers, Quetelet, Hubin, Clavareau, etc. Ne pourraient-ils point réclamer contre l'assertion de M. De Cloet?

Au reste, malgré ces légères omissions, et quelques autres que l'auteur aura sans doute déjà remarquées lui-même, nous ne pouvons trop recommander cet ouvrage à toutes les personnes qui veulent acquérir une connaissance juste, claire et détaillée du pays qu'elles habitent.

## SUR LE TYPE DE LA POMME-DE-TERRE ,

*Par M. Van Mons.*

DES recherches faites sur les lieux, ont appris que la pomme-de-terre croît spontanément et en masse, dans des ravins proche de Valparaiso, partie ouest de l'Amérique méridionale. Les feuilles et les fleurs sont semblables, sous tous les rapports, à celles de la plante cultivée en Europe; mais les tubercules peu nombreux et petits, sont amers, et ont une peau les unes blanche et les autres rouge. Elle fleurit en Octobre, qui coïncide avec le printemps de ce pays. On pense qu'elle croît sur une grande étendue des côtes; car on la rencontre au sud du Chili, dont les habitans la nomment *Maglia*, mais n'en font aucun usage. Ces renseignemens datent du 24 Février de cette année. Deux tubercules de la pomme-de-terre sauvage furent plantés, l'année dernière, en Angleterre; ils poussèrent vigoureusement et ne tardèrent pas à fleurir: leur fleur était blanche, mais elle ne noua pas son fruit. Au mois d'Août, des tubercules en grand nombre et dont les uns portaient des racines, les autres, des articulations de la tige sous terre, se montrèrent à la surface du sol et poussèrent des tiges qui fleurirent à leur tour. La récolte en fut très-riche, chaque plante ayant donné plus de 500 tubercules de la grosseur d'un œuf de pigeon, et au-dessous. Leur saveur n'était plus amère, et lorsqu'ils avaient été bouillis, leur goût était celui de la pomme-de-terre hâtive: ils n'avaient point atteint la maturité.

Il est encore fait mention d'une pomme-de-terre jaune,

très-bonne, qu'on cultive dans l'Amérique septentrionale, et qu'à Lima, on connaît sous le nom de *pomme-de-terre dorée*.

Une pomme-de-terre pareille en couleur et aussi très-bonne, est cultivée aux environs d'Anvers, et en quelques endroits de la Flandre. Elle reprend dans son épuisement, *uitgedragendheid*, les caractères du type sauvage; et, à tout bien considérer, l'épuisement est une sorte de retour vers l'état de la plante spontanée; elle forme une longue fane, s'établit sur une tige unique, ou n'ayant que peu de sousdivisions; cette tige qui, le plus souvent, a de  $5\frac{1}{2}$  à 4 pieds, se tient dressée: des racines, partant des tubercules ainsi que des articulations de la tige sous terre, portent, en Août, de petits tubercules, qui viennent s'élever au-dessus du sol, et poussent à leur tour des tiges pour peu qu'ils soient couverts de terre, ou en contact avec le sol par un de leurs cailletons; ces tiges ne donnent point de tubercules: alors les tubercules de récolte, qui sont peu nombreux et petits, se pourrissent. Pour éviter ce vice de second rapport, on ne les butte pas, mais, à la plantation, on les enfouit à un demi-pied, et on les plante sous le fumier. Cette sorte fleurit d'abord très-peu, mais sa fleur augmente à mesure qu'elle marche vers l'épuisement: elle est plus sujette à la repousse qu'aucune autre sorte. On doit en changer le plantis, *plantgoed*, au plus tard tous les trois ans; mais il suffit d'une distance de deux lieues pour la rétablir dans sa croissance domestique, quoique une distance plus grande, produise plus complètement cet effet; on leur donne de préférence un terrain argilleux. Je suis entré dans ces détails, parce que des caractères analogues ont failli faire prendre la pomme-de-terre sauvage, cultivée en Angleterre, pour

une espèce particulière; il n'y a là de particulier que de passer, en sortant de l'état sauvage, par un mode de végétation que la plante cultivée suit en retournant vers cet état. On ne donne à la pomme-de-terre tardive un fumier abondant, que dans la vue de la faire mûrir plus tard: l'espèce hâtive est plantée en terre maigre. On a suivi en Angleterre une marche opposée pour la pomme-de-terre sauvage; car on l'a fumée considérablement, et on l'a buttée hors de mesure; et il est probable que, sans ce traitement, les tubercules auraient été moins nombreux et plus gros et, qu'en outre, ils auraient suffisamment mûri. La fane des pommes-de-terre, en se pourissant en tas, pousse à chacun de ses nœuds un petit tubercule blanc, lequel, étant propagé, passe par le genre de végétation qu'on observe à la pomme-de-terre sauvage. L'épuisement, qui se répare par le changement de lieu, provient de la dégénération par défaut de rajeunissement à l'aide du sémis. M. Van Bavegem, de la Flandre, a indiqué dans le rajeunissement de la pomme-de-terre par cette voie, un remède contre la frisure, dont, en raison de la vétusté du plant, elle commençait à être généralement attaquée, et, en sauvant ainsi ce comestible d'un entier dépérissement, a rendu à l'espèce humaine un service auquel aucun autre n'est comparable. Il en est cependant une sorte qui, depuis son introduction, n'a pas dégénéré: c'est la ronde blanche, d'abord cultivée en Zélande et qui s'y est maintenue saine jusqu'à présent: mais hors de cette Province, elle dégénère dès la seconde plantation.

La pomme-de-terre sauvage d'Angleterre aura, en partie, été conduite à un second rapport, par la circonstance que sa fleur a coulé. Cette même cause a provoqué, l'été dernier en ce pays, la seconde floraison

d'un grand nombre de plantes, dont la sécheresse chaude avait fait avorter la fleur.

La pomme-de-terre, dans son état sauvage, s'est trouvée impropre à la nourriture de l'homme; il en est de même pour nos poires et nos pommes spontanées, pour les pêches spontanées de l'Amérique méridionale et pour tout ce qui n'a pas été renouvelé de sémis en sol exotique; mais ce renouvellement une fois fait, l'amélioration qui en résulte, se maintient et augmente par d'autres sémis, en sol indigène comme en ce dernier sol; et ce serait payer avec usure à l'Amérique le service qu'elle nous a rendu de nous donner sa pomme-de-terre sauvage, que de lui renvoyer ce tubercule apprivoisé par son sémis en Europe, si déjà la restitution dans cet état n'en a pas été faite. Nos poires et nos pommes nous sont revenues de cette manière, et il en a été de même de plusieurs légumes, que nous cultivons, et dont les types croissent chez nous à l'état sauvage. Le premier sémis de la pomme-de-terre sauvage, après qu'elle aura donné de la graine, la reproduira identique, mais au sémis suivant elle pourra déjà varier. Dans les provinces de l'Amérique septentrionale, où elle n'est pas spontanée, elle suivra cette même marche de variation. La pomme-de-terre a inmanquablement été transportée en Europe par un botaniste, comme plante étrangère, et non par un économiste, comme végétal culinaire.



---

---

HISTOIRE DES TROUBLES DES PAYS-BAS  
SOUS PHILIPPE II.

*Par Van der Vynckt, de Gand, conseiller du conseil de Flandre.*

---

VAN DER VYNCKT est un des historiens qui, s'il ne se sont pas sacrifiés pour la défense de la vérité, du moins n'ont pas brillé à ses dépens : il a eu soin dans son histoire des troubles des Pays-Bas, de n'annoncer que des faits dont la vérité ne pouvait être équivoque ; en effet tout en nous montrant les qualités brillantes des grands hommes, dont il retrace les portraits, il est loin de vouloir cacher leurs faiblesses, qu'il reproduit indistinctement avec leurs vertus, afin que le public éclairé, juste appréciateur du mérite, soit en état de leur rendre la justice qui leur est due. L'histoire des troubles des Pays-Bas était trop récente pour être facilement défigurée ; aussi l'auteur ne s'est-il servi que de documents et de mémoires certains, grâce à la bienveillante protection du ministre Cobenzel, qui lui permit l'accès aux archives secrètes du Gouvernement.

Il serait superflu d'entrer ici dans les détails de la vie du savant laborieux qui honora en même tems la magistrature et les belles lettres, (1) et dont la mémoire, sous ce double rapport, doit être chère à ses

---

(1) Lorsque M. le comte de Cobenzel eut formé le projet de fonder l'académie des sciences à Bruxelles, il jeta les yeux pour en rédiger les statuts sur le conseiller Van der Vynckt ; on trouve deux notices biographiques sur l'auteur des troubles des Pays-Bas, l'une dans les mémoires de l'académie de Bruxelles, l'autre dans le supplément du dictionnaire historique de Feller, imprimé à Paris ; elles contiennent l'une et l'autre la liste de ses ouvrages.

compatriotes. Les éditeurs de l'histoire des troubles des Pays-Bas (1), Messieurs l'avocat Tarte et le baron de Reiffenberg, lui ont payé un juste tribut d'éloges.

L'histoire des troubles des Pays-Bas commence au traité d'alliance entre l'Espagne et les Pays-Bas, cimenté par le mariage de l'archiduc Philippe-le-Bel avec l'infante Isabelle, et comprend tout le règne de Charles-Quint, et celui de Philippe II; Van der Vynckt expose les fausses démarches par lesquelles Philippe travailla à s'aliéner, dès le commencement de son règne, le cœur des Flamands; il raisonna (dit-il) sur les Flamands, à-peu-près comme il avait fait sur les Indiens; il crut que pour régner absolument sur eux, il fallait répandre du sang, et qu'il ne serait jamais plus puissant que quand ses sujets seraient plus faibles; la haute noblesse voulait avoir quelque part au gouvernement, il le confia tout à des étrangers. Les provinces étaient attentives à la conservation de leurs privilèges, que ses prédécesseurs avaient respectés, Philippe affecta de les confondre toutes dans un même régime, et voulut régner dans les Pays-Bas plus impérieusement qu'en Castille; la franchise de ces peuples était incompatible avec l'établissement de l'inquisition, il voulut les assujettir à ce tribunal, et ce prince si habile à fomenter les divisions et les troubles dans les états de ses voisins, prétendit ne gouverner les siens que par cet art dangereux.

Van der Vynckt établit ensuite que rien ne saurait être comparé aux progrès immenses faits par les Hollandais au moyen de leur commerce; il montre com-

---

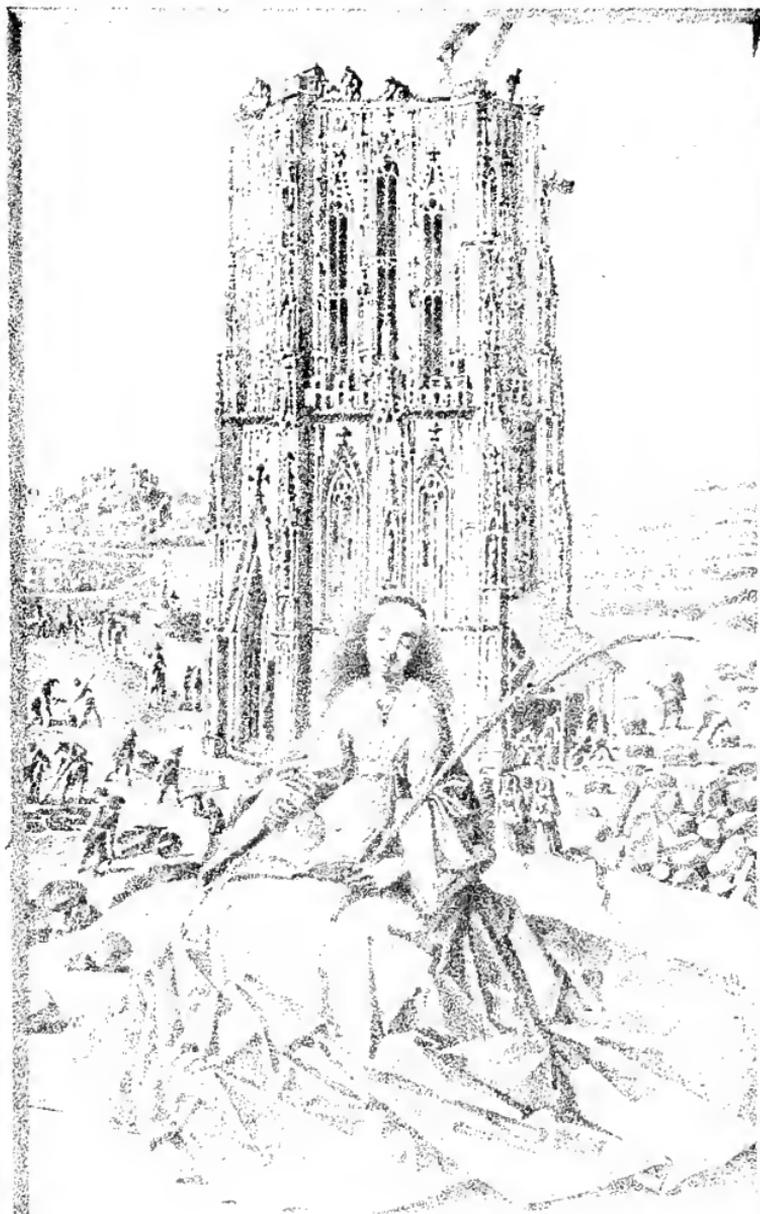
(1) Deux éditions différentes de l'histoire des troubles des Pays-Bas, viennent d'être imprimées à Bruxelles, chez Hublon et Lacrosse. Dans ce moment on s'occupe d'en donner une traduction en hollandais.

ment, ayant abattu la puissance énorme de la monarchie espagnole et l'ayant obligée à la paix, ils fondèrent un état assez puissant pour maintenir en quelque manière l'équilibre entre toutes les autres puissances de l'Europe; il prouve que la guerre, loin d'avoir interrompu leur commerce, fut au contraire l'époque de celui qu'ils entreprirent dans les Indes orientales et occidentales et sur les côtes d'Afrique. Malgré toutes les précautions des Espagnols, ils trouvèrent en commerçant avec cette nation même, le moyen de soutenir la guerre.

Cette histoire développe encore les causes pour lesquelles sept seulement des Provinces de la Belgique sont restées unies, tandis que les autres, dégoûtées surtout de la conduite extravagante de quelques factieux qui dominaient à Gand, se sont réconciliées avec l'Espagne.

Une autre merveille que l'auteur n'oublie pas de faire remarquer, est celle de trois grands hommes, de la même famille, qui se succédèrent dans le gouvernement de la république: Guillaume le libérateur et ses deux fils Maurice et Frédéric-Henri. Voici ce que Van der Vynckt dit du premier: » Il résulte de ses actions que » c'était un grand homme." Il s'exprime ainsi sur le second: » Il surpassa l'attente du public; nourri dans » l'adversité, il en fit un si bon usage qu'il devint le » plus grand homme de son tems...; les armées qu'il » commandait, ont été pendant quarante ans, l'école » militaire des étrangers qui voulaient apprendre la » guerre; il jouissait dans sa patrie de l'amour des peuples et de la considération qu'il méritait." Enfin il s'énonce de la manière suivante sur le troisième, qui termina la guerre de la révolution: » La république des » Provinces-Unies confia ses armes et la direction de





· IOHES DE EYK ME FECIT · 1434 ·

» la guerre à son Stadhouder Frédéric-Henri, nouveau  
 » Prince d'Orange, qui venait de succéder à son frère  
 » Maurice, non-seulement dans toutes les charges de  
 » la république, mais dans tous les biens de la maison  
 » d'Orange." Ce Prince était né en Février 1594, qua-  
 tre mois avant le funeste assassinat de son père.....  
 Les Rois Henri IV. de France et Frédéric de Danemarck  
 étaient ses parrains....; il s'attacha constamment à son  
 frère Maurice, qui lui apprit le métier de la guerre ;  
 il y fit de si grands progrès, qu'il devint aussi bon capi-  
 taine que lui, et l'emporta dans la confiance des états-  
 généraux. Le Prince Frédéric était désintéressé, géné-  
 reux, franc, sincère; en matière de religion, il voulait  
 une entière liberté, sans s'ingérer dans les partis, etc.  
 que de brillans souvenirs et quelles garanties!

L'histoire finit à la paix de Westphalie, où la sou-  
 veraineté et l'indépendance des Provinces-Unies furent  
 reconnues par le Roi d'Espagne, à-peu-près jusqu'au  
 tems où Grotius a conduit ses annales.

TABLEAU DE JEAN VAN EYCK,

Cité dans la Biographie des peintres, par *C. van Mander*,  
 édition in-8. 1764.

*Figure cinquième.*

LORS de la publication de cette nouvelle édition, l'édi-  
 teur cita dans une note le tableau dont nous donnons  
 ici la lithographie. Cette belle production du régénéra-  
 teur de la peinture, fut vendue après le décès de M. Jean  
 Enschedé de Harlem, qui en était le possesseur.

Ce tableau est peint à l'huile et en grisaille; le dessin est fait par hachures sur un fond blanc, jauni par le tems, et ressemble parfaitement à un dessin à l'encre de la Chine. Le panneau est enchassé dans un cadre, au bas du quel est écrit *Johes de Eyck me fecit 1437*. Il était encore parfaitement conservé à l'époque où il appartenait à M. Enschedé, qui en 1769, le fit graver de la grandeur du tableau, (15 pouces sur 10, y compris le cadre.) M. Enschedé, l'un de ses petits-fils, établi à Harlem, a eu l'obligeance de nous faire parvenir un exemplaire de cette gravure, exécutée par Corn. van Noorde, de Harlem, dans la manière de Ploos van Amstel.

Le sujet représenté dans ce tableau est la fondation d'une église, avec la construction de la tour déjà très-avancée; sur l'avant-plan est assise une Vierge martyre, tournant de la main droite la page d'un livre ouvert, placé sur ses genoux, et tenant de la gauche la palme; elle représente sans doute la patronne de l'église qu'on suppose être Ste. Agnès; derrière la Vierge et à sa gauche on voit plusieurs personnes qu'on croit être les fondateurs du monument consacré à cette sainte; le fond représente un paysage; on y aperçoit une montagne sur laquelle est un hameau, un grand château, etc. Il y a quelque probabilité que ce tableau est le même que Van Mander, dans la biographie de J. van Eyck, dit avoir vu chez son maître Lucas de Heere à Gand.

On ne sait point quelle est la tour représentée dans ce tableau; peut-être par le moyen de cette lithographie on parviendra à le découvrir, si toutefois elle a été exécutée.

---

---

BULLETIN  
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

---

ACADÉMIE ROYALE DE BRUXELLES.

LE second volume des nouveaux mémoires de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, vient de paraître. Nous n'entrerons point dans le détail, qui serait un peu long, du mérite des différens mémoires dont ce volume est composé; il suffira d'en indiquer les titres pour donner au public une idée avantageuse des travaux entrepris et exécutés, depuis 1819, par les quarante-huit membres ordinaires de l'académie :

1°. Un mémoire de M. le commandeur de Nieuport sur la pression qu'un même corps exerce sur plusieurs points à la fois.

2°. Un mémoire sur la métaphysique du principe de la différentiation, par le même.

3°. Un mémoire sur une formule générale pour déterminer la surface d'un polygone formé sur une sphère par des arcs de grands ou petits cercles, disposés entr'eux d'une manière quelconque, par M. A. Quetelet.

4°. Un mémoire sur une nouvelle théorie des sections coniques, considérées dans le solide, par le même.

5°. Une dissertation sur les traps stratiformes, par M. J. Kickx.

6°. Un mémoire sur quelques propriétés remarquables de la focale parabolique, par M. G. Dandelin.

7°. Un mémoire sur la législation des Gaules, par M. J. J. Raepsaet.

8°. Un mémoire dans lequel on examine quelle peut être la situation des différents endroits de l'ancienne Belgique, devenus célèbres dans les commentaires de César, par les événemens mémorables qui s'y sont passés, par M. Dewez.

9°. Un mémoire sur cette question : à quelle époque les Comtes et les Ducs sont-ils devenus héréditaires dans la Belgique, par le même.

10°. Un mémoire sur cette question : à quel titre Baudouin, surnommé bras-de-fer, premier comte de Flandre, a-t-il gouverné cette province ? Est-ce comme Comte héréditaire ou comme usurpateur ? par le même.

11°. Recherches sur la découverte du charbon de terre, dans la ci-devant principauté de Liège, par M. le baron De Villenfangne d'Inghoul.

12°. Extraits des observations météorologiques faites à Bruxelles, pendant le premier semestre de l'an 1822.

13°. Relation d'un voyage fait à la grotte de Han, par MM. Kickx et Quetelet.

Cette table des matières indique assez généralement l'objet des travaux de l'académie et l'activité de ses membres ; on voit que c'est particulièrement des sciences et de l'histoire du pays qu'elle s'occupe. L'académie de Bruxelles, en suivant toujours cette carrière avec le même succès, ne peut manquer de jeter un grand lustre sur nos Provinces méridionales, et de rivaliser bientôt, non seulement avec l'institut de Hollande, mais encore avec les académies royales des grandes capitales de l'Europe.

L'article du réglemeut qui détermine que, dans 48 membres ordinaires, il y en aura 32 pour les sciences et 16 seulement pour l'histoire et les belles-lettres, est un de ceux qui font le plus d'honneur à nos Provinces ;

il prouve que le nombre des savans y est beaucoup plus considérable que celui des simples gens de lettres, et c'est un avantage qui se ne rencontre pas dans un grand nombre de pays.

*L'Académie propose pour le concours de 1824, les questions suivantes :*

CLASSE D'HISTOIRE.

I<sup>re</sup> question. *Quel a été l'état de la population, des fabriques et manufactures et du commerce dans nos provinces, depuis le commencement du dix-septième siècle jusqu'à l'an 1715, époque de la paix d'Utrecht.*

II<sup>me</sup> question. *En quels tems les corporations, connues sous le nom de métiers (neeringen ende ambachten), se sont-elles établies dans les provinces des Pays-Bas? Quels étaient les droits, privilèges et attributions de ces corporations, et par quels moyens parvenait-on à y être reçu et à en devenir membre effectif?*

III<sup>me</sup> question. *Quelle est l'origine de la différence qui existe, par rapport à la langue, entre les provinces dites Flamandes et celles dites Wallonnes? A quelle époque cette différence doit-elle être rapportée? Quelle est la raison pour laquelle des contrées qui faisaient partie de la France, parlent flamand, tandis que d'autres qui appartenait à l'empire germanique, se servent exclusivement de la langue française?*

IV<sup>me</sup> question. *Quel était l'état des institutions religieuses et des établissemens ecclésiastiques dans les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas, depuis le commencement du règne de Marie-Thérèse, jusqu'à ce jour, et quels changemens y ont été successivement introduits?*

V<sup>me</sup> Question. Les Belges formaient au tems de César la troisième partie des Gaules. On compte dans cette partie, d'après ses Commentaires, vingt-quatre nations ou peuplades qui, pour la plupart, étaient d'origine germanique, et elles avaient les vertus, comme les défauts de leurs ancêtres. César leur donne un caractère commun qui les distinguait éminemment de tous les Gaulois; c'est la bravoure. Mais ces différentes nations avaient un caractère particulier: la fierté et la haine du luxe étaient les qualités dominantes des Nerviens; la sobriété et l'amour du travail, celles des Morins et des Ménapiens. Les Nerviens étaient les ennemis du commerce, et ils avaient défendu l'entrée de leur pays à tous les marchands étrangers; les autres, au contraire, faisaient leur grande occupation de l'agriculture, de l'éducation des bestiaux, de la culture des arbres et des genres de commerce qui y tiennent.

L'espèce de férocité que les anciens Belges tenaient des Germains, leurs aïeux, s'adoucit insensiblement par le commerce des Romains.

Après avoir été soumis aux Francs, ils ont été partagés en provinces et gouvernés par des ducs, des comtes, etc. Ils ont enfin été réunis sous la maison de Bourgogne, et sont passés sous les dominations espagnole, allemande et française. Les différentes provinces ont cependant conservé long-tems leurs usages et leurs lois particulières.

L'académie demande :

*Quel caractère ces peuples ont-ils déployé dans ces diverses positions? Peut-on leur assigner un caractère dominant, qui soit commun à toute la nation connue sous le nom générique de Belges; ou les habitans des diverses parties qui ont formé les Pays-Bas espagnols*

*et autrichiens , aujourd'hui les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas , ont-ils montré un caractère particulier qui les distingue les uns des autres ? Leur caractère a-t-il éprouvé des altérations ou des modifications dans ces diverses révolutions , soit par l'influence des événemens , soit par les différentes formes de gouvernement ?*

VI<sup>m</sup>e question. *Quels ont été les changemens introduits dans l'instruction publique dans ce pays , depuis le commencement du règne de Marie-Thérèse , jusqu'à ce jour , et quelle a été l'influence de ces changemens sur la propagation des lumières en général et sur la culture des sciences et des lettres en particulier ?*

VII<sup>m</sup>e question. L'académie a dans le tems proposé deux questions relatives à l'organisation des états de Brabant ; l'une en 1782 , sur le tems et les causes de l'admission de l'état ecclésiastique ; l'autre en 1786 , sur l'époque de la formation du tiers-état.

Ces deux intéressantes questions ont donné naissance à d'excellens mémoires qui ont développé et éclairci le sujet de la manière la plus satisfaisante.

Mais d'abord ces deux questions ne concernent qu'une province , et elles n'ont d'ailleurs qu'un rapport indirect à l'organisation politique des états.

L'académie demande donc :

*Quelles étaient les véritables attributions des états dans les différentes provinces , d'après la constitution de chacune ? Quels étaient leurs rapports tant avec le souverain qu'avec la nation ? Quel était celui des trois ordres qui avait le plus d'influence dans les diverses provinces ? Quels changemens ont-ils subis dans leur organisation aux diverses époques ?*

Ce n'est pas sous le point de vue purement historique

que l'académie désire que cette question soit traitée ; c'est principalement sous le rapport politique qu'elle doit être envisagée. Ce n'est pas la simple histoire, ce n'est pas l'organisation matérielle des états que l'académie demande (les mémoires de Nény ont suffisamment développé la matière sous ce double aspect) ; ce sont sur-tout leurs attributions constitutionnelles, leurs relations administratives, leur influence morale qu'il importe de faire connaître.

VIII<sup>me</sup> question. *Donner un précis historique de l'administration des diverses provinces des Pays-Bas Autrichiens à l'époque du règne de l'impératrice Marie-Thérèse.*

IX<sup>me</sup> question. Parmi les villes de la Belgique qui prirent une part active à l'insurrection contre le gouvernement de *Philippe II*, celle de *Gand* joua un des premiers rôles. On sait que *Guillaume I*, prince d'*Orange*, a entretenu des relations avec les différentes administrations qui se sont succédées. Cette ville paraissait s'être attachée plus particulièrement à la fortune de ce prince, et dans toutes les affaires elle parut suivre ses conseils avec docilité : elle ne s'écarta guère des principes de modération et de prudence qui dirigeaient le prince lui-même. Cependant elle manqua quelquefois de déférence pour ses conseils ; elle résista même à ses prières ; et bientôt, sous l'administration tyrannique du fougex *Hembyse*, après son retour du Palatinat, elle parut vouloir se soustraire entièrement à l'influence de son protecteur, et, peu de tems après, les troupes d'*Alexandre Farnèse* la rendirent à la domination espagnole.

L'académie demande :

*Quel fut le but politique des fréquens voyages que*

Guillaume I, prince d'Orange, fit à Gand pendant les troubles du XVI<sup>me</sup> siècle? En d'autres termes: Quelle influence le succès des relations de ce prince avec la capitale de l'ancienne Flandre, ou le défaut de ce même succès a-t-il eue, à différentes époques, sur la part active que cette ville a prise plus particulièrement, dans l'insurrection de nos provinces contre les troupes espagnoles, et plus tard contre le gouvernement de Philippe II?

X<sup>me</sup> question. La cour des ducs de Bourgogne était distinguée entre toutes celles de l'Europe par sa magnificence. L'opulence des Pays-Bas, née de leur vaste commerce, l'avait fait naître et la soutenait. Les arts s'unissaient à l'industrie pour donner aux fêtes un éclat et une élégance peu connus ailleurs.

L'académie demande un *tableau de la cour et du gouvernement de Philippe-le-Bon, considérée sur-tout dans ses rapports avec le commerce qui faisait aborder aux Pays-Bas les diverses productions du Levant et de l'Italie, avec les arts et les branches d'industrie, qui, telles que les tapisseries, doivent aux arts leurs plus grands progrès.*

L'académie désire que ce tableau forme un ensemble composé de faits qui, réunis, fassent mieux apprécier l'influence réciproque des richesses des Pays-Bas sur toutes les branches d'industrie (les arts compris), et de cette industrie sur l'emploi des richesses, et par suite, sur les mœurs et les habitudes d'une époque célèbre dans les annales belgiques.

L'académie propose pour 1825 les deux questions suivantes :

I<sup>re</sup> question. *Faire connaître l'état politique, administratif, civil, religieux et militaire, ainsi que celui*

*de la population, des fabriques et manufactures, du commerce, de l'instruction publique, des lettres, des arts et sciences sous le règne des archiducs Albert et Isabelle, dans les provinces des Pays-Bas, soumises à leur autorité.*

II<sup>me</sup> question. *Donner une notice historique des canaux navigables qui existent dans les provinces tant septentrionales que méridionales des Pays-Bas, construits depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours.*

*La suite au prochain cahier.*

SOCIÉTÉ FELIX MERITIS A AMSTERDAM.

LA section de peinture a reçu, pour le concours de 1822, cinq tableaux représentant un *Intérieur de maison rustique*; et cinq autres représentant *une vue de ville au clair de la lune*. Parmi les cinq premiers, le prix d'encouragement de cent florins, a été décerné à celui dont M. *George-Adam Schmidt*, peintre à Dordrecht, a été reconnu l'auteur; et l'exposition dans les salles de la société a été accordée à ceux de MM. *J. Mari* et *Henri van der Burgh*, tous deux de La Haye.

Parmi les cinq autres, l'honneur de l'exposition a été décerné au tableau de M. *Bartholomé van Hove*, de La Haye, et à un autre dont l'auteur ne s'est pas fait connaître.

La même section de la société, pour donner aux artistes l'occasion de faire connaître et apprécier leurs talens, propose les prix suivans :

1<sup>o</sup> *Trois cent florins, une médaille d'argent et une attestation honorable*, pour le meilleur tableau, haut

de 75 et large de 60 pouces des Pays-Bas (centimètres), représentant un sujet à deux figures, savoir : *L'entretien du prophète Nathan avec le roi David, au sujet d'Urias*; le moment indiqué est celui où Nathan, après avoir fait ressortir le crime par une comparaison, dit à David : » *Vous êtes cet homme.* » Voyez 2. Sam. 12.

2<sup>o</sup> *Cent florins*, comme accessit, au peintre dont le tableau, traitant le même sujet, s'approchera le plus de celui qui aura mérité le prix d'honneur.

3<sup>o</sup> *Cent florins et une attestation honorable*, pour le meilleur dessin non-colorié, haut 32 et large 46 pouces des Pays-Bas (centimètres) représentant *une eau calme, ornée d'accessoires propres au sujet.*

La section invite ses membres et tous les artistes du Royaume à concourir pour ces prix.

Les tableaux envoyés au concours, y compris ceux qui auront remporté les prix, resteront la propriété de leurs auteurs et leur seront restitués, après la distribution des prix.

Les envois devront être arrivés avant le 1<sup>r</sup> Octobre 1824, au local de la Société *Felix Meritis*, et adressés aux Directeurs de la section de peinture, franc de port.

SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DES PAYS-BAS A HARLEM.

### *Programme des Prix.*

DANS beaucoup d'endroits, les pêchers et principalement l'espèce nommée *double montagne*, sont affectés d'une maladie appelée *le blanc*; elle se manifeste par un enduit blanc qui se montre sur le jeune bois et les jeunes feuilles, et arrête la végétation, fait crispier et

mourir les feuilles, tache le fruit et lui fait perdre son goût. La société donnera sa *deuxième médaille en or* ou *vingt-cinq ducats*, à celui qui indiquera le meilleur moyen de guérir cette maladie et de la prévenir, en en prouvant l'efficacité par des expériences bien constatées.

Dans la réponse, l'attention doit principalement se fixer sur les points suivans :

1°. En quoi consiste cet enduit blanc? de quelle manière se montre-t-il dans son principe et ensuite dans ses développemens successifs? et quelle est l'influence nuisible qu'il exerce sur la végétation de l'arbre et des fruits?

2°. Cette maladie est-elle contagieuse?

3°. Si elle l'est, que faut-il faire pour prévenir la communication soit d'une partie malade avec les autres parties du même arbre, soit d'un pêcher malade avec les autres pêchers?

4°. Si la maladie était reconnue non-contagieuse, peut-on en préserver les pêchers par quelques précautions? par exemple en affaiblissant ou en modifiant la végétation dans l'écorce?

5°. Comment pourrait-on extirper la maladie?

Les descriptions d'expériences satisfaisantes et dûment attestées, doivent être envoyées avant le 1<sup>r</sup> Octobre 1824.

L'année 1819 a été remarquable par la grande multiplication des souris des champs (*mulots ou campagnols*). Les grands dégâts qu'elles ont faits, ont prouvé l'insuffisance des moyens proposés jusqu'ici contre cette multiplication; mais, en se faisant remarquer comme un fait intéressant d'histoire-naturelle, cette multiplication a pu donner lieu à des observations utiles pour l'avenir; ce qui a engagé la société à proposer en concours:

L'indication de faits, bien constatés et appuyés sur des expériences qui feraient connaître un ou plusieurs moyens, inconnus jusqu'à présent, pour la destruction des mulots, et qui seraient d'un usage général, non nuisibles, peu dispendieux et suffisamment efficaces.

La société donnera à celui qui fera cette indication d'une manière satisfaisante, *la deuxième médaille d'or* ou 25 *ducats*.

Les mémoires et attestations doivent être envoyés avant le 1<sup>r</sup> Octobre 1824.

---

*Commerce et Colonies.*

La société payera aux deux premiers qui importeront et débiteront dans le Royaume de la *Gomme Copal*, de bonne qualité marchande, recueillie dans les colonies occidentales des Pays-Bas, une prime de *soixante cents* par livre des Pays-Bas, jusqu'à concurrence de 250 livres qu'ils prouveront avoir ainsi importées et débitées. Les preuves et justifications doivent être envoyées avant le 1<sup>r</sup> Octobre 1825. Cette prime sera prorogée jusqu'au 1<sup>r</sup> Octobre 1825.

La société donnera *la deuxième médaille en or* ou 25 *ducats*, à celui qui *découvrira et mettra en usage une étoffe ou matière*, propre à remplacer, soit pour le tout soit pour une partie majeure, le poil de lièvre dans la fabrication des chapeaux, mais de telle manière que, sans augmentation de dépenses, les chapeaux fins ne perdent rien de leurs qualités essentielles.

Des échantillons, avec les justifications et attestations doivent être envoyés avant le 1<sup>r</sup> Octobre 1825. Cette prime sera prorogée jusqu'au 30 Septembre 1824.

---

*Ustensiles. Chimie.*

Depuis l'introduction d'une méthode de brasser déjà

usitée depuis long-tems dans quelques provinces méridionales, on a acquis l'expérience qu'ici comme dans ces provinces, la biere devient collante et file, souvent en très-peu de tems et de manière à devenir désagréable et à peu près hors d'usage. La société allouera la *deuxième médaille en or* ou 25 *ducats*, à celui qui démontrera, non-seulement en théorie mais aussi par des expériences de quelques années, les causes de la dégradation qui fait ainsi filer la biere, et qui indiquera comment, en conservant à la biere toutes ses bonnes qualités, on peut prévenir cette dégradation ou la faire cesser. L'indication de ce moyen, les preuves et justifications doivent être envoyées avant le 1<sup>r</sup> Octobre 1824.

---

La société donnera la *deuxième médaille d'or* ou 25 *ducats*, à celui qui, le premier dans le Royaume, aura employé, selon le conseil du comte de Rumford, la vapeur de l'eau dans une fabrique ou usine, non-seulement pour chauffer les emplacements, mais aussi pour la cuisson et la préparation des substances dont il y est fait emploi. On demande une description concise et claire des procédés employés, et, s'il y a lieu, des notices sur les améliorations dont l'invention du comte de Rumford pourrait être susceptible.

Les notices, dessins, descriptions et attestations, doivent être envoyés avant le 1<sup>r</sup> Octobre 1824.

---

La société ayant appris que *des peaux préparées d'animaux*, importées de pays étrangers au lointain, sont envoyées en France pour y être rembourrées et empailées, allouera la *deuxième médaille d'or* ou 25 *ducats*, à l'habitant ou artiste des Pays-Bas, qui prouvera

par des faits qu'il connaît et sait exécuter, aussi bien qu'on le fait en France, le rembourrage ou empaillage de ces *peaux préparées*, et s'engagera à le faire à aussi bon marché. Pour obtenir ce prix, il faut envoyer au moins deux peaux rembourrées ou empaillées de mammifères et deux d'oiseaux, et y joindre des preuves que ces peaux ne proviennent pas d'animaux entiers mais que le concurrent les a reçues, *préparées*, de pays étrangers.

Les preuves, documens et attestations doivent être envoyés avant le 1<sup>r</sup> Octobre 1824.

ACADÉMIE ROYALE DE GAND.

*Exposition. — Concours.*

LE salon a été ouvert le 4 Août; cette solennité a eu lieu en présence des autorités civiles et militaires, de MM. les directeurs de l'académie et des artistes résidant à Gand. Aucune de nos expositions n'a été plus nombreuse en tableaux d'un vrai mérite. La partie historique y est parfaitement représentée par le beau et gracieux tableau de M. Paelinck, *la toilette de Psyché*, et par les admirables productions de M. Navez. Le tableau d'autel, exposé par M. De Cauwer, tient avantageusement sa place à côté de ces beaux ouvrages, et les sujets historiques qu'il a exposés, quoique peints sur des dimensions moins grandes, inspirent le même intérêt. Nous voyons avec plaisir que ce genre, qui a l'avantage de donner aux artistes plus de facilité pour placer leurs ouvrages, se cultive avec beaucoup de succès, comme le prouvent

encore les jolies productions de MM. Beaufort, de Bruges, Lane et du Bois, de Bruxelles, Moons et Van Ysendyck, d'Anvers, etc. Les portraits en pied se placent immédiatement après l'histoire. Ceux exposés par M. Kinson, tiennent le premier rang; les deux personnages illustres qu'ils représentent, contribuent encore à y fixer les regards et l'admiration du public; chacun y reconnaît les traits de l'auguste Princesse et ceux de son illustre époux qui, dans les plaines de Waterloo, se couvrit de gloire et de lauriers. M. Autrique a exposé un portrait qui ferait honneur à une main exercée; nous ne doutons pas qu'en suivant les leçons et les conseils de M. Kinson, son maître, il ne parvienne un jour à l'égaliser. *Un tableau de famille, l'arrestation du comte d'Egmont, et l'intérieur d'une écurie*, exposés par M. Geirnaert, prouvent que ce jeune artiste réussit en différens genres. Les paysages de MM. Ommeganck et Regemoorter, d'Anvers, Van Os et Ravensway, de Hilversum, Coucke, peintre, et Surmont, amateur à Gand, Van Assche et Hellemans, de Bruxelles, Cogels, actuellement à Munich, Ducorron, d'Ath, et plusieurs autres, dont la nomenclature serait trop longue pour trouver place dans cette petite revue, ont fourni un riche contingent pour cette partie de l'art.

Au nombre des tableaux appelés *de genre*, nous citerons celui de M. Senave, de Loo à trois lieues d'Ypres; ce tableau a pour sujet *l'atelier de Rembrandt*; l'artiste y a figuré un grand nombre de peintres de ce tems. C'est un présent qu'il a fait, en 1821, à l'académie d'Ypres où il apprit les premiers élémens de son art. La direction de cette académie s'est empressée de l'envoyer à l'exposition pour faire connaître le talent d'un Belge dont les productions ne se trouvent guère dans sa patrie

et que les arts viennent de perdre récemment ; c'est en quelque sorte un hommage public rendu à sa mémoire. M. Senave, établi depuis nombre d'années à Paris, vient de décéder dans cette ville, à l'âge d'environ 70 ans.

*Le lit de mort de Napoléon* ; tableau dont l'auteur ne s'est point fait connaître, attire les regards des curieux. *Une division française attaquée par une guérilla*, composition exposée par M. le colonel Groenia, est peinte avec tout le génie et l'originalité qui distinguent ses ouvrages. Les productions de MM. Coene, Eechaudt, Steyaert père, De Landtsheer, père et fils, Vanden Abeele et Van Oppen, se font remarquer avantageusement, ainsi que *le joueur de flûte* de M. Vander Kooi ; on regrette beaucoup que cet artiste n'ait point envoyé au salon un de ses derniers ouvrages. Otto de Boer, son élève, a exposé le portrait d'un jeune homme occupé à dessiner, dans lequel on remarque des beautés dignes du maître. M. Vander Donckt nous a représenté Raphaël et la belle Fornarina, sujet gracieux, agréablement composé et peint d'une manière facile. Mad. De la Tour cultive avec un succès toujours croissant le joli talent qu'elle possède. Mad. Muller continue d'enrichir nos expositions par de nouvelles productions qui nous marquent ses progrès dans la peinture quelle étudie avec amour et assiduité. Les demoiselles Elisa Gamond et Fanny Horgnies, élèves de M. Paelinck, ont essayé un genre plus rapproché de l'historique, en exposant une composition dont les figures à mi-corps sont de grandeur naturelle. Ces aimables élèves unissent les graces de la jeunesse à la beauté et au talent.

M. De Noter occupe toujours le premier rang parmi les peintres *d'intérieurs de ville*. *La vue de Bruges*, exposée sous le numéro 127, est une des meilleures pro-

ductions du salon. *Un hiver* du même peintre, est exécuté avec la plus grande vérité; c'est un genre que l'artiste traite avec la même perfection que ses agréables vues de ville. M. Vander Steene fils, de Bruges, suit les traces de M. De Noter; *un intérieur de ville*, sous le n° 137, fait croire que les conseils de ce maître ne lui sont pas étrangers. Le jeune Poelman, à Gand, fait aussi des progrès dans cette partie; en étudiant un peu plus la nature il parviendra à y exceller. *L'intérieur du musée de Paris*, par M. Warlincourt, est un bel ouvrage; et les *intérieurs d'église*, par M. Nicolié, méritent de trouver leur place dans le cabinet de quelqu'amateur.

Les paysages où les animaux sont l'objet principal du tableau, se traitent avec la plus grande perfection par MM. Berré, Verboeckhoven et De Roi.

Parmi les tableaux de fleurs, nous voyons avec satisfaction les ouvrages de M. Speeckaert, de Bruxelles, de M<sup>le</sup> Evrard, d'Ath, et des demoiselles De Noter, de Gand.

On distingue parmi les marines, les ouvrages de MM. Schotel et de Schouman, de Dort, et ceux de M. Dominique de Bast, peintre-amateur, à Gand.

Les miniatures sont peu nombreuses; M. De la Tour, de Bruxelles, a exposé un portrait de fantaisie; c'est une des meilleurs productions de cet artiste. M. Gauthier Stirum, amateur qui, dans ses momens de loisir, cultive la peinture avec un succès heureux, s'est amusé, pendant le court séjour qu'il a fait à Gand, à peindre les portraits de plusieurs personnes; ses miniatures sont traitées comme des peintures à l'huile; le dessin en est correct et la ressemblance en est bien saisie; élève de M. Devosges, fondateur de l'académie de Dijon, il reçut les bons principes que ce digne professeur sut inculquer à tous ses élèves.

Les dessins de M. De Noter-Maya, nous rappellent toujours des événemens historiques par les monumens qu'ils représentent. Il a exposé, sous le n° 545, l'élévation de la superbe tour de l'église métropolitaine de Malines, d'après le dessin original conservé aux archives de cette ville. Un autre dessin non moins intéressant, représente l'hôtel-de-ville et le beffroi de Gand, fait aussi d'après les dessins originaux conservés aux archives; celui du beffroi date de l'année 1183; celui de la maison-de-ville fut projeté vers le milieu du XV<sup>me</sup> siècle.

Parmi les morceaux de sculpture, les yeux se portent généralement sur une statue en marbre, par M. Parmentier; c'est une baigneuse dans l'action de descendre dans l'eau; sa pose est gracieuse et l'exécution en est belle. On voit dans la même salle une statue et un buste de Grétry, coulés en fer. Ces objets n'y sont point exposés comme des ouvrages parfaits de sculpture, mais seulement pour donner une idée de la précision avec laquelle on peut exécuter des statues en fonte qui ont toute la perfection du modèle. Afin d'éloigner l'idée des moyens souvent employés pour cacher les défauts, ces objets sont exposés tels qu'ils sont sortis du moule, sans même qu'ils soient nettoyés, et de manière à laisser voir qu'on est parvenu à travailler cette matière, qu'on croyait si ingrate, avec plus de facilité que le bronze, et qu'elle est susceptible d'être restaurée à la lime et au ciselet. MM. James et John Cockerill, de Liège, ont exposé ces produits de leur industrie, pour combattre le préjugé des personnes qui jugeaient du degré de perfection de la fonte d'après les mauvais produits de nos anciennes fonderies, et qui sont dans la fausse croyance que le fer, placé en plein air, est

plus exposé à la détérioration par son action que le bronze ou le marbre.

En Allemagne on est déjà revenu de ces erreurs ; plusieurs statues élevées aux grands hommes qui ont illustré la patrie sont fondues en fer. C'est une grande ressource pour les statuaires et une grande économie dans un pays où on ne peut employer de fortes sommes pour l'érection d'un monument. Le fer a l'avantage de réduire au quart les frais de fonte et de ne point être exposé, comme le bronze, à la cupidité d'un ennemi qui en fait battre de la monnaie ou le fait transformer en canons.

Un amateur de Tongres, M. Vandermeer, a exposé deux peintures sur verre ; l'une représente la Vierge au Poisson, et l'autre la Sainte Famille d'après Raphaël. Après plusieurs essais pénibles et infructueux, il est parvenu à trouver un procédé pour colorier le verre et le nuancer par le moyen du feu ; ses ouvrages nous rendent parfaitement cette ancienne peinture.

La gravure et la sculpture ne reçoivent pas en Belgique les mêmes encouragemens que la peinture, quoique nous possédions des statuaires et des graveurs qui ont un talent distingué et que, de tems en tems, nous voyions à nos expositions des ouvrages dignes des premiers maîtres. M. Claessens a exposé une superbe gravure d'après *la femme hydropique* de Gerard Douw, et M. Braemt des médailles qui rivalisent avec les belles productions de l'école française. La gravure sur pierres fines est encore moins en usage ; M. Simon est celui qui l'exécute avec le plus de perfection ; il a formé plusieurs élèves qui nous promettent de dignes successeurs de leur maître.

Nous avons espéré de voir à l'exposition quelques épreuves des gravures du grand ouvrage, d'après Ra-

phaël, dont s'occupe M. De Meulemeester ; mais des circonstances particulières l'ont empêché de satisfaire à la curiosité de ses nombreux souscripteurs ; cet artiste vient de recevoir récemment de Sa Majesté notre auguste Reine, protectrice des arts qu'elle cultive elle-même avec un rare talent, une bague en brillans pour le dessin, fait de mémoire, du célèbre *chapeau de paille*, de Rubens, que la Reine a daigné accepter du graveur.

---

Le jugement du concours a eu lieu le 10 Août dans la salle du musée. L'académie avait proposé, pour les maîtres de l'art, un prix de peinture dont le sujet était *Pindare et les Graces* ; aucun tableau n'est parvenu au concours.

Pour les élèves, on demandait *le Seigneur et la Samaritaine* ; onze tableaux ont été admis à concourir. Le premier prix a été décerné à M. François Bodumont, de Bruxelles, élève de M. Paelinck ; l'accessit à MM. Van den Abeele, de Gand, élève de M. Gros, et Félix Heyndrickx, élève de MM. Navez, David et Gros.

Le tableau *de genre* devait représenter *l'échec et mat* ; neuf tableaux ont concouru ; le premier prix a été adjugé à M. Jacques-Joseph Eeckhout, demeurant à Bruxelles ; l'accessit à M. Antoine Goovaerts, de la même ville.

On demandait *un hiver* pour le prix *du paysage* ; quatre morceaux ont été envoyés au concours ; celui de M. André Schelfhout, de La Haye, a obtenu la médaille.

Le prix du concours d'architecture n'a point été décerné, quoiqu'il y eût quatre concurrens ; mais on a accordé un prix d'encouragement au projet de M. Ferdinand Berckmans, d'Anvers ; on avait demandé les façade,

coupe et plan d'un théâtre destiné à faire la distribution des prix de l'industrie nationale. M. Ange François, de Bruxelles, élève de son père, a obtenu le premier prix du dessin d'une composition allégorique : *le Royaume des Pays-Bas*. Celui du dessin d'après l'antique, a été accordé à M. Geens, de Gand, élève de M. De Cauwer aîné; celui de la sculpture n'a point été décerné.

Dans la soirée, après le jugement, l'académie a réuni dans un banquet de 80 couverts les juges du concours; parmi ceux des provinces septentrionales, on comptait MM. Van Os et Moritz, membres de l'institut royal, De Vos Willemsz, secrétaire de la classe des beaux-arts de l'institut et Schotel, peintre de marines, à Dordrecht.

Le 11, tous les artistes étrangers étant invités à un diner splendide, M. Van Hulthem a remis à M. Paelinck, en présence de ses collègues, une médaille en or de la valeur de 200 florins, comme un témoignage de satisfaction générale pour le beau tableau qui représente *la toilette de Psyché*, exposé au salon. Immédiatement après le diner on s'est rendu à la grande salle de la maison-de-ville pour assister à la distribution solennelle des prix. M. Cornelissen, après avoir fait en langue nationale le discours d'usage, a donné lecture du procès-verbal par lequel l'académie décernait, outre les prix du concours, quatre médailles aux artistes dont les productions exposées au salon approchaient le plus de la perfection; les noms proclamés furent ceux de M. Paelinck, peintre de S. M. la Reine, M. Kinson, peintre de S. A. R. la Duchesse de Berry; M. Navez, peintre à Bruxelles, et M. Schotel, peintre de marines à Dort.

# MESSAGER

## DES SCIENCES ET DES ARTS.

V<sup>m</sup>. LIVRAISON — SEPTEMBRE 1823.

LETTRE ADRESSÉ A LA SOCIÉTÉ ROYALE DES BEAUX-ARTS,

*Par M. D. F. VAN LENNEP, membre de la classe de littérature.*

J'ai lu avec intérêt dans le *Messenger* de Juin la notice touchant quelques Antiquités Romaines, trouvées dans la commune de Crupet, province de Namur, par M. M. D. B..... L., membre correspondant de la société des beaux-arts. Mon attention a été sur-tout fixée par l'inscription grecque trouvée sur la pierre qui couvrait l'intérieur d'un des tombeaux découverts en cet endroit. Je suis parfaitement d'accord avec le savant auteur de l'article, que cette pierre a fait partie d'un monument plus ancien, et qu'ensuite on l'a prise pour en couvrir ce tombeau. Elle me paraît avoir appartenu à la base d'une statue représentant le prince mentionné dans l'inscription; car des quatre mots, qu'on y lit, Γ. ΙΟΥ. ΜΑΖΙΜΟC ΚΑΙCΑΡ, le dernier bien certainement nous désigne un prince romain, un César. Mais ce prince est-il, comme le croit M. D. B..... L., l'empereur ou tyran Maxime, qui usurpa l'empire sur Gratien et en fut privé par Théodose? Le nom ΜΑΖΙΜΟC semble donner quelque fondement à cette opinion, mais

lui sont, à ce qu'il me paraît, contraires. D'abord, sur toutes les médailles du tyran Maxime on lit après son nom AUG. Auguste, en grec CEBACTOC, et non pas KAICAP, titre qu'alors on donnait au prince, qui par sa naissance ou par la volonté de l'empereur était considéré comme devant lui succéder et souvent déjà commandait immédiatement sous lui. Un tel titre ne convint jamais à Maxime, qui régna après Gratien. Ensuite, ce tyran se nommait *Magnus Maximus* et non pas *Julius Maximus*. Il m'est impossible aussi d'accorder à M. D. B.... L. que le Γ de l'inscription puisse être l'abrégé du mot γέρον et que ce mot signifie un sénateur, un homme respectable, tellement qu'il réponde aux mots *Dominus noster* des médailles du tyran Maxime; Γ n'a jamais été le monogramme de γέρον et quoiqu'à Sparte les sénateurs fussent nommés γέροντες et que les historiens grecs se soient servis du mot γερουσία pour rendre la dénomination latine de *Senatus*, jamais γέρον dans les inscriptions grecques n'a signifié un sénateur romain; jamais aussi, je crois, empereur romain ne fut qualifié sénateur dans un acte ou monument public. Il est dit dans une note sur l'article que le Γ de l'inscription serait plutôt le monogramme de ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΣ. Cette opinion me paraît également inadmissible. De plus ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΣ comme surnom d'honneur n'aurait pas précédé, mais suivi les noms propres. Γ comme prénom est ici, comme par-tout ΓΑΙΟΣ *Cajus*. Et pourquoi chercher une autre explication de ce monogramme, lorsque nous savons par plusieurs monumens de l'antiquité, connus depuis long-tems, que le fils de l'empereur Maximin, destiné par son père à lui succéder, et décoré du titre de César, fut appelé C. IVLIVS MAXIMVS ou C. IVLIVS VERVS MAXIMVS. C'est à ce Jules Maxime que se rap-

porte le médaillon cité par le P. Jobert, et c'est à lui que fut donné le surnom de *Germanicus*, dont la note fait mention. Le prédécesseur de Maximin, Alexandre Sévère avait fait de grands préparatifs dans les Gaules pour faire la guerre aux Germains et allait passer le Rhin avec ses troupes, lorsqu'il fut assassiné, l'an 235 de notre ère. Maximin proclamé en sa place empereur par les soldats, passa la rivière et remporta plusieurs victoires sur les Germains, à l'occasion desquelles le surnom de *Germanicus* lui fut donné sur les médailles dès l'année suivante. Son fils Maxime, qui l'avait accompagné dans son expédition, participa aux honneurs paternels. Il paraît avec son père sur le revers de quelques médailles de Maximin, frappées par ordre du sénat, et la légende porte VICTORIA AVGVSTORVM S. C. Sur d'autres médailles on trouve MAXIMINVS ET MAXIMVS AVGVST GERMANICI avec la tête de Maximin couronnée et celle de Maxime nue. Maxime se trouva donc assez long-tems dans des régions voisines de nos provinces, et il est assez naturel que des victoires remportées sur un ennemi, que les Gaules avaient surtout à craindre, lui aient fait ériger des statues en Belgique, lesquelles cependant furent renversées avec celles de Maximin, lorsque celui-ci succomba sous le poids de la haine publique, qu'il s'était attirée par ses cruautés. Je crois devoir dire encore un mot sur les noms de Maximin et de son fils : Capitolin nous atteste que Maximin était d'origine barbare et avait eu pour père un Goth, appelé *Micca*; ce nom en langue gothique signifie *très-grand*, et cette signification se retrouve dans les noms latins de *Maximinus* et de *Maximus*. Devenu empereur, Maximin s'efforça de cacher son origine; non content d'avoir échangé son nom barbare contre un

nom romain, il prit aussi les noms de *C. Julius*, portés par le premier fondateur de la puissance des empereurs, et y joignit celui de *Verus* porté par les collègues des Antonins, pour rappeler les tems heureux de leur règne. On le trouve donc sur une médaille de Cibyre en Phrygie, désigné avec son fils sous les noms et titres de ΑΥ. Κ. Γαιος Ιουλιος ΟΥΗρος ΜΑΞΕΙΜΕΙΝΟC και Γαιος Ιουλιος ΟΥΗρος ΚΑΙCΑΡ CΕΒΒ., c'est-à-dire σεβασοί Augustes. Dans une médaille latine le fils est appelé C. IVL. VERUS MAXIMUS CAESAR.

Ce jeune prince était bien élevé et très-versé dans la langue grecque. Peut-être a-t-on cru lui faire la cour en mettant l'inscription dans cette langue, qui du reste était familière dans les Gaules, comme dans toutes les parties civilisées de l'Empire Romain.

Je vous offre, Messieurs, ces réflexions pour ce qu'elles valent. Vous en ferez l'usage que vous jugerez convenable. Ayant l'honneur d'être membre de votre Société, j'ai voulu prouver du moins que je m'intéresse à ses travaux.

#### OBSERVATIONS

*Sur un essai de carte géologique de la France, des Pays-Bas et des contrées voisines, par M. J. J. D'Omalius D'Halloy. Paris, 1823, chez M. Delamarche, rue du jardinet, n° 13.*

AU milieu des progrès rapides qu'ont faits depuis un demi-siècle, toutes les branches de l'histoire-naturelle, il s'est formé une nouvelle science, dont les résultats offrent à l'industrie les ressources les plus pré-

cieuses. Cette science, telle qu'elle existe, doit son origine au célèbre Pallas, qui, dans un mémoire imprimé en 1777, établit le premier cette règle générale, vérifiée par toutes les observations subséquentes sur la succession des trois ordres primitifs des montagnes : les granitiques au milieu, les schisteuses à leurs côtés et les calcaires en dehors. Ce fut de là que partirent les Saussure, les Deluc, les Weiner pour fonder les principes de la géologie moderne, perfectionnée depuis par un grand nombre d'observations faites tant dans l'ancien que dans le nouveau monde.

Parmi ceux de nos compatriotes qui cultivent cette science avec le plus de succès et de talens, il faut mettre en première ligne M. D'Omalius, connu comme géologue par plusieurs mémoires très-intéressans, insérés à diversess époques dans les *Annales des mines*. M. D'Omalius est un des savans les plus aimables qu'on puisse trouver, et le genre d'études auquel il s'est livré, parfaitement en rapport avec les intérêts de la province qu'il est appelé à administrer, le met en état de favoriser toutes les branches de l'industrie Namuroise, fondée particulièrement sur les produits des mines.

La carte géologique que ce savant vient de publier, suppose des recherches immenses et plusieurs années de travaux. Elle résout un problème, qui jusqu'ici a beaucoup occupé les géologues, en démontrant la liaison des terrains crétacées qui disparaissent à la surface du sol près d'Aix-la-Chapelle, reparaissent un peu au N. N. E. de Dusseldorf, pour aller se lier aux terrains crétacées, dont se compose la majeure partie du Danemarck. La longue étude que M. D'Omalius a faite de la géologie, les matériaux qu'il a recueillis par la correspon-

dance du bureau de statistique, ses relations personnelles avec les minéralogistes les plus instruits de la France, et les observations que lui-même a faites dans ses nombreux voyages, lui ont permis de rectifier l'ancienne classification et la nomenclature souvent fautive de ses devanciers.

L'ancienne division des terrains en *primitifs* et *secondaires*, c'est-à-dire *antérieurs* et *postérieurs* à l'existence des êtres organisés, ne pouvait plus s'accorder avec l'intime liaison qu'on a remarquée entre les terrains primitifs et certaines couches remplies de débris d'êtres vivans. La célèbre école de Freyberg avait introduit une classe intermédiaire pour y placer ces dernières couches. Depuis lors des observations nouvelles ont prouvé que ces terrains intermédiaires, au lieu d'être constamment postérieurs à toutes les roches, qui avaient les caractères généraux assignés aux terrains primitifs, se trouvaient intercalés entre des roches cristallisées qui n'offrent aucune pétrification. Les difficultés qui résultent de ces derniers faits ont engagé M. D'Omalius à réunir les deux classes séparées par l'école de Freyberg, et à les désigner sous le nom de *terrains primordiaux*, nom qu'on a déjà employé pour indiquer une propriété moins exclusive que celle qu'on attribue au mot *primitif*. Il assigne à cette classe pour caractères généraux, des couches inclinées, bouleversées et souvent verticales, et il appuie la nécessité de la réforme qu'il propose sur de très-bonnes raisons, puisées toutes dans les observations des géologues les plus estimés.

Passant ensuite aux terrains secondaires, qui n'offrent pas les mêmes incertitudes que les terrains primordiaux, M. D'Omalius les divise en cinq groupes, dont le pre-

mier, formé des *terrains Pénéens*, a pour type les roches connues dans la géognosie allemande sous le nom de *rotte liegende*, ou grès rouge, auxquelles on peut réunir le *Macigno* des Toscans et plusieurs terrains houillers, notamment ceux du centre de la France. Le second groupe, celui des *terrains Ammonéens*, est formé de plusieurs systèmes de terrains, dont les plus importants ont été désignés par les noms de *Zechstein* ou ancien calcaire des Alpes, grès bigarré, *Muschelkalk*, *Quadersandstein* et calcaire jurassique. La formation de la craie, y compris les tuffeaux, les sables et les marnes qui se trouvent en dessous de la craie proprement dite, constitue le troisième groupe, et se trouve désigné par le nom de *terrain crétacée*. Dans le quatrième groupe M. D'Omalus réunit tous les terrains postérieurs à la craie, et dont l'origine n'est pas contestée. Ces terrains, qui étaient peu connus il y a quelques années, se retrouvent presque partout, et leur histoire forme actuellement une des parties les plus importantes de la géologie; ils sont désignés sous le nom de *Mastozootique*. Dans le cinquième groupe sous le nom de *pyroïde*, se trouvent rangés les terrains volcaniques, trachytiques et basaltiques.

Cette nouvelle nomenclature proposée par M. D'Omalus, a sur l'ancienne, l'avantage de présenter des idées beaucoup plus précises et de rappeler l'époque de la formation des différens terrains. C'est ainsi que le mot *Pénéens* signifie des couches ordinairement pauvres en débris d'animaux, celui d'*Ammonéens* indique que tous les systèmes dont les terrains se composent, ont été formés à une époque où existaient les animaux si remarquables qu'on appelle Ammonites. Le nom de *Mastozootique*, appliqué au quatrième groupe, rappelle

que c'est dans le sein de ces terrains qu'on a trouvé ces ossemens de mammifères, dont l'étude a donné lieu au beau travail qui a pour ainsi dire créé la géologie parmi nous.

En appliquant au royaume des Pays-Bas la division géologique proposée par M. D'Omalius, et en consultant la carte qui accompagne son intéressant mémoire, on trouve que les provinces de Namur et de Liège, les arrondissemens de Mons, de Charleroi et partie de celui de Tournai en Hainaut, ainsi que les arrondissemens de Neuf-Château et de Marche dans le Grand-Duché de Luxembourg, font partie des terrains *primordiaux*; qu'une partie des arrondissemens de Diekirch et de Luxembourg, appartient aux terrains *Ammonéens*. Les terrains *crétacés* sont resserrés entre le Hainaut et le Brabant, de manière qu'en se figurant une ligne à peu près droite qui irait de Courtrai à Bruxelles, et de là à Aix-la-Chapelle, en passant par Léau et Bilsen, tout ce qui serait au midi de cette ligne jusqu'à Peruwelz, Ath, Genappe, Gembloux, Hannut, Waremme et Daethem, ferait partie des terrains *crétacés*, et tout ce qui serait au nord de cette ligne jusqu'à l'extrémité du Royaume, appartiendrait aux terrains *Mastozootiques*.

Il résulte de cet aperçu, que si l'on excepte les terrains volcaniques, le royaume des Pays-Bas réunit dans un espace tres-resserré tous les genres de terrains observés jusqu'ici par les géologues, et que par conséquent ce royaume doit posséder les plus grandes ressources tant minéralogiques qu'agricoles. Ce serait en vain qu'on chercherait ailleurs un pays de la même étendue joignant à ces avantages celui d'être baigné par la mer, couvert de ports commodes, habité par une population industrielle, gouverné par des lois sages et

protégé par une constitution libérale, réflexion des plus consolantes pour le véritable ami de la patrie, et qui justifie bien cette expression d'un député français :  
 » les dix-sept provinces de la Belgique formeraient un  
 » des plus beaux états de l'univers entier : cet état  
 » pourrait se passer de tous les autres."

---

#### NOTICE SUR J. H. VAN SWINDEN.

---

**J**Ean Henri van Swinden, naquit à La Haye, en 1746, de Philippe van Swinden et de Marie Anne Tollosan, tous deux issus de familles réfugiées. Il fit ses études à l'université de Leyde, et annonça de bonne-heure l'étendue et la sagacité de son esprit. Son goût l'entraînait vers les sciences naturelles et exactes; un jeune homme, d'ordinaire, en apprend ce que ses contemporains en savent; Van Swinden fit plus; il porta dès l'abord son attention sur leur histoire, observa la marche qu'avaient suivie les découvertes et les expériences, et voyant ce qu'on avait fait, reconnut bientôt combien il restait à faire. Cette direction, qu'il donna lui-même à ses études, prouve une pénétration peu commune, lorsqu'on se rappelle que quelque tems après ces pressentimens d'un jeune étudiant de Leyde, les travaux des Franklin, des Priestley, des Lavoisier ont commencé à renouveler ou à raffermir les bases de ces connaissances. A 20 ans, Van Swinden obtint le degré de docteur, et avant la fin de sa 21<sup>me</sup> année, il

fut nommé professeur de physique et de philosophie à l'université de Franeker, en Frise.

L'électricité occupait les physiciens; la théorie de Franklin s'était répandue avec rapidité; le républicain recommandait le savant, et l'on se plaisait à étudier les découvertes de l'ami de Washington. Cette branche si curieuse des connaissances naturelles, étaient devenue presque populaire, et l'était sur-tout en Hollande; les phénomènes magnétiques avaient été comparés aux merveilles de l'électricité, et partageaient l'attention; MM. Muschenbroek et Brugmans père s'en étaient sur-tout occupés; il restait bien des points à éclaircir; Van Swinden se livra avec ardeur à cette étude. Une lecture immense, la connaissance des langues modernes, cette patience d'observation qui devient de plus en plus rare, l'esprit d'exactitude dont il était doué, lui donnèrent une supériorité décidée sur ses devanciers. Il s'appliqua modestement à faire disparaître les irrégularités des expériences connues; il observa journellement pendant treize ans la déclinaison magnétique, et nota pendant dix ans ses observations heure par heure. Sa dissertation *Recherches sur les aiguilles aimantées*, fut couronnée en 1777 par l'académie des sciences, avec celle de Coulomb, et publiée dans le recueil des *Mémoires présentés par les savans étrangers*. Son *Analogie de l'électricité et du magnétisme*, obtint, dans la même année, la médaille de l'académie électorale de Bavière. On trouve dans ces ouvrages le pressentiment des nouvelles découvertes électro-magnétiques d'OEersted, Ampère et autres savans.

Animé par ce double succès, Van Swinden continua ses travaux, et fit paraître divers écrits dont nous renvoyons la nomenclature à la fin de cette notice. Vers

cette époque, il joignit l'étude de la météorologie à celle du magnétisme et de l'électricité, et les approfondit dans leurs rapports. Sa persévérance d'observation semblait redoubler; six ans de suite, heure par heure, et plusieurs années encore cinq fois par jour, il prit note des degrés du thermomètre et du baromètre. Ces expériences assidues formèrent des matériaux immenses, et d'année et année, soit dans les recueils scientifiques, soit dans des publications séparées, il fit connaître les résultats de ces longues recherches. Les aurores boréales, la lumière zodiacale eurent une part considérable dans ses travaux et dans ses écrits sur ces matières; Van Swinden a rendu justice aux secours qu'il reçut de son frère Siméon, aujourd'hui conseiller à la Haute Cour de La Haye, qui, au milieu des devoirs de la jurisprudence, a trouvé le tems d'acquérir des connaissances en physique.

La tendre amitié des deux frères ne s'est jamais démentie, et la vieillesse les a trouvés unissant encore leurs goûts et leurs plaisirs. La belle éclipse de 1820 n'avait pas été peut-être aussi bien calculée que tant d'autres; plusieurs astronomes avaient annoncé qu'elle ne serait pas annulaire à Amsterdam; Van Swinden avait pensé qu'elle le serait. Toutes ses fenêtres étaient ouvertes; tous ses télescopes étaient braqués, et nous attendions avec impatience le moment; le ciel était sans nuage, un cri s'éleva, l'anneau brillant paraît, et transporté d'admiration à ce magnifique spectacle, sans que la joie d'avoir raison lui fit oublier les prévenances de l'amitié fraternelle, le vieux professeur s'écria: Que c'est beau! . . . Siméon le voit-il?

Ses nombreux écrits, et ses leçons ne l'empêchèrent pas d'entretenir avec l'exactitude qu'il mettait à tout,

la correspondance la plus étendue. A cette époque, il était en Hollande, le centre des relations européennes pour les sciences ; jusqu'alors il avait écrit sur-tout en latin et en français, et pendant les dix-huit ans de son séjour à Franeker, sa réputation était à son zénith. C'est dans ce tems qu'il a entretenu avec Bonnet, sur les idées métaphysiques de ce dernier, un long commerce de lettres, qui n'ont point paru. L'esprit géométrique du professeur hollandais, très-craintif en hypothèses et très-lent à déduire des conséquences, devait un peu s'effrayer de la métaphysique brillante et des conclusions hardies du philosophe génévois. Cette correspondance doit se trouver parmi ses papiers ; il serait très-curieux de voir aux prises deux esprits si profonds et si différens ; c'est principalement, si je ne me trompe, sur les idées innées que roule la discussion.

En 1785, Van Swinden fut nommé professeur de philosophie, de mathématiques, d'astronomie et de physique, à l'Athénée d'Amsterdam. L'enseignement, depuis lors, l'occupa plus que jamais ; il publia, l'année suivante, des *Elémens de mathématiques*, d'une clarté et d'une méthode admirable ; le même ouvrage, plus étendu, parut en hollandais pour ses disciples, et contient un plus grand nombre de propositions mathématiques qu'on n'en avait vu encore réunies. Il avait entrepris sur la physique un travail pareil, sous le titre de *Positiones physicæ* ; cet ouvrage est considéré comme un des meilleurs qu'il ait donnés, et les juges les plus compétens le regardent comme le plus complet que l'on possède pour la littérature de la physique dans les diverses langues. On y reconnaît cet esprit sévère d'exactitude qui distingue toutes ses productions. Malheureusement, il n'en a paru que le 1<sup>er</sup> vol. et la moitié

du second; l'abondance de la matière, et de nouvelles occupations forcèrent Van Swinden à le laisser inachevé.

En 1787, époque de la guerre avec l'Angleterre, il fut nommé membre d'une *commission* par l'amirauté d'Amsterdam; il écrivit pour les marins sur l'almanack, sur l'usage du sextant et de l'octant, sur la détermination de la longitude en mer par la distance de la lune au soleil ou aux étoiles fixes. La 6<sup>me</sup> édition de ce dernier ouvrage a paru en 1819; Van Swinden en avait conçu le plan avec son ami Nieuwland, dont il a prononcé l'oraison funèbre en 1795. Ce discours, écrit avec simplicité, et rempli de traits curieux, fait bien connaître cet homme extraordinaire, philosophe, mathématicien, physicien, astronome et poète à la fois, dont la renommée, comme celle d'un si grand nombre de ses concitoyens, est restée injustement renfermée dans leur pays natal.

Le mot de *commission*, que nous avons employé pour désigner le comité dont Van Swinden fut un membre si utile, est pris ici dans un sens différent de son acception ordinaire. Le gouvernement a l'usage, en Hollande, de confier l'examen, et quelquefois la direction de divers projets d'utilité publique à des commissions, composées de citoyens notables, de savans distingués, qui n'ont de salaire que l'honneur du choix, et la satisfaction de s'employer au bien de la patrie. Cet usage, peu connu dans les pays où le pouvoir absolu aime à tout payer, est vieux en Hollande; c'est un reste précieux des mœurs républicaines, et l'on a encore la sagesse d'en profiter. Le zèle de Van Swinden, dans ce genre de travail, passe toute idée; on peut dire sans exagération, que pendant sa longue carrière, il ne s'est rien fait d'utile, de charitable, de littéraire,

de religieux même, où il n'ait mis la main. A l'époque de sa vie, où nous nous sommes arrêtés pour faire cette réflexion, une commission de salubrité publique fut instituée; Van Swinden en fut nommé président; la collection des mémoires de cette commission, forme 5 vol. in-8°; le premier, tout entier de sa main, donne l'histoire très-curieuse de la commission et des circonstances qui l'avaient rendue nécessaire, et dans les 2 vol. suivans, il a inséré les mémoires les plus profonds et les plus minutieux sur les immondices des canaux, les immondices des rues, l'eau de citerne et de pluie, l'eau transportée en barques, (on sait qu'Amsterdam n'a point d'eau potable; celle des canaux est saumâtre, et le sol est une grève sans sources), les moyens de prévenir les accidens, les hôpitaux, les maladies, leurs causes locales et leur cours, le mouvement de la population, etc.

L'été de 1798 le vit à Paris, commissaire de la République Batave avec M. Æneæ, pour les conférences avec les alliés au sujet des nouveaux poids et mesures. L'année suivante, Van Swinden eut l'honneur de faire le rapport à la classe des sciences physiques et mathématiques, et ensuite, à l'institut en séance générale. Ce travail fut imprimé par ordre du corps législatif. Arrêtons-nous un moment; voici le descendant de deux familles françaises, sorties de leur patrie à la révocation de l'édit de Nantes, nommé environ un siècle après commissaire à Paris pour le peuple hospitalier près duquel ses ancêtres avaient trouvé un asile, et chargé par l'élite des savans français de proposer à la France une de ces grandes innovations qui intéressent toutes les classes de la société. On ne peut qu'être frappé de ce rapprochement; il semble que Van Swinden soit venu montrer aux Français que les fils de leurs compatriotes

proscrits n'avaient point dégénéré, et que la science, en la personne d'un de ses plus dignes interprètes, avait voulu montrer quelle part elle avait dans les bienfaits de la tolérance et de la liberté. Aussi, c'est avec une noble générosité que l'institut avait cédé l'honneur de ce rapport à un étranger, et Van Swinden n'était point resté insensible à tant de gloire; il aimait ce souvenir; il m'a souvent conté comment au milieu des distractions de Paris, il était venu à bout de ce travail; tous les matériaux en étaient réunis; la séance indiquée approchait; rien n'était en ordre, et vainement Van Swinden avait plusieurs fois pris la plume; les phrases, les idées n'arrivaient pas; un soir, peu de jours avant la séance, il travaillait ainsi sans succès, lorsque Le Gendre (ou La Place, j'oublie le quel) arriva, — que faites-vous là? — mon rapport; — voyons, et du premier coup-d'œil, Le Gendre voit et montre à Van Swinden une faute d'addition dans la copie d'un calcul. Vous ne ferez rien de bon aujourd'hui, lui dit-il; sortons; les deux mathématiciens se promènent, la conversation s'engage; la soirée s'écoule; Van Swinden rentre, se met à l'ouvrage, passe la nuit, et le lendemain l'esquisse du rapport était sur le papier. Depuis ce tems aussi, il affectionnait, pour ainsi dire, les poids et mesures; il a épuisé la matière dans son grand ouvrage en 2 vol. in-8°, publié en 1802; à diverses époques, il a donné sur ce sujet divers écrits, les uns profonds, les autres populaires, et jusqu'aux dernières années de sa vie, il a été la main droite du gouvernement, pour toute amélioration à introduire dans les mesures publiques.

Un citoyen si utile et si dévoué ne pouvait être oublié dans les diverses révolutions qui ont eu lieu en

Hollande, à l'instar de la France. Il est remarquable que presque tous les savans de notre époque, ont de force ou de gré pris quelque part aux événemens publics. Van Swinden avait coutume de dire : la politique ne me convient pas, et je ne conviens pas à la politique ; toutefois, il n'a point échappé à sa destinée, et arraché malgré lui à ses paisibles études, il fut nommé, en Juin 1800, l'un des directeurs de la République Batave. Ce titre, le premier du moment, ne le séduisait pas ; mais envain il s'empressa d'écrire au Corps Législatif ; ses refus ne furent point agréés, et dès lors, il se voua tout entier aux devoirs nouveaux qu'il s'imposait. Il a écrit, durant son administration, plusieurs pièces intéressantes, entr'autres une lettre au Corps Législatif contre la défense de l'importation des grains, ouvrage où la matière est approfondie, et dont il jugeait lui-même favorablement. C'est là, peut-être, le seul souvenir agréable qu'il ait gardé de son élévation. Son éloge, comme homme public, est simple et court ; entré sans fortune dans cette carrière, il en est sorti de même, et ses opinions ont été constamment celles d'un sage ami de la liberté des peuples. Les décorations étaient contraires à ses principes ; en 1807, Louis Napoléon lui offrit l'Ordre du Mérite, Van Swinden le refusa ; en 1815, S. M. le Roi des Pays-Bas lui fit demander s'il accepterait l'Ordre du Lion Belgique, ses principes n'avaient point varié, il fit respectueusement prier S. M. de ne pas le lui offrir. Tous les gouvernemens l'ont tour à tour respecté, et jamais il n'a cherché dans ses opinions particulières un prétexte de ne pas servir sa patrie.

Nous passons sous silence une foule d'écrits et de travaux remarquables. A l'entrée de l'hiver de 1801, rentré selon ses vœux dans la république des lettres,

il avait repris ses études, et Louis Napoléon le trouva simple professeur à l'athénée d'Amsterdam. Il fut nommé membre d'une commission chargée d'un rapport sur les universités du royaume; Van Swinden le dressa. Ce projet, qui n'a point été mis à exécution, est digne à tous égards d'être médité par les hommes qui doivent instituer ou maintenir l'instruction publique. Emule des Bacon et des D'Alembert, Van Swinden y considère les connaissances humaines d'un point de vue très-élevé, assigne à chacune son degré de certitude et d'importance, les classe sans les séparer, et les rapproche sans les confondre. Ses opinions libérales, ennemies des distinctions imaginaires, percent ici; il n'aimait pas les divisions et subdivisions des méthodes allemandes. Le propre d'un esprit supérieur est de voir, de saisir et de régler l'ensemble, et comme Alexandre, de laisser à ses successeurs le soin de diviser.

Van Swinden avait été plusieurs fois sur le point d'être nommé à l'université de Leyde; à une de ces occasions, la ville d'Amsterdam l'a conservé, en lui offrant de la manière la plus honorable une augmentation d'émolument; Louis Napoléon voulait à toute force lui donner un témoignage public de son estime, et contraint de choisir entre une place au conseil d'état, ou une chaire à Leyde, Van Swinden optait pour l'université, lorsque tout à coup, au moment même de signer sa nomination, le Roi se ravisa, sans que Van Swinden ait jamais su pourquoi. Il se consola facilement de ce mécompte, et continua les services que depuis long-tems il rendait à l'école de marine à Amsterdam. Cet établissement, fondé et soutenu par les dons des citoyens et les secours du gouvernement, a traversé, sans trop déchoir, le règne de Louis, qui

pendant n'était guères *maritime*. Van Swinden était l'âme de cette institution; adoré des élèves, profondément versé dans toutes les connaissances qui tiennent à l'art de la navigation, son amour de la patrie et son zèle pour la science l'ont soutenu également dans ces travaux, toujours gratuits, qu'il a continués 37 ans, sans se lasser. Quelle fut sa douleur, lorsqu'à l'époque de la réunion de la Hollande à la France, Napoléon supprima cet établissement! L'une des plus grandes illusions de ce conquérant a sans doute été l'espoir de faire d'un peuple *nautique*, qui devait tout à la mer, un peuple *terrestre*; qu'on me passe ces termes. Les Amsterdamois ne pouvaient supporter de voir leur port vide et sans vaisseaux, et quelques douaniers, sans occupation, se promener seuls devant l'école déserte; Van Swinden se rendit l'interprète de la douleur publique; il fit paraître un compte rendu de la gestion des deux dernières années, et l'adressa sans mystère à tous les donateurs. Soit oubli, soit justice, soit respect, ce noble courage ne fut point puni, et en 1814, lors du rétablissement de l'école, Van Swinden eut la joie de présider à cette fête.

Toujours respecté par les dépositaires du pouvoir, il se réjouit de voir sa patrie reprendre son nom sur la carte, reçut des Princes d'Orange les plus honorables témoignages d'estime, et fut nommé par S. M. Guillaume I, conseiller d'état en service extraordinaire. L'âge n'avait point ralenti son activité; le besoin d'un nouveau système monétaire se faisait vivement sentir; la diversité presque incroyable des monnaies frappées autrefois par les Provinces, rendait la tâche si difficile, que Louis Napoléon s'était résigné à n'émettre qu'une seule pièce à son effigie, celle de 2 florins et demi.

En 1815, la variété des monnaies belgiques vint encore augmenter l'embarras; Van Swinden avait approfondi cette matière; il possédait une très-riche collection; il savait par cœur l'histoire des monnaies hollandaises; il pouvait dire de mémoire la quantité et le titre des pièces frappées depuis près d'un siècle, et les aperçus politiques auxquels cette étude l'avait conduit, étaient extrêmement curieux. Il avait remarqué, par exemple, que depuis long-tems, ni guerre, ni trahison, ni révolution n'avait éclaté en Europe, que le prix de l'or n'eût haussé à la bourse d'Amsterdam, et que la monnaie d'Utrecht n'eût frappé plus de ducats que de coutume, sans savoir au moment pour qui. Il y a telles guinées que Van Swinden savait avoir été de Londres à Vienne, où on les refusa, et qui revinrent à Utrecht, d'où elles repartirent converties en ducats, qui furent acceptés. Voilà un point de vue de l'histoire des monnaies, qui, je crois, ne s'était offert à personne. — Le gouvernement eut recours à Van Swinden, et le système, adopté aujourd'hui, est presque entièrement son ouvrage. On convient qu'il laisse à désirer; mais le hasard peut accumuler plus de difficultés que le génie ne saurait trouver de ressources, et l'on reconnaît généralement que le système introduit est aussi parfait qu'il pouvait l'être, et d'une probité scrupuleuse, quoiqu'avec un peu d'alliage il eût été encore meilleur.

On s'occupait simultanément de l'introduction de nouveaux poids et mesures; c'était ramener Van Swinden vers ses vieux amis; il se remit à l'ouvrage avec son ancienne ardeur. Cette fois l'issue de ce travail lui causa quelque chagrin; il conseillait l'adoption du système français, en entier, avec toute sa nomenclature et une surveillance rigoureuse, en se reposant sur l'habi-

tude du soin de lever avec le tems la répugnance populaire. L'exemple de la France plaidait pour lui ; ces avis ne furent pas entièrement suivis ; on eut pitié de la routine, on montra quelque indulgence, et Van Swinden vit avec regret ses concitoyens peu disposés en faveur de ces poids et mesures qu'il aimait tant,

Des travaux plus pénibles encore et plus difficiles ont rempli ses dernières années. Il a toujours pris une part active au Waterstaat (administration hydraulique générale). Lors de la terrible débacle de l'an 1820, pendant lequel la ville de Gorcum semblait une île au milieu d'une mer de glaces, une commission fut chargée de présenter un projet pour régler le cours des rivières ; Van Swinden, malgré son grand âge et des déplacements continuels, consentit à en devenir membre, et le Roi, en le remerciant, lui dit : Je devais vous nommer, mais je ne pensais pas que vous accepteriez.

Malgré tous ces travaux, il trouvait du tems encore pour les séances de l'institut, l'école des aveugles, la société biblique, et ne négligeait jamais les devoirs de son professorat. Ses leçons étaient toujours improvisées avec une facilité étonnante. Sa mémoire était prodigieuse. L'hiver avant sa mort, à l'âge de 76 ans, il a prononcé, devant une société littéraire d'Amsterdam, deux discours improvisés, sur l'histoire de l'horlogerie, dans lesquels, depuis le cadran d'Achaz et les clepsydres anciens, jusqu'à l'horloge d'Aaroun-al-Raschid envoyée à Charlemagne, jusqu'aux montres marines de Bréguet, il a tout parcouru, citant siècle par siècle les artistes, expliquant les rouages qu'ils ont inventés ou perfectionnés, entremêlant ses récits d'anecdotes peu connues, le tout, à l'aide de quelques notes jettées sur une feuille de papier. L'année précédente, il avait

traité de la même manière l'histoire des lunettes d'approche. Il n'était pas orateur, et le savait; il était plus en quelque sorte, il intéressait, il touchait sans être éloquent.

Il était très-versé dans la littérature ancienne et moderne, savait Racine par cœur, et le préférait de beaucoup à Corneille. Véritable hollandais dans toute la force et la vicillesse du terme, il sentait, disait-il, du sang français couler dans ses veines; il aimait la France, la langue et la littérature française. La manière dont il jugeait les auteurs et les savans de cette nation, offrait les aperçus les plus ingénieux et les plus frappans; je lui ai souvent entendu dire ces mots: Le Gendre est un versificateur en mathématiques; La Place est un poète, et je ne sais si Newton a fait plus en prenant la science où Descartes l'avait laissée, que La Place en la prenant où Newton l'avait laissée à son tour.

Accueillant avec bonté les jeunes gens qui venaient le consulter, il était en société plein d'enjouement et d'amabilité. Le savant ne paraissait qu'au besoin, et se mettait à la portée des conversations les plus ordinaires. Dans son intérieur, il conservait la douce gaieté qu'il portait dans le monde. Ardent à rendre service, il ne s'arrêtait qu'après avoir réussi; je le sais, et aucun ami n'était plus sûr.

Mais c'est sur-tout comme chrétien que Van Swinden était admirable. Un fait de statistique religieuse que l'on n'a pas assez remarqué, est que l'incrédulité, ou si l'on veut, la philosophie française du dernier siècle, s'est arrêtée (je ne sais comment) aux frontières de la Belgique, qui cependant ne sont pas géographiques; on croira aisément alors qu'elle n'est point venue jusqu'en Hollande. D'autre part, l'obscur métaphysique

et l'étrange exégèse de l'Allemagne n'ont pas suivi le Rhin, et quoiqu'on les ait étudiées en Hollande, elles n'y ont point trouvé de partisans. Aussi, la foi protestante s'y est conservée dans sa pureté, sans avoir souffert du choc que la religion a reçu en France, et à distance égale, des rêves de l'Allemagne et des divisions de l'Angleterre. A peine peut-on citer quelques savans hollandais de ces derniers tems; qui n'aient point été chrétiens. Van Swinden l'était dans toute la beauté du terme. Il savait dans ses leçons et ses discours, montrer avec un art admirable, comment les inventions, les découvertes, les hommes sont venus toujours à propos. Il croyait fermement à la divinité positive de la révélation; dans plusieurs de ses rapports, il a montré comment la législation de Moïse avait pris sous sa garde les poids et mesures du peuple hébreu, et s'est prévalu de cet antique exemple. Descendant de réfugiés français, il assistait toujours au culte dans l'église wallonne, presque tous les dimanches deux fois, et notait sur sa bible usuelle tous les textes traités. Sa collection de sermonaires était immense; il aimait beaucoup à les lire; en lisant un sermon, disait-il, je crois qu'on me parle. Sa mort a révélé bien des charités qui étaient restées secrètes, et l'influence de sa piété sur les jeunes gens a été remarquable; ils n'osaient pas douter en le voyant croire, et le jour de sa mort, en présence de sa veuve et d'une foule d'amis, j'ai entendu l'un des premiers hommes de la Hollande, d'abord son disciple et long-tems son collègue, dire en pleurant à sa veuve, qu'il devait à l'exemple de Van Swinden d'avoir senti dès sa jeunesse le prix de la religion.

Sa vieillesse n'a connu ni infirmités ni souffrance ;

sa vie a été heureuse, et il aimait la vie; je ne suis pas pressé de m'en aller, nous disait-il souvent, mais tout ce que je demande est de ne pas me survivre à moi-même. Ce vœu, digne d'un homme tel que lui, a été rempli; il a conservé jusqu'au dernier moment toutes ses facultés, au point qu'il causait avec sa famille en hollandais, et que, pour éviter de l'inquiéter, il parlait de sa maladie en latin, à M. le professeur Vrolik, son gendre, qui lui prodiguait ses soins. Son dernier sentiment a été la reconnaissance; il a demandé à son ami M. le pasteur Reissédre L'Ange, une prière dont il a choisi lui-même d'avance les humbles et pieuses expressions, et après avoir dit tranquillement adieu à ses amis, il est mort avec calme, le 9 Mars 1825, à l'âge de 77 ans.

Il avait demandé à être enseveli sans pompe; mais on s'est spontanément réuni, et tout ce qu'Amsterdam renferme de citoyens distingués, s'est pressé autour de sa tombe; M. le pasteur L'Ange a prononcé un discours, dont les larmes de toute l'assemblée ont prouvé l'éloquence et la vérité.

Il laisse une veuve, avec laquelle il avait vécu dans la plus douce union pendant 55 ans, trois filles et deux enfans d'un fils qu'il a perdu.

Il était membre de la plupart des sociétés savantes de l'Europe.

Je sens combien cette notice est incomplète et faible; mais si la reconnaissance et l'affection donnaient le droit de la rédiger, on ne me condamnera pas d'avoir osé l'entreprendre.

A. L. C. COQUEREL,

*Voici la liste la plus exacte que nous ayons pu dresser des ouvrages qui n'ont point été mentionnés dans la notice.*

Tentamen theoriæ mathematicæ de phænomenis magneticis. Leydæ. in-4.

Dissertation sur un phénomène magnétique, paradoxé. 1778.

Remarques sur le principe employé par M. Œpinus. 1785.

Réflexions sur le magnétisme animal. 1785.

Dissertation sur les mouvemens irréguliers de l'aiguille aimantée. 1784.

Recueil de mémoires sur l'analogie de l'électricité et du magnétisme. La Haye, 1784.

De insolito frigore mensibus Januario 1767 et 1768 et Novembri 1770 Franequeræ observato. Philos. Trans. vol. 65.

Observations sur le froid de Novembre et Décembre 1774 et Janvier 1775. Journ. de Phys. 1776.

Observations sur le froid de Janvier 1776. Amst., chez Rey.

Résultats des observations météorologiques faites à Franeker, de 1771 à 1778. Journ. des Sav. 1778.

Mémoire détaillé sur les observations météorologiques faites à Franeker en 1777. Journ. de Phys. 1778.

Mémoire sur les observations météorologiques de 1778. Mém. de l'Acad. de Bruxelles, tom. 5.

*Aanmerkingen, etc.* Observations sur les variations atmosphériques de Décembre 1778 et Janvier 1779.

*Plan tot, etc.* Plan d'observations météorologiques. 1780.

Mémoires sur les observat. météorologiques faites à Franeker, en 1779. Amst., chez Rey, 1780.

Observations météorologiques faites en Février 1785. Mém. de l'Acad. de Turin, 1784. Tom. 1.

Lettres sur les grands hivers de ce siècle. Journ. de Phys. 1800.

Observations sur les aurores boréales des 26 Janvier et 3 Décembre 1777. Même année.

Plan d'un traité sur l'aurore boréale pour servir de suite à celui de Mairan. Journ. des Sav. 1779.

Esquisse de la vie de J. C. Mohr. 1787.

Dissertation sur la comparaison des thermomètres. Amst., chez Rey, 1777.

Réflexions sur le thermomètre de Michely du Crest. Journ. de Phys 1778.

Rapport de la première classe de l'institut des Pays-Bas au Prince Souverain, sur les poids et mesures. 1814.

*Wetten, etc.* Eclaircissemens sur les lois et décrets concernant les poids et mesures. 1814.

*Algemeen, etc.* Registre universel et raisonné des arrêtés et ordonnances sur les contributions indirectes. 2 vol. in-8. 1806.

*Verhandeling, etc.* Dissertation sur le binôme de Newton, 1768. Mém. sur la Soc. de Harlem. 1768. Tom. 12.

*Verhandeling, etc.* Dissertation sur les lois de la pression de l'atmosphère. Ibid. 1812. Tom. I.

*Verhandeling, etc.* Dissertation sur Huygens, comme inventeur des horloges à pendule. Ibid. 1817. Tom. 3.

Oratio de causis errorum in rebus philosophicis, 1767, Franeker. Cogitationes de variis philosophiæ capitibus, 1767.

Oratio de philosophiâ Newtonianâ. 1779.

Oratio de hypothesibus physicis. 1785.

*Beschryving, etc.* Description d'un planétaire construit par Eise Eisinga, paysan Frison. Franeker. 1780.

*Instructie, etc.* Instruction pour les examinateurs des pilotes au service de la compagnie des Indes. 1794.

*Lessen, etc.* Leçons sur le planétaire de Laun. Amst., 1803.

*Over, etc.* Sur la mesure d'un degré du méridien faite au commencement du dernier siècle à la Chine par les jésuites. Letterbode, 1804.

*Berigt, etc.* Observations sur l'éclipse solaire du 17 Sept. 1820. Ibid. 1820.

*Over, etc.* Sur le mouvement de la population d'Amsterdam. Ibid. 1804.

*Onderzoek, etc.* Recherches sur le cours à donner aux rivières. Amst. 1821.

Diverses traductions d'ouvrages scientifiques. Le troisième jubilé séculaire de la maison des orphelins Wallons à Amsterdam, etc.

La relation d'une fête de charité fut le dernier écrit de Van Swinden.



---

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE GAND.

---

**M.** le docteur Lejeune, à Verviers, auteur de la *Flore des environs de Spa*, vient de remettre à la société dont il est membre, une description exacte et un échantillon du *Calotheca bromoidea*.

CALOTHECÆ (Desvaux) NOVA SPECIES DESCRIPTA  
 AUCTORE A. L. S. LEJEUNE.

Calothecæ genus, à Cl. Desvaux in *Journal de Botanique* T. III. P. 71 constitutum, ab aliis autem cum Bromo confusum, apud Ræmer et Schultes *Syst. Vegetabil.* T. II. P. 632. duas species americanas, *C. Brizoidæam* et *Rotundatam* numerat; his sequentem Europæam, à nullo, ut credimus, antea inventam addimus, *C. bromoideam*, quæ sic definitur:

DIAGNOSIS. *Calotheca bromoidea* Lejeune. — Paniculâ apice nutante, spiculis compressis, viridibus, oblongo-ovatis, aristâ glumarum longitudine, setis binis duplo longiore; foliis villosis. *Nobis*.

DESCRIPTIO. *Radix* fibrosa, biennis. — *Culmus* 2-3 pedalis, lævis, glaber, apice nudus, teres striatusque, geniculis 5 - 4, villosito-tomentosis. *Vaginæ læves*, striatæ, glabræ, foliis breviores. *Ligulæ* breves, truncatæ, laceræ. *Folia* lanceolata, acuta, 3 lineas lata, striata, facie et margine villosa, scabra; dorso glabra, lævia. — *Panicula* patens, simplex, apice nutans, exsiccatione contracta, pallide virens, *pedunculis* scabris ad spiculas dilatatis ibique carinatis; inferioribus semi-verticillatis, spiculis triplo-quadruplove longioribus;

superioribus solitariis iis subæqualibus vel brevioribus.

*Spiculæ* magnæ pollicem cum aristis superantes, valdè compressæ, oblongo-ovatæ, 6 - 10 floræ. *Lepicena* (Calix L.) bivalvis, valvulis inæqualibus. *Exterior* ovato-lanceolata, acuta, margine scariosa, nervis novem instructa, lateralibus ante apicem excurrentibus; *Interior* dimidio minor, lineari-lanceolata, acuta, 5 nervis. — *Glumæ* dissimiles. *Exterior* ovato lanceolata, carinata, triloba, lobis lateralibus membranaceis, auriculatim dispositis; lobo intermedio acuminato majori trifido aristato setoso; *arista* terminali glumæ subæquali, subflexuosa, setis duplo longiori. *Interior* seu *Superior* ovata, obtusa margine ciliata.

OBSERVAT. Habitu refert *Bromum secalinum*, seu potius forma spicularum *Bromum pendulinum* Sessè. A quibus tamen satis superque differt cæteris caracteribus genericis et specificis.

Ab aliis ejusdem generis speciebus differt; à *Brizoidéâ* spiculis viridibus! foliis latis, villosis, totoque habitu, à *Rotundatâ* culmo lævi, spiculis acutis, aristâ longiori, etc.

Cette nouvelle espèce de graminée a été découverte en ce Royaume près de Aiwaille, dans les Ardennes, par M. P. Michel, cultivateur, jardinier et botaniste à Nessonvaux, province de Liège, en 1823.

M. Michel se propose de publier par souscription l'herbier des graminées de la Belgique en trois centurries; la première comprendrait les plantes des provinces de Liège, de Namur et du Limbourg, et paraîtrait au plus tard, format in-folio, dans le courant du mois d'Octobre.

Les amis de la botanique sauront gré à M. Michel, d'avoir entrepris un travail qui sous tous les rapports nous semble digne d'être encouragé.

---



---

BULLETIN  
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

---

SOCIÉTÉ HOLLANDAISE DES SCIENCES A HARLEM.

LA société a tenu sa soixante-dixième assemblée annuelle les 8 et 9 Juillet dernier. Le président, M. J. P. Van Wickevoort-Crommelin, ayant invité M. le secrétaire à faire le rapport sur les pièces que la société avait reçues depuis sa dernière séance du 18 Mai 1822, concernant :

*Les Sciences Physiques.*

Il a résulté de ce rapport :

I. Qu'on avait reçu sur la question, proposée suivant le désir de S. M. notre Roi, dans le programme de 1821, concernant un projet de séparer le bras de mer, nommé l'Y, du Zuiderzée par une digue pourvue d'écluses, — cinq réponses, dont deux furent jugées très-satisfaisantes et d'un mérite si peu différent, que la société a assigné à chacune d'elles la médaille d'or. Quoiqu'on eût promis, par le programme de 1821, une gratification de *f.* 2500 à celui qui aurait répondu le mieux à cette question, et de *f.* 1000 à celui qui en approcherait le plus, S. M., ayant été informée par la Direction de la Société, que les deux réponses susdites s'approchaient beaucoup en mérite, a résolu d'accorder à chacune d'elles une gratification de 2500 florins d'Hollande. A l'ouverture du billet il a été reconnu, que l'auteur du premier de ces mémoires est *Adrien-François Goudriaan*, inspecteur-général du Waterstaat, et celui du second, *D.*

*Mentz*, ingénieur en chef du Waterstaat de ce Royaume.

II. Qu'on avait reçu sur la question suivante : — Quoique l'introduction plus générale de la vaccine ait fait cesser, presque partout, l'épidémie de la petite-vérole, cette maladie se montre cependant de nouveau, depuis quelques années, ici et ailleurs; et comme, depuis peu, il s'est manifesté chez ceux qui avaient été vaccinés auparavant, une espèce de pustules varioliques, décrites premièrement par les Anglais sous le nom de *modified smallpox*, on demande : 1° » De quel genre » sont ces pustules de fausse petite-vérole, et quel en » est le cours? En quoi différent-elles de celles de la » véritable petite-vérole et des *varicelles*? Dans le cas » d'une épidémie chez des individus non vaccinés, celles- » ci produisent-elles la véritable petite vérole? Dépen- » dent-elles de la constitution particulière, de quelque » indisposition, de la manière de vacciner elle-même, » ou d'autres causes, et quel est le moyen de les pré- » venir? 2. Que peut-on soutenir, concernant la durée » de la faculté préservative de la vaccine? Pourrait-il » être utile que, à chaque épidémie, l'on vaccinât de » nouveau? 3. Les moyens, employés chez nous, ten- » dants à encourager les plus nombreuses vaccinations, » sont-ils utiles et suffisants pour les progrès de la vac- » cine, et pour faire disparaître entièrement la petite » vérole. Au cas qu'on fût pour la négative, quels se- » raient les moyens les plus propres pour parvenir à un » but aussi salutaire? » — une réponse en allemand, ayant pour devise *multum egerunt, qui ante nos fuerunt, sed non pergerunt*. On a jugé unanimement que cette réponse méritait d'être couronnée. L'auteur est *J. W Gitterman*, médecin et chirurgien, à Emden.

III. Qu'on avait reçu sur la question : — » Jusqu'à » quel point peut-on prouver par des observations fi-

» dèles, que les maladies, qui règnent dans les Pays-  
 » Bas, ont changé de nature depuis un certain laps de  
 » tems, et quelles sont les causes physiques de ce chan-  
 » gement, surtout par rapport à la manière de vivre et  
 » de se nourrir dans ce pays, laquelle est différente de  
 » celle d'autrefois?" — deux réponses en hollandais,  
 dont l'une a pour devise: *solida quædam res est* etc.,  
 et l'autre; — *de raadzelachtige gedaantens* etc. On a  
 reconnu le mérite de ces mémoires, mais on a remarqué  
 en même tems, que, dans l'un et l'autre, il est resté  
 encore beaucoup à corriger, tant à l'égard de l'ordre,  
 qu'à d'autres égards, et on a résolu d'inviter les auteurs  
 à corriger leurs mémoires, en observant les remarques  
 qu'on y a faites, et dont chaque auteur pourra recevoir  
 copie, en s'adressant au secrétaire. Pour cet effet on a  
 prolongé le terme du concours jusqu'au 1 Janvier 1824.

IV. Qu'on avait reçu sur la question: — » Quels  
 » sont les caractères certains de la véritable épizoötie,  
 » laquelle, il y a trente ans et au-delà, a ravagé plu-  
 » sieurs contrées septentrionales et aussi notre patrie?  
 » Y a-t-il des raisons suffisantes pour déterminer que  
 » ladite maladie ne naît jamais sans contagion dans ces  
 » contrées? S'il en est ainsi: les moyens employés dans  
 » les états voisins, pour prévenir l'introduction et le  
 » passage de cette contagion, sont-ils suffisants pour  
 » donner à cet égard une entière sécurité, ou, s'il reste  
 » encore quelque crainte de contagion pour nos con-  
 » trées, que peut et que doit-on conseiller dans ce cas-  
 » là, pour prévenir, autant que possible, tout danger  
 » de contagion?" — une réponse en hollandais, ayant  
 pour devise: *Il n'y a que la volonté qui manque aux*  
*hommes*. Les rapporteurs ont reconnu beaucoup de mé-  
 rite dans ce mémoire, mais aussi plusieurs défauts. On  
 a donc résolu d'inviter le savant auteur à corriger son

mémoire, suivant les remarques qu'on y a faites, dont il pourra avoir copie, en s'adressant au secrétaire de la Société, et de décerner à l'auteur la médaille d'or, dans l'assemblée générale de l'année prochaine, en cas qu'il y ait satisfait et qu'il ait envoyé son mémoire corrigé avant le 1 Janvier 1824.

V. Qu'on avait reçu sur la question : — » On demande un système complet et succinct des règles » suivant lesquelles les arbres fruitiers doivent être » taillés dans les Pays-Bas, afin d'en augmenter et améliorer les fruits : et quels sont les principes physiques, sur lesquels ces règles sont fondées? — deux mémoires, dont A en hollandais a pour devise : *Naturam Minerva perficit*; et B en français : — *Il est plus aisé, etc.* On a jugé qu'aucun de ces mémoires ne répondait d'une manière satisfaisante, sur-tout à la seconde partie de la question, et on a résolu de répéter la question pour un tems illimité.

VI. Qu'on avait reçu sur la question : — » De quelle » nature est la matière verte, qui se montre à la surface des eaux stagnantes, pendant un tems calme et » chaud, sur-tout en Juillet et Août, et qui est connue » sous le nom de *Byssus flos aquae*? Y a-t-il des raisons de la regarder, suivant l'opinion la plus générale, comme un végétal cryptogame, ou est-elle d'une » nature animale? Serait-elle une production inorganique, prenant son origine dans l'union chimique de » quelques principes, quand le degré de chaleur et » d'autres circonstances sont favorables? Qu'est-ce que l'analyse chimique pourra démontrer à cet égard? Y » a-t-il quelque moyen de prévenir la production de » cette matière dans l'eau, ou de la faire disparaître, » en cas qu'elle fût nuisible à l'usage qu'on veut faire » de l'eau, sur laquelle elle se trouve? Les eaux cou-

» vertes de cette matière, qui donne une odeur désa-  
 » gréable, ont-elles une influence nuisible sur la santé  
 » de l'homme; et s'il en est ainsi, que pourrait-on faire  
 » ou observer pour se garantir de cette influence"? —  
 un mémoire en allemand ayant pour devise: *Γλυκὸν ἢ*  
*ἀλγθασί.* On a jugé que ce mémoire a beaucoup de mé-  
 rite, mais que l'auteur aurait dû décrire plus exacte-  
 ment plusieurs de ses observations et de ses expé-  
 riences, afin qu'on pût juger mieux, jusqu'à quel point  
 les résultats, qu'il en a donnés, y sont fondés; qu'il  
 aurait dû aussi développer davantage plusieurs de ses hy-  
 pothèses; on trouve encore que ce mémoire s'étend trop  
 peu sur la multiplication ou l'accroissement des corpus-  
 cules, qu'il a observés. On a donc résolu d'inviter l'au-  
 teur, à perfectionner son mémoire, suivant les indications  
 précédentes, et de prolonger pour lui la question jusqu'au  
 1 Janvier 1825.

VII. Qu'on avait reçu sur la question: — » Quelles  
 » sortes de pommes de terre cultive-t-on principalement  
 » dans les diverses provinces de ce Royaume; quelle  
 » en est la différence, en égard au genre et aux pro-  
 » priétés? comment différent-elles sur-tout, en princi-  
 » pes constituants et dans l'usage qu'on peut en faire?  
 » Y a-t-il quelque raison, fondée sur des expériences,  
 » pour envisager une de ces sortes comme plus nutri-  
 » tive ou plus avantageuse pour la santé, que l'autre?  
 » et quelles améliorations la connaissance de ces objets  
 » peut-elle faire espérer pour la culture des pommes  
 » de terre dans ce Royaume." — Une réponse en al-  
 lemand, ayant pour devise: *Nihil simul inventum et per-*  
*fectum.* On a jugé ce mémoire trop defectueux pour  
 qu'il pût être couronné, et on a résolu de répéter la  
 question pour y répondre avant le 1 Janvier 1825.

*La suite au n° prochain.*

# MESSAGER

## DES SCIENCES ET DES ARTS.

---

VI<sup>me</sup>. LIVRAISON — OCTOBRE 1823.

---

---

COMMENTATIONES BOTANICÆ,

*Dédiées à la Société d'Horticulture de Tournay,  
par B. C. Dumortier (1).*

---

ON a surnommé Linné l'Aristote du Nord : le botaniste suédois mérite cet honneur à tous les égards ; comme le philosophe de Stagyre, il a porté dans les sciences naturelles la précision et la rigueur ; comme lui, il s'est fait de nombreux disciples ; comme lui encore, il a vu son nom invoqué par des hommes qui n'entendaient pas toujours sa doctrine. En effet, n'est-ce pas au nom de Linné qu'on reproduit contre l'établissement des familles naturelles des plantes, ces objections si souvent et si complètement réfutées par la plupart des botanistes français. Ces derniers n'ont-ils pas prouvé jusqu'à l'évidence qu'on ne peut plus donner aux doutes de Linné sur la possibilité d'une méthode naturelle l'importance qu'ils avaient à l'époque où parut la philosophie botanique ? Envain disent-ils à leurs antagonistes que Linné n'attachant pas assez d'impor-

---

(1) Imprimé à Tournay, chez Ch. Casterman-Dieu, 1823.

tance au fruit, ne pouvait établir solidement les caractères des familles naturelles, qu'il ignorait ce qu'on a découvert depuis sur la position respective de l'albumen et de l'embryon, et n'admettait pas de valeur graduée pour les caractères; on leur répond pour la centième fois que le système sexuel est préférable à toute distribution naturelle des plantes, parce qu'il n'est aucun végétal découvert depuis Linné qui n'ait trouvé sa place dans ce système. On est surpris d'entendre une objection si faible dans la bouche d'hommes, d'ailleurs très-versés dans la connaissance des végétaux et qui, par conséquent, doivent bien savoir à quelle foule d'exceptions l'arrangement artificiel de Linné est sujet. D'ailleurs la question n'est pas de savoir de quelle manière on peut distribuer le plus commodément les végétaux en classes et trouver avec le moins de peine le nom des plantes, mais quel est le moyen le plus sûr d'en acquérir une connaissance philosophique et approfondie. Cela posé, il semble difficile de ne pas accorder la préférence à la méthode naturelle. Aussi, ne peut-on douter que les bons esprits ne félicitent M. Dumortier de publier, très-jeune encore, des observations botaniques qui annoncent aux Belges un botaniste non-seulement instruit, mais encore habitué aux considérations sévères de l'école de Jussieu.

L'opuscule de M. Dumortier mérite l'attention des amis de la botanique, si nombreux dans les Pays-Bas. Ils verront avec intérêt que l'auteur rend un hommage mérité à plusieurs de nos compatriotes avantageusement connus dans la science, en donnant leurs noms à quelques genres nouveaux, dont la création lui a paru nécessaire et sur-tout qu'il leur promet, pour notre Royaume, une flore générale, où il se propose de réunir aux

avantages réels de la distribution des plantes en familles, toutes les facilités des classifications artificielles. On ne peut se dissimuler que son entreprise est vaste et difficile, et la supposition qu'il fait de l'existence d'un organe mâle quelconque dans tous les végétaux, hardie; mais quelque soit le succès de son innovation, il aura donné des preuves d'une instruction peu commune; car, pour classer le règne végétal d'après des considérations nouvelles, il faut embrasser d'un coup d'œil le domaine entier de la science.

Une partie des *Commentationes Botanicae*, qui ne peut manquer de faire généralement plaisir, est une monographie des Jongermanes et une autre des Sphériques, qui placent M. Dumortier dans le petit nombre de ceux qui chez nous cultivent avec succès la partie de la botanique qui présente le plus de difficultés, la Cryptogamie.

J. L.

#### RÉPUBLIQUE DES CHAMPS ÉLYSÉES OU MONDE ANCIEN,

*Par M. De Grave, ancien conseiller au conseil de Flandre, membre du conseil des anciens, etc. Gand, 1806. 3 vol. in-8°.*

**L**E but de cet ouvrage fort extraordinaire était d'établir que la Belgique est la contrée qui, dans l'antiquité, a été connue sous le nom d'Atlantide, d'Iles fortunées, etc.; qu'elle a été le berceau de la civilisation, du commerce, des arts, des sciences et des diverses mythologies et théogonies répandues sur la surface du globe.

L'extrême importance du sujet, les éminentes qualités de l'auteur, ses habitudes studieuses, le calme et

la rectitude de son jugement, son caractère sérieux et réfléchi, la vaste étendue et la profondeur de son savoir, la parfaite sagesse de sa vie publique, l'austère dignité de ses mœurs, semblaient réclamer plus d'attention qu'on n'en a donné jusqu'ici à cet ouvrage, qui fut le fruit des méditations de toute la vie et de la profonde conviction de l'un des hommes dont la patrie a le plus de droits de se glorifier.

L'auteur n'existait plus depuis un an, lorsque l'ouvrage fut publié; et, quoiqu'il eût fait lui-même quelques dispositions pour en préparer la publication, il est à penser qu'il s'était réservé, en y mettant la dernière main, de trier, d'élaguer et de façonner encore les matériaux qui y ont été consignés. Ce qui nous suggère cette pensée, c'est qu'il se trouve entre les mains de membres de sa famille diverses notes et écritures, plus ou moins élaborées et dont il n'a été fait aucun usage; quoique, dans le sens de ses études, plusieurs paraissent avoir un grand intérêt; nous avons cru ne devoir pas refuser d'en insérer ici une qui, comme d'autres, offre cela de particulier que les preuves en faveur des propositions principales de l'auteur y paraissent plus directes et plus positives que celles que l'impression nous a communiquées, tout en offrant des différences et même quelques contradictions apparentes avec elles; la voici :

» Connaissez-vous ce coin de l'ancienne Flandre-française, ou plutôt, ces coins de la Flandre-française et de l'Artois où se trouvent St.-Omer, Haesebroek, Béthune, Aire et cette antique Terouane que l'empereur Charles-Quint fit dévaster?

» J'ai sous les yeux un vieille carte de la Flandre, par Lotter, où ce coin de la terre montre des singularités très-remarquables; et c'en est déjà une que ce même

lieu soit précisément cette extrémité de la terre, ce séjour des *extremi hominum morini* des auteurs et poètes grecs et latins; qu'il soit précisément sous cette latitude septentrionale de 50 à 51 degrés, où *Bailli* et d'autres prouvent qu'était le pays d'où sont sortis les Atlantes, les Chaldéens, les Borréens, Hyper-Boréens et Arimaspiens, les Brachmanes et leur Zend-Avesta, etc. Voulez-vous y voir toutes ces origines? Voulez-vous y voir des origines Egyptiennes, Scandinaves, Grecques, une entrée des Enfers ou si vous voulez des Champs Élyséens, etc.? Tout y est conservé intact comme si la main du tems n'y avait touché qu'en caressant.

» Les *Boréens* ou *Borréens*? Voyez vous ce village de *Borre* ou *Bore*, à une lieue nord-est d'Hasebroek, et cette petite rivière la *Borre* qui prend sa source au nord-ouest, passe entre Haesebroek et Borre, et va se décharger dans la Lys à Merville? Voyez-vous encore cette petite ville de Borborgh ou Borburgh, (bourg de Bore)? Les habitans du village comme ceux du bourg de Borre ou Bore, nommés en masse, ne sont-ils pas encore aujourd'hui des Boréens? et s'il y avait eu là très-anciennement une corporation ou monastère dont les membres eussent été envoyés au-dehors comme conducteurs de missions ou de colonies, ne rempliraient-ils pas toutes les indications de l'histoire?

» Les *Hyperboréens*? La translation à Ypres (en langue du pays *Yper*), du chapitre de Terouane, lors de la destruction de cette ville, et plusieurs autres circonstances dont j'aurai à parler, semblent assigner à la ville d'*Yper* une suprématie sur les antiques établissemens de la contrée dont je parle; que la corporation des Boréens ait eu à Ypres, une annexe, un refuge, un séminaire ou école de missionnaires, les

élèves n'auront-ils pas dû être nommés Yper- ou Hyper-Boréens?

» *La Val-Halla ou Walle-Halle?* Voyez cette petite rivière la Borre, qui, comme je l'ai dit, prend sa source au-dessus de Haesebroek et se jette dans la Lys à Merville; voyez cette autre petite rivière, nommée la Nieppe, qui prend sa source à Haesebroek même et va se jeter dans la Lys près du village de Thiènes, à deux lieues plus haut que Merville; deux fossés ou canaux très-antiques et qui paraissent avoir été fort larges, les joignent sur deux points de leur cours et forment ainsi deux isles, dont l'une est renfermée entre ces deux fossés et des portions des deux petites rivières et l'autre entre le plus méridional de ces fossés, les deux petites rivières et la Lys. La première de ces isles s'appelle la *Walle* ou motte au bois, et il s'y trouvait une de ces antiques constructions, dont l'origine ne se rattache à rien de ce qui appartient à l'histoire connue; si c'était une *Halle*, nom que portent encore de nos jours tous les grands édifices publics, qui, dans toutes les villes de la Flandre occidentale et française, servent à la tenue des foires ou grands marchés périodiques des marchandises étrangères, etc., ce qui, selon bien des apparences, a existé ici; si, en même tems, quelque objet de dévotion du culte d'alors y attirait des pèlerinages, si, peut-être, il y avait de grandes écoles, comme c'est maintenant l'un ou l'autre cas à l'égard d'autres lieux qui portent le nom de *Halle*, la *Wal-Halle* ou *Val-Halla* des anciens peuples du nord ne serait-elle pas réalisée avec les motifs qui y attireraient ces peuples?

» *Neptune?* La seconde des isles dont je viens de parler, celle qui est au midi de la *Walle* et qui en

forme comme l'avant-cour, porte le nom de *Bois de Nieppe*; son nom flamand est oublié; mais si, en effet, c'était l'enclos antérieur, l'avenue, le parc de la Wal-Halle, l'appellation de *tuy*n ou *tuin* (prononcé comme *tune*), qui maintenant signifie encore *enclos, enceinte, parc, jardin*, serait très-exacte, et cette isle se serait appelée le Nieptuin, (prononcez comme le mot français Neptune), jardin ou parc de Nieppe.

Ce n'est là qu'une supposition, je le sais; mais on sera tantôt étonné autant que moi des grandes probabilités qui l'appuyent.

» Un *thuin* ou *tuin* (prononcez toujours cette syllabe comme s'il y avait en français *thune* ou *tune*), est plus exactement l'enceinte, la clôture même que l'espace enclos, quoique ce mot soit en usage dans l'un et l'autre sens; le verbe *bethunen* ou *betuinen*, signifie enclore un espace, ou bien le fermer, l'abriter par des fossés, des digues, des haies, des palissades, des fortifications, etc. Jetez les yeux sur la carte de Lotter, vous y verrez, autour des deux îles, la Walle et le Bois de Nieppe, 1<sup>o</sup> une première enceinte formée par les petites rivières la Borre et la Nieppe, les deux fossés ou canaux qui les joignent et la Lys; 2<sup>o</sup> une enceinte de villages, disposés, d'une manière assez remarquable, en une Pyramide ou triangle, dont Borre forme le sommet, précisément tourné au nord; tandis que la Gorgue et un village nommé S. Martin près d'Aire, forment les deux extrémités de la base; et 3<sup>o</sup> une troisième enceinte bien plus importante de villes ou forteresses, toutes renommées par leur haute antiquité, disposées circulairement autour de la Walle et qui offrent plusieurs étranges singularités; la première c'est que toutes sont, à très-peu de chose près, à une dis-

tance égale de la Walle, centre du cercle, et entr'elles ; la 2<sup>me</sup>, c'est que ces villes ou forteresses, au nombre de six, savoir : Béthune, Etaire, Bailleul, Cassel, St. Omer et Aire, complètent leur nombre de sept par l'adjonction de Terouane, placée en dehors du cercle et lui servant en quelque sorte de clef et de barrière en fermant l'entrée de la Lys qui le traverse ; la 3<sup>me</sup>, c'est que le nom de deux des six villes, qui forment l'enceinte ou le cercle, ont conservé et conservent encore dans leurs noms l'énonciation du but de leur création ; le nom de Béthune est un des modes du verbe *bethuinen* (enclore) ; et on sait que St. Omer s'appellait anciennement *zeetuin*, *seetuin*, ou, comme des étrangers antiques l'ont nommé par corruption, *sétiun*, *situni*, *sitouin* ou *setouin*, (barrière de mer) ; la 4<sup>me</sup>, c'est qu'en prolongeant, à-peu-près également, les six rayons qui du centre commun vont aboutir aux six villes ou forteresses nommées plus haut, ces rayons prolongés vont se terminer à six autres villes, savoir : le 1<sup>r</sup> par Béthune à Arras, le 2<sup>me</sup> par Etaire à Lille, le 3<sup>me</sup> par Bailleul à Ypres, le 4<sup>me</sup> par Cassel à Bergues-St.-Winox, le 5<sup>me</sup> par St. Omer à Calais, et le 6<sup>me</sup> par Aire à Montreuil ; la 5<sup>me</sup>, c'est qu'un rayon tiré du même centre et traversant Terouane irait aboutir à Boulogne, ce qui porte également au complet le nombre des sept villes de cette enceinte extérieure ; Boulogne aurait-elle été, à l'égard des arrivages de l'étranger, une clef extérieure comme l'était Terouane pour l'enceinte intérieure ? C'est ce que nous verrons plus tard.

» Voilà donc, la Nieppe, le Bois de Nieppe, la Walle, entourés de quatre enceintes régulières, dont trois appartiennent évidemment à un système de dé-

fense; et il n'y aurait pas à s'étonner qu'on trouvât des traces évidentes de la totalité de ce système, liant entr'elles toutes les villes de chaque enceinte et s'étendant partout de l'une à l'autre. N'est-ce pas ce majestueux ensemble, cette création gigantesque du génie de l'homme, que nous trouvons partout et de mille manières diverses, proposé à l'admiration, à la vénération, même à l'adoration des peuples de la plus haute antiquité? Entr'autres, n'est-ce pas le génie créateur de cette merveille que nous trouvons personnifié et divinisé sous le nom de Neptune, dompteur, maître, dieu des mers, premier fondateur de Troie? N'avons nous pas réunis ici, outre son nom, tous les attributs de cette divinité, tout ce qui la caractérise dans la mythologie? et remarquez cette ville de Terouane qui, outre ce que nous en avons dit, revient encore ici nous offrir cette singularité: qu'une élision de la lettre *e*, et la confusion, à la manière des Grecs, des lettres *u* et *γ* la transforment en *Troyane* (Troiana urbs); j'aurais beaucoup à dire là dessus et je le ferai peut-être un jour. Quelle foule de choses obscures semblent ici se jeter sous la lumière?

» Quelques mots encore sur Neptune, sur notre Nieptuin. Son souvenir est encore bien vivant parmi nous; voyez-vous ce grand village de *Nieppe*, notre Niep- ou Nepkerke, que vous rencontrez en sortant d'Armentières pour aller à Bailleul? est-ce une ancienne annexe ou dépendance de l'enclos de la Nieppe? en est-ce une commémoration érigée depuis la dévastation de cet enclos? Voyez-vous cette ville de Niep-ort ou Niep-oort (plage de Nieppe), que nous avons pris l'habitude de travestir si risiblement en *port-neuf*, malgré l'ortographe de son nom, malgré sa grande antiquité bien reconnue, malgré le ridicule de la pré-

tendue jonction de l'adjectif local *nieuw* à un substantif étranger, *port*, qui fait anachronisme ?

» Voilà des monumens, mais voici des souvenirs : savez-vous le nom de la grande fête d'Ypres ? c'est la fête de l'enclos, YPERTUIN-DAG. Un grand tableau en représentait le sujet dans l'église du couvent des Récollets ; qu'est devenu ce tableau depuis la démolition du couvent ? Des Barbares étrangers, des Infidèles assiégeaient la ville et la pressaient vivement ; un matin, une nouvelle circonvallation entoure la ville ; c'est la Sainte Vierge qui l'a érigée pendant la nuit ; effrayé, l'ennemi s'enfuit et la ville est sauvée. Demandez-vous à quel événement connu cette circonstance s'attache ? on divague et on finit par s'égarer dans la nuit des tems ; vous souvenez-vous que les Romains n'ont pu vaincre les Morins, ni entrer dans leur pays ? Autre souvenir : vous souvient-il du *forsachistu Diabolæ end allum Diabolæ Wercum* de Desroches ; monument singulier des barbares mutilations que, sous peine de mort et de confiscation générale, les Romains avaient fait subir à notre langue ? Remarquez y qu'il fallait aussi, pour recevoir le baptême chrétien, abjurer le ou les *thunaer*, le ou les faiseurs d'enclos, dont il a plu à Desroches de faire *donderaer*, le tonneur. Peut-être y a-t-il quelque'apropos pour faire ici la remarque qu'en 1253 et 54, Guillaume de Rubriquis, envoyé par le Roi de France auprès du grand Kan des Tartares, petit-fils de Gengis, eut beaucoup à faire aux Tuniens, (*tuiniaenen*) prêtres de la religion du pays où le grand Kan avait sa résidence. Remarquez, par parenthèse, que la relation de ces voyages contient une foule de grands renseignemens sur notre histoire antique. Quittons Neptune pour sa mère ou grand-mère.

*La suite au cahier prochain.*

---

---

CONVERSION DES MATIÈRES CHARBONNEUSES EN  
DIAMANT.

---

ON sait maintenant, d'après le journal de physique américain, à quoi s'en tenir sur la fonte des matières charbonneuses, en globules vitreux ressemblans à du diamant. Le charbon et la plombagine se sont liquéfiés entre les poles du déflagrateur calorico électrique. Les globules de la dernière ont été tantôt transparens et tantôt opaques et ont donné une grande variété de couleurs, telles que le noir, le brun, le jaune, le blanc grisâtre, le saphir; il y avait aussi des globules limpides, et tous avaient un éclat vitreux. Le charbon, placé au pole négatif, se dissipait aisément en fumée, et ce qui s'en transportait à l'autre pole était fondu. Cette fonte de charbon avait beaucoup diminué en faculté conductrice électrique. La plombagine fondue devient presque aussi isolatrice que le diamant, et prend en outre des propriétés magnétiques. Lorsque ce fossile est employé comme continuateur du pole, sa lumière est beaucoup plus brillante que celle du charbon. L'anhracite, comme faible conducteur, n'a pu être fondu par le déflagrateur, mais il l'a été sous la flamme du chalumeau. La fonte a présenté un globule noir et resplendissant : elle avait été faite dans l'excavation d'un morceau de chaux vive. L'anhracite fondu reste isolateur comme avant. Le diamant, qui est un non-conducteur absolu, s'est à plus forte raison soustrait à la fusion par le déflagrateur et sa fonte au chalumeau composé a été douteuse

et à surface, si elle a eu lieu comme a semblé l'indiquer la force magnétique qu'il avait acquise. De tout cela, les auteurs de ces expériences concluent simplement que *les matières charbonneuses fondues s'approchent de la condition du diamant.*

M. Silliman, pendant le cours de ces expériences, a cru observer que les poles du déflagrator sont renversés, que l'extrémité *cuivre* est positive, tandis que l'extrémité *zinc* est négative, et qu'ainsi le courant électrique suit une direction opposée à sa marche dans les appareils ordinaires.

V. M.

### ANALYSE RAISONNÉE

*De l'Histoire de l'origine des droits civils, politiques et religieux des Gaules, spécialement de la Belgique, par M. JEAN-JOSEPH RAEPSAET, Membre de l'Institut royal des Pays-Bas, de la Société royale des Beaux-Arts et de Littérature à Gand, etc.*

CE nouvel ouvrage, qui, avec le *Mémoire sur l'origine des Belges*, les *Recherches sur les Inaugurations des Souverains des Pays-Bas*, et l'*Histoire de l'origine, de l'organisation et des pouvoirs des Etats-généraux et provinciaux*, formera le complément de l'origine de la législation civile, politique et religieuse de la Gaule et des Pays-Bas, depuis l'époque Germanique ou Gauloise, jusqu'au XVI<sup>me</sup> siècle, est le résultat de trente années de recherches, rassemblées dans six volumes in-folio manuscrits, que l'âge avancé de l'auteur ne lui permet plus de mettre en état d'être imprimés; mais, sollicité et encouragé par plusieurs Savans, il s'est déterminé à en donner l'analyse.

Elle est intitulée *Analyse raisonnée*, parce que les sources dans lesquelles l'auteur a puisé, y sont scrupuleusement indiquées; elle servira de répertoire aux savans et de livre d'instruction ou d'amusement aux autres, en laissant les citations de côté.

Divisée en cinq périodes, elle comprend l'histoire de la législation de la période *Germanique* ou *Gauloise*, de la *Romaine*, de la *Franque*, de la *Féodale* et de la *Coutumière*; et pour mieux prouver comment cette même législation a passé d'une période à l'autre, l'ouvrage est précédé d'un *Précis topographique de la Belgique* pendant les cinq périodes.

Il existe, à la vérité, des traités précieux sur cette topographie ancienne; mais il reste toujours à glaner dans un si vaste champ; et les notions que M. R. présente sur les *Liti* ou *Leti*, sur les *Propontii*, sur l'*Albis*, sur l'*isle des Bataves*, sur le *Tractus*, sur le *Mempiscus*, sur les *anciennes limites de la Flandre* et sur ses *Forestiers*, pourront paraître neuves et dignes de l'attention des savans.

*La seconde partie* se compose de l'*Analyse des Droits*, et forme, proprement, le corps de l'ouvrage. Elle comprend les périodes Germanique et Romaine; on n'a pas cru pouvoir les séparer, parce que les Belges ont su conserver leurs usages nationaux au milieu même des entraves du despotisme Romain.

On y lève le voile qui cachait la source de notre législation civile et politique; elle est toute entière dans le *Traité des mœurs des Germains*; Tacite y indique tous les cadres et toutes les parties de cette législation; mais son inimitable laconisme n'en laisse pas apercevoir l'organisation, sans une étude approfondie.

On y démontre, comment cette législation, qui ren-

fermait toutes les bases d'un excellent gouvernement aux yeux même de Tacite, mais qui ne consistait qu'en mœurs et usages, a été rédigée sous le nom de *Loi nationale*; et comment ensuite, régularisée et perfectionnée par les capitulaires, elle a passé à travers l'anarchie du moyen âge, de la période féodale, dans la coutumière, au point, que nos coutumes ont conservé la plupart des titres de ces anciens juges et officiers avec la procédure, les formules, les solennités, les symboles, et jusqu'aux mots techniques des Francs et des Germains, ainsi que nous en avons conservé et conservons encore les institutions, les jeux, les mœurs, les vices, les vertus et, même, les préjugés et les superstitions.

*La troisième partie* comprend toute la législation féodale; la véritable *origine des Fiefs*, sur laquelle on a débité tant de fables, faute de connaître le séniorat du moyen âge; l'origine des *Redevances foncières* et des *Services personnels*, fruits naturels d'une propriété alodiale, que l'ignorance de l'état des campagnes au moyen âge, attribue aujourd'hui à la féodalité; l'origine des *Seigneuries*, des *Villages*, des *Paroisses*, des *Dîmes ecclésiastiques* et de la *Portion congrue*; l'origine des *Grands-officiers du Palais*, leurs attributions avant l'érection des corps de métier; celle de *nos Collèges d'échevins* et *jurés*, avec les variations qu'ils ont éprouvées; celle des *Officiers de justice* et d'*Administration*, etc.

Aucun de tous ces points n'est traité systématiquement; tous sont basés sur des actes contemporains, que chaque lecteur pourra consulter, critiquer et rejeter, s'il y a lieu.

M. R. croit, que c'est là le seul moyen de parvenir à avoir une bonne histoire de la Patrie et d'empêcher

que la génération qui va succéder, ne tombe dans le chaos où nous ont jettés une foule de notions fausses et incohérentes.

*La quatrième partie* traite de l'origine de nos *Keuren* ou *Chartes de liberté*, de nos *Coutumes*, de nos *Villes à loi* et de nos *Villes de commune*.

Il existe quelques mémoires imprimés sur ce sujet, auxquels M. R. n'est pas tout à fait étranger, à raison de l'empressement avec lequel il a donné à quelques savans la communication franche et libre de tous les matériaux qu'il avait déjà rassemblés sur cette matière; mais il reste encore beaucoup à dire; d'une part, on semble ne pas avoir senti la liaison intime qui existe sur ce point entre la période féodale et la coutumière et ne pas avoir assez regardé celle-ci comme la suite et l'effet de celle-là.

D'autre part, l'établissement des *Communes* ou *Poor-teryen*, pris isolément, y a été considéré, moins sous le rapport de leur nature, de leur but et des motifs de leur introduction, que sous celui des droits qui en dérivent et des obstacles qu'a rencontrés leur établissement.

M. R. s'attache à remplir ces lacunes et à donner plus de développement à ces titres précieux de nos libertés belgiques.

Cet ouvrage formera 2 vol. in-8. et se publiera par souscription à raison de cinq francs le volume; on souscrit chez l'imprimeur de cette feuille.

---

ANNALES DU SALON DE GAND ET DE L'ÉCOLE  
MODERNE DES PAYS-BAS (1).

---

LES quatre dernières livraisons des Annales du Salon de Gand ont paru depuis quelques jours et complètent cet intéressant ouvrage. Au nombre des productions gravées dans ce Recueil, on remarque avec beaucoup de satisfaction le grand tableau de M. Pieneman, représentant le *Combat de Quatre-Bras*, qui mérita à l'artiste la décoration du Lion Belgique; *Hector pleuré par les Troyens et sa famille*, par M. Duvivier, de Bruges; le *tombeau du Prince Velbrucq*, évêque de Liège, par M. Dewandre; *Claudius Civilis*, statue par M. Royer; le bas-relief qui mérita à M. Van Geel le second grand prix de sculpture; des ouvrages de MM. Ommeganck, Van Regemoorter, Cogels et plusieurs autres paysagistes, ont trouvé place dans ces Annales, ainsi que les médailles de M. Braemt, gravées l'une par ordre du Gouvernement pour perpétuer la victoire de Palembanc, l'autre pour l'Institut royal, chefs-d'œuvre qui assignent à M. Braemt la première place parmi nos graveurs.

Le succès qu'a obtenu cette entreprise, vraiment nationale, et le but louable que l'éditeur s'est proposé, et qu'il a atteint, de faire connaître, dans ce pays et chez l'étranger, les productions de nos artistes, fait espérer qu'il trouvera des imitateurs dans d'autres villes et pour d'autres salons, comme il le dit très-bien dans sa lettre

---

(1) Un vol. in-8. contenant 95 planches gravés au trait, à Gand, chez P. F. de Goetsin-Verhaeghe, imprimeur de l'Université.





dédicatoire à l'Académie de dessin, peinture et architecture de Gand; en attendant que ce vœu se réalise, nous donnerons dans le *Messenger*, la gravure au trait des principaux ouvrages de nos artistes, qui seront successivement exposés dans les différens salons du Royaume.

Nous avons cru ne pouvoir mieux commencer qu'en donnant les traits du tableau (1) représentant le portrait d'une Princesse chérie, amie des arts et compagne du Prince qui se couvrit de lauriers, en combattant pour l'indépendance de la patrie. M. Kinson, notre compatriote, peintre de S. A. royale la duchesse de Berry, auteur de ce beau tableau, jouit d'une réputation méritée dans la capitale de la France, où son talent lui a valu de justes récompenses et la décoration royale de la légion d'honneur.

---

Planche 6<sup>me</sup>. — *Portrait de S. A. R. et I. la Princesse d'Orange, tableau de M. Fr. Kinson.*

S. A. R. et I. la Princesse d'Orange est debout devant une table, sur laquelle est placé un vase contenant des fleurs; de la main droite, la Princesse tient un mouchoir, la gauche est dans l'action de prendre un livre

---

(1) On ne doit pas chercher dans ce *trait* lithographié la pureté du dessin, la ressemblance du portrait et encore moins l'effet du coloris qui font le mérite de ce tableau; mais il faut le considérer comme un moyen de faire connaître l'ensemble d'une composition; c'est l'essai d'un jeune peintre qui commence à s'exercer dans cette branche, encore peu cultivée chez nous, et nous ne doutons pas que si plusieurs de nos artistes devaient s'adonner à ce genre, nous ne parvenions à la perfection avec laquelle on traite cette partie chez nos voisins; les progrès qu'ils ont faits pendant un court espace de tems, se remarquent facilement dans les *Annales du Musée*, publiées à Paris par M. Landon, en comparant la première planche, qui est d'une exécution extrêmement faible, aux planches insérées dans ce recueil et gravées quelques années plus tard par le même graveur.

placé sur la table. L'appartement est richement orné; un fauteuil doré et un beau tapis de Tournai, complètent l'ameublement du salon.

Le costume de S. A. est d'une riche simplicité; il se compose d'un habit de velours violet, garni en perles fines; des bracelets d'or, enrichis du portrait en émail de son auguste époux, font ressortir la blancheur de la carnation et la beauté du bras.

Ce tableau a été exposé au salon de Gand, de cette année, à côté de celui de S. A. R. le Prince d'Orange; l'un et l'autre réunissent une ressemblance heureuse au coloris suave et brillant qui distingue si éminemment les ouvrages de M. Kinson; la pose et l'ajustement de la Princesse sont traités avec grâce, les accessoires sont faits avec goût et donnent à l'ensemble un charme qui plaît et séduit.

Sa Majesté le Roi voulant témoigner à M. Kinson sa satisfaction pour le succès avec lequel il a traité ces portraits, et reconnaître en même tems le talent d'un artiste, qui soutient si honorablement, en pays étranger, l'honneur de notre école moderne, l'a décoré de l'ordre du Lion Belgique. Il est à remarquer qu'aux deux dernières expositions qui ont eu lieu à Gand, S. M. a déferé cet honneur à des artistes qui s'y étaient distingués.

C'est pour l'exposition de ces portraits que M. Kinson a reçu de l'académie, la médaille qui lui a été remise dans la séance solennelle et publique du 11 Août dernier.

La clôture du salon de Gand a eu lieu le 4 Septembre; la plupart des artistes y ont trouvé l'occasion de placer avantageusement leurs ouvrages; quarante-trois morceaux ont été acquis par la commission pour l'encouragement des arts. Les succès qu'obtiennent les

artistes qui exposent à Gand, font espérer que les Belges établis hors du Royaume s'empresseront de répondre aux vœux de la mère-patrie, en envoyant quelques-unes de leurs productions au salon de 1826; déjà plusieurs ont promis de l'enrichir; de ce nombre sont MM. Corneille van Spaendonck, Van Dael, Redouté et Van Os, à Paris, et nous ne doutons pas que les artistes qui jouissent à Rome d'une juste renommée, MM. Verstappen, Henri Voogd, Pitloo, Kruseman, Teerlinck et le statuaire Kessels, ainsi que M. Tilman à Coppenhague, ne se fassent un devoir de suivre l'exemple de leurs compatriotes résidant en France.

## BULLETIN DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

SOCIÉTÉ HOLLANDAISE DES SCIENCES A HARLEM.

*Suite, voyez page 208.*

LA Société a proposé, les années précédentes, les dix-neuf questions suivantes, *dans les sciences physiques*, pour qu'on y fasse réponse avant le 1 Janvier 1824.

I. » Jusqu'à quel point la physiologie du corps humain donne-t-elle suffisamment des preuves, que le gaz oxygène est un des remèdes les plus efficaces pour secourir les noyés et les suffoqués ou asphyxiés; et quels sont les moyens les plus convenables pour l'employer à cet effet de la manière la plus prompte et la plus sûre?"

II. Comme la nouvelle manière de distiller, pratiquée depuis quelques années, premièrement à Mont-

pellier, améliorée ensuite dans la France méridionale, et d'après laquelle les liqueurs spiritueuses ne sont pas immédiatement exposées au feu, mais sont échauffées par la vapeur de l'eau bouillante, n'est pas seulement plus économique que la manière ordinaire, mais qu'elle a de plus l'avantage que ces liqueurs sont d'un goût plus pur et plus agréable, et qu'il est par conséquent à désirer, que cette manière puisse être introduite dans nos fabriques, la société demande : » Quel serait le » meilleur appareil à adopter dans nos distilleries pour » tirer du grain, d'après cette méthode et avec le plus » de profit, les liqueurs spiritueuses les plus pures, » comme on les tire du vin en France? »

III. » Est-il vrai, comme plusieurs le soutiennent, » que le fer indigène n'a pas la bonté de celui de la » Suède ou de quelqu'autre pays, employé dans nos » contrées; que même on ne pourrait pas s'en servir » dans plusieurs cas où l'on a maintenant la coutume » de faire usage de ce fer étranger? Au cas que ceci » soit affirmé, à quelles causes faut-il attribuer ce dé- » faut? faut-il le chercher dans la qualité du fer indi- » gène ou dans la manière de le préparer? Supposé » que ce dernier cas ait lieu, notre fer peut-il être » porté à un degré de perfection auquel, sous tous les » rapports, il égale en bonté le meilleur fer étranger, » et quelle est la manière de le mettre en œuvre pour » parvenir à ce but? »

IV. » Jusqu'à quel point connaît-on l'économie des » taupes, et quels moyens peuvent en être déduits, » comme les plus propres à en délivrer les terres où » elles sont nuisibles? N'y a-t-il pas, au contraire, des » observations qui établissent que les taupes, en détrui- » sant ou diminuant quelque vermine plus ou moins

» nuisible, sont utiles dans quelque cas, et qui indiquent en même tems ceux, où l'on doit éviter de détruire les taupes? »

V. » Jusqu'à quel point est-il actuellement démontré que les fumigations au moyen du gaz muriatique oxygéné (*chlorine*), à la manière de *Guyton*, ont servi à prévenir la propagation des maladies contagieuses? Quelles sont les maladies contagieuses, dans lesquelles l'effet de ce gaz mérite d'être essayé? Qu'est-ce qu'on doit principalement observer dans ces expériences? Quelles précautions pourrait-on prendre et quelles règles pourrait-on établir pour introduire ces fumigations, plus généralement et plus convenablement, dans les maisons où commencent des maladies contagieuses dont il est prouvé ou très-vraisemblable que la propagation pourra être prévenue, pourvu que ces fumigations aient lieu à tems, qu'elles soient faites sans délai et de la meilleure manière? »

On désire qu'en répondant à cette question, il soit donné une énumération succincte des cas dans lesquels ces fumigations ont efficacement servi à empêcher différentes maladies contagieuses.

VI. » Que peut-on regarder comme bien prouvé à l'égard du suc gastrique du corps humain, et de son influence sur la digestion des alimens? son existence est-elle suffisamment prouvée par les expériences de *Spallanzani* et de *Senebier*, ou est-elle devenue douteuse par les expériences de *Montègre*? qu'est ce que l'anatomie comparative et principalement l'ouverture de l'estomac d'animaux tués, soit à jeûn soit peu de tems après qu'ils ont pris de la nourriture, ont démontré ou rendu vraisemblable à cet égard? et au cas qu'on puisse regarder l'existence du suc gastrique

» dans le corps humain comme bien prouvée, qu'est  
 » ce qu'on doit éviter alors, pour ne pas en affaiblir  
 » l'effet dans la digestion? »

VII. » Quelle est la cause pour laquelle, de tems en  
 » tems, et particulièrement dans l'année 1819, les huîtres  
 » de quelques endroits sont devenues nuisibles à la  
 » santé; ceci est-il occasionné par quelque petit ver  
 » qui se trouve dans l'huître? Si cela est, de quelle  
 » espèce est celui-ci, et où peut-on le mieux l'observer  
 » dans l'huître? Les huîtres ne sont-elles sujettes à ceci  
 » que dans quelques tems de l'année, et y a-t-il des  
 » circonstances qui produisent cet inconvénient? Le  
 » venin des huîtres a-t-il quelque analogie avec celui  
 » qui rend, de tems en tems, les moules venimeuses  
 » ou nuisibles à la santé, et quels sont les caractères  
 » distinctifs de ces deux espèces de venin? Quelles sont  
 » les indispositions occasionnées par l'usage de ces  
 » huîtres ou moules venimeuses, et quels sont les re-  
 » mède les plus propres à arrêter dans l'origine les  
 » progrès du mal, ou à le guérir? »

VIII. » A quoi doit-on attribuer la propriété, que les  
 » chevrettes ont quelquefois d'être pernicieuses à la  
 » santé? A quoi distingue-t-on les chevrettes venimeu-  
 » ses? De quel genre sont les indispositions que l'usage  
 » de ces chevrettes fait naître, et quels sont les remèdes  
 » propres à en arrêter les progrès ou à les guérir? »

IX. » Comme on chauffe actuellement en Angleterre  
 » les grandes serres, d'une manière fort utile à la cul-  
 » ture des plantes, au moyen de la vapeur d'eau bouil-  
 » lante dirigée par des tuyaux, au lieu de se servir de  
 » poêles, ceci pourrait-il être imité avantageusement  
 » chez nous, dans des serres moins étendues, et quels  
 » seraient l'appareil et la construction les plus conve-  
 » nables? »

On désire qu'on réponde à cette question , non seulement théoriquement , mais d'une manière fondée sur des expériences , en indiquant l'appareil et la construction , trouvés les plus convenables pendant tout l'hiver ; quel est le degré de chaleur qu'on a entretenu et réglé , et quelle a été l'influence de ce genre de chauffage sur les plantes.

X. » Quelle est la connaissance acquise concernant la nature , l'économie et la génération de ces petits insectes qui font le plus de mal aux arbres et aux plantes que l'on cultive dans les serres chaudes , et quels moyens peut-on déduire de cette connaissance , pour prévenir ou pour diminuer , autant que ceci est praticable , la propagation de ces insectes et pour en délivrer au plutôt les plantes qui en sont infectées ? »

XI. » L'expérience a-t-elle suffisamment démontré , qu'il y a des espèces d'arbres ou de plantes , sur-tout de celles qui sont des plus utiles , qui ne peuvent pas bien végéter lorsqu'elles se trouvent les unes près des autres ? Et , en ce cas-là , quelles sont les expériences qu'on pourrait en citer ? Cette antipathie entre quelques espèces peut-elle , en quelque manière , être expliquée par ce qu'on connaît de la nature de ces plantes ? Quelles instructions utiles peuvent être tirées de ceci , pour la culture des arbres et des plantes utiles. »

XII. » Quels sont les insectes les plus nuisibles aux arbres et arbrisseaux dans les forêts ? En quoi consistent les dommages et les maux qu'ils font éprouver à ces végétaux . Quels sont les remèdes tirés de la connaissance de l'économie ou du genre de vie de ces insectes , qui sont fondés en même tems sur l'expérience , et qui sont propres à prévenir le dommage que ces insectes font aux arbres , ou à les en délivrer ? »

XIII. » Jusqu'à quel degré peut-on démontrer, par  
 » la nature des sols et des différentes couches qui se  
 » succèdent, et que l'on a observés spécialement dans nos  
 » provinces septentrionales, que plusieurs provinces  
 » ou quelques parties de celles-ci, se soient formées par  
 » des alluvions, et quelles sont les preuves que l'on  
 » trouve, dans la nature différente de ces couches et  
 » dans ce qui y a été découvert, que ces couches aient  
 » pris naissance à des époques fort différentes? »

On désire voir les principales observations sur ce sujet rassemblées avec exactitude.

XIV. » Quelle est l'idée, la plus fondée sur des ob-  
 » servations, qu'on puisse se faire quant à la formation  
 » des dunes sur les côtes maritimes de ce royaume, et  
 » quelles observations peut-on alléguer sur les change-  
 » ments qu'ont subis ces dunes qui servent de digues  
 » contre la mer? »

XV. La Société désirant voir que la *Fauna Belgica*, dont elle a couronné, l'année précédente, les premiers commencements, qui contiennent une nomenclature de mammifères, d'oiseaux et d'amphibies, soit complétée pour celle des autres classes d'animaux, propose :  
 » Qu'on fasse une nomenclature exacte des *poissons* et  
 » des *insectes* indigènes de ces pays, et non de ceux  
 » qui sont venus de quelques autres contrées, ou de  
 » ceux qui habitent la mer, à peu de distance de nos  
 » côtes, et qu'on y ajoute leurs dénominations différen-  
 » tes, dans diverses contrées des Pays-Bas, et les ca-  
 » ractères génériques et spécifiques, autant que possible,  
 » selon le système de Linné, en citant toutefois les sys-  
 » tèmes plus récents. »

On désire qu'on réponde d'une manière concise, et qu'on indique une ou plusieurs des meilleures figures ou représentations de chaque animal.

La Société offre à celui qui aura répondu d'une manière satisfaisante à cette question, sa médaille ordinaire et une gratification de 150 florins; elle accordera à une réponse satisfaisante sur les poissons uniquement, la médaille ordinaire sans récompense pécuniaire; et si celui qui répondra à cette question pouvait y ajouter encore une nomenclature exacte des animaux des Pays-Bas, appartenant à la sixième et dernière classe de Linné, et que ce supplément remportât les suffrages, on lui accordera une seconde gratification de 150 florins.

On désirerait que, eu égard à la forme, cette continuation de la *Fauna Belgica* fût conforme au commencement rappelé, qui a remporté le prix et qui est publié dans le volume XI. des mémoires physiques de la société.

» La Société promet en outre des prix à ceux qui  
 » fourniront des observations intéressantes sur les ani-  
 » maux des Pays-Bas, qui ne sont pas nommés dans  
 » le mémoire couronné. Les récompenses seront pro-  
 » portionnées au degré d'importance. Quant aux  
 » observations moins intéressantes, relatives à la *Fauna*  
 » *Belgica*, il en sera fait mention honorable.”

XVI. Vu que, depuis quelques années, on croit avoir découvert plusieurs principes constituans dans quelques végétaux ou productions du règne végétal, on demande:  
 » Qu'est-ce que les expériences réitérées ont fait voir  
 » incontestablement à cet égard? Comment se procure-  
 » t-on ces principes constituans et propres à ces pro-  
 » ductions, de la manière la plus sûre et la plus simple,  
 » et, en tant qu'on les a découvertes dans les médica-  
 » ments actuellement usités, quelle est l'utilité qui a  
 » résulté de ces découvertes, pour l'art de guérir, et  
 » quels avantages peut-on encore en attendre par la  
 » suite?”

XVII. » Quels sont les progrès qu'on a faits dans la  
 » connaissance de la fermentation par laquelle on pro-  
 » duit l'acide végétal? Peut-on expliquer par-là les  
 » différens procédés, usités, pour obtenir les diver-  
 » ses sortes de vinaigre, y compris la nouvelle ma-  
 » nière d'opérer, pratiquée primitivement en Alle-  
 » magne dans la fabrication du vinaigre, par laquelle,  
 » en l'atténuant au moyen d'une égale quantité d'eau,  
 » et en y ajoutant quelque matière, on obtient de nou-  
 » veau une double quantité de vinaigre de la même  
 » force? Quels sont les préceptes utiles qu'on peut dé-  
 » duire de ce qu'on en connaît, pour l'amélioration  
 » des vinaigrieres qui existent chez nous?"

XVIII. Comme l'ascension de l'air échauffé dans les  
 cheminées, par laquelle la fumée est emportée, dépend  
 d'une cause physique bien connue, et qu'il paraît qu'on  
 en pourrait déduire de quelle manière les cheminées  
 doivent être construites, afin que toute la fumée du feu  
 fût emportée par l'air qui s'élève, on demande: » une  
 » théorie claire, déduite de principes physiques et con-  
 » firmée par des expériences sur la manière dont il  
 » conviendrait que, dans tous les cas, les cheminées  
 » fussent construites, et sur ce qu'il y aurait encore à  
 » observer pour qu'on soit entièrement délivré de la  
 » fumée?"

On désire que la théorie qu'on exposera, soit autant  
 que possible fondée sur des expériences bien confirmées,  
 et qu'on en ait aussi fait dériver quels sont les moyens  
 les plus sûrs et les plus simples pour remédier aux  
 défauts des cheminées qui projettent la fumée dans  
 les appartemens.

XIX. Comme il est de la plus haute importance pour  
 les progrès des sciences physiques, que, dans chaque

branche, on distingue bien ce que l'expérience a fait connaître avec une certitude absolue, de ce que l'on suppose avec plus ou moins de vraisemblance, la société demande : » 1<sup>o</sup> une énumération concise de tous les phénomènes, bien connus, produits par la *force magnétique*? 2<sup>o</sup> Un résumé précis et qui fasse voir évidemment, quels phénomènes magnétiques peuvent être expliqués d'une manière bien fondée, et quelles hypothèses imaginées, pour l'explication des phénomènes magnétiques, sont encore trop peu fondées pour qu'on puisse s'y fier. 5<sup>o</sup> Les expériences électromagnétiques d'*Oersted*, d'*Ampère* et autres, qui les ont réitérées et étendues, ont-elles déterminé avec certitude quelque chose à ce sujet; ou y a-t-il des raisons pour considérer les théories, avancées sur ces dernières expériences, comme douteuses encore, ou comme fondées? »

#### SCIENCES PHILOSOPHIQUES ET MORALES.

La Société a proposé, les années passées, les deux questions suivantes pour qu'on y réponde avant le 1 Janvier 1824.

I. « De quelle influence sont les *villes*, principalement les *grandes*, sur les mœurs, la culture et la prospérité d'un état? En quoi et à quel point sont-elles pernicieuses? Là où elles existent, est-il à propos ou non de les conserver ou de les agrandir, et là où il n'y a point encore de villes, doit-on en conseiller ou non la fondation, ou prendre les mesures propres à encourager la construction? Qu'y a-t-il à faire pour favoriser ce qu'elles ont d'utile et de bon, et pour détruire ou prévenir ce qu'elles ont de pernicieux? »

La société désire, qu'on ne cite d'autres faits histori-

ques des tems *antérieurs*, que ceux qui seront nécessaires pour prêter à la solution de la question l'autorité et la clarté requises. Il n'en est pas de même des *exemples* de l'influence, que, dans des tems postérieurs, les villes ont exercée et exercent encore sur le sort des états, sur les mœurs et la prospérité, et enfin sur l'industrie et les richesses; exemples propres à traiter plutôt la question au moyen de faits, qu'à y répondre uniquement d'une manière spéculative.

II. « Les autorités publiques constituées sont-elles  
 « dans l'obligation d'avoir soin que les travaux, infligés  
 « aux détenus, dans les maisons de correction ou dans  
 « les prisons, ne puissent nuire ou porter préjudice à  
 « ceux d'entre les habitants qui, soit entièrement ou  
 « en partie, trouvent leur existence ou leur entretien  
 « dans des occupations d'un genre analogue? En cas  
 « d'affirmation, quels sont les principes politiques ou  
 « moraux sur lesquels se fonde cette obligation des au-  
 « torités publiques? est-elle illimitée, ou quelles en  
 « sont les bornes? Et quels seraient les travaux les moins  
 « nuisibles aux fabricans, artisans, gens de profession,  
 « ou habitans, exerçant quelque métier, qu'on pourrait  
 « introduire avec le plus d'avantage et le plus convena-  
 « blement dans les maisons de force ou dans les prisons? »

On désirerait que les réponses sur cette question fussent disposées de manière à ce qu'elles n'offrissent pas uniquement des théories ou des spéculations, mais qu'elles fournissent des résultats qui puissent être mis en pratique, dans un pays où l'*obligation* de travailler, et de se procurer par là l'*entretien*, est directement liée à la *punition de détention*.

#### SCIENCES LITTÉRAIRES ET ANTIQUITÉS.

La Société a proposé, les années précédentes, les

deux questions suivantes, pour qu'il y soit répondu avant le 1 Janvier 1824.

I. Comme les anciens peuples, tels que les Phéniciens, les Grecs et les Romains, envoyaient dans des contrées, peu ou point habitées, des colonies, qui conservaient leurs relations avec la métropole et concouraient à sa prospérité, on demande : " 1° Que sait-on du système politique de ces peuples, en conséquence duquel ils faisaient ces colonisations; de quelle manière les ont-ils établies et quels étaient les avantages qui en sont résultés pour eux? " 2° Les exemples, qu'ils ont donnés à cet égard, pourraient-ils être suivis dans la situation actuelle des choses, par les états de l'Europe dont la population pourrait actuellement paraître trop nombreuse en raison des moyens de subsistance? Y a-t-il (ce qui doit nécessairement et avant tout être bien examiné) en effet des contrées connues, mais moins peuplées, qu'on pourrait encore de nos jours acquérir et conserver avec sécurité, et qui, soit par la fertilité du sol ou par leurs produits, soit d'une manière quelconque, puissent suffire à l'entretien des colonies? En cas d'une réponse affirmative, qu'est-ce que les relations sur lesquelles on peut se fier avec pleine confiance, ont appris à cet égard? Et si, en effet, il était possible, encore à présent, d'acquérir des contrées tout à fait convenables à ces colonisations, quels seraient les meilleurs moyens pour atteindre le but qu'on se serait proposé, et pour les rendre utiles à la classe du peuple, laquelle, faute de travail, ne pourrait pas fournir à sa subsistance? "

MM. Les Directeurs de la Société ont résolu d'offrir une double médaille d'or à l'auteur qui, d'après la

décision de la société, aura résolu la question dans toute son étendue, et la médaille d'or ordinaire à celui qui en aurait résolu une des deux parties.

II. « Quels ont été les événemens ou circonstances » qui, dans les siècles du moyen âge ou postérieurs, » ont contribué à ce que plusieurs arbres et autres » plantes utiles ont été transportés d'autres parties du » monde en Europe, et y sont cultivés? »

*La suite au cahier prochain.*

ACADÉMIE ROYALE DE BRUXELLES.

*Suite, voyez page 164.*

L'Académie propose pour le concours de 1824, les questions suivantes :

CLASSE DES SCIENCES.

I<sup>re</sup>. *On sait que les lignes spiriques ou sections annulaires sont les courbes formées par l'intersection d'un plan avec la surface du solide, engendrée par la circonvolution d'un cercle autour d'un axe donné de position. On demande l'équation générale de ces courbes et une discussion complète de cette équation.*

PHYSICO-MATHÉMATIQUE.

II<sup>me</sup>. *Un fil flexible et uniformément pesant, étant suspendu par l'une de ses extrémités à un point fixe, et soulevé par son autre extrémité à une hauteur et une distance quelconque, si l'on vient à lâcher cette seconde extrémité, et à abandonner ainsi ce fil à l'action libre de la pesanteur, on demande les circonstances de son mouvement dans l'espace supposé vide.*

III<sup>me</sup>. Décrire la constitution géologique de la province de Namur, les espèces minérales et les fossiles accidentels que les divers terrains renferment, avec l'indication des localités et la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité.

IV<sup>me</sup>. Quel a été l'état de la côte maritime d'Anvers à Boulogne, depuis la conquête de César jusqu'à nos jours? Indiquer les grandes inondations de la mer que cette côte a éprouvées pendant cette période, et déterminer les parties que la mer a englouties, sans avoir été jusqu'ici reconquises.

V<sup>me</sup>. Quels sont les genres et les degrés de fermentation que subissent successivement les différentes espèces de fumier animal? Quels sont les procédés pour retarder ou accélérer ces fermentations? Par quels caractères peut-on les distinguer? Quelles sont les époques de fermentation où ces différentes espèces de fumier peuvent être employées avec le plus d'avantage comme engrais, eu égard à la nature des divers terrains?

VI<sup>me</sup>. Les observations modernes ayant fait voir que les combinaisons entre corps gazeux et corps gazifiables par le feu ou par des engagemens, se font en des rapports très-simples de volumes, et qu'après la combinaison, la même simplicité de rapports est maintenue entre les volumes des gaz résultans et ceux de leurs composans, l'Académie demande qu'on détermine d'après l'expérience les volumes proportionnels des divers corps gazeux et des gazifiables par les moyens mentionnés. On vérifiera l'accord des volumes avec les poids spécifiques indiqués par la molécule représentative pesée, et l'on spécifiera la température et la pression auxquelles les mesures auront été prises. L'Académie désire que le tableau synoptique des résultats soit joint à la réponse.

VII<sup>me</sup>. Les racines développées en fraction continue doivent avoir pour chaque degré un caractère particulier.

Dans le premier degré, la fraction continue se termine.

Dans le second, elle se présente sous forme périodique.

*A quel caractère reconnaîtra-t-on qu'une fraction continue proposée est racine d'une équation d'un degré supérieur donné ?*

*Est-il possible d'assigner le carré, le cube, etc. d'une fraction continue en fraction continue ?*

VIII<sup>me</sup>. Les grandes découvertes faites depuis un certain nombre d'années ayant considérablement augmenté le domaine du botaniste, l'Académie demande que l'on établisse ou que l'on réfute par un examen critique, d'après les lois données par Linné, les genres et espèces introduits en botanique, depuis la mort de ce grand homme, et que l'on détermine d'après les mêmes lois la valeur des dénominations qui ont été imposées à ces genres et à ces espèces.

L'Académie n'exige point qu'il soit fait une revue minutieuse de tout ce qui a été écrit sur cette matière, mais seulement des changemens et additions opérés par les écrivains les plus marquans des différens pays. Les titres et éditions des ouvrages rapportés doivent être cités avec soin et exactitude.

IX<sup>me</sup>. Déterminer les changemens que peut occasionner le déboisement de forêts considérables sur les contrées et les communes adjacentes, relativement à la température et à la salubrité de l'air, à la direction et à la violence des vents dominans, à l'abondance et à la localité des pluies, d'où dérivent les sources et les eaux courantes, et en général à tout ce qui constitue son état physique actuel.

L'Académie exige qu'on considère la forêt et la con-

trée adjacente en question dans leurs diverses positions respectives, relativement tant aux vents qui y règnent le plus fréquemment, qu'à ceux qui y amènent les pluies les plus abondantes.

L'académie propose pour 1825 les deux questions suivantes :

I<sup>re</sup>. *Les causes du mouvement de nutation de l'axe terrestre sont-elles parfaitement connues et rigoureusement démontrées? A-t-on des raisons d'observations ou de théorie qui puissent faire présumer un semblable mouvement dans les autres globes du système planétaire? Existerait-il un moyen de renfermer (en ce cas supposé) toutes les conséquences et les lois de ces mouvemens dans une même formule ou dans l'expression analytique d'une loi commune à tous les corps célestes dépendans du système solaire? ou enfin pourrait-on conclure de là, ainsi que des perturbations des corps planétaires, quelque chose qui ne s'accordât point avec la théorie hypothétique admise par Copernic et développée par Newton?*

II<sup>me</sup>. La cause des inclinaisons et des déclinaisons très-variables de l'aiguille aimantée a semblé jusqu'à présent se dérober aux efforts des théories les plus subtiles; mais comme on a cru observer dans ses irrégularités mêmes l'existence de lois très-régulières, l'Académie demande :

*S'il y a des raisons pour supposer l'existence d'un noyau magnétique dans l'intérieur du globe terrestre, ou s'il n'y a pas des moyens de réfuter victorieusement cette hypothèse.*

Dans l'une et dans l'autre supposition, il faudra expliquer toutes les observations dont on pourra constater la certitude, et fournir des moyens de soumettre à une

analyse rigoureuse les élémens hypothétiques que l'on jugera convenable d'employer.

Relativement à ces deux questions, l'Académie n'a ni le droit ni la volonté d'exiger ou d'attendre des observations ni des théories nouvelles; mais comme son but n'est ni ne peut être d'avoir des transcriptions de ce que l'on trouve dans tous les livres, elle ne considérera comme ayant rempli les conditions énoncées, que les ouvrages, qui, par une concordance rigoureuse de faits et de principes, auront rassemblé autour de leur opinion un plus grand nombre de probabilité qu'aucun des systèmes déjà connus sur ces diverses matières.

Le prix de chacune de ces questions sera une médaille d'or du poids de trente ducats. Les mémoires, écrits lisiblement en latin, français, hollandais ou flamand, seront adressés, franc de port, avant le 1<sup>er</sup> Février 1824, à M. *Dewez*, secrétaire perpétuel de l'Académie.

L'Académie exige la plus grande exactitude dans les citations: à cet effet les auteurs auront soin d'indiquer les éditions et les pages des ouvrages qu'ils citeront. Ils ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une devise, qu'ils répéteront dans un billet cacheté qui renfermera leur nom et leur adresse. Ceux qui se feront connaître de quelque manière que ce soit, ainsi que ceux dont les mémoires seront remis après le terme prescrit, seront absolument exclus du concours.

L'Académie croit devoir rappeler aux concurrens que dès que les mémoires ont été soumis à son jugement, les auteurs n'ont plus le droit de les reprendre, et qu'ils restent déposés dans ses archives, comme étant devenus sa propriété, sauf aux intéressés à en faire tirer des copies frais, s'ils le trouvent convenir, en s'adressant à cet effet au secrétaire perpétuel.

DEWEZ, *secrétaire perpétuel.*

---

SOCIÉTÉ ROYALE DES BEAUX-ARTS ET DE LITTÉRATURE  
DE GAND.

---

DE la même manière que l'institution de la Société, en 1808, devait être considérée comme un lien commun qui, tendant à réunir d'estime et d'amitié les Artistes et les Amis des Beaux-Arts, disséminés dans toutes les villes de la Belgique, et les rapprocher par leurs sentimens comme par leur talent, il faut regarder le *banquet de S<sup>t</sup> Luc*, qui s'y donne annuellement, comme une réunion où l'expression de ses sentimens peut se faire entendre, et où la présence des premiers Magistrats de la province et de la ville, honore ceux qui cultivent les arts, comme dans les banquets de la Société Botanique, elle honore la culture des champs et des jardins.

La réunion de 1823 a offert deux circonstances particulières; la présence de S. E. M. *J. G. Reinhold*, ministre du Roi des Pays-Bas près du Saint-Siège à Rome, et le don de deux médailles d'or, l'une à M. *Parmentier*, de Feluy près de Nivelles, sculpteur, comme une expression de satisfaction de la Société, de ce qu'il est venu se fixer dans sa patrie (1), et l'autre au jeune *Louis Ermel*, de Gand, comme un noble encouragement du succès qu'il vient d'obtenir à l'Institut royal de France, où il a obtenu le *Grand-Prix* de composition musicale (2).

---

(1) La *Baigneuse*, statue de marbre, exposée au salon, est un des plus beaux ouvrages de M. Parmentier.

(2) La cantate, mise en musique, avait pour thème *Pyrame*

Le banquet a réuni environ 80 convives; après que M. le Président de la Société eut porté les toasts au Roi et à la Famille Royale, et successivement à S. E. le Ministre de l'Instruction publique, et aux premiers Magistrats, d'autres toasts à M. *Reinhold*, au jeune *Ermel*, et aux Artistes Belges, à Rome, ont été motivés par le discours d'un des membres, qu'il nous a mis à portée de transcrire dans le *Messenger*:

» Messieurs, a-t-il dit, après que le toast à S. M., protecteur des beaux-arts, eut été accueilli:

» Dans un pays où le Monarque sent que les progrès des sciences et des arts contribuent à l'éclat de son règne et à la gloire de l'administration, il doit être doux à son cœur de proclamer, tous les ans, dans le discours qui émane du trône, qu'il est satisfait de l'état florissant de l'instruction et de celui des beaux-arts (1).

» Il est naturel encore que, sous un Prince animé de ces principes, les premiers Dignitaires, les Magistrats qui secondent ses grandes vues dans toutes les branches, suivent une si belle impulsion; — je m'exprime avec inexactitude: ce n'est pas parce que la confiance du Prince les élève à de hautes dignités qu'ils suivent cette impulsion; mais, ils y sont élevés par cette raison même qu'à d'autres vertus, à d'autres

et *Thisbé*; quoiqu'elle présente un monologue de *Thisbé*, M. *Campenhout*, en la chantant dans la séance qui précéda le banquet a pu, par la fraîcheur de sa voix et son expression soutenue, en faire sentir toutes les beautés; l'ouvrage a paru fortement pensé, purement écrit, plein d'harmonie et de sentiment,

(1) » Le progrès des bonnes études dans nos Universités, l'extension des avantages de l'instruction primaire, et l'état florissant des beaux-arts, sont évidens." *Discours de l'ouverture des Chambres, le 20 Octobre 1825.*

mérites, ils joignent l'amour des arts et des sciences; et sentent combien il est beau de les honorer, quand même des connaissances plus particulières dans cette branche, leur seraient étrangères.

» C'est sans doute avec des talens administratifs, et des vues plus élevées dans d'autres branches, que le personnage éminent que nous voyons organiser et surveiller l'enseignement public, cumule le désir et la volonté de reculer le domaine des arts, et de les ramener, s'il était possible, vers ces époques, où les *Rubens* et *van Dyck*, les *Rembrandt* et *Berchem*, les *van Kampen* et *Quellin*, les *Edelinck* et *Bolsweert*, assignaient un si beau rang aux deux Beligiques, — époques brillantes et heureuses auxquelles, dans nos Provinces méridionales sur-tout, succéda bientôt un long interrègne que, sous les auspices de l'auguste Marie-Thérèse, la création des écoles et des académies, fit cesser.

» Sans doute, l'illustre représentant du Roi dans la capitale du monde chrétien, met toute sa sollicitude, à remplir les devoirs d'une mission bien autrement importante; mais n'est-il pas également vrai que, considéré sous un autre point de vue, il est encore celui que l'École Belgique elle-même se fût choisi pour représenter ses plus dignes protecteurs dans cette même ville, où par le ministère de Pollion et de Mécène, Auguste répandit ses bienfaits; où Jules II. reçut *Raphaël* des mains du *Bramante*; où Léon X. ceignit le triple diadème, et en était digne, non pas peut-être *comme père des Rois et maître de l'univers*, (1) — les événemens contemporains ne justifèrent pas cette

---

(1) » Accipe thiamam tribus coronis ornatam, et (ut?) scias » te esse patrem principum et regum, rectorem orbis." V. *Relation officielle de l'intronisation de Léon XII.*

prétention à la suprématie religieuse ; — mais comme protecteur des arts, et *Médicis* ; mais comme l'ami de *Michel-Ange*, trois fois grand, en sa qualité d'architecte, de peintre et de statuaire.

» Oui, Messieurs, là, dans cette ville, où furent le Capitole et le palais des Césars, mais où le Panthéon, encore debout, et le Colysée, quoique mutilé, attestent la puissance de l'architecture ancienne, tandis que l'époque moderne élève et embellit de tous les prestiges des arts, la Basilique de Saint-Pierre et le palais du Vatican ; oui, dans cette ville impérisable, l'École Belgique trouve un protecteur ; les artistes, tous les hommes de mérite, quelque soit le genre de leur talent, un ami ; c'est eux, c'est vous, c'est nous, Messieurs, et non pas lui que j'en félicite ; j'hésite presque à le remercier ; tant je suis sûr, (et vous partagez ce sentiment avec moi,) qu'en accueillant, en honorant, en aimant les artistes, il éprouve une jouissance non moins douce que celle qu'il fait éprouver aux autres. Sa première récompense est donc dans la conscience du bien qu'il fait ; la seconde dans le plaisir qu'il en ressent ; mais qu'il en reçoive une troisième, dans la sincère expression de notre reconnaissance.

» Parlons ici de lui-même, de Rome et des arts ; mais de Rome et des arts avec chaleur, de lui avec une extrême réserve, et sur-tout évitons les formules d'éloges, quand le mot d'Horace,

*Ornari res ipsa negat, contenta doceri,*

est si naturellement appliqué à l'homme et à la circonstance.

» Que n'avons nous pu, dans cette enceinte, réunir tous nos Concitoyens Belges, que des palmes académiques, ou, le désir de s'instruire et de voir l'Italie,

ont envoyés ou attirés à Rome; que n'ont-ils tous pu connaître le noble accueil qui leur y était réservé? mais que de vicissitudes, quels événemens n'a-t-il pas fallu, pour renverser ce qui était établi, pour consolider ce qu'un nouvel ordre de choses y a substitué!

» Nous nous en souvenons. *Odevaere* et *Paelinck* furent, un jour, désignés pour représenter sur les murs du palais Quirinal, à Rome, des sujets allégoriques qui, sous les traits de *Trajan* et d'*Auguste*, devaient faire allusion à l'homme, dont l'ambition, mal combinée avec les résistances qu'elle avait à craindre de l'Europe entière, sans en excepter la France, a causé la perte (1), — à l'homme qui, d'un trait de plume, croyait pouvoir faire de Rome, de cette Rome éternelle, et du pays où fut le berceau des Médicis,

(1) M. *Odevaere* devait peindre *le triomphe de Trajan*, M. *Paelinck*, *les embellissemens de Rome sous Auguste*; c'était toujours lui et il eut été difficile de s'y méprendre; Napoléon, sans doute, a voulu beaucoup faire, et a beaucoup fait pour les arts; mais il était à craindre que la direction donnée à la peinture historique, par exemple, n'eût fini par la resserrer dans des limites très-étroites; déjà le premier Consul avait renversé la République; et comme avec elle, les Aristide et les Caton cessèrent d'être à la mode, il n'est pas surprenant que le *Régulus* de M. *van Brée* soit resté dans son atelier; je doute même très-fort si le *Serment du jeu de paume*, quoique de M. *David*, eût fait plus de fortune aux Tuileries en 1813, que son *Couronnement* n'eût pu en faire en 1815; le peintre pouvait exploiter ou l'ancienne histoire de France, sous condition d'y choisir des sujets qui ne pussent déplaire au maître; (et les artistes qui avaient de l'esprit et de l'instruction y savaient très-bien trouver des allusions;) ou l'histoire de France de nos jours, et c'était la sienne; de là ces nombreuses batailles, peintes et gravées où, sur tous les plans, il est le premier personnage, entouré des princes Eugène et Murat, des maréchaux Ney et Oudinot, et d'autres portraits inévitables, que la flatterie ou les ordres du maître, groupaient autour de lui dans toutes les directions; en

deux provinces de son empire, avec la même facilité que César et ses lieutenans, ajoutaient les Gaules, alors barbares, et l'Hispanie, au nombre des provinces Romaines; mais *Odevaere* et *Paelinck* pouvaient-ils s'imaginer à cette époque que peu d'années plus tard, leur pinceau, devenu national, représenterait surtout des sujets nationaux, et qu'ils seraient nommés premiers peintres d'un Roi et d'une Reine, légalement constitués sur un fertile et beau pays, alors simple province d'un grand Empire, et qui est aujourd'hui indépendant, représenté par des mandataires de son choix, et gouverné par ses propres lois?

» Et *Ducq*, quand de ses gracieuses productions il embellissait le palais du beau-fils de Napoléon, et *Tilman Suys*, quand son élégant compas mesurait le palais *Massimi* à Rome, s'attendaient-ils, le premier, à placer son *Jean van Eyck*, dans le palais d'un Prince qui combattait alors sous les bannières de Wellington, le second, à construire cette *Porte Guillaume*, qui conduit si noblement dans une résidence royale?

» Comment *Calloigne* aurait-il pu prévoir qu'un jour, il projeterait la belle statue d'*Egmont*, et celle de l'ingénieur *Stevin*, qui sera exposée dans une place publique de Bruges, parce qu'il fut l'ami de Maurice, et

vérité, lorsqu'on veut songer à la signification du nom grec d'*Adraste*, (\*) aux traits un peu pâles du héros, et à la brillante valeur de Murat, celui de ses lieutenans qui fut ensuite roi de l'ancienne *Parthénopé*, on croit lire la description d'un de ces tableaux dans les beaux vers du VI<sup>e</sup> livre de l'*Enéïde* :

*Hic illi occurrunt Tydeus; hic, inclytus armis,  
Parthenopæus et Adrasti pallentis imago.*

(\*) On peut le traduire par l'*Homme du destin*, si toutefois on veut supposer qu'il ait de l'analogie avec *Ἀδραστία*, autre nom grec de *Némésis*.

qu'à d'autres mérites éminens, il joignit celui d'écrire purement sa langue maternelle.

» Et toi, *Roelandt*, lorsqu'au sortir des savantes leçons de *Percier*, tu t'occupais à copier les plans d'un gigantesque palais pour l'enfant qu'au berceau même, on avait déjà salué du nom de *Roi de Rome* (1), eusses-tu osé espérer, à une époque où l'Université de France, véritable Autocrate dans le domaine de l'enseignement général, régnait seule, d'être un jour désigné pour bâtir dans ta patrie, et sur les ruines mêmes de l'ancien collège des Jésuites, un palais universitaire, monument de la reconnaissance municipale envers le bienfait d'un Roi Belge, — et un des plus beaux que l'architecture et la réunion de tous les arts, auront élevé au culte des muses?

» Mais repassons les Alpes et revenus en Italie, interrogeons quelques artistes et d'autres Belges qui, dans des tems plus rapprochés de l'époque présente, ont vu Rome et son ciel, et ont consulté ses antiques souvenirs.

» Entendons avec quelle vivacité, quelle chaleur, le cœur du graveur *de Meulemeester* et sa reconnaissance se reportent tour à tour et sur les fresques de *Raphaël*, et sur l'amitié d'un homme révéré.

» *Van Brée*, revenu naguère, n'a qu'un regret; il a vu Rome et le Ministre Belge; c'est Rome encore, c'est encore le Ministre qu'il voudrait revoir.

» Lorsque, occupé de la savante histoire des Conciles, vous aviez, pendant des heures entières, secoué

(1) M. *Roelandt*, qui travaille comme s'il avait long-tems demeuré en Italie, n'y a pas encore été, une maladie qui le surprit à Paris, l'ayant empêché de pouvoir concourir pour le grand prix auquel était attaché le voyage de Rome.

la poussière des manuscrits du Vatican, et que sur des points de discipline moderne, vous interrogiez la discipline et les irrécusables documens des siècles primitifs de l'église, aimable et spirituel *de Potter*, chez qui alliez-vous vous délasser de vos travaux, recueillir des conseils et des discours pleins d'instruction, et être témoin de toutes les vertus qui font le bonheur domestique? . . .

» Dans une autre solennité, l'orateur venait de nommer *Navez*, revenu de Rome, digne de lui et de nous; il nomma *Verstappen* et *Teirlinck*, et *Phil. van Brée*, et *Vervloet*, et nos *van Hanselaere* et *Maes*, comme faisant, en Italie, la gloire de notre patrie, ou comme en étant l'espoir; il oublia de nommer *Voogd*, et *Kruseman*, et *Pitsloo*, et ce *Kessels*, dont le mâle et antique ciseau semble promettre un *Thornwaldson* à la Belgique (1); mais jamais faute ne fut punie par une censure plus douce et plus délicate; jamais oubli ne fut plus honorablement vengé en faveur de ces artistes, et par qui?—vous le devinez, Messieurs; mais l'orateur avait à se reprocher bien plus sévèrement un autre oubli; je veux dire, le nom même de *Reinhold* qui, protecteur de l'académie, puisqu'il aime tant à en protéger les élèves, pouvait et devait être désigné à la reconnaissance, dans une solennité publique.

» Je le repète : pas un mot d'éloge n'est échappé de ma bouche; j'ai dit ce qu'un ami des arts fait pour les artistes, et si la simple réunion de quelques circonstances et de quelques noms semble avoir les couleurs d'un panégyrique, le tort en est il à moi.”

---

(1) M. *Reinhold* nous a annoncé que sous peu M. *Falck* recevrait une copie du *Discobole* de M. *Kessels*, statue digne, dit-il, d'un ciseau antique; *Thornwaldson* est Danois; il était, avec *Canova*, le premier statuaire de Rome.

La santé de M. *Reinhold* ayant été portée et accueillie au milieu des applaudissemens de l'assemblée, l'orateur se tournant vers le jeune *Ermel*, ajouta :

» Une autre circonstance particulière augmente l'intérêt de cette solennité ; nous voyons au milieu de nous, celui qui protège les arts à Rome, et en face de cet homme éclairé et généreux, deux jeunes artistes, dont l'un M. *J. van den Abeele*, déjà distingué dans nos concours académiques, va voir *Raphaël* et le *Corrège*, pour revenir peintre, et dont l'autre, *Louis Ermel*, successivement décoré de plusieurs palmes au conservatoire de musique à Paris, vient de remporter le Grand-Prix de composition musicale de l'Institut royal de France.

» Gloire aux Artistes Belges qui, par leurs talens et leurs succès, honorent la patrie dans les pays étrangers !

» Heureux jeune homme ! dans cet âge où toutes les nobles impressions se gravent si facilement dans l'âme, ton beau talent t'a ouvert la route de Rome et de Naples, de ce classique pays, où la population entière semble naître avec l'instinct et — pourquoi ne m'exprimerais-je pas ainsi ? — avec l'organe de la musique ; où notre *Grétry*, en y recevant ses grandes et gracieuses inspirations, eut le premier sentiment de ses forces, et put redire, avec orgueil, le mot du peintre : » et moi » aussi, je connais la musique ! »

» *A Carthage ! à Carthage !* s'écrie le héros de la tragédie, et la valeur Romaine, avec enthousiasme, répond, *à Carthage ! — Italiam ! Italiam*, m'écrierai-je avec Virgile, et à ce nom vos cœurs ont palpité, jeunes amis des muses et des arts !

» *Apollon, Vénus, les Muses*, avaient, comme dans l'ère mythologique, quitté un instant l'Olympe ; vous allez les voir rendus à leurs temples.

» *Raphaël, Michel-Ange, Palladio* ont rempli l'univers de leur nom ; vous allez voir leur berceau.

» Partout, en France , ici, comme à Naples et à Rome, *Pergolèze, Paësiello, Cimarosa*, le décevant *Rossini*, vous enlèvent, vous touchent, vous enchantent ; vous allez entendre l'école qui les forma, sentir l'influence du ciel qui les inspira.....

Pars, jeune homme, et poursuivant avec âme, ta carrière, sois digne de la munificence du Gouvernement Français, digne de toi-même, digne aussi de tes concitoyens ; n'oublie pas que ce fut ici, à Gand, de la bouche de ton père, que tu reçus tes premières inspirations ; il les jugea heureuses et aucun sacrifice ne lui coûta pour te mettre à portée d'entendre les maîtres de l'art ; continue à justifier ces sacrifices par des succès ; — Oh ! je le sais bien ; il te reste une immense carrière à parcourir avant d'atteindre cette grande renommée, digne récompense de quelques hommes privilégiés et rares ; mais ces hommes ont commencé comme toi, sous des auspices moins heureux que toi ; lis et relis *Grétry*, et souviens toi de ce qu'il dit de l'époque où il alla voir l'Italie..... Reviens comme lui, reconnaissant envers la France, mais Belge, par ta reconnaissance aussi et par tes affections ; reviens, si tu peux, dans ta patrie ; mais reviens, couronné de nouveaux lauriers ;

*Va, torna mio, se puoi,  
Ma torna vincitor,*

ta dit-elle, par ma voix, en empruntant à la langue du *Métastase*, deux vers harmonieux ; ne l'oublie jamais : *Grétry* vécut et mourut en France ; mais, en mourant, il légua son cœur à la ville qui le vit naître.....

» Depuis près d'un siècle et demi, les peintres

français, proclamés vainqueurs à Paris, sont envoyés à l'Académie de France, à Rome; à une époque plus récente, les compositeurs de musique ont mérité la même faveur; ainsi, en rendant hommage à la munificence d'un Monarque étranger, j'eusse pû ajouter, sans vouloir toutefois atténuer le bienfait, qu'il ne fait que suivre l'exemple de ses prédécesseurs; plus heureux, le Prince à qui les destinées de la Belgique sont confiées, lègue lui-même ce noble exemple à ses successeurs, et l'Italie, aussi, est promise aux lauriers, remportés dans les grands concours d'Anvers et d'Amsterdam; l'année dernière, nous accompagnâmes de nos acclamations et de nos vœux, notre concitoyen *Maes*; cette année-ci, *van Yzendycke*, d'Anvers, le rejoindra, et *Royer*, de Malines, y trouvera *Kessels*; *Ermel*, *van den Abeele*, et toi, jeune *Auguste de Bay*, dont nous avons apprécié le talent au dernier salon, et qui, né français, n'en appartiens pas moins à un père dont la Belgique s'honore (1); cultivez l'amitié des Artistes, à Rome; transmettez de notre part aux Belges l'expression de nos sentimens; rendez leur celle du plaisir que nous éprouvons en apprenant du Ministre de notre Souverain, ou leurs succès, ou leurs progrès; sachez tous mériter son estime, non-seulement par vos talens, mais mieux encore par la culture de votre esprit, et par cette noblesse de caractère et de conduite qui

---

(1) M. de Bay, statuaire de Malines, mais établi en France; *Auguste de Bay*, son fils, a remporté le grand-prix de peinture, au concours de Paris, et part pour Rome avec M. *Ermel*; *Victor*, un autre de ses fils, a remporté un des grands-prix de sculpture et partira probablement l'année prochaine; jamais les Artistes Belges ne se sont montrés, sous des auspices plus honorables, dans un pays étranger.

distingue l'artiste dans l'époque actuelle ; mais déjà nous lisons l'expression de la bienveillance dans ses yeux..... »

Ici un toast fut porté » à M. *Ermel*, et aux Artistes » Belges qui résident à Rome », et S. Ex. M. *Reinhold*, fut prié de leur transmettre ce souvenir, solennellement exprimé, au nom de leurs Compatriotes.

Après ce discours, M. *Gabriels* a chanté quelques couplets, et quoique chaque couplet n'exprime à peu près qu'une même idée, nous les transcrivons ici, parce qu'ils rendent, avec effusion, une pensée et des vœux patriotiques, et que l'expression de ce sentiment, quand même la forme en serait moins poétique, fait toujours naître quelque intérêt.

## 1.

Qu'à chanter d'immortels exploits,  
 Un autre invoque son génie ;  
 Dieux des Arts, anime ma voix !  
 Inspire moi, douce harmonie !  
 Célébrons d'un jeune vainqueur  
 Les amours avec Polymnie ;  
 Qu'il soit heureux ! que son bonheur  
 Retentisse dans sa patrie !

## 2.

Poursuis, jeune *Ermel*, tes progrès ;  
 Entends Naples, Rome, Florence !  
 Poursuis ; et de nouveaux succès  
 Répondront aux vœux de la France ;  
 Poursuis ; par tes accords si doux  
 Charme aussi la belle Ausonie ;  
 Et reviens au milieu de nous ,  
 Voir les transports de ta patrie.

3.

Sois satisfait; par tes accens,  
Plais au Tibre, plais à la Seine;  
Mais au milieu des bons Flamands  
Que souvent ton cœur te ramène!  
Ton beau talent charma Paris;  
La France entière t'apprécie;  
Sois fier aussi du noble prix,  
Que te donne encor ta Patrie. (\*)

4.

*Envoi à M. Reinhold.*

*Reinhold*, digne représentant  
D'un Roi que le Belge révère,  
Protège *Ermel*; à son talent  
Accorde un appui tutélaire; —  
Et toi, fort d'un si noble appui,  
Prends ton essor vers l'Italie,  
Et de retour, nouveau *Grétry*,  
Deviens l'honneur de ta Patrie.

---

(\*) Un grand médaillon d'or, sur lequel est gravé une Lyre antique entre des branches de laurier et d'oranger, surmonté du nom de GRÉTRY, avec la devise: *Italiam! Italiam!* VIRG. *Æn.* III.

Légende :

LUDOVICO C. ERMEL, GANDAVENSI.

Exergue :

SOCIETAS REG. ART. ET LIT. GAND.  
FESTO D. LUCAE DIE  
M.DCCC.XXIII.

*Inscription au revers :*

QUOD  
CANTICO GALLICO  
CUI THISBE-PYRAMI ARGUMENTUM,  
MUSICIS MODIS APTANDO  
AB INSTITUTO REG. PARIS.  
VICTRICI LAURO INSIGNITUS EST  
SODALES  
SODALI LAUREATO  
ROMAM PROPECTURO  
PRAESENTE EXC. VIRO J. G. REINHOLD  
BELGAR. REGIS AD PONT. ROM. LEGATO  
LAETI ET GRATI  
D. DD.

## VARIÉTÉS.

LES Sociétés des Beaux-Arts et d'Agriculture viennent de recevoir, par l'intermédiaire de S. E. le Ministre de l'Instruction publique, le troisième volume imprimé des Mémoires de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles; il contient trois mémoires couronnés par cette Académie : celui de M. le baron de Reiffenberg, *de Justo Lipsii V. INL. vita et scriptis*; Coup-d'œil minéralogique sur le Hainaut, par M. Drapiez; et la réponse à la question : *Quelle est la véritable composition chimique des sulfures, tant oxidés qu'hydrogénés, faits d'après les divers procédés, et quels sont leurs usages dans les arts?* écrit en hollandais par M. G. A. Marée, de Louvain.

— MM. les chanoines de la cathédrale de St. Bavon à Gand, viennent de faire restaurer par M. Lorent, artiste exercé dans cette partie, un ancien et beau tableau par Gerard vander Meire, un des peintres formés à Gand par Hubert van Eyck, pendant qu'il habitait cette ville, où il est mort en 1426. Ce tableau est d'une exécution admirable et se soutient à côté de l'immortel chef-d'œuvre de l'inventeur de la peinture à l'huile, placé dans la même église; il a environ sept pieds de haut sur 10 de large avec les battans, et représente le Christ entre les larrons. Nous donnerons dans un des prochains cahiers du *Messenger*, une notice sur ce peintre Gantois et une description du tableau, un des monumens les plus curieux de l'histoire de la peinture dans nos contrées.

# MESSAGER

## DES SCIENCES ET DES ARTS.

---

VII<sup>me</sup>. LIVRAISON — NOVEMBRE 1825.

---

---

SUR LES TABLEAUX DES FRÈRES VAN EYCK ,

*Placés dans l'église de S. Bavon à Gand et plus particulièrement sur le mérite d'Hubert comme peintre.*

---

POUR peu qu'on se donne la peine de remonter à la source même des faits historiques et à celle des origines et des découvertes les mieux établies, on est étonné de voir sur combien d'erreurs l'exposé même de ces faits repose; j'ai donc voulu remonter à l'origine d'une des plus belles découvertes dans l'histoire des arts, celle de la peinture à l'huile; je me suis convaincu de plus en plus que la gloire en reste incontestablement acquise (1) aux frères van Eyck; mais combien n'ai-je pas dû être surpris de voir un si

---

(1) *Incontestablement* est le mot; je ne conteste pas qu'avant l'époque des van Eyck, on ait pu dorer, argenter, peindre en noir ou en bleu, au moyen de l'huile; mais les van Eyck, avant aucun autre, ont trouvé l'art de mêler les couleurs dans un tableau, et de les y fixer au moyen d'une mixtion d'huile de lin, et c'est en cela que consiste l'invention.

M. L. de Bast, secrétaire de la société des beaux-arts, a fait de grandes recherches sur cet objet, et il ne renonce pas au plai-

grand nombre d'auteurs, non-seulement parmi les étrangers, mais parmi ceux du pays, ne pas faire à *Hubert van Eyck* la part de gloire qui lui revient comme grand

sir de les publier successivement; si quelques lecteurs du *Messenger* veulent se préparer à examiner, dès-à-présent, le pour et le contre sur la matière, ils pourront consulter, outre les ouvrages nationaux qui sont dans les mains de tout le monde, les écrits étrangers que j'indique en partie d'après le savant abbé Morelli, bibliothécaire de S. Marc, à Vénise, et quelques ouvrages nouveaux publiés récemment en Allemagne.

- 1° A critical essay on oil-painting. London, 1781.
- 2° Ce que Vernazza a écrit dans le *Journal de Pise*. (t. XCIV. p. 220.)
- 3° Dellavalle dans les annotations sur Vasari. (t. III. p. 313; t. X. p. 5.)
- 4° Le Tiraboschi, dans son histoire de la littérature italienne. (t. VI. 2° partie. p. 407.)
- 5° ——— Dans la *Bibliotheca Modenese*. (t. VI. p. 481.)
- 6° Lanzi dans la *Storia pittorica dell' Italia*. (t. I. p. 49. 586; II. 22.)
- 7° Il Balducci (*Decen. I. part. I. sect. III. tom. III. pag. 62. edit. Fiorent.*, 1768.)
- 8° Ce que Chrétien Leist a réuni dans le tome VI. de la collection de Lessing: *Zur geschicht und litteratur*. Brunswick, 1781.
- 9° Le baron de Budbey (*Esprit des journaux*, Octobre 1792, p. 417, indiqué comme ayant paru à Gottingue.)
- 10° Joann van Eyck und seine nachfolger von Johanna Schopenhoven. Frankfurt, 1822.
- 11° Ueber Hubert und Johann van Eyck, von Gustav. Fridrich Waagen. Breslau, 1822.

Quand toutes ces allégations, que j'engage M. L. de Bast à réunir en corps, autant qu'il pourra le faire, auront été bien discutées, bien pesées, il restera difficile de ne pas prendre des conclusions avec le savant Morelli; il faut se rappeler ou revoir aussi ce que M. le baron de Keverberg a réuni sur la matière, dans les excellentes et judicieuses recherches, qu'il a consignées à la suite du discours, qu'il prononça devant l'académie de Bruges, lors de la fête séculaire de l'invention des *van Eyck*. (V. *Ursula, notes.*)

N. C.

peintre, égalant dans l'opinion des contemporains, et même surpassant son frère, qui était plus jeune de quelques années, et auquel néanmoins il paraît toujours subordonné en mérite et en talens.

Que des auteurs étrangers aient servilement copié le biographe van Mander, je le conçois; mais comment van Mander a-t-il commis ces erreurs? Comment, par exemple, en a-t-il pu accumuler un si grand nombre dans la seule description du chef-d'œuvre des frères van Eyck, de cette vaste composition de douze panneaux qui représente *Adam et Eve, l'Agneau de l'Apocalypse* et plusieurs autres sujets ascétiques?

Cela s'explique: si Karel van Mander a vu ce tableau (1), il est à croire que ce fut dans sa première jeunesse; à l'âge de 26 ans, il quitta la Flandre, alla voir l'Italie, s'expatria ensuite, et se fixa en Hollande; là, il écrivit de mémoire, et dépara son ouvrage par de nombreuses inexactitudes qu'il a été très-difficile de réfuter pendant plus de soixante ans que les communications entre la Hollande et la Flandre ont été fermées.

Comment, si on n'admet pas cette supposition, expliquer toutes ces erreurs?

Nous allons rétablir la vérité, et rendre à *Hubert*, avec la justice qu'il mérite, la réputation dont il jouissait dans son siècle, parmi ses contemporains et du vivant même de *Jean*.

1° *Hubert* demeura à Gand, et y forma une école et nombre d'élèves; ce ne fut pas Philippe-le-Bon qui

(1) Je dis, *s'il a vu* ces tableaux; parce que van Mander n'est venu à Gand qu'après la destruction de nos églises, et qu'il a quitté cette ville avant que les tableaux sauvés fussent remis en place; et de plus que la description qu'il en donne est trop inexacte. *L. D. B.*

lui commanda et paya les tableaux, mais le chef d'une famille noble de Gand ; il commença l'ouvrage vers 1420, mourut en 1426, et seulement alors, *Jean*, son frère, fut chargé de l'achever ; comme *Jules Romain* acheva la *Transfiguration* après la mort de *Raphaël*, son maître.

2° Le chef de famille auquel je viens de faire allusion, était *Josse Vydt* (1), seigneur de Pamele. Ce fait était connu de *Sanderus* (2) ; il l'était également de *Max. Vrientius*, secrétaire de la ville au commencement du XVII<sup>m</sup> siècle (3).

3° La famille *Vydt*, alliée à celle des *Borluut*, une des plus anciennes de Gand, acheta, selon l'usage du tems, une chapelle dans l'église de S. Jean pour lui servir de sépulture ; cette chapelle fut consacrée le 6 Mai 1452 (remarquez l'époque) ; les armoiries de la famille sont sculptées dans la clef de la voûte, ce qui peut raisonnablement induire à croire, qu'elle l'a fait construire (4) ; on remarque aussi au-dessus de la porte ces mêmes armoiries de *Vydt* et

(1) *Josse Vydt* fut élu en 1454, chef du magistrat de Gand, (premier échevin de la *Keure*).

(2) *Flandria illustrata*, edit. a. 1641. tom. I. p. 124. *de reb. Gand.*

(3) *Quos Deus ob Vitium paradiso exegit, Apelles Eyckius, hos Vitii reddidit ære patres.*

Ces vers de *Vrientius* font allusion à deux des panneaux, qui représentent *Adam* et *Eve* ; ils offrent un jeu de mots assez pénétrant ; mais ils établissent très-bien les faits ; le témoignage de ces deux Gantois, très-versés dans l'histoire de leur pays, seraient déjà une garantie suffisante.

(4) Comme l'évêque *Triest* a fait construire la voûte du chœur ; l'incendie du 12 Septembre 1822, porta sur cette chapelle avec la plus grande intensité ; le feu y pénétra par les trous percés dans la voûte, et les tableaux, placés dans un autel construit en bois, coururent le plus grand danger ; mais la solidité de la construction conserva l'intérieur de la chapelle et toutes les chapelles latérales.

de son épouse (née *Borluut*) ; plusieurs personnes de la même famille sont enterrées dans l'église souterraine (1) sous cette chapelle.

Mais on me demandera, et avec raison, comment j'ose, avec tant de confiance, donner des dates et des assertions si positives. Voici mes garans.

Peu de tems avant l'époque des iconoclastes, vers le milieu du XVI<sup>m</sup>e siècle, un jurisconsulte éclairé, plein de zèle pour les recherches et la conservation des antiquités nationales, Christophe van Huerne (2), avait recueilli à Gand et dans toute la Flandre, un nombre infini d'épithaphes et d'autres inscriptions monumentales, fort heureusement à tems ; car le pillage et la suppression violente de plusieurs monastères et églises devait bientôt en détruire le plus grand nombre.

Ces inscriptions, en deux volumes *in-folio*, toutes autographes, sont conservées jusqu'à ce jour, chez M. van Huerne, de Bruges, descendant de la même famille, et qui a hérité de son noble aïeul, le goût des antiquités et cette vive et inépuisable obligeance, qui le porte à protéger les arts et à encourager les artistes.

Or, dans le nombre de ces inscriptions, il s'en trouve

(1) On dit *krocht*, et mieux *kroft* ou *kropht* de *crypta*, mot dérivé du grec.

(2) Christophe van Huerne était constamment resté attaché à la religion catholique et à l'Espagne, ainsi que sa sœur *Anna*, quoique celle-ci, jeune encore, eût épousé le fameux Jean van Hembyze, déjà septuagénaire ; s'il est vrai, comme on l'a écrit, qu'avant d'être conduit à l'échaffaud par ces mêmes Gantois qu'il avait si long-tems dominés, il ait eu quelques retours vers l'Espagne et la religion romaine, la persuasion de sa femme aura pu l'y pousser. Quelques lettres que lui écrivit ce vieillard, en prison et avant de mourir, et que M. van Huerne de Schiervelde à Bruges, conserve, sont extrêmement touchantes.

une qui, selon l'usage du tems, était conservée sur la bordure même des tableaux des *van Eyck*, et qui date, jusqu'à l'évidence, de l'époque à laquelle ces tableaux furent exposés.

M. Hye Schoutheer, secrétaire de la ville qui possède lui-même une belle collection de documens nationaux, entr'autres des notes très-curieuses concernant nos anciens peintres, eut la complaisance de me la faire connaître; je la communiquai à M. N. Cornelissen qui, en voyant l'inscription, et n'y trouvant pas le moindre indice de ponctuation, pensa que la chose valait la peine de faire une course à Bruges; il y alla le 14 Novembre dernier, et reçut chez M. van Huerne, l'accueil le plus hospitalier; tous les manuscrits littéraires et historiques du respectable vieillard lui furent ouverts.

Après avoir examiné avec soin le recueil des inscriptions, il vit facilement que Christophe van Huerne ne les avait recueillies que comme devant lui servir pour aider sa mémoire dans quelque'autre ouvrage, dont il dit lui-même s'occuper, mais que les dissensions religieuses, survenues à l'époque même, auront interrompu; ces inscriptions en conséquence n'étaient copiées qu'à la hâte; quelques mots étaient abrégés d'après une espèce de sténographie que tout copiste se forme pour la célérité, et d'autres mots qui devaient servir à l'intelligence du texte semblaient avoir été ajoutés; dans l'inscription dont il s'agit, les mots étaient très-bien conservés; malheureusement, soit que Christophe van Huerne eût négligé la ponctuation, soit qu'en effet l'auteur de l'inscription ne l'eût pas soignée (1), le manuscrit n'en donne aucune trace, et cependant l'on

---

(1) Beaucoup des inscriptions de ce temps ne sont pas ponctuées.

verra dans une des notes qu'elle eût été nécessaire pour bien établir le sens.

Voici comment M. N. Cornelissen pense que l'inscription avait été primitivement composée et probablement figurée :

PICTOR HUBERTUS, (1) MAJOR QUO NEMO REPERTUS,  
INCEPIT PONDUS, QUOD JOHES, (2) ARTE SECUNDUS,  
FRATER PERFECTUS, (3) JUDOCI VYDT (4) PRECE FRETUS;  
VERSU SEXTA MAY VOS COLLOCAT ACTA TVERI.

De la main du copiste, est ajouté après le mot TVERI, le millésime 1432, qui, comme on l'a vu, coïncide avec l'époque de la consécration de la chapelle.

Si la leçon et la ponctuation de M. N. C. sont exactes, cette inscription dit :

*Le peintre Hubert, le plus grand qui ait jamais existé, a commencé l'ouvrage; son frère, Jean, le premier de son art après lui, l'a achevé, à la prière de Josse Vydt; ce vers (chronogramme) vous indique (par les lettres numérales) que ce fut le 6 Mai 1432 (5),*

(1) Il y a dans le MS. *Hubertus e Eyck* (*Hubert de la commune qu'on appelle Eyck; — Maeseyck*, si l'on veut, ou si l'on aime mieux, *Eyck*, tout simplement, d'après le nom d'un village voisin, comme M. le Baron de Keverberg le conjectura.

(2) Il y a *Joannes*; mais le peintre lui-même écrivait communément *Johes*.

(3) *Perfectus* est probablement là pour *perfectit*; des barbarismes de cette nature étaient les *elegantiae* du tems dans les vers léonins; on peut en voir des exemples classiques dans l'ingénieux badinage qu'on attribue à *Reuchlin* et à *Huttenus*, et auquel notre *Erasme*, dit-on, ne fut pas étranger; ce sont les *Litteræ obscurorum virorum*.

(4) Le MS. porte *Vyd*, erreur évidente du copiste. N. C.

(5) L'église célèbre ce jour la fête de *Saint-Jean de la Porte Latine*; il est probable que la solennité avait quelque rapport avec S. Jean, le patron de la chapelle.

que les tableaux achevés furent exposés à la vue du public (1).

Puisque l'ouvrage, entrepris vers 1420, l'a été par *Hubert*, le peintre aura commencé par les trois panneaux où figurent *Dieu le Père*, *la Vierge* et *Saint-Jean*, tableaux qui en effet sont d'un faire plus vigoureux, d'une expression plus noble et d'un style plus grandiose (2), qui semble se rattacher à l'ancienne école Byzantine (3), et très-certainement sous ce rapport,

(1) Très-certainement je n'oserais pas garantir l'exactitude de la ponctuation, *Johes; arte secundus, frater perfecit*; mais je le demande à ceux qui sont sans prévention, si après le *Major quo nemo repertus*, le *Arte secundus*, n'est pas amené par l'économie naturelle de la phrase? cependant, j'avouerai qu'on peut ponctuer et écrire comme s'il y avait, *Johes secundus frater, arte perfecit*, ou *Frater Johes, secundus perfecit, arte (sua)*; j'admets encore qu'en mettant une simple virgule (,) après *fretus*, on peut laisser *perfectus* comme un adjectif; toujours en résulterait-il, en dernière analyse, que c'est *Hubert* qui est nommé le plus grand de tous les peintres; que ce fut lui qui a entrepris l'ouvrage, et que ce fut (après la mort de *Hubert*, décédé en 1426) que *Jean*, à la prière du seigneur de *Pamele*, et non par ordre du duc de *Bourgogne*, l'acheva; c'est là, ce me semble, ce que *M. L. de Bast*, dans son thème, s'est proposé de démontrer, et ce but, il l'a atteint. *N. C.*

(2) Le conseiller *De Burtin*, en parlant de ces trois tableaux, dit : » qu'ils offrent pour la partie idéale et l'exécution mécanique, des modèles précieux, que les plus grands artistes peuvent » étudier avec fruit, et qu'ils sont dignes du pinceau de *Raphaël* » dont ils présentent le style et le dessin." (*Traité des connaissances nécessaires aux amateurs de tableaux*, tom. 1. p. 151.

(3) » Ces tableaux, dit *M. le Baron de Keverberg*, dans une de ses » notes, tiennent fortement de l'école Byzantine, et, nous paraissent » sent avoir été exécutés long-tems avant l'Adoration de l'Agneau." La différence que *M. D. K.* y remarque, ne résulte pas de l'espace de tems qui s'est écoulée entre l'exécution des deux parties de cette composition; mais elle provient de ce que deux peintres y ayant travaillé séparément, chacun aura donné, à la partie qu'il a confectionnée, le caractère qui distingue ses ouvrages, et cette diffé-

leur exécution justifie le surcroît d'éloges donné à l'aîné des frères, quoiqu'il y ait peut-être plus de finesse dans l'exécution des petites figures de la composition de l'*Agneau*, et c'est dans ce sens que nous croyons devoir entendre les éloges donnés par M. le Baron de Keverberg à cette partie du tableau (1).

Terminons la discussion en rappelant un dernier fait.

Hubert, pendant son entreprise, étant mort à Gand, reçut les honneurs de la sépulture dans la chapelle même que la noble famille des Vydt s'était désignée pour elle-même, et qu'elle faisait si richement embellir; il lui fut donné, dans le langage du tems, une épitaphe qui fut conservée jusqu'à l'époque de la démolition des monumens intérieurs de l'église (2)

rence devait être d'autant plus sensible, que c'est le travail d'un maître et de son élève, à une époque où une grande découverte devait amener une révolution dans la manière de peindre.

Le célèbre Gœthe a considéré l'ancien tableau de la cathédrale de Cologne, si pompeusement décrit par M. Wallraf, *comme l'essieu qui conduit de l'ancienne école à l'école régénérée*. Si Gœthe avait vu le chef-d'œuvre des frères van Eyck, il y aurait trouvé le véritable *essieu* de la régénération de la peinture et aurait admiré, dans une partie de cette composition, toute la sévérité, les beautés et la symétrie dans l'ordonnance, qui distinguent l'école Grecque ou Byzantine; dans l'autre partie, celle exécutée par Jean, des édifices somptueux et des paysages ornés de tout ce que la nature a de plus riche en productions végétales, substitués aux *fonds conventionnels*. L. D. B.

(1) Ces tableaux étaient placés beaucoup trop haut pour qu'on ait pu en saisir toutes les beautés; ajoutez à cela que ces peintures semblent couvertes d'un vernis jaunâtre qui en ôte toute la fraîcheur et ternit l'éclat des belles carnations. Le déplacement de ces tableaux, pendant l'incendie du toit latéral, en Septembre 1822, nous a mis à portée de les mettre en comparaison et de les examiner avec la plus grande attention. L. D. B.

(2) Cette épitaphe conservée par plusieurs écrivains, commence par ce vers : *Spieghelt u an my die op my treden,*

Dans les mémoires du conseiller *Kempnaer* et d'autres, re-

Un témoin oculaire, *Marc van Vaernewyck*, ( toujours véridique quand il parle de ce qu'il a vu ), dit « que l'os du bras de Hubert, auquel avait été attachée la main habile de ce peintre, a été long-tems exposé à la vénération publique, ce qu'il a vu lui-même, dans une armoire en fer, au cimétière à l'entrée de l'église » (1); honneurs extrêmement remarquables, et dont je ne trouve d'exemple analogue, que cent cinquante ans après, dans la translation et l'exposition, ( si toutefois ce dernier fait est exprimé avec exactitude ) du crâne de Raphaël dans le Panthéon de Rome.

Les vers de Luc de Heere à ce sujet, ne manquent pas de naïveté pour tous ceux qui, sans prévention, se reportent au style et à la manière de l'époque; celui-ci sur-tout est remarquable en ce qu'il exprime clairement les motifs et la nature des honneurs rendus à *Hubert*:

» *Hy hadde 't werck begonst, alsoo hy 't was gewent,*  
 » *maer d'al-vernielsche doot zyn voorneem heeft verondert,*  
*enz.*

Aucun indice n'a fait découvrir l'épithaphe de *Jean*

cueillis par le père de *Jonghe*, Dominiquain, on voit que les marguilliers avaient été assez heureux pour sauver la composition des frères *van Eyck* de la fureur des iconoclastes; les tableaux ont été intégralement restitués à l'autel, après la reprise de Gand par *Farnèse*, en 1585; mais les bordures et l'inscription ont disparu à cette époque, la plus déplorable qui soit à trouver dans les annales de Gand.

(1) *Die arm-pype, daer zyn constigh handt aenghestaen heeft, heeft langhe gehanghen in een yser besloten opt kerkhof.* ( *Soo ik ook gesien hebbe.* ) *Historie van Belgis, ofte spiegel der nederlandsche oudtheyt.* Ouvrage écrit dans la première moitié du XVI<sup>me</sup> siècle.

*van Eyck*, mort à Bruges, plusieurs années après son frère, mais à ce qu'il paraît, dans un âge peu avancé, d'après les traditions, consignées entr'autres dans ce vers du même Luc de Heere :

*Van deser weereld vroegh dees edel bloeme schiedt* (1).

S'il a eu une épitaphe dans l'église de Saint Donat, où on dit qu'il a été enterré, elle aura disparu peu de tems après y avoir été placée ; car l'inscription qu'on y lisait jusques à ces derniers tems, paraît postérieure de près d'un siècle ; elle n'indique ni l'endroit du tombeau, ni même l'époque de la mort (2).

J'ai communiqué le résultat de mes recherches à quelques amis des arts et des antiquités nationales,

(1) Il est inconcevable que van Mander ait osé se permettre de révoquer en doute plusieurs faits avancés par son maître Luc de Heere, artiste instruit qui laissa plusieurs manuscrits très-intéressans, entr'autres une biographie des peintres écrite en vers. Ce recueil, qui a été connu de van Mander, lui a peut-être servi pour composer son ouvrage ; mais s'il s'est permis de rejeter les faits avancés par ses prédécesseurs et d'en donner de nouveaux, sans autre autorité et sans autres preuves que des suppositions qu'il lui a plu d'inventer, comme il a fait dans la notice des van Eyck, combien d'erreurs ne peuvent-il pas encore se trouver dans les autres notices qu'il nous a laissées ? enfin s'il nous avait donné littéralement les vers de Luc de Heere, sans les avoir arrangés à sa façon et affaiblis dans différens endroits, la vérité eut été facilement saisie de ses lecteurs. L. D. E.

(2) Il suffira d'en citer ici les premiers vers, pour prouver que leur élégante correction appartient à une époque, plus récente au moins de cent ans ; cette inscription s'y trouvait déjà avant les troubles du XVI<sup>me</sup> siècle.

*Hic jacet eximia clarus virtute Johannes ,  
In quo picturæ gratia mira fuit ;  
Spirantes formas, et humum florentibus herbis ,  
Pinxit, et ad vivum quodlibet egit opus, etc. N. C.*

et j'ai eu la satisfaction de voir que dans leur opinion j'avais prouvé que » Van Mander et ceux qui l'ont lé-  
 » gèrement et inconsidérément copié, n'ont pas donné à  
 » *Hubert* la part de gloire qui lui revenait équitable-  
 » ment du vivant même de son frère (1) à qui, selon  
 » des documens irrévocables, il était supérieur."

Le lecteur en conclura probablement que les tableaux de *Hubert* méritent d'être recherchés aussi bien que ceux de *Jean*, et que, comme de toutes les productions qui leur sont attribuées dans les divers cabinets et collections, les bonnes le sont à celui-ci, et les mauvaises ou moins bonnes à celui-là, il serait possible que, dans le fait, on se trompât quelquefois très-réellement, et qu'il fallût chercher les ouvrages de *Hubert* parmi les beaux tableaux attribués ordinairement à *Jean*, et non parmi les ouvrages de quelques peintres du troisième ordre, comme on l'a fait jusqu'à présent.

ŒUVRES COMPLÈTES DE JEAN SECOND,  
 orné de son portrait,

PAR P. BOSSCHA.

CETTE édition, en deux gros volumes in-8., est un monument honorable, élevé à la mémoire de l'un de nos plus illustres poètes. On y trouve rassemblé dans une excellente préface et dans une dissertation savante,

(1) Je dis. » du vivant même de son frère'' ; car *Jean*, par des tableaux, peints après la mort de *Hubert*, et qui me sont encore inconnus, a pu acquérir un talent, jugé plus ou moins supérieur ; mais cela ne fait pas ici la question. Nous reviendrons sur cet objet dans un autre article. L. D. B.



O patriae lux clara tuae! quam misit Olympo  
Ipsa Venus, fovit Calliopea simu:  
Aetatis quod, IANE, tibi tua fata negabant,  
Divitis implesti dotibus ingenii.  
Carmina tu vatum aequasti celebrata priorum:  
Vix tibi viderunt secula prisca parem.  
Quid plura? Hagano nimirum BEZA SECUNDO  
Tradidit Ausoniae praemia prima lyrae.



tout ce qu'il est possible de réunir, sur la vie et les ouvrages de l'auteur. Ce qui donnera sur-tout du prix à cette édition, c'est qu'indépendamment du travail particulier de M. Bosscha, elle est enrichie de notes encore inédites, par C. Burmann, et ornée d'un portrait de Jean second, d'après l'original de Schoorel, avec qui son goût pour la peinture et la sculpture, lui avait fait contracter une amitié intime.

L'original de ce portrait, qui a autrefois appartenu à Constantin Huygens, est maintenant entre les mains de M. E. W. Bagelaar (1). Suivant M. Bosscha, le tableau de Schoorel, qui se voit encore aujourd'hui dans le palais des Etats-généraux à La Haye et qui a servi de modèle à ceux qu'on rencontre partout, est différent de celui que possède M. Bagelaar; M. Hooffman Peerkamp, dans ses notes sur la vie de Huygens, fait à la

(1) M. Bagelaar a gravé lui-même ce portrait, avec une scrupuleuse exactitude, et a en la complaisance de nous en confier la planche pour l'insérer dans le *Messenger*. Cet amateur s'occupe particulièrement de graver à l'eau forte, sur-tout le paysage avec bestiaux; le nombre de ces gravures dépasse déjà trois cent; la collection *complète* en est très-rare; l'auteur en offrit un exemplaire à la Société royale des Beaux-Arts de Gand, qui l'admit au nombre de ses membres; n'exerçant la gravure qu'en amateur, il n'a fait tirer qu'un très-petit nombre d'exemplaires de chaque planche. Ses ouvrages ont un *faire* original qui les distingue. M. Bagelaar remporta en 1816 la médaille d'honneur à la Société de Harlem, pour la gravure imitant le dessin et pour la préparation d'un noir composé de productions indigènes et propre à imprimer en taille-douce; il mérita quelques années après un autre prix pour une gravure à l'eau forte. Cet amateur imite particulièrement les dessins de J. et G. Luyken, dont il possède une collection de plus de quatre mille gravures. Ayant obtenu au service de S. M. le grade et la pension de Major, il s'est retiré à *Zon* près de Eyndhoveu, sa ville natale, et s'adonne aujourd'hui exclusivement à la culture des arts; il a exposé deux tableaux au dernier salon de Gand.

vérité mention d'un portrait de Jean second par Picart, et qui appartient à Huygens, mais il paraît que ce ne fut pas le même. M. Bosscha le prouve par deux raisons : l'une tirée du tableau même où les connaisseurs reconnaissent la *manière* de Schoorel, l'autre de l'inscription qui est ancienne, et certainement antérieure à Huygens.

M. Bosscha diffère encore d'opinion avec M. Hoffman Peerlkamp, au sujet du surnom *Secundus* donné à notre poète. Le premier pense qu'il lui a été donné pour le distinguer de Jean, son oncle ; le second, pour empêcher de le confondre avec un de ses frères, mort en bas âge, et qui avait porté le même nom. L'opinion de M. Peerlkamp ne nous semble pas la moins vraisemblable.

#### RÉPUBLIQUE DES CHAMPS ÉLYSÉES OU MONDE ANCIEN,

Par M. De Grave, ancien conseiller au conseil de Flandre, membre du conseil des anciens, etc. Gand, 1806. 3 vol. in-8°.

Suite, voyez page 218.

**B***Erecynthia mater*, des Latins ; Βερεκυνθια μήτηρ (*berekynthia meter*) des Grecs? c'est la Cybèle, la Vesta, que la mythologie fait tantôt mère de Saturne, et tantôt sa femme. Remarquons d'abord que *Veste*, au pluriel *Vesten*, est un rempart ; et nous venons de voir deux cercles concentriques de villes fortifiées, considérés ensemble et en rapport avec un lieu central, et l'enclos qu'ils renferment ; ces cercles sont deux remparts, et chacune des villes dont ils se composent a encore ou

a eu ses remparts particuliers; que de *Vesten*, quelle Vesta par excellence pour les mythologues des bords de la méditerranée! Donnez à nos peintres à figurer allégoriquement un lieu ainsi fortifié : dites leur que ce lieu doit offrir le type caractéristique d'une grande puissance, d'un grand empire dont il est en quelque sorte la tête, ou, comme nous nous exprimons aujourd'hui, un chef-lieu, une capitale, ne peindront-ils pas tous une femme ayant la tête ceinte ou couronnée de tours et de remparts, une *Berecynthia*? mais que, dans leur imagination, cette puissance soit la mère, la créatrice des autres, que ce soit la Belgique avec ses propres attributs, tels que nous les conservons encore, et avec ceux de ses relations de suprématie avec les autres peuples; ces peintres ne placeront-ils pas leur matrone couronnée de remparts, leur *turrita Mater*, sur un char de triomphe traîné par des Lions? ne l'entoureront-ils pas des divers animaux qui figurent dans les armoiries des divers peuples qui reconnaissent sa domination?

Voulez-vous de plus le nom écrit sur le tableau? Jetez les yeux sur le coin que nous explorons; une petite rivière s'y jette dans la Lys à Etaire; elle s'appelle Meterbeek (ruisseau de *Meter*); son cours est, à peu près, parallèle à celui de la Borre; l'intervalle entre les deux, d'un peu plus d'une lieue de large, est un terrain très-bas et consiste pour la majeure partie en prés, inondés l'hiver par les débordemens des deux petites rivières et de la Lys; c'est encore maintenant un lac pendant plusieurs mois de l'année, quoique la nature n'ait pas été interrompue, depuis bien des siècles, dans les procédés qu'elle employe pour rehausser les sols de cette espèce. Sur ce terrain et à peu

près à égale distance de la *Borre* et de la *Meter*, se trouvent deux villages, nommés : l'un *sud-Berquin*, à une lieue nord-ouest d'Étaire, et l'autre *nord-Berquin*, dans la même direction et à une lieue du premier; l'orthographe française a substitué le *qu* au *k* dans le nom de ces deux villages; mais le nom de la petite rivière qui en borde le territoire, est resté intact, et les *Berquins* sur la *Meter* ne retracent-ils pas bien encore le nom de la *Berekynthia Mèter* des Grecs? si l'allonge *thia*, qu'ils ont ajoutée au mot *Berquin*, vous tracasse, choisissez dans le grec tout ce que peut signifier cette allonge, et toujours vous vous trouverez ramené là. Sert-elle à transformer ce nom propre en adjectif, comme en flamand on dirait *Berkynsche meter*, pour distinguer cette petite rivière de toute autre qui porterait le même nom? cela expliquerait pourquoi on trouve presque toujours le mot de *Meter* en grec et de *Mater* en latin joint à *Berekynthia*; cela voudrait dire alors la *Meter* Berquinienne ou des Berkins, et nous ne tarderons pas à voir les causes de la célébrité de ce ruisseau. Voulez-vous que ce soit l'adjectif *theios*, *theia*, divin, divine? nous verrons tantôt qu'il y a eu plus de sujets qu'il n'en faut pour diviniser ces lieux. Voulez-vous que l'allonge soit empruntée de *this*, *thin*? ces mots, qui signifient une colline, un monticule, un tertre ou élévation de terre, et, en même tems une rive, un rivage, un attéragé, conviendraient encore parfaitement aux deux *Berquins*, puisque ces villages sont effectivement sur des éminences formées, selon toutes les apparences, par l'emploi des terres provenues du creusement du lac, au milieu duquel ils se trouvent et où ils forment encore, lors des inondations d'hiver, des espèces d'îles, sur-tout le sud-Berquin.

*Le Lac Mæris?* A la sommité du lac dont nous venons de parler, sur le bord de la *Meter*, et à une demi lieue nord-est de nord *Berquin*, se trouve un village dont le nom s'écrit assez habituellement *Meris* ou *Merris*, mais, dans toute la contrée environnante, ce nom est prononcé *Meeris*. Nous avons déjà vu l'importance de ce lac et de la *Meter*; nous allons voir augmenter de plus en plus cette importance, et bientôt il ne nous étonnera plus que les Egyptiens aient transporté un de ses noms dans leur contrée. Il est déjà remarquable de voir les deux villages de *Berquin*, placés dans ce lac, comme on voit des Pyramides placées dans le lac *Mæris* de l'Égypte; mais il est plus remarquable encore que l'un des cotés de la Pyramide, formée de villages et dont, comme je l'ai dit, *Borre* est le sommet, traverse par le milieu, toute la longueur du lac; il y là des études à faire dont probablement je ne pourrai jamais m'occuper; d'autres s'en occuperont un jour, et, peut-être, pourrai-je leur fournir quelques données de plus. Remarquez du reste que nous nous trouvons là très-près des sources des rivières l'Aa, l'Yser et la Lys qui se rendent dans la mer du nord, la Lyane et le Chan qui se déchargent dans la Manche à Boulogne et à Estaples. Un coup-d'œil attentif montrera toute cette contrée comme un vaste marais (*moeras*) desséché par le travail des hommes; les lits mêmes des rivières et les nombreux ruisseaux qui s'y jettent, sont autant de saignées régulièrement pratiquées pour opérer ce desséchement; et, quoique leur creusement ait dû fournir beaucoup de terres pour rehausser le sol intermédiaire, ce sol est encore partout très-bas et consiste, pour la majeure partie, en prés qui, inondés pendant l'hiver, présentent encore annuellement l'image de l'état

primitif. Un vaste système de navigation extérieure et intérieure paraît avoir été combiné et réalisé avec ce dessèchement ; le lac entre Merville et Etaire s'offre là comme un port ou bassin à l'usage de ces navigations, et les *Berquin* comme des môles, des magasins ; peut-être ce lac était-il aussi un diminutif, une commémoration du grand lac ou marais primitif ; peut-être était-ce le premier de tous les travaux exécutés dans cette contrée ; on conçoit en effet que, pour le succès des autres travaux, il a pu être utile de creuser une espèce de puisard, de réservoir, à l'effet de maîtriser et de concentrer les eaux et de les verser de là dans les courans inférieurs. Cette primordialité expliquerait la profonde vénération pour ses eaux (1), qui, invoquées par les dieux mêmes, liaient irrévocablement leur parole. Il y a ici une autre remarque à faire qui va au même but : Énée entendit dans le premier vestibule des enfers, le vagissement et les pleurs des enfans morts en naissant ou pendant qu'ils étaient à la mamelle ; *beërd-kind* veut dire *enfant enseveli* ou *inhumé* ; si le nom des *Berkins* était la contraction de ces deux mots, si en effet on y enterrait les enfans du premier âge, n'était-ce pas une commémoration perpétuelle de l'enfance d'un immense établissement commencé par la création des deux villages, dont les grecs ont aussi constaté l'antériorité en en composant le nom de la mère de leurs dieux ? Du reste il n'échappera pas à l'attention quelle foule de maternités nous avons ici sous les yeux ; *Meter*, nom du ruisseau qui borde le lac, s'identifie avec la *μήτηρ*, des Grecs, et, par la transformation habituelle de l'*n* en *α*, avec la *mater*, des Latins ; *Meer*, le lac lui-même, avec la *mère*, des Français, et *moer*,

---

(1) On va voir que c'est aussi le Styx des anciens.

synonyme de *meer*, avec la *moer* ou *moere*, des Flamands; ce mot signifie généralement *une mère*, même parmi l'espèce humaine, mais, pour celle-ci seulement, la politesse y a introduit la lettre *d*; par mépris, mauvaise humeur ou mauvaise éducation, on dit encore *moere* au lieu de *moeder*. Il y a donc ici des mères pour les hommes comme pour les dieux.

Un grand renseignement qui, parmi tant d'autres, désigne ce lac comme un nœud, un centre de navigation, c'est le nom du village de *Schoutenhove*, situé au sommet de la *Meter*, et près de celui de *Merris*. Ce nom signifie rigoureusement cour de l'amirauté, cour des chefs, des directeurs, des préposés de la navigation; *Schout* est un amiral, *Schout by nagt*, un vice-amiral, ou amiral de nuit, *water-Schout*, un officier ou bailli de port ou de navigation.

S'il y a, en effet, là une origine égyptienne, le village de *Niele*, (prononcez comme *Nile*), qui est aux portes de Terouane, sur le bord de la Lys et du côté où cette rivière entrait dans la ville, pourrait très-bien en être une autre. Terouane, comme nous l'avons vu, était une barrière sur la Lys, une clef et comme un poste avancé sur cette importante entrée d'une grande enceinte de défense; on a pu, je n'en doute pas, arriver par bateaux de Montreuil et de Boulogne dans la Lys et jusques devant Terouane; là commençait la navigation intérieure à laquelle il paraît que les étrangers ou n'étaient pas admis ou ne l'étaient que sur des bateaux du pays, avec des précautions et un cérémonial qui la leur rendaient sacrée et dont nous reconnâtrons plus bas de grandes traces. C'est à *Niele* devant Terouane, qu'il fallait s'arrêter et séjourner; c'était le premier point qui séparait la navigation sur

la Lys en extérieure et intérieure, en profane et sacrée; et il serait beaucoup moins étonnant qu'on ne le croit que ce fût là le type du nom donné au fleuve principal des Egyptiens, en commémoration de la Lys, qui, pour ces étrangers, était le grand fleuve de la contrée mère.

*La suite au cahier prochain.*

## AGRICULTURE.

*Werkdadige Landbouw-konst der Vlamingen, verhandeld in zes zamenspraken, tusschen eenen grondeigenaar en zynen pachter; door J. L. VAN AELBROEK, lid van den stedelyken raad te Gend (1).*

Omnium rerum ex quibus aliquid acquiritur,  
 nihil Agriculturâ est melius, nihil uberius,  
 nihil dulcius, nihil libero homine dignius.  
 CICERO, *de officiis*, lib. I.

Sous quelque point de vue qu'on envisage l'Agriculture, elle est, à juste titre, placée au premier rang parmi les connaissances humaines : c'est une science d'application par excellence, c'est l'art le plus généralement utile; c'est elle enfin qui vivifie toutes les sources du bien-être public. Nous nous félicitons que cette vérité n'ait pas besoin d'être répétée dans notre patrie, honorée de tout tems comme *la terre classique de l'Agriculture*.

(1) A Gand, chez *Snoeck-Ducaju et Dujardin*, et pour les provinces septentrionales, chez *C. C. vander Hoek*, à Leyden, successeur des frères *Murray*. Un vol. in-8. de 322 pages et 19 planch.

Il peut paraître étonnant, néanmoins, que jusqu'à nos jours, peu ou point d'auteurs aient traité à fond, c'est-à-dire d'après leur propre expérience, un sujet d'une importance aussi majeure. Si l'on peut citer quelques écrits, leurs auteurs ou se sont égarés dans le labyrinthe des spéculations hypothétiques, puisées dans les sciences accessoires, ou bien, ils se sont opiniâtement restreints aux anciennes données, dictées d'âge en âge aux cultivateurs par une tradition plus ou moins aveugle.

Il était réservé à notre digne concitoyen *J. L. van Aelbroek*, non-seulement de faire connaître exactement l'état actuel de l'Agriculture Flamande, mais en outre, de tracer des routes nouvelles, indiquées par sa propre expérience, afin de porter l'art de nourrir les hommes à une hauteur qui approche de la perfection : une constance admirable dans les recherches, une rectitude de jugement à toute épreuve dans l'appréciation des résultats obtenus, tout enfin, prouve la haute importance du beau travail de notre compatriote.

Les bornes de cet écrit périodique ne permettant point d'entrer dans les détails techniques de l'agriculture, (détails qu'il faut lire et méditer dans l'ouvrage même), nous avons cru devoir offrir ici à nos lecteurs quelques idées générales, applicables toutefois à l'état de situation où se trouve maintenant le Royaume des Pays-Bas, et suggérées, pour la plupart, par notre auteur lui-même.

C'est à la constante application à l'agriculture et à leur infatigable activité dans les manufactures et le commerce, que les Flamands doivent leur perfectionnement social : on voit dans les mémoires de l'Académie de Bruxelles (année 1777) que dans le XIII<sup>me</sup> siècle,

la ville de Gand possédait 40,000 tisserands pour les toiles et les draps ; ces productions du sol et quelques autres fruits des travaux agricoles composaient la charge des vaisseaux flamands qui, dès lors, naviguaient sur l'Archipel et la Méditerranée ; Bruges était une des villes anséatiques ; les marchands de tous les pays avaient appris à faire le voyage de la Flandre. Mais rien n'est stable, dis-ns nous avec l'auteur ; les manufactures, le commerce et la navigation des Flamands ont reçu plus d'une fois des atteintes mortelles, et à chacun de ces coups, l'agriculture est tombée en langueur : dans ces Provinces, il faut que le commerce, l'industrie manufacturière et l'agriculture se tiennent par la main, pour que l'un et l'autre puisse marcher d'un pas sûr. Nous n'hésitons pas d'ajouter : l'éclat même dont brillent les nations par l'industrie des ateliers peut être passager ; la prospérité établie sur une bonne culture est impérissable.

Cependant il ne suffit pas d'éclairer l'agriculture, pour en accélérer les progrès, le Gouvernement a aussi sa tâche à remplir envers elle. Ce n'est que par les lumières et les encouragemens réunis qu'on peut lui assurer une prospérité durable (1).

De conséquence en conséquence, notre auteur fait successivement voir quelles doivent être les relations du Gouvernement avec son état agronome ; il voit beaucoup d'avantages dans la coopération des sociétés d'agriculture ; il est persuadé que les chefs de l'administration n'ont qu'à le vouloir, pour augmenter de plus en plus l'éclat de cette branche de notre prospérité et il prend sur lui de leur indiquer ces moyens : réussir

---

(1) Chaptal, *la chimie appliquée à l'agriculture. Disc. prélim.*

à donner à l'industrie manufacturière et au commerce l'appui de l'agriculture nationale, c'est être sûr de doubler les bénéfices de chacune de ces branches de revenu.

Et en effet quelles sources d'intarissables richesses que les fabriques et le commerce dont la matière première se trouve en Flandre! tel que le chanvre pour les voiles et les cables, le lin pour les fils et les toiles et pour tant d'autres étoffes où nos fils de lin peuvent être employés, ainsi que les fils les plus fins, dont on se sert pour la fabrication des dentelles; le colza pour le commerce des huiles, et le houblon pour les brasseries, etc. etc.

*Le Traité de l'Agriculture pratique des Flamands* est rédigé en forme de dialogues entre un propriétaire et son fermier; ils sont au nombre de six :

Le I<sup>er</sup> dialogue roule sur les diverses qualités des terres dans les deux Flandres, sur la manière de les apprécier relativement à la culture; sur leurs défauts et sur les moyens de les corriger, etc.

Le II<sup>me</sup>, sur les bonnes et mauvaises espèces de prés, sur les moyens de les améliorer, sur les prairies naturelles et artificielles.

Le III<sup>me</sup>, sur les engrais, quelles en sont les meilleures espèces, pour quelles terres et quels fruits on les employe, — de la nécessité des distilleries, enfin de l'engrais atmosphérique.

Le IV<sup>me</sup>, sur les principaux instrumens aratoires, le labour, le bêchement et le nettoyage des terres.

Le V<sup>me</sup>, sur l'éducation, la nourriture et l'engraissement des bêtes à cornes; sur la saison, la manière et l'ordre dans lequel il faut semer et planter toutes sortes de productions et sur leur rapport; etc.

Le VI<sup>me</sup>, sur les plantations d'arbres à l'entour des

terres, sur la disposition et l'utilité des vergers, sur l'extirpation de l'orobanche dans les trèfles et la maladie du froment; enfin, sur les grandes et petites fermes, sur l'état des petits fermiers, des fileuses et des tisserands; sur l'exportation du lin, etc.

C'est à la circonstance du concours, ouvert en 1818, par le Bureau d'Agriculture de Londres, (*Agricultural Board*), que nous devons l'excellent *Traité d'Agriculture pratique*, publié aujourd'hui en langue nationale, dans un style clair et précis, adapté au sujet et naturellement destiné à être lu et médité aussi bien par les propriétaires, que par les cultivateurs. Quant à ces derniers, nous joignons nos vœux à ceux de l'auteur pour que le Gouvernement puisse trouver les moyens de faire entrer comme livres élémentaires dans l'instruction primaire, quelques écrits rédigés d'une manière claire et populaire, sur les principes de l'agriculture; comme, à l'imitation des Suédois, nous l'avons vu introduire par l'administration actuelle dans nos Cours des Universités. Déjà en 1761, l'auteur des *Essais sur divers sujets de politique et de morale*, (*M. Schmidt d'Avenstein*), avait écrit » pour éclairer » le laboureur, on pourrait distribuer un bon abrégé » clair et simple des premiers principes de l'agriculture » et des méthodes les plus convenables à chaque province: abrégé qu'il faudrait introduire dans les écoles, » où la jeunesse du peuple reçoit son éducation. On a » souvent indiqué ce moyen et on ne saurait assez le » proposer à l'attention du Souverain."

Swift fait exposer par Gulliver à un des rois de ses pays imaginaires, toutes les finesses de la politique du système de l'Europe. Le roi lui répond: » si j'avais un homme qui sçût faire venir deux épis, où, jusqu'ici

il n'en vient qu'un seul, je ferais plus de cas de cet homme que de tous vos grands politiques. » Notre compatriote est un de ces hommes là, et toute sa politique consiste à être utile à son pays : son travail mérite donc le plus éclatant succès, et nous osons prédire qu'il l'obtiendra.

J. L. KESTELOOT.

CHÈVRE, CHEVREAU, BOUC DU THIBET,  
ET BÉLIER DE LA CIRCASSIE.

*Planche huitième.*

MM. les Commissaires de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, se sont rendus à Bruges, à la nouvelle de l'arrivée du navire le *Triton*, capitaine Thomas-Jean Coellinck, à Ostende le 4 Novembre dernier, pour y recevoir, d'après les instructions de Son Exc. M. le Ministre Falck, une chèvre, un chevreau, un bouc du Thibet, et un bélier de la Circassie à quatre cornes; en faire le transport à Gand et leur donner tous les soins nécessaires jusqu'à ce qu'il fût décidé de leur destination définitive.

Ces beaux lanifères envoyés en présent à S. M. le Roi des Pays-Bas, par M. P. De Lescluze de Bruges, actuellement encore dans les parages du Levant, jouissent de la meilleure santé. Sous le rapport de l'industrie manufacturière du Royaume, il serait à désirer que M. De Lescluze fît passer encore dans sa patrie quelques-unes de ces belles chèvres avec un bouc de la même

espèce, non-seulement pour hâter la jouissance d'une nouvelle richesse agricole, mais encore pour s'assurer en ce Royaume la race pure de ces utiles animaux.

La France aime à se rappeler qu'elle doit à M. Dédicieux, de Rouen, les plantations du Cafeyer en ses possessions d'Amérique : dans la traversée qu'il eut à faire pour la Martinique, avec le premier Cafeyer qu'il tenait du jardin des plantes d'Amsterdam, il partagea journellement avec ce précieux arbuste, sa ration d'eau ; des privations pareilles ne sont pas rares dans les traversées que font des pays lointains les marins de notre Royaume ; et, l'équipage du navire le *Triton* vient d'en fournir une nouvelle preuve.

C'est non-seulement aux instructions de M. De Lescluze, qu'est due la conservation de ces animaux, mais encore à la diminution de la ration d'eau à laquelle l'équipage s'est volontairement soumis.

Les chèvres et le bouc arrivés à Taganrok, ville située sur les côtes de la mer d'Azof, y furent embarqués le 16 Juin de cette année ; un bélier à quatre cornes et une brebis à laine noire, transportés aussi par un des navires de la maison De Lescluze, venu d'Anappa, en Circassie, furent pris à bord du *Triton*, à Caffa (l'ancienne Théodosie) dans la Crimée. La femelle se portant moins bien que le bélier, a succombé à une maladie de langueur, pendant le voyage.

D'honorables souvenirs pour l'Agriculture et la Botanique se rattachent au nom de Lescluze (1). Charles De Lescluze, plus connu sous le nom de *Clusius*, a le pre-

(1) Charles De Lescluze fit ses études à Gand, à Louvain et à Montpellier ; il devint en 1592, directeur du jardin de l'Université de Leyden ; il y mourut en 1609, âgé de 83 ans.

mier importé dans notre pays un nombre considérable d'arbres, d'arbustes et de fleurs inconnus, et des actions de grâces sont dues à sa mémoire à bien plus juste titre encore, parce qu'il a répandu la connaissance de la pomme de terre, qui cependant ne fut cultivée en grand que plus d'un siècle après lui.

Descendant d'un homme aussi méritant, si M. P. De Lescluze, non moins instruit dans toutes les branches du commerce qu'amateur zélé des beaux-arts, a rempli près du Gouvernement la tâche qui lui était confiée, les beaux-arts à leur tour lui doivent de la reconnaissance pour avoir importé dans sa patrie, des marbres et antiquités provenues de fouilles récemment faites au temple d'Eleusis, et au Pirée à Athènes : nous en donnerons quelques dessins dans le prochain cahier, avec l'agrément de M. Ch. Serweytens, de Bruges, possesseur de ces précieux antiques.

Un jour sans doute et l'occasion n'en est peut-être pas très-éloignée, l'industrie nationale aimera à se ressouvenir qu'elle a trouvé dans la maison de MM. P. De Lescluze père et fils, des amis éclairés de leur patrie qui n'ont pas de plus douce jouissance que de la servir dans l'intérêt de l'agriculture et des beaux-arts.

## VARIÉTÉS.

**EN** rendant compte de la fête célébrée à Harlem, nous avons fait mention du mémoire de M. Koning, relativement à l'invention de l'imprimerie. Nous nous étions proposé d'en donner l'analyse : mais M. Schel-

tema l'a fait avec un rare discernement, et nous ne pourrions que répéter ce qu'il a dit : seulement, pour qu'on sache à quoi s'en tenir sur l'honneur attribué à *Laurent Coster*, nous transcrivons ici les conclusions par lesquelles M. Scheltema termine sa lettre à MM. les Rédacteurs de la galerie des contemporains, sur la nécessité de rectifier l'article concernant M. de Koning, et nous donnons ainsi en peu de mots le résultat, le tout ce qui a été écrit de mieux sur cette question.

M. Scheltema, d'après ses lumières qu'il a puisés dans le mémoire de M. Koning, et ailleurs, déclare qu'il tient pour constant :

1° Que les impressions sur lesquelles la ville de Harlem fonde son titre à l'honneur de la *première* invention de l'imprimerie, étant examinées avec les connaissances requises de cet art, portent les preuves indubitables qu'elles sont faites avec des caractères fondus et mobiles; que ces caractères appartiennent à l'enfance de l'art, et que ces impressions ont une affinité directe avec les premières épreuves de la Xylographie, (imprimerie en caractères de bois de *ξύλον* et *Γραφειν*) laquelle est *généralement* considérée comme l'art précurseur de l'imprimerie.

2° Que ces impressions portent des preuves intrinsèques et extrinsèques d'une origine hollandaise, et qu'elles appartiennent à la première moitié du XV<sup>me</sup> siècle.

3° Qu'il existe plusieurs preuves résultant du témoignage d'écrivains étrangers et nationaux (sur-tout après que ces pièces eussent été trouvées à Harlem), que ces ouvrages ont été imprimés dans cette ville.

4° Qu'il n'existe aucun motif pour rejeter le témoignage motivé et modeste de *Junius*; qu'ainsi on peut regarder comme imprimeur de ces ouvrages *Laurent*,

(*fils de Jean*), homme d'un caractère irréprochable, qu'on n'a jamais accusé d'aucune prétention gratuite.

5° Que toutes les objections qu'on a faites contre l'existence de *Laurent Coster* et contre la crédibilité du témoignage de *Junius*, peuvent dès maintenant être considérées comme résolues.

6° Qu'un concours de circonstances, et sur-tout une conformité qu'on ne peut méconnaître, entre les dernières productions de la presse de *Coster*, ( la 2<sup>m</sup>e édition du *Spiegel* et les *Donats* ) et les premières productions de Mayence ( la *Grammatica* de *Gallus* ) ont fourni une preuve juridique, que les caractères et les instruments de la fonderie de Harlem ont été transportés à Mayence.

7° Que la priorité de l'existence de l'imprimerie de Harlem, se prouve encore par les productions d'une presse qui y fut établie plus tard, productions qui ont beaucoup de conformité avec les premières impressions de *Coster*, mais aucune avec celles de Mayence; d'où l'on peut conclure de l'enfant à la mère.

8° Que l'existence de cette presse de Harlem, simultanément avec celle de Mayence, résulte des tentatives que les Anglais firent en 1462 pour faire venir un imprimeur de Harlem, et de ce que tant d'imprimeurs de cette ville, se sont rendus célèbres à cette époque en pays étrangers, sur-tout en Italie.

9° Que *Guttenberg* et *Fust* ont établi la première imprimerie en Allemagne, postérieurement à l'année 1440, et qu'on a imprimé à Mayence divers ouvrages sans millésime, nommément la *Bible*; que plus tard, sur-tout après que *Pierre Scheffer* se fut joint à cette association, l'art de l'imprimerie y fut porté à sa perfection; que cependant cette imprimerie ne se fit

connaître qu'en 1457, par l'édition du fameux *Codex Psalmorum*.

10° Que les allégations des champions de Mayence et de Strasbourg, contre la prétention de Harlem, ne peuvent soutenir l'épreuve d'un examen impartial, tant à cause de la contradiction qu'on voit dans leurs rapports, que parce qu'on ne pourrait admettre leurs assertions sans taxer de mauvaise foi et d'ignorance un grand nombre d'hommes qui se sont rendus aussi célèbres par leur caractère que par leurs lumières.

Toutes ces raisons qu'il faut voir dans l'ouvrage même, conduisent M. Scheltema à donner des conclusions dans cette discussion, et elles sont :

» L'art de l'imprimerie : été inventé à Harlem par  
 » *Laurent Coster*, peu de tems après l'année 1422 ;  
 » il a été exercé et constamment amélioré par l'expé-  
 » rience, jusqu'en 1459. »

» L'imprimerie a été introduite à Mayence, l'année  
 » 1440 ; et c'est à *Gutenberg*, à *Fust* et à *Scheffer*,  
 » qu'est dû l'honneur des principales améliorations, de  
 » la perfection et de la propagation de cet art. »

*Collection de gravures au trait, représentant les plans, coupes, élévations, profils, voûtes, plafonds, etc. des principaux monumens d'architecture et de sculpture de la ville de Bruges, depuis le 14<sup>me</sup> jusqu'au 17<sup>me</sup> siècle, par M. Rudd, architecte ; dédié à S. E. M. FALCK, Ministre de l'Instruction publique.*

Bruges a tenu long-tems le premier rang parmi les villes de la Flandre. Cette cité si intéressante par les souvenirs historiques qui s'y rattachent, si célèbre jadis par la résidence de cette cour fastueuse et bril-





lante des Comtes de Flandre, si importante par l'industrie et la richesse de ses habitans, attira dans son sein, vers le milieu du XIV<sup>me</sup> siècle, les consulats de tous les peuples commerçans du Nord et du Midi, qui en firent le centre de leurs relations commerciales, depuis le golfe de Livonie jusqu'à l'Adriatique et les mers d'Espagne.

Ces divers peuples élevèrent au milieu de Bruges, dans le goût de leur architecture nationale, des édifices et des monumens, qui n'ont plus guère d'autres modèles que dans cette ville.

M. *Rudd* rend un véritable service aux arts, en publiant la collection gravée de ces monumens.

Chaque monument a été scrupuleusement mesuré dans ses plus petits détails; à l'aide de l'échelle qui y est jointe, on peut en connaître toutes les dimensions.

L'ouvrage se composera de huit cahiers, contenant chacun sept gravures, parmi lesquelles se trouvera une vue perspective prise dans Bruges; on ajoutera à la collection une vue générale de cette ville hors des murs et un texte explicatif dans les deux langues.

Le prix de chaque cahier sera de huit francs; il paraîtra un cahier tous les deux ou trois mois.

On souscrit à Bruges, chez *Bogaert-Dumortier*, imprimeur-libraire; et à Gand, chez *P. F. de Goesin-Verhaeghe*, imprimeur de l'Université, rue hautport.

La Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, vient de faire une perte sensible par la mort prématurée de M. le docteur *De Volder*, de Gisteltes; médecin distingué, il avait sur-tout des connaissances étendues en histoire naturelle, qu'il avait puisées dans

ses longs voyages ; le jardin de botanique, de Gand, lui est redevable de plusieurs plantes qu'il a rapportées de Batavia, dans un voyage dont M. Sinave, de Bruges, lui a procuré l'occasion sur un de ses navires. Peu de tèm̄s avant sa mort il avait encore envoy  pour le cabinet de l'Universit  quelques anciennes monnaies nationales, assez curieuses, trouv es   Gisteltes.

---

La soci t  royale pour la langue et la litt rature nationales   Bruges, a tenu le premier de ce mois la 4<sup>m</sup>e f te anniversaire de son installation.

M. le conseiller d' tat Holvoet, gouverneur de la province, dans le discours d'ouverture a retrac  les progr s de la soci t , et s'est rendu l'interpr te de la reconnaissance de tous les membres pour les encouragemens que la soci t  re oit de S. M.

M. Sandelin, a lu le rapport des travaux de la soci t  pendant cette derni re ann e.

M. Verhaeghe, a fait conna tre le jugement des pi ces envoy es au concours, pour le Po me sur les colonies de *Frederiks-oord* et de *Wortel*. La m daille d'or a  t  d cern e   M. *J. van Harderwyk*, de Rotterdam, et celle d'argent sur le m me sujet   M. *R. H. van Someren*, de la m me ville. La m daille d'or pour le prix d'Histoire n'a pas  t  d cern e, mais les r ponses de MM. *J. van Harderwyk* susnomm , et *A. van Zutphen*, de Gorcum, furent trouv es dignes de la m daille d'argent.

Cette soci t  vient de faire imprimer le recueil de diff rens morceaux de po sie couronn s dans les concours et d'autres pi ces lues dans les s ances particuli res.

# MESSAGER

## DES SCIENCES ET DES ARTS.

---

VIII<sup>me</sup>. LIVRAISON — DÉCEMBRE 1823.

---

### INVENTION NOUVELLE.

---

LE sieur J. C. N. Stumpff, musicien attaché à un des théâtres d'Amsterdam, vient d'inventer, il y a quelque tems, un mécanisme pour accorder les timbales; invention peu connue, qui mérite l'attention des compositeurs et des artistes.

On se sert ordinairement pour accorder ces instrumens, de douze à quatorze vis, pour rendre par une expansion plus ou moins forte de la peau, le ton plus haut ou plus bas; il est difficile, sinon impossible, de faire cette opération vite et avec justesse en même tems. On avait déjà cherché pour remédier à cet inconvénient, mais il paraît qu'on n'a point encore réussi; le moyen employé par M. Stumpff, remplit parfaitement le but; il est simple et se recommande sous tous les rapports.

Les timbales posées sur un trépied, sont tenues sur un pivot, par un mécanisme intérieur, qui ne nuit nullement au son, soit à droite ou à gauche, selon qu'il doit être haut ou bas. L'accord se fait dans 4 à 5 secondes sans le moindre bruit et avec la plus grande justesse; toutes les vis étant attirées ou relâchées avec

la même force. Le mécanisme peut être adapté aux timbales ordinaires; il est durable sans être couteux.

On sent quel parti les compositeurs peuvent tirer de cette invention dans leurs combinaisons harmoniques, lesquelles, dans la même pièce, se succèdent quelquefois avec rapidité, et empêchent souvent de faire usage d'un instrument, qui bien employé, est d'un effet surprenant.

Sur le rapport de la IV<sup>m</sup>e classe de l'Institut royal des Pays-Bas, Sa Majesté a accordé à l'inventeur une gratification de 500 florins.

#### HYGIÈNE MILITAIRE A L'USAGE DES ARMÉES DE TERRE,

*par le chevalier J. Rom. Louis de Kirckhoff,*

Ancien médecin des armées et des hôpitaux militaires.  
 Auvers, 1823. in-8.

**L**E domaine de la médecine est immense; elle exerce son influence salutaire sur toutes les classes de la société; occupée sans cesse de l'homme sain et de l'homme malade, elle procure à celui-ci les moyens de soulager ou de guérir ses maux, à celui-là, des avis salutaires pour conserver la santé, le plus grand de tous les biens. Le cercle des connaissances médicales est si vaste, que la vie de plusieurs hommes de génie suffit à peine pour l'embrasser dans sa totalité; ajoutez à cela que la médecine est une science d'observation et d'expérience, que celui qui cherche à être utile à ses semblables, soit par ses écrits, soit par ses conseils, est obligé, pour atteindre son but, de vivre au milieu d'eux, de s'identifier avec eux; de tenir compte de

leur caractère, de leurs mœurs, de leurs habitudes sociales ; de connaître l'état moral de ceux à qui il veut sacrifier ses veilles, de partager en quelque sorte leurs peines, leurs privations, leurs chagrins et leurs plaisirs. Alors, et seulement alors, le médecin fort de son expérience et de ses observations, sera capable de prescrire des règles utiles et salutaires, tant pour la guérison des maladies que pour la conservation de la santé. En vain cherchera-t-on dans un traité d'hygiène, écrit dans le silence du cabinet, les préceptes conservateurs et bienfaisans, basés sur une longue expérience et sur l'observation.

Parmi les différentes classes d'hommes qui composent la société, l'ouvrier, l'agriculteur, le matelot et le soldat, méritent sans contredit toute la sollicitude et toute l'attention du médecin ; l'hygiène militaire est donc une partie de l'hygiène générale, qui par son importance a occupé les loisirs des Esculapes de tous les siècles : car la profession des armes est celle qui offre des changemens continuels et les conditions les plus variées ; c'est par la même raison, celle dans laquelle l'homme est pour ainsi dire entraîné malgré lui à l'inobservance des lois de l'hygiène, dont l'application rencontre souvent des obstacles insurmontables.

L'ouvrage de M. Kirckhoff est divisé en neuf sections, qui comprennent successivement le recrutement, le service de santé militaire, les alimens, les boissons, les vêtemens du soldat, etc. tous ces articles sont traités avec netteté et précision ; l'auteur montre partout qu'il a puisé dans de bonnes sources, et qu'il a su profiter de l'expérience qu'il s'est acquise pendant le tems qu'il a suivi la carrière militaire en qualité de médecin. Il est un objet relativement auquel je ne partage nulle-

ment son avis : il prétend qu'il ne convient pas d'admettre à la milice des gens mariés, et il fonde son opinion sur des raisons plus spécieuses que convaincantes ; car l'exemple des Romains et des Germains chez les anciens, celui des Prussiens, des Suisses et des Suédois chez les modernes, prouve d'une manière incontestable combien cette opinion est erronée ; d'ailleurs, comment pourrait-on prévenir ou détruire les habitudes honteuses auxquelles se livre le soldat obligé de se passer d'une épouse légitime ? Comment parviendrait-on à empêcher la propagation du virus-syphilitique, ce fléau plus terrible que la peste, et qui sous une apparence trompeuse de santé empoisonne souvent et compromet l'existence de générations entières ? Le soldat marié est rarement déserteur ; il ne se livre pas si facilement aux débauches de cabaret que le célibataire, il est au moins aussi brave que lui, lorsqu'il s'agit de défendre les siens, et en général il est l'ami de l'ordre et de la tempérance. Du reste, je crois qu'afin de compléter la doctrine de l'hygiène militaire, l'auteur aurait pu ajouter quelques lignes relatives aux troupes embarquées : un militaire embarqué est dans une situation bien différente de celle où il se trouve lorsqu'il fait son métier sur le continent ; ensuite il y a des précautions à prendre au moment de l'embarquement, pendant la navigation et au débarquement, précautions qui varient d'après le nouveau climat sous lequel le soldat doit vivre. En somme, l'ouvrage de M. Kirekhoff mérite d'être consulté par les gens chargés de surveiller la conduite des gens de guerre et la conservation de leur santé.

---

RECHERCHES HISTORIQUES SUR L'ORIGINE DE NOTRE  
ANCIEN DROIT COUTUMIER.

---

Nescio quâ natale solum dulcedine cunctos  
Ducit et inmemores non sinit esse sui.  
OVID. *de Pont. l. 1.*

SI l'on ne s'arrête qu'au nom de coutume, et à l'idée générale que donne ce terme, on ne peut guères douter que ce ne soit un droit qui a long-tems prévalu dans un pays. Jules-César nous apprend dans ses *Commentaires de Bello Gallico, lib. 6. cap. 4.*, que c'était ainsi que les différens peuples des Gaules étaient gouvernés, lorsqu'il les subjuga; mais aussitôt que ces peuples furent soumis à l'empire romain, ils prirent volontairement ses loix; car les Romains n'obligeaient pas toujours les vaincus à suivre leur droit, comme il se voit dans les autorités suivantes: *Prudentius lib. 2. contra Symmachum n° 601. Critognates dans le chap. 15. liv. 7. de Bello Gallico. Rutilius poëta itiner. 1. n° 68.*

Quand Théodose le jeune, qui s'avisa le premier de faire un corps de constitution, eut donné son code en l'année 438 de J. C., ce code passa dans les Gaules peu de tems après sa publication, et il y fut observé; les preuves en sont certaines dans Sidonius Apollinaris et dans les notes de Savaron. Mais après l'irruption des Goths, Alaric leur roi ayant fait réformer ce code à sa manière, en retranchant plusieurs de ses constitutions, et en ajoutant ses interprétations à celles qu'il laissait, ce nouveau code, tout changé qu'il était, passa

dans les parties des Gaules soumises alors aux Français, et effaça tellement la mémoire du véritable code Théodosien qu'on n'a plus connu que celui d'Alaric dans la suite; ce passage si brusque d'un code à un autre qui a été reçu par des peuples, absolument indépendans des Rois des Goths, est l'effet d'une cause qui ne paraît pas connue jusqu'ici.

On peut donner pour raison de ce changement, la différence même qu'il y a entre ces deux codes, et dire que les Gaulois soumis à la domination française, préférèrent le dernier au premier, parce qu'Alaric avait supprimé dans le sien, plusieurs loix qui ne convenaient peut-être plus à leurs mœurs, ou plutôt parce qu'il avait ajouté des interprétations à chacune de celles qu'il avait retenues, et que ces interprétations étant très-claires, on s'en accommoda mieux que du texte même. Le code d'Alaric était la loi des Gaulois qu'on nommait Romains; sous la première et la seconde race des Rois de France, les autres nations soumises à l'empire français, avaient aussi leurs loix particulières; telles étaient les loix Salique, Ripuaire, Bourguignonne et celles des Allemands et des Bavaois, recueillies par Lindenberg (1).

Il se fit aussi plusieurs loix générales sous les Rois de France de la deuxième race, tant pour la discipline ecclésiastique, que pour le règlement des mœurs et pour le gouvernement public, et ce sont ces loix qui se trouvent dans les Capitulaires de Charlemagne.

Le changement que souffrit le gouvernement sur le déclin de la seconde race et au commencement de la troisième, semble avoir effacé tout ce qu'il y avait de

---

(1) Cette bonne et rare édition, fut soignée par le jurisconsulte Lindenberg et imprimée à Francfort l'an 1605, par les frères Marn.

loix auparavant, et il n'y a peut-être rien de plus difficile à développer dans notre histoire, que la manière dont s'est fait cet abandon de toutes les anciennes loix, tant Romaine, que Salique, Ripuaire, etc.

Parmi ceux qui ont traité de l'origine de nos coutumes, quelques-uns ont cru qu'il fallait les chercher dans les anciennes loix : que quand les peuples se trouvèrent tellement confondus, qu'il ne fut plus possible de les distinguer pour les juger chacun suivant leur droit, la confusion se jetta dans les loix comme dans les nations ; que, de cette confusion se formèrent les coutumes, ainsi appelées, parce qu'elles n'étaient point rédigées par écrit, et que les faits ne se prouvaient que par témoins et par turbes : en sorte que nos coutumes devaient leurs différences à la diversité des loix, auxquelles chaque peuple avait été attaché.

Mais trois réflexions détruisent cette conjecture ; la première est, que nos coutumes n'avaient presque rien de conforme aux dispositions du code Théodosien, des loix Salique et Ripuaire etc. La seconde, que la loi Romaine, la loi Salique, la loi Ripuaire, et les autres étaient affectées à de certaines nations, et non pas à de certains pays. Ainsi la loi Romaine était pour tous les Gaulois d'origine, en quelque lieu qu'ils demeuraient, la Bourguignonne pour tous les Bourguignons, la Salique pour tous les Saliens. Cette vérité est parfaitement démontrée par un passage d'Agobard, archevêque de Lyon, qui vivait sous Louis le Débonnaire, où il relève les inconvéniens de cette diversité de loix, et remarque entr'autres choses, que de cinq personnes qui se rencontraient ou qui demeuraient ensemble, souvent il n'y en avait pas deux qui suivissent une même loi(1).

---

(1) Agobardus adversus legem Gondobudi, n° 4. p. 111.

La troisième: qu'on ne peut douter, qu'il ne soit arrivé dans ce pays comme en Italie, c'est-à-dire que l'on n'ait permis à chacun de choisir la loi sous laquelle il voulait vivre: c'était en effet une suite presque nécessaire de la liberté où l'on avait laissé tous les peuples qui habitaient les Gaules, de conserver leurs loix: comme ces peuples s'étaient alliés, et s'étaient transplantés d'un pays dans un autre, selon les différentes occurrences, il n'était guères possible qu'après deux ou trois cents ans, plusieurs n'ignorassent leur véritable origine, et Sigonius, *lib. 3. de regno Italiæ ad ann. 1007*, observe que c'était l'usage commun de ce tems là, que tous les particuliers fissent leur déclaration de la loi qu'ils voulaient suivre, et il en apporte des exemples. Une preuve qu'on en usait à cet égard en France comme en Italie, ce sont les paroles suivantes que l'on trouve dans la loi des Bourguignons: *Si quis post hoc barbarus vel testari voluerit vel donare, aut romanam consuetudinem aut barbaricam esse servandam sciat.* *Lex Burgund. cap. 60.* Ainsi en Bourgogne on avait le choix de ces deux loix.

Il y a donc beaucoup plus d'apparence, que la source véritable de nos coutumes, est l'oubli et le non-usage de ces anciennes loix. Mais la grande difficulté est de savoir comment toutes ces loix se sont abrogées, et de quelle manière on a passé d'une jurisprudence à une autre.

Pour parvenir à en découvrir la cause, il faut la chercher dans les divers changements que les personnes et les biens ont soufferts depuis l'établissement de la monarchie; on sait que sous les deux premières races des Rois, la France était occupée par des personnes libres, et que ces personnes libres avaient sous elles, à la

manière des Romains, de véritables esclaves, *servos* (1), et des serfs dont la condition n'était pas entièrement incompatible avec la liberté, *adscriptitios colonos*.

Sous la troisième race on trouve qu'à la réserve des grands seigneurs et des possesseurs de fiefs, toute la France était devenue *mainmortable*, et que dès lors elle fut soumise à la servitude de *corps* et d'*héritage*.

Cet asservissement général a duré quelque temps, et on a vu ensuite trois états de personnes, les *nobles*, les *roturiers* qui étaient libres, et les *mainmortables* ou les serfs de corps et d'héritage.

Enfin, les servitudes ont été presque entièrement abolies, et tous les états réduits aux *nobles*, et aux *roturiers*. De si grands changemens n'ont pu se faire sans des causes extraordinaires, et sans un renversement presque entier des anciennes loix de l'état. Il a fallu néanmoins qu'on ait passé d'une extrémité à l'autre par degré et insensiblement; c'est ce qui rend l'éclaircissement de tout ce mystère beaucoup plus difficile. Mais le point principal est de découvrir, comment le commun des personnes et des terres s'est trouvé réduit à la servitude, au commencement de la troisième race: de là dépend tout le reste; car il est aisé de juger que les anciennes loix ont été inutiles, quand les peuples sont devenus *serfs de corps et d'héritage*, et ont été contraints de suivre aveuglement les volontés de ceux qui leur avaient ravi leur franchise.

La première cause de tous ces désordres (2) a peut-être été le partage qui se faisait du royaume entre les enfans des Rois; de là, en effet, entre les descendans

---

(1) Vide D. Bignonium ad appendicem Marculfi, cap. I. tom. 2. Capitular. D. Baluzii. Cos. 955 et 954.

(2) Voyez Caseneuve du Franc Aven, liv. I. chap. 11.

de Charlemagne ces guerres continuelles qui ont insensiblement épuisé l'état, de là, la faiblesse des Rois, et la puissance despotique des gouverneurs de province, des grands seigneurs, qu'on ne pouvait retenir dans leur devoir, parce qu'ils avaient la force en main, et qu'ils échappaient aux châtimens, par la facilité de se jeter entre les bras de celui des frères du Roi qui leur plaisait le plus, ou qui leur proposait un meilleur parti.

Mais rien ne contribua plus à l'élévation des grands seigneurs, que celle de Hugues Capet sur le trône des Français, quand les seigneurs s'étant rendus les maîtres de leurs gouvernemens, en formèrent autant de petites monarchies; ainsi on ne doit pas être surpris que les anciennes loix aient été presque toutes abolies sous la troisième race des Rois de France.

La misère du peuple avait été si grande sur le déclin de la seconde race, qu'il ne fut pas difficile aux grands seigneurs de faire de nouveaux établissemens: ils se servirent de trois moyens pour parvenir à cet asservissement (1). Le premier fut le serment de fidélité dont on abusa, le second et le troisième, l'établissement des serfs et des mainmortes.

Dans ce renouvellement de la monarchie, où la loi du plus fort était la loi souveraine, la plus grande partie de la campagne se trouva asservie; soit parce qu'il y avait déjà beaucoup de serfs et d'esclaves, soit parce que plusieurs paysans se virent obligés de se donner eux-mêmes aux seigneurs, pour se mettre, dans leurs châteaux, à couvert contre les gens de guerre, soit enfin que les famines qui furent violentes alors, en

---

(1) Caseneuve du Franc Aleu, liv: 1. chap. 12.

eussent forcé une autre partie, à racheter leur vie aux dépens de leur liberté.

Quand les seigneurs eurent une fois établi leur puissance, on ne saurait dire par combien de manières ils l'augmentèrent : ils établirent suivant ce qui avait été pratiqué autrefois pour les esclaves, que les serfs qui épouseraient des personnes libres, leur communiqueraient la servitude ; ils donnèrent en mainmorte, les terres qui leur étaient inutiles, ou dont ils s'étaient emparés : ou bien ils cédèrent de certaines portions de terre à ceux qui avaient des biens francs, à la charge de tenir en mainmorte les terres franches qu'ils possédaient comme celles qui leur étaient cédées.

Mais si les servitudes contribuèrent beaucoup à la perte des loix anciennes, les fiefs qui devinrent héréditaires sur la fin de la seconde race des Rois de France, ou au commencement de la troisième, n'y contribuèrent pas moins ; ceux qui ont étudié ces matières, sont surpris de voir que les fiefs, tels qu'ils étaient sous la troisième race, aient été presque inconnus sous la seconde, et que la plupart des fonds de la France soient devenus fiefs héréditaires sous la troisième ; les fiefs étaient une émanation médiate ou immédiate de la couronne ; cependant on ne voit point que quand les Francs sont venus dans les Gaules, ils se soient partagé toutes les terres ; au contraire, ils ont laissé aux Gaulois leurs biens, leurs liberté et leurs loix (1).

Il ne faut pas douter que par le changement de gouvernement sous la troisième race, chacun de ces gouverneurs, devenus propriétaires de leurs duchés ou de leurs comtés, n'ait eu soin de faire renouveler de

---

(1) Procop. de Francis, ap. D. Bouquet, tom. I. pag. 50 et 51.

tems en tems les sermens de fidélité; ainsi l'hérédité des fiefs s'étant établie à-peu-près en ce tems là, il n'a pas été difficile à tous les seigneurs, dans l'ignorance où l'on était aux X<sup>me</sup>, XI<sup>me</sup>, XII<sup>me</sup> et XIII<sup>me</sup> siècles, de soutenir à tous ceux qui étaient dans leur dépendance, que c'étaient leurs ancêtres qui leur avaient donné en fief les terres qu'ils possédaient.

Ainsi celui qui voudra rechercher l'origine de nos coutumes, et qui s'imaginera trouver, dans les monumens anciens, des règles certaines et générales, et des preuves de tous les principes du droit coutumier, se trompera; il sera encore dans l'erreur, s'il prétend puiser dans des sources pures, et s'il croit trouver à la fin de la seconde race, et au commencement de la troisième, un gouvernement fixe et régulier; ce n'est qu'avec des peines inconcevables de la part des Rois, et par le soin du parlement de Paris (1), qu'enfin l'état a été remis dans l'ordre, que les grands seigneurs ont été soumis, que la liberté a été rendue aux peuples, et que le droit coutumier a reçu sa dernière perfection.

Mais pour revenir à notre sujet, on voit par ce qui a été dit, que les servitudes et les mainmortes de *corps* et d'*héritage* d'une part, et les fiefs de l'autre, ayant rempli toutes les Gaules, il n'est pas surprenant que toutes les anciennes loix se soient abolies, puisqu'elles devenaient inutiles par ces deux droits qui réglaient le peuple et la noblesse. Insensiblement les Rois de France

---

(1) Il est avéré que nos anciennes coutumes nous venaient des Français, et que la Flandre ressortit en dernière instance du parlement de Paris, jusqu'au traité de Madrid de 1526 et celui de Cambrai de 1529, par lesquels le Roi de France renonça à la suzeraineté et au droit de ressort sur les provinces de Flandre et d'Artois et consentit à ce que la ville de Tournay et le Tournesis restassent unis et incorporés au comté de Flandre.

par l'établissement des coutumes ont reformé les abus existans ; mais comme ce remède n'était qu'indirect, le mal a continué encore long-tems après eux. D'ailleurs ils n'ont établi des communes que dans quelques endroits et il en aurait fallu établir par tout, ce qui était impossible ; ils ont commencé ce système et les successeurs de Philippe-Auguste l'ont achevé avec le tems, en sorte que ce n'est qu'imperceptiblement qu'on a passé d'une servitude presque universelle à *la liberté*.

Pour savoir maintenant comment le droit coutumier s'est formé, il n'y a qu'à se représenter l'état où étaient les provinces lorsque les servitudes ont cessé.

Il n'y avait plus que des *nobles* et de *roturiers* ; à l'égard des nobles, ils avaient le droit de fief, qui réglait la plus considérable partie de leurs biens ; pour ce qui est des roturiers, il faut considérer premièrement que la plupart des seigneurs avaient donné quelques loix en les affranchissant. C'est une vérité qui se prouve par toutes les chartes de communes, qui ont été les premières sources de nos coutumes générales, et par les chartes d'affranchissement d'où sont venues nos coutumes locales.

En second lieu tous ces seigneurs en affranchissant leurs sujets, se reservaient la juridiction sur eux, et l'exerçaient en personne. Ainsi on ne doit pas être surpris de trouver dans la jurisprudence coutumière tant de dispositions qui semblaient tenir du droit de fief et de mainmorte.

Troisièmement, on doit observer que par la suite des tems les bailliages et chatellenies ayant été érigés, et que des juges plus (1) éclairés empruntaient quelques

---

(1) Vers l'époque de l'établissement des chatellenies, lorsque les

lumière du droit de Justinien, cela fit passer dans nos coutumes plusieurs dispositions du droit romain et plusieurs opinions des docteurs; ainsi presque tout ce qu'il y avait dans notre droit coutumier touchant la prescription, les servitudes prédiales et plusieurs autres matières, est en partie extrait des loix romaines.

Quatrièmement, le respect qu'on avait pour les ecclésiastiques, a fait entrer dans nos coutumes plusieurs dispositions du droit canonique, et sur-tout des décrétales.

Cinquièmement, les ordonnances ont réglé plusieurs matières, aussi bien que les arrêts des parlements. C'est une chose dont on ne peut pas douter, sur-tout pour les articles des coutumes, qui ont été ajoutés ou changés dans les réformations de ces coutumes. Voilà de quelle manière notre droit coutumier s'est établi et perfectionné.

Ces réflexions sur notre ancien droit coutumier, ne sont ici proposées que comme des conjectures, et comme les premiers fruits d'une étude et d'une application qui pourront dans la suite donner des recherches plus approfondies dans ces antiquités pleines de ténèbres dont l'éclaircissement serait d'une extrême utilité.

disciples d'Irnerius de l'école de Bologne, à leur retour d'Italie, eurent répandu les notions du droit romain, il naquit un nouvel ordre de choses; la considération des jurisconsultes allait en croissant, car on leur accordait le titre de chevalier. (*Du Cange verbo miles.*) Outre cette illustration ils furent appelés à raison de leur savoir aux places administratives et judiciaires, et à l'exemple des princes, les villes et les seigneurs leur ouvrirent les tribunaux. (*Voyez Diericx, mémoires sur la ville de Gand, p. 175.*)

## HANDLEIDING

*By het onderrigt in de toon en zangkunst op de scholen van het lagere onderwys, uitgegeven door de Maetschappy: Tot nut van 't algemeen (1).*

LA société d'utilité publique (*tot nut van 't algemeen*) établie depuis une trentaine d'années dans les provinces septentrionales du Royaume, pour l'amélioration de l'instruction primaire des basses classes, vient de publier un traité élémentaire de musique à l'usage des écoles.

La méthode du méloplaste, presque universellement mal accueillie par les gens de l'art en Hollande, a fait naître une lutte parmi les fauteurs du nouveau et de l'ancien système, dont le résultat a été favorable aux arts. — Aussitôt qu'on a ouvert des cours pour l'enseignement d'après la méthode de M. Galin, d'autres professeurs ont annoncé des cours selon la vieille méthode, et le chant négligé parmi nous, a pris vogue. Il ne s'agit pas ici, de discuter l'avantage d'une de ces méthodes sur l'autre ; tout ce que nous en pouvons dire, c'est que l'expérience n'a pas été favorable à la nouvelle, les preuves qu'on a données au public étant loin de répondre aux promesses, tandis que des élèves, instruits dans le même espace de tems selon l'ancienne méthode, ont donné des résultats très-satisfaisans.

---

(1) Un vol. in-4. oblongo, imprimé chez J. Enschedé et fils, à Harlem, et se vend à Leyden, Deventer et Groeningue, chez Dumortier et fils, J. de Lange et J. Oomkens, et à Gaud chez P. F. de Goesin-Verhaeghe.

Un négociant d'Amsterdam, natif de cette ville, M<sup>r</sup> J. R. Linsen, amateur de musique et de chant, appelé il y a quelques années aux fonctions d'administrateur de l'hospice des orphelins pauvres et des enfans trouvés et abandonnés (*aelmoesseniers weeshuis*) de la même ville, composa une méthode pour l'enseignement du chant, qu'il fit servir à l'usage des classes dans l'hospice susdit. A la demande, qui lui en fut faite, l'auteur céda son manuscrit à la société d'utilité publique, qui le fit imprimer et distribuer, afin d'en rendre l'usage général pour l'instruction des écoles primaires.

D'après l'opinion des experts, mais sur-tout d'après les preuves que nous avons vues dans l'hospice même, nous croyons pouvoir recommander ce petit traité, qui, par sa clarté et sa simplicité, suffit aux besoins d'une instruction élémentaire, et remplit une lacune qui existait parmi nous dans cette branche de l'éducation.

Mais c'est sur-tout sur la partie typographique que nous voulons fixer l'attention des amateurs. Sorti des presses de MM. Enschedé et fils à Haarlem, successeurs d'une famille qui s'est toujours distinguée dans l'art de l'imprimerie et de la fonderie, et dont il suffit de nommer une édition récente de la Bible en langue malaise, faite aux frais de la Société Biblique à Londres, ce traité de musique imprimé *avec des caractères mobiles*, est bien supérieur à tout ce que l'Allemagne ou la France ont produit dans ce genre. Les lettres et caractères sont de la plus grande pureté; les lignes de musique, les notes, crochets, clefs, signes, marques, mesures, pauses, etc. sont parfaits: le mélange alternatif des phrases du texte et des phrases de musique; les figures imitatives, par lesquelles l'auteur a voulu, que les

intervalle des différentes gammes fussent offertes à la vue, tout comme on les fait entendre par l'ouïe ; le total enfin est un modèle de bon ordre, de distribution judicieuse et de la plus précise exactitude. La meilleure gravure d'un ouvrage en ce genre laisserait bien plus à désirer.

Nous croyons que cette manière d'imprimer est la plus convenable pour des partitions, des méthodes de chant, etc. vu qu'elle n'est pas aussi chère que la gravure, ni même que la musique lithographiée, à laquelle elle est de beaucoup préférable sous tous les rapports.

#### DÉCOUVERTES DYNAMICO-CIIMIQUES.

**M.** Doebereiner, de Jena, a fait des expériences extrêmement importantes et qui peuvent recevoir les applications les plus heureuses dans les arts. Il avait précédemment observé que le platine, à son plus bas degré d'oxidation, étant imbibé d'alcool et soumis à l'action de l'air, provoquait la conversion complète de l'alcool en vinaigre et eau ; l'oxide de platine n'en était point changé de nature, et lorsqu'au lieu d'air atmosphérique on employait de l'oxigène, il y avait inflammation et explosion. Etendant ces expériences, il a vu que le même sous-oxide de platine et l'hydro-sulfure du même métal, déshydrogéné par une exposition de quelques semaines à l'air, condensaient l'hydrogène et autres gaz inflammables et en déterminaient la combustion obscure au contact de l'air. Dans cette circonstance le sous-oxide rougit, et si l'hydrogène, avant d'être présenté à l'absorption, est mêlé avec de

l'air atmosphérique ou de l'oxygène, il y a combustion avec détonation: le sous-oxide est aussi réduit. Lorsque, dans ce cas, il y a excès d'hydrogène, l'azote de l'air, a défaut d'oxygène, s'en empare et il se forme de l'ammoniaque. Le platine réduit ne réagit plus, ni sur l'alcool, ni sur les gaz combustibles, mais il détermine encore, et par une action qui se prolonge à l'infini, la conversion en eau d'un mélange d'hydrogène et d'oxygène ou d'air atmosphérique, avec lequel on le met en contact. Le mélange ne doit pas être fait d'avance, mais il suffit que les deux gaz se rencontrent au moment d'arriver au contact du métal; la combustion est obscure ou lumineuse suivant que l'hydrogène s'échappe avec plus ou moins de rapidité de son réservoir. On sent que déjà M. Doebereiner a dû utiliser le nouveau phénomène comme oxigénimètre et comme batte-feu ou briquet spontané, et l'appliquer à la construction d'un nouveau système de lampes; le platine réduit ne provoque point la combustion de l'hydrogène uui à des combustibles ou à des comburans acidifiables, si ce n'est toutefois, d'après un essai postérieur, celle de l'hydrogène sulfuré. L'oxide gazeux de carbone, par son contact avec le sulfure oxidé de platine, perd la moitié de son combustible, se condense de la moitié et se transforme en acide carbonique. L'auteur regarde comme probable que, dans les expériences avec le platine réduit, ce métal forme avec l'hydrogène un élément de pile ou chaîne électrique, dans lequel le gaz remplace le métal négatif, mais où se trouve toutefois cette différence que le corps électronégatif s'oxide, tandis que, dans une chaîne ordinaire, c'est le corps électropositif qui éprouve l'oxidation (1).

---

(1) Nous penserions plutôt que le platine exerce sur le calorique

M. Doebereiner, pour plus de commodité dans l'emploi du platine, a imaginé de le réduire en boules de la grosseur d'un pois, en le pétrissant avec de l'argile à fayence; il fait sécher les boules et les porte ensuite à l'incandescence au moyen du chalumeau; une telle boule peut servir indéfiniment, pourvu qu'après chaque opération on la fasse dument sécher.

Depuis la communication qui précède, M. Doebereiner a appliqué son briquet de platine à l'inflammation de l'hydrogène formant le combustible de la lampe de Volta, et à celle de la poudre à canon. Il a reconnu, dans son expérience, que de l'hydrogène engagé ne brûle pas avec l'oxigène libre, ni l'oxigène engagé, avec de l'hydrogène libre, et, à plus forte raison, que l'action cesse entre les engagements des deux. — Dans une atmosphère contenant de l'azote en même tems que de l'oxigène et de l'hydrogène, lorsque la combustion est déterminée par du platine réduit, l'excès du dernier gaz ne donne pas lieu à la production de l'amoniaque, ni l'excès du premier, à celle de l'acide nitrique, ce qui, joint à la condensation totale de l'oxigène, donne au procédé une valeur inappréciable comme oxigénimètre. — Pour l'inflammation de la lampe de Volta, il place sous le bec de lampe un verre de montre contenant un grain de platine spon-

de l'oxygène une attraction d'incandescence en même tems que l'hydrogène exerce sur l'oxygène une attraction pour former de l'eau, et qu'ainsi la combustion qui a pour résultat la production de ce liquide est l'effet d'une double affinité; on reconnaît, en effet, au platine une singulière propension à l'ignition et qui ne saurait être déterminée que par une affinité d'incandescence avec le calorique. On se rapellera le chryophore de Wollaston, la pile modifiante de Childeren et d'autres appareils, qui, par les causes, en apparence les plus futiles, le font rougir. V. M.

gieux et ouvre le robinet pour lâcher le gaz : le métal rougit bientôt au blanc et met le feu à la lampe.

L'auteur a imaginé pour son expérience fondamentale un mode d'exécution qui la rend très-éclatante à la vue : il descend une de ses boules argilleuses de platine, suspendue à un fil du même métal, jusqu'au centre d'un bocal contenant le mélange de cinq mesures d'air atmosphérique et de deux mesures d'hydrogène et d'une mesure d'oxygène : la boule rougit presque aussitôt, et le gaz brûle sans détonation ; mais substitue-t-on à ce mélange celui de deux mesures d'hydrogène et d'une mesure d'oxygène, la boule rougit au blanc et il y a forte détonation. Cependant, en renforçant le rapport de l'hydrogène, par exemple, jusqu'à cinq mesures sur une d'oxygène, ce qui fait encore la moitié d'oxygène de plus que dans le mélange avec l'air atmosphérique, alors la combustion se passe paisiblement ou sans détonation. V. M.

DISSERTATION PHYSICO-MATHÉMATIQUE SUR LA MACHINE A VAPEUR, PAR M. EGID. DE WIT.

**S**ELON M. *Cuvier*, le génie ne serait autre chose qu'un esprit juste et persévérant : c'est à peu près à quoi le réduit *Newton* auquel il était, sans doute, bien permis de se tromper sur ce point ; cependant cette définition nous paraît pêcher par défaut : le mot *de génie*, suivant nous, désigne le plus haut degré de l'intelligence humaine, la plus grande puissance de la mémoire et de l'imagination jointe à la rapidité de la pensée ; la faculté de saisir au même instant et avec la

même netteté une multitude de rapports et ces rapports les plus éloignés qui forment, en quelque sorte, les deux extrémités d'une longue série d'idées, tandis que l'esprit ordinaire, quelque juste et persévérant qu'il puisse être, ne découvre qu'un horizon limité et ne saisit que des rapports immédiats. Quoiqu'il en soit de ces deux facultés, toujours est-il vrai de dire que la persévérance et le tems président aux œuvres du génie comme à celles de l'esprit; c'est ce qu'on sait bien dans quelques-unes des Universités du Royaume; c'est ce qu'a bien reconnu M. *Egide de Wit*, élève de celle d'Utrecht, en se préparant par sept années de bonnes études à la composition de son spécimen qui a pour titre : *Dissertatio physico-mathematica de machina atmica* (machine à vapeur) *pro gradu doctoratús et magisterii, etc.* Encore cet élève croit-il, contre l'opinion trop généralement reçue, n'avoir fait qu'une chose toute simple et fort récréative; car il nous dit : *Cum per septem annorum spatium in Academia nostra, matheseos et philosophiæ naturalis studiis magnopere essem delectatus, et huic jam exercitationi Academicæ finis mihi esset statuendus, antea tamen laboris impensi specimen quoddam exhibere volui, quo summos in ea facultate ambirem honores, etc.* Il nous révèle ainsi le secret de ses succès attestés tant par le fonds de sa dissertation que par le choix des questions ou positions qui la terminent.

L'introduction à la dissertation, est un plaidoyer bien fait en faveur des machines, dans lequel on trouve une érudition bien assortie au sujet et des documens curieux que l'auteur a dû chercher hors du cercle des études académiques : c'est de conviction que M. *De Wit* défend les machines; il dit : *Quando autem ita*

*proponitur quæstio, quisque videt absurdum esse humani ingenii cursum impedire . . . jure igitur, hac in causa, cum Cicerone, possumus quærerere quæ est in hominibus tanta perversitas ut, inventis frugibus, glande vescantur.* J'aurais pourtant désiré que l'auteur employât un argument qui se présente de lui-même; la fabrication des machines réclame une grande partie des bras que leur emploi met hors d'œuvre, et, dans certains cas, elle en exige un plus grand nombre : nous citerons entr'autres l'invention de l'imprimerie qui occupe plus d'individus qu'elle n'a rendu de copistes inutiles; d'ailleurs tout instrument, tout outil est une machine, et, sous ce point de vue, la presque totalité des travaux s'exécute par des machines. L'auteur termine cette introduction par une autre pensée de Cicéron (De Republica): *maxime rapimur ad opes augendas generis humani, studemusque nostris consiliis et laboribus tutiorem et opulentiozem vitam hominum reddere et ad hanc voluptatem ipsius naturæ stimulis incitanur: teneamus illum cursum, qui semper fuit optimi cujusque, neque ea signa audiamus quæ receptui canunt, ut eos etiam revocent qui jam processerint: avis à nos voisins.*

La dissertation est divisée en deux parties, dont la première a pour titre: *De vapore, imprimis aquæ.* M. De Wit a habilement exploité et combiné les recherches sur cette matière, faites dans sa patrie, en France, en Angleterre et ailleurs; il fait preuve ici de connaissances étendues en physique et en analyse, et d'un esprit de discussion éminemment nécessaire dans ce genre de questions: ce dont nous devons lui tenir compte, c'est de descendre des formules aux évaluations numériques, genre de mérite dont les élèves en

sciences ne sont pas assez jaloux ; et cependant une question ne doit être regardée comme complètement résolue qu'autant qu'on est arrivé à un résultat en nombre ou en lignes.

La seconde et dernière partie a pour titre : *De machina atmica* : M. *De Wit* donne d'abord la liste des ouvrages qu'il a consultés ; il passe ensuite à l'histoire de la découverte et des perfectionnemens successifs de la machine à vapeur, qu'il conduit jusqu'aux perfectionnemens apportés par le célèbre *Watt* et qui forment comme une ère nouvelle par rapport à cette belle machine dont il décrit enfin toutes les améliorations ultérieures. L'auteur ne pouvait encore connaître la pompe à vapeur, sans piston, de M. *Gensoul* de Lyon, ni celle de M. *Gingembre*.

Après ce juste tribut d'éloges donnés à l'élève, nous devons reconnaître l'excellente direction imprimée à ses études par les célèbres professeurs *Moll*, *Schröder* et de *Fremery*.

J. G. GARNIER.

## BULLETIN

### DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

#### SOCIÉTÉ TEYLÉRIENNE A HARLEM.

LA division de la société de Teyler, consacrée aux sciences, d'après les intentions du fondateur, propose pour sujet de prix la question suivante :

» La connaissance du monnayage étant d'un grand

» intérêt pour l'histoire en général et pour l'économie  
 » politique en particulier, la société désire, pour au-  
 » tant qu'il soit possible, *une histoire complète et cri-  
 » tique du monnayage dans les Pays-Bas, des tems  
 » les plus reculés jusqu'à nos jours*" (1).

Le prix, pour la réponse jugée la meilleure, sera une médaille d'or de 400 florins d'Hollande, valeur intrinsèque.

Les pièces doivent être envoyées de la manière accoutumée, accompagnées d'un billet cacheté contenant le nom de l'auteur, à l'adresse de la société à Harlem (2), avant le 1 Janvier 1825.

SOCIÉTÉ HOLLANDAISE DES SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

**L**A *Société hollandaise des Sciences et des Beaux-Arts* a tenu, cette année, son assemblée générale annuelle à La Haye, le 20 Septembre dernier.

Elle avait à distribuer les médailles adjudgées dans sa dernière assemblée, tenue à Leyde le 21 Septembre 1822, savoir :

1° Une médaille d'or à M. VAN LIMBURG-BROUWER, qui avait le mieux résolu la question suivante: *Pos-  
 sède-t-on, dans les Pays-Bas, une scène tragique  
 nationale? si on l'affirme, quel en est le caractère;*

(1) » De kennis van het *muntwezen* van belang zijnde voor de  
 » geschiedkunde in het algemeen, en voor de staats-huishoud-  
 » kunde in het bijzonder, zoo verlangt het genootschap eene  
 » zooveel mogelijk volledige en oordeelkundige geschiedenis van  
 » het muntwezen in de Nederlanden, van hare vroegste tijden  
 » af tot op onzen tegenwoordigen tijd."

(2) Aan *Teylers* fundatie-huis te Harlem.

*sinon, quels sont les meilleurs moyens pour en créer une? Dans ce dernier cas, est-il nécessaire de prendre pour modèle l'une des écoles existantes, et d'après quelles raisons doit-on en déterminer le choix?*

2<sup>o</sup> Une médaille d'or à M. N. G. VAN KAMPEN, à Leyde, pour la réponse à la question : *Quelle est la différence caractéristique entre la poésie classique des anciens et celle qu'on nomme la poésie romantique des modernes? Quel en est le mérite respectif et le plus ou le moins de concordance avec les mœurs et les besoins moraux de notre époque?*

5<sup>o</sup> une médaille d'or à M. TOLLENS, de Rotterdam; et des médailles d'argent, à MM. J. L. NIERSTRASZ JR, à Rotterdam, et A. BEELOO, à La Haye, pour leurs pièces de poésie sur le sujet proposé : *Poème séculaire sur l'invention de l'imprimerie.*

Les jugemens sur les sujets en concours pour la présente année, ont été proclamés comme suit :

Sur la 1<sup>re</sup> question : *Quels avantages résultent de la conservation d'une langue nationale, pour le bien-être, la civilisation et les mœurs d'un peuple? et à quels désavantages doit-on s'attendre en négligeant plus ou moins la langue maternelle?* Aucun mémoire n'a été reçu.

Sur la 2<sup>me</sup> question : *Qu'entend-on par l'IDÉAL dans le domaine des arts, et jusqu'à quel point l'artiste doit-il s'y conformer?* — Parmi trois mémoires, dont l'un n'était pas achevé, celui dont M. J. A. BAKKER, peintre à Rotterdam, fut reconnu l'auteur, a mérité la médaille d'or.

Le troisième sujet était l'éloge de *S. J. Brugmans*; parmi trois concurrens, M. H. C. VAN DER BOON MESCH, docteur en médecine à Leyde, a mérité la médaille

d'or, et M. A. CAPADOSE, docteur en médecine à Amsterdam, la médaille d'argent.

Pour le quatrième sujet, l'éloge de *l'amiral De Ruiter*, de six pièces envoyées au concours, aucune n'a été jugée digne du prix.

L'assemblée ouvrant ensuite un nouveau concours, pour le premier Février 1825, demande :

1° *Qu'y a-t-il à dire de l'état actuel des lumières qui éclairent les peuples, et de l'influence qui en résulte sur leur état moral? quels seraient les moyens convenables pour en seconder ou en modifier les progrès?*

2° *Une dissertation sur ce qui constitue l'essence et le mérite de la poésie descriptive dans les différens genres; on s'appuyera d'exemples pris dans les poètes anciens, dans ceux des tems intermédiaires et dans les modernes,*

3° *L'éloge de Jérôme van Alphen.*

Les premiers prix sont des médailles d'or de la valeur intrinsèque de 30 ducats; les seconds des médailles d'argent d'une égale grandeur et frappées au même coin.

Les éloges seront en langue nationale; les autres sujets peuvent être traités dans la même langue, en latin, en anglais, en français ou en allemand caractères italiques; les écrits, les notes, les corrections ni les changemens qui s'y rapportent, ne peuvent être de la main des auteurs; ils porteront une devise répétée sur l'adresse d'un billet cacheté qui contiendra le nom du concurrent; ils seront adressés, franc de port, à M. J. van Oosterwyk Bruin, secrétaire-général de la société, à Amsterdam.

La société rappelle qu'elle a demandé antérieurement :

Pour le 1<sup>er</sup> Février 1825. *Un vocabulaire hollandais complet et raisonné de tous les termes techniques et*

*nomenclatures usités dans les différens arts et métiers, rangés sous le nom de la branche de l'art ou du métier auquel ils appartiennent respectivement.*

---

SOCIÉTÉ HOLLANDAISE DES SCIENCES A HARLEM.

---

*Suite, voyez N° 6. page 238.*

**LA** Société a trouvé bon de répéter les sept questions suivantes, auxquelles on n'a point répondu, et pour lesquelles le terme du concours est fixé avant le 1 Janvier 1825.

I. » Quelles sont les altérations salutaires ou nuisibles à la santé de l'homme, que les substances nourissantes, soit animales soit végétales, subissent, dans la composition de leurs parties constituantes, par l'action du feu; et quelles règles peut-on en déduire pour modifier la préparation de certains alimens, afin qu'ils soient le mieux adaptés à la plus grande nutrition et à la conservation de la santé de l'homme?"

II. » Jusqu'à quel point connaît-on la nature et les propriétés de cette espèce de champignons qui naissent sous les planchers de bois, sur-tout dans des appartemens humides, qui s'y multiplient très-subitement, et causent, en peu de tems, la putréfaction du bois. Peut-on déduire de la nature connue de cette plante, et de la manière dont elle accélère la putréfaction du bois, des moyens d'en prévenir la naissance, de l'extirper entièrement où elle a lieu, ou d'en diminuer au moins les effets pernicieux?"

III. Attendu que, pendant le cours des dernières

années, plusieurs savans, et entr'autres *Buttley* (1), *Réal* (2), *Döbereiner*, *Rommershausen* (3), *Barry* (4), ont proposé plusieurs manières de préparer les extraits, destinés à l'usage de la médecine, dans le but de conserver le mieux les vertus qu'on leur attribue, la Société demande :

» Quelle est la meilleure manière de préparer les ex-  
 » traits destinés à quelque usage médical, et dans les-  
 » quels les propriétés et les vertus des plantes sont  
 » conservées autant que possible, et ne subissent aucune  
 » altération? Entre les procédés des chimistes ci-dessus  
 » nommés, lequel mérite d'être préféré en général?  
 » Une manière encore plus propre ou avantageuse,  
 « peut-elle être imaginée? Faut-il rejeter entièrement  
 » le procédé usité jusqu'ici, ou faut-il plutôt donner  
 » la préférence, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, selon  
 » la nature différente des plantes? Dans le cas affir-  
 » matif, quels sont les principes fondamentaux et les  
 » règles, qui en dérivent, et d'après lesquelles un  
 » pharmacien, dans chaque cas indiqué, peut déter-  
 » miner la meilleure manière de préparer les extraits?"

IV. Comme l'usage des sangsues, qui donnent au sang des issues locales, prévaut actuellement de plus en plus, pour guérir certaines maladies, et comme ces animaux ne se trouvent pas prêts partout et dans tous les tems, on demande : » L'instrument, pour suppléer  
 » au défaut des sangsues, inventé par le docteur *Sar-*  
 » *landière*, et nommé *Bdellomètre*, est-il porté au plus

(1) *Trommsdorf* journ. de pharm. XXV. b. 2. st. s. 54.

(2) *Schweiggers* journ. für chemie, XV. 539. *Gilbert's annual*. LXIV. 14.

(3) *Algemeene konst- en letterbode*, 1820. N° 6 en 9.

(4) *Annals of philosophy* by *T. Thompson*, XIV, 587 et *Schweiggers* journal, XXVIII, 250.

» haut degré de perfection et d'utilité ; quels en sont  
 » encore les défauts ; comment pourrait-on les préve-  
 » nir, ou comment pourraient-ils être évités, au moyen  
 » d'une meilleure construction ?”

V. » A quel degré la connaissance des principes con-  
 » stituans des substances animales et végétales, est-  
 » elle étendue par les expériences intéressantes de *Bra-*  
 » *connot*, dans lesquelles, au moyen de l'acide sulfu-  
 » rique, ces substances sont converties en autres sub-  
 » stances très-différentes (1). Les résultats de ces ex-  
 » périences sont-ils entièrement confirmés par des ex-  
 » périences réitérées ? Qu'est-ce que des expériences  
 » de ce genre font voir au reste, en les essayant sur  
 » d'autres substances, qu'on n'y a point encore sou-  
 » mises ? Et quels avantages pourrait-on tirer d'une  
 » transmutation de cette nature, pour se procurer  
 » des produits utiles ?”

VI. » Vu que, depuis peu, on a appris par des ex-  
 » périences, que le feu et la flamme peuvent prendre  
 » un degré d'activité très-considérable, au moyen d'un  
 » torrent de vapeur d'eau, appliqué d'une certaine  
 » manière, on demande, de quelle manière et dans  
 » quels cas on pourrait en tirer des effets avantageux,  
 » soit dans l'économie, soit dans les fabriques, et dans  
 » tous les cas où il importe de donner plus d'activité  
 » au feu ?”

VII. » Quels sont les genres de fabriques, qui com-  
 » muniquent à l'atmosphère une qualité nuisible à la  
 » respiration de l'homme. L'effet nuisible, que ces  
 » branches d'industrie produisent sur la santé de l'hom-  
 » me, est-il si considérable qu'il exige quelque pré-

---

(1) Journal de chimie et de physique XII, 172 et XIII, 115.  
*Schweiggers* journ. XXVII, 528 et XXIX, 545.

» caution? En ce cas-là, quelles sont les précautions  
 » à prendre dans l'établissement, ou dans l'état actuel  
 » de ces fabriques?"

*Et les questions suivantes pour un tems illimité.*

I. » Quel est dans ce pays l'état des prisons en géné-  
 » ral? Quels sont les défauts qu'un examen physique  
 » pourrait y indiquer? et quels moyens pourrait-on  
 » employer pour améliorer le sort des prisonniers re-  
 » lativement à leur santé?"

II. » Qu'est-ce que l'expérience nous a fait voir, re-  
 » lativement à la meilleure méthode de greffer les arbres  
 » fruitiers? A quel point sait-on expliquer, par la phy-  
 » siologie des arbres, les différentes manières de gref-  
 » fer, et quelles conséquences peut-on en tirer pour  
 » réussir le mieux, dans cet art, sur tous les arbres  
 » fruitiers?"

La société désire, en proposant cette question, un traité, dans lequel, en évitant toute diffusion, la connaissance théorique et pratique de cet art soit exposée succinctement, mais toutefois d'une manière complète; elle désirerait aussi que ce sujet fût enrichi, s'il est possible, d'observations nouvelles ou peu connues.

*La Société propose les onze questions suivantes pour qu'on y réponde avant le 1 Janvier 1825.*

I. Plusieurs architectes hydrauliques expérimentés conviennent de l'impossibilité, qui existe souvent dans ce pays, de contenir ou de faire dériver les sources (*wellen*), qui se montrent souvent, lorsqu'on pose les fondements de profondes écluses; et, comme dans d'autres pays, en construisant des ouvrages de ce genre, on est parvenu à se rendre maître de sources très-considérables, au moyen de machines à vapeur, la société met au concours la question suivante :

» Outre les moyens usités et insuffisans, quels pour-  
 » raient être ceux qu'on peut mettre en œuvre pour  
 » que, en fondant des écluses profondes, ces sources  
 » fussent contenues, de manière qu'on se trouvât tou-  
 » jours en état de donner à ces écluses la profondeur  
 » déterminée préalablement. Pourrait-on à cet effet,  
 » comme ceci a lieu ailleurs, employer avec fruit les  
 » machines à vapeur, et qu'est-ce que l'expérience a  
 » démontré sur la meilleure manière, de se servir le  
 » le plus avantageusement de ces machines, pour con-  
 » tenir les sources?"

II. » Qu'est-ce que l'expérience a prouvé incontes-  
 » tablement sur la formation de la glace au fond des  
 » rivières des Pays-Bas et ailleurs? Quelles sont les  
 » causes auxquelles on pourrait attribuer ce phéno-  
 » mène, que plusieurs physiciens pouvaient autrefois  
 » et peuvent maintenant révoquer en doute? et quelles  
 » sont les lumières qu'on peut en tirer, soit pour la  
 » théorie de la congélation, soit à d'autres égards, ou  
 » pour quelque but utile?"

III. » Quelles sont les maladies du corps humain,  
 » dont on peut dire, que, d'après des principes phy-  
 » siques et chimiques, on les connaît et qu'on est en  
 » état d'en conclure quels sont les remèdes les plus  
 » efficaces contre ces maladies, et de quelle manière  
 » ils opèrent dans le corps humain, pour les guérir?"

IV. » Quelle est la meilleure manière de préparer  
 » *les sulfates de quinine*, tant à l'égard de leurs vertus  
 » qu'à l'égard de la quantité produite et du ménage-  
 » gement des frais. En quoi diffèrent-ils, tant sous des  
 » rapports physiques que sous des rapports purement  
 » chimiques? Quels sont les caractères auxquels on  
 » peut les reconnaître avec sûreté, pour découvrir  
 » toute falsification?"

Il n'est pas nécessaire qu'on indique toutes les manières de procéder, qui sont déjà décrites. Il suffit qu'on prouve uniquement, par des raisons bien fondées sur l'expérience, que le procédé proposé est le meilleur.

V. » De quelle valeur sont, en général, dans la médecine, les *sulfates de quinine*, particulièrement pour les fièvres? Opèrent-ils de la même manière que les autres préparations de quinquina, ou en quoi diffèrent-ils, et quels sont les cas où l'une est préférable à l'autre? Peut-on dans toutes sortes de fièvre, et à tous les périodes en faire usage: ou faut-il que le médecin s'en tienne aux mêmes règles que dans les autres préparations de quinquina, ou à quelques autres règles? »

VI. Comme dans l'art vétérinaire on trouve beaucoup d'indices, que les principes de la médecine du corps humain y ont été appliqués mal-à-propos, et que ceci met peut-être des entraves aux progrès de l'art susdit; la société demande: » Quelle est l'analogie entre les maladies ayant le plus lieu chez nos bêtes domestiques, et les maladies des hommes, tant à l'égard de la naissance, de la marche et de l'issue, que principalement à la manière, dont ces maladies doivent être traitées? En quoi diffèrent-elles les unes des autres sous leurs différents rapports? Comment cette différence peut-elle être expliquée par la différence de constitution de l'homme et des animaux, et quels principes faut-il suivre dans l'art vétérinaire, pour parvenir à bien connaître, et à traiter de la manière la plus fondée, les maladies des bêtes domestiques? »

VII. » La société demande un tableau historique des découvertes utiles, déduites de principes physiques ou chimiques, lesquelles ont été faites autrefois, soit

» ici, soit ailleurs, mais qu'on a remplacées par d'au-  
 » tres découvertes ou améliorations, ou qui se sont  
 » perdues de quelque autre manière. On demande sur-  
 » tout qu'on examine, si les découvertes ou amé-  
 » liorations postérieures étaient en effet des amé-  
 » liorations, ou plutôt de simples changemens qui n'abou-  
 » tissaient pas à quelque but utile?"

VIII. » Qu'est-ce que les observations faites en beau-  
 » coup d'endroits, l'hiver dernier, sur le froid rigou-  
 » reux, ont démontré à plusieurs égards, pour l'aug-  
 » mentation de nos connaissances physiques, spéciale-  
 » ment quant à la théorie de la congélation. — Parmi  
 » les observations des effets extraordinaires ou moins  
 » connus et pernicious du dernier froid si violent, y  
 » en a-t-il, dont on puisse déduire des préceptes utiles,  
 » pour pouvoir, pendant les hivers rigoureux, se ga-  
 » rantir le mieux contre ces effets?"

On ne demande pas, que, en répondant à cette ques-  
 tion, on donne des séries d'observations thermométriques,  
 à moins qu'elles ne puissent servir à confirmer  
 ce que l'on veut soutenir.

IX. » Quels ont été les effets pernicious et extraor-  
 » dinaires du froid vif de l'hiver dernier sur les arbres,  
 » arbrisseaux et plantes, sur-tout à l'égard de ceux  
 » qui, pour leur utilité, sont cultivés dans les pro-  
 » vinces septentrionales de ce Royaume, comme aussi  
 » dans d'autres pays, dont la température ne diffère  
 » guères de celle de ces provinces. Et quels préceptes  
 » pourrait-on déduire de ce qu'on a observé des effets  
 » pernicious des gelées sur les arbres et les plantes,  
 » pour trouver des moyens de prévenir, en quelque  
 » manière, ces effets dans les hivers rigoureux?"

X. Comme on ne faisait usage, il y a quelques  
 VIII<sup>me</sup> livraison.

années, de la pompe pneumatique, que pour des expériences physiques, et qu'on se sert maintenant très-utilement de cette machine dans plusieurs fabriques de l'Angleterre et de l'Allemagne, soit pour faire bouillir l'eau au moyen d'une chaleur beaucoup moins forte, procédé qu'on a commencé à introduire dans les raffineries de sucre en Angleterre, suivant l'invention de *Howard* et *Hodgson*, soit pour faire pénétrer mieux la matière colorante des teintures dans les étoffes qu'on veut teindre, dans des chaudières fermées, moyennant la pression de l'air atmosphérique qu'on y introduit, après avoir fait raréfier l'air qui était dans la chaudière, la société demande : » Dans quelles autres fabriques ou » manufactures on pourrait, d'après des principes physiques, introduire avec avantage l'usage de la pompe » pneumatique pour l'un ou l'autre but? »

XI. Attendu que, actuellement, on n'emploie pas uniquement la vapeur comme force motrice dans les machines à vapeur, mais qu'on s'en sert même avec beaucoup d'avantage à plusieurs effets, comme dans les blanchisseries de fil, dans les serres chaudes pour la culture des plantes, et aussi dans la préparation des aliments, la société demande : » Peut-on juger, sur des » principes bien fondés, pour quelles fabriques ou » pour quels usages domestiques on pourrait employer » la vapeur? »

*La Société a trouvé bon de répéter, dans les Sciences Philosophiques et Morales, la question suivante, pour qu'on y réponde avant le 1 Janvier 1825.*

» Les préceptes de la morale à observer par des individus, doivent-ils être aussi remplis par les peuples, de sorte que l'observation de ces mêmes préceptes soit du nombre des devoirs de celui qui gou-

» verne : et, si on ne doit répondre à cette question ni  
 » entièrement d'une manière affirmative ni tout à fait  
 » négativement, quelles sont les limites auxquelles on  
 » doit se tenir en ceci? »

*La Société répète, dans les Sciences Littéraires et Antiquités, la question suivante, pour qu'on y réponde avant le 1 Janvier 1825.*

» De quelle manière doit-on, en égard à la forme,  
 » composer une histoire pragmatique, afin qu'elle n'ait  
 » pas l'apparence d'un traité philosophique ou politi-  
 » que, mais pour qu'elle conserve le caractère propre  
 » à un récit des événemens? »

La société verra avec plaisir, que les auteurs abrègent leurs mémoires, autant qu'il leur sera possible, en retranchant tout ce qui n'appartient pas essentiellement à la question. Elle désire, que tout ce qu'on lui offre, soit écrit clairement et succinctement, et qu'on distingue bien ce qui est effectivement démontré de ce qui doit-être regardé comme hypothétique.

Aucun mémoire ne sera admis au concours, qui paraîtra évidemment être écrit de la main de l'auteur, et une médaille adjugée ne pourra même être délivrée, lorsqu'on découvrira la main de l'auteur dans le mémoire jugé digne d'être couronné.

Tous les membres ont la liberté de concourir, à condition que leurs mémoires, comme aussi les billets qui renferment la devise, soient marqués de la lettre L.

Les réponses peuvent être faites en hollandais, en français, en latin et en allemand, mais non en caractères allemands; elles doivent être accompagnées d'un billet cacheté qui contienne le nom, et envoyées à M. *Van Marum*, secrétaire perpétuel.

Le prix destiné à celui qui, au jugement de la so-

ciété, aura le mieux répondu à chacune des questions mentionnées ci-dessus, est une médaille d'or, frappée au coin ordinaire de la Société, au bord de laquelle sera marqué le nom de l'auteur, et l'année où il a reçu le prix, ou 150 florins d'Hollande, au choix de l'auteur.

» *MM. les Directeurs de la Société ont pris, dans*  
 » *l'année 1821, la résolution de joindre à la médaille*  
 » *ordinaire une gratification de cent cinquante florins*  
 » *de Hollande, pour chaque réponse sur chacune des*  
 » *questions déjà proposées, ou qui sont répétées ou*  
 » *proposées par ce programme, au cas que la société*  
 » *juge ces réponses dignes d'être couronnées. La société*  
 » *espère, que cette gratification, jointe à la valeur de la*  
 » *médaille ordinaire, engagera quelques savans à se*  
 » *donner plus de peine pour répondre aux questions*  
 » *proposées.*»

Il ne sera pas permis à ceux, qui auront remporté un prix ou un accessit, de faire imprimer leurs mémoires, soit en entier ou en partie, soit à part ou dans quelque autre ouvrage, sans en avoir obtenu expressément l'aveu de la société.

SOCIÉTÉ DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE NATIONALE  
 A GAND.

**N**ous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant quelques détails sur une société littéraire qui, par l'honorable but qu'elle se propose, mérite un rang distingué parmi les réunions d'hommes instruits dans la capitale de la Flandre. Nous nous proposons de continuer les notices, sur ses progrès, et de tenir ainsi le lecteur au courant de ses utiles et intéressans travaux.

Cette société doit son origine à quelques amateurs de la langue et de la littérature nationale, qui désiraient depuis long-tems se réunir et mettre en commun leurs connaissances en ce genre d'instruction d'autant plus qu'aucune réunion n'était encore exclusivement consacrée, en cette ville, à la culture des belles-lettres nationales, considérées dans toute leur étendue. S. Exc. M. *Falck*, ministre de l'instruction publique, voulut bien, à la demande des fondateurs, accepter le titre de protecteur, et la Régence de Gand s'empressa d'accorder une salle dans l'enclos de l'ancienne abbaye de Baudeloo, pour y tenir les séances; les membres de la société commencèrent leurs travaux le 4 Décembre 1821, jour de l'installation, célébré avec solennité (1).

M. *Schrant*, fit à cette occasion un discours *Sur le sentiment de l'indépendance nationale, envisagé comme moyen propre à favoriser la culture de la langue maternelle*. Des hommes instruits, assistant à cette séance, manifestèrent leur satisfaction de la manière dont l'orateur s'était acquitté de sa tâche. M. *Schrant* prouva par l'exemple des Grecs, des Romains et des Français, que ces nations, lettrées par excellence, n'avaient jamais jetté un éclat plus brillant, obtenu une gloire plus solide qu'à l'époque où elles jouissaient le plus de ce noble sentiment d'indépendance et de véritable amour de la patrie. L'orateur rappella la

---

(1) Les fondateurs, proclamés ensuite directeurs ou membres du comité de l'administration, sont MM. le vénérable *Schrant*, président, professeur de littérature nationale, *J. L. Kesteloot*, vice-président, professeur en la faculté de médecine, *Mahne*, professeur de littérature ancienne, tous trois à l'Université de cette ville; *D'Hulster*, *De Potter*, régens au collège royal; *Van Toers*, greffier des états, et *Hye-Schoutheer*, secrétaire de la régence, etc.

mémoire de ces jours heureux lorsque les Belges et les Bataves développaient toute leur énergie pour obtenir les précieux avantages d'une sage liberté, et que leur courage les rendait si dignes des plus grandes destinées. Alors fleurissaient également les arts, les sciences et les lettres nationales. Tout enfin, suivant l'orateur, devait nous disposer à nourrir, à exciter en nos cœurs ces nobles sentimens.

MM. *De Potter* et *Vervier* récitèrent des morceaux poétiques : le premier célébra *la Poésie*, le second consacra ses chants à *la Patrie*.

Dans une des assemblées suivantes, M. le professeur *Kesteloot* ouvrit la séance par un discours ayant pour objet : *La puissante influence que les Belges ont exercée sur les progrès des sciences, pendant le dix-huitième siècle* ; l'orateur fit voir par des preuves irrécusables combien nos compatriotes ont coöperé à faire naître le goût des sciences, à en propager les heureux résultats, la vraie civilisation. M. *Kesteloot* désigna les branches des connaissances humaines dans lesquelles ils avaient spécialement excellé, les découvertes qu'ils avaient faites, et par suite, il rappela les motifs de la reconnaissance européenne qui leur était si dûment acquise.

M. *D'Hulster* lut l'extrait d'une production poétique ancienne et peu connue. M. *De Potter* récita des stances *sur l'Hiver*.

Au mois de Février suivant, M. le professeur *Mahne* fit un discours *Sur l'indispensable nécessité de la connaissance approfondie des auteurs Grecs et Romains pour étudier avec fruit et avec goût les belles-lettres nationales*. L'orateur démontra que les plus célèbres auteurs nationaux, à compter du dix-septième siècle jusqu'à ce jour, avaient su dignement apprécier les écrits des

anciens et les avaient considérés comme les sources inépuisables du vrai, du beau, du sublime.

M. *De Potter* fit lecture d'un poëme ayant pour titre : *David et Jonathan*; M. *D'Hulster* présenta quelques recherches grammaticales et étymologiques sur la manière d'orthographier la dénomination de notre ville (*Gend*).

Le 5 Avril, M. *Vervier* traita *De l'étude des sciences considérée comme principal moyen d'acquérir le vrai bonheur*. Après avoir défini ce bonheur, l'orateur fit voir par des témoignages historiques que les siècles qui favorisaient le plus la culture des arts et des sciences, furent ceux qui offrirent moins de guerres civiles et religieuses.

A la séance suivante, M. *De Potter* fit un discours *Sur le puissant intérêt qu'offre l'histoire de la patrie*. L'orateur démontra la grande utilité de l'histoire en général, et, tout en rendant justice aux anciens, il accorda néanmoins la préférence à l'histoire moderne et nommément à celle de sa patrie.

M. *Schrant* termina la séance par une dissertation sur les mérites poétiques de *Justus Harduin*.

Dans la dernière réunion d'hiver, M. *D'Hulster* y lut une pièce intitulée : *Philippine*, fille de *Guidon de Dampierre*, comte de Flandre à la fin du troisième siècle. Le poëte décrit en beaux vers les querelles du Roi de France Philippe-le-Bel avec Édouard I. Roi d'Angleterre, ainsi qu'avec les Flamands, qui se vengèrent enfin de la trahison du Roi de France par la célèbre victoire dite des *éperons d'or*. M. *De Potter* lut des stances sur *l'Amour maternel*.

La société compte plus de soixante-dix membres résidans et plus de quarante membres honoraires ;

parmi ces derniers on distingue LL. Exc. les Ministres de l'Instruction publique, de l'Intérieur et de la Justice, des Conseillers-d'état, des Gouverneurs de Province, plusieurs savants et littérateurs du premier ordre : tels que MM. *Bilderdyk*, le chanoine *De Bast*, *Feith*, *Kemper*, *Kinker*, *Siegenbeek*, *Stuart*, *van der Palm*, *van Hemert*, *Weiland*, etc. qui tous se sont plu à répondre de leur empressement et de leur zèle pour la nouvelle société.

*La suite au cahier prochain.*

## VARIÉTÉS.

LA sanction royale, accordée à un règlement arrêté, le 14 Juillet 1825, par les états-provinciaux de la Flandre orientale, crée parmi nous une institution nouvelle pour la conservation de nos richesses publiques en *Productions des Arts et en Monumens historiques*; nous nous empressons d'insérer une traduction de ce monument de la noble sollicitude de notre Monarque et de nos Magistrats pour les Sciences et les Arts.

### ARTICLE PREMIER.

Tous les objets d'art et tous les monumens historiques, quels qu'en soient le sujet ou la nature, qui ne sont pas la propriété de sociétés privées ou de particuliers, et qui se trouvent placés dans les églises, les édifices communaux, les établissemens de charité et tous autres établissemens publics, sont mis sous la surveillance et la protection de l'autorité publique.

ART. II. Dans les villes et communes dont les administrations locales trouveront la possibilité de former des commissions composées d'artistes ou d'amis des

arts, ayant les connaissances nécessaires pour juger les objets d'arts, les collèges des Bourguemaître et Échevins en nommeront sans délai et donneront connaissance de ces nominations aux États députés.

ART. III. Les commissions étant nommées et installées, s'assureront sans délai quels objets d'art ou monumens historiques, parmi ceux qui se trouvent dans les églises, établissemens de charité ou autres établissemens publics, offrent, selon l'art, un mérite essentiel, ou sont reconnus comme monumens d'histoire et ne sont la propriété ni de sociétés privées ni de particuliers; ils en dresseront une notice historique qui contiendra toutes les particularités qui s'y rapportent et offrent quelque intérêt; des copies de ces notices seront adressées à l'administration locale et aux États députés.

ART. IV. Tous les objets inscrits dans la notice, seront mis sous la surveillance de l'autorité locale; les administrateurs ou chefs des établissemens où ils se trouveront placés, en seront responsables et le devoir leur sera imposé d'informer sur le champ les administrations locales de toute soustraction de ces objets.

ART. V. Les commissions feront, de six en six mois, une inspection des objets placés sous leur surveillance; elles dresseront un procès-verbal de chaque inspection et y consigneront leurs observations; ces procès-verbaux seront transmis à l'administration locale.

Si les observations ainsi faites par les commissions donnaient lieu à quelque mesure, de la part de l'administration locale, dans l'intérêt de la conservation des objets dont il s'agit, ces mesures seront prises sans délai, sauf à les faire connaître dans le délai d'un mois aux États députés.

En tous cas, les administrations communales adres-

seront sans délai aux Etats députés, un rapport sur les inspections qui auront été faites.

ART. VI. Dans les communes où la création des commissions sera difficile ou impossible, les commissaires de districts s'assureront, dans leurs tournées ordinaires, jusqu'à quel point les dispositions du présent règlement peuvent s'appliquer à ces communes, et en feront leur rapport aux Etats députés, pour agir selon l'occurrence.

ART. VII. Aucun des objets d'art mentionnés ci-dessus, ne pourra être déplacé sans l'avis préalable de l'administration locale, qui n'autorisera ces déplacemens qu'après s'être assurée qu'ils ne nuiront en rien à l'objet même et ne porteront aucun préjudice à l'art; dans tous les cas la commission devra être entendue.

ART. VIII. Aucun nettoyage ni restauration ne pourront être faits auxdits objets sans le consentement de l'administration locale qui devra également approuver le choix de l'artiste ou des artistes qui en seront chargés, après avoir au préalable délibéré sur ce sujet avec la commission.

ART. IX. Aucun des objets d'art ou des monumens historiques qui se trouvent dans les établissemens publics et qui appartiennent à la cathégorie établie par l'article premier, ne pourra être aliéné ou vendu par ceux qui en sont les gardiens, sans une autorisation spéciale de l'administration locale, approuvée par les Etats députés, et avant que la commission locale n'ait été entendue.

L'arrêté royal du 5 Décembre 1825 qui approuve ce règlement et en ordonne l'exécution, contient en outre la disposition suivante :

» Notre Ministre (de l'instruction publique, etc.)  
 » est autorisé à envoyer, de tems en tems, un expert  
 » dans une ou plusieurs Provinces pour inspecter les  
 » objets d'art et, dans les cas d'abus ou de négligence,  
 » donner des instructions aux commissions établies sur  
 » les lieux et en faire rapport au Ministère.”

---

M. le chevalier Camberlyn vient d'acquérir un nouveau titre à l'estime de ceux qui cultivent encore les lettres latines, par un poëme en l'honneur de la maison de Saxe-Weimar. Ce ne sont pas de ces louanges banales qui peuvent s'appliquer à tous les grands hommes, et qui conviendraient à Witikind comme à Charlemagne; c'est un tableau rapide des mémorables événemens qui ont placé les Ducs de Saxe-Weimar au rang des familles régnantes les plus illustres de l'Europe. M. Camberlyn ne pouvait faire un meilleur emploi de son talent, ni consacrer la poésie à un plus noble usage qu'en célébrant, comme ils méritent de l'être, des Princes éclairés, qui ont fait revivre dans leur capitale les siècles de Périclès et d'Auguste.

Nous saisissons cette occasion d'annoncer que M. Camberlyn a reçu, il y a quelques jours, le diplôme de membre correspondant de la Société Linnéenne de Paris. C'est un hommage flatteur rendu à notre compatriote, et dont sans doute il est redevable à l'épître latine adressée par lui, il y a quelques tems, à cette société, *sur les charmes de la Botanique.*

---

M. Kinson a eu l'honneur de présenter à S. M. le Roi de France et à la Famille Royale, le beau portrait en pied qu'il vient d'achever, de S. A. R. la Duchesse d'Angoulême.

— M. le baron de Grüner, de Munich, qui, à un savoir très-étendu et très-distingué, joint un grand esprit d'observation, avait fait, il y a deux ans, un assez long séjour à Gand et dans plusieurs communes des deux Flandres, pour se pénétrer, sur les lieux même, de tout ce que l'économie rurale et l'Agriculture pratique, y offrent de remarquable; le premier Magistrat de la province, comme tous les agronomes, s'était fait un devoir de l'accueillir et de l'aider de tous les renseignemens que ses fonctions et sa propre expérience lui avaient pu fournir, et avait, par l'intermédiaire de M. de Grüner, fait présent à l'Académie royale des Sciences et d'Agriculture de Munich, de l'ouvrage, devenu rare, de feu M. Vilain XIII, sur la Maison de Correction de Gand; des lettres de Munich nous apprennent, que cette institution, reconnaissante des communications reçues, s'est adjoint M. le comte de Lens, comme un de ses membres honoraires.

---

M. J. J. de Cloet, membre de la société royale des beaux-arts et de littérature de Gand, a fait remettre au bureau de la société, un exemplaire de son nouvel ouvrage, intitulé: *Manuel de l'administrateur, du manufacturier et du négociant, ou, tableau statistique de l'industrie des Pays-Bas.*

M. de Cloet observe avec beaucoup de justesse que dans un état composé, comme le nôtre, de deux grandes divisions qui présentent des intérêts si différens, toutes les branches de l'industrie doivent marcher de pair et méritent une égale protection. En effet, nos provinces agricoles et manufacturières produisent un grand nombre d'objets de consommation dont le haut commerce pourrait s'emparer, en même tems qu'il les

approvisionnerait des articles nécessaires à leurs travaux. Ce n'est certes pas un des moindres avantages de notre position géographique et politique que la réunion de ces trois sources de richesse nationale; réunion qu'on chercherait envain dans tout autre état de la même étendue.

C'est dans la vue de mettre cette vérité dans tout son jour, que l'auteur a entrepris cet ouvrage; son tableau offre une foule d'aperçus lumineux, et, quoique nous n'osions assurer que tous ses calculs soient d'une exactitude rigoureuse, ses approximations au moins nous ont paru suffisantes pour être consultées avec fruit par tous ceux qui s'occupent de statistique agricole, industrielle et commerciale.

---

M. de Reiffenberg nous adresse une nouvelle épître de sa composition, sous le titre de: *L'âme et le corps*. Poète et professeur de philosophie, l'auteur a voulu montrer, non-seulement que la philosophie et la poésie n'étaient pas incompatibles, mais encore que la poésie n'était jamais plus belle, plus digne de son origine, que lorsqu'elle consacrait ses accens à embellir les vérités philosophiques. L'épître est dédiée à M. Victor Cousin. L'adresse d'un ouvrage inspiré par Platon, ne pouvait être mieux choisie.

---

*Les Symposiaques*, ou propos de table, par Mad. Wyttenbach née G., ont été annoncés par plusieurs journaux en Belgique et en France. Ce nouvel ouvrage n'est pas au-dessous des autres productions de l'auteur; c'est toujours le même esprit philosophique, le même goût pour la vertu et les arts. Qu'on en juge par quelques lignes du prologue: » Je consacre l'ouvrage pré-  
» sent aux braves et infortunés Hellènes qui s'efforcent

» de se soustraire au joug du barbare.... Hellènes,  
 » c'est de vous que nous tenons le culte des Muses.  
 » Quel mortel, s'il en a jamais goûté les fruits, serait  
 » insensible à vos malheurs ! Combattez sous l'égide  
 » de Minerve, et que vos généreux efforts soient  
 » couronnés du succès ! »

Nous rendrons compte de cet ouvrage qui honore la veuve du savant professeur de Leyde, ce n'est pas seulement un bon livre, mais, ce qui est préférable, c'est une bonne œuvre puisque le produit en est destiné aux Hellènes.

---

M. van den Burggraaff, lithographe de l'académie royale à Bruxelles, vient d'envoyer à la société royale des beaux-arts, le premier cahier d'une nouvelle collection des vues les plus remarquables du Royaume ; le but de l'éditeur est d'offrir au public un recueil choisi des sites et des monumens auxquels se rattachent quelques souvenirs historiques, d'après les dessins de M. Paul Vitzhumb, accompagné d'un texte explicatif. M. van den Burggraaff s'efforcera, dit-il, de rendre cette collection digne du public et de l'attention particulière des artistes. Si le mérite de son entreprise ne se soutenait pas, une des conditions de la souscription serait tout à son désavantage ; en effet les souscripteurs ne s'engagent que pour cinq cahiers, et, en renvoyant le sixième on est censé avoir renoncé à la suite de la collection. C'est le troisième recueil de ce genre qui se publie dans les provinces méridionales ; cette rivalité entre plusieurs ateliers lithographiques ne peut être que favorable aux progrès de cet art et stimuler de plus en plus le zèle et l'activité des artistes placés à la tête de ces établissemens.

— Les presses de M. Jobard ont parfaitement imité la gravure du fameux portrait peint par Rubens et connu sous le nom du *chapeau de paille* : le vingtième cahier de son voyage pittoresque surpasse tout ce qui a été publié dans cette collection, tant sous le rapport du dessin que sous celui de l'impression. Le vingt-unième cahier est accompagné d'une notice explicative rédigée par un homme de lettres connu par plusieurs ouvrages d'un mérite distingué.

— Le tableau de *Galathée et Pygmalion*, peint par M. le chevalier Odevaere, et qui a été exposé dernièrement dans une des salles de l'hôtel-de-ville à Gand, va aussi être reproduit par la lithographie. Le dessin en sera confié à un des premiers artistes de Paris, et exécuté dans le genre de l'*Ariane* de M. Girodet, et des portraits de Mesdemoiselles Georges et Mars par M. Gérard. M. Odevaere en soignera lui-même l'exécution.

— M. J. A. Daiwaille, l'un des directeurs de l'académie royale d'Amsterdam, se propose de publier par souscription les portraits lithographiés des hommes qui se distinguent dans les sciences, les lettres et les arts. Cet artiste, dont le talent est avantageusement connu, les dessinera lui-même d'après nature ou d'après des tableaux de nos premiers maîtres ; tous les portraits seront faits sur la même dimension.

— L'académie des sciences, belles-lettres et arts de Toulon, vient d'admettre M. Van Brée, premier professeur de l'académie royale des beaux-arts d'Anvers, au nombre de ses associés étrangers.

— Nous avons à déplorer la mort d'un de nos concitoyens les plus recommandables, M. Jacques de l'Épée, de Bruges. Parmi une foule d'actions généreuses qui honorent sa mémoire, nous citerons un don

de 10,000 florins, fait par lui, peu de tems avant sa mort, à la société de bienfaisance des provinces méridionales, pour le défrichement des terres incultes de la colonie de Wortel.

— Le 15 Novembre dernier, S. A. R. le Prince héréditaire de Bavière est venu visiter l'atelier de peinture de notre compatriote J. B. Maes, pensionnaire de S. M. le Roi des Pays-Bas, à Rome. Il fit le même honneur à tous les Artistes Belges et Allemands qui se trouvent dans la capitale du monde chrétien. S. A. R. commanda à M. Kessels, de Maestricht, le buste de l'amiral Tromp. Ce statuaire, déjà très-renommé, vient d'achever un discobole, statue qu'on s'accorde à trouver admirable et dont il a fait hommage à S. Exc. M. Falck, Ministre de l'Instruction publique.

— M. *Moritz*, un de nos premiers peintres d'histoire, vient d'achever une *Descente de Croix*, pendant du tableau qui représente *Le Crucifiement*, placé dans une église catholique à Amsterdam. On remarque dans ce tableau un dessin correct, une belle ordonnance et la plus exacte vérité dans l'exposition du sujet, le caractère des personnages et les costumes.

Ce tableau est exposé au profit de l'hospice des pauvres vieillards d'Amsterdam; le public s'est empressé d'aller payer un juste tribut d'éloges et d'admiration à la production d'un maître qui honore notre école moderne.

— S. M. a approuvé le choix fait par la classe des beaux-arts de l'Institut royal des Pays-Bas, de M. Schotel, peintre de marines, à Dordrecht; de M. Calloigne, statuaire, à Bruges; et de M. Braemt, de Gand, graveur en médailles, comme membres de ladite classe, en remplacement de feu MM. André Lens, Verstegh et Cardon.

# MESSAGER

## DES SCIENCES ET DES ARTS.

---

IX<sup>me</sup> et X<sup>me</sup> LIVRAISONS — JANVIER et FEVRIER 1824.

---

---

Erratum dans la 8<sup>me</sup> livraison ; page 289, § 3, lig. 1<sup>re</sup>, sont *tenues* sur un pivot, lisez, sont *tournées* sur un pivot.

---

### SUR LES ÉGAGROPILES QUE L'ON RENCONTRE DANS LES ANIMAUX,

---

*Egagropile*, s. m.; *ægagropilus*. On nomme ainsi des concrétions terreuses ou plâtreuses, ou une substance analogue à celle des calculs, qu'on rencontre quelquefois dans l'estomac et le cœcum des solipèdes, et moins rarement dans le rumen et la caillette des ruminans, spécialement du chamois. Les élémens qui entrent dans la composition des égagropiles se trouvent dans le détritüs des plantes qui ont servi de nourriture aux animaux, dans des poils qu'ils détachent en se léchant, et dans des molécules calcaires fixées aux alimens, et qu'un goût dépravé leur fait rechercher. Ainsi, ces substances sont constamment prises du dehors ou sur les animaux eux-mêmes; elles n'ont besoin, pour s'amasser en pelotes, que d'un corps agglutinatif qui se rencontre en assez grande quantité dans le canal alimentaire.

Le volume et la forme des égagropiles varient beaucoup; on en voit de la grosseur d'une noisette, d'une noix, d'un œuf, et d'aussi gros que la tête d'un enfant, qui pèsent jusqu'à six ou huit livres. Il en est de sphériques, comme ceux qui se rencontrent solitaires dans l'intestin des solipèdes, d'ovoïdes ou aplatis sur deux sens, et diversement allongés, comme les gobbes des moutons, toujours beaucoup plus petites; d'aréolés, comme ceux du cœcum du cheval. Les uns et les autres sont formés de couches superposées, communément autour d'un corps étranger qui leur sert de noyau central; les uns sont couverts d'une espèce de velouté plus ou moins épais; les autres ont comme une écorce, une couche brune ou noirâtre, d'autres encore en sont dépourvus. Ces concrétions ont une odeur et une saveur légèrement aromatique; elles impriment en outre sur la langue une certaine astriction.

1° *Egagropiles simples.* Formés seulement de poils ou de filamens laineux réunis, agglomérés, agglutinés, ils ont, en outre, pour caractère, d'être légers, petits, ronds ou oblongs, bruns, jaunâtres, inodores, insipides et doués de très-peu de mollesse. Les corps filiformes qui les composent sont disposés en tourbillons ou en spirales, comme s'ils avaient suivi un mouvement vermiculaire. Si l'on coupe l'égagropile par moitié, on voit que les poils se confondent dans l'intérieur, et que leur adhérence, affermie par quelques sucs du canal alimentaire, ressemble passablement au feutre des chapeaux.

Ces égagropiles existent dans le rumen des ruminans, dans l'estomac du cheval, rarement chez le cochon, mais plus particulièrement dans la caillette du mouton, chez lequel, ainsi que nous l'avons dit, ils portent le nom de gobbes.

Comme les gobbes ont souvent occasionné des plaintes et donné lieu à des procès criminels, nous nous y arrêtons un instant. Leur coïncidence avec quelques mortalités de moutons a, dans de telles circonstances, porté le public à croire que ces corps pouvaient être une composition empoisonnée, semée à dessein par des malveillans sur certaines pâtures, certains chemins, afin que les moutons les gobent et en meurent; mais c'est une grave erreur, démentie par la disposition des estomacs des ruminans, et par la composition même des gobbes. D'après la disposition des estomacs, il est évident que la gobbe, en supposant qu'elle fût prise par le mouton, doit tomber dans le rumen et ne peut passer dans la caillette, estomac où on la trouve constamment, qu'après avoir été altérée dans sa forme, sa consistance et sa composition intime. Ce qui prouve encore que la gobbe n'est pas une composition confectionnée par la main de l'homme, c'est sa parfaite analogie avec l'organisation des autres égagropiles. Enfin, pour établir ou supposer qu'on eût donné ces corps pour faire mourir les animaux, il eût fallu qu'ils contiennent des substances vénéneuses, et c'est ce que les expériences n'ont point démontré.

Chabert en a fait plusieurs à ce sujet. Il a composé des gobbes qui ne furent point prises volontairement par les animaux; on fut obligé de les introduire dans leur bouche, pour les forcer de les avaler. L'ouverture des moutons qui avaient avalé de ces gobbes ne démontra aucune trace de ces corps dans aucun des estomacs. Certaines personnes ont présumé que pour que les gobbes fussent prises par les moutons, il fallait qu'elles fussent enduites de quelque substance savoureuse, telle que la farine, le sel, le miel, la friture, à l'effet d'exciter

les animaux à les ramasser ; on a fait des essais à ce sujet, et ils n'ont nullement réussi. Il est toujours résulté du rapport des chimistes et des vétérinaires, que les gobbes, examinées à la lentille, sont composées de laine et de débris de végétaux agglutinés ; que les brins de laine sont un peu altérés par leur séjour dans l'estomac ; qu'on n'y trouve point de goudron, comme beaucoup de gens le croient ; qu'il n'y a point d'arsenic ni d'autre poison. Les résultats chimiques obtenus par l'analyse d'un grand nombre de gobbes, sont que leur combustion sur une pelle chauffée jusqu'à l'incandescence, ne donne ni fumée blanche ni aucune odeur d'ail, mais une odeur empyreumatique ammoniacale ; une pièce de cuivre bien décapée ne blanchit point, étant exposée à la fumée de la gobbe ; en ayant recueilli la vapeur sous un verre, la lentille n'y a fait apercevoir aucune molécule de mercure après le refroidissement. L'eau commune dans laquelle on en a fait bouillir pendant un quart d'heure, prend une teinte légèrement ambrée. La liqueur, filtrée au papier, n'a point de saveur bien prononcée ; elle n'altère point le sirop de violette ; en y mêlant quelques gouttes de carbonate de potasse, on n'obtient aucune effervescence ; l'eau de chaux récente n'y forme point de précipité. D'autres portions de cette liqueur, traitées successivement par les acides sulfurique, nitrique et hydrochlorique, n'ont subi aucun changement.

Pour prouver, en outre, que les gobbes ne sont point l'ouvrage de l'homme, mais bien celui de l'animal même, il suffit de rappeler les principales circonstances dans lesquelles elles se forment. En mangeant aux râteliers, il se trouve des portions de fourrages portées sur la toison, et même dans quelques enfoncemens ;

d'autres moutons les recherchent, et les prennent avec des filamens de laine, qu'ils avalent en même tems. Les troupeaux, en passant près des haies, des buissons, s'y accrochent et y laissent des flocons de laine, qui, touchant à des feuilles, à des bourgeons, sont de même avalés en broutant. Les agneaux avalent de la laine en tétant leurs mères. Il est d'ailleurs des affections cutanées dans lesquelles la laine se détache facilement, et pend en mèches : telles sont la gale, la clavelée, etc.

2° *Egagropiles composés*. Les égagropiles de cette espèce sont formés de matières terreuses (presque toujours argileuses) ou plâtreuses ou calcaires, souvent mêlées avec d'autres corps, ainsi qu'avec des poils, mais en moindre proportion que dans la variété précédente. La matière terreuse, calcaire ou plâtreuse, est prise par les animaux lorsqu'ils lèchent les murs; elle s'unit et s'agglutine aux poils, et forme ainsi des concrétions composées, qui ont pour caractère d'être plus pesantes, friables, dépourvues d'écorce, quelquefois aréolées, et d'avoir un corps dur pour noyau. Elles se trouvent dans l'estomac et le cœcum des monogastriques, et dans le rumen des didactyles.

3° *Egagropiles calculeux*. Cette troisième variété comprend les égagropiles qui sont composés de poils et de matières analogues aux élémens des calculs, desquels ils se rapprochent beaucoup aussi par la forme et les dimensions. Ils sont plus courts que les précédents, plus friables et plus cassans; les poils, toujours en petite quantité, sont unis ensemble par cette matière calculeuse, disposés par couches et quelquefois aréolés. Ces corps présentent aussi à l'extérieur une espèce de velouté, produit par la matière agglutinative que secrètent les organes qui les recèlent. Si on les

coupe par le milieu, on voit qu'il y a un noyau central. Cette variété se rencontre le plus ordinairement dans l'estomac des monodactyles.

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, les animaux qui se lèchent et qui lèchent les murailles ou les grattent avec les dents, les veaux qui têtent leurs mères, les agneaux des brebis qui ont de la laine aux mamelles, les troupeaux affectés de maladies psoriques ou de démangeaisons quelconques, tous ces animaux sont exposés aux égagropiles. Sont dans le même cas les animaux qui ont éprouvé des douleurs d'entrailles qui les ont excités à se mordre, et ceux qui se nourrissent d'alimens chargés de terre, d'argile, de craie ou de plâtre. Peut-être est-ce une irritation quelconque de la membrane muqueuse du canal alimentaire, ou la faiblesse et le dépérissement qui s'en sont suivis, qui porte les animaux à se lécher, à lécher les murs, etc. Ce qui peut autoriser cette conjecture, c'est que les égagropiles ne s'observent guère que dans les tems de disette et de misère, ou lorsque les saisons sont fort contraires, qu'il y a des inondations, que la sécheresse est longue et considérable, et que les animaux, ne trouvant plus rien à paître, cherchent à profiter de tout ce qu'ils rencontrent.

Les signes qui décèlent la présence des égagropiles sont encore très-difficiles à reconnaître, même dans le cheval ou le bœuf, où ils peuvent être aisément confondus avec les symptômes de diverses coliques, d'entérite, de néphrite et de cystite. Néanmoins le cheval ne se roule pas beaucoup, comme il le fait dans les violentes douleurs d'entrailles; il se couche et reste assez tranquille; relevé, il regarde le flanc, essaie de se frapper la région ombilicale avec les pieds de derrière;

puis est saisi de tremblemens et de sueurs. Ces symptômes se développent par accès de quelques heures, assez éloignés les uns des autres. Aucun signe certain ne dénote la présence des égagropiles dans le mouton ; car le dépérissement qui en est ordinairement le résultat, peut être amené par une autre cause.

On ne connaît encore aucun moyen curatif certain contre les égagropiles ; cependant on pourrait essayer de provoquer l'expulsion de ces corps au moyen des huileux et des purgatifs.

Quant aux moyens propres à empêcher la formation des égagropiles dans le corps des animaux, ils sont mieux connus, et consistent en général à nourrir convenablement les agneaux et leurs mères, et à les promener suffisamment. La même chose convient aux veaux et aux vaches. Dans les tems de disette et de misère, l'agriculture peut beaucoup pour ces sortes de cas, où l'art est trop souvent impuissant, et où les remèdes et les soins sont impossibles ou trop dispendieux. La prévoyance du cultivateur doit le porter à profiter des terres habituellement en jachères, pour y faire croître des végétaux précoces que les animaux mangent frais à la fin du printemps et au commencement de l'été, qui est le moment où l'on manque de nourriture ; et d'ailleurs il doit se ménager des récoltes de pommes de terre, de carottes, de betteraves et d'autres racines que l'on donne hachées aux animaux, en y mêlant du sel, ce qui les soutient dans toutes les saisons. Des alimens sains et en proportion convenable, un travail modéré, qui dure une grande partie de la journée, tels sont aussi les moyens de préserver les chevaux des concrétions de cette sorte qui se forment dans leurs intestins.

A une certaine époque, les égagropiles ont passé pour

une véritable panacée, applicable à presque toutes les maladies. La thérapeutique est aujourd'hui débarrassée de cette erreur, comme de tant d'autres qui l'ont pendant si long-tems déshonorée.

HEURTREL D'ARBOVAL,

*Amateur, correspondant de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, et de plusieurs Sociétés savantes.*

---

*Lettre adressée au Secrétaire de la Société royale des Beaux-Arts et de Littérature à Gand.*

*Monsieur et cher Collègue,*

LES connaisseurs et amis des beaux-arts, étrangers et regnicoles, viennent voir et admirer le magnifique portail de la chambre collégiale de MM. les Bourguemaître et Echevins de la ville d'Audenarde; ce chef-d'œuvre de sculpture est remarquable, par la variété de ses arabesques, sculptées en bois et exécutées avec une légèreté et une supériorité de ciseau vraiment étonnantes. C'est une production digne de ce que l'Italie et la France ont produit à la même époque de plus beau dans ce genre; comme on s'occupe dans le moment de reproduire cet ouvrage par la gravure, j'ai cru, Monsieur, contribuer à la gloire du pays en faisant connaître que c'est à un artiste belge que nous devons cet ancien monument, aussi honorable pour la sculpture (1), que pour la ville d'Audenarde, qui déjà possédait un artiste aussi distingué.

---

(1) Il est à remarquer que cet ouvrage fut exécuté à une époque où le goût gothique dominait encore, et que ce fut pendant qu'on élevait, sous les yeux de l'auteur, l'hôtel-de-ville, d'une architecture mauresque, que l'artiste exécuta ce portail, dont le style

Le nom du grand maître, dont l'ouvrage fait le sujet de cette lettre, était tombé dans l'oubli; non-seulement il n'en existait plus le moindre souvenir, mais on ignorait même l'époque de la création de ce monument. Mon opinion particulière a toujours été, qu'il ne pouvait pas être antérieur au règne de Charles-Quint, parce que je crois avoir de bonnes preuves que l'hôtel-de-ville n'a été commencé qu'en l'année 1525, et que rien, dans ce portail, n'annonce qu'il ait appartenu, à un tems antérieur. On en était donc encore aux conjectures sur ce fait, lorsque, depuis peu, des recherches heureuses sont venues en établir toute la certitude.

M. Barthelemy de Rantere, compilateur infatigable d'une chronique de la ville d'Andenarde, en forme de journal de tout ce qui s'y est passé et de tout ce qui s'y passe encore, et M. Jean de Merlier, commis à la secrétairerie de la ville, viennent enfin de découvrir

---

et l'exécution rappellent les sculptures arabesques de l'école Florentine exécutées à la renaissance des arts: il n'y a pas de doute que ce sculpteur habile n'ait vu cette terre classique où les arts furent toujours en honneur et que, de retour dans sa patrie, il n'y ait été un de ceux qui ont le plus contribué à la régénération de cette branche de l'art.

La Belgique possédait un grand nombre de ces monumens; une partie en a été détruite pendant les troubles, et ceux qui nous restent encore, exposés aux caprices de la mode, disparaîtraient successivement si le patriotisme de quelques amis de l'ordre et de la conservation de nos monumens ne s'y opposaient et que nos amateurs n'en fissent point connaître le mérite et la valeur.

L'histoire de l'art dans les Pays-Bas est très-imparfaitement connue; peu d'écrivains s'en sont occupés et ceux qui ont traité cette matière l'ont fait avec beaucoup trop de légèreté; à peine connaît-on les noms de nos peintres, de nos sculpteurs et de nos architectes qui vécurent avant Rubens et à qui nous sommes redevables de plusieurs ouvrages qui excitent l'admiration des connoisseurs.

L. D. B.

dans les comptes des années 1531 à 1535, conservés aux archives, et de me communiquer les preuves : que Pierre de Merlier et Paul vander Schelden ont entrepris ce portail en 1530, sous l'échevinage de Jean van der Meere et ses collègues ; que Paul van der Schelden en est le sculpteur ; que Pierre de Merlier en est le menuisier ; qu'il a coûté 449 £ parisis ; et que Barthelemy Pourtant, sculpteur, maîtres Lièvin Opzaedt et Blaise Vassies, menuisiers, de Gand, ont été nommés en 1535, pour faire l'expertise de l'ouvrage (1) et ont touché ensemble, pour honoraires, douze livres parisis. C'est ce qui se prouve par les extraits des comptes de la ville que j'ai placés ci-dessous.

J'espère, Monsieur, pouvoir vous transmettre sous peu, des notes relatives à la construction de la belle façade gothique de l'hôtel-de-ville d'Audenarde, et spécialement à cette figure armée de toutes pièces, appelée vulgairement *Hansken het Krygelken* ou *het Krygerken*, qui couronne la belle tourelle de cet hôtel ; cette figure a de tout tems, prêté matière à bien des contes populaires, depuis qu'on en a oublié l'origine. Voilà, Monsieur, l'effet de l'indifférence des peuples pour l'histoire de la patrie ! Ils finissent par oublier l'origine de leurs monumens domestiques et tombent, à la longue, dans cette enfance que Cicéron reproche à tous ceux qui ignorent ce qui s'est passé avant qu'ils ne fussent nés : » *Ignorare quæ, antea quam natus sis, facta sunt, est semper esse puerum*”

CICERO, oratio ad Brutum.

---

(1) Il serait à désirer que la Régence de la ville d'Audenarde fit restaurer ce bel ouvrage et tracer sur un des panneaux ou platte bandes le nom de l'artiste qui l'a exécuté avec la date de l'année.

*Extrait des comptes de la ville d'Audenarde de l'année 1551, fol. lxxx et suiv.*

|                                                             |             |
|-------------------------------------------------------------|-------------|
| » Item betaelt <i>Pieter de Merlier</i> , tot Etichove, in  |             |
| » mindering van het maeken van een <i>portaele</i> by       |             |
| » hem aengenomen met <i>Pauwel van der Schelden</i> ,       |             |
| » dat te stellene in de nienwe camere van den nieu-         |             |
| » wen <i>schepen-huyse</i> , besteedt te werkene by Jan van |             |
| » der Meere en zyne medegezellen, die Schepenen wae-        |             |
| » ren in 't jaer gepasseert, hier fol. lxxx van den         |             |
| » selven boek.....                                          | xij.        |
| » Nog betaelt aen <i>Pieter de Merlier</i> .....            | xxiiiij.    |
| » Betaelt aen den selven.....                               | lx.         |
| » Betaelt aen den selven.....                               | xij.        |
| » Betaelt aen den selven.....                               | v.          |
| » Betaelt aen <i>Pauwel van der Schelden</i> , beeldsnyder. | iiiiij xij. |
| » Aen den selven.....                                       | clx.        |
| » Betaelt aen den selven.....                               | xlviij.     |
| » Betaelt aen den selven.....                               | xxxvj.      |
| » Betaelt aen <i>Adriaen de Rantere</i> , schrynwerker(1),  |             |
| » voorgekocht te hebben tot Gend negen spiessch lantén,     |             |
| » negen voeten lanck voor den <i>portaele</i> van den nieu- |             |
| » wen <i>schepen-huyse</i> , vermits die alhier niet kryge- |             |
| » lyck en waeren; koimt met den onkost van de vrecht.       | x.          |

*Compte de l'année 1555.*

|                                                                 |      |
|-----------------------------------------------------------------|------|
| » Item betaelt aen M. <i>Bartholomeus Pourtant</i> , beeld-     |      |
| » snyder, M. <i>Livinus Opzaedt</i> en <i>Blazius Vassies</i> , |      |
| » schrynwerker, die ontboden waeren, by laste van               |      |
| » Schepenen, van Gend, voor het goedkeuren van                  |      |
| » den nieuwen <i>portaele</i> gemaekt door <i>Pauwel van</i>    |      |
| » <i>der Schelden</i> .....                                     | xij. |

---

449.

(1) Il semble donc qu'un *Adrien de Rantere*, menuisier, a eu part à l'entreprise, ou du moins qu'il a travaillé à ce portail; et c'est alors un singulier hazard, que ce soient leurs descendans même qui les aient retirés d'un injuste oubli.

Cet article permet de croire, que la main-d'œuvre seule a fait l'objet de l'entreprise de Merlier et de Van der Schelden, et que le Magistrat a fourni les matériaux ?

En vous priant, Monsieur, d'accorder à ma lettre une place dans l'intéressant Recueil publié par notre Société, j'ai l'honneur d'être avec la juste considération que méritent vos travaux littéraires.

J. J. RAEPSAET,  
Membre de l'Institut.

*Audenarde, le 19 Janvier 1824.*

PRIVILÈGES DONNÉS AUX FRANCS MONNOYERS DE FLANDRES.

LA Société Teylérienne à Harlem, ayant proposé pour sujet de prix : *l'histoire complète et critique du monnoyage dans les Pays-Bas, des tems les plus reculés jusqu'à ce jour*, le possesseur d'un manuscrit, écrit vers la fin du XV<sup>me</sup> siècle (1), nous a permis, dans l'intérêt de ceux qui se proposent de concourir pour ce prix, d'en extraire le chapitre qui traite des monnaies.

Plusieurs auteurs estimables ont traité cette matière, qui intéresse l'histoire générale du pays : l'Académie de Bruxelles, en 1787, a couronné le mémoire de M. A. Heylen, chanoine et archiviste de l'abbaye de Tongerlo, lequel, dans le sens de la question proposée par la Société Teylérienne, traite des monnaies qui circulaient dans les Pays-Bas pendant les XIV<sup>me</sup> et XV<sup>me</sup> siècles. On cite dans ce mémoire, écrit en flamand et imprimé aux frais de l'académie, les Auteurs qui ont traité la même matière dans les provinces septentrionales et méridionales du Royaume.

(1) Ce manuscrit in-folio de 300 feuilles, supérieurement écrit et conservé, fut vendu à la mortuaire d'Ant. Sanderus. C'est un traité curieux de l'histoire de la Flandre depuis les premiers tems jusqu'à l'Archiduc Philippe, fils de Maximilien d'Autriche, Roi des Romains.

*Extrait du manuscrit (1).*

» Le conte Guy prinst ses francs mōnoyers leurs femmes maismes en sa saulvegarde et leur dōna telz privileges et franchises que les Roys de France ont donné aux francs mōnoyers du serremēt de frāce est asscavoir quilz seront francs et quietes de toutes gabelles et coustumes soit pour raison de marchandise ou aultremēt ensemble de toutes servitutes ouvrans ou non ouvrans marchandans et non marchandans Et veult quilz nayent a respondre pardevāt aultre juge que le prevost de la mōnoye fors de trois cas seullement est asscavoir rapt murdre et larchin (2) Et se faict ung contract

(1) On a suivi littéralement l'orthographe du manuscrit.

(2) Cette manie du nombre ternal ou impair se trouve souvent dans la jurisprudence du X<sup>me</sup> siècle et même plutard; dans *les coutum. angl. norm. de M. Houard, tom. 2. pag. 88.*, où il a mis ces ternes en note sur le chap. 5. liv. 2. de la loi *Regiam majestatem* du XIV<sup>me</sup> siècle et où il dit: *debet autem compromitti in numerum imparum, QUO NUMERO DEUS GAUDET, scilicet in unum aut tres*, on lit, entr'autres, qu'on distingue :

Trois causes pour lesquelles une femme ne perd pas sa dot, lors même qu'elle abandonne son mari: la lèpre, l'impuissance, la respiration effrayante (*anhelitem tetrum*).

Trois motifs de confiscation: la révélation des secrets de l'état, la trahison, l'homicide clandestin.

Trois reproches contre les témoins: le non-paiement d'une amende encourue pour crime; des contestations avec l'une des parties, pour les mêmes sujets que ceux qui occasionnent le procès sur lequel ils doivent être entendus; l'adultère commis avec la femme du demandeur ou du défendeur.

Trois animaux qu'on peut valablement vendre avant l'âge d'un an: le chien domestique, la brebis et la chèvre.

Trois autres qui ne peuvent être exposés en vente, s'ils sont boiteux: le cheval, l'épervier, le levrier.

Trois armes permises: l'épée, la lance, l'arc avec douze flèches.

Trois professions qu'on ne peut embrasser sans la permission de son seigneur: les arts libéraux, les arts mécaniques et la musique.

avecq eulx cōment et par quelle m̃aniere ilz devront servir en ses mōnoyes par ses lectres de lan mil ij<sup>e</sup> iiij<sup>x</sup> xvij.

» Le conte Loys cōfirma aulx francs mōnoyers ledict privilege du conte Guy pourveu quilz seront tenuz de ouvrer garnir et furnir sa monnoye en quelqz lieu que ce puist estre et se faulte y avoit le conte pourra prendre aultres telz qui luy plaira dont sont lres de lan mil ij<sup>e</sup> xlix.

» En lan mil ij<sup>e</sup> lxxvj la cōtesse Marguerite et le cōte Guy son filz envoyerēt en fr̃ace consulter aux maistres de la monnoye du Roy cōmēt et pour quelz cas les delinquans en faict de monñ faisoient a punir et il leur feust respondu que quāt on treuve que es boistes ayt faulte en lassay de iiij d. jusques a grain et demy c'est a dire en la demy once quatre grains de faulte lon arreste les boistes jusqs ad ce que le maistre en ayt faict aultant de larges et se la faulte en lassay de iiij d. est de deux grains est asscavoir de six grains en la demy onze on prent le maistre et ses biens et est la mercy du prince.

» Ou meisme an lxxvij ladicte cōtesse bailla ses mō-

Trois indices de ce qu'un canton est habitē: des enfans, des chiens et des poules.

Le Roi peut, sans l'intervention du Juge du Palais, avoir conversation avec trois sortes de personnes: avec sa femme, avec son confesseur et avec son mēdecin.

Trois officiers, en l'absence du Roi, peuvent tenir sa cour: le grand aumōnier, le dēpensier et le juge du palais.

On compte, selon la loi, trois espēces d'arbitres: ceux qui dēterminent par leurs remontrances les parties à exēcuter les jugemens; ceux qui se sont rendus garants des conventions, et le juge choisi par les plaideurs pour les rēconcilier, etc.

Trois cornes de Buffle appartenantes au Roi qui toutes ont la mēme valeur: celle dans laquelle il boit, celle dont on se sert pour ēveiller ses domestiques, et celle du grand veneur.

noyes a *Clays Dekin* bourgeois de Bruges sur la coherão et paine dessus pour trois ans. Et se forga lors la monñ pour Flandres a saint Bavon a Gand et Alost et pour Haynñ a Valenchiennes.

» En lan mil ij<sup>e</sup> iiij Jehan conte de Namur rewaert de Flandres feist pour la guerre et povrete du pays forgier mōnoie plus legiere que jammais conte navoit faict et ce par ladveu des cinq villes de Flandres dont ceulx de Gand prinsdrent de luy ltres de non prejudice.

*Monnoye d'or.*

» Monsieur le conte Loys de Male feist forgier *Heaulmes* de Flandres de lxvij au marc de xxiiij carras et demi *Lyons rampans* de xxxv 3 au marc de xxiiij carras aultres *Lyons* de xliiiij au marc a xxiiij carras et demi *Angelotz* de Flandres de xliiiij au marc a xxiiij carras. *Escus de Gand* de liiiij au marc au xxiiij carras. *Escus de Malines* de liiiij au marc de xxiiij carras et demy. Il feist aussi forgier *Frans a pied*.

» Monsieur le duc Philippe dict le hardi son successeur forga *Nobles* de Flandres de xxxij au marck a xxiiij carras et demy.

» Monsieur le duc Jehan forga pareillement *Nobles* de xxxv 3 au marc de xxiiij carras et ung quart.

» Monsieur le duc Philippe dict le bon duc forga *Nobles à la rose* de xxxv 3 au marc a xxij carras et demi. *Clynckaerts* de divers cours les premiers faict a Gand Utrecht et Namur de lxviiij au marc a xvj carras aultres a Louvain Zevemberghe et Namur de lxviiij 3 au marc a xv carras aultres faictz a Namur dudict poix a xiiij carras et les derr. de lxviiij au marc a xiiij carras et demi. Et depuis il forgea *Riders* de lxvij 3 au marc a xxiiij carras et trois quarts et demi *Riders* a ladvenant. Et quāt il eust conquis Luxembourg il forga a Luxem-

bourg des *Florins au saint André* de lxxj au marc a xviii carras et demi. Après la paix de Gavere il forga *Lions* de lviii au marc de xxiii carras deux pars de *Lyon* et tiers de *Lyon* a ladvenant et ung peu avant son trépas il feist forgier *Florins de Bourgoigne* qui se nomment *a la croix* de lxx au marc a xix carras.

» Monsieur le duc Charles continua le meisme *Florin a la croix* et ne feist jammais aultre monnoye.

» Monsieur le duc Maximilian et madame Marie forgerent semblablement *Florins a la croix* et quant il feust devenu Roy des Rommains il forga *Royaulx* et *Scutkins*.

» Monsieur larchiduc Phle forga *Deniers dor* qui se nōment *Thoisons dor* et aultre dor nomme de *Philippus*.

» Et mōsieur Larchiduc Charles son filz a cōtinue icelle monnoye dor.

#### *Monoye darget.*

» Madamelà cōtesse Marguerite feist forgier ung *Denier dargent* dont les trois valoient en poix et en aloy et de taille a lasserant de deux tourñ le roy.

» Depuis le conte Guy son filz forga monñ blanche que nous appellons *Clayskins* (1) aussi feist le conte Robert son filz.

» Le conte Loys de Cressi forga deniers dargêt divers et entre aultres ung denier sur lequel estoit dung coste escript Gādavù et de laultre coste Lovanium et ce pō une alliance quil avoit faict avecq le duc de Brabant.

» Monsieur le conte Loys de Male forga pareillement diverse mōnoye blanche et entre aultres *Roosekens*. Aussi feict monsieur le duc Philippe le hardi.

» Monsieur le duc Jehan forga *Patars* qui se sont nōmez *Braspenninc* et demi *Patars* a ladvenant.

---

(1) Ce nom dérive sans doute de *Clays Dekin*, de Bruges, qui peut être frappé le premier ces monnaies.

» Monsieur le duc Philippe feist au cōmenchement forgier *Patars* de cinq esterlins que depuis avons appelle vieilz *Patars* et depuis feist forgier *Patars* de deux gros appellez *Vierlanders* et gros et demy gros et quart de gros a ladvenât et ung peu devât sa mort il feist forgier double *Patars* au circle de iiij gr. la piece.

» Monsieur le duc Charles feist semblablement forgier *Patars* de deux et double *Patars* de quatre gros et demy gros et quart de gros et depuys aultres *Patars* a ung *Lyõ* et double *Patare* a deux *Lyons*.

» Monsieur le duc Daustrice et madame Marie feisrent forgier *Patars* doubles a deux *Lyons* et sengles a ung *Lyon*.

» Et depuis quât elle feust morte Maximilian et Philippe feisrent forgier doubles et sengles *Patars de Malines* item doubles *Griffons* et sengles item doubles *Heaulmes* et seingles et quât Maximilian feust devenu Roy des Rommains il forga *Royaulx* d'argent a six *Patars* la piece item ung grant double *a la couronne* a unze gros la piece.

» Monsieur Larchiduc Philippe feist forgier ung denier de fin argent nōme *Toyson* pour six gros ung double *Patart* non fin et quatre gros et ung seingle a deux gros.”

## EXTRAIT

*D'une notice sur les ossemens fossiles, trouvés en 1825, en creusant le canal entre Maestricht et Hocht, lue à la réunion générale de la Société des Amis des Sciences, Lettres et Arts de Maestricht, du 4 Novembre 1825, par J. G. CRAHAY, l'un de ses Membres.*

LE sol traversé par le canal, comme celui de tout le bassin de la Meuse, est formé d'un terrain de transport : une couche de terre argileuse jaune, variable en épaisseur, constitue la surface et repose sur un vaste dépôt de cailloux roulés, de quartz, de silex pyromaque et de grès, de toutes les dimensions jusqu'à celle de plus d'un mètre cube, liés quelquefois par un ciment quartzeux, et formant des poudingues plus ou moins volumineux. Ce dépôt, fortement coloré en plusieurs endroits par de l'oxide de fer, par zones horizontales, et renfermant fréquemment des lits irréguliers et peu étendus de sable siliceux pur, ou d'argile plus ou moins sablonneuse, couvre une grande partie de la Province.

A une demi-lieue de la ville, le canal s'engage dans le plateau de Caberg, dont l'élévation au-dessus de la plaine est d'une vingtaine de mètres : c'est dans la terre argileuse du plateau que, sur un espace de 5 à 600 mètres de longueur, à une centaine de mètres de la Meuse, on a trouvé une grande quantité d'ossemens, dont le plus grand nombre provient d'éléphants. Ces restes étaient particulièrement abondans à l'extrémité du hameau de Smeermaas, et à l'endroit où quel-





ques maisons ont été abattues pour le passage du canal; là, la surface du dépôt de cailloux forme une espèce de ravin de 6 mètres de profondeur, sur 150 environ de largeur, se dirigeant en pente vers la Meuse, en s'élargissant, en même tems que les côteaux qui le renferment vont en s'abaissant. Ce ravin, ainsi que d'autres dépressions que le banc de galets subit en plusieurs endroits, est effacé à la surface du sol, dont la forme, ayant en général une plus grande tendance vers le niveau, ne suit celle du banc que dans les très-grandes inégalités. Le ravin se dessine parfaitement dans les talus du canal qui le traverse presque perpendiculairement; son fond est de 7 mètres environ au-dessous de la superficie du sol, et de 2 mètres au-dessus du chemin de Hallage, qui est lui-même de 5 ou 6 mètres au-dessus des moyennes eaux de la Meuse.

Parmi les ossemens découverts jusqu'à ce moment, on a distingué beaucoup de défenses d'éléphants, dont la plus volumineuse avait 1 - 80 mètr. de longueur, sur 0 - 50 mètr. de circonférence près de la base; d'autres, remarquables par leur forte courbure et en ce que, proportionnellement à leur grande longueur, (jusqu'à 1 - 50 met.), elles étaient très-minces et presque partout d'un égal diamètre; elles sont toutes à double courbure (1). Ensuite, un nombre considérable de dents mâchelières d'éléphants, dont la couronne, dans quelques-unes, a conservé son poli. Les lames usées par la trituration, présentent des rubans transversaux parallèles, espacés de 5 à 10 millimètres, exactement droits dans le plus grand nombre, un peu flexueux au

---

(1) La fragilité de l'ivoire de ces défenses n'a pas permis de vider les alvéoles, afin de mesurer leur profondeur.

milieu dans d'autres ; ces couronnes présentent souvent une forme ovale (1). Dans quelques-unes de ces dents , la partie supérieure n'était pas encore usée , ou ne l'était que sur une très-petite étendue ; ce qui annonçait qu'elles avaient appartenu à de jeunes individus , ou qu'elles étaient des dents de rechange encore trop profondément enfoncées dans les alvéoles des mâchoires.

Parmi les os on a reconnu des mâchoires inférieures , dont l'une était d'une belle conservation : elle portait quatre mâchelières ; les deux postérieures , non usées , étaient plus enfoncées dans les alvéoles que les antérieures , et semblaient soulever celles-ci en les poussant vers le devant de la bouche : des tybia , des omoplates , des côtes , des rotules , des apophyses , des vertèbres , de petits os du pied , tous d'éléphants. En outre on a rencontré un nombre considérable d'os qui ont été fracturés pendant l'extraction , ou qu'il a été impossible de dégager de la terre , à cause de leur mollesse , ce qui empêcha de les reconnaître ; mais leur forte dimension fait croire que la plupart étaient d'éléphants. Cependant on a trouvé également parmi ces débris , des morceaux de bois de cerf en petit nombre , deux noyaux osseux de cornes de bœuf , plus grands qu'ils ne le sont ordinairement , avec une partie du crâne ; la fracture de celui-ci n'a pas permis de distinguer si ce bœuf était de l'espèce ordinaire ; ce que l'on est pourtant tenté de croire , puisque les morceaux d'os annonçaient plutôt un front plat que convexe. De plus on y a déterré quelques dents de 4 à 5 centimètres dans toutes les dimensions , d'un aspect extrêmement étrange ; elles sont formées d'une lame continue , laquelle , en se répliant profon-

---

(1) Voyez planche 9 , fig. 1 , le dessin d'une de ces couronnes à forme ovale , réduit à deux tiers de la grandeur naturelle.

dement sur elle-même, produit trois tubercules, séparés l'un de l'autre, d'une irrégularité remarquable, dont les extrémités supérieures vont en s'arrondissant et en se rapprochant, sans se toucher (excepté suivant la continuation de la lame), de sorte que la forme générale de la dent devient un peu conique. Quelquefois un ou deux de ces tubercules sont usés par la trituration et présentent une coupe blanche, finement striée du centre à la circonférence; l'intérieur des tubercules usés est vide. Dans un seule dent, tous les tubercules étant usés jusqu'à la réduire à la moitié de la hauteur des autres, la coupe offre une forme irrégulière et bizarre: vers la partie inférieure, la lame se termine brusquement en formant des festons irréguliers; la matière de ces dents est blanche et d'une grande dureté. La surface extérieure est inégale et comme chagrinée; elle est parsémée de petites taches brunes, mais sur-tout d'un grand nombre de points noirs, de sorte que la couleur en masse est un gris brunâtre. Les points noirs pénètrent jusqu'à une certaine profondeur dans le blanc de l'intérieur de la lame. Plusieurs de ces dents sont légèrement usées latéralement, et présentent une teinte bleuâtre par le mélange des points noirs avec le fond blanc: le poli en est parfait. Cette particularité me paraît caractéristique: je la signale, puisqu'elle pourra aider les savans en anatomie comparée à reconnaître, sur cette description, l'espèce d'animal auquel les dents ont appartenu; l'apparence est comme si elles avaient été plus ou moins mobiles dans la bouche de l'animal, et qu'en jouant l'une contre l'autre, elles se soient légèrement usées mutuellement. Ces dents sont d'ailleurs dépourvues de racines; inférieurement se montrent de petits tubercules qu'y font naître les ré-

plis de la lame osseuse, en se prolongeant jusques là, tellement que les tubercules inférieurs correspondent aux vides, laissés entre les tubercules plus grands supérieurs. Ces petits tubercules, qui ne dépassent guère les festons que la lame forme inférieurement, sont entourés de lamelles disposées concentriquement aux tubercules et composées d'une substance osseuse blanche qui remplit inférieurement la dent. Il me paraît probable que ces dents ont été montées sur des pieds osseux à racines, lesquels, par leur état de mollesse, se seront détachés des dents lorsqu'on a soulevé celles-ci, et n'auront pas été remarqués par les ouvriers; car la partie inférieure n'étant aucunement salie, montre qu'elle a été garantie du contact de la terre argileuse par quelque corps osseux (1).

Tous ces ossemens, enveloppés par la terre argileuse, ont été trouvés à peu près à la même hauteur verticale dans le terrain élevé du plateau, et étaient placés soit immédiatement sur la surface de la masse de cailloux roulés, soit à une certaine distance au-dessus, dont le maximum peut être évalué à 5 ou 4 mètres. Ils étaient répandus par tout sans ordre, et isolés les uns des autres, même à d'assez grandes distances; dans le ravin ils étaient plus rapprochés, quoiqu'isolés, leur quantité y étant beaucoup plus grande que partout ailleurs. Dans la masse même du banc de cailloux, il ne s'est trouvé, jusqu'à la profondeur de 5 mètres, (mais au-dessous du niveau de la plaine) que deux ou trois molaires d'éléphants, et des fragmens isolés des mêmes dents; de plus quelques vertèbres, et l'os sacré d'un

---

(1) Une de ces dents est figurée planche 9, fig. 2 et 3, sous deux faces opposées et de grandeur naturelle. A. est le tubercule usé, et B est la partie polie latéralement.

animal qui, à en juger par les dimensions de ces pièces, peut avoir été de la grandeur du cerf. Ces molaires présentent des lames plus épaisses et plus espacées que celles trouvées dans la terre argileuse supérieure. Le banc de cailloux roulés ne renferme d'ailleurs que quelques oursins et madrépores roulés, et plus rarement des morceaux de bois pétrifié. Dans un des lits de sable argileux, dont il est quelquefois entrecoupé, on a trouvé quelques coquilles marines, parmi lesquelles on a distingué des huîtres, des pétoncles élargies, des peignes et quelques cérîtes; plusieurs de ces coquilles, légèrement usées, annoncent qu'elles ont roulé. La terre argileuse qui enveloppe les ossemens, ne contient aucun corps marin.

La plupart des ossemens qu'on est parvenu à conserver, n'ont pu être extraits de la terre que par morceaux, à cause du singulier état où ils se trouvaient. L'humidité du terrain, en les pénétrant intimement, avait ramolli les dents ainsi que les os, à tel point que, sans avoir perdu leur forme, ils avaient acquis une consistance onctueuse qui permettait de les pétrir entre les doigts, comme de l'argile molle; leur ressemblance à une matière grasse aurait pu les faire prendre au premier abord pour de l'*adipocire*, s'il n'était connu que la matière osseuse n'est pas susceptible de se changer en cette substance, dont toutes les autres propriétés manquaient d'ailleurs ici. Cet état de mollesse était plus ou moins grand, suivant que le terrain était plus ou moins humide. Nombre de pièces n'ont pu être détachées de la terre. Par la dessication, la matière prenait plus de solidité; mais aussi le retrait qui s'en suivait, faisait souvent tomber en morceaux les pièces qu'on était parvenu à déterrer entières.

Ce grand degré de ramollissement par la pénétration de l'eau, fit assez présumer que la gélatine aurait entièrement disparu, soit par dissolution, soit par décomposition, ce que les essais ont confirmé (1) Néanmoins toute matière animale n'y avait pas été totalement détruite; probablement la graisse avait résisté en petite quantité, car la calcination donne une teinte légèrement grisâtre aux morceaux qu'on y soumet.

Dans la partie la plus compacte, les dents ainsi que les os ont conservé leur couleur blanche, quelquefois une matière colorante noire y a formé des dendrites. Les parties moins compactes sont généralement colorées en noir ou en brun.

Une chose très-remarquable dans ce dépôt, c'est que, quelle que soit la quantité d'os qu'on ait trouvés, elle est beaucoup trop petite en comparaison du nombre des défenses et sur-tout des molaires, et cependant il semble que l'on ne peut pas attribuer cette disproportion à ce que les dents, à raison d'une plus grande compacité, ont pu mieux résister à la décomposition; car les os que l'on a retrouvés n'avaient pas un degré de mollesse plus grand que les dents qui avaient séjourné dans la proximité; ils n'étaient pas même dépouillés de cette partie celluleuse qui garnit leur intérieur et qui aurait dû disparaître la première; qui plus est, on a retrouvé beaucoup d'os entièrement composés de ce tissu celluleux, comme les vertèbres, etc. et ceux-là n'annonçaient aucunement un degré de décomposition plus avancé que l'ivoire. Enfin, ces débris doivent nécessairement avoir été enveloppés par la terre argi-

---

(1) Beaucoup de pièces ont été conservées en les imbibant de colle-forte; il faudra donc s'assurer d'abord si le morceau qu'on examine n'a pas subi cette opération.

leuse, avant que la macération dans l'eau les eût amenés au degré de mollesse où nous les avons vus; sans quoi, non-seulement ils auraient perdu leurs formes, mais ils se seraient désagrégés entièrement et auraient disparu par le mélange de leurs particules avec le limon d'attérissement. Or, si la décomposition ne parvint pas à ce point avant que la terre enveloppât ces ossemens de tous côtés, elle n'a pu dans la suite occasionner leur déperdition, puisque leur bête terreuse, se conduisant comme une masse minérale, ne pouvait s'anéantir, et devait laisser partout des traces non équivoques de son origine, la forme étant conservée par l'empâtement dans la terre environnante.

D'un autre côté, ces ossemens ont reproduit la circonstance digne de remarque, qui s'est rencontrée le plus souvent dans des dépôts pareils découverts dans presque tous les pays septentrionaux dont le sol est d'attérissement, sur-tout dans les bassins des grandes rivières, savoir qu'aucune pièce ne présente des signes d'avoir long-tems roulé; si la plupart de celles qu'on a trouvées dans le canal sont plus ou moins fracturées, c'est qu'à cause de leur mollesse on n'a pu les extraire entières, ou que l'ouvrier les a endommagées de son outil, avant de les appercevoir. Beaucoup de molaires ont retenu le poli sur leurs couronnes; toutes les défenses ont été trouvées entières, quoique leur fragilité n'ait permis d'en conserver qu'un petit nombre; parmi celles-ci il en est une d'une grande dimension, qui porte latéralement, près de la pointe, deux espèces de facettes que l'animal y a fait naître lui-même par le frottement, et qui sont si nettement terminées, qu'il semblerait que la dent n'a, pour ainsi dire, pas été déplacée. Enfin, la plupart des pièces ont conservé des

arêtes vives et indiquent qu'elles n'ont pas été amenées de bien loin. Si à cette remarque on joint les autres considérations qui repoussent également l'idée que ces ossemens auraient été charriés des contrées équatoriales par des courans d'eau, ou qu'ils proviendraient d'animaux amenés par les armées des Romains ou d'autres peuples, on est conduit encore une fois à conclure qu'à une époque reculée, antérieure aux tems historiques, les pays septentrionaux nourrissaient des Eléphants, des Rhinocéros, des Hippopotames, etc. probablement d'une espèce appropriée au climat, mais dont les analogues ne vivent plus que dans la Zône Torride.

Et maintenant on peut admettre que ces ossemens, ramassés dans les plaines voisines par les grandes eaux du fleuve, probablement à plusieurs reprises, ont été charriés et dispersés sur une grande étendue; mais que, dans le ravin transversal à la direction du courant, ils ont été arrêtés en quantité plus grande que partout ailleurs; que les molaires, les défenses et les autres pièces d'une grande pesanteur spécifique, se sont en général déposées les premières; tandis que les autres, entraînées plus facilement, ont été dispersées sur un plus grand espace, même charriées jusque dans la mer.

Le creusement du canal a fourni quelques autres découvertes moins remarquables; telle est celle d'une tête d'homme près du château de Hocht à 5<sup>m</sup> 50 de profondeur, dans une couche d'argile sablonneuse noirâtre, d'une formation récente comme le prouve l'état de conservation des substances molles qu'elle renfermait abondamment: telles que feuilles, gousses de légumineuses, châtaignes, etc. Dans la plaine, entre la ville et Smeermaas, une couche d'argile bleue, sablonneuse, reposant sur les cailloux roulés, contenait beaucoup de gros

morceaux de bois de saule, conservant une partie de leur ténacité, du fer phosphaté, des coquilles terrestres et d'eau douce, des bois de cerf et la tête d'un carnivore de la famille des chiens. Il est presque inutile de dire que cette couche d'argile, ainsi que celle de Hocht dont il vient d'être parlé, diffère entièrement de la terre d'attérissement qui renferme les restes d'Eléphants dans le plateau : jusqu'ici aucun reste de ces quadrupèdes n'a été trouvé dans la plaine.

Dans une pointe que forme le plateau de Caberg, en s'avancant dans la plaine près de Smeermaas, on a rencontré dans la terre argileuse, à 6<sup>m</sup> 50 au-dessous du sol, la mâchoire inférieure d'un homme, garnie de dents, sans être accompagnée d'aucun autre reste : elle ne semblait pas avoir roulé ; les ouvriers assurent que la terre n'y avait pas été remuée. L'os est très-fragile, mais n'a pas été dans cet état de mollesse des ossemens d'Eléphants ; aussi, n'est-ce pas la même couche de terre ; car au-dessous de cette mâchoire s'étendait une couche irrégulière de gravier et de cailloux de 2 à 5 mètres d'épaisseur, au-dessous de laquelle était placée une nouvelle couche de terre argileuse, dans laquelle on a trouvé des restes d'Eléphants à quatorze mètres au-dessous du sol.

Ajoutons encore qu'en 1815, on a trouvé sur le penchant du plateau de Caberg, près de la ville, en creusant les fondemens du fort Guillaume, des restes d'Eléphants et quelques débris de molaires d'Hippopotames.

Et enfin qu'il a été découvert des défenses d'Eléphants dans les rives de la Meuse près de Ruremonde, et des restes de Castors et de Rhinocéros dans des tourbières aux environs de la même ville.

---



---

 RÉPUBLIQUE DES CHAMPS ÉLYSÉES OU MONDE ANCIEN,

Par M. De Grave, ancien conseiller au conseil de Flandre, membre du conseil des anciens, etc. Gand, 1806. 3 vol. in-8°.

---

*Suite des notes inédites; voyez la 7<sup>me</sup> livraison, pag. 276.*

**LE Styx, les Enfers etc.?** Pour observer l'ordre d'ancienneté, il eût fallu faire ressortir auparavant d'autres origines, antérieures à celles-ci, qui, quant aux noms, paraissent n'être que le produit d'impressions reçues par l'imagination des Grecs, peuple très-moderne dans le sens des études dont nous nous occupons. Si nous y donnons ici la priorité, c'est pour n'avoir pas à détourner les yeux du lac dont nous ne cessons de nous occuper.

*Meerghem*, que les Français nomment *Merville*, signifie *ville, village, manoir, habitation* ou *résidence* du lac; et remarquez que ce chef-lieu du lac est placé dans l'intérieur de l'enclos de la Nieppe, et y occupe l'angle que forme la *Borre* en débouchant dans la *Lys*. Si, pour les Egyptiens, c'est *Meeris* qui a donné son nom au lac, c'est *Steegers*, traduit en français par *Etaire*, qui y a donné le nom adopté par les Grecs et les Latins.

*Styx, Stygis*, vient, disent les commentateurs, de *Stygeros*, ce qui est justement le mot; et notez que ce mot semble mieux orthographié par les Grecs que par nous-mêmes, si, comme tout l'indique, ce lieu, placé là comme barrière d'entrée de la navigation intérieure, était la première et la principale station de ces pilotes, aides ou compagnons-bateliers qui, mainte-

nant encore, conduisent les bateaux sur nos rivières; en se relevant de poste en poste; véritables *stygers*, (prononcez *steigers*), dans l'acception la plus propre du mot, puisque c'est eux qui conduisent, font avancer et voyager les navires, (*de reizende schepen stygen*) (1). Voilà donc le Styx, le Stygis-lacus, le

---

(1) Dans une grande partie de la Flandre occidentale, on nomme *steegers* les marches des escaliers; un escalier y est même nommé *steeger*. L'esprit de nos antiques ancêtres était entièrement adonné à la navigation, comme la langue que nous avons héritée d'eux le prouve de toutes les manières. La vie y était tellement adaptée que, de nos jours encore, avoir des succès ou essayer des revers, être heureux ou malheureux, c'est pour nous, qui ne naviguons presque plus, bien ou mal naviguer, *wel of kwalyk vaeren*; il semblerait même que nous devons naviguer après la mort comme pendant la vie; le dernier adieu est un souhait d'éternelle bonne navigation, *eenen eeuwigen vaert-wel*; nos funérailles sont une navigation de départ, *eenen uytvaert*; nos âmes naviguent au ciel, *ten hemel vaeren*; etc. etc. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait comparé les marches de nos escaliers aux postes ou stations des bateliers-pilotes, établis le long de nos rivières. Le nom d'échelles du Levant n'a pas eu d'autre origine; car les Français ont adopté le mot romain *SCALA*, pour nommer un *escalier* comme pour nommer une échelle. Y avait-il, à chaque station de nos pilotes dans la Méditerranée, ce que, dans nos grandes villes, nous appelons encore *wceg* ou *waegschale*, balance publique ou *poids de ville*; c'est-à-dire, un grand magasin pourvu de poids publics pour l'entrepôt des marchandises, la facilité des transactions, et le paiement des droits? — Est-ce de là que vient le mot romain *scala*? — Les navires de la Méditerranée ne pouvaient-ils naviguer que d'une *scala* à une autre? — Avions nous ainsi sur toutes les côtes du globe nos postes de pilotes? — Nos *scala* de la Méditerranée étaient-elles appuyées de forces militaires et maritimes pour l'exécution des réglemens de navigation? — Est-ce ces *scala*, ces échelles de la Syrie, de l'Asie mineure, de l'Égypte, de la Mer Noire, du continent et des îles de la Grèce, et finalement celle du Tibre en Italie, qui, devenues riches et puissantes, se sont successivement soulevées contre nous? — Est-ce dans nos guerres pour les soumettre que nous avons commis les

*steegers-meer*, qu'on faisait traverser aux étrangers auxquels on permettait l'entrée du pays, l'accès dans

---

crûantés et les dévastations dont on accuse les dernières périodes de l'existence des Atlantes? — Est-ce ainsi qu'en détruisant la prospérité des autres, nous avons fait décliner progressivement la nôtre? — Est-ce l'imposition des droits de navigation qui a occasionné tous ces malheurs et fait accuser les Atlantes d'avarice et d'exactions? — Ces droits s'appelaient-ils, comme maintenant, des *tol* ou *thol*? — Les appelait-on *kaep-tol*, droit de *cap*, et la navigation de poste en poste se nommait-elle, comme, à présent, nos armemens ou course, *kaep-raeren*? — Est-ce en commémoration de leur soulèvement contre le *kaep-tol* et de son abolition que les Romains ont institué leur *Capitole* et leur *Jupiter Capitolinus*? — Est-ce contre nos *kaep-raeders*, nos corsaires, que les Romains, au moment de venir nous attaquer par terre, ont armé Pompée d'un pouvoir maritime si exorbitant? — Est-ce là le *bellum piraticum*? — Carthage fut-elle notre dernière *scala* dans la Méditerranée? — Est-ce après la destruction de Carthage que le *nec plus ultra* fut inscrit sur les colonnes d'Hercule; c'est-à-dire, que les Romains prétendirent nous défendre l'entrée de la Méditerranée comme nous avons défendu si long-tems l'entrée de la Mer du Nord aux peuples méridionaux? — Toute l'histoire romaine n'est-elle autre chose que l'histoire des efforts que nous n'avons cessé de faire pour soumettre cette *scala* du Tibre? — Est-ce par la continuité de ces efforts que, d'une part, nous avons tant aguerri les Romains, tandis que, de l'autre, nous nous sommes tant affaiblis et que nous avons tant affaibli, lassé et désaffectonné nos grandes provinces du midi, qu'à la longue, les Romains ont pu réüssir à s'y introduire par des intrigues, des négociations et la force, et, qu'à la fin, ils sont venus nous attaquer et nous détruire chez nous? — Est-ce par une guerre combinée qu'au bout de quelques centaines d'années, nos provinces du *nord* et de l'*est* ont définitivement réüssi à détruire les Romains? — Est-ce une continuation de la même guerre que ces mêmes provinces ont ensuite soutenue si long-tems contre les Francs, lorsque ceux-ci, sous Clovis et ses successeurs, s'étaient détachés de notre ancien gouvernement pour se créer une existence indépendante, des institutions et une langue, calquées en partie sur celles des Romains et en partie sur leurs anciennes? — Nous Belges, nous sommes nous trou-

les eaux et les pays inférieurs, (*ad inferos*); c'est-à-dire, dans ce que nous appelons encore aujourd'hui les Pays-Bas (*de Nederlanden*). Faites attention que là, on n'entrait pas encore dans le plus bas du pays (*ad infernum*); les mots *concave* et *convexe* se traduisent en langue du pays, par ceux de *hol* et *bol*; Hol-land veut donc dire pays concave, pays creux, bas ou profond; la Hollande et les isles sont bien le pays le plus bas possible (*infernum*), puisqu'elles reçoivent les fleuves et sont au-dessous des eaux de leurs embouchures et de celles de la mer. L'Aa, l'Yser et la Lys y conduisent; mais ne nous éloignons pas encore de notre entrée.

Il faut que le cérémonial, qu'au passage du lac, on faisait observer ou subir aux étrangers, ait été calculé pour leur inspirer une singulière terreur, puisque les mots de la langue grecque, calqués sur les noms propres de ces lieux d'entrée, expriment tous l'horreur, l'épouvante, la laideur etc. *Stegers* était la forteresse qui servait de barrière sur la rive gauche de la Lys, et c'est l'origine du mot *stygeros*, redoutable ou effrayant; la *Gorgue* servait au même usage sur la rive droite, et

---

vés ainsi, pendant plus de dix siècles, dans l'horrible position d'être alternativement pillés et égorgés par nos anciens sujets du Nord et de l'Est chaque fois que, de gré ou de force, nous nous soumettions aux Romains ou aux Francs, et par les Romains et leurs successeurs les Francs, chaque fois qu'il se rétablissait parmi nous quelque-une de nos anciennes institutions ou de nos relations avec nos anciennes provinces? — Ces questions s'adressent aux générations qui succéderont à celle qui nous est contemporaine; celle-ci ne saurait que s'en étonner ou peut-être en rire; elles n'en seront plus pour les générations subséquentes, qui s'étonneront et riront peut-être du ridicule état d'enfance dans lequel l'histoire a pu rester, même sous notre époque, tandis que des torrens de lumière se répandaient de toutes parts sur les autres parties du savoir humain.

voilà l'effroyable *Gorgone*. Les villages de *Gore* et de *Gone-ghem*, l'un à l'est et l'autre à l'ouest de *Bethune*, semblent fournir des racines pour la composition du nom de cette déité infernale ; mais il est plus probable que le mot se compose simplement du nom du lieu, auquel les Grecs ont ajouté leur mot *ώνη*, (oné), rédemption ou péage ; c'est très-probablement là que les marchandises, entrant dans l'intérieur du pays, acquittaient les droits d'entrée ; le nom du pays de l'*Allœüe*, dont la *Gorgue* est le chef-lieu, semble dire, en effet, qu'on y faisait subir aux marchandises des examens et des expertises pour en constater la valeur et la qualité ; (*l'alloi*, — *het alloeye of alloie*). Ce qui le dit encore plus, c'est le mot de *Pactole* (*paktol*), droit ou accise de *ballots* ou d'*emballage*, que les Grecs ont si bien retenu et qu'ils ont fait servir de nom au fleuve d'Or des enfers, probablement la *Lys*, qui paraît, en effet, avoir charrié pendant une longue série de siècles, les richesses du monde. Et ce terrible fleuve des enfers qui roulait des flots enflammés, de la *Lave* infernale ! Voyez-vous cette rivière la *Lave*, qui passe par *Bethune* et se décharge dans la *Lys* à la *Gorgue* ; admirable limite de douanes, admirable moyen d'empêcher les introductions frauduleuses en effrayant les imaginations ! Exécutait-on de nuit les passages sur le lac, comme le disent *Homère* et *Virgile*, et entretenait-on, dans ces occasions, le long de la *Lave*, des feux que ses eaux réfléchissaient ? Quoiqu'il en soit, passons le *Styx*, laissons à droite la *Gorgone* et le fleuve enflammé, entrons dans la *Lys* inférieure, dans les bas-pays, *ad inferos*. Quel est ce village, sur la *Meter*, à quelques minutes de distance de *Steegers* ? Les Français l'appellent la *Trinité*, mais comment s'appellait-il en langue du pays, en flamand ? serait-ce *ter intrède*,

*ter intreed* ou *ter intrad*, (lieu d'entrée)? mais n'importe, contentons-nous de son nom français; tel qu'il est, c'est encore une bonne enseigne à l'entrée du séjour de cette multitude de Trinités infernales des mythologies méditerranées. Y aurait-il aussi là un *Cerbere* ou, pour l'écrire comme les Grecs, un *Kerbère*? On sait que le B des Grecs est autant un V qu'un B, et que des grammairres grecques l'appellent même *vita* ou V; le mot *Kerbere* serait-il pour nous l'équivalent de *Kervère* ou *Kerkveer*, passage ou trajet de l'église, comme nous disons *Kerkweg*, chemin de l'église? le mot *Kermisse*, fête de l'église, montre que, dans les vieux mots composés, on omettait le deuxième *k* de *kerk*, et il y a des milliers de *veer*, (passages ou trajets d'eau) dans le pays. Il y eût eu plus d'un inconvénient à ce que le passage traversât *Stegers*, barrière du fleuve, ou même s'en approchât trop; le village la *Trinité* offre, au contraire, tout ce qui convient pour être la clef du trajet, du passage par eau, pour les pèlerinages de dévotion des étrangers; et, si ce passage menait à une église éminente, il était bien un *Kerkveer*, un *Kervere* ou *Kerbere* par excellence. Avant de voir à quelle église le passage menait, il faut passer le *Léthé*; mais faisons observer, en passant, que les trois endroits: la *Trinité*, *Stegers* et la *Gorgue*, considérés comme barrières ou clefs des eaux et pays inférieurs, ne sont pas mal figurés par trois têtes et trois gueules et que, si pour éviter des surprises, on employait des chiens dressés pour servir de gardiens et de sentinelles, ce qui paraît extrêmement probable, le fameux gardien des enfers aurait ici, à la fois, de quoi caractériser son nom, sa qualité de chien, ses têtes et ses gueules. A propos de ces gueules, j'ai oublié de faire remarquer ailleurs,

que le nom de la *Gorgue* conserve son exacte prononciation en flamand en l'écrivant *Gorge*; le *g*, dans cette langue, se prononçant toujours *gue*. Ce mot n'a pas de signification vulgaire en flamand, mais la langue française l'a adopté; est-ce par commémoration de cette *Gorge* du grand fleuve, de cette entrée des lieux saints, de cette gueule de *Kerbere*, de l'Enfer?

Continuons notre trajet. En quittant la *Trinité* et la *Meter*, on entre encore dans des prés; si, comme il y a lieu de le croire, il y avait à Étaire des écluses pour retenir les eaux supérieures, les eaux du Styx pouvaient être fort élevées dans la saison des pèlerinages, tandis que les prés où nous entrons pouvaient présenter une belle verdure parée de fleurs; du reste, on ne dit pas si c'est à pied ou en barque qu'on arrivait des bords du Styx au Léthé. Celui-ci est encore aujourd'hui la *Leeth-beke* (le ruisseau le *Leeth*), dont le cours, parallèle à celui de la *Meter*, n'en est distant que d'un quart de lieue. J'aime bien à voir, vers le milieu du cours du Léthé, le village de *Zoeterstede* (ville aux douceurs); entraient-ils dans le cérémonial qu'on observait en traversant ce fleuve de l'oubli, de s'approvisionner de friandises, de pain d'épices, soit pour en faire des offrandes, soit pour les faire bénir ou, comme le disaient les Grecs, pour se faire bien venir à la cour de Proserpine? Tout le monde, dans nos pays, a mangé aux desserts, et entendu, des milliers de fois, crier à vendre dans les rues de nos villes, cette friandise si généralement nommée *oubli*? et qui de nous ne connaît pas le pain d'épices nommé d'*heyligaeker*, (sanctificateur)? Nous voilà au-delà du Léthé, sur les bords de la Lys, et précisément au *veer*, passage ou bac de Sailli, continuation du *kerk-veer*, qui va ainsi aboutir à Sailli.

Les mots *sael*, *salig*, *salven*, *salvare*, *salus*, *Salii* ou *Salyi* nous expliquent la destination religieuse et civile de ce lieu et même ses rites; n'est-ce pas là que les mythologues grecs et leurs imitateurs, les latins, placent un tribunal des enfers? Nous y reviendrons.

Avant de nous faire admettre et de nous préparer à pénétrer plus avant dans les Pays-Bas, *les inferi*, repassons le Léthé et le Styx; traversons l'enclos que nous avons commencé à explorer, et rendons nous sur les bords de la mer pour nous informer de ceux qui fréquentaient ces lieux, du but de leurs voyages, de leur arrivée et du cérémonial de leur réception.

*La suite dans un cahier prochain.*

*Sur une inscription placée, à Cologne, devant la maison où l'on prétend que P. P. RUBENS est né, et à ce sujet quelques observations générales.*

IL y a, dans les efforts que fait une ville ou un pays, pour revendiquer la naissance d'un homme célèbre par ses vertus ou par ses talens, une espèce de fierté patriotique qui plaît, parce que le but en est noble; ainsi la ville de Cologne n'a cessé de disputer à celle d'Anvers, la naissance de P. P. Rubens, et nous y consentons, pour notre part, d'autant plus volontiers, qu'elle convient que le grand peintre était originaire d'Anvers; ce fut d'ailleurs à Anvers, et dans les leçons de Van Oort et d'Otto van Veen qu'il apprit les élémens de son art, qu'il en agrandit le domaine et qu'il forma sa grande école, et, dans l'espèce, ce n'est pas seulement l'objet principal, c'est tout.

Nous admettons donc en fait que le chef de l'école

flamande est né à Cologne, et les efforts que fait cette ville, pour établir ce point, et pour en consolider et en perpétuer la mémoire, emportent toute notre approbation.

Mais peu de personnes en Flandre, et sans doute à Anvers même, savent que, sur la façade de la maison assez vaste, où la tradition place la naissance de *Rubens*, un ami des arts, M. *F. Wallraff*, a fait placer, en 1822, une inscription en allemand, dont nous devons la copie et la traduction à l'obligeance de M. *Rassman*, professeur de notre Université; la voici :

» Dans cette maison naquit, le 29 Juin 1577, le jour  
 » des saints apôtres Pierre et Paul, et reçut ensuite le  
 » baptême dans l'église paroissiale de S. Pierre (1),

» PIERRE PAUL RUBENS.

» Il était le septième enfant de ses parens qui ont  
 » demeuré ici pendant vingt années. Son père, le doct.  
 » Jean Rubens, fut pendant six ans échevin (2) d'An-  
 » vers; mais forcé par les troubles religieux d'émigrer,  
 » il vint s'établir à Cologne, où il mourut en 1607.  
 » Il fut enterré solennellement à S. Pierre.

» Notre P. P. Rubens, l'Apelles de l'Allemagne (3),  
 » désirait revoir, avant de mourir, sa ville natale et y  
 » consacrer de ses mains, à l'église de S. Pierre, où il  
 » avait été baptisé, le superbe tableau du crucifiment  
 » de S. Pierre, qu'il venait de peindre sur la commande  
 » de notre célèbre protecteur des arts, le sénateur  
 » Eberhard Jabach. Mais la mort le surprit à Anvers  
 » le 30 Mai 1640, dans la 64<sup>me</sup> année de sa vie."

*F. Wallraff f. f. 1822.*

(1) Cela est-il bien prouvé? A-t-on les registres?

(2) *Rahts-schoeffen*; *Scabinus*, comme le dit *P. P. Rubens* lui-même.

(3) *Holbein*, *Kranach*, seront, si l'on veut, les *Apelles* de l'Allemagne; *Rubens* est le nôtre.

Par une coïncidence assez remarquable, *Marie de Médicis*, reine de France, veuve de Henri IV et mère de Louis XIII, réfugiée à Cologne, mourut dans cette même maison, le 3 Juillet 1642, et dans la même chambre où était né *Rubens*, qu'elle avait appelé à Paris pour peindre cette magnifique épopée de sa vie, production qui fut si long-tems le plus bel ornement du palais du Luxembourg; une inscription, parallèle à la première, et placée par le même M. Wallraff, apprend toutes ces circonstances.

Cette idée de consacrer en quelque sorte et de perpétuer la tradition d'un événement mémorable, en indiquant l'endroit où il eut lieu, plait à l'imagination, et on a lieu d'être surpris qu'elle ne vienne pas plus souvent à l'esprit des Magistrats d'une ville. Charles-Quint naquit à Gand en 1500, et un événement non moins mémorable, le traité qu'on appelle *la Pacification de Gand*, y fut signé en 1576; mais tout homme un peu instruit, osera-t-il affirmer que le fils de Jeanne *la folle*, soit né dans une des chambres de l'ancienne *Cour du Prince*, et n'y a-t-il pas une autre tradition sur l'endroit? (1) *La Pacification* a-t-elle réellement été signée à la maison-de-ville? Il n'y a pas dix ans qu'un mémorable traité de paix a été signé à Gand entre l'Angleterre et les Etats-Unis; beaucoup de personnes savent-elles, si ce fut à l'hôtel Lovendeghem où logèrent les Ministres Américains ou bien aux Chartreux,

---

(1) L'historien *Vander Vynckt* donne quelques détails sur cette naissance; mais une tradition porte que Jeanne *la folle*, peu d'instans avant son terme, ne s'était pas seulement échappée du salon, mais du palais même, et qu'elle a mis Charles au monde, dans une maison de la rue de Brabant (*Brabauddam*), qui portait naguères encore pour enseigne, un globe surmonté d'une croix, un des *insignes* de l'empire, mais renversé.

où logèrent les Ministres Anglais ; dans peu d'années, M. le comte de Steenhuyze se souviendra presque seul, que pendant environ cent jours, il logea dans son hôtel, un Monarque malheureux et fugitif ; la tradition, mais la tradition seule, nous a conservé l'emplacement où furent les maisons de *Jacques van Artevelde* et de *Jean van Hembyze*, la maison même de *Van de Kethulle*, seigneur de Ryhove, l'hôtel de *Fiennes*, où logea le comte d'*Egmont*, l'hôtel de *Ravenstein*, plusieurs maisons en un mot, où se passèrent de grands événemens pendant la révolution du XVI<sup>me</sup> siècle.

Il serait équitable et en même tems utile qu'une inscription indiquât un endroit célèbre, comme une médaille perpétue la mémoire d'une grande action ; mais il faut en général que ces consécérations, souvent tardives, soient faites avec discernement et avec goût ; il faut que l'opinion consultée et préparée, les saisisse non-seulement sans répugnance, mais avec avidité ; à Anvers, lorsqu'on y a commencé à nommer la rue, où était la demeure de *Rubens*, la *rue de Rubens*, (*de Rubens-straet*), l'assentiment populaire sourit à la reconnaissance, et, de nos jours comme alors, cette rue continue à être désignée par ce nom, quoique toutes les formes de la maison aient disparu ; en 1814, lors de la réaction qui, dans la ville d'Anvers presque seule, s'est fait sentir, quoiqu'il y eût moins de motifs qu'ailleurs, il fallait débaptiser les beaux quais que le Gouvernement qui venait d'être renversé, y avait fait construire le long de l'Escaut ; je conçois bien la nature et la force des convenances qui devaient interdire de donner ou de laisser à ces quais un nom, qu'on devine bien sans que je l'indique ; mais quelles dénominations eut-on la maladresse d'y substituer ? on donna à ces

quais les noms de *Rubens*, de *van Dyck*, de *Jordaens*, d'*Ortelius*, de *Plantin*; aussi, malgré l'étiquette en lettres d'or, personne, si ce n'est peut-être l'autorité ou quelque officier public, ne les désigne-t-il sous ces noms, et je persiste à croire que, pour l'honneur même des patrons, il conviendrait de débaptiser, une seconde fois, les quais, et de leur emprunter un nom de quelque monument voisin, soit qu'il existe encore, soit qu'il ait fallu le démolir pour construire le quai; qu'on les appelle, par exemple, *Burgt-Kaey*, *Bakes-toren-Kaey*, *Bierhoofd-Kaey*, *St. Michiels-Kaey* (1), et une expérience de quelques mois seulement apprendra avec quelle avidité l'assentiment du public aura accueilli ces dénominations.

Je sais que la flatterie donne souvent aux grands de la terre le vaniteux plaisir d'imposer leur nom à quelque nouvelle construction à laquelle ils sont étrangers; mais la reconnaissance aussi, très-souvent, s'acquitte de cette dette sacrée et de suite l'usage la consacre; le public a un goût fin, un tact délicat; il se méprend rarement sur les convenances; on a voulu, dit-on, appeler la *rue de Brabant*, nouvellement reconstruite à Gand, la *rue Guillaume*; on eût commis une gaucherie d'autant plus inexplicable, que cette rue de Brabant, et le *Brabanddam*, qui suit, n'ont pas démérité d'un nom qu'ils portent depuis des siècles, et qui devait d'autant plus convenablement être conservé que, par la loi fondamentale qui nous régit, la province de Brabant, vers laquelle ces rues conduisent, vient de reconquérir son ancien nom; mais on a donné le nom

---

(1) En français quai de *Ste Walburge*, du *Phare*, du *Bierhoofd*, (endroit anciennement destiné au chargement et au déchargement des bières), de *St. Michel*.

de *Pont Guillaume (de Willem Brugge)* au nouveau pont qui joint la Pêcherie à la porte de Bruxelles; ce projet conçu, approuvé et exécuté sous les auspices du Monarque, méritait qu'on rappelât le bienfait, et la nouvelle dénomination, déjà devenue populaire, restera (1).

(1) La pose de la première pierre de la construction de ce pont, eut lieu avec beaucoup de solennité le 25 Mai 1820, M. D'Hoop van Alstein, directeur des domaines, fit un discours analogue à la circonstance, et remit, à S. Exc. le Gouverneur de la Province, pour être déposées dans une boîte de plomb, incrustée dans la pierre: 1° une médaille à l'effigie de S. M. le Roi, gravée par notre compatriote M. Braemt, portant sur le revers une inscription qui rappelle cet événement.

2° Une plaque en bronze, sur laquelle était gravé.

QUEM  
URBIS ORNAMENTO  
CIVIUM COMMODO  
OMNIUM UTILITATI  
VOTA PUBLICA DIU POSTULAVERANT  
PONTIS  
WILHELMO I. P. P. BELG. REG. AUSPICE  
CENSU REGALI IMPENDIA SUBPEDITANTE  
SCALDI IMPONUNDI  
DIE XXIII MAJI MDCCCXX  
PRINCIPEM LAPID. POSUIT  
VIR NOB. ET EXC. PHIL. EX COM. DE LENS PROV. GUB.  
ADSTANTIBUS  
VIR NOB. PHIL. PIERS DE RAVESCHOOT URB. GAND. PRAET.  
VIR NOB. ANT. FR. D'HOOP CENSUI REG. DIRIG. PRAEPOS. PROV.  
CONSULT. IGN. VAN TOERS ORDINUM PROV. ACTUAR.  
VIRIS SOLERT. PETRO BUELS ARCHITECTO  
ET JACOBO FERMONDT  
OPERI ADCELERANDO ET PERFICIUNDO PRAEP.  
ET  
NE BENEFICI MEMORIA PERIRET  
HAECCE AERI INSCRIBUNDA  
ET LAPIDIS IPSIUS VISCERIB. INCLUDUNDA  
PONTEMQUE WILHELMÍ NOMINE INSIGNIUNDUM ESSE  
COMMUNI OMNIUM ADSENSU  
DECRETUM EST.

3° Le procès-verbal écrit sur parchemin, signé par les Autorités présentes à la cérémonie, par M. Buels, l'architecte, et M. Fermondt, l'entrepreneur du pont.

---

Planche 10<sup>m<sup>e</sup></sup>. — ANCIENS MORCEAUX DE SCULPTURE  
RÉCEMMENT IMPORTÉS DE LA GRÈCE EN BELGIQUE.

---

*Dissertation par M. Léopold van Alstein.*

LES recherches de M. de Lescluze (1) viennent de nous procurer la connaissance de plusieurs objets antiques trouvés dans la Grèce. A cette élégance de formes, ce goût si pur, cette hardiesse de dessin à laquelle on reconnaît les monumens de ses plus beaux siècles, se joignent des circonstances bien propres à reveiller la curiosité des antiquaires, peut-être même à donner des lumières sur quelques passages des anciens, dont le défaut de monumens empêchait de saisir pleinement le véritable sens; mais ce qui relève sur-tout le mérite de cette découverte, c'est la haute antiquité de quelques-uns de ces objets, qui se prouve par le monument même; c'est la circonstance non moins rare d'en pouvoir préciser suffisamment l'époque, et se former ainsi une idée du costume, du goût, des usages et des opinions même du siècle où la gloire et les arts de la Grèce se trouvaient au plus haut degré de perfec-

---

(1) M. de Lescluze, de Bruges, dans ses courses commerciales, et pendant sa résidence dans l'ancienne Grèce et les champs où furent Troye et le Royaume du Pont, n'explore pas seulement le sol dans l'intérêt de l'agriculture et de l'industrie (\*), mais encore dans celui des sciences et des arts; c'est sur un de ses bâtimens que sont arrivés les morceaux de sculpture décrits dans cette notice. Nous devons deux des dessins à M. Ducq, membre de l'institut et de la société royale des beaux-arts de Gand; le cippe funéraire nous a été rendu par l'obligeance de M. l'architecte Rudd, de Bruges.      \*\*

(\*) Voyez le *Messenger du mois de Novembre*, pag. 281.      \*\*

tion (1); et, quoique le cours des tems semble pouvoir ajouter peu de prix à la valeur réelle des objets qui échappent à ses ravages, le vase le plus simple cependant, du siècle de Platon ou d'Aristide, est bien propre à reveiller en nous de grandes et de belles idées. Semblables à ces vieillards respectables que décore l'expérience des âges, à ces ruines imposantes qui, prêtes à s'érouler, font encore l'admiration et le désespoir de ceux qui essaient de les imiter, les débris de l'antiquité, reveillant en nous mille souvenirs, agrandissent l'ame, et l'arrachent aux préjugés du pays, du siècle actuel qui se croit toujours le plus sage (2), pour le rendre citoyen de l'univers, contemporain de tous les âges, ami des grands hommes de tous les siècles, et juste admirateur de ceux qui font la gloire du sien. C'est là, c'est dans ces lieux poétiques, que Socrate et Platon, méprisant les vains discours des Sophistes, leurs fausses assertions, leurs argumens captieux, leurs viles intrigues, prouvaient l'immortalité de l'âme, la nécessité d'une lumière divine, qu'ils désiraient la connaître, soupiraient après elle (3), et ne croiaient point que ce fût

(1) A moins de suppléer à l'étude des grands modèles par le plus heureux génie, tout homme qui voudra se former ce goût pur, ces idées justes et profondes à la fois et pleines de grâces, qui distinguent les grands maîtres dans la littérature et les arts, sera toujours obligé, pour me servir de l'expression de Rollin :  
 » De voyager, pour ainsi dire, long-tems chez les Grecs. La Grèce  
 » a toujours été et sera toujours la source du bon goût; c'est là  
 » qu'il faut puiser toutes les connaissances si l'on veut remonter  
 » jusqu'à leur origine." *Traité des études, tom. I. p. 98.*

(2) *Ita comparata est hominum natura  
 Aliena melius ut videant et judicent quam sua.*

TERENT.

(3) *De justo dial. 6. 7. 10. Alcib. 2. etc.* Dans le Phédon,



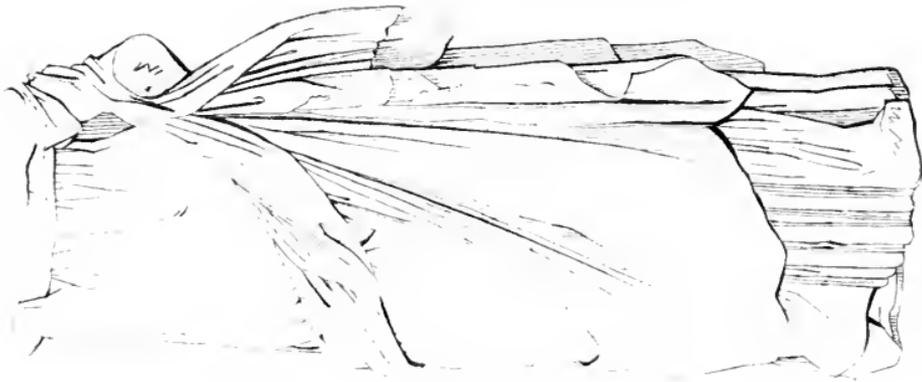


Fig. 100

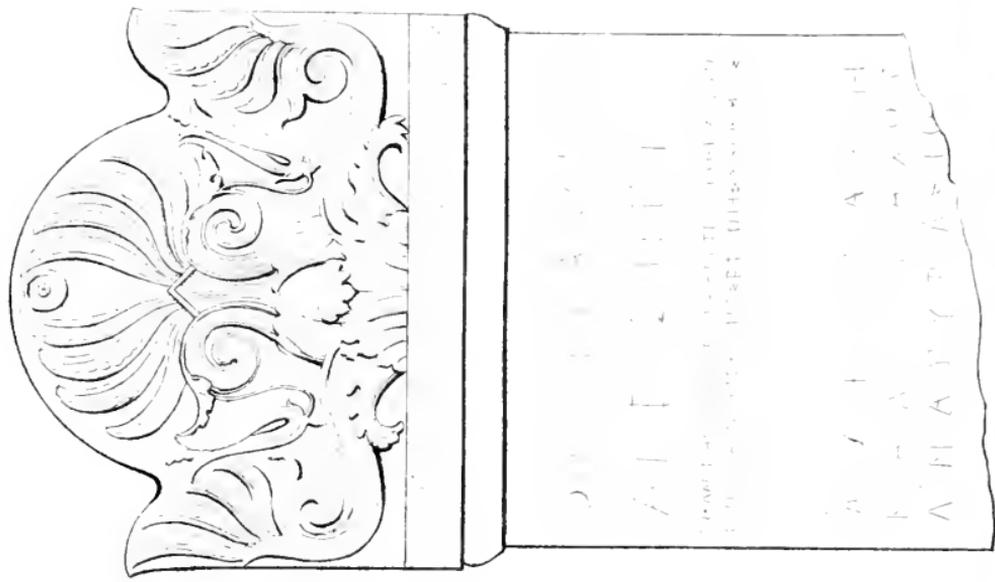


Fig. 101

le propre du sage, de dédaigner comme indifférentes ; les vérités les plus essentielles à l'homme, ou les hommages dus à la Divinité ; de les rejeter sur la foi des passions ou des sophistes, ni d'abandonner au cours du hasard le sort de sa partie immortelle, et la connaissance des devoirs et des droits qu'il doit remplir envers ses semblables ou respecter dans l'intérêt de tous. Penché sur un tombeau de la Grèce, au milieu des ombres des héros, qui pourrait dédaigner ce qu'ils désiraient avec tant d'ardeur (1) : un ordre stable, gage

Simmius, interrogeant Socrate sur la vie et le sort futur de l'homme, et développant l'opinion de son maître : *qu'il n'y a pas d'occupation plus convenable à un homme, que d'examiner et de tâcher de connaître à fond ce voyage qu'il doit faire un jour, s'exprime ainsi : » Ne pas examiner très-exactement ce qu'on en dit, se laisser avant que d'avoir fait tous ses efforts, » et avant que des difficultés insurmontables obligent d'y renoncer, c'est l'action d'un homme très-mou et très-lâche ; car, il faut faire de deux choses l'une, ou apprendre des autres ce qui en est, ou le trouver par soi-même ; que si l'une et l'autre voie sont impossibles, parmi toutes les raisons humaines, il faut choisir la meilleure et la plus forte, et s'abandonnant à elle comme à une nacelle, passer cette mer orageuse, et tâcher d'échapper à ses tempêtes et à ses écueils, à moins que nous ne puissions en trouver une plus sûre et plus ferme, comme quelque promesse ou quelque révélation divine, afin que sur elle, comme sur un vaisseau qui ne craint aucun danger, nous achevions heureusement le voyage de cette vie.* ( Phédon, traduction de Dacier. )

Καὶ γὰρ ἴσως καὶ μάλιστα πρέπει, μέλλοις ἐκίττε ἀποδημίη, διασκοπεῖν τε, etc. ἐμοὶ γὰρ δοκεῖ, ὦ Σώκρατες, περὶ τῶν ταυούτων, ἴσως ὅσπερ καὶ σοὶ, etc. (Plato, ed. Bas. 1534. p. 23 et 34. Phæd. ed. Winkleri, Lips. 1744. p. 8. et 47.)

(1) Le but avoué des philosophes, des législateurs et des guerriers estimables, était la vérité, le maintien des mœurs et des lois de la patrie. L'histoire et les écrits des anciens, nous montrent

de la véritable liberté, et une religion divine; des principes immuables et des vérités positives indépendantes des tems, au milieu des progrès de la civilisation?

Athènes sur-tout est riche en souvenirs. Ici la Grèce sauvage, embellie par l'imagination des poètes, nous montre les combats de Thésée, Cérés Thesmophore (1) fertilisant la terre de Minerve, et Mars lui-même se soumettant à l'empire des lois (2). Plus loin (3)

---

l'ardeur qu'ils mettaient à y parvenir. N'être soumis qu'aux lois sous des magistrats légitimes était pour eux la pleine liberté (\*), comme la connaissance du souverain bien (τὸ ἀγαθόν) et des autres vérités nécessaires à l'homme, était pour les philosophes la vraie sagesse. Tous, réunis en ce seul point à la conscience du genre humain entier, reconnaissaient la nécessité d'une religion et d'une sanction divine, base des mœurs, des lois et des espérances; mais l'idolâtrie en effaçant les traces des vérités primitives, les contraignait pour ainsi dire à une espèce d'indifférence, marque évidente d'une cause perdue ou du désespoir de la vérité, sur l'adoption et les fondemens d'une religion (le paganisme) immorale et sans vérité; les réduisait enfin à baser leurs lois sur une ridicule charlatanerie ou sur l'ambition qui les détruit; leur philosophie sur de vaines hypothèses, sans certitude, sans résultats; et leurs espérances futures sur des mystères et des initiations où quelques anciennes traditions étaient noyées sous un amas de superstitions et de fables.

(\*) Epitaphe des Spartiates morts aux Thermopyles :

Ω. ΞΕΙΝ. ΑΓΓΕΙΛΟΝ. ΛΑΚΕΔΑΙΜΟΝΙΟΙΣ. ΟΤΙ. ΤΗΔΕ.  
ΚΕΙΜΕΘΑ. ΤΟΙΣ. ΚΕΙΝΩΝ. ΡΗΜΑΣΙ. ΠΕΙΘΟΜΕΝΟΙ.

Herod. VII. 228.

Dont le sens est : *passant, cours dire à Lacédémone, que nous sommes morts ici pour obéir à ses saintes lois. Littéralement : étranger, annonce aux Lacédémoniens que nous sommes campés (jacemus) en ce lieu pour obéir à leurs ordres. Voyez aussi le Criton, de Platon, et la définition de la liberté d'après les Stoïciens, conservée dans les lois Romaines.*

(1) Institutrice des lois. Schol. Sophocl. οἰδίπ. l. 673. Marm. Arund. epoch. 12. Schol. Hesiod. p. 18. Diod. lib. 1. c. 14. 29. etc.

(2) L'aréopage. Marm. Arund. ep. 3.

(3) Entre l'île de Salamine, le port Phoron et le Pirée. Voyez l'atlas d'Anacharsis, N. III. Herod. lib. VIII. Plut. Themist.

les vainqueurs de Salamine, retirés sur de frêles vaisseaux, changeaient les destinées du monde, en sauvant leur patrie inondée par un million de barbares; près des lieux (1) d'où Menesthée conduisit ses Grecs aux rivages d'Ilion. Quelquefois, après avoir reposé des milliers d'années sur le sol de l'Attique, le tombeau de l'innocence rappelle la mémoire d'un illustre guerrier, et la beauté protège ainsi la gloire. Telle est ce cippe funéraire représenté par la fig. 1, (2) trouvé ainsi que la statue fig. 2., entre le Pirée et le port Phoron, en face de l'île de Salamine. L'inscription (3) doit se lire de la manière suivante :

ΦΙΛΟΣΤΡΑΤΗ. ΦΙΛΩΝΟΣ.

ΦΙΛΩΝ. ΚΑΛΛΙΠΠΟ.

ΑΙΞΩΝΕΥΣ.

ΕΝΘΑΔΕ. ΤΗΝ. ΠΑΣΗΣ. ΑΡΕΤΗΣ. ΕΠΙ. ΤΕΡΜΑ. ΜΟΛΟΣΑΝ.  
ΦΑΝΑΓΟΡΑΝ. ΚΑΤΕΧΕΙ. ΦΕΡΣΕΦΟΝΗΣ. ΘΑΛΑΜΟΣ.

ΑΛΚΙΜΑΧΗ.

ΚΑΛΛΙΜΑΧΟΥ.

ΑΝΑΓΥΡΑΣΙΟ.....

En lettres minuscules, et suppléant ce qui est omis d'après l'orthographe antique et la fracture de la pierre :

Φιλοστράτη Φίλωνος,

Φίλων καλλίππου

αίξωνεύς.

(1) Le port Phalere. Pausan. lib. 1. p. 5.

(2) Ce cippe et le fragment de la figure N<sup>o</sup> 3, sont offerts par M. De Lescluze à S. Exc. le Ministre de l'instruction publique. Cette pierre a 49 centimètres de large, 97 cent. en hauteur et 16 cent. d'épaisseur. \*\*

(3) Il est à remarquer que pour faciliter la lecture et l'intelligence, le typographe a mis partout le Π grec ordinaire, au lieu de la forme primitive dont s'est servi l'auteur de l'inscription, et qu'on pourrait au premier coup d'œil confondre avec le Γ (gamma). \*\*

ἐνθάδε τὴν πάσης ἀρετῆς ἐπὶ τέρμα μολοῦσαν  
Φαναγόραν κατέχει Φερσεφόνης θάλαμος.

ἄλκιμάχη  
καλλιμάχου  
ἀναγυρασίου.

Mot à mot en latin :

**PHILOSTRATAE. PHILONIS.**

PHILO. CALIPPI.  
ÆXONENSIS.

HIC. OMNIS. VIRTUTIS. AD TERMINVM. PROPECTAM.  
PHANAGORAM. TENET. PROSERPINAE. THALAMVS.

A L C I M A C H E.  
C A L L I M A C H I.  
A N A G Y R A S I I.

En suppléant les mots nécessaires :

PHILOSTRATÆ PHILONIS FILIÆ,  
PHILON CALIPPI  
ÆXONENSIS.

HIC PRÆDITAM OMNI VIRTUTE, AD TERMINUM VITÆ  
JAM PROPECTAM

PHANAGORAM DETINET PROSERPINÆ THALAMUS.

ALCIMACHE  
FILIA CALLIMACHI  
ANAGYRASII.

En français :

**A PHILOSTRATÉ FILLE DE PHILON.**

PHILON FILS DE CALIPPE  
DU BOURG D'AIXONE.

ICI, DÉJÀ PARVENUE AU TERME DE LA VIE,  
LA DEMEURE DE PROSERPINE RETIENT PHANAGORE,  
DOUÉE DE TOUS LES MÉRITES ET DE TOUTES LES VERTUS.

ALCIMAQUE  
FILLE DE CALLIMAQUE  
DU BOURG D'ANAGYRUS.

Sous une simplicité apparente cette inscription renferme plus d'une difficulté. Il s'agit d'en déterminer l'époque, les personnes et les choses dont elle fait mention, d'en développer enfin le véritable sens.

Il est ordinairement assez difficile de déterminer l'âge des inscriptions grecques d'après la seule forme des caractères. Le peu de changement qu'ils éprouvèrent durant l'espace de plusieurs siècles (1), leurs traits primitifs reproduits dans des tems postérieurs, nous privent des données nécessaires; et les médailles même, en nous offrant des types variés et des époques, ne peuvent être d'un grand secours, parce que le plus souvent elles ne font que retracer d'anciens usages. La forme du  $\alpha$  de notre inscription peut se retrouver encore sur des marbres du commencement de l'empire (2), mais, jointe à d'autres formes antiques, elle désigne en général des tems antérieurs à Alexandre (3); les autres caractères plus récents que ceux du marbre de Nointel (4), plus anciens que ceux de la chronique de Paros (5), s'accordent la plupart avec ceux du marbre de Cyzique, tracés avant que la Grèce eût subi le joug des Macé-

(1) *Montf., paleogr. gr. p. 141.* A tempore quod inter peloponesiacum bellum et initium Romani Imperii intercurrit, in litterarum formis non multum discriminis deprehenditur, nam in plerisque parum vel nihil mutatum est.

(2) *Paleogr. gr. p. 167. iuscr. ancyr. et sq.*

(3) *Dict. dipl. de Dom de Vaines, t. 1. p. 11. et t. 2. pl. 53.*

(4) Placé immédiatement après la mort de Cimon, ce général Athénien aussi juste que vaillant, 449 av. J. C. (v. *Paleogr. gr. l. 2. p. 134 - 135.*) tels sont le  $\Gamma$ ,  $\Lambda$  et  $\Sigma$ .

(5) Sous l'Archontat de Callistrate. 264 av. J. C.; tel est le  $\Sigma$ .

doniens (357); quelques-uns paraissent même antérieurs ou se rapprochent des inscriptions du tems de la guerre du Péloponèse (1).

Le sigma qui dénote une grande antiquité (2), présente la forme de l'arc scythique, telle qu'elle commença d'être en usage à Athènes des tems du poëte Agathon (3), vers la 90<sup>me</sup> Olympiade (420 av. J. C.). Le theta et les autres caractères s'accordent également avec la description que fait cet auteur du nom de Thésée (4).

(1) 431 - 404. tels sont en quelques endroits le K. et N.; E et A. Voyez l'inscription de Baudelot et Pal. gr. p. 141. et 155.

(2) Agathon, dans la tragédie de Telephe, décrivant le nom de Thésée :

ΣΚΥΘΙΚΩΤΕ ΤΟΞΩ ΤΡΙΤΟΝ ΗΝ ΠΡΟΣΕΜΦΕΡΕΣ.

» Le troisième (caractère) était semblable à un arc scythique."

C'est également la figure du M, qui dans toute l'étendue du monument ne diffère du Σ que par sa position.

Suivant la paléographie grecque, cette forme du Σ se voit sur des marbres et des médailles d'un haute antiquité: In quibusdam marmoribus et nummis pervetustis, ubi lineæ admodum diductæ visuntur (Montf. p. 357.). On la retrouve quoiqu'informe dans l'inscription de Sigée, (V. Chishull, antiquitates asiaticæ, pag. 21.), et dans celle de Melos qu'on rapporte aux tems héroïques.

Du tems d'Euripide (vers 442) elle se rapprochait de l'S latin, ce que cet auteur exprime en disant quelle est semblable à une boucle de cheveux, ou à un repli tortueux.

βόστρυχος τις, ὡς ἐίλιγμένος. (Ath. loc. infra cit.)

(3) Agathon, poëte tragique, disciple de Socrate et contemporain d'Aristophane. Voyez Suidas et les notes de Kuster, t. 1. p. 18. Fabricius biblioth. gr. lib. 2. c. 19. t. 2. p. 664.

|                                          |   |
|------------------------------------------|---|
| (4) γραφῆς ὁ πρῶτος ἦν μετόμφαλος κύκλος | Θ |
| ὀρθοῖτε κανόνες ἐζυγωμένοι δύο,          | Η |
| σκυδικῶτε τόξω τρίτον ἦν προσεμφερές.    | Σ |
| ἔπειτα τριόδους πλάγων ἦν προκείμενος,   | Ε |
| ἐφ' ἐνὸς τε κανόνος ἦσαν ἐζυγωμένοι δύο. | Υ |
| ὅπερ δε τρίτον ἦν καὶ τελευταῖον πάλιν.  | Σ |

» Le premier (caractère) est un cercle avec un point au centre et

D'un autre côté, l'inscription est postérieure à l'archontat d'Euclide (405), sous qui les Athéniens, par un décret public, adoptèrent l'alphabet Ionique, disposé à Samos par Callistrate (1), puisque ce ne fut qu'alors qu'ils commencèrent à employer les lettres inventées par Simonide (2), le  $\Xi$  et le  $\Psi$  et les longues  $\text{H}$  et  $\Omega$ : l' $\text{H}$  se prenant auparavant pour une aspiration (3).

L'ensemble des caractères doit donc la faire rapporter à la première moitié du IV<sup>me</sup> siècle avant J. C., c'est-à-dire aux tems de Platon. Bien plus, quelques-uns des caractères, tels que l' $\text{N}$  à long jambage, le  $\kappa$  en forme de lambda couché et traversé d'un long trait, indiquent une main accoutumée à tracer les anciennes lettres Attiques (4), et qui n'en abandonnait l'usage

deux règles droites sont conjointes, le troisième est semblable à un arc de scythie. Ensuite un trident est couché de côté, deux lignes droites sont jointes sur une seule, et tel que fut le troisième ainsi est le dernier." (Athen. l. 10. p. 224. conf. Marm. Bandelot.)

(1) Plut. vita Aristidis. Schol. Eurip. in Phœnissis,  $\Psi$  688. p. 156. ed. Barnes. Suidas, *σαμίαν ὁ δῆμος*, t. 3. p. 279. Euseb. chron. ed. Scaligeri, 1658. p. 154. 173. Mediolani, p. 343. Venet. t. 2. p. 217.

L'ancien alphabet des Grecs, composé originairement de seize lettres (l' $\gamma$  se confondant d'abord avec l' $\omicron$ , comme le prouve l'inscription d'Amyclée.), et quelques épisemon ou chiffres, à l'imitation de l'alphabet Phénicien, fut successivement augmenté par divers savans; mais ce ne fut que sous l'archontat d'Euclide, que les Athéniens adoptèrent les formes et le nombre de caractères de l'alphabet actuel. Tel est le véritable sens du passage d'Eusebe, confirmé par tous les monumens. V. Spon. Misc. er. antiq. Insc. p. 515. etc.

(2) Suidas *σιμωνίδης*, t. 3. p. 315, etc. Chishull. mon. asiat. p. 8.

(3) V. les colonnes d'Hérode Atticus, l'inscript. de Melos, etc.

(4) Demosth. in Neæram, p. 528. Suidas *ἀττικισμός*, t. 1. p. 370. confer Herod. l. 5. c. 58.

qu'avec peine (1); on ne peut donc se dispenser de rapporter cette inscription au commencement du quatrième siècle avant J. C.

Enfin ce qui achève de prouver l'époque que nous lui avons assignée, c'est l'ο mis pour la diphthongue ου ou l'u latin, usage qui remonte au tems les plus reculés, comme le prouvent les auteurs (2) et les monu-

(1) Ce sont des nuances qu'il faudrait voir sur la pierre même ou du moins dans un dessin plus étendu; les lettres du bas du cippe ne paraissent pas les moins antiques, puis celles de la seconde et troisième ligne. Celles du distique sont plus régulières; et leurs formes dans ces différentes parties du monument ne sont pas rigoureusement les mêmes. Tel est l'E qui dans le distique a la forme du trident couché, tandis que dans le reste de l'inscription les trois lignes sont inégales. Il paraît certain cependant que si les diverses dédicaces, dont la réunion sur une même tombe n'est nullement sans exemple (\*), ne sont point exactement du même tems, ces différences tiennent plutôt à la main des graveurs, puisque la plus récente ne peut guères s'éloigner du tems que nous venons de fixer.

(\*) Hesych. milesii *κράτης* ad calcem Diog. Laert. 1594. p. 40. Montf. diarium Italicum. p. 424. N. 9. p. 430. Marmora Oxon. LXXXVI. LXIII. LXIX. etc.

(2) Voyez le témoignage d'Achæus dans Athenée, l. 11. ch. 5. p. 231, parlant d'un vase où « la dernière syllabe du nom de » *διονύς*, *Bacchus*, se trouvait écrit par un simple ο, comme par » abréviation. Le caractère Υ manque, d'autant que tous les anciens employaient l'ο, non-seulement dans sa valeur actuelle » mais encore pour exprimer la diphthongue." Ου était même l'ancien nom de cette lettre comme on le voit par l'épithaphe de Trasymaque (Athen. l. 10. p. 224.)

τούνομα. θῆτα. ρῶ. ἄλφα. σᾶν. ΥΜ. ἄλφα. χῖ. οὐ. σᾶν.  
πατρίς χαλκηδὼν, ἢ δὲ τέχνη σοφίη.

Mon nom est ΘΡΑΣΥΜΑΧΟΣ, ma patrie Chalcédoine, et mon art la sagesse.

O micron, ut vocatur hodie, est inauditum veteribus (Jos. Scal. animad. in Chr. Eus. digr. de litt. ionic. p. 115.)

mens (1) et c'est peut-être ce qui a fait dire à Ausone, que les Athéniens ne connaissaient point la lettre *u* (2). Ce n'était point une différence de dialecte, mais une ancienne manière d'orthographier, qui ne fut jamais tout-à-fait générale, puisque dans l'inscription d'Amyclée (3), la plus ancienne de la Grèce, comme dans celle-ci, elle n'est pas même observée dans toute l'étendue du monument (4).

Cet usage dont on ne retrouve plus de vestiges sur des inscriptions de l'archontat de Næchme (320) et d'Evænete (355) (5), ni sur d'autres fort anciennes, n'était point encore entièrement aboli du tems du poëte Philoxène (6), ce critique rigide, qui, non content d'effacer d'un bout à l'autre une pièce que le Prince lui avait donnée à cor-

(1) Voyez l'inscription de Sigée, (Chish. p. 51. et 4.) celle du temple d'Apollon Amycléen, (Dipl. des Bened. t. 1. p. 616. pl. 5. Mém. Ac. t. XVI. p. 104. pl. 2. et 3.) les marbres de Baudelot, (Misc. er. ant. p. 315.) les colonnes d'Hérode Atticus, (Paleogr. gr. p. 154. Gruter XXVII. 1.) la pierre de Delos (Mon. asiat. p. 16. voyage de Tournefort, t. 1. p. 116); enfin la plupart des inscriptions grecques les plus anciennes, tant en lettres ioniques qu'attiques.

(2) Hoc tereti argutoque sono negat attica gens &.

Cecropiis ignota notis ferale sonans V.

(3) Mém. Ac. inscr. t. 25. in-4°. planche 11. p. 421.

(4) Ins. Amycl. Mém. Acad. t. 25. pl. 1. et 2. t. 16. pl. 1. p. 101. Vide et Donarium Ecphanti in insula Melo repertum, nuovi Miscellanei Lucchesi 1773. pl. t. 2. p. 480, etc.

(5) Voyage de Wheler, en Dalmatie, liv. 2. p. 435. - 480. Spon, voyage, tom. 2. p. 187. - 355, etc. hæ . . . inscriptiones raræ sunt propter summam antiquitatem. Næchmus fuit Archon anno primo CXV Olympiadis, U. C. 434. . . ut vetustiores sicut inscriptione romana Duiliana. Spon, de pag. att. p. 13. Le nôtre se rapporte au tems de Camille.

(6) Philoxène, poëte dithyrambique et tragique. V. Fabr. bibl. gr. 1. 2. c. 19. t. 1. p. 686.

riger, aima mieux ( suivant quelques auteurs ) retourner aux carrières que de voir de méchants vers revêtus de son approbation (1); renfermé dans la plus belle de leurs cavernes (2), il y composa le *Cyclope*, son meilleur ouvrage, puis s'échappa : le Roi lui écrivit pour l'engager à revenir à la cour, mais Philoxene lui fit une réponse éminemment *laconique*, se contentant de remplir sa lettre d'un grand nombre de ronds :

*Una fuit quondam, qua respondere lacones,  
Littera, et irato regi placuere negantes. (5).*

AUSON.

Ce qui fit donner à l'ο mis pour ε (c'est-à-dire NON), le nom de petite lettre de Philoxene (4).

Cette triple valeur d'un même caractère (ο, ω et ε) devait rendre très-difficile la lecture des anciennes lois, gravées sur des tables (5) et des colonnes ou cippes (6). Aussi le décret qui ordonna l'emploi des lettres ioniques,

(1) Suidas *ἀπαγέμε*. t. 1. p. 245. *εἰς λατομίας*. t. 2. p. 55. Stobæi serm. 15. p. 145. Voyez cependant la note de Kuhnius sur Elieii loco infra citato N. 7.

(2) Elian. var. hist. l. 12. c. 44. p. 799. ed. Gronovii 1751.

(3) Ce fut également la réponse des Spartiates à Philippe, qui leur demandait s'ils l'auraient admis dans leur ville : *εἰς χάριτη. ΟΥ μέγα γράψαντες* : Ils se contentèrent d'écrire un grand NON. Plutar. de garrulit. Aus. epist. XXV.

(4) Suidas *φιλοξένε γραμματίον*, t. 3. p. 606.

(5) Nommées cyrbes et axones. Plut. Solon. p. 92. Pollux lib. 8. c. 10. s. 128. v. voc. in *Ἱαρπoc.* et etym. magn. Aul. gel. l. 2. c. 12. Lysias loc. inf. cit.

(6) La dernière partie de l'inscription rappelle en quelque sorte l'écriture Kionédon ou Columnaire employée à cet effet, et qu'on croit aussi ancienne que le Boustrophédon. Voyez les marbres d'Elgin et les inscriptions de l'Opisthodomos du Parthenon. (Ant. gr. ou notice sur les recherches faites en Grèce, p. 30.)

fut-il adopté sur la proposition d'Archinus (1), fils d'Athénée, immédiatement après le rétablissement de l'ancien gouvernement, et l'annistie qui réunit tous les citoyens d'Athènes après l'expulsion des trente tyrans. L'écrivain (2) Nicomaque fut chargé de transcrire les lois de Solon dans l'espace de quatre mois, mais cet ouvrage difficile ne pût être achevé qu'au bout de six ans (5).

On peut donc fixer avec une grande probabilité l'époque de cette inscription entre 405 et 380, époque de la mort de Philoxène sous l'archontat de Pytheas (4), ou du moins très-peu d'années après : c'est-à-dire, vers le tems de la mort de Socrate et de la prise de Rome par les Gaulois ; elle est d'autant plus intéressante pour les archéologues, qu'elle fournit le type primitif des lettres adoptées sous l'archontat d'Euclide, et même leurs variations successives, sur un monument qui forme pour ainsi dire la nuance entre les inscriptions en caractères actuels et celles des anciennes lettres grecques.

*La suite à un autre cahier.*

(1) Orateur distingué, émule de Lysias. V. Plut. de vit. dec. rhet. p. 852. 855. 856.

(2) γραμματεὺς. C'était proprement l'écrivain public, le secrétaire du magistrat, chargé de garder et d'écrire les lois et les décrets publics, de les lire au sénat et au peuple. Il y en avait trois choisis par le sort. V. Potteri archæol. p. 75. Suid. t. 1. p. p. 494, etc.

(3) Suidas loc. cit. Lysias in Nicomachum, ed. Taylor. p. 236. sqq.

(4) Marn. arund. ep. 67. l. 82.

## INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Extrait du Rapport annuel, fait par S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique, aux Etats-généraux, conformément à l'art. 226 de la charte constitutionnelle.*

## INSTRUCTION PRIMAIRE.

APRÈS avoir donné quelques détails sur les sommes employées en faveur de cette branche de l'instruction (1), S. Exc. s'exprime en ces termes :

» Les écoles pour les enfans des habitans et des employés militaires, érigées depuis l'année 1818, dans plusieurs villes des provinces méridionales, présentent un exemple frappant du bien que peuvent apporter les soins du Gouvernement. L'enseignement primaire, dans ces provinces, était très-négligé. Si, dans cette circonstance, l'on s'était borné à recommander l'introduction de meilleures méthodes, et à tâcher, par des exhortations, d'établir ce qui n'existait pas encore, il est bien probable que l'on eût fait peu de progrès en beaucoup d'années. Au lieu de suivre cette marche, assez fréquemment usitée, on a pris une route qui, à la vérité, a coûté des sacrifices à l'état, mais qui a fait atteindre assez promptement le but : c'est-à-dire l'établissement et la propagation d'un système d'enseignement primaire amélioré.”

» Déjà, en 1817, S. M. ordonna l'érection de ces écoles, dans lesquelles on devait suivre la méthode usitée en Hollande. Il en existe maintenant treize de cette nature : dans le Brabant méridional deux, à Bruxelles

(1) Ces sommes montent à 212,216-87 flor., ou 512,691-26 francs.

et à Louvain; dans le Limbourg trois, à Maestricht, à Venlo et à Ruremonde; à Liège une; dans la Flandre orientale une, à Gand; dans la Flandre occidentale trois, à Bruges, à Ostende et à Ipres; dans le Hainaut deux, à Mons et à Tournai; deux enfin dans la province d'Anvers, l'une dans le chef-lien et l'autre à Malines."

S. Exc. fait sentir ici la très-utile influence que ces écoles, érigées primitivement dans ces villes, en faveur des enfans des militaires, ont exercée tant sur les instituteurs des autres classes, que sur la jeunesse de ces classes mêmes.

» L'intérêt que l'on attache à l'amélioration de l'instruction primaire (poursuit S. Exc.) est déjà général dans les provinces méridionales; l'on y trouve partout des secours et nulle part des contradicteurs.

» Les écoles dont on vient de parler et celle sur-tout qui est établie à la Cambre près de Bruxelles ont, sans doute, donné le premier élan à ce sentiment public. Dans le Grand-Duché de Luxembourg, l'influence des écoles-modèles s'est fait moins sentir, mais partout ailleurs, elles continueront encore long-tems à produire le plus grand bien, parce que la plupart des heureux effets qu'elles ont amenés, se généraliseront progressivement."

Le rapport signale quelques contrées où l'instruction n'a point marché dans la bonne route, » défaut toléré jusqu'à présent, mais qui cessera bientôt lorsque des inspecteurs zélés feront tous leurs efforts pour conduire les chefs d'institution des communes restées en arrière dans des écoles bien organisées."

» Là, et il ne paraît être question que d'un seul district, là, il faut encore en grande partie jeter les fondemens d'un meilleur système d'éducation, tandis qu'ailleurs on peut travailler à l'achèvement ou à l'a-

grandissement de l'édifice. Sous ce rapport, il existe deux mémoires remarquables couronnés récemment par l'estimable *Société du bien public*, (*tot nut van 't algemeen*); l'un sur les causes de la perte et de l'oubli des connaissances acquises dans de bonnes écoles, et sur les moyens à prendre pour obvier à ce mal; l'autre sur la bonne organisation des petites écoles destinées aux enfans au-dessous de l'âge de 6 ans. L'expérience devra nous apprendre jusqu'à quel point ces projets peuvent être utilement mis en usage. On a déjà fait des essais dans la ville de Leeuwarden, pour savoir comment on peut entretenir les connaissances acquises, et comment on peut le mieux conserver ou développer les principes de science et de vertu chez les enfans qui ont quitté les écoles primaires."

#### ATHÉNÉES, COLLÈGES ET ÉCOLES LATINES.

» En général on peut affirmer que l'enseignement s'améliore progressivement dans les athénées, les collèges et les écoles latines. Il se trouve à la vérité plusieurs de ces établissemens, sur-tout les plus petits, qui laissent beaucoup à désirer, mais dans la plupart des autres les progrès sont sensibles. La publication de bons livres classiques, de même qu'un soin assidu dans la formation des nouveaux professeurs, paraissent être la cause de cet avancement. Le grec et les mathématiques sont mieux et plus généralement enseignés qu'auparavant; mais la première de ces études est cultivée avec plus de fruit dans les provinces septentrionales, tandis que dans les provinces méridionales on s'applique davantage à l'enseignement de la seconde."

» Il serait à souhaiter que, sans nuire à la connaissance des langues anciennes, on pût trouver un moyen

d'enseigner à fond les principes, non-seulement des mathématiques, mais encore des sciences physiques. Le grand bien que les jeunes gens en retireraient dans la suite, et l'intérêt de la société dont l'industrie générale est en rapport si immédiat avec la propagation de ces sciences, paraissent exiger l'accomplissement de ce vœu."

#### UNIVERSITÉS.

» Lorsque l'on compare le nombre d'étudiants dans les universités, d'après le tableau ci-joint, avec celui des années précédentes, on aperçoit une augmentation notable."

» Les bonnes études et la conduite morale des jeunes-gens ne paraissent pas avoir été moins dignes d'éloges que ci-devant, suivant les témoignages et les rapports divers que l'on a reçus à cet égard. Cependant, les différentes branches ne peuvent être cultivées partout avec le même succès, et les bâtimens et les cabinets ne peuvent non plus avoir dans chaque université le même degré de splendeur."

» Les rapports précédens ont déjà fait connaître en grande partie ce qu'il y avait de plus remarquable sous ce point de vue. Néanmoins les particularités suivantes ne laissent pas de mériter l'attention. À *Louvain* on fait les efforts les plus louables pour former de bons philologues, qui puissent un jour faire l'ornement des athénées et des collèges, et devenir peut-être professeurs d'universités. La clinique pour les accouchemens a reçu une extension très-utile. L'orangerie et les serres du jardin botanique peuvent être placées au nombre des beaux monumens du règne du Souverain, tant à cause de l'architecture, que pour la forme extraordinaire des serres qui sont circulaires et garnies de tous côtés de vitres, de sorte que les plantes se trouvent, pour ainsi

dire, exposées en plein air. Le froid excessif du mois de Janvier 1823, ne leur a fait éprouver aucun dommage.”

» A *Liège* on s'applique particulièrement à l'histoire moderne, considérée sous un point de vue politique; les études du droit sur-tout, ainsi que quelques autres parties y obtiennent le plus grand succès. La médecine légale y est traitée avec un soin plus qu'ordinaire. A *Gand*, la ville poursuit l'achèvement du superbe bâtiment académique; ses cabinets commencent peu à peu à s'orner de collections intéressantes. Des protecteurs de l'université rassemblent à leurs propres frais un cabinet de médailles et montrent par cet exemple l'union qui, dans une ville amie des beaux-arts, peut exister entr'eux et les sciences. L'enseignement des mathématiques y est excellent, plusieurs bons élèves sont déjà sortis de cette école. L'université de *Leyde* peut, à juste titre, se glorifier de conserver intacte son ancienne réputation. La littérature orientale y prend un nouvel essor, mais l'étude approfondie des lettres, n'empêche pas que les sciences physiques n'y aient leur siège; avantage que l'on doit aux riches cabinets d'histoire naturelle et d'autres parties scientifiques. Cette université possède des collections précieuses pour les beaux-arts; elles doivent, pour la plupart, leur origine à des legs faits par des particuliers; les curateurs et professeurs y donnent, depuis quelque tems, des soins assidus pour les faire servir à l'utilité des élèves et du public.”

» A *Utrecht*, l'étude de la littérature grecque et latine fleurit par excellence. Cette université possède aussi une collection d'instrumens de physique plus belle et plus complète qu'ailleurs; et l'on doit être satisfait qu'elle soit employée à des expériences intéressantes, qui ont déjà servi plusieurs fois à agrandir la science.”

» A *Groningue*, on est occupé actuellement à élever

un nouveau bâtiment consacré spécialement à renfermer les collections d'histoire naturelle. Les frais en sont en grande partie couverts par la ville. La régence prouve, par cette libéralité et par le subside qu'elle accorde annuellement à l'hôpital clinique, le prix qu'elle attache à la possession d'une université bien constituée."

» Lorsque l'on considère maintenant qu'il existe encore à Amsterdam un athénée très-bien organisé, qu'il s'en trouve un autre à Deventer, à l'égard duquel on a reçu des avis très-favorables, on doit avouer que notre Royaume offre assez d'occasions de recevoir une bonne instruction dans les lettres et dans les sciences; et l'heureux emploi que l'on a fait de ces établissemens, confirme la vérité de ce que S. M. le Roi a dit à l'ouverture de la session annuelle des Etat-généraux :  
*» La continuation des bonnes études et la propagation des avantages de l'instruction primaire sont évidens."*

ÉTAT relevé du nombre des Étudiants dans chacune de nos Universités, classés par facultés.

| UNIVERSITÉS.   | <i>Théologie.</i> | <i>Droit.</i> | <i>Médecine.</i> | <i>Scienc. natu-<br/>rell. et<br/>mathé-<br/>matiq.</i> | <i>Philo-<br/>sophie<br/>et<br/>Lettres</i> | Total. | Observations.                                                                                          |
|----------------|-------------------|---------------|------------------|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Louvain...     | ..                | 136           | 64               | 50                                                      | 76                                          | 526    | Les Facultés de Théologie ne sont pas encore établies dans les Universités des Provinces méridionales. |
| Liège. . . .   | ..                | 155           | 68               | 95                                                      | 148                                         | 446    |                                                                                                        |
| Gand. . . . .  | ..                | 115           | 94               | 23                                                      | 54                                          | 286    |                                                                                                        |
| Leide. . . . . | 62                | 116           | 36               | 29                                                      | 159                                         | 402    |                                                                                                        |
| Utrecht. . .   | 93                | 88            | 21               | 20                                                      | 155                                         | 577    |                                                                                                        |
| Groningue.     | 75                | 64            | 43               | 19                                                      | 89                                          | 290    |                                                                                                        |

*N.B.* Comme les cours reprennent quelques semaines plus tard dans les Provinces méridionales, il en résulte que quelques étudiants ne s'y rendent que dans les premiers jours du mois de Novembre, et que, par conséquent, leurs noms ne sont pas portés sur les listes à adresser au Ministère avant cette époque. Cette circonstance rend raison d'une légère augmentation de nombre dans ces Provinces; et c'est ainsi qu'à Gand le nombre des étudiants monte actuellement à 300.

---

BULLETIN  
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

---

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE GAND.

---

*Exposition d'Hiver.*

---

*Séance du 5 Janvier 1824.*

ARRÊTÉ, que, conformément à l'autorisation contenue dans la lettre de M. le baron Van de Capellen, un des secrétaires d'état, en date du 14 Avril 1815, la société usera, pour le salon prochain, de la faveur qui lui est accordée d'exposer des plantes au nom de Sa Majesté :

Que, pour exprimer ses sentimens d'affection et de dévouement à la Maison Royale des Pays-Bas, la Société exposera des plantes en fleurs au nom de leurs AA. RR. le Prince héréditaire et le Prince Frédéric d'Orange.

Que les plantes couronnées aux expositions précédentes, pourront, après un intervalle de cinq années, se présenter de nouveau au concours ;

Que les sociétaires étrangers, ainsi que les régnicoles qui ne résident pas dans un rayon de quatre lieues de la ville, pourront être représentés au salon par la Société ou par des Membres résidans.

Qu'il sera accordé annuellement une médaille d'honneur à la plante la plus nouvelle ou la plus rare, exposée dans les salons d'été.

Que pareille médaille sera décernée aussi tous les ans à la même époque, à la plus riche collection de plantes nouvelles, qui se fera distinguer par sa belle culture.

Qu'une médaille d'honneur sera remise au capitaine du navire *le Triton*, Jean Thomas Coelinck, de Bruges, de retour de la mer d'Azoff, à Ostende, avec le bouc, les chèvres du Thibet et le bélier de Circassie, offerts à Sa Majesté, par M. De Lescluze père, de Bruges.

*Séance du 12 Janvier.*

Arrêté: qu'en remplacement des membres décédés, et pour compléter les différentes sections, le titre de membre correspondant sera déferé à M. *J. B. Huzard fils*, médecin vétérinaire, à Paris, et à M. *P. de Lescluze père*, négociant-armateur, à Bruges.

Que celui de membre associé le sera aux cultivateurs, botanistes et amis de la science, dont les noms suivent: M. *Charles Beelaert*, amateur fleuriste; M. *Fr. vander Haeghen*, jardinier fleuriste; M. *Louis de Buck fils*, amateur fleuriste; et M. *Charles Tydgadt*, amateur fleuriste, à Gand.

Que des arbustes ou des fleurs seront exposés en l'honneur des salons de Harlem, Tournay, Louvain, Bruxelles et Courtrai, ainsi que pour quelques membres étrangers et régnicoles, savoir: M. *Noisette*, cultivateur, pépiniériste et fleuriste, à Paris; M. *Nees von Eesenbeek*, professeur de botanique, à Bonn; M. *Séraphin van Caneghem*, vice-consul à Canton; et M. *De Lescluze père*, à Bruges.

Enfin, qu'un arbre funéraire sera exposé, en mémoire de trois sociétaires décédés, depuis le dernier salon d'été, et qui sont: M. *Dekin*, ancien directeur du jardin botanique à Bruxelles; M. le docteur *De Volder*, de Ghistele; M. *Broager*, horticulteur à Hoogly, en Bengale.

*Séance du 6 Février 1824.*

Le *Lilium tigrinum* était la plante dont l'industrie

des cultivateurs devait offrir la fleur épanouie, à l'époque précise du 6 Février.

L'an passé, cette plante, quoique d'une vigoureuse végétation, n'avait pas rempli toutes les conditions du concours; les cultivateurs ont été plus heureux, en 1824, et la médaille a été décernée au N° 253, cultivé dans la collection de M. le baron *Du Bois de Vroeylande*, à Maria-Leërne.

Le prix de Belle Culture a été adjugé au *Kamellia japonica*, *fl. rub. pl.*, N° 351, cultivé par M. C. *Lanckman*, à Gand.

Le superbe *Crinum amabile*, de M. *Caters-De Wolf*, cultivé dans sa collection à Berchem près d'Anvers, l'aurait probablement emporté sur la plante couronnée; mais il avait trop souffert dans sa floraison. La médaille en bronze lui a été unanimement votée.

L'*Enkianthus quinqueflora*, N° 684, de M. *Josse Verleeuwen*, cultivateur, fleuriste et pépiniériste à Gand, et le *Primula chinensis*, N° 690, exposé par M. P. *Verleeuwen fils*, ont obtenu les *Accessit*, à la majorité des scrutins.

Les autres Plantes ou Arbustes qui ont été admis à entrer dans la lice, et emportent par la nature même de cette distinction, les honneurs de la *mention honorable*, sont les Plantes ou arbustes désignés d'après le numéro d'ordre de la notice des plantes exposées, sans que MM. les Juges entendent y attacher la moindre idée de priorité ou d'infériorité.

N° 89 *Kamellia japonica*, *fl. str. pl.* de M. Burggraeve de Gand.

142 *Erica ardens*, de la même collection.

155 *Amaryllis brasiliensis*, de M. N. De Cock, collection de Loochristi.

254 *Protea mellifera*, collection de M. le baron Du Bois de Vroeylande, à Maria - Leërne

415 *Brachizema latifolia*, collection de M. L. Papeleu, à Gand.

- 550 *Goodyera discolor*, de M. Van Cassel, cultivateur botaniste à Gand.  
 551 *Cymbidium hyacinthinum*, de la même collection.  
 602 *Strelitzia reginæ*, de la collection de M. Vande Woestyne Kerremans, à Wondelghem.  
 603 *Strelitzia reginæ*, *varietas*, de la même collection.  
 671 *Beaufortia decussata*, collection de M. Van Tieghem Vander Meersch, à Gendbrugge.  
 694 *Pæonia suffruticosa*, de M. Verleeuwen fils.  
 706 *Protea speciosa*, collection de M. H. Vilain XIII, à Wetteren.  
 708 *Epacris grandiflora*, de la même collection.

La Société a encore à déplorer, depuis la séance du 12 Janvier, la perte d'un de ses membres, M. *Ch. de Limnander*, commissaire de S. M. pour le district de Gand.

Après avoir entendu le Secrétaire, il a été proposé d'admettre au nombre des membres correspondans :

M. *John Torrey*, premier vice-président du lycée d'histoire naturelle à New-York, en reconnaissance de l'envoi fait par lui du N<sup>o</sup> 1. d'une *Flore des États-Unis*;

M. *Abraham Halsey*, du même lycée, pour son *Tableau synoptique des lichen des environs de New-Yorck*;

M. le baron *De Grüner*, membre de l'académie royale d'agriculture de Munich; (1)

M. *Léandro de Sacramento*, professeur d'agriculture

(1) La Société vient d'apprendre que M. De Grüner a eu le malheur, en se rendant à une de ses fermes, non loin de Munich, d'être renversé par ses chevaux, et qu'il est mort des suites de cet accident; cet homme aimable qui, lors de son séjour en Flandre, se plaisait à visiter nos institutions d'Agriculture et de Botanique, se les rappelait dans sa patrie, et ne désirait rien tant que d'être associé à nos travaux, et de conserver un souvenir de la ville de Gand; généralement regretté dans sa patrie, il ne l'est pas moins de tous les amis de l'Agriculture et de la Botanique.

à Rio Janeiro, de qui la Société a reçu de nombreux envois de graines et de semences du Brésil.

Le Secrétaire, se réserve de donner dans la séance publique d'été le détail des différens mémoires envoyés à la Société, et d'exprimer en cette réunion aux Sociétés correspondantes et Membres associés, qui enrichissent le domaine de l'Agriculture ou de la Botanique, les sentimens d'estime et de reconnaissance de la Société.

Parmi plusieurs envois faits à la Société, il mentionne particulièrement :

La première Centurie de l'Agrostologie Belgique, recueillie par M. *P. Michel*, jardinier, botaniste et pépiniériste à Nessonvaux, et revue par le M. docteur *Le Jeune*, de Verviers. ;

Une collection de plantes, recueillies par M. *Jean Rottiers*, d'Anvers, dans les environs de New-York.

La séance a été suivie du Banquet d'usage, où, suivant les dispositions du règlement, les Magistrats et les citoyens les plus recommandables, se trouvaient assis à côté des plus simples cultivateurs.

Parmi les Députés des Sociétés correspondantes, on distinguait MM. *Du Mortier-Rutteau*, de Tournay; *J. le Maire*, de la même ville, etc.

Le banquet s'est terminé par les couplets suivans, chantés par M. *Gabriels*, sur un air de sa composition.

## COUPLETS.

### 1.

Je ne chanterai pas les Fleurs,  
 Dont j'admire ici l'assemblage;  
 Les vers même les plus flatteurs  
 Ne valent pas votre suffrage.  
 L'éclat de si rares beautés  
 Est au-dessus de la louange;  
 Mais, si vous me le permettez,  
 Je chanterai la Fleur d'Orange.

## 2.

On dispute aussi sur les Fleurs ;  
 L'un ne veut que des Fleurs de serre ,  
 L'autre , pour les belles couleurs ,  
 N'estime que la pleine terre :  
 Chacun croit seul avoir raison :  
 Pour moi , qui chéris la Patrie ,  
 Je ne voudrais , dans ce Salon ,  
 Voir que des Fleurs d'*Orangerie*.

## 3.

Pour trouver des Fleurs de mon goût  
 Et m'arrêter sous leur ombrage ,  
 J'ai parcouru , visité tout ,  
 De l'Euphrate jusques au Tage ;  
 L'Impériale eût ses amis ;  
 Aujourd'hui , par un sort étrange ,  
 On préfère les Fleurs de Lys :  
 Moi , j'aime mieux la Fleur d'*Orange*.

## 4.

On trouve ici tous les états  
 Confondus sur les mêmes listes.  
 On y trouve des Magistrats ,  
 Des Cultivateurs , des Artistes ;  
 On y trouve des Avocats ,  
 Des Jardiniers , des Botanistes ;  
 Moi , qui ne les distingue pas ,  
 Je n'y vois que des *Orangistes*.

## 5.

Vous qui croyez que le bonheur  
 Consiste à changer de régime ,  
 Repoussez une vaine erreur  
 Qui marque un état cacochyme :  
 On connaît ce désir trompeur  
 Qui croit toujours gagner au change :  
 C'est une espèce de vapeur  
 Qu'on guérit par la Fleur d'*Orange*.

---

Le Gouvernement ayant fait venir des graines d'arbres de l'Amérique septentrionale, dont la culture en grand pourrait être utile dans notre pays, a bien voulu en envoyer une partie à M. *Van Hulthem*, président de la Société, pour en faire la distribution aux cultivateurs dans les provinces méridionales. Tous ces arbres

peuvent croître en plein air aussi bien dans nos provinces que dans leur sol natal. Les graines ont été recueillies avec soin au mois d'Octobre et Novembre derniers, et ont été apportées de New-York à Rotterdam en 27 jours.

La plupart de ces arbres sont dans nos Jardins Botaniques et dans quelques campagnes ; mais jusqu'ici on ne les a cultivés qu'en petit nombre, et plutôt pour l'agrément de leur feuillage que pour l'utilité de leur bois. Le but du Gouvernement est de propager la culture de ces arbres en grand, et la Société est persuadée que l'on voudra bien contribuer à seconder une si louable intention. Si ce premier essai réussit, comme il n'y a pas à en douter, la Société sollicitera S. Exc. le Ministre de l'instruction publique, des colonies et de l'industrie nationale, de faire venir successivement des graines d'un grand nombre d'autres arbres étrangers, et c'est ainsi que notre Patrie, déjà si distinguée par une Agriculture excellente, cultivera bientôt avec le même succès tous les arbres utiles et agréables.

Espèces de graines d'arbres de l'Amérique septentrionale, dont la distribution a été faite par le Président de la Société :

*Quercus rubra*. Chêne rouge. — *Quercus nigra*. Chêne noir. — *Quercus prinus*. Chêne châtaignier. — *Juglans nigra*. Noyer noir. — *Juglans cinerea*. Noyer cendré. — *Juglans alba*. Noyer ikori. — *Juglans olivæformis*. Noyer pacanier. — *Fagus castanea*. Le châtaignier d'Amérique. — *Tilia Americana*. Tilleul d'Amérique. — *Tilia tomentosa*. — *Acer rubrum*. Erable rouge. — *Acer striatum*. Erable jaspé. *Acer saccharinum*. Erable à sucre.

*Notes sur la qualité du bois de ces arbres, tirées de l'Histoire des arbres et arbrisseaux, par M. Desfontaines. Paris, 1809. 2 vol. in-8. Un des meilleurs ouvrages que nous ayons sur cet objet.*

Le *Chêne rouge* parvient à la hauteur de 30 à 40 mètres. Cet arbre l'un des plus majestueux des États-Unis, mérite d'être cultivé dans nos parcs et nos forêts; son bois est employé au charonnage et aux constructions. Son écorce fournit un tan plus actif que nos chênes. Il se plaît dans les terrains sablonneux et froids. Son accroissement est très-prompt.

Le *Chêne noir* ne s'élève guère qu'à 30 pieds; il a le tronc tortueux, l'écorce raboteuse et d'une couleur brune; son bois est cassant et ne peut servir qu'au chauffage.

Le *Chêne châtaignier* est un arbre d'une grande beauté, qui s'élève jusqu'à 80 et 90 pieds; son bois est d'un bon usage et employé au charonnage.

Le *Noyer noir* est un arbre de 15 à 16 mètres, dont le bois est employé à beaucoup d'usages.

Le *Noyer cendré*. Son bois est d'un très-bon usage; il parvient à la même hauteur que le précédent.

Le *Noyer blanc* ou *Ikori* parvient à une grande élévation. Son bois est très-recherché; on en fait des essieux, des manches d'outils, des engrenures de roue de moulin, des instrumens de labouage, des cerceles de tonneaux, et il est excellent pour le chauffage.

Le *Pacancier* produit des noix d'un goût agréable et donne de très-bonne huile. Son bois est dur, coloré, d'un grain très-fin, et on en fait de fort beaux meubles. Le *Pacancier* mérite d'être cultivé et multiplié dans notre pays.

Le bois de l'*Erable rouge* est fort recherché en Amérique; on en fait des meubles, des lits, des chaises et autres ouvrages. Son bois est très-sonore; on en fait en Angleterre les tables de piano et d'autres instrumens de musique. Il se plaît dans des terrains frais, ainsi que le suivant.

Le bois de l'*Erable à sucre* est ferme, veiné, propre à des ouvrages de tour et de menuiserie. On en fait des meubles et des montures de fusil. On tire de cet arbre en Amérique une grande quantité de sucre.

L'*Erable jaspé* est fort recherché à cause de son écorce, qui est agréablement veiné de vert et de blanc.

---

ACADÉMIE ROYALE DE DESSIN, PEINTURE, SCULPTURE  
ET ARCHITECTURE DE GAND.

---

*Concours et Exposition de 1826.*

PEINTURE. — HISTOIRE.

*Pour les Maîtres de l'Art.*

SUJET. — *Hébé*, brillante de jeunesse, de grâce et de beauté, se tient debout sur un nuage, au milieu des airs, et présente une coupe à l'aigle de Jupiter.

La figure de grandeur naturelle.

Le perfectionnement de l'Art est le but que l'Académie se propose ; elle exige en conséquence la plus grande beauté dans les formes, la perfection dans l'exécution et dans toutes les parties de l'Art ; le prix sera une couronne de laurier alexandrin, une médaille d'honneur et une indemnité de six cents florins des Pays-Bas.

*Pour les Élèves.*

SUJET. — Le comte *d'Egmont*, un instant avant d'aller à la mort, écrit à Philippe II. une dernière lettre dans laquelle, en lui rappelant ses services, il lui recommande sa femme et ses nombreux enfans.

La scène se passe dans un salon de la *maison du Roi*, sur la grand'place à Bruxelles, devant laquelle l'échafaud était dressé ; deux officiers des gardes espagnoles viennent chercher l'illustre victime ; *d'Egmont* s'est levé et donne la lettre à Rythovius, évêque d'Ypres, en le priant de la faire parvenir au Roi ; Sabine de Bavière, sa femme, assiste à cette scène déchirante.

Ces cinq figures sont de rigueur; chacune aura au moins une demi-aune des Pays-Bas de proportion (1).

Le prix sera une médaille d'honneur et une indemnité de trois cents florins des Pays-Bas.

*Pour les Dames.*

Comme depuis quelque tems sur-tout, nombre de Dames et de Demoiselles, s'adonnent à la culture des Arts du Dessin, et que même plusieurs, sur les traces d'*Angelica Kauffman* et de *Madame Le Brun*, cultivent, avec succès, la Peinture historique, l'Académie a cru devoir encourager leurs efforts; elle propose un concours, auquel elles sont spécialement et exclusivement appelées, sans néanmoins qu'aucune d'elles soit exclue de la faveur de concourir pour les autres prix.

*Sujet:* » Une Nymphé de la suite de Diane s'est égarée dans un bois; succombant à la fatigue, elle s'est endormie; son chien veille à ses côtés."

La figure de grandeur naturelle.

Le prix sera une couronne de myrthe et de roses, une médaille d'honneur et une indemnité de deux cents florins des Pays-Bas.

TABLEAU DE GENRE.

Une jeune fiancée, accompagnée de sa mère et de sa sœur, est conduite par son futur epoux dans l'atelier d'un peintre, qui vient d'achever le portrait de la jeune personne.

Ces cinq figures sont de rigueur; le peintre à son choix peut en augmenter le nombre.

Le prix est une médaille d'honneur et une indemnité de deux cents florins des Pays-Bas.

---

(1) L'aune des Pays-Bas est égale au mètre français.

## PAYSAGE.

Un clair de lune, un pont dans le lointain, un clocher à gauche du spectateur.

Le tableau aura une demi-aune des Pays-Bas en largeur, la hauteur est à la volonté de l'artiste.

Le prix est une médaille d'honneur et une indemnité de cent cinquante florins des Pays-Bas.

## SCULPTURE.

Le buste d'*Erasme*. Quoique les traits de cet illustre savant soient classiquement connus, on peut indiquer la gravure d'après Holbein, par Vorsterman, et celles qui se trouvent en tête des *Œuvres d'Erasme*, édit. de 1705, et dans le Musée de Filhol.

Le prix sera une médaille d'honneur et une indemnité de cent florins des Pays-Bas.

## ARCHITECTURE.

La ville de Gand possède une *Société royale d'Agriculture et de Botanique*, qui ouvre, deux fois par année, un Salon d'Exposition de Plantes en pleine fleuraison; à cette occasion, des prix sont solennellement proclamés et distribués, et des banquets réunissent aux membres de la Société, les Magistrats protecteurs de l'institution.

L'utilité d'obtenir, un jour, un vaste local qui, par tous les accessoires, réponde à la dignité de cette institution et à la considération dont elle est investie, a suggéré à l'Académie, l'idée de proposer au Concours d'Architecture, le sujet suivant :

*Un bâtiment, propre au but que s'est proposé la Société royale d'Agriculture et de Botanique, à Gand, par son règlement et ses usages.*

Ce bâtiment contiendra : Un vestibule. — Un salon pour l'exposition des plantes, et en même tems

pour la distribution des prix, de 400 à 450 aunes des Pays-Bas de superficie. — Une salle de festin avec ses accessoires nécessaires, pour 150 convives. — Une salle, pour les séances du conseil d'administration. — Une bibliothèque. — Une salle de dépôt pour les instrumens d'agriculture et de jardinage. — Une habitation pour un jardinier-concierge.

Le bâtiment sera censé devoir être construit sur un terrain entièrement isolé ou adossé d'un seul côté à une rivière ou canal; la superficie du terrain sera de 5 à 6000 aunes.

Les constructions ne pourront dépasser 2000 aunes; l'excédent du terrain sera planté en jardin et servira de promenade aux Membres de la Société.

Tous les salons, salles et locaux, devront se trouver au rez-de-chaussée, à l'exception de la cuisine, des offices et autres accessoires secondaires, qui pourront être placés dans le souterrain ou dans un soubassement.

On demande le plan du rez-de-chaussée, la façade principale du bâtiment et la coupe.

Le prix sera une médaille d'honneur et une indemnité de deux cent cinquante florins des Pays-Bas.

#### DESSIN.

La Direction donnera une médaille d'honneur à celui des élèves ou anciens élèves de l'Académie qui fera le meilleur Dessin d'après la Vénus dite *de Milo*, statue qui est au Muséum de Paris.

Le plâtre, donné par la munificence de S. Exc. M. Falck, Ministre de l'instruction publique, est à la galerie des antiques de l'Académie.

*Conditions générales du Concours et de l'Exposition.*

Sont exclusivement admis au Concours, les Artistes nés ou domiciliés dans le Royaume des Pays-Bas. Ceux qui ont déjà remporté des prix aux Concours précédens, tant à Gand, à Bruxelles, à Anvers, que dans les Provinces septentrionales, sont particulièrement invités à s'illustrer par de nouveaux triomphes.

Toutes les pièces destinées aux différens Concours doivent être remises de la manière accoutumée et franc de port, avant le 20 Juillet 1826, au Sr. *Verplancke*, concierge de l'Académie, rue Sainte Marguerite; ce terme est de rigueur.

La Direction se réserve le droit de ne pas accorder les Prix, si elle juge que les pièces envoyées au Concours, ne répondent point suffisamment à son attente.

Les morceaux qui remporteront les Prix, resteront à la disposition de l'Académie, et seront placés au Musée comme des monumens qui rappelleront le mérite et la gloire de leurs auteurs.

L'ouverture du *Salon d'Exposition* se fera le premier Lundi du mois d'Août 1826, dans la grande Salle du Muséum de la ville, au local de l'Académie.

Il sera ouvert pendant un mois; on y recevra toute espèce de production des Arts du Dessin faite par des Artistes vivans.

Le jugement sera prononcé le dimanche qui suivra l'ouverture du Salon; les Vainqueurs seront solennellement proclamés, et les Prix distribués le jour suivant à la magnifique rotonde de l'Université, en présence des Autorités constituées et des Juges du Concours.

Toutes les pièces envoyées pour le Concours et pour l'Exposition, resteront au Salon jusqu'à la clôture.

Les Artistes sont invités à envoyer, franc de port, au moins quinze jours avant l'ouverture du Salon, à M. P. F. de Goesin-Verhaeghe, Imprimeur de l'Université et ancien Professeur de l'Académie, rue Hautport n° 57, une note contenant leur nom, leur demeure, le nom de leur maître, s'ils désirent qu'il en soit fait mention dans la Notice, les dimensions des pièces qu'ils ont l'intention d'exposer et une description succincte de ce qu'elles représentent.

Tous les envois devront se faire à l'adresse du Sr. Verplancke, au moins huit jours avant l'ouverture du Salon. Cette époque est de rigueur.

Les frais de transport restent à charge de ceux qui enverront au Salon ; ils sont priés de faire connaître de quelle manière ils souhaitent que les Tableaux ou autres productions leur soient retournés.

SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DE L'ARCHITECTURE,  
ÉTABLIE A AMSTERDAM.

PROGRAMME DES PRIX PROPOSÉS POUR 1824.

Premier sujet. — *Une Bourse couverte.*

ON supposera l'édifice approprié à une grande ville de commerce maritime. Le projet contiendra : une *vaste salle* ou espace couvert, d'environ 1600 aunes quarrées pour la réunion journalière des négocians, courtiers, etc. ; et *trois ou quatre salles*, suffisantes pour la tenue des ventes publiques dont chacune sera accompagnée au moins de deux pièces à l'usage des courtiers et employés publics. Il y aura de plus, dans le

corps du bâtiment, une habitation convenable pour un concierge ou gardien de la bourse, et, à proximité de cette habitation, un grand appartement pour les commissaires ou directeurs. La grande salle du bâtiment pourra être précédée d'une galerie servant de vestibule.

On prendra attention à ce que, sans nuire au but principal, les avenues en général et les escaliers conduisant aux salles de ventes, puissent servir à un usage particulier.

Le plan, l'élévation et la coupe, devront être faits sur une échelle d'un pouce par aune.

Il sera accordé à l'auteur du plan, jugé le meilleur, une attestation honorable et cinquante ducats d'or.

On invite à ce concours tous les Artistes nés ou domiciliés dans le Royaume des Pays-Bas.

#### Deuxième sujet. — *Une Galerie de Statues.*

On supposera l'édifice placé dans le parc ou jardin d'un riche amateur d'antiquités. Il consistera principalement : en un vestibule, une grande salle pour le placement d'une collection d'antiques, tels que : statues, bustes, vases, ornemens, inscriptions, etc. et un cabinet d'étude.

Le terrain est fixé à 200 aunes carrées.

On tâchera de donner à ce bâtiment un aspect agréable et en harmonie avec sa destination.

Le plan, l'élévation et la coupe seront exécutés sur une échelle d'un pouce pour cinq palmes.

Il sera accordé à l'auteur du plan, jugé le meilleur, une attestation honorable et une prime de 15 ducats d'or.

#### Troisième sujet. — *Un Réservoir d'eau douce ou salée.*

On demande le dessin d'un petit bâtiment, placé à

proximité d'un semblable réservoir, et servant à mettre à couvert le mécanisme des pompes et une ou deux personnes, chargées de la surveillance lors des distributions de ces eaux.

On s'efforcera de mettre de l'harmonie entre l'exécution du bâtiment et son but, et de l'orner de manière qu'il puisse servir à l'embellissement d'un marché public ou d'une place publique.

Le plan et l'élevation seront exécutés sur une échelle d'un pouce pour 2 palmes (un centimètre pour 20.)

On accordera à l'auteur du meilleur projet, une attestation honorable et une prime de cinq ducats d'or.

Le concours pour ce prix et le précédent n'est ouvert que pour les Membres de la Société (1).

#### *Conditions générales.*

Toutes les pièces destinées au concours, devront être envoyées, franc de port, et de la manière accoutumée, avant le 15 Juillet 1824, à M. J. J. Vollenhoven, secrétaire de la société, au *Rokin* n° 155.

Les pièces couronnées resteront la propriété de la Société.

Pour faciliter la gravure des pièces couronnées, les auteurs seront obligés de copier leurs dessins sur telle échelle réduite que leur indiquera la Direction.

(1) Chacun peut se faire inscrire comme Membre de la Société en payant un florin d'entrée et 4 florins par an. A s'adresser pour cet objet au Secrétaire de la Société.

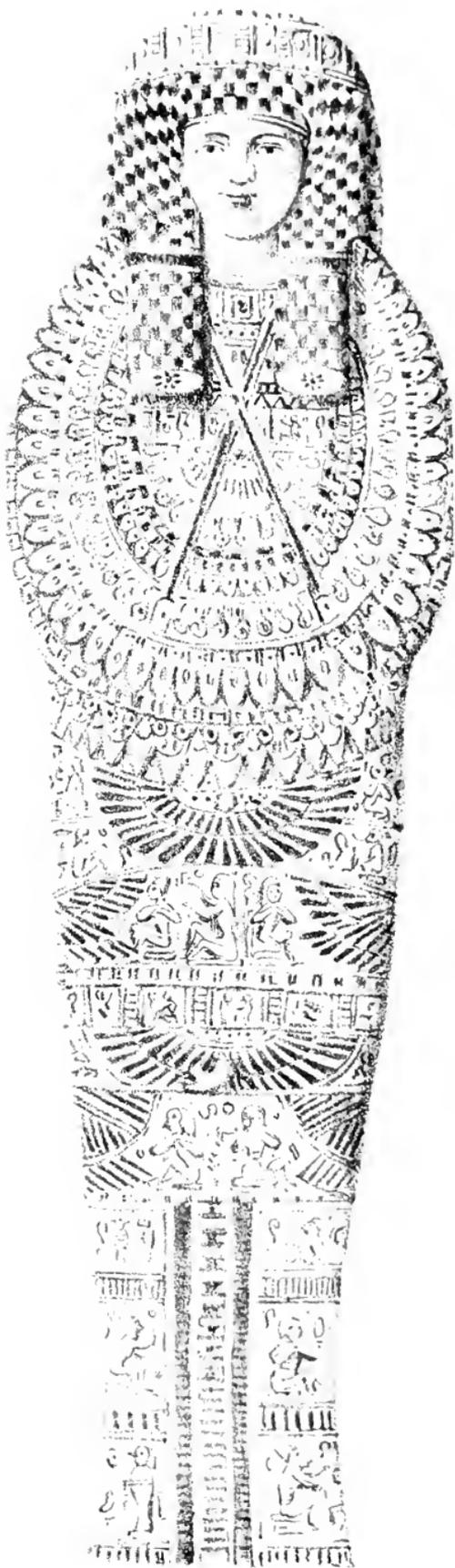
Planche 11<sup>me</sup>. — MOMIE D'ÉGYPTE,  
*Exposée au salon de la Société royale des Beaux-Arts à Gand.*

LA *Momie* exposée au salon de la Société des Beaux-Arts, fut trouvée en Égypte et transportée d'Alexandrie à Smyrne par M. *De Lescluze*, de Bruges. Il l'envoya en Belgique, où elle arriva dans le courant de Janvier 1824, laissant à S. Exc. le Ministre de l'instruction publique, la faculté d'en disposer. Lorsqu'elle fut exposée à Bruges, la foule, qui se pressait pour jouir de la vue de cet intéressant monument de l'ancienne Égypte, était si grande, que pour éviter des malheurs, on a été obligé, sur l'invitation de la Régence de la ville, de la déposer dans une maison non habitée, et de n'y admettre le public que moyennant une légère rétribution.

Cette *Momie* est encore enveloppée de ses bandes de toile entrelacées avec beaucoup de soin; on a cru devoir respecter cette enveloppe (1) jusqu'à ce que la *Momie* eût une destination définitive; la toile est

---

(1) M. Belzoni, dans ses *voyages en Égypte et en Nubie*, a dépouillé plusieurs *Momies* auxquelles personne n'avait encore touché; il y en avait une entr'autres qui était emmaillotée dans de la toile très-fine; du côté du cœur il trouva une plaque de métal recouverte d'une autre plaque très-semblable à de l'argent; sur celle-ci étaient gravés les yeux d'une vache, emblème de la déesse Isis; au milieu de la poitrine il y avait une autre plaque sur laquelle on avait figuré un globe ailé; sous la dernière enveloppe, la toile était encore très-belle; il arriva enfin au cadavre dont il ne restait que les ossemens qui avaient pris une teinte jaunâtre.





assez bien conservée, quoique dans plusieurs endroits elle ait souffert; le corps a 142 centimètres de long; on le prend généralement pour celui d'une jeune personne d'un rang élevé; auprès d'elle est placé un animal qu'on suppose être un chat, emmailloté de même; les oreilles sont couvertes de toile et se laissent apercevoir au-dessus de l'emmaillotage; des yeux postiches (1) faits de toile, sont figurés sur la tête de l'animal.

Le cercueil de bois de Sycomore, est peint intérieurement de figures symboliques; la peinture en paraît encore toute fraîche; c'est une espèce de détrempe; à l'extérieur elle est moins bien conservée, quoiqu'on en distingue facilement les différens hiéroglyphes; les deux extrémités du cercueil ont le plus souffert. Sur le couvercle est représentée une figure de la longueur de toute la caisse; la tête est de haut relief et tout le corps est chargé d'hiéroglyphes; cette

Deux *Momies* furent ouvertes à Paris, le 15 Novembre dernier, par M. Cailliaud; l'une était un homme d'environ cinquante ans; on a trouvé au-dessus de chacun des yeux et sur la pommette des joues, une lame d'or représentant la figure d'un œil; sur la bouche on trouva une lame du même métal; singularité dont on ne connaît aucun autre exemple. Plusieurs parties du corps étaient dorées.

De l'autre *Momie* on a enlevé avec la plus grande facilité, les bandes et les toiles roulées autour du corps, entre lesquelles on a trouvé des couches de sciure de bois qui avaient certainement pour objet d'absorber l'humidité; les chairs ont été trouvées intactes par l'effet de ce simple procédé et la couleur de la peau était devenue jaune; on a trouvé trois petites bretelles ou étoles autour du col, marquées d'empreintes hiéroglyphiques. Le personnage ainsi embaumé était un vieillard.

Dans l'intérieur de plusieurs autres *Momies* on a trouvé de petites idoles, des amulettes, des nilomètres, etc.

(1) Une *Momie* ouverte par M. Blumenbach avait aussi des yeux postiches, faits de toile de coton enduite de poix résine.

peinture paraît recouverte ou mêlée d'un vernis ; le bois de cette partie du cercueil est préparé avec une espèce d'enduit qui se trouve sous la couleur et qui dans certaines parties donne du relief à quelques figures emblématiques.

---

La Société royale des Beaux-Arts à Gand, ouvre annuellement deux salons où tous les membres résidans exposent les produits de leurs travaux ; celui qui vient d'être fermé était remarquable par plusieurs tableaux envoyés par des Artistes non-résidans. Le plus capital était celui de Madame Rude née Sophie Fremiet, représentant *la mort de Cenchrée* (1) ; dans la composition et dans l'exécution de ce tableau, l'Artiste a prouvé que la peinture historique était également du domaine de son sexe. Le sujet offrait plusieurs difficultés qu'un grand maître aurait eu peine à surmonter. Rendre le désespoir d'une mère affligée, en laissant entrevoir en même tems, dans sa physionomie, la possibilité de voir son fils rendu à la vie, est une de ces expressions que le génie seul peut rendre et le peintre l'a su porter sur la toile, avec l'expression de la nature même. Diane avec sa fierté sauvage, paraît peu émue à cette scène déchirante, pour le cœur d'une mère ; son maintien, sa marche tout indique en elle, cette divinité chasseresse qui jette l'épouvante au

---

(1) » Vous arrivez ensuite à l'entrée de la fontaine Pirène.  
 » Elle était femme jadis, et fut, dit-on, changée en fontaine,  
 » à force de pleurer la mort de Cenchrée son fils, que Diane  
 » avait tué involontairement." (Pausan. Corinth. ch. 3.)

L'artiste a supposé l'instant où Pirène soutenant son fils mourant, suppliait la Déesse de le sauver.

milieu des bois. Le jeune enfant est expirant entre les bras de sa mère, le dernier souffle de la vie semble encore errant sur ses lèvres. Toutes les parties de l'art y sont traitées de main de maître ; un dessin pur et correct se remarque dans les figures principales, la couleur est brillante et harmonieuse, les draperies sont bien jettées, les figures ou du mouvement et sortent de la toile. Le fond représente un paysage parfaitement d'accord avec la composition générale.

Mad. Rude n'occupe pas seulement le premier rang parmi les Dames qui s'adonnent à la peinture historique, ses ouvrages lui assignent encore une place distinguée parmi les peintres de l'école moderne. Déjà avantageusement connue par son tableau de concours *la belle Anthia*, elle vient de mettre le sceau à sa réputation par la *mort de Cenchrée*, la plus belle peut-être des productions sorties du pinceau d'une Dame.

La Société royale des Beaux-Arts, voulant témoigner à Mad. Rude sa satisfaction que lui a fait éprouver l'envoi d'une production si distinguée, a résolu de lui décerner une médaille d'honneur.

Parmi les tableaux de *genre*, une jolie production de M. François, de Bruxelles, a mérité les suffrages de tous les amateurs ; elle représente *une mère inquiète sur la santé de sa fille* ; on y a distingué aussi les ouvrages de MM. Geirnaert, Heyndriks, Landsheer, Steyaert père, et Eeckhoudt ; les paysages de MM. Ducorron, De Noter, Donslaer, Gelissen, Dom. de Bast et Vander Poorten. Les productions de M. Eug. Verboeckhoven ; les marines de L. Verboeckhoven ; les tableaux de fleurs des demoiselles De Noter. Les portraits peints par MM. Van Huffel, Moritz, Geens ; les ouvrages MM. Poelman, Dilleman, Cras, Rommel,

Devigne et Engel; les belles miniatures de M. Autissier; les dessins de M. Steyaert fils, de Mad. Mouriau, de M. De Keghel et des élèves de M. Delbecq; le tableau d'écriture de M. Prudent de Maesschalk; le gracieux modèle d'une *jeune nymphe jouant avec un papillon*, figure en plâtre, que M. Parmentier se propose d'exécuter en marbre; et plusieurs autres ouvrages les uns aussi intéressans que les autres, qui ont attiré au salon pendant trois semaines consécutives, tout ce que la ville possédait d'amateurs et qui ramène de plus en plus l'esprit public vers la culture des arts, le plus noble délassement de l'homme.

---

La Commission administrative de la société royale des beaux-arts à Bruxelles, déterminée par des considérations supérieures, a résolu, que l'ouverture de son prochain salon au musée de la même ville, serait reculée jusqu'à la mi-October 1824, et que par suite de ce retard les Artistes auraient jusqu'au 12 du même mois pour opérer la remise au musée de leurs ouvrages de simple exposition.

Elle a encore arrêté que, conformément à ce qui a été prescrit pour les divers genres de peinture admis au concours, les Graveurs qui ont obtenu une médaille à Bruxelles pour un genre donné, n'en sont pas moins reçus à concourir pour les autres genres de gravure indiqués au programme, et pour autant que la société ne les aurait pas précédemment couronnés dans les mêmes parties.

Il n'est rien dérogé aux autres conditions du programme, et les concurrens demeurent tenus à l'envoi de leurs compositions dans le terme qui y est établi.

# MESSAGER

## DES SCIENCES ET DES ARTS.

---

XI<sup>me</sup> et XII<sup>me</sup> LIVRAISONS. — MARS et AVRIL 1824.

---

---

SUR M. VAN HANSELAERE,

*Peintre de Gand, actuellement à Naples.*

---

ON a lu, sur cet habile artiste, une notice, prise dans une très-bonne source, et ainsi conçue :

» On se souvient avec quelle satisfaction les compatriotes et amis de M. *van Hanselaere*, de Gand, peintre actuellement en Italie, avaient accueilli la nouvelle qu'il avait, par son talent, obtenu le grand-prix à Rome ; mais ceux qui avaient été en Italie et qui savaient que dans l'école de cette capitale des arts, on ne propose pas de prix de cette nature, s'attendaient à une explication, et elle est satisfaisante au-delà de tout ce qu'on pouvait espérer."

» C'est à Naples qu'il y a eu un concours, non pas d'élèves, mais de maîtres ; des peintres napolitains, siciliens, toscans et français, avaient exposé, et la palme a été décernée au peintre belge ; la récompense immédiate d'un pareil honneur a été que S. M. le roi de Naples a désigné M. *van Hanselaere*, pour faire un grand tableau d'autel, destiné à embellir la nouvelle église qu'on bâtit à Naples, et qui sera, dit-on, une des plus magnifiques du royaume. Ces honorables dé-

tails prouvent que M. *van Hanselaere* n'obtient pas seulement de grands succès dans le portrait, mais encore dans la peinture historique, et qu'il est parvenu à s'y faire distinguer dans la terre classique des beaux-arts."

Nous avons trouvé, quelque tems après, dans un journal intitulé *Kunst-blatt*, feuille allemande très-estimée, publiée par Cotta, à Tubingue, un article plus intéressant encore, sous la rubrique de *Naples*; en voici un extrait :

» La mort nous a enlevé, il y a quelque tems, un digne et estimable artiste, M. Berger, piémontais. Par la perte de ce vétéran de nos peintres, qui est vivement regretté de tous ceux qui l'ont connu, une place importante, celle de premier professeur à notre académie des beaux-arts, est devenue vacante, et le Gouvernement, pour la remplir dignement, a jugé à propos de la mettre au concours. Trois artistes de grand mérite, *Franque*, *Marsigli* et *van Hanselaere*, sont entrés en lice, en athlètes expérimentés. Chacun d'eux, fort de son talent, a fait son possible pour obtenir la palme, à laquelle sont attachés en même tems des appointemens considérables. Par suite de ce concours, notre public jouit dans ce moment du grand et rare plaisir de pouvoir contempler et comparer entr'elles les productions de ces trois maîtres. L'exposition a lieu au musée royal, où l'on a assigné à chacun des concurrens une salle particulière, afin que leurs ouvrages pussent tous être placés dans un jour également favorable. Comme en pareil cas il est libre à chacun de porter son jugement, je profite de cette liberté pour dire aussi mon avis sur ces productions. M. *Franque* a enrichi l'art d'un sujet évidemment tragique, et fondé en même tems sur l'his-

toire. Le choix du sujet et la manière dont il l'a traité, prouvent en lui une grande force d'invention. On avait trouvé dans les fouilles de Pompéji les squelettes d'un homme, d'une femme, de deux jeunes filles et d'un enfant, les mêmes dont on conserve encore, dans le musée royal, des agraffes en or, des brasselets, des boucles d'oreilles, etc. C'est de ces faibles restes que l'artiste a tiré l'idée de son sujet. Il a supposé que, lors de l'éruption désastreuse du Vésuve qui ensevelit la ville de Pompéji, cette famille s'était mise à fuir pour échapper à une mort affreuse, et il a choisi le moment où elle est atteinte par les pierres et la lave. Les chevaux s'abattent; le char est renversé; la mère, pressant le nourrisson contre son sein, tombe en arrière; l'aînée des filles, déjà lancée hors du char, paraît moins en peine de son propre sort que de celui de sa mère. La fille cadette, prête à sauter pour secourir la mère, voit avec effroi que son père est frappé par les pierres, tombe et tâche, en se cramponnant convulsivement aux chevaux, de se soutenir ou de se relever. Autant l'invention de cette pièce est poétique, autant l'ordonnance en est pittoresque."

Nous supprimons d'autres détails qui ne semblent pouvoir intéresser que ceux qui voient le tableau; l'auteur de la lettre paraît en parler *avec amour*, et comme d'une production digne des plus habiles pinceaux; voici les mots qui terminent la description :

» Le tableau de M. *Franque*, selon nous, l'emporte sur ceux de ses concurrens; mais, comme les meilleurs ouvrages ne sont point exempts d'imperfections, nous aurions encore, dans cette composition, différentes choses à désirer. La mère, par exemple, paraît un peu trop grande en proportion de la fille, qui n'est plus un

enfant ; la position du père ne se conçoit ou ne s'aperçoit pas assez facilement. Ensuite, comme la scène se passe en plein jour, et qu'elle est éclairée par une lumière assez vive, les masses volcaniques ne devraient pas avoir la couleur rougeâtre du feu."

L'auteur passe à *Philippe Marsigli*, » Cet artiste, dit-il, a représenté un sujet assez souvent traité par les peintres, *Homère chantant devant des pâtres ses poésies divines*. La composition est noble et simple. Le vieillard assis devant les auditeurs, déclame ses vers. Une lyre placée à côté de lui et la ressemblance de la figure avec le buste antique, que l'on connaît, indiquent d'une manière assez claire, que c'est le père des poètes. La figure, cependant, pourrait avoir un peu plus d'âme et d'inspiration. Un pâtre basané, placé devant le vieillard, l'écoute attentivement. Entr'eux se tient un petit garçon qui paraît étonné de ce récit de choses merveilleuses. Il manque pourtant à ce garçon l'expression naïve de l'enfance, et sa position a quelque chose d'étudié et de théâtral. Le grand chien, couché sur le premier plan, est d'une vérité frappante, et telle que Sneyers même ne l'eût point désavoué. Dans le dessin, l'artiste montre, outre la pureté des formes, un style large et aisé. Pour la correction, il laisse beaucoup à désirer. Dans les chairs il ne peut égaler ses concurrens. En général on aperçoit plus de connaissance de l'académie que du beau idéal ; plus de réflexion, que d'imagination et de sentiment. Un second ouvrage du même peintre : *Mercuré conduisant Psyché à l'Olympe*, est inférieur à celui-ci sous tous les rapports ; c'est peut-être une de ses productions déjà anciennes."

Voici le passage remarquable qui concerne notre compatriote :





» *Pierre van Hanselaere* a exposé toute une série de portraits, dans lesquels on reconnaît le peintre habile et exercé. Le buste de la princesse de Scylla est un vrai chef-d'œuvre. Dans le portrait en pied du duc d'Ascoli, les accessoires l'emportent en quelque sorte sur l'essentiel. La pose du Duc n'est pas assez ferme ; le fond rouge paraît monotone ; et le tableau manque d'air ; c'est cependant celui de tous qui attire le plus de spectateurs. Mais ces costumes brillants d'or et d'argent, ces bottes et ces plumets manquent rarement leur effet sur la multitude. On voit ensuite trois compositions historiques, parmi lesquelles *Susanne au bain, surprise par les Vieillards*, se distingue avantageusement. La figure principale, faiblement couverte d'un vêtement blanc, a un coloris fleuri et extrêmement vrai. C'est sur-tout la cuisse et la hanche gauches, qui ont parfaitement réussi. Les formes, quoique vraies, ne sont pas d'un choix assez sévère, qui, attestant le goût délicat de l'artiste, attache et charme irrésistiblement le spectateur. La tête de Susanne devrait avoir plus d'expression, et le caractère des Vieillards s'éloigner moins des formes de la noblesse. Les deux autres tableaux de M. *van Hanselaere*, demi-figures, prouvent une grande dextérité pour le technique de son art, mais pas autant de correction dans le dessin. M. *van Hanselaere*, en général, se distingue par une manière large, sévère et vigoureuse. Dans son coloris, on reconnaît qu'il a étudié avec soin *Rubens, Jordaens* et *Craeyer*."

» Les tableaux, exposés par trois autres artistes : *Andrea Celestino, Georgio Berti* et *Paolo Alberti*, ne peuvent être comparés qu'entr'eux et nullement être placés en même ligne avec les précédents."

Cette lettre, très-probablement, a été écrite avant que la décision sur les artistes qui étaient entrés en lice, eût été prononcée; la notice semble annoncer une décision et nous autorise à conjecturer que *Franque*, ou même peut-être *Marsigli* (si comme il est probable, celui-ci est italien) ont obtenu la place de professeur, et que la noble et encourageante récompense que notre *van H.* a reçue, consiste dans l'honneur qui lui a été déferé de peindre un grand tableau, pour la vaste et belle église qu'on est occupé à construire à Naples (1).

#### NUMISMATIQUE.

*Notice par D. J. v. d. M....., sur plusieurs Médailles Romaines, découvertes depuis quelques années aux environs d'Audenarde: lue à la Société royale des Beaux-Arts.*

L'UTILITÉ des médailles romaines est généralement reconnue des antiquaires et des historiens. Ce sont des restes précieux d'un peuple qui imposa des loix à l'univers presque entier, et domina pendant plusieurs siècles sur nos provinces. On peut les regarder comme de véritables guides éclairant en beaucoup d'endroits obscurs, le savant laborieux, qui consacre ses veilles à étudier l'histoire romaine sous quelque rapport politique, moral ou religieux. Tantôt on s'en sert comme d'un secours indispensable dans ses recherches; tantôt elles sont d'utiles complémens aux preuves des faits que l'on rapporte.

(1) Nous ne perdrons pas de vue ce concours ni ses résultats, et nous tiendrons les amis des arts au courant, dès que nous serons plus positivement informés.

C'est ordinairement sous un point de vue moins élevé et plus utile que l'on considère ces objets antiques : le mutuel appui que se prêtent la numismatique et l'histoire romaine. *Duchoul*, savant antiquaire du XVI<sup>me</sup> siècle, composa, le premier, à l'aide des médailles et de quelques bas-reliefs, un traité sur la religion et le culte des Romains, qui est encore lu et consulté avec fruit. Les *P.P. Catrou* et *Rouillé*, dans leur grande histoire romaine, n'ont point oublié d'en produire un bon nombre de types gravés à l'appui des faits qu'ils rapportent. Il serait facile de multiplier ces exemples.

Toutes les médailles romaines n'ont point le même degré de mérite aux yeux des antiquaires, même abstraction faite de leur degré de rareté. Dans les beaux jours de la république, la simplicité des mœurs et les autres vertus domestiques de ce peuple intrépide firent le repos et la stabilité de l'état ; aussi, à cette époque, les monnaies ou médailles, comme on est convenu de les nommer, se ressentent de leurs habitudes et n'offrent rien d'intéressant aux historiens ; mais, vers le déclin de la république et ensuite sous les empereurs, les passions diverses qui découlent abondamment de l'opulence et du luxe, firent bientôt remplacer ces types uniformes, ces *biges*, ces *quadriges*, ces *dioscures*, par des symboles allégoriques, des types historiques rappelant de hautes dignités, des exploits glorieux, des titres à la reconnaissance et à l'admiration de la postérité, etc., qu'on exprima avec un art souvent délicat sur les revers. Certes, ce moyen n'était pas le moins propre à servir la vanité de ces fiers Romains et plus tard à répandre quelque lumière sur les obscurités de leur histoire, ou à en confirmer les événements les plus remarquables.

Ces temples superbes, ces statues, ces arcs, ces colonnes magnifiques, ces vastes et hardis édifices d'utilité publique qui firent de Rome la capitale la plus somptueuse du monde et dont les tristes débris donnent encore une faible idée de sa magnificence, tous ces monumens que les dévastations des barbares, le ravage des siècles, le changement de religion, de mœurs et d'habitudes ont successivement détruits, se retrouvent en miniatures sur les médailles qu'une couche modeste de terre a soustraites à toutes les révolutions, pour les offrir, dans des siècles de lumières, à l'étude et à l'admiration des curieux.

Une autre utilité, moins directe à la vérité, relève pour nous le prix des médailles qu'on découvre sur notre sol : l'histoire de nos provinces, durant la période romaine, est loin d'être marquée au sceau de l'exactitude désirable. C'est dans *César*, *Strabon*, *Pomponius Méla* et un petit nombre d'autres auteurs, que nos historiens puisent les documens dont ils ont besoin et qui trop souvent sont obscurs. Or, les découvertes de ces monumens, (bien que d'autres plus rares puissent avoir plus de valeur), les lieux où on les trouve, les époques auxquelles ils se rattachent, sont autant de matières qu'un antiquaire attentif ne dédaignera pas de consulter, et qui parfois sont propres à débrouiller des passages vagues dans les textes des anciens auteurs.

Nous le répétons : cette période historique, avant et pendant laquelle les Belges furent soumis à la domination des Romains, est encore couverte de tant de ténèbres, donne matière à tant de conjectures et d'opinions diverses, qu'on ne doit point s'étonner que, jusqu'à ce jour, les auteurs se soient si peu accordés sur les époques, les lieux et les circonstances de beaucoup

d'événemens, confusément parvenus jusqu'à nous. On doit donc savoir gré à celui qui, par des recherches infatigables, et soutenu par une judicieuse érudition, tâche, à l'aide de monumens antiques, de soulever d'avantage le voile qui couvre encore en grande partie l'histoire de cette période. Tel a été le but que s'est proposé le respectable et savant antiquaire M. de Bast, auteur du *Recueil d'antiquités romaines et gauloises, trouvées dans la Flandre proprement dite*, ouvrage par la publication duquel il a rendu un service éminent à tous les amateurs d'antiquités et de diplomatique dans notre patrie.

Mais quelque riches qu'aient été les matériaux qui ont servi à la composition de ce recueil, la source n'en est point épuisée; le sol de la Flandre reste encore fertile en découvertes de médailles romaines, sans parler d'autres monumens antiques que le hasard fait quelquefois déterrer (1). C'est dans l'intention d'ajouter quelque chose à ces matériaux, que nous publions ce que notre position nous a permis d'acquérir ou d'examiner; heureux, si nous avons tracé quelques lignes utiles, et si nous pouvons engager des curieux plus éclairés que nous, à suivre un tel exemple. Par ce moyen on connaîtrait au moins les objets antiques que possèdent bien des personnes à l'insçu des amateurs qui se livrent avec passion à cette étude.

» Audenarde (ou plutôt ses environs) est une des villes de la Flandre, dit M. De Bast, où l'on déterre le plus de médailles, non-seulement des empereurs romains, mais aussi des Gaulois et des premiers rois de

---

(1) On sait quels précieux objets d'antiquités ont été trouvés dans les fouilles du conduit d'eau de la grande place de Tournai, en Mai et Juin 1821. Voyez la notice explicative de M. RENARD.

France." (1). Quoiqu'on en rencontre rarement des dépôts considérables, il n'est pas d'année que des habitans de la campagne n'en découvrent quelques-unes isolées qu'ils vont vendre en ville à des curieux, plus souvent à des orfèvres, où malheureusement elles ne sont que trop souvent condamnées au fatal creuset.

Les médailles que nous allons décrire, n'ont pas toutes, comme on peut bien se l'imaginer, un mérite égal, tant pour la rareté que pour l'intérêt historique; mais au moins, elles sont authentiques et trouvées dans un rayon de deux à trois lieues autour de la ville, bien que, pour plusieurs, on ne puisse au juste indiquer l'endroit où elles ont été découvertes, faute de renseignemens pris par ceux qui les ont acquises. Nous ferons mention de quelques-unes des Consulaires et des Impériales d'Auguste, provenant d'un dépôt découvert en Juin 1816, à Quaremont, village montueux à une lieue et demie d'Audenarde. Nous regrettons que quelque curieux n'ait pu acquérir en entier ce dépôt qui, d'après les médailles dont nous avons pu prendre connaissance, doit être très-intéressant.

Pour éviter l'aridité d'un simple catalogue, nous sommes permis d'ajouter à la description de quelques médailles, les événemens historiques qui s'y rattachent, ou l'explication des figures symboliques des revers, qui, dans les auteurs que nous avons pu consulter, ont le plus fixé notre attention.

*Indocti discant, et ament meminisse periti.*

1<sup>o</sup> *Stips uncialis*, monnaie de bronze du premier module. Un côté représente un vase de ménage et un globule; l'autre un bâton recourbé à une extrémité et

---

(1) Nous ferons mention de ces deux dernières espèces dans un autre article.

un même globule. *Ghesquiere* (1), *planche des protégomènes*, fig. 5.

Cette pièce est la 12<sup>me</sup> partie de l'*as* ou livre romaine qui, avec ses subdivisions, était la première monnaie des Romains. Au rapport de Plin (2), Servius Tullius, sixième roi de Rome, fit, le premier, marquer le cuivre pour en faire de la monnaie, vers l'an 204 de Rome. D'après le calcul de l'abbé *Ghesquiere*, l'*as* pesait à-peu-près douze onces, poids de Bruxelles. Il se divisait en *semisses*, six onces ou demi-livre; *triunx* ou *quadrans*, trois onces ou quart de l'*as*; *sextans*, deux onces ou sixième de l'*as*; et en *stips uncialis*, qui est une once ou la 12<sup>me</sup> partie de l'*as romanus*. Pendant la première guerre Punique, vers l'an 409 de Rome, l'*as* fut réduit à deux onces de poids; et à la seconde guerre Punique, l'an 556, la valeur intrinsèque en fut encore réduite à une once, avec le type de la tête de *Janus* et la proue d'un navire. Enfin, peu de tems après, la loi *Papiria* fixa le poids de l'*as* à une demi-once (3). La pièce que nous avons sous les yeux, pèse une once quatre esterlins, poids de marc; elle est donc de l'espèce la plus ancienne, et date à-peu-près de 550 ans avant J. C.

Le globule qu'on observe aux deux côtés, est la marque de l'unité, comme on en voit deux et trois sur le *sextans* et le *quadrans*.

Ce petit et rare monument n'appartient point à la Flandre pour la découverte, ce qu'on aurait pu croire sans un hasard particulier: il y a trois ans, un laboureur des environs d'Audenarde, jettant de la cendre de

(1) Mémoire sur trois points intéressans de l'histoire monétaire des Pays-Bas. Brux., 1786.

(2) Hist. nat. lib. 35. cap. 5.

(3) *Ghesquiere* l. c.

gnésie, lequel tend à former un sous-sel insoluble avec l'oxide de cuivre. M. Davy a imaginé d'intervertir cette action galvanique en accouplant le cuivre avec un métal électriquement plus énergique, et qui dût ainsi, comme dans un élément de pile, attirer à lui tout l'effet de l'oxidation. Un tel métal, parmi les plus communs, ne se présentait que dans l'étain, le plomb et le zinc ; mais le zinc est trop positif pour exercer une action durable (1), et le plomb ne s'oxide qu'à un seul degré, tandis que l'étain a deux oxides et peut ainsi doubler, sinon la durée de l'action, du moins l'intensité de l'effet : il possède en outre l'avantage de pouvoir, à l'aide de la soudure, être maintenu en contact intime avec le cuivre, et de se laisser facilement nettoyer du sous-muriate dont, après un certain tems, il devient incrusté. M. Davy lui a donné la préférence et a trouvé qu'il suffit de bandelettes d'étain laminé, ayant le centième de la surface du cuivre, pour préserver complètement celui-ci de la corrosion. L'oxigène de l'eau, rendu négatif, s'accumule sur l'étain positif et l'hydrogène positif garantit de l'oxidation le cuivre négatif.

---

(1) En 1819, M. de Lescluze, de Bruges, en faisant doubler en cuivre un de ses navires destiné à faire un voyage à la Havane, employa du zinc pour suppléer à quelques feuilletts de cuivre que, dans le moment, on ne pouvait se procurer sur les lieux. Au retour du navire, le doublage en cuivre était fortement oxidé; on y trouva même attachée une quantité assez considérable d'huîtres parvenues à un degré plus ou moins avancé de croissance; mais il n'était détruit en aucune partie, tandis que le zinc se trouvait dans un état de destruction remarquable. Nous en avons sous les yeux une pièce, adressée au cabinet d'histoire naturelle de notre Université; elle est criblée de trous dont plusieurs ont un pouce de diamètre et au-delà, et, partout dans les intervalles, l'épaisseur du métal sain est à-peu-près nulle. Le contenu de l'article de M. F. M., nous fait regretter de ne pas être informés si quelque différence avait pu être remarquée, soit au cuivre soit au zinc, aux endroits où ces deux métaux s'étaient trouvés en contact. *Note communiquée.*

tif, et cette action préservative se prolonge aussi longtemps que de l'étain reste à oxider.

Les lords-commissaires de l'amirauté ont pris des dispositions pour faire exécuter très en grand, le procédé de M. Davy sur les vaisseaux de la marine royale.

Cette méthode ingénieuse et dont les journaux ont donné des notions si erronnées qu'ils ont été jusqu'à dire qu'elle consistait à combiner le cuivre avec du zinc ou du fer...., doit être de la plus grande importance pour tous les pays qui ont une marine militaire ou marchande.

V. M.

### BOTANIQUE.

*Description déposée à la Société royale d'Agriculture et de Botanique à Gand, des Plantes, Arbres et Arbustes introduits en Belgique, et répandus dans le commerce depuis 1800 à 1824 (1).*

#### ANNÉE 1800.

##### = Classe I.

|                                                   | Floraison.        |
|---------------------------------------------------|-------------------|
| Renealmia, calcarata, s. ch. 2 Indes orientales.  | septembre.        |
| Marantha, dichotoma, s. ch. 2 Indes occidentales. | août.             |
| Philydrum, lanuginosum, or. ♂ Chine.              | juillet, septemb. |

##### Classe II.

|                                                  |                |
|--------------------------------------------------|----------------|
| Jasminum, simplicifolium, s. ch. h.              | juin, juillet. |
| Olea, salicifolia, or. h.                        | juin.          |
| Pimelea, rosea, or. h. Nouvelle Hollande.        | mai, juillet.  |
| Codarium, nitidum, s. ch. h. De la Guinée.       |                |
| Justicia gendarussa, s. ch. h. Indes orientales. | juin, juillet. |
| —— salicifolia, s. ch. h. Indes occidentales.    | juillet.       |

(1) Abréviations : ⊙, plantes annuelles ; †, bisannuelles ; h, arbres, arbustes ou arbrisseaux ; 2, perennes ou vivaces ; les racines vivent plusieurs années, mais les tiges sont annuelles ; or., orangerie ; pl. t., pleine terre ; s. ch., serre chaude ; s. t., serre tempérée.

|                                                    |            |
|----------------------------------------------------|------------|
| Salvia, foerskoelii, pl. t. Levant.                | Floraison. |
| Piper, macrophyllum, s. ch. h. Indes occidentales. | juillet.   |

## Classe III.

|                                                     |                |
|-----------------------------------------------------|----------------|
| Witsenia corymbosa, or. 2l. Cap de Bonne-Espérance. | mai, juillet.  |
| Ixia, (1) speciosa, or. 2l. _____                   | mai.           |
| — humilis, or. 2l. _____                            | mai, juin.     |
| — bulbocodioïdes, or. 2l. _____                     | mai.           |
| — obtusata, or. 2l. _____                           | mai, juin.     |
| — miniata, or. 2l. _____                            | juin, juillet. |
| — punctata, or. 2l. _____                           | mai, juin.     |
| — fenestrata, or. 2l. _____                         | mai, juin.     |
| Gladiolus, montanus, or. 2l. _____                  | juin, juillet. |
| — crispus, or. 2l. _____                            | mai, juin.     |
| — gracilis, or. 2l. _____                           | avril, mai.    |
| — brevifolius, or. 2l. _____                        | mai, juin.     |
| — iridifolius, or. 2l. _____                        | mai, juin.     |
| — viperatus, or. 2l. _____                          | avril, mai.    |
| Iris, viscaria, or. 2l. _____                       | juin.          |

## Classe IV.

|                                                       |                |
|-------------------------------------------------------|----------------|
| Protea, (2) niveni, or. h. Cap de Bonne-Espérance.    | juin, juill.   |
| — patula, or. h. _____                                | juin, juill.   |
| — triternata, or. h. _____                            | juin, juill.   |
| — villosa, or. h. _____                               | mai, juin.     |
| — teretifolia, or. h. _____                           | juillet, sept. |
| — repens, or. h. _____                                | mai, juillet.  |
| — stellaris, or. h. _____                             | juin, juillet. |
| — grandiflora, or. h. _____                           | mai, juin.     |
| — canaliculata, or. h. _____                          | décemb., fév.  |
| Houstonia, purpurea, pl. t. 2l. Amérique septentr.    | juin, sept.    |
| Crucianella, Ægyptiaca, pl. t. ⊙. Egypte.             | juillet.       |
| Ixora, parviflora, s. ch. h. Indes orientales.        | août, octobre. |
| Ægiphila fœtida, s. ch. h. Indes occidentales.        | juin, juillet. |
| Blæria, ciliaris, or. h. Cap de Bonne-Espérance.      | juin, août.    |
| Pothos, sagittata, s. ch. 2l. Indes occidentales.     | août.          |
| Struthiola, pubescens, or. h. Cap de Bonne-Espérance. | juin, août.    |
| Myginda, rhacoma, s. ch. h. Indes occidentales.       | août, septemb. |

(1) Les *Ixia* sont des plantes bulbeuses, dont les graines mûrissent bien chez nous; les oignons qui en viennent, ne fleurissent qu'au bout de trois années, et donnent des variétés nouvelles.

(2) Ces beaux arbrisseaux se multiplient par graines, marcottes ou boutures.

Classe V.

|                                                               | Floraison.          |
|---------------------------------------------------------------|---------------------|
| <i>Anchusa, capensis</i> , or. ♂. Cap de Bonne-Espérance.     | juillet.            |
| <i>Cynoglossum, lanatum</i> , or. ♀. du Levant.               | juin.               |
| <i>Onosina simplicissima</i> , pl. t. ♀. Sibérie.             | mars, juin.         |
| <i>Convolvulus, angustifolius</i> , pl. t. ☉. Indes orient.   | juillet, août.      |
| ————— <i>paniculatus</i> , s. ch. h. Malabar.                 | juin, août.         |
| ————— <i>spithameus</i> , pl. t. ☉. Virginie.                 | août, septembre.    |
| <i>Ipomæa, campanulata</i> , pl. t. ☉. Indes orient.          | août, septembre.    |
| ————— <i>heterophylla</i> , s. ch. ♂. Cuba.                   | juillet.            |
| <i>Polemonium, sibiricum</i> , pl. t. ♀. Sibérie.             | juin.               |
| <i>Nauvea, orientalis</i> , s. ch. h. Indes orientales.       |                     |
| <i>Nicotiana, odorata</i> , or. ♀. Nouvelle Hollande.         | mai, septembre.     |
| <i>Solanum, pseudo-lycopersicum</i> , pl. t. ☉.               | juillet, septembre. |
| <i>Nycterium, lambertii</i> , s. ch. h. Mexique.              | juin, août.         |
| <i>Ardisia, solanacea</i> , s. ch. h. Indes orientales.       | juillet, août.      |
| <i>Chironia angustifolia</i> , or. h. Cap de Bonne-Espérance. | juin, août.         |
| <i>Sabbatia, calycosa</i> , pl. t. ♂. Amérique septentr.      | juillet, septemb.   |
| <i>Phylica, horizontalis</i> , or. h. Cap de Bonne-Espérance. | juin, août.         |
| ————— <i>eriphoros</i> , or. h.                               | août, novemb.       |
| ————— <i>squarrosa</i> , or. h.                               | août, novemb.       |
| <i>Diosma, linearis</i> , or. h.                              | mars, juillet.      |
| ————— <i>ericifolia</i> , or. h.                              | novemb., décemb.    |
| ————— <i>virgata</i> , or. h.                                 | mai, juin.          |
| ————— <i>fumosa</i> , or. h.                                  | mars, juillet.      |
| <i>Brunia, speciosa</i> , or. h.                              |                     |
| <i>Galax, cordifolia</i> , pl. t. ♀. Virginie.                | juin, juillet.      |
| <i>Ribes, resinatum</i> , pl. t. ♀. Amérique septentrionale.  | avril, mai.         |
| <i>Viola, pygmæa</i> , pl. t. ♀.                              | mai.                |
| ————— <i>variegata</i> , pl. t. ♀.                            | mai, juin.          |
| ————— <i>pallens</i> , pl. t. ♀. Sibérie.                     | mai, juin.          |
| <i>Gardenia, longiflora</i> , s. ch. h. Sierra Léone.         | août, septemb.      |
| <i>Coralluma, adscendens</i> , s. t. h. Indes orientales.     | juillet.            |
| <i>Gentiana, adscendens</i> , pl. t. ♀. Sibérie.              | juin, juillet.      |
| <i>Sauicula, canadensis</i> , pl. t. ♀. Canada.               | mai, juillet.       |
| <i>Caucalis, platycarpus</i> , pl. t. ☉. Levant.              | juillet, août.      |
| <i>Heracleum, tauricum</i> , pl. t. ♀. Tauride                | mai.                |
| <i>Rhus, pubescens</i> , or. h. Cap de Bonne-Espérance.       |                     |
| ————— <i>rosmarinifolium</i> , or. h.                         |                     |
| <i>Pharnameum lineare</i> , or. h. Cap de Bonne-Espérance.    | juin, sept.         |
| <i>Stalice, scoparia</i> , pl. t. ♀. Sibérie.                 | juillet, août.      |

Floraison.

Statice, purpurata, or. 2. Cap de Bonne-Espérance. juin, juillet.

## Classe VI.

- Pitcairnia, media, s. ch. h. Indes orientales. juin.  
 Tradescantia, erecta, pl. t. ☉. Mexique. juillet, août.  
 Massonia, muricata, or. 2. Cap de Bonne-Espérance. mars, avril.  
 Amaryllis, capensis, or. 2. ————— mars, juin.  
 Allium, striatum, or. 2. ————— mai, juin.  
 Buonapartia juncea, s. ch. 2. Pérou.  
 Liliium, monadelphum, pl. t. 2. Mont Caucase. juin, juillet.  
 Hypoxis, obliqua, or. 2. Cap de Bonne-Espérance. juin, juillet.  
 Eriosperrum, latifolium, or. 2. ————— juin, août.  
 Ornithogalum, revolutum, or. 2. ————— juin, juillet.  
 ————— odoratum, or. 2. ————— mai, juin.  
 ————— rupestre, or. 2. ————— mai, juin.  
 Scilla, sibirica, pl. t. 2. Sibérie. mars, avril.  
 Asphodelus, altaicus, pl. t. 2. ————— mai, juin.  
 Anthericum, costatum, or. 2. Cap de Bonne-Espérance. avril.  
 ————— paniculatum, or. 2. Nouvelle Hollande. juin, sept.  
 Drimia, elata, or. 2. Cap de Bonne-Espérance. juin, juillet.  
 Lachenalia, lanceæfolia, or. 2. ————— mars, avril.  
 ————— unifolia, or. 2. ————— mars, avril.  
 ————— rosea, or. 2. ————— avril, mai.  
 Aloë, mirabilis, s. t. 2. ————— mai, juillet.  
 Doryanthes, excelsa, s. ch. h. Nouvelle Hollande. juillet, août.  
 Duroia, eriophila, s. ch. h. Surinam.  
 Berberis, chinensis, pl. t. h. Chine. mai, juin.  
 Wurmbæa, capensis, or. 2. Cap de Bonne-Espérance. mai, juillet.

## Classe VIII.

- Corræa, viridiflora, or. h. Nouvelle Hollande. avril, juillet.  
 Jambolifera, pedunculata, s. ch. h. Indes orientales.  
 Amyris, floribunda, s. ch. h. Indes occidentales.  
 Dodonæa, heterophylla, or. h. Nouvelle Hollande.  
 Erica, mutabilis, or. h. Cap de Bonne-Espérance. avril, juillet.  
 ————— nivenia, or. h. ————— février, juin.  
 ————— flava, or. h. ————— septemb., octob.  
 ————— tenuiflora, or. h. ————— avril, juin.  
 ————— hibbertia, or. h. ————— juin, août.  
 ————— lanuginosa, or. h. ————— septemb., janvier.  
 ————— phyllicoides, or. h. ————— avril, juin.

|                   |        | or. h.                  | Cap de Bonne-Espérance. | Floraison. |
|-------------------|--------|-------------------------|-------------------------|------------|
| Erica, latifolia, | or. h. | Cap de Bonne-Espérance. | mai, août.              |            |
| — rotundifolia,   | or. h. | —                       | mai, août.              |            |
| — satureifolia,   | or. h. | —                       | mai, août.              |            |
| — barbata,        | or. h. | —                       | mai, août.              |            |
| — ursina,         | or. h. | —                       | mai, août.              |            |
| — patens,         | or. h. | —                       | mars, juin.             |            |
| — staminea,       | or. h. | —                       | juillet, novemb.        |            |
| — divaricata,     | or. h. | —                       | mars, mai.              |            |
| — proboscidea,    | or. h. | —                       | juillet, août.          |            |
| — florida,        | or. h. | —                       | mai, septembre.         |            |
| — smithiana,      | or. h. | —                       | juin, juillet.          |            |
| — savileia,       | or. h. | —                       | juin, juillet.          |            |
| — vernix,         | or. h. | —                       | janvier, mai.           |            |
| — reflexa,        | or. h. | —                       | juin, juillet.          |            |
| — lambertia,      | or. h. | —                       | mai, juillet.           |            |
| — venustata,      | or. h. | —                       | juin.                   |            |
| — arbutiflora,    | or. h. | —                       | août.                   |            |
| — elegans,        | or. h. | —                       | février, juillet.       |            |
| — andromedæflora, | or. h. | —                       | mai, juin.              |            |
| — bracteata,      | or. h. | —                       | mai, juin.              |            |
| — tetragona,      | or. h. | —                       | juin, juillet.          |            |
| — quadrata,       | or. h. | —                       | juin, juillet.          |            |
| — lucida,         | or. h. | —                       | juillet, septemb.       |            |
| — acuta,          | or. h. | —                       | mai, juillet.           |            |
| — fimbriata,      | or. h. | —                       | mars, juin.             |            |
| — emarginata,     | or. h. | —                       | juin, octobre.          |            |
| — mucronata,      | or. h. | —                       | juillet, novemb.        |            |
| — lanata,         | or. h. | —                       | mai, août.              |            |
| — horizontalis,   | or. h. | —                       | août, octobre.          |            |
| — flaccida,       | or. h. | —                       | juillet, août.          |            |
| — laxa,           | or. h. | —                       | octobre, février.       |            |
| — rigida,         | or. h. | —                       | juillet, août.          |            |
| — carneola,       | or. h. | —                       | septembre.              |            |
| — picta,          | or. h. | —                       | janvier, avril.         |            |
| — foliosa,        | or. h. | —                       | mai, juillet.           |            |
| — pilosa,         | or. h. | —                       | juillet, septemb.       |            |
| — hirta,          | or. h. | —                       | mai, juin.              |            |
| — speciosa,       | or. h. | —                       | juillet, septemb.       |            |
| — præstans,       | or. h. | —                       | novembre.               |            |
| — blanda,         | or. h. | —                       | avril, septemb.         |            |
| — magifica,       | or. h. | —                       | juin.                   |            |

|                              |                          | Floraison.        |
|------------------------------|--------------------------|-------------------|
| Erica, hyacinthoides, or. h. | Cap: de Bonne-Espérance. | juin, août.       |
| — fulgida, or. h.            | —                        | juin, août.       |
| — rosea, or. h.              | —                        | juin, octobre.    |
| — viridis, or. h.            | —                        | mai, septemb.     |
| — virescens, or. h.          | —                        | septembre.        |
| — echiiflora, or. h.         | —                        | mars, juin.       |
| — cliffordia, or. h.         | —                        | septembre.        |
| — shannoneia, or. h.         | —                        | juin.             |
| — aurea, or. h.              | —                        | juillet, septemb. |
| — spiralis, or. h.           | —                        | juillet, septemb. |
| — rugosa, or. h.             | —                        | juillet, novemb.  |
| — formosa, or. h.            | —                        | août, décembre.   |
| — insulsa, or. h.            | —                        | juin, juillet.    |
| — pellucida, or. h.          | —                        | novemb., janvier. |
| — ignescens, or. h.          | —                        | janvier, juin.    |
| — transparents, or. h.       | —                        | mai.              |
| — erubescens, or. h.         | —                        | mars, juillet.    |
| — clavata, or. h.            | —                        | mars, juin.       |
| — princeps, or. h.           | —                        | mai, octobre.     |
| — scabriuscula, or. h.       | —                        | juillet, octobre. |
| — ferruginea, or. h.         | —                        | avril, juillet.   |
| — acuminata, or. h.          | —                        | juillet, octobre. |
| — Irbyana, or. h.            | —                        | juin, octobre.    |
| — infundibuliformis, or. h.  | —                        | juin, juillet.    |
| — filamentosa, or. h.        | —                        | juillet, novemb.  |
| — kalmiflora, or. h.         | —                        | mai, septembre.   |
| — lychnidea, or. h.          | —                        | juin, juillet.    |
| — mellifera, or. h.          | —                        | avril, mai.       |
| — trivialis, or. h.          | —                        | avril, mai.       |
| — triceps, or. h.            | —                        | avril, mai.       |
| — floribunda, or. h.         | —                        | juin, juillet.    |
| — imperialis, or. h.         | —                        | mai, septembre.   |
| — imbuta, or. h.             | —                        | mai, septembre.   |
| — sulphurea, or. h.          | —                        | mai, septembre.   |
| — crinita, (1) or. h.        | —                        | mai, septembre.   |

(1) Nombre de ces bruyères sont déjà acclimatées par un long séjour chez nous; malgré les grands soins qu'on leur donne, leur acclimatation n'est pas toujours heureuse; on doit leur conservation aux salles bien aérées et sur-tout bien éclairées du haut, où elles sont déposées, ainsi qu'aux soins que l'on prend de les garantir du froid pendant l'hiver, et de les arroser avec précaution, sans jamais mouiller la tête de la plante.

*Lachnæa, purpurea*, or. ♀. Cap de Bonne-Espérance. juin, juillet.

*Polygonum, crispulum*, pl. t. ♀. Sibérie. juillet, août.

————— *erectum*, pl. t. ♀. Amérique septent. juillet, août.

*La suite de l'année 1800, dans le prochain cahier.*

## BOTANIQUE.

*Extrait d'une notice lue à la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, par un de ses Membres.*

**M.** le baron du Mont de Courset, auteur du *Cultivateur botaniste*, s'est plaint autrefois de l'inexactitude avec laquelle étaient formés les catalogues des collections botaniques de plusieurs jardiniers à Londres; il reçut d'eux entr'autres plantes le *Geranium tomentosum*, tantôt sous le nom d'*odoratum*, et tantôt sous celui de *Geranium fragrans*. Il les accuse, et peut-être avec un peu d'humeur, de donner à une seule et même espèce de plantes, plusieurs noms différens, sur-tout, dans les genres composés de beaucoup d'espèces agréables par leurs fleurs et leur forme; il conseille aux amateurs d'aller chercher eux-mêmes les plantes qu'ils désirent tirer de l'Angleterre, ou d'y envoyer leurs jardiniers; il se fâche enfin, de ce que la multiplication étonnante de plantes nouvelles, et de grand prix dans le principe, les fait promptement descendre à une petite valeur; sous ce dernier point de vue on se plaît à admirer le génie d'une nation industrielle et commerçante, dont nos cultivateurs-fleuristes, par de fréquens voyages, ont appris la méthode de multiplier assez rapidement les plantes rares en Belgique.

On a remarqué au dernier salon d'hiver à Gand,

plusieurs plantes nouvellement introduites et seulement connues sous le nom donné dans le catalogue des collections marchandes de Londres; leur nouveauté n'a pas été contestée; seulement on a eu la curiosité de faire l'analyse de l'une des plantes citées, et d'en établir la comparaison, pour être en droit de taxer d'inexactitude les catalogues des collections de fleurs de Londres, et prouver en même tems, que M. du Mont de Courset n'avait pas toujours tort dans ses accusations.

Dans la flore de Cochinchine de M. de Loureiro, à laquelle est jointe la description de plantes observées dans la Chine, dans l'Afrique orientale et aux Indes, se trouve la description de deux *Primula*, genre qui appartient à la pentandrie monogynie.

La première espèce de M. de Loureiro n'est autre chose que l'*Hydrangea hortensis* de Smith, l'*Hortensia speciosa* de Persoon, l'*Hydrangea mutabilis* des jardiniers.

Le *Primula sinensis*, la seconde espèce de Loureiro, a selon lui comme caractères spécifiques: *folia ovata integerrima, integumentata, petiolata, involucra diphylla polyflora*.

Et il est décrit dans le *Systema vegetabilium* de Römer et Schultzer, de la manière suivante :

*Radix crassa, subdivisa, scapus 6 poll. foliis longior, subterflores; folia radicalia cordato-ovata acuminata glabra, petiolis longis erectis. Involucrum floribus subæquale. Cor. alba, hypocrateriformis, limbo plano 5 - 6 fido, laciniis acutis integris, 4.*

C'est sous le nom de *Primula sinensis*, que l'on a vu avec plaisir le *Primula*, exposé par M. J. Veleeuwen, jardinier-cultivateur à Gand, qui enrichit de tems à autre nos collections, dès que des nouveautés





en botanique paraissent dans celles de Londres ; ce cultivateur estimable a permis , dans l'intérêt de la botanique , de faire l'analyse de la fleur de cette plante , qui réunit tous les caractères du genre *Primula* , mais qui est évidemment d'une espèce bien différente du *Primula sinensis*.

Il se pourrait bien que cette espèce de *Primula* n'eût pas été décrite.

## GUILLAUME I<sup>r</sup>.

*Tableau exposé au palais de S. M. le Roi , à Bruxelles ;  
par M. le chev. Odevaere.*

**G**UILLAUME DE NASSAU , Prince d'Orange , qui , par ses grandes qualités et ses services , avait mérité la confiance des peuples , est mis à la tête du Gouvernement par les états-généraux.

Avant de détailler ce tableau , nous citerons quelques passages du discours que M. Bitaubé a mis au-devant de son poëme de *Guillaume de Nassau*. On ne saurait parler plus dignement et du héros , et de ses successeurs.

« De tous les héros qu'offre l'histoire , il en est peu  
 » que l'on puisse mettre à côté du fondateur de la Ré-  
 » publique des Provinces-Unies. L'étendue de son gé-  
 » nie , la hauteur de son projet , les obstacles qu'il  
 » voyait s'accumuler à chaque pas , sa constance et  
 » l'intrépidité avec lesquelles il reparaisait après des  
 » défaites qui semblaient devoir l'anéantir , ses malheurs  
 » personnels au milieu des calamités publiques , toutes

» ces considérations le tirèrent , si l'on peut s'exprimer  
 » ainsi , de la foule des grands hommes.

» Quant à ses successeurs, l'histoire ne présente au-  
 » cune famille qui ait produit autant de héros. D'ordi-  
 » naire ils ne se suivent qu'à de longs intervalles. Les  
 » trophées des Nassau se touchent : et ( ce qui les dis-  
 » tingue ) leur valeur s'illustra moins encore par des  
 » conquêtes que par la défense d'une nation libre. Ils  
 » triomphèrent tour à tour des plus formidables puis-  
 » sances. Par une destinée singulière, la Hollande,  
 » dans son berceau comme dans son accroissement, se  
 » vit plus d'une fois au bord de sa ruine : mais comme  
 » si tous ses Princes avaient eu la même ame, c'est dans  
 » les plus grands orages que leur valeur a le plus éclaté.

» D'un autre côté, si l'on considère la nation qu'ils  
 » défendirent, il n'en est point qui ait fait de plus grands  
 » efforts pour sa liberté. L'ancienne Grèce attaquée par  
 » les Perses, eut à combattre des armées innombrables ;  
 » mais elle était florissante, guerrière, tandis que cette  
 » multitude d'ennemis, énervés eux-mêmes par le luxe,  
 » n'avaient qu'un fantôme de chef, plus éivré de sa  
 » puissance que capable d'en profiter. Les Suisses ont  
 » joui de l'avantage d'être entourés de montagnes et  
 » de rochers. Mais dans la fondation des Provinces-  
 » Unies, les Hollandais avaient en tête un monarque  
 » redoutable par ses forces et par sa politique, des ar-  
 » mées et des généraux formés à l'école de Charles  
 » Quint, un chef expérimenté et fameux par de bril-  
 » lantes victoires : et ce ne fut que deux provinces qui  
 » soutinrent d'abord tout le poids de cette guerre,  
 » sans en être accablées. Quand ensuite elles s'asso-  
 » cièrent cinq provinces, on les vit combattre tour-à-  
 » tour trois illustres capitaines, et conserver leur persé-

» véranee dans les plus grands malheurs. Ce n'est pas  
 » tout : pendant que la République, à peine établie,  
 » avait encore à lutter contre de puissans ennemis, ses  
 » vaisseaux voyageaient dans toutes les mers, abor-  
 » daient au Brésil, au Pérou, arrivaient à l'Inde, et  
 » cherchaient, pour y pénétrer par le Nord, des rou-  
 » tes nouvelles . . . . .

» . . . En un mot, comme les princes d'Orange  
 » avaient bien mérité de la nation, la nation, par son  
 » intrépidité, qu'aucun revers ne pouvait abattre, se  
 » montrait digne de ses chefs."

Le moment choisi par l'artiste, est celui où Guillaume de Nassau, prince d'Orange, est proclamé par les députés des provinces et des villes, chef du gouvernement (1). Les chanceliers présentent au prince l'épée du commandement, qu'il n'accepte que pour l'employer à la défense de la patrie, ainsi que le traité, première base de l'union des provinces.

Guillaume, debout, sous un dais, est accompagné des personnes de sa suite, et de quelques guerriers les compagnons de ses travaux et de sa gloire. L'un d'eux tient l'étendard aux armes du héros : vis-à-vis est le groupe des députés, suivis de hérauts tenant les armes des provinces et des villes qui concoururent au traité d'Utrecht, et qui furent le duché de Gueldre, la Frise et les *ommelandes*, l'Overissel, les provinces de Hollande et de Zélande, Utrecht, Nimègue, le comté de Zutphen, Groningue, etc. (2).

(1) « Les États de Hollande et Zélande avaient reconnu pour leur chef le prince d'Orange; ils lui avaient donné une autorité presque souveraine, par un acte intitulé : Union et alliance entre les États et les villes de Hollande et de Zélande, le 5 Avril 1579." (*Histoire des révolutions des Pays-Bas*, liv. 5.)

(2) « Le traité fut signé depuis par les députés de Gand, par les villes de Bruges, Ypres, Breda et autres." (*Hist. des Pays-Bas*, par Van Meteren.)

Le portrait de Guillaume est aussi ressemblant qu'il a été possible de le faire, d'après des gravures et des médailles de son tems. Quant au costume, il est celui des Espagnols, alors généralement adopté.

RÉPUBLIQUE DES CHAMPS ÉLYSÉES OU MONDE ANCIEN,

*Par M. De Grave, ancien conseiller au conseil de Flandre, membre du conseil des anciens, etc. Gand, 1806. 3 vol. in-8°.*

NOTES INÉDITES.

*Suite; voyez la 9<sup>me</sup> et 10<sup>me</sup> livraisons, pag. 371.*

MES études m'ont déjà fourni une foule de données qui font juger que, peut-être à de rares exceptions près, les vaisseaux étrangers, venant du Midi, n'étaient pas admis à dépasser le détroit de Calais, pour entrer dans la mer du Nord; que toute cette mer, y compris celle dite de l'Allemagne, était comme une vaste rade, close et uniquement réservée à la navigation des nationaux d'alors; il paraît même que les vaisseaux étrangers de la mer Baltique, n'y entraient jamais, et ne pouvaient point passer le Sund. C'était le plus important et le plus sûr des moyens de défense et de sécurité pour un Gouvernement dont tous les grands établissemens, tous les chefs-lieux, tous les départemens du pouvoir étaient établis ou sur les bords ou dans les îles de cette mer intérieure. Dans son état actuel, le détroit de Calais serait difficile à garder; mais on peut remarquer, sur les anciennes cartes des XVII Provinces Belges, la trace de deux bancs de sable qui, à mer basse, paraissent être, maintenant encore, à découvert; ils sont justement au milieu de la partie la plus resserrée du détroit,

et le nom de *Wissen* ou *Wissan*, qui se trouve à côté, donne fortement lieu de croire qu'on entretenait sur ces bancs des retranchemens de fascinages, nommés dans l'ancien langage du pays, *Rys-* ou *Wissenschanzen*, dans le genre du fameux *Rysbanc*, qui naguères formait une si bonne défense pour le port de Dunkerke. Les objections tirées des violentes marées et des mouvemens fougueux des eaux dans le détroit, sont nulles ; nous avons affaire ici à cette race d'hommes supérieurs qui ont conquis, sur la mer et les eaux de l'intérieur, la Hollande et les îles ; qui ont élevé ces digues de sables, ces dunes qui, tout autour de nous, bordent la mer, et, par des nivellemens et des déséchemens, ont créé presque toutes les autres parties de la Belgique ; disons-le : qui ont conquis le sol de l'Europe sur la nature sauvage, l'ont, en quelque sorte, apprivoisé et mis en harmonie avec les besoins et les commodités de la civilisation qu'eux-mêmes ont inculquée aux habitans qu'ils y ont trouvés ou qu'ils y ont établis.

Ainsi, c'est dans les ports de la Manche, situés au midi de Calais, que débarquaient les étrangers venant de la Méditerranée et des ports de l'Océan, et que des relations religieuses, commerciales ou politiques amenèrent dans nos contrées. Le nom de *stapels* (magasins), que, depuis, les français ont écrit *Estaples* et *Étaples*, se présente d'abord là comme un lieu d'admission, un entrepôt des marchandises ; *Estaples* est à l'embouchure de la rivière le *Chan*, et ce nom a été conservé dans les mots français *change*, *échange* et *chance*, qui se rapportent essentiellement aux transactions commerciales. En remontant le *Chan* et à une lieue de son embouchure, on arrive à Monstreuil ; l'*S* conservée dans la vieille orthographe, prouve qu'il ne s'agit pas ici de

quelque mont, mais de montrer (*monstrer*), et que le nom de Montreuil se compose des mots *montre* et *lieu*; ce dernier écrit à rebours pour faciliter la prononciation; faire montre de marchandises, c'est les étaler, les exposer pour la vente. *Etaples* était donc le lieu de décharge et d'emmagasinage, et *Montreuil* le lieu de la vente, l'emplacement de la grande foire des marchandises étrangères; et remarquez qu'une langue de terre ou plutôt de côte, qui s'étend depuis Montreuil jusqu'à Calais et qui, par sa position géographique, devrait appartenir à l'Artois ou à la Flandre, appartient à une province plus éloignée, plus extérieure de la vieille Belgique, à la Picardie ou l'Ambianois; ce qui semble indiquer que toute cette langue de terre était, à l'égard de l'intérieur du pays, dans la même position que, de nos jours, les villes et territoires que nous appelons ports francs. Il semble encore que l'Artois tout entier formait un espace renfermé entre deux lignes de douanes; que les limites occidentales et méridionales en étaient la ligne extérieure, et les limites orientales et septentrionales la ligne intérieure. Il est plus que probable que le nom de *Douai* a donné naissance au mot *douanes*; car notez que cette ville forme, en quelque sorte, un nœud entre les frontières de l'Artois, celles de la Flandre et celles du Hainaut, province alors toute militaire et où, du tems des Romains encore, aucun commerce n'était toléré; ce qu'exigeaient naturellement les institutions d'une province qui n'était, pour ainsi dire, qu'un vaste camp, occupé par les milices régulières et d'élite, les strélitz, les janissaires du Gouvernement d'alors; on connaît l'armée de 60,000 grenadiers de sept pieds, qu'ils opposèrent aux Romains qui, à leur aspect, se préparèrent bien plus à mourir qu'à combattre; on sait que

la puissance de Rome, parvenue à son apogée, faillit se briser contre cette milice (les Nerviens) qui ne pût être vaincue qu'à l'aide d'un stratagème, quoique ses flancs eussent été mis à découvert par la trahison des Champenois et la défaite des Artésiens.

En revenant à nos côtes maritimes, remarquons, en passant, qu'*Arras* s'appelait *At-recht*; *recht* veut dire justice et, en même tems, droit, impôt ou tribut, de même qu'en français on dit : *faire droit* et *payer un droit*; payer tribut se traduit aussi par *schat-* ou *schatting betaelen*; peut-être, dans le langage d'alors, par le mot *At-recht* lui-même. Mais, que le mot *At* signifiat alors soit le pouvoir qui rendait la justice ou prélevait le tribut, soit la chose sur laquelle il y avait des contestations à juger ou un tribut à payer ou l'impôt lui-même, toujours est il vrai que nous voici déjà dans le pays de cet *At*, quel qu'il soit, dans l'*At-landt*, l'*Atlantide* des méridionaux; sans parler ici de la ville d'*Ath*, sur les confins de la Flandre et du Hainaut, il y a déjà un village d'*At-in* à côté de *Montreuil*, et les Romains, qui ont forgé ou défiguré tous les noms qu'ils nous donnent, ont cependant conservé ce mot principal, *At*, dans le nom d'*At-rebates* qu'ils ont donné aux Artésiens. Comment d'ailleurs s'appelait la Province en langue du pays? Il est trop clair que la prétendue submersion de l'*Atlantide* est une fiction au moyen de laquelle seule des chefs de nations, des chefs de nos colonies ont pu réussir, lorsque ces nations, ces colonies étaient mures pour l'indépendance, à les détacher de nous, de la mère-patrie, de la terre de salut, du séjour de la suprême toute-puissance, dispensatrice de tous les biens et de tous les maux que les hommes pouvaient avoir à espérer ou à craindre pendant la vie et après la mort.

C'est bien là ce que notre pays et la puissance qui y résidait, ont été pendant bien des siècles, pour tous les habitans du globe.

Les instructions que nos missionnaires et nos conducteurs de colonies répandaient au loin, parmi les nations, aboutissaient toutes à cette mère-patrie, qui, à la longue, devint ainsi le centre de tous les intérêts temporels et spirituels, de toutes les affections morales, de tous les devoirs civils et religieux; pour ces missionnaires eux-mêmes comme pour leurs descendans et pour les hommes et les générations formés par eux, l'attente de l'entrée ou de la rentrée, pendant la vie ou après la mort, dans ce séjour des bienheureux, dans ce lieu de la récompense du bien comme de la punition du mal, était le grand objet de tous les désirs, de toutes les espérances, de toutes les craintes; c'était le motif créateur et le mobile de tous les ressorts qui mettaient en jeu et maintenaient en activité les facultés intellectuelles de l'espèce humaine.

Les institutions que l'histoire nous montre chez des portions de la société humaine qui, plutôt ou plutôt, se sont détachées de nous pour se créer une existence indépendante, ne sont que des fragmens de ces grandes institutions primitives, ou des créations, quelquefois heureuses mais plus souvent bizarres et fantasques, entées sur de semblables fragmens; il ne faut pas d'autre effort que de ne pas fermer les yeux à l'évidence, pour reconnaître ce fait dans les écritures, les monumens et les traditions de tous les peuples anciens et modernes. Que nous sommes encore loin de là!

Un jour viendra cependant où cette proposition et ses développemens seront l'histoire. De grandes scissions avaient déjà, à plusieurs reprises, fortement agité l'es-

pèce humaine et fait verser des torrens de sang, lorsque l'existence momentanée et les vastes ravages des Romains vinrent la jeter, pour des siècles, dans d'horribles convulsions; pour faire renaître le calme, il a fallu peut-être couvrir d'un voile les causes, la nature et les grandes circonstances de ces convulsions, qui firent tomber en dissolution et morcélèrent les grandes masses; forcé, comme on l'était, d'admettre ces morcèlemens comme élément principal d'une nouvelle organisation sociale, il fallait, pour faire cesser les résistances, pour laisser aux impressions le tems de s'effacer, faire oublier, du moins momentanément, et les institutions qui faisaient de ces morcèlemens le plus grand et le plus irrémissible des crimes, et le pays où elles avaient pris naissance, et les hommes qui étaient à la tête de ces institutions; il a fallu, mais plus en grand, faire subir une autre submersion morale à l'Atlantide.

Maintenant que, par le laps de siècles, la nouvelle organisation sociale a pris des racines profondes et ne peut plus recevoir d'atteintes que du jeu de ses propres élémens; maintenant que les affections, comme les haines, les souvenirs mêmes, se sont détachés de l'ancienne organisation, dépouillée désormais de la magie de ses prestiges, on peut croire que les motifs de prudence qui avaient fait lancer sur celle-ci les flots de l'oubli, ont cessé d'exister.

Ces prémisses nous préparent à continuer nos explorations sur les côtes maritimes, à reconnaître les grands monumens historiques qui y abondent et à nous rassurer sur la crainte de commettre des indiscretions en exhumant les souvenirs qui s'attachent à ces monumens.

Plaçons nous d'abord à Boulogne et commençons par nous rappeler les circonstances et les formalités du ju-

gement qu'en Egypte on faisait subir aux morts, jugement que les Grecs, lorsqu'ils se sont créé une existence indépendante et une mythologie, délèguèrent à des fonctionnaires infernaux ; nous reconnaissons ici l'origine primitive de ces institutions. Nous avons déjà vu plus haut des noms de lieux qui ont servi aux Grecs, lors de la formation de leur langue, à créer des mots dont le sens rappelle les souvenirs que, dans leurs pèlerinages, la visite de ces lieux leur a fait recueillir ; nous allons voir ici, malgré les mutilations que l'invasion de la langue française a causée aux noms propres, cette même circonstance se multiplier à tel point, qu'il devient impossible d'en attribuer une part quelconque à des jeux ou à des coopérations du hasard.

D'abord, Boulogne est à l'embouchure de la rivière la *Lyane*, nom qui semble avoir servi de type au verbe *λυειν*, (*Lyein*), le même que *luere* en latin, et qui signifie : absoudre, libérer, donner congé, expédier ; s'acquitter d'un devoir, subir une peine, faire ou subir des expiations ; si, à cette large signification, nous ajoutons que le nom de Boulogne s'identifie avec le verbe *βουλευειν* (*Bouleyein*), délibérer, tenir conseil, n'est-ce pas comme si les Grecs nous racontaient que, quiconque venait des contrées méridionales, en pèlerinage aux Pays-Bas, à la Terre-Sainte, devait aborder à Boulogne sur la Lyane ; que là siégeait un tribunal chargé, non-seulement d'examiner et d'évaluer les droits ou titres d'admission, mais encore de scruter et de juger la vie, la conduite, les actions des arrivans, et, selon les œuvres ou le mérite de chacun, d'absoudre, de justifier, de préconiser, de béatifier, ou de réprouver, de condamner, de punir, de faire subir des expiations ou des délais d'admission dans les lieux saints.

*La suite au cahier prochain.*

## EXTRAIT D'UNE LETTRE DE ROME,

*Adressée à la Société royale de Beaux-Arts de Gand,  
sur les honneurs rendus à la mémoire de CANOVA,  
membre correspondant de la Société.*

LA mort de ce grand sculpteur est une perte générale pour les arts ; ses obsèques funèbres furent célébrées à Rome, le 31 Janvier 1823, avec une pompe et une magnificence dignes de son mérite ; la statue de la Religion triomphante ornait le catafalque placé au milieu de l'église ; les attributs des arts et sur-tout de la sculpture se trouvaient au pied du monument ; dans l'église étaient placés les modèles en plâtre de ses principaux ouvrages, qui se détachaient sur une draperie noire tendue à l'entour de l'église et chargée d'ornemens en or et en argent ; plus de douze cents cierges étaient allumés à l'entour du catafalque ; des médailles en or, en argent et en bronze ont été distribués après le service, pour perpétuer le souvenir de cette cérémonie.

L'académie de S. Luc à Rome, pour honorer la mémoire de ce grand maître, son ancien président, a fait frapper une médaille à son effigie, et a émis le vœu que sa statue en pied fût élevée dans la salle des séances ; un de ses élèves s'est chargé gratuitement de l'exécution de ce travail.

Le 22 Janvier 1824, l'académie des beaux-arts de Venise a fait l'inauguration d'un monument funéraire, au centre duquel est une urne de porphyre qui renferme le cœur de l'illustre statuaire.

Antoine Canova naquit le 1 Septembre 1757, à Pas-  
XI<sup>me</sup> et XII<sup>me</sup> livraisons.

sagno près de Venise, et y mourut lorsqu'il était allé revoir sa patrie, le 13 Octobre 1822, âgé de 65 ans. Ses talens éminens lui valurent pendant sa vie de grands honneurs. La république de Venise lui assigna, par décret du 22 Décembre 1781, une pension à vie et une médaille en or pour l'exécution d'un monument public. Il fut nommé successivement chevalier de l'ordre des deux-Siciles, de celui de Léopold d'Autriche, commandeur de la couronne de fer, et, par diplôme du 10 Août 1802, inspecteur-général pour la conservation des objets d'art à Rome et dans tout l'état ecclésiastique, avec une pension de 400 écus d'or.

S. S. Pie VII, le créa chevalier de l'ordre du Christ, fit inscrire son nom au livre d'or du Capitole et lui remit de sa propre main les lettres patentes de *marquis d'Ischia*, avec une rente de 5000 *scudi* par an; l'institut de France l'agrégea au nombre de ses associés étrangers, et il fut élu président de l'académie d'Archéologie de Rome.

Canova fit un noble usage de la fortune que son talent lui avait acquise; plus de trente élèves étaient pensionnés par lui; il n'ignorait pas que les encouragemens sont le plus grand stimulant pour un jeune artiste, et il se rappelait toujours avec émotion la protection qu'il avait lui-même obtenue pendant son jeune âge. » Mes amis », disait-il souvent à ses élèves, » je dois mon » talent aux encouragemens que je reçus dans ma jeunesse; je vous soutiendrai aussi long-tems que vos » études l'exigeront; mais dès qu'on est *maître*, le » talent doit être notre plus grand protecteur. »

Il fonda un concours annuel de sculpture où les élèves de toutes les nations sont admis, et ce fut dans un de ces concours que notre compatriote, M. Kessels,

de Maestricht, élève du sculpteur danois Thorwaldsen, remporta un premier prix, en partage avec un élève de Canova, M. Gondolvi, de Bologne.

Canova fit construire à ses frais, au Musée du Capitole, une salle pour y placer les bustes en marbre des plus célèbres artistes, exécutés par lui et par plusieurs autres sculpteurs distingués. Le temple élevé à ses frais dans sa ville natale, sera un des plus élégans monumens modernes construits dans ces proportions ; cet édifice en marbre coûtera plus de cinq cent mille francs ; la statue de la Religion triomphante, dont le modèle a été placé sur le catafalque pendant le service funèbre, en fera un des plus beaux ornemens.

Le groupe d'*Orphée et Euridice* fut le premier ouvrage qui mit le sceau à sa réputation comme grand statuaire. Ses principaux ouvrages sont : le mausolée de Marie-Christine, à Vienne, connu par la gravure ; la statue colossale de Washington ; le tombeau du cardinal d'Yorck, décoré des figures des trois derniers princes de la maison royale de *Stuart* ; ce monument, en marbre de Carrare, a 27 palmes de haut (1).

Quelques modèles en plâtre des plus beaux ouvrages

(1) Ce monument a été en grande partie érigé aux frais du Prince-Régent, aujourd'hui Roi d'Angleterre ; le cardinal d'Yorck était le dernier rejeton mâle de la famille des *Stuarts*, si célèbre par ses malheurs et plus encore par ses fautes. Le cardinal, fils du prince *Edouard* plus connu sous le nom de *Prétendant*, réclamait à son tour ses droits au trône de la Grande-Bretagne, et même à celui de la France, et ses domestiques l'appelaient *Votre Majesté*. George IV n'a fait aucune difficulté de laisser consacrer cette prétention des *Stuarts*, en permettant d'inscrire sur la tombe ces titres, réellement *honoraires* ; et cette concession, si simple et si naturelle, est celle d'un Prince qui a beaucoup de bon sens et qui a la conscience de sa force et de sa position.

de ce statuaire, sont dans la collection de S. A. le duc d'Areberg, à Bruxelles; entr'autres le groupe d'un vieillard, d'une femme et d'un enfant, placé au tombeau de Marie-Christine; *Paris et Hélène*, groupe de grandeur naturelle; un *Gladiateur* et un  *Mercure*, même dimension. A l'académie royale d'Anvers, on conserve un plâtre de la Madelaine dont l'original appartient à la riche collection de M. Sommariva, à Paris (1).

(1) Toutes les statues de Canova tenaient à l'antique par le grandiose de la pensée et du dessin et par la pureté classique des formes, comme elles marquent en même tems l'époque moderne, ou, si l'on aime mieux, *l'ère Canovienne*, par je ne sais quelles nuances de style qu'il est plus facile de saisir que de définir. Outre les morceaux indiqués par le correspondant, *Canova* en a fait un grand nombre d'autres, aujourd'hui généralement connus par la gravure et par le trait; il a aussi fait, en nombre plus considérable encore, des portraits en pied ou en buste; on distingue sur-tout la mère de Napoléon, qui, par son air et la dignité de la pose, rappelle *l'Agrippine* antique; et cette gracieuse et belle *Pauline (Borghèse)*, la plus jolie de ses enfans qui, moins effrayée que Diane, permit, dit-on, à l'heureux statuaire de juger, par ses yeux, de toute la pureté de ses formes; on connaît aussi la statue colossale de l'Empereur, qui est aujourd'hui dans la possession du duc de Wellington; quant à ce nombre prodigieux de bustes qui, stigmatisés du nom de *Canova*, étaient successivement placés dans tous les lieux de séance des conseils municipaux, plusieurs ont été détruits lors de la restauration en France; mais il s'en est conservé d'autres. Il ne sera peut-être pas déplacé de donner ici l'historique de l'envoi de plusieurs de ces bustes et tableaux consulaires et impériaux.

Il faut bien se garder de croire que tous ces bustes indistinctement appartenissent au correct et classique ciseau de *Canova*; ils étaient faits les uns dans ses ateliers, d'autres à Carrare d'où se tirait le marbre, d'autres enfin dans des ateliers de Paris, d'après quelque type Canovien; le conseil municipal d'une *bonne* ville, ou même de toute autre qui n'était pas encore élevée à cette faveur; mais qui aspirait à l'être, désirait-il un buste? il commençait

Canova aimait à correspondre quelquefois avec la société royale des beaux-arts de Gand; dans une de ses lettres écrites de Londres, en 1815, il la prévenait de son passage à Gand, en témoignant le désir de

---

par voter une somme de 2000 francs, prix du prétendu *Canova* qui arrivait par la diligence. Il en est probablement ainsi de celui que la ville de Gand obtint et qu'on a déposé, depuis 1814, dans le salon de la société des beaux-arts avec le portrait du premier consul.

Il en était un peu des portraits comme des bustes, mais ceux-là étaient réellement donnés par le premier-consul et par l'empereur. Pour les exécuter, il y avait des peintres à qui l'on accordait la préférence, et la ville devait s'estimer heureuse d'en posséder un de la main de M. Robert Lefebvre, de M. Girard ou de M. Girodet; malheureusement, celui qui était alors chef de division dans le ministère chargé de ces envois, était M. *Benoit*, le même, dit-on, qui est aujourd'hui conseiller ou ministre d'état de S. M. Louis XVIII; or, Madame *Benoit* péignait l'histoire et le portrait, et cette simple observation a déjà fait comprendre comment et pourquoi le portrait du premier-consul a pu être l'ouvrage de cette dame et non pas celui d'un peintre de mérite.

Des anecdotes de ce genre servent à l'histoire de l'art, mais mieux encore à celle des hommes et des tems; continuons celle-ci: lorsque le portrait que, sur quelques données, on croit devoir être l'ouvrage de M. Robert Lefebvre, arriva à l'administration, on ouvrit la caisse, et qu'on juge du *désappointement!* Une chose pouvait consoler: par suite du peu de soin avec lequel on avait emballé, la toile était déchirée en plusieurs endroits; on rédigeait donc un procès-verbal, constatant le mauvais état de l'habit, des culottes et des bottines consulaires, et par ce biais, on espérait obtenir l'envoi d'un autre portrait; mais Mad. B\*\* très-probablement jugea que le mérite du portrait ne tenait pas à quelques déchirures; on prouva à Paris qu'on savait coudre comme on savait peindre; le tout fut agréablement *surpeint*, et le même tableau revint; au surplus le portrait n'était guère placé, qu'on apprit que le premier-consul lui-même, ne trouvait plus son habit à son gré et qu'il venait d'endosser le manteau impérial.

*Note communiquée par M. N. C.*

connaître ses collègues et » d'assister, *disait-il*, à une » réunion d'artistes qui soutiennent si honorablement » la renommée de l'ancienne école flamande, sœur de » celle d'Italie, lesquelles sont les deux *mères écoles* » très-distinctes, d'où toutes les autres dérivent."

La Société lui préparait la plus brillante réception ; mais un incident survenu ne permit pas au sculpteur de suivre la route qu'il s'était proposée.

MORCEAU DE BRONZE ANTIQUE, INCRUSTÉ DE  
LETTRES D'ARGENT.



CE morceau de bronze fut déterré, en 1820, derrière l'église de Meirelbeke, village situé à une lieue de Gand sur la rive droite de l'Escaut, et fait actuellement partie de la collection de M. *Verhelst, fils*, à Gand. Pour déterminer à quel usage il peut avoir servi, nous essayerons d'abord d'en expliquer l'inscription.

Le cinquième caractère, en forme de lambda ou V renversé, n'est autre chose qu'un A de l'écriture romaine dite *Rustique*, tel qu'on le trouve dans le plus ancien diplôme connu : celui de Galba, publié par Maffei (1) et dont on peut voir un specimen dans le dictionnaire diplomatique de Dom de Vaines (2).

On le retrouve également, ainsi que l'R de cette forme, dans l'ancien alphabet de la Gaule publié par Mabillon (3), d'après Bouteroue, qui l'avait tiré d'une très-ancienne pierre sépulcrale découverte à Amiens.

Ce morceau de bronze appartient donc au Haut-Empire, et les caractères se rapprochent de ceux usités du tems de Galba, au premier siècle de l'ère chrétienne (68), dans le nord de la Gaule.

Les deux sigles qui forment la seconde ligne, expriment la livre gauloise, et doivent se rendre par LI. A. *libra una*. On en trouve de semblables sur un poids d'une livre, de forme ronde, qu'on conservait à St<sup>e</sup> Génévieve et dont Montfaucon (4) a donné la figure. Dans les deux monumens, c'est toujours la forme d'un lambda dans lequel on a inscrit un I et qui est suivi d'un A. Seulement dans le nôtre, ce dernier caractère présente une forme plus ancienne : celle de l'alpha grec primitif, qu'on retrouve également, ainsi que le Δ grec employé pour l'L latin, dans le monument d'Amiens.

Le père du Molinet lisait λίτρα, livre, Montfaucon λίτρα α', *litra mia*, mais rien n'empêche de les prendre pour des mots latins ; il est suffisamment prouvé, en effet, par le tombeau du martyr Gordien, envoyé

(1) *Istoria diplomatica*, pag. 30.

(2) T. I. pl. 9. pages 442 et 597.

(3) *De re diplomatica*, lib. V. tab. II. pag. 346.

(4) *Antiquité expliquée*, tom. III. pars I. pl. XCV. pag. 169.

des Gaules (1), par les médailles et le témoignage des anciens (2), que les Gaulois, pour écrire leur langue et la latine, se servaient de caractères grecs, et par conséquent de sigles et de chiffres analogues. Le premier sigle est le monogramme de la livre (poids); le second n'est autre chose que le chiffre grec qui exprime l'unité.

Le mot CILTAR doit donc s'interpréter par *Celtarum*, l'I étant mis pour l'E, comme on le trouve assez souvent dans les inscriptions : *Mircurius, pontifex, cinirarium*, etc. (3); et toute l'inscription doit se lire ainsi :

CILTARum (*sic, pro CELTARum*)

Libra A (*id est VNA*)

*Une livre des Celtes.*

*La livre celtique.*

La forme du morceau de bronze, qui est carrée, (de 60 millimètres sur 55 et de l'épaisseur d'un centimètre), est également celle d'un grand nombre de poids romains antiques (4); et, comme les lettres d'argent semblent indiquer un objet précieux, on peut croire que c'est un modèle ou étalon authentique de la livre celtique ou gauloise; il est donc très-intéressant d'en connaître le poids exact, qui est de 262 grammes (4955 grains poids de marc, suivant la division autrefois en usage en France.)

(1) *Roma subterranea*, lib. 3. c. 22. t. I. p. 357. — Mabillon. — *Religion des Gaulois*, tom. I. p. 39 seq. — Par les médailles: *Bouteroue*, cité *ib.*, p. 43, 62, 63, 192, etc.

(2) Voyez les recherches sur la langue celtique, de M. le chanoine De Bast, où il rassemble et examine les passages des anciens sur ce sujet, et prouve fort bien que la langue gauloise était différente de la grecque, etc. *Cæs. de bell.* lib. 5. c. 48. *Varro apud Hieron.*, etc.

(3) Voyez le recueil de Gruter, p. 89 de la table.

(4) *Antiquité expliquée*, pl. 94 et 95.

C'est le monument le plus ancien, ou plutôt l'unique, qui puisse donner une juste idée des poids usités dans les Gaules au premier siècle de l'ère chrétienne.

Il rend en partie raison de cette extrême différence entre les poids romains découverts jusqu'à ce jour, en prouvant, conformément à l'opinion de Joseph Scaliger, que les diverses provinces de l'empire avaient conservé leur livre particulière (1).

La proportion entre le poids celtique et le romain a dû être de 4 à 5; la comparaison serait rigoureuse en donnant à l'as romain primitif  $327\frac{1}{2}$  grammes (6166 grains) ce qui s'éloigne peu de l'évaluation d'environ 6144 grains donnée par Leblanc et M. de la Nauze (2), d'après le poids moyen d'un grand nombre d'aureus ou médailles d'or; mais comme celui de bronze, quoique d'ailleurs assez bien conservé, a nécessairement dû éprouver quelque déchet, on doit supposer la livre romaine un peu plus forte.

Plusieurs auteurs ont cru que les Romains, outre la livre légale qui servait à régler le poids des espèces, en avaient une autre qui, selon Arbutnot, était à la première dans le rapport de 25 à 24 (3); et cette opinion, d'ailleurs confirmée par un grand nombre de

(1) Quia imperatores ad legitimam et commodam libram gentes revocant, manifestum est omnium provinciarum, atque adeo omnium civitatum, non eandem fuisse libram: quod passim usurpari videmus, quandoquidem quot civitates, tot pondera et mensuræ. » Il est évident que la livre de toutes les provinces et même de toutes les villes n'était pas la même, puisque les empereurs tâchaient de ramener les peuples à une même livre légale et comode, etc." (Jos. Scal. de re numm. 1616. p. 65.)

(2) Mém. de l'acad. des inser. 30. in-4<sup>o</sup>. p. 359.

(3) Voyez Arbutnot, tab. ant. num. de pondo, pag. 20, 21. Bud. de asse, lib. 2 et 3. De la Barre, p. 372, etc.

poids, de mesures de vases et de divisions de l'as, explique parfaitement ceux des passages des anciens, qui semblent donner 100 deniers à la livre: tandis qu'il est certain quelle se composait de 84 deniers consulaires, ou de 96 deniers impériaux, conformément à la division de l'ancienne livre italique.

Un autre poids de bronze antique, de forme ronde, également incrusté d'argent, fait partie de la collection de l'Université de Gand; il paraît bien conservé, et fut trouvé aux environs de Bavay, avec quelques médailles romaines de Faustine, Victorin, Gallien, Tetricus, etc. (1). La lettre S dont il est marqué, prouve que c'est la *Semuncia* ou demi-once romaine. Le trait horizontal qui l'accompagne et qu'on retrouve sur d'autres poids antiques (2), pourrait désigner que celui-ci est une division de cette dernière espèce de livre, ou la distinguer de la marque du *Semissis* (demi-as). Pesé avec la plus grande exactitude, il a donné 142 décigrammes ( $267\frac{2}{5}$  grains); d'où résulte une livre d'environ 6420 grains (341 grammes), qui est en effet à celle donnée par le poids celtique comme 25 à 24, et doit être augmentée en même raison en supposant que les bronzes aient éprouvé quelque léger déchet.

De deux *Semuncia* rapportés par Fabreti (3), l'une pesait une demi-once romaine actuelle plus 8 grains, l'autre une demi-once plus 13 grains.

(1) Ces médailles ainsi que le poids romain, ont été donnés au cabinet de l'Université par MM. De Cock et Frères, à Gand.

(2) Ant. expl. ib. pl. 95. fig. 3. et 5.

(3) Ant. expl. ib. pag. 167. pl. 93. fig. 4.

---

BULLETIN  
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

---

SOCIÉTÉ DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE  
NATIONALE A GAND.

---

*Suite, voyez page 328.*

LE 5 Octobre 1825, M. le professeur *Schrant* ouvrit la séance par un *Rapport général sur l'état de la société et ses travaux littéraires, pendant l'année qui venait de s'écouler*; ce rapport a été rendu public par l'impression.

A la séance suivante, ( 5 Novembre ) M. le professeur *Mahne* prononça un discours, par lequel il fit connaître plus particulièrement les traits historiques de la vie de *CATON d'Utique*; l'orateur s'appuya sur-tout des faits propres à signaler Caton comme le dernier des Romains; le suicide de ce rigide citoyen de Rome, quelque vanté qu'il soit par les philosophes Stoiciens, ne put néanmoins mériter l'approbation de l'orateur chrétien.

M. le professeur *Kesteloot* communiqua à l'assemblée une notice nécrologique sur J. W. TE WATER, professeur à Leyde, membre honoraire de la société, décédé le 19 Octobre dernier.

Le 4 Décembre, M. le professeur *Kesteloot* ouvrit la séance par un discours sur l'état florissant de la musique pendant le dix-huitième siècle; il montra les obligations que, sous ce rapport, l'Europe avait aux Belges. Appuyé de l'autorité de plusieurs auteurs dis-

tingués et nommément des Italiens, M. K., prouva que la très-célèbre école de musique italienne a dû ses commencemens, son origine même, tant à Rome qu'à Naples, à des artistes *compatriotes*; il termina par l'éloge de GRETRY, de MÉHUL et de GOSSEC, tous les trois Belges, et il assigna le caractère esthétique qui les distingue.

M. le professeur *Schrant* lut quelques observations littéraires sur l'*Épigramme* et sur l'étude de ce genre de poésie parmi nous.

M. *de Potter* fit lecture de sa traduction en vers du premier chant de *Lucrèce*.

Au mois de janvier suivant, M. *D'Hulster* lut un poème de sa composition, intitulé *la Patrie*; il semblait avoir pris à tâche de faire sentir dans toute sa force la strophe d'*Ovide*;

*Nescio quâ natale solum dulcedine cunctos  
Ducit, et immemores non sinit esse sui.*

Le poète réunit plus particulièrement les suffrages de l'assemblée en terminant par ces vers :

- » Ja Vaderland! uw liefde vonken
- » Doorgloeyen elk regtschapen hart;
- » Gy schenkt, ook zelfs in 't stof gezonken,
- » Een' roem, die graf en eeuwen tart.
- » O mogten, op uw wenk, de Belgen
- » In broedermin met Bato's telgen
- » Hun Vorst omstuwend; hand aan hand,
- » Het zy in vrede of oorlogswoeden,
- » Geen zucht, geen andre wenschen voeden,
- » Dan heit en roem voor 't Vaderland.

M. *de Potter* fit lecture d'un extrait de DE SWAEN, poète flamand qui fleurissait dans le XVII<sup>me</sup> siècle, et M. *Haefkens*, l'éloge de RIPPERDA, le vaillant défenseur de Haarlem, en 1573.

Le 4 Février, M. *de Potter* lut une revue histori-

que des productions littéraires, publiées dans les provinces méridionales, depuis le XV<sup>me</sup> jusqu'à la fin du XVII<sup>me</sup> siècle. Cette notice fit voir que l'étude de la poésie n'avait point été étrangère à nos compatriotes, pendant cet intervalle, et que depuis lors, la belle poésie avait compté des initiés dont les productions avaient honoré la Flandre.

M. *Schranit* donna communication de quelques recherches étymologiques sur les dénominations des mois *Janvier* (*louwmaand*) et *Février* (*sprokkelmaand*.)

A la séance suivante, M. le professeur *Kluyskens* traita de *l'influence des différens climats sur le caractère et les mœurs des nations*. L'orateur compara entr'eux les habitans des différentes zones, et, après avoir examiné le pour et le contre, il accorda la préférence aux climats tempérés, dont les habitans se distinguent par les vertus domestiques sans exclure le véritable héroïsme. En appréciant cette éminente vertu civile, M. *Kluyskens* rappela les faits d'armes des Germains, des Belges et des Bataves, reproduits, de nos jours, dans les champs de Waterloo.

M. *Vervier* fit lecture de deux morceaux de poésie, l'un intitulé: *Esopé et la vérité*; l'autre *la force du naturel ou les Samoiédes*.

M. *Schranit* traça quelques règles, d'après lesquelles il établit *la composition des éloges historiques*.

Le 1 Avril, M. *Vervier* traita dans son discours de *l'influence de la poésie sur le progrès de l'esprit humain*. Après avoir signalé les vicissitudes de ce bel art, l'orateur en prit la défense contre ses plus fameux détracteurs, parmi lesquels il signala Platon et quelques philosophes de l'école platonicienne. Jetant enfin un coup-d'œil rapide sur les productions de

nos plus célèbres poètes, il émit le vœu que ce bel art par excellence, fleurît encore long-tems en Belgique.

A la dernière séance, le 6 Mai, M. le général-major *Muller* prononça un discours sur *l'état militaire envisagé comme une carrière ouverte aux âmes magnanimes*; il énuméra les qualités qui doivent caractériser le héros, les devoirs nombreux qu'il s'impose, et, en proclamant les noms des guerriers qui se sont immortalisés par leur courage et leur patriotisme, il honora la mémoire à jamais glorieuse des défenseurs de la patrie, morts sur le champ d'honneur à Waterloo.

Le zèle des MM. les membres de la société s'est manifesté dans une délibération, par laquelle, il a été statué que les séances ordinaires se tiendraient dorénavant deux fois par mois.

La société, toujours jalouse d'atteindre le noble but qu'elle s'est proposé, avait mis au concours deux prix: un morceau d'éloquence: *l'éloge de Charles-Quint*; et, une description en vers de la bataille connue sous le nom de *bataille des épérons d'or*.

Parmi les réponses qui ont été adressées à la direction, une pièce seulement, la description poétique de la bataille, a mérité une médaille d'encouragement; l'auteur est M. *Renier*, instituteur à Deerlyk près de Courtrai.

MM. *Loots*, un des plus grands poètes dont la nation s'honore; *van Wjn*, architecte du Royaume; et *van Toers*, conseiller d'état, sont nommés membres honoraires.

La Société a mis au concours pour 1824 :

*L'éloge de Godefroid de Bouillon*, le héros du Tasse; et pour prix de poésie: *Le commerce considérée comme principal moyen de civilisation*.

Le prix pour l'un et l'autre de ces sujets sera une

médaille d'or de la valeur de 75 florins des Pays-Bas. Toutes les pièces envoyées au concours, doivent être écrites en *langue nationale* et envoyées, franc de port, avant le 1<sup>r</sup> Novembre 1824, à M. *D'Hulster*, secrétaire de la société, rue dite *Krommen-Wal*, n<sup>o</sup> 5, à Gand, où l'on peut se procurer les conditions du concours.

---

---

SOCIÉTÉ DE MALINES

*Pour l'encouragement des Beaux-Arts,*

---

*Exposition générale de 1825.*

LES fêtes solennelles du grand jubilé de Malines, qui seront célébrées au mois de Juillet 1825, ont paru une époque favorable qui doit nécessairement influencer d'une manière avantageuse sur l'exposition, ajouter à son éclat, en augmenter l'intérêt, la rendre, sous tous les rapports, plus nombreuse et plus brillante, et offrir une accumulation considérable de ressources destinées à l'acquisition des objets exposés.

L'exposition aura lieu du 25 Juin au 25 Juillet 1825; on y recevra tous les ouvrages d'art et d'industrie faits par des Artistes vivans.

Les pièces destinées à l'exposition doivent être adressées, franc de port, à l'hôtel de la Régence, avant le 10 Juin 1825.

---

---

EXPOSITION DE PLANTES A HARLEM.

---

LA septième exposition de plantes, à Harlem, aura lieu les 2, 4, 5, 6 et 7 Juin 1824. Tous les amateurs, cultivateurs de plantes, fleuristes, etc. du

Royaume, sont invités à y faire des envois, et à en prévenir avant le 26 Mai, M. N. *Beets*, directeur de la commission, à Harlem.

Les plantes, adressées franc de port, au local du salon, rue dite *Zylstraat*, sect. 5, n° 259, y seront reçues depuis le samedi 20 Mai, jusqu'au mardi 1<sup>r</sup> juin à midi, au plus tard.

Le jeudi 3 Juin, une commission fera le choix des deux plantes *les plus rares* et des deux *les mieux cultivées*, auxquelles les médailles seront adjudgées.

Il est de rigueur qu'aux plantes destinées à concourir, il soit attaché une devise ou une marque, et qu'il y soit joint un billet répétant sur l'adresse la même devise ou marque et contenant le nom et la demeure du concurrent.

Pour faciliter le jugement de la commission, les concurrents sont priés de déclarer : » si les plantes sont im-  
» portées de l'étranger et depuis quel tems ; ou bien  
» si elles sont élevées dans le Royaume, et quelles ont  
» été la méthode et la durée de leur culture."

Sont exclues du concours, mais non de l'exposition, les plantes couronnées aux six expositions précédentes.

#### EXPOSITIONS DES FLEURS A TOURNAI, LOUVAIN ET BRUXELLES.

LES salons de Flore ouverts au public pendant le mois de Février, à Tournai, à Louvain et à Bruxelles, ont mérité de fixer l'attention des curieux : à Tournai, où une administration amie des arts et des sciences vient de créer un jardin de botanique, le prix de belle culture a été décerné au *Robinia Hispida*, cultivé par

M. J. B. Claes, jardinier-fleuriste; le premier accessit au *Correa speciosa*, de M. Dumortier-Rutteau, secrétaire de la société; et le second à l'*Hybiscus rosa sinensis*, de M. Dumon-Dumortier. Le prix de la culture des fruits à pépins n'a pas été adjugé; la société a voté une mention honorable pour les poires et les pommes exposées par M. F. Buchon, jardinier de M. Dapsens-Lenniaux, à Vaulx.

A Louvain, la société d'agriculture et de botanique avait continué le concours de la Pivoine ordinaire, *Pæonia officinalis*, flore rubro pleno, et celui du Lis blanc, *Lilium candidum*; elle avait désigné encore pour paraître en pleine floraison, à l'exposition d'hiver de 1824, le Lis tigré, *Lilium tigrinum*, mais ni l'un ni l'autre de ces prix n'ont été décernés.

La médaille d'honneur que la société accorde à la plante la plus rare et la mieux cultivée, a été remise à M. Ferdinand d'Udekem, pour le beau *Musa coccinea*, de sa collection, exposé au salon.

Le premier accessit à l'*Azalea carnea*, exposé par M. Deschrynmackers, de Dormal; le deuxième accessit à l'*Azalea auranciaca*, de M. F. d'Udekem.

Si la société avait à regretter la non floraison des plantes proposées au concours, elle a eu l'avantage de jouir de l'exposition de quarante-quatre variétés de pommes, provenant des pépinières de M. Van Mons, professeur de chimie et d'horticulture à l'Université de Louvain, toutes d'espèce nouvelle; parmi lesquelles on en remarqua plusieurs de grand volume, d'une couleur admirable, d'une odeur suave et d'un goût exquis.

La collection de M. van Mons est tellement supérieure, qu'aucun concurrent ne put lui disputer la

médaille d'honneur; de justes éloges lui ont été votés par le conseil de la société.

La société de Flore de Bruxelles a terminé les expositions d'hiver dans ces provinces, le 14 Février passé. Le prix pour la plante la plus rare ou dont l'introduction en Europe est la plus récente, a été adjugé à l'*Enkianthus quinqueflora* (1) présenté à l'exposition par M. Ducorron, de Bruxelles. L'*Hydrangæa hortensis* ayant paru à la commission la plante dont la floraison offrait le plus de difficultés ou était la plus éloignée de l'époque naturelle, la médaille d'honneur a été décernée à M. Lanckman, fleuriste et pépiniériste à Gand. Les plantes exposées pour disputer le prix de ce concours et qui ont mérité l'attention des amateurs, étaient : un *Pæonia officinalis*, exposé par M. Van der Kelen, de Bruxelles; un *Banksia marginata*, de M. de Caters-de Wolf, à Anvers; un *Nerium splendens*, de M. Van der Sande, de Bruxelles; un *Pelargonium husseyanum*, de M. Ducorron, de Moignies; un *Agapanthus umbellatus*, de M. Conrade, à Enghien, et un pied de *Rosa muscosa*, de M. Vandermaelen, de Bruxelles (2).

Une troisième médaille que la société de Flore de Bruxelles accorde à la plante la plus remarquable par sa force, son éclat et sa beauté, a été adjugée au *Ka-*

(1) M. de Caters-de Wolf, à Anvers, et M. Josse Verleeuwen, cultivateur-fleuriste à Gand, envoyèrent cette plante au salon de Gand en Juin 1823, pour concourir avec les plantes les plus rares et les plus récemment introduites dans nos collections. Exposée en fleurs, au salon d'hiver de Gand en 1824, par M. Verleeuwen, elle obtint le premier accessit.

(2) La Rose mousseuse (*Rosa muscosa*), proposée au concours à Gand, depuis 1809, pour être épanouie au 6 Février, n'a pu obtenir la médaille qu'en 1817; quoiqu'en 1810, cette plante eût été exposée épanouie, par M. Mussche, directeur du jardin de l'Université, qui, pour des motifs de délicatesse, n'a pas cru devoir concourir.

*mellia japonica*, fl. abl. pl., cultivé par M. Lauckman, de Gand, et une quatrième à M. Ducorron, pour avoir envoyé à l'exposition de Bruxelles, la plus belle collection de plantes rares et nouvelles.

On se rappelle avec plaisir que toutes ces expositions ont fait l'admiration des amis de Flore; le zèle d'amateurs opulens et instruits, augmente d'année en année les ressources pour embellir ces salons, et la société d'agriculture et de botanique de Gand peut se féliciter d'avoir eu, la première, l'heureuse idée d'ériger une institution répandue depuis dans plusieurs provinces du Royaume.

*Article communiqué.*

#### EXPOSITION A AMSTERDAM,

*D'objets de Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure,  
de Dessin des Artistes vivans.*

L'ouverture du salon d'exposition à Amsterdam vient d'être fixée au 30 Août 1824; il restera ouvert au public jusqu'au 25 Septembre suivant. Les pièces destinées pour l'exposition, devront y être envoyées avant le 25 Août.

Les artistes qui désirent que leurs productions soient envoyées au salon de Bruxelles, dont l'ouverture se fait le 15 Octobre suivant, sont priés d'en faire la demande par lettre jointe aux envois faits au salon d'Amsterdam.

#### JARDIN BOTANIQUE DE GAND.

DE tous les bienfaiteurs du jardin, après l'auguste Fondateur de l'Université, le plus persévérant dans sa

sollicitude, est S. E. M. le baron Van de Capelle, gouverneur-général des possessions nationales dans les grandes-Indes ; M. le professeur Reinwardt partageait cette bienveillance, et la même impulsion a été donnée à tous ceux qui cultivent la science dans cette partie éloignée du globe. M. le docteur Blume, inspecteur de la vaccine et directeur du jardin de Buitenzorg, résidence du Gouverneur, vient d'en donner une nouvelle preuve, en envoyant à M. le Président du Collège des Curateurs, une collection de plantes et arbres que, par l'inspection du catalogue de M. Mussche, il a vu ne pas exister dans notre jardin ; ces plantes, parties vers la mi-Novembre 1825, étaient arrivées avant la mi-Mars 1824, par le brick l'*Auguste*, capitaine Andersen qui, pendant le trajet en a eu un soin tout particulier et tellement couronné de succès, qu'à trois ou quatre près, elles sont arrivées en pleine vigueur ; la plupart des plantes envoyées paraissent avoir reçu leur nom et leur description de M. Reinwardt ou de M. Blume lui-même, et les amis de la botanique ne seront pas fâchés d'apprendre que dans leur nombre se trouvent les suivans : *Palucarpus* Sprengeli (Bl.) ; *Liquidambar rasanala* (*Ætingia excelsa*) ; *Leptospermum javanicum* (Rwdt.) ; *Dipterocarpus trinervis* (R.), tous arbres d'une grande élévation ; *Wallichia* (1) *arborea* (R.) arbre à fruits ; *Fagraea javanica* (R.) ; *Melastoma arborea* (R.) ; *Garcinia Polyadelpha* ; *Guarea caulifolia* (R.) ; *Chilocarpus suaveolens* (Bl.) ; *Laurus alba* (R.) ; *Ardisia macrophylla* (R.) ; *Cyanitis sylvatica* (R.) ; *Schinca excelsa* (B.) etc.

---

(1) Le *Wallichia*, le *Leptospermum* et le *Dipterocarpus* ont, en arrivant sur nos côtes, succombé à la rigueur du climat.

S. E. le Ministre de l'instruction publique vient d'envoyer à l'Université, le catalogue du jardin de Buitenzorg; de cette manière, on connaîtra ce qui manque à cette collection, et les plus heureux échanges pourront, par la suite, avoir lieu dans l'intérêt de la science.

## VARIÉTÉS.

M. le Cocq, de Tournay, membre de la société royale des beaux-arts de Gand, vient de faire remettre à cette société 1° un discours servant d'introduction aux *Fastes Belghes*, et faisant partie de la dernière livraison de cet ouvrage; 2° les deux premiers cahiers d'une géographie à l'usage des enfans. Ces deux productions, d'un genre fort différent, sont l'une et l'autre dignes de leur auteur; c'est en faire un éloge suffisant; c'est dire qu'elles sont inspirées toutes deux par le patriotisme et la philanthropie.

Dans le discours relatif aux *Fastes Belghes*, M. le Cocq expose à grands traits le plan d'une entreprise qu'on regrette de voir interrompue; ce ne sont point des phrases sonores, des sentences ampoulées qu'il offre à ses lecteurs, mais un aperçu rapide des principaux événemens de notre histoire, présenté aux amis de la patrie sous les couleurs simples et majestueuses d'une raison éclairée. Nous engageons les hommes aux yeux desquels les choses substantielles l'emportent sur des mots ambitieux, à lire ce morceau digne de la plume d'un véritable historien.

Quant aux *Leçons élémentaires de géographie*, qui

font suite à la *petite grammaire des enfans* et à la *petite histoire sainte* du même auteur, on ne doit pas s'attendre à y trouver des beautés du même ordre. C'est une simple introduction aux géographies de M. Raingo ; et M. le Cocq, ainsi qu'il le dit lui-même, n'a cherché, dans cet opuscule, qu'à se mettre à la portée du plus jeune âge. Nous faisons grand cas d'une foule de bons livres, que des savans ont composés pour les écoles supérieures ; mais il n'y a peut-être pas moins de mérite réel, à savoir se mettre à la portée de l'intelligence naissante des enfans. Là, on travaille pour la masse et l'on rend service à plus d'individus ; là, au lieu du couronnement de l'édifice, on en pose la base, et, s'il y a moins d'honneur aux yeux d'un académicien, il n'y a certainement ni moins de difficulté, ni moins de gloire, aux yeux d'un philosophe.

M. le Cocq est un des hommes du Royaume qui sent le mieux l'importance d'un bon système d'enseignement primaire, et qui, en sa qualité d'inspecteur des écoles, a le plus efficacement secondé dans sa province les intentions du Gouvernement ; c'est ce dont sont convaincus ceux qui ont pu voir par eux-mêmes l'état actuel des écoles primaires de Tournay et du Tournaisis, et le comparer avec ce qu'il était il y a peu d'années. Il est beau, quand on ne sert plus l'état dans la haute administration, de lui rendre, dans un poste inférieur, des services moins éclatans mais non moins utiles.

---

Le rétablissement du collège que *Lambert Darchies* fonda à Rome en 1696, en faveur de Liégeois jaloux de se former sur les chefs-d'œuvre qu'on admire dans cette cité célèbre, va augmenter le nombre des Belges qui parcourent avec gloire la carrière des arts ;

les États députés de Liège ont déjà indiqué un architecte et un graveur en médailles, pour y résider gratuitement pendant cinq années. Sa Majesté le Roi des Pays-Bas vient de donner une nouvelle preuve de son amour pour les arts, en protégeant ce rétablissement que l'on doit à la sollicitude de M. Reinhold, envoyé extraordinaire à la cour de Rome.

Le choix fait par les États députés de Liège, d'un architecte et d'un graveur, prouve le véritable amour pour les arts, en général, qui anime les Magistrats de cette province. Depuis nombre d'années, la faveur d'obtenir des pensions était exclusivement réservée aux peintres et aux sculpteurs; parmi les artistes qui ont reçu des encouragemens par la munificence de quelques administrations locales, on ne compte ni architectes, ni graveurs, ni compositeurs de musique. Liège seule s'est distinguée des autres villes par cette espèce d'impartialité qui sait apprécier le mérite et l'intérêt, que doivent inspirer à toute administration publique, les différentes branches de l'art qui contribuent également à la prospérité de l'industrie nationale et au bonheur des peuples. Déjà plusieurs artistes distingués, pensionnés par la ville de Liège, et à la tête desquels nous placerons le célèbre Gretry, ont illustré non-seulement leur ville natale, mais encore la Belgique entière.

C'est par la munificence royale que les pensions de MM. Suys, architecte, et De Meulemeester, graveur, ont été continuées pendant leur séjour à Rome; c'est à la même bienveillance que notre compatriote M. Braemt, graveur en médailles, doit les encouragemens qu'il a obtenus pour faire ses études à Paris, dans un art qui jusqu'ici nous a rendus tributaires de l'étranger, jus-

ques dans la confection de nos monnaies exécutées à grands frais et avec moins de succès, peut-être, que d'autres antécédens n'avaient pu le faire espérer du talent de M. Michaut. C'est bien injustement, que, dans le règlement de nos académies royales des beaux-arts, l'architecture et la gravure ont été oubliées; car dans un état constitué ce sont les deux branches les plus indispensables; dans le pays même le plus indolent pour les progrès des arts on est encore obligé d'élever des bâtimens publics et de faire graver des empreintes sur les monnaies. L'architecte particulièrement est, de tous les artistes, celui qui a le plus besoin d'appui pendant ses années d'études; le produit de son art ne lui donnant aucun moyen pour subvenir à son existence.

Dans nos expositions publiques, l'architecte ne reçoit d'encouragement que de quelques initiés dans son art; les médailles du graveur, quelque parfaites qu'elles puissent être, attirent moins l'attention qu'une informe et vaste ébauche de sculpture, produite par un artiste médiocre; de même le plus beau projet de palais, fini et étudié dans toutes ses parties, ou le plus parfait morceau de gravure en taille-douce pâlissent devant un tableau d'un mérite bien inférieur, mais dont les couleurs vives éblouissent les yeux de la multitude et commandent l'attention du plus grand nombre des spectateurs.

Espérons qu'insensiblement nous verrons disparaître cette inégalité dans la distribution des encouragemens, et que l'exemple que nous citons sera suivi, sur-tout par les administrations placées à la tête des institutions consacrées spécialement à l'encouragement des arts; pour elles c'est un devoir. Laissons à l'amateur le caprice de n'encourager qu'un seul genre; mais, chargé de diriger un établissement public, ce n'est plus sous le rapport

de son agrément qu'on peut envisager les productions du génie des artistes ; toutes ont droit à la même faveur ; dans toutes les branches on peut s'illustrer. Les noms de David, de Canova, de Percier, de Morghen, de Galle et de Gretry, passeront également à la postérité.

---

La Société des Beaux-Arts de Gand, a reçu de M. M. *H. R. Duthillaul*, un de ses associés étrangers, une notice imprimée, fort-intéressante, sur *François vander Burch*, archevêque de Cambrai, au XVII<sup>me</sup> siècle ; ouvrage qui a remporté un des prix décernés par la société d'émulation de Cambrai, en 1823.

François vander Burch naquit à Gand, le 26 Juillet 1567, dans le tems où le despotisme de Philippe II, la cruauté du duc d'Albe et la fureur des discussions religieuses remplissaient les Pays-Bas de troubles et de sang. Il était fils de vander Burch, comte d'Aubersart, seigneur d'Escoussines, d'Héronfontaine, gentilhomme attaché à la maison des Princes Gouverneurs-généraux des Pays-Bas, et président du conseil privé de Flandre.

Le jeune vander Burch, après avoir terminé ses *humanités* sous la direction d'un de ses oncles, doyen de la cathédrale d'Utrecht, fut envoyé à l'université de Douai, pour y faire ses études philosophiques ; ensuite on le conduisit à Louvain, où il prit ses degrés dans la science des lois. Il ne se sentait point appelé aux professions du barreau et de la magistrature, il entra dans le ordre. Peu de tems après son ordination, élevé à la dignité de chanoine de l'église cathédrale de St. Lambert, à Liège, sa modestie lui fit refuser un office d'honneur qu'il ne croyait pas encore avoir mérité.

Nommé depuis vicaire-général de l'archevêché de Malines, il ne put refuser ; mais bientôt il quitta un poste qui semblait trop au-dessus de ses forces, et il se

contenta d'un simple canonicat à la collégiale de Ste Vaudru à Mons. Les honneurs le poursuivirent encore dans cette retraite; appelé par l'archiduc Albert à l'évêché de Gand, il se vit contraint, malgré sa répugnance, de céder aux ordres paternels du Souverain Pontife, et il se rendit dans la capitale de la Flandre. Ici l'auteur entre dans le détail de l'administration véritablement apostolique du vénérable pasteur, dans un passage qui, comme tout le reste du discours, excite le plus vif intérêt.

Cependant, l'église de Cambrai appelait de tous ses vœux et cherchait de toutes parts un digne successeur de Buisseret. Ses regards se fixent sur l'évêque de Gand, sur François vander Burch; il n'aurait point quitté le troupeau confié à ses soins, mais Cambrai était en proie à tous les maux qui peuvent accabler l'humanité, la liberté dégénérée en anarchie, la religion devenue un instrument de mort entre les mains de sectes ennemies, un ciel d'airain qui dessèche tous les fruits de la terre, la famine qui dévore les hommes et les animaux, la peste enfin, l'horrible peste qui frappe tout ce qui a pu échapper à tant d'autres maux. Nouveau Belzunce, il court à son poste; bientôt sa bonté, son zèle, sa patience ont fait descendre la persuasion dans l'âme de ses auditeurs; on dépose les armes, on oublie les querelles, on se réunit dans l'intérêt commun; le calme se rétablit, la religion se conserve, d'abondantes pluies rafraichissent la terre, la peste et la famine sont vaincues.

Ce n'était pas assez: tant de malheurs, tant de ravages avaient laissé des traces profondes, une foule de familles étaient réduites à l'indigence; il distribue des secours, fonde des hôpitaux, et, ce qui peut-être était plus propre encore à prévenir la misère et les vices futurs, il établit des écoles pour les pauvres, l'une sous

le nom d'école *dominicale*, l'autre sous celui de *maison de bienfaisance et d'éducation*.

Dans la première, qui subsiste encore aujourd'hui, les enfans indigens de la ville reçoivent, avec les principes de la religion, toutes les connaissances nécessaires à leur état, et, pour vaincre la négligence ou l'avidité des parens, des secours en pain et en argent sont accordés à ceux dont les enfans suivent les leçons de l'école dominicale. C'est ainsi, comme l'observe M. Duthilleul, que la sagesse du fondateur a seu même attacher une récompense à l'acceptation d'un bienfait. Nous avons vu à Tournai la même disposition produire d'excellens effets dans plusieurs écoles de cette espèce.

La seconde, où cent jeunes filles de familles honnêtes, mais peu aisées, sont reçues à l'âge de douze ans et convenablement élevées, a donné à Louis XIV l'idée de la maison de St. Cyr, et ce furent les statuts de St<sup>e</sup> Agnès (1) qui servirent de base à ceux de ce célèbre établissement.

Ce digne prélat, après une vie exemplaire et laborieuse, mourut à Mons, dans une visite pastorale, à l'âge de 77 ans. Son corps, d'abord inhumé à Mons, fut ensuite transporté à Cambrai, où on le déposa dans le caveau des archevêques, près de la cendre de Fénélon, jusqu'au jour où les cannibales de 1794, arrachant ses restes à la paix du tombeau, les traînèrent, les dispersèrent sur la voie publique.

Nous n'avons pu résister au plaisir d'extraire de la notice de M. Duthilleul, ces faits qui honorent l'un de nos compatriotes les plus distingués. Au reste, quoique nous nous soyons bornés à copier ses expressions, nous sommes loin d'avoir cherché à donner une

---

(1) C'est ainsi qu'on appelle la maison de vander Burch.

idée de son style; nous renvoyons pour cela à l'ouvrage lui-même; on verra que l'auteur habitué au langage profane des arts et des sciences, sait aussi, quand il le veut, parler des choses sacrées dans le style qui convient au sujet.

---

MM. les Editeurs du *Voyage pittoresque dans le Royaume des Pays-Bas*, avaient promis à leurs nombreux souscripteurs, des notices explicatives sur chacune des vues dont se compose leur recueil; ils remplissent aujourd'hui leur engagement d'une manière qui répond parfaitement à l'attente du public. M. de Cloet, de Bruges, déjà connu par plusieurs ouvrages estimables, s'est chargé de rédiger et de coordonner ces différentes notices, et celles que nous avons lues, nous ont paru ajouter un nouveau prix à l'ouvrage qu'elles sont destinées à compléter et à embellir. On y trouve une foule de détails propres à intéresser les amateurs et les premières familles du royaume; rien de ce qui se rapporte aux sciences ou aux arts n'y est négligé; et c'est une galerie où l'antiquaire, l'historien, le géologue, le naturaliste rencontreront à chaque pas ou de nouvelles observations à faire, ou des souvenirs qu'ils aimeront à se rappeler. Toutes ces notices cependant ne sauraient avoir le même mérite. M. de Cloet est circonscrit dans sa narration par le choix des vues, et peut-être s'en trouve-t-il dans le nombre quelques-unes que le talent de l'écrivain, comme celui du peintre, s'efforceraient vainement de présenter sous des couleurs brillantes.

---

M. le chevalier Camberlyn publie une seconde édition de sa pièce de vers sur l'invention de la vaccine. Quelques corrections et quelques additions mettent

cette édition au-dessus de la première. Un brillant morceau en l'honneur des médecins français qui sont allés braver la peste à Barcelone, revient ici fort à propos, et on y lit sur-tout avec plaisir un bel hommage, rendu en peu de mots, à notre concitoyen Demanet, le propagateur de la vaccine dans ce pays, et qui mérite à si juste titre, le surnom que lui donne M. Camberlyn, du *Jenner de la Flandre*.

---

L'installation de la commission chargée de faire une notice sur les objets d'art et les monumens historiques, exposés dans les monumens publics, et de veiller à la conservation de ces objets, autant dans l'intérêt de l'art que dans celui de l'histoire nationale, a eu lieu dernièrement dans une des salles de l'hôtel-de-ville, sous la présidence de M. le Bourguemaître. Les membres de la commission sont : MM. le comte *Dethiennes*, *Schamp*, *D'Huyvetter* et *Hye-Schoutheer*, directeurs de l'académie royale de Gand, *Roelandt*, architecte de la ville, *De Bast*, secrétaire de la société royale des beaux-arts, et *Surmont fils*, peintre amateur.

De pareilles mesures ont été prises à Rome; un édit de Clément XI, provoqué, en 1704, par le cardinal Spinola, défend, sous des peines très-sévères, à toutes personnes, aux propriétaires mêmes de détruire ou de déplacer, sans la permission d'un inspecteur les objets d'art qu'ils possèdent. Un relevé des tableaux, statues et autres monumens de l'histoire et de l'art a été fait par ordre de Pie VII, dans toutes les églises, couvens et communautés de Rome et de l'état ecclésiastique, et ils ont été mis ensuite sous la surveillance d'une commission spéciale.

— Le cabinet de médailles de l'Université de Gand,

vient de s'enrichir de plusieurs dons particuliers, qui rendent cette collection de plus en plus intéressante; au nombre des médailles dernièrement reçues, on distingue celle qui fut frappée, il y a peu de tems, pour perpétuer le souvenir de l'érection du monument élevé à Lucerne: *Aux mânes des gardes Suisses, morts le 10 Août 1792.* Sur cette médaille est gravé le monument exécuté d'après le modèle du sculpteur danois Thorwaldsen, et exécuté par Luc Ahorn, de Constance; il consiste en *un lion mourant sur des débris d'armes.* Le lion est taillé dans le roc vif, ainsi que la grotte dans laquelle il est couché, et qui est longue de 44 pieds de France sur 26 pieds de haut; il a 28½ pieds de longueur et 18 de hauteur. Une inscription, taillée sur le roc, indique l'événement. Ce monument, simple dans sa composition et d'un travail parfait, est un de ceux qui, par leur nature même, passeront à la postérité; il est creusé dans un roc à pic, à vingt pieds au-dessus de l'eau d'une rivière qui coule à sa base et en défend l'approche sans empêcher que, de la rive opposée, une des grandes routes de la Suisse, les curieux ne puissent le contempler. La médaille très-bien exécutée, est une des meilleures productions du graveur Aberli.

---

Parmi les ouvrages offerts à la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, se trouve un nouveau recueil publié sous le titre d'*Annales de la Société Linnéenne de Paris.* Le premier cahier a paru dans le courant de Mars dernier; il contient: l'éloge de Broussonet, premier fondateur de la Société Linnéenne, par M. *Thiébaud-de-Berneaud*, secrétaire perpétuel; des observations sur le genre et les espèces *Trigla*, vivant dans la Méditerranée, sur les côtes de Nice, par

M. *Risso*; un mémoire sur l'oologie, ou sur les œufs des animaux, par M. *Moquin-Tandon*: une notice sur deux espèces de champignons nouveaux, découvertes et décrites par M. *de Broudeau*; observations à ce sujet, et création du genre *Gyrocéphalus*, par M. *Persoon*; on y trouve, sous le titre de Bulletin Linnéen: le programme pour le concours de 1824, dans lequel la société propose divers prix de zoologie, de botanique et de physiologie végétale; le résumé des séances; l'annonce des ouvrages adressés à la Société; une analyse de ceux de ses membres; l'indication des établissemens, découvertes, inventions et perfectionnemens qui ont rapport aux sciences naturelles.

Ces Annales paraissent tous les deux mois, par cahiers de six feuilles d'impression in-8., avec des planches gravées, formant à la fin de l'année un volume de 56 feuilles. Le prix de la souscription est de 18 francs pour Paris, 22 francs pour les départemens, et 26 pour l'étranger. D'après le réglemeut de la Société, tous les Membres en général, à l'exception des *correspondans étrangers*, sont de droit souscripteurs aux Annales que la Société publie; tous ceux qui ne les prennent point, sont censés avoir quitté la Société. Le but de l'institution étant le progrès de l'Agriculture et de la Botanique, la Société ne peut mieux parvenir à cette fin, qu'en propageant par l'impression les observations et les mémoires recueillis par ses Membres, qui tous, en s'associant à ses travaux, contractent les mêmes devoirs. Cette considération seule a suffi pour faire adopter la mesure de compter de droit parmi les souscripteurs tous les Membres de la Société.

— On a élevé à Groningue, au moyen d'une souscription, un monument en marbre en l'honneur de *Hen-*

*drik Wester*, l'un des premiers et des principaux réformateurs de l'instruction primaire dans ce pays. Depuis 1772, il travailla à cette réformation et la *société du bien public*, érigée en 1784, suivit bientôt les mêmes traces. Vers cette époque, *Nieuwold*, en Frise, se présenta aussi comme réformateur de l'enseignement primaire ; il était doué d'un esprit philosophique, possédait une connaissance profonde du caractère des enfans, et ses vues fourniront encore long-tems matière aux améliorations. On a également et de la même manière élevé, à Leeuwarden, en 1820, un monument à sa mémoire semblable à celui qu'on vient d'ériger pour *Wester*. Ces deux hommes ont rendu de grands services, et c'est une bien agréable satisfaction de voir la manière brillante avec laquelle des compatriotes reconnoissans honorent des travaux aussi utiles que modestes.

— Le grand tableau, *la bataille de Waterloo*, peint par M. Pieneman, d'Amsterdam, vient d'être acquis par S. M. le Roi, pour la somme de quarante mille florins des Pays-Bas, (85,656 francs 84 cent.). Ce tableau, quoiqu'il ne fût pas encore entièrement achevé, causa la plus grande satisfaction à la Famille Royale. Si les beautés que nous avons remarquées dans la belle esquisse, exposée pendant quelques jours à Gand, sont reproduites en grand dans cette production, nous ne doutons pas qu'elle ne soit un des plus beaux ouvrages de ce peintre, et qu'elle n'occupe une place distinguée parmi les chefs-d'œuvre de l'école moderne. Une composition heureuse, un ton local et naturel et un effet de perspective aérienne qui donne une certaine magie à ses peintures, distinguent particulièrement le pinceau de ce maître.





GETTY CENTER LINRARY



3 0125 00676 5370

